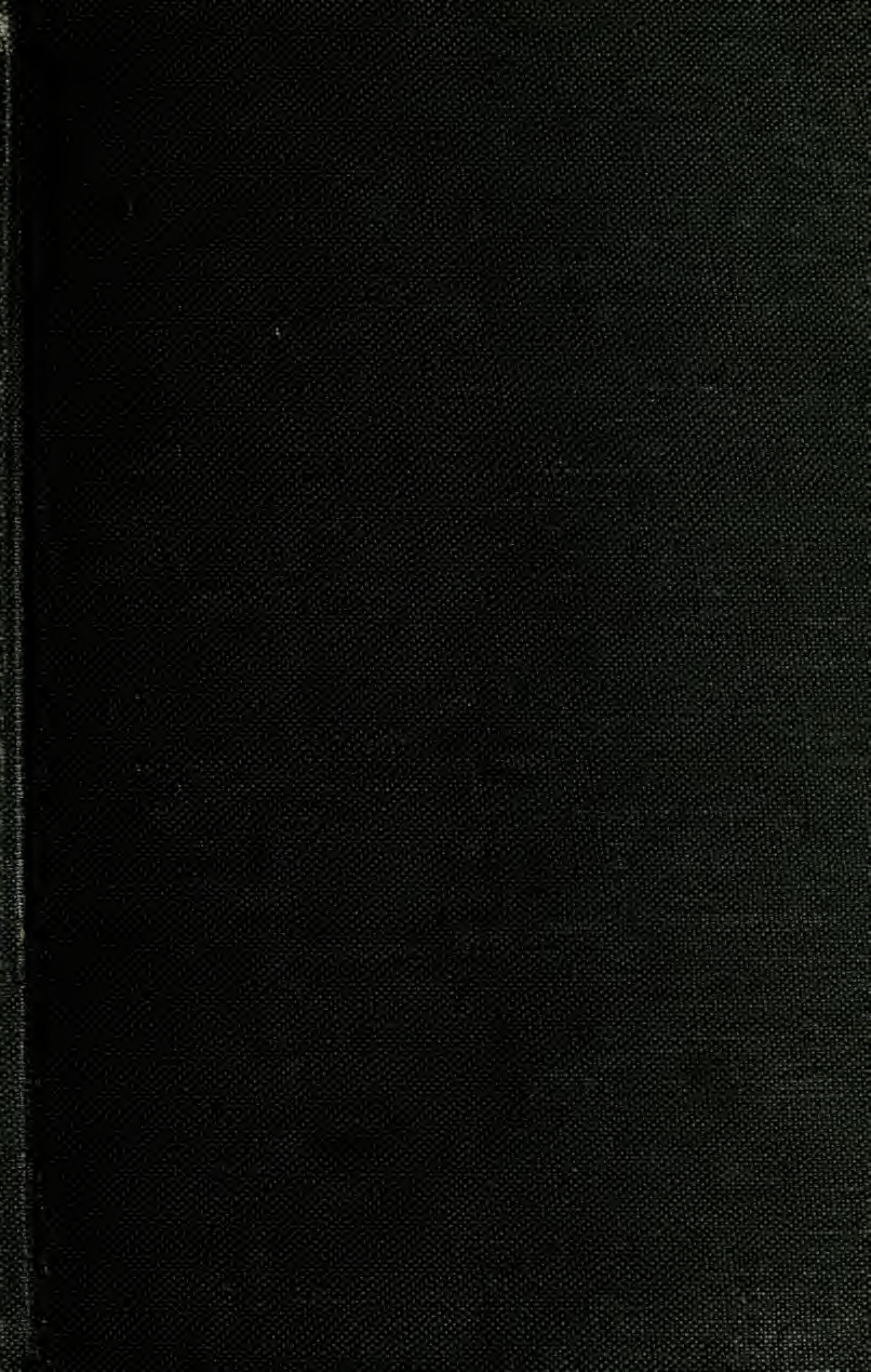


REVUE TUNISIENNE

Treizième Année N° 55 Janvier 1906

REVUE TUNISIENNE

\111

FONDÉE EN 1894

PAR

L'INSTITUT DE CARTHAGE

(Association Tunisienne des Lettres, Sciences et Arts)

— PARAIT TOUS LES DEUX MOIS —

t. 13



Au Secrétariat général de l'Institut

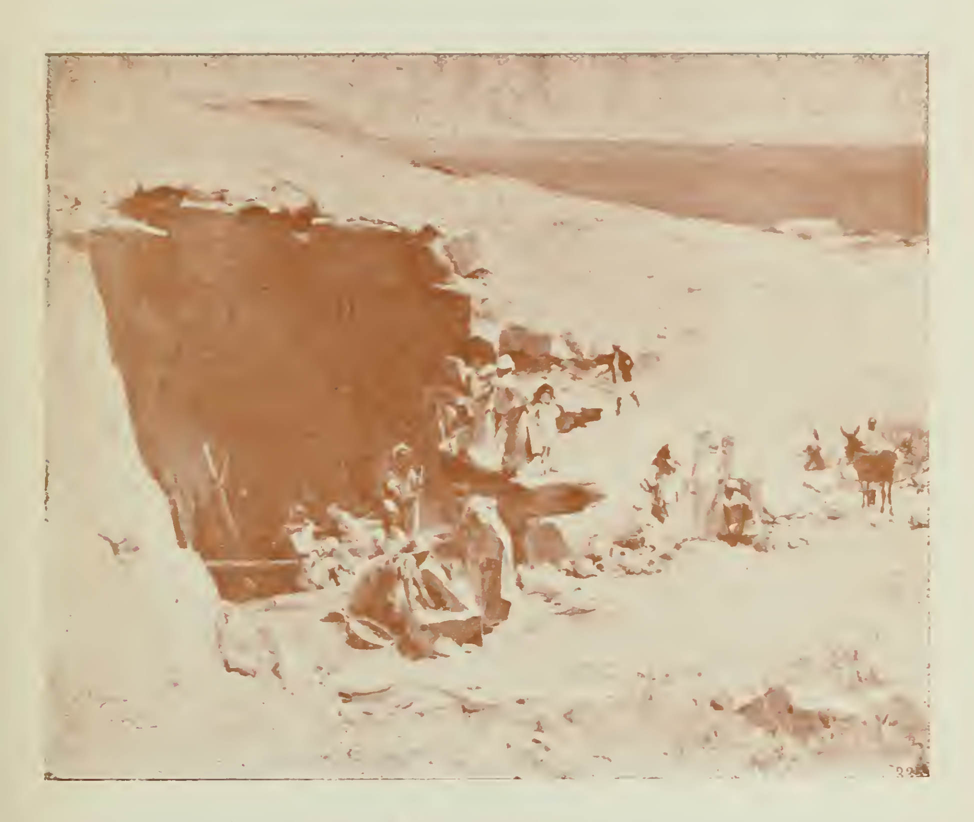
HÔTEL DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES - TUNIS

TUNIS

SOCIETE ANONYME DE L'IMPRIMERIE RAPIDE

1906

FOUILLES DE CARTHAGE



DÉCOUVERTE DU TOMBEAU D'UNE PRÊTRESSE PHÉNICIENNE

Choses d'Art

EXPOSITION ÉMILE PINCHART

OUVERTE

SOUS LE PATRONAGE DE L'INSTITUT DE CARTHAGE

le Samedi 16 Décembre 1905

Rendre avec sincérité ce qu'on sent, non ce qu'on sait; ce qu'on ressent, non ce qu'on comprend : telle est la vérité esthétique que prêche avec tant de force Ruskin dans son inlassable sermon sur la *Religion de la Beauté.*

Cette vérité, l'Art doit tenter du plus près possible à la rendre; mais, pour la rendre, il faut d'abord la pénétrer, et les savants qui veulent montrer aux artistes les choses comme elles sont ne respectent pas le plan de la nature et le violent en cette circonstance, car son plan est de nous montrer très souvent les choses justement comme elles ne sont pas.



« La langue qui parle aux yeux, a dit Fromentin, n'est point celle qui parle à l'esprit. » Aussi, gardons-nous de demander à l'art les mêmes impressions que nous attendons de la littérature; à proprement parler, ce serait lui demander ce qu'il ne peut donner, ou qu'il ne donne qu'avec contrainte, affectation ou absurdité. Cependant, juger avec son goût instinctif ne saurati en aucune façon dire qu'il faille aborder l'œuvre d'un artiste sans la moindre préparation, et ne rien du tout connaître de sa vie, de son milieu, de son époque, et ne rien savoir de ses œuvres ou de celles qui l'ont inspiré.

Ne nous effarouchons pas trop vite devant cette chose que nous nommons exagération simplement parce que nous ne la comprenons pas encore. Un peu de patience, laissons naitre et se développer le

sentiment, et bientôt elle s'expliquera d'elle-même. Souvenons-nous de ce reproche de trop exagérer que l'on a fait à Michel-Ange dans la force myologique; à Rubens dans la fraîcheur et la beauté de la chair; à Rembrandt dans le mystère du clair obscur; à Watteau dans l'analyse subtile, inquiète des moindres frémissements d'indéfinissables teintes rompues sous la lumière; à Ingres dans l'importance donnée au trait sobre et juste; à Turner dans les jeux splendides mais fugitifs du soleil et de l'atmosphère chargée de vapeurs humides. Pourtant, dans chacune de ces qualités spécifiques que l'on disait alors exagérées, de ces expressions esthétiques que l'on trouvait outrées, s'établissait une source de beauté.

« Il ne faut point penser en art, comme disait William Morris, que ce qui est laid est ce que l'on n'aime pas. » Cette boutade ne saurait suffire ; il faut surtout savoir en quoi une toile déplaît en nous ; si en réalité c'est à notre goût, à notre sentiment esthétique; si réellement elle contrarie notre vision directe de la nature colorée ou de la vie : car, autrement, ce ne serait plus qu'une idée préétablie sur habitude prise dans une éducation reçue et sous une formule et un type que nous avons l'habitude d'admirer, en lui rapportant inconsciemment tout ce que nous voyons de nouveau. Mais il est nécessaire de savoir si est en elle le plus universel, ce qui émeut toutes les âmes artistes : c'est-à-dire la beauté spécifique de l'art, composée tout à la fois de la qualité de la sensation colorée, de la qualité de la ligne, de celle de la densité et du relief, de la puissance et souplesse de mouvement. Et ces choses, pour les sentir, il n'est point besoin d'être de tel pays, de telle époque ou de telle condition sociale. Elles sont la langue universelle entendue de tous et parlée par quiconque sent et voit au delà du commun.



De La Sizeranne se demande si juger avec son goût, le goût s'exerçant sur les qualités spécifiques, ces qualités étant considérées dans leurs rapports avec la nature, ne serait point toute la méthode pour juger

une œuvre d'art. Nous allons tenter ici, à propos de l'exposition de M. Pinchart, de mettre en œuvre cette méthode ; si nous la trahissons, d'autres, plus sûrs de leurs moyens, remettront le peintre en meilleure posture et le public sur la bonne voie.

Le grand portrait de famille groupant trois personnages : la mère et deux enfants, est de la grande et belle peinture ; il mérite plus que de l'attention : il doit arrêter et retenir.

Bien à l'aise dans la pose attentive d'une tendresse sans borne, la mère, assise au côté gauche du tableau, se dessine dans son élégance de jeune femme sous une tonalité noire, souple et chatoyante comme la soie même, qui chante à l'unisson avec des gris verdâtres où viennent s'harmonier les lumineuses clartés charnelles des visages, des bras et des mains, avec des reprises de gammes modulées par les blancs bouillonnés d'un léger linon en forme de jabot brodé.

Les roses passés du divan irisent en tonalités discrètes les beaux cheveux blond cendré et souples de l'enfant blanc carminé qui se laisse bercer aux genoux de sa mère ; et le jeune garçon, déjà d'une élégante tenue, se dessine comme un de ces modèles qu'affectionnait le peintre de Charles Ier.

C'est une joie de retrouver ces gris, ces clairs ; le beurré de la touche, le plissement simple et riche des étoffes et des linges et le ferme et souple modelé des chairs. En somme, belle ordonnance réalisée dans un style sobre et sûr de lui-même ; où les lumières reposées se jouent sur des fonds assoupis, réveillés çà et là de blancs gras formant un tout de tranquille harmonie colorée.

Portrait de famille, femme en cheveux gris montrant ce rayonnement des vieux visages éclairés de tous les soleils qui les ont baignés dans leurs doux triomphes, et se teintant de l'ombre du jour qui s'en va. Mais les chairs ! c'est là ce qui le distingue entre tout ce qui l'entoure. La figure, beurrée, a le travail de la peau, et le fluide émail des couleurs glissé sur les traits a les marques mêmes de l'épiderme. Sur les joues un peu de rouge pur, comme les vergètes des gens âgés, au coin de l'œil une touche de blanc, simplement posée, font que ce visage vit, et vous suit des yeux avec le calme de ceux que la vie n'ébranle plus.

Fouilles de Carthage. Composition baignée de soleil faisant reluire le sable clair de la colline, où se détache devant la crypte le sarcophage mystérieux de la prêtresse carthaginoise, jetant l'impatience de savoir au cœur du R. P. Delattre.

Dans ce groupe, très divers d'attitudes, le peintre a su donner à chacun des personnages la pose qui lui revient, comme son pinceau

s'est joué à semer les tons les plus variés et les plus chantants d'une palette riche en elle-même et savante par la distribution qu'elle fait de ses richesses. Tous les tons lumineux, depuis le blanc pur jusqu'au jaune de chrome, rehaussé d'or, montent et déscendent tour à tour la gamme des dégradés se fondant sans heurt. La mer manque peut-être d'horizon, mais le frottis du cap Bon est si fin en vapeurs lumineuses !

Femmes sur la terrasse. Soir d'Afrique. Toile de moyenne grandeur mais infusant en elle tout le parfum oriental en *pervigilium veneris* et laissant monter toutes les vapeurs chaudes de l'heure alanguie et ne laissant plus sur la ville qu'iriser les derniers reflets du soleil, déjà noyé à l'horizon.

Trois femmes, deux en statues, immobiles et indifférentes dans le linge blanc qui les cache aux yeux. La troisième, couchée dans la splendeur de sa beauté et la nonchalance de sa vie, livre tous ses trésors de chair, de soies et de perles aux brûlants baisers de l'air. Au loin, les terrasses s'ourlent de la pourpre d'or du ciel, et les minarets, saupoudrés d'une fine poudre rose, dessinent leurs lignes légères sur un fond violet mêlé du bleu de l'azur. Plus loin, la mer se perd en un jaune cuivre chauffé de saphir, léchant les assises des monts légèrement colorés d'héliotrope.



Ce ne sont plus de ces molles paresseuses perdues dans la blancheur de leurs dentelles, à la façon de Rubens et de Boucher... Ce sont des corps où le feu court... des corps vivants et sanguins, où le pinceau a posé, sans les fondre, le carmin, le bleu de Prusse, le jaune chrôme, pour rendre la lumière, l'ombre et le reflet d'un bras.

La palette de M. Pinchard s'est allumée aux brasiers de nos soirs d'été, elle fait flamboyer la lumière et n'est pas loin de rendre la puissante souplesse de nos clairs firmaments.

Vanneuse. Bédouine, belle et vivante silhouette dressée

sur l'horizon sans fin. D'un mouvement plein de vérité et d'une couleur chaude et pénétrante comme le plein air où elle se meut. Jolie toile dessinant un type éternel, et qui restera éternellement beau.

Juive dans un patio. Riche et opulente de couleur, cette toile où les notes de blanc *blanc* font un mariage d'inclination avec les jaunes satinés de la foutha, où le contour gras et cerné, les égrenures raboteuses du pinceau, les grumelots de la couleur font une sorte de cristallisation à la pâte.



Des tons légers, tendres et heureusement colorés, jetés hardiment et revenant sans cesse jusque dans les ors du corsage, et des blancs de linge forment comme une trame de jour sur l'ensemble du sujet. Touche de maître toujours tenue dans la même fonte.

Cavalier arabe de fantasia. Symphonie en blanc majeur dessinant sur l'azur ses lignes noyées dans la lumière du plein midi. Coursier sans élégance de race et cavalier impassible attendant l'action, mais capables tout à l'heure de nous montrer les foulées les plus gracieuses et les cabrés les plus hardis. Et tout cela dans une pâte faite de rose, de bleu et de vert clairs, se fondant en un blanc éclatant et lumineux comme la lumière.

Arabe au repos. Assis sur un terrain de sobres tonalités, un Arabe accroupi donne l'orge à son chameau agenouillé devant lui; l'un et l'autre se dessinant sur un fond sans horizon défini.

L'attitude est de toute vérité. C'est bien là l'homme impassible qui s'arrête en chemin sans souci de l'heure, marchant au méridien, et qui reprendra sa route sans penser un seul instant à ce que sera le moment qui va suivre.

Simple étude, morceau détaché d'un tableau où le peintre veut

s'essayer à reproduire en couleurs dégradées et en lignes, poursuivant l'expression réelle, cette vie du désert, faite d'un mouvement millénaire au centre d'une placidité que les siècles accumulés paraissent avoir définitivement fixée dans la race et dans le cerveau de ces êtres que le soleil brûle et que la nécessité pousse à toujours changer de place dans le grand cadre des plaines immenses aux rares végétations desséchées.

Contraste et poésie devant réaliser l'harmonie d'une des choses les plus prenantes des impressions que l'on rapporte des visions de l'Orient; soit qu'on les ait rêvées au clair lever du matin, soit dans



les belles heures crépusculaires, ou bien encore sous le ciel lumineux de ses splendides nuits lunaires.

En somme, toile pleine de promesses que nous verrons sûrement réalisées au prochain Salon.

Rue de Soliman. Paysage de cigale rempli de lumière blanche glacée de soleil, où l'air fluide baigne de ses ondes les lignes ardentes des murs brûlés sous les rayons incandescents d'un beau jour.

Belle couleur, juste en sa gamme suraiguë, et ne donnant aucune vibration douteuse sur un ciel bleu d'Orient.

Etudes d'enfants. Dans ces deux études, Pinchart a su, d'un dessin serré, mettre en relief toute l'impression du visage de l'enfant plein de vie que l'on voit et que l'on admire dans les rangs du peuple; cela sans aucune contrainte ni violence de procédés.

Là, il touche au réalisme dans ce qu'il a de plus fin et de plus coloré. C'est le type de la race au sang vigoureux et sachant faire des forts.

L'autre, au contraire, offert aux soins d'une mère, peint dans

toute son inquiétude l'enfant maladif au sang faible, qui ne pourra jamais réaliser le type idéal de l'homme de la forge ou de l'atelier, fait de robustesse gauloise et de franche allure.

Couleur blonde et ambrée où s'effleure le duveté de la peau fine et légère de l'épiderme d'un enfant qui n'a point encore le hâle des jeux libres du plein air.

Album-souvenir. Panneau-souvenir. Sous ces deux titres, le peintre a réuni toute une série de dessins et d'études en couleurs représentant l'enfance. C'est pour nous un régal d'en détacher quelques-unes afin de les offrir à l'admiration des connaisseurs.



D'abord, un enfant blanc sur un pré vert et fleuri, où l'air circule et caresse les carnations nacrées et fait chatoyer l'émeraude des herbes et les fluides carmins des fleurs. Puis, un bébé couché, tout à sa joie de liberté. Plus loin, le fils de l'artiste debout et penché en avant dans un mouvement mettant bien en valeur la couleur claire de son habit. Plus à gauche, un enfant, bleu comme l'aile d'un martin-pêcheur.

Enfin, dans le même panneau, trois ravissants fusains de têtes d'enfants à faire tourner la tête aux amoureux de la ligne légère et souple, gracieuse et vivante. Le crayon de Pinchart se joue en toute liberté et dans la plus parfaite aisance au centre même de ces traits gracieux, à peine saisissables. Voyez cet accent et cette grande allure dans l'aimable ! Quelle adorable main sachant attraper au vol la vie, la grâce et le mouvement pour le jeter tout vif sur la toile ou le papier !

Dans un bout d'étude, jusque dans le hasard du croquis, même dans un rien, avec quelle légèreté il fait jouer son crayon, sa palette et son pinceau !

Œuvres d'un moment et d'un coup d'œil, pénétrantes et émues ;

confidences de peintre à ceux qu'il chérit et qui l'ont fait aimer de quiconque l'a de près approché.

Personne mieux que Pinchart ne montre les enfants surpris dans l'abandon de leur pose, avec toute leur grâce naturelle, et comme sont aimables ces petites mines joufflues disant si bien toute la santé de leur âge. Il nous les donne sans fard aux joues, sans poudre aux cheveux, et le petit bonnet comme le corsage ne se chargent point de rubans inutiles. A peine un rappel de couleur çà et là.



Je crois que la vocation du peintre, son originalité et sa force nous apparaissent là mieux que partout ailleurs. Dans les têtes enfantines qu'il nous a montrées, on sent qu'un véritable artiste a passé son pinceau sur ces joues fouettées au rouge de la santé; qu'il a su bomber et lisser ces fronts purs où le jour vibre sur des regards ayant le bleu clair du ciel et jette une caresse d'ombre sous le sourcil ébauché. En les regardant, il me souvient de la vie grasse qui anime toutes ces têtes frisées et blondes, vivant d'une vie solide et personnelle, qui jouaient dans les portraits de famille de Van-Dyck.

Tête à la gouache. Morceau de haute saveur dans sa riche carnation rose nacrée. Une femme couchée sur un oreiller, la tête penchée en arrière dans un mouvement d'abandon, et se montrant presque de face appuyée sur une épaule et un bras nus.

Toute cette chair a des rayonnements d'ambre et de topaze sous des dessus où le sang circule et qu'une égratignure ferait jaillir. Cette chair vivante a ses imperceptibles plis, ses luisants, sa porosité et sa fleur d'épiderme; elle vous donne toute l'illusion et la vérité de la carnation vibrante et humaine dans sa moiteur, son rayonnement satiné, sa blancheur pulpeuse, et tout ce qu'il y a de douillet et de tendre dans le corps d'une femme que le jour éclaire.

Pinchart, sûrement, a dû voisiner souvent aux galeries qu'habite



LE PRINTEMPS

L'AUTOMNE

Rubens, et plus d'une toile du Titien lui a passé sous les yeux, le faisant rêver de longues heures.

Le Réveil. Gravure. Jamais le sentiment de la maternité humaine n'avait été interprété avec un tel sens de l'immense tendresse qui inonde le cœur de la femme devant l'enfant venu de son sang. Quelle noblesse et quelle pureté dans cet ovale aux lignes d'une harmonie presque céleste, et combien ce geste retenu et enveloppant comme l'aile d'un ange est plein de grâce !



L'ardeur de prendre l'enfant et de le presser sur son sein se devine, mais la joie de voir s'ouvrir à la vie cet être d'amour retient la mère dans son élan et la laisse, penchée, couvant de ses yeux émus le nourrisson qu'elle convoite.

L'enfant, sous ce sourire qui le ranime et l'éveille, s'abandonne à la lumière, ouvrant tout grands ses petits bras à l'inconnu qui l'entoure, et caresse d'un geste de chérubin la lèvre envieuse de le baiser au front.

Composition d'une grande douceur et d'un beau style, dont nous regrettons vivement de ne point connaître le tableau peint.

Parmi les dessins de Pinchart, nous voyons des profils fins avec des effacements doux, dont le contour est fermement arrêté ; des draperies dessinées d'un modelé précis que l'on pourrait prendre à première vue pour de la sécheresse, mais qui ne laisse rien d'ignoré et d'inachevé. C'est là la marque d'une pensée rêveuse et mobile.

Son crayon n'est jamais accusé ni incisif jusqu'à être dur, et son pinceau sait poser le ton franchement, arrêter les formes d'un trait net, rapide et souple. Signes d'une vivacité mise en cause par une volonté intermittente.

Pour l'aquarelle et pour l'huile, il se sert de pinceaux fins, ou petites brosses. Cependant, dans la composition il procède en coloriste



plutôt qu'en dessinateur et n'assure le contour qu'après avoir cherché l'effet d'ensemble, la distribution des tons et de la lumière. Il n'est pas moins habile dans la peinture à la colle et à la fresque, dont les procédés plus expéditifs mais rigoureux laissent peu de place à l'irrésolution, aux relâchements, comme aux *Repentirs.*

En peinture, la volonté pour l'action n'est pas toujours volonté dans l'exécution. En effet, aussitôt que la curiosité d'un artiste s'est éveillée sur quelque image, sa main obéissante traduit bien par un croquis ou une esquisse cette image, vue mentalement ou réellement, mais ce n'est là que le premier acte, tout de spontanéité, qui n'achève rien en réalité, car pour créer vraiment il faut l'effort de l'attention volontaire, qui s'épuise plus ou moins vite selon les tempéraments.



Elle est remarquable d'intensité chez les uns, et par la durée chez les autres, et de là sortent les primesautiers et les maîtres de longue haleine. Les premiers font souvent des illustrateurs excellents parfois dans la composition et sont, généralement, pourvus d'une riche imagination, mais beaucoup promettent plus qu'ils ne tien-

nent, et c'est une heureuse chose lorsque leur œuvre ne montre ni fatigue ni faiblesse. Les seconds composent et préparent leur travail avec lenteur et maturité, se réservant d'exécuter au moment opportun le morceau avec hardiesse, et leur idéal ne se modifie jamais sous la brosse impatiente: il la dirige au but où il veut aller.

« Seulement dans l'art, écrivait Schiller, le contenant fait le contenu », et de cette condition particulière de l'art s'explique assez l'indifférence morale de l'artiste. Le plus ardent de tous ne saurait être qu'un peintre à son chevalet, et l'intention de devenir philosophe ou naturaliste ne lui conviendrait guère ; quelques-uns d'entre nous savent à quelle peinture froide et décolorée le symbolisme peut conduire, même un Chenavard.



Certes, l'inspiration du peintre peut être plus ou moins pure, son génie plus ou moins humain, l'émotion dominante varier selon l'individu et le siècle, mais cela devient l'affaire du critique d'en relever la caractéristique sociale ou personnelle.

La grande querelle — toujours vivace — du réalisme et de l'idéalisme ne porte, en réalité, que sur une recherche de ce genre; malheureusement, les cas extrêmes seuls sont mis en cause, et les nuances délicates, souvent bien meilleurs guides, sont presque toujours négligées. Si quelques artistes se sont perdus à vouloir trop raisonner dans leurs peintures, par contre, beaucoup de critiques manquent de philosophie.

Là-dessus pourrait s'écrire plus d'une chose.

V. DELÉCRAZ.

UNE TRADUCTION DITE «LITTÉRALE»

LE LIVRE DES MILLE NUITS ET UNE NUIT

par le docteur J.-C. Mardrus.

Lorsque parut le seizième et dernier volume de cette traduction, il y a environ un an, nous fûmes sollicité, par plusieurs de nos amis et lecteurs, de donner notre avis sur ce long et déjà célèbre travail. En notre qualité de critique orientaliste de *la Revue tunisienne,* nous nous sommes fait un devoir, même un plaisir, de leur donner satisfaction. Nous avons consacré nos rares loisirs à comparer minutieusement la traduction au texte, et c'est le résultat de cette étude que nous livrons aujourd'hui à l'appréciation des gens compétents.

***

Le docteur Mardrus nous prévient dans la préface que sa traduction est *littérale,* et il apprécie en ces termes la littéralité :

« Car..... une méthode seule existe, honnête et logique, de traduction : la littéralité, impersonnelle, à peine atténuée pour justifier le rapide pli de paupière et savourer longuement..... Elle produit, suggestive, la plus grande puissance littéraire. Elle fait le plaisir évocatoire. Elle recrée en indiquant. Elle est le plus sûr garant de vérité. Elle plonge ferme en sa nudité de pierre. Elle fleure l'arôme primitif et le cristallise. Elle dévide et délie..... Elle fixe. »

Si nous avons bien compris, l'auteur a voulu dire que la méthode littérale est la seule qui fixe le sens du texte et en reproduise l'originalité.

C'est là, selon nous, une affirmation bien risquée. On peut, à la rigueur, traduire mot à mot une page d'italien ou d'espagnol en français et réciproquement, sans que la littéralité modifie sensiblement le sens du texte. En effet, ces trois langues issues d'une même mère, la langue latine, ont presque le même génie, si l'on entend par génie d'une langue l'ensemble des caractères qui font de cette langue le reflet de la mentalité du peuple qui la parle : clarté ou diffusion, puissance de pensée ou surabondance d'usages, évolution et vie ou stagnation et figement. Rome et le christianisme, plus tard la Renaissance, et plus près de nous la Révolution française ont façonné l'âme latine par la raison, la liberté, le généreux enthousiasme, et ont imprimé aux langues latines un cachet qui leur est propre. Ne trouve-t-on pas dans ces différentes langues l'expression des mêmes idées et des tournures de phrase identiques, des locutions similaires, des comparaisons et des figures qui sont les mêmes ?

L'âme arabe a été, au contraire, dès sa prime jeunesse, assujettie à l'Islam. Elle n'a eu ni développement ni évolution. La langue, toujours dans l'enfance malgré sa vétusté, est pauvre d'idées mais riche d'images, poétique, sentimentale, et telle elle était il y a quatorze siècles, telle elle est encore aujourd'hui, à très peu de changements près. On y trouve naturellement un grand nombre d'expressions qui n'ont pas leur équivalent en français et dont la traduction littérale déroute et reste incompréhensible pour le lecteur non initié aux choses de l'Islam. Que peuvent signifier, en effet, pour ce dernier, des expressions telles que : « le monde noircit sur son visage » ; « il partit, *en dépit de son nez* » ; « ta volonté, *je la mets sur ma tête et dans mon œil* », et mille autres analogues, que l'on rencontre à chaque page dans le travail de M. Mardrus ?

Donc, soutenir que le mot à mot rend d'une façon exacte la pensée de l'auteur est une erreur tellement évidente que le docteur Mardrus lui-même, reconnaissant l'imperfection de sa méthode, s'en est écarté dans maints passages et a été obligé d'expliquer le texte, de le paraphraser, de le développer plutôt que de le traduire à la lettre. Il en est résulté ici une traduction fantaisiste, trop libre, qui ne rappelle que de très loin le sens de l'original ; ailleurs, une traduction servile, donc infidèle, incompréhensible, souvent grotesque.

Selon nous, un bon traducteur est celui qui pénètre dans la peau de l'auteur — qu'on nous permette cette expression triviale mais juste — comme le fait un acteur de talent pour se substituer à lui. Ce n'est qu'après avoir bien saisi la pensée, après l'avoir faite sienne, qu'il a souci du mot, de l'expression. Souvent, une proposition tout entière peut être rendue par un mot, ou un mot n'ayant pas d'équivalent dans l'autre langue ne peut être exprimé que par une périphrase ; on voit, par exemple, comme il serait ridicule de traduire l'expression *sur-le-champ* par في الميدان, *par-dessus le marché* par وفوق السوق, *à tout bout de champ* par في كل طرف الميدان, etc. Si ces expressions, traduites littéralement, produisent de pareils non-sens, combien un traducteur maladroit est exposé à travestir la vérité, à trahir le texte quand il rend en français une langue aussi imagée que la langue arabe ! Pour que le traducteur puisse éviter ces écueils, il faut qu'il ait une connaissance approfondie des deux langues. Or, nous avons eu le regret de constater que le docteur Mardrus semble n'avoir qu'une connaissance incomplète de la langue arabe, qui est d'ailleurs pour lui une langue étrangère, puisqu'il est Arménien d'origine. De là, toutes ces impropriétés de termes qui choquent comme de fausses notes de musique et laissent à l'esprit la plus pénible impression. De là aussi ces contresens dont nous donnons quelques exemples plus loin, et qui semblent indiquer des recours maladroits et insuffisants au dictionnaire.

Un autre reproche assez grave que l'on peut adresser au traducteur, c'est d'être dénué de tout sens critique. On peut, ne connaissant qu'imparfaitement une langue, faire des contresens. Mais quand on se trouve en présence d'un non-sens, la logique suffit pour nous avertir qu'il y a quelque chose qui cloche, et nous nous remettons à chercher le véritable sens du passage qui nous a paru obscur. Nous avons été surpris de constater que le docteur Mardrus ne s'arrête pas à d'aussi mesquines considérations. Il poursuit son chemin avec un calme imperturbable, poussant toujours en avant son si long travail sans prêter l'oreille une seule fois au cri de la logique et de la raison outragées.

Pour terminer, il nous reste un aveu bien pénible à faire, et nous avons hésité très longtemps avant de le formuler, tant il est délicat. Nous craignons que M. Mardrus, se prévalant de ce qu'il a écrit dans sa préface sur « l'intention pornographique », n'ait cru devoir sacrifier au goût du jour, à cette littérature immonde qui inonde la librairie, qu'il n'ait cherché à plaire à certains lecteurs quelque peu blasés en chargeant la traduction des passages les plus scabreux de ces contes. Quelques critiques vont même jusqu'à prétendre que certaines grivoiseries dont la traduction est émaillée sont l'œuvre personnelle du traducteur.

Il nous est impossible malheureusement de vérifier le bien fondé d'une pareille allégation, car le docteur Mardrus ne nous a pas indiqué toutes les sources auxquelles il a puisé. Nous nous sommes procuré nous-même le texte qu'il a le plus longtemps suivi, celui de l'édition de Boulak, réputée pour être la meilleure, et nous n'y avons pas trouvé trace des passages les plus licencieux qui figurent dans la traduction.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que le caractère obscène pour les lecteurs français de certains passages est non seulement conservé soigneusement, mais même développé à l'occasion. A la page 10 du tome I, le docteur Mardrus écrit : « et il ne resta dans la ville aucune fille en état de servir à l'assaut du monteur » ; or, le texte comporte parfaitement, même en respectant la littéralité la plus rigoureuse, la traduction « aucune fille nubile ». Mais il est incontestable que la version du traducteur a une autre couleur !

On comprendra que nous ne puissions multiplier les citations de cette nature. Nous pourrions cependant citer des exemples où l'image obscène *n'existe pas dans le texte*. Là, du moins, il faut bien admettre que le traducteur a ajouté de son fonds propre. C'est sans doute, comme l'indique le docteur Mardrus dans sa définition de la littéralité, pour « récréer en indiquant ».

*
* *

Cette critique assez vive d'un ouvrage qui a acquis quelque répu-

tation grâce, semble-t-il, à une puissante réclame, grâce peut-être aussi à l'ignorance et à la crédulité des éditeurs et du public, pourrait paraître outrée et malveillante à ceux qui connaissent peu ou ignorent la langue arabe et sont dans l'impossibilité de confronter la traduction avec le texte. Quelques citations cueillies au hasard dans la luxuriance des maladresses, des contresens et des non-sens qui abondent dans *Le Livre des mille Nuits et une Nuit* suffiront pour éclairer là-dessus les lecteurs les moins versés dans l'étude des langues orientales.

On peut se demander, d'abord, l'utilité qu'il y a à franciser certains mots arabes dont les équivalents existent en français, tels que *ouallah! turbeh; ouesselam!* etc., qui signifient respectivement : *par dieu! tombe; salut!*

D'autre part, il nous est impossible de donner ici, où la place nous est mesurée, la liste des mots arabes présentant des acceptions différentes selon les cas où ils sont employés et que le docteur Mardrus a traduits uniformément par le même terme français. Ainsi, شاهد signifie *notaire* ou *témoin*. Le traducteur se sert toujours du mot *témoin*, là même où le plus élémentaire bon sens implique l'emploi du mot notaire; il en est de même pour خاتم *sceau* ou *bague, anneau;* الآخر le *dernier* ou l'*autre*, etc., etc.

Du moins, tout cela est de la littéralité qui ne semble pas très heureuse, il est vrai, mais qui peut être considérée par le traducteur comme une nécessité du programme spécial qu'il s'était imposé. Malheureusement, les traductions à côté, les phrases incomprises, les contresens abondent. La liste que nous en avons dressée prendrait plusieurs numéros de cette *Revue*. Contentons-nous de quelques citations prises au hasard :

Traduction Mardrus	**Traduction exacte**
Il voyagea *la nuit* jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la ville de son frère. (1)	Il fit route jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la ville de son frère.
Je t'avise du salut. (2)	Je te donne un bon conseil, et salut!
Rien ne me nuisit que mes bienfaits. (3)	Pour m'être occupé de ce qui ne me regarde pas, je suis puni.

(1) P. 4, t. I, texte arabe : وسار إلى ان وصل إلى مدينة أخيه
Le verbe سار n'implique pas l'idée de voyager la nuit. On croirait, à lire la traduction du docteur Mardrus, que le souverain ne voyageait que la nuit.

(2) P. 13, t. I, texte arabe : نصحتك والسلام

(3) P. 13, t. I, texte arabe : فما ضرني إلا فضولي
Le mot فضول n'a pas d'équivalent en français. On peut le traduire à la rigueur

Il avait déjà vécu avec elle cent vingt années de son âge. (1)	Il était alors âgé de cent vingt ans.
Sache, ô Effrit, que je suis un croyant et que je ne saurais te mentir. Or, j'ai beaucoup de richesses. (2)	Sache, ô Effrit, que j'ai des dettes et aussi une grande fortune.
Et que le soleil salua le monde, ce magnifique décor du Très-Bon. (3)	Et que le soleil salua le plus beau des bons (c'est-à-dire Mahomet).
Relâche-moi, car c'est maintenant le moment de te raconter l'histoire. (4)	Délivre-moi, car c'est maintenant ou jamais le moment de me rendre service.
Dieu te punira, car il est jaloux. (5)	Dieu prend avec zèle la défense des opprimés.
Ce garçon n'a en rien diminué notre journée. (6)	Ce portefaix s'est conduit très aimablement à notre égard aujourd'hui.
Car ce spectacle vient de nous chagriner à nous démolir l'épine dorsale. (7)	Ce spectacle est de nature à faire pitié au cœur le plus endurci.

par « indiscrétions ». M. Mardrus le confond avec فُضُول, pluriel de فَضْل, bienfait. Il aurait pu éviter cette confusion bien regrettable (puisqu'elle dénature complètement le sens du texte), s'il connaissait la grammaire arabe ; il aurait vu, en effet, qu'il eût fallu, dans ce cas, mettre au féminin le verbe ضَرَّ.

(1) P. 14, texte : وكان قد عمر من العمر مائة وعشرين سنة

(2) P. 20. Texte : اعلم ايها العفريت اني عليّ دين ولي مال كثير

Le traducteur confond دَيْن (dette) avec دين (religion). Les mots « je ne saurais te mentir » ne figurent pas, et pour cause, dans le texte arabe.

(3) P. 47. Texte : وسلمت الشمس على زين الملاح

زين est employé ici pour le superlatif أزين. Le hamza est supprimé quand le mot est d'un usage courant, comme dans خير الناس pour أخير الناس

(4) P. 67. Texte : اطلقني بهذا وقت المروات

Le traducteur confond « مراوة » employé dans le langage courant pour dire : *service rendu ou à rendre,* avec : « رواية » *récit, narration.* Il aurait dû éviter ce grossier non-sens, car vraiment ce n'était pas le moment pour le malheureux Effrit, sur le point d'être rejeté à la mer, de raconter des histoires.

(5) P. 68. Texte : فانه غيور

Jaloux de qui ? Ce serait d'ailleurs pour un croyant un crime de lèse-divinité que d'accuser Dieu d'être jaloux, et l'auteur de ce conte renierait certainement cette traduction qui est un blasphème.

(6) P. 101. Texte : ما قصر اليوم معنا هذا الحمال

(7) P. 117. Texte : فقد تكدر مبيتنا هنا بشيء يقطع الصلب

J'ai patienté sur une chose plus amère que la patience elle-même. (1)	J'ai patienté pour une chose plus amère que l'aloès.
Je vis apparaître au loin des iles; c'était le salut. (2)	Jusqu'à ce que j'aperçus les iles du Salut.
Mon frère n'a d'autre désir que de se marier avec toi en cette année bénie par Allah et par son envoyé. (3)	Mon frère a l'intention de t'épouser selon la tradition religieuse établie par Dieu et par son envoyé.
N'êtes-vous donc né que pour causer mon malheur et celui de toute jeunesse ? (4)	Êtes-vous à l'abri des adversités du sort ?
Et lui désigna ses gardes et ses chambellans. (5)	Et lui fixa des appointements et des gratifications.
Mon argent précieusement je le conserve; plutôt que de le volatiliser, j'en fais des lingots fondus. (6)	Je conserve mon argent et je le défends, sachant qu'il est mon glaive et mon bouclier.

Quelquefois, il semble que la recherche constante du sens libre ou obscène soit pour quelque chose dans les erreurs du traducteur, comme dans les passages suivants, par exemple, où le sens de la phrase arabe est assez clair pour qu'on se demande si le contresens patent n'est pas voulu et recherché.

Traduction Mardrus	**Traduction exacte**
Et moi seul parmi mes frères je pouvais œuvrer avec elle. (7)	Et je délaissais mes frères, tant je m'occupais d'elle.

(1) P. 168. Texte : صبرت على شيء امرّ من الصبر

Le traducteur confond صَبر patience avec صِبر aloés.

(2) P. 175. Texte : حتى رايت جزائر السلامة

(3) P. 220. Texte : ويريد أخي ان يتزوجك بسُنّة الله ورسوله

M. Mardrus confond « سُنّة » loi traditionnelle, avec سنة année.

(4) P. 226. Texte : أأنتم صروف الحادثات أمنتم

(5) P. 264. Texte : عين له الرواتب والجرامك

(6) P. 223, t. II. Texte : اصون دراهمي واذب عنها * لعلمي انها سيفي وترسي

Le traducteur confond « ذَبّ » défendre, avec ذاب fondre.

(7) P. 31. Texte : واشتغلت بها عن اخواني

Je ne te garde précisément comme un trésor, ô toi la goutte de mon œil, que simplement pour le jour de l'attaque, c'est-à-dire pour les grands jours. (1)	Je ne réserve mes larmes que pour l'adversité.
O mon maître, mon désir est de devenir ta chose! Je te prie donc de ne pas me refuser. (2)	Je désire que tu sois du même avis que moi sur une chose que je vais te proposer.
Elle a forniqué avec une femme mûre; elle a allumé une vieille femme en l'excitant. (3)	Femme mûre, elle commit l'adultère, et vieille femme elle est entremetteuse.

Nous avons relevé ci-dessus des phrases mal comprises, soit parce que le sens général en avait échappé au traducteur, soit parce qu'il n'en avait pas saisi exactement la construction grammaticale. Ailleurs ce sont des mots tout à fait courants qui ne sont pas compris, qui parfois ne sont même pas lus correctement! Voici quelques-unes de ces perles, malheureusement assez nombreuses pour faire un collier:

Traduction Mardrus	**Traduction exacte**
Nous ne sommes que les plus pauvres des pauvres; *nous vivons de notre métier en posant des ventouses et en faisant des scarifications.* (4)	Nous ne sommes que de pauvres hères (littéralement: *pauvres de ceinture*).
Oh! que je retourne vers la demeure de mes *nuits passées.* (5)	Je passe par les campements qu'habitait *Laïla.*

(1) P. 69. Texte : ما ادخرت دمعتي إلّا لشدتي

C'est un proverbe arabe qui signifie : « Ne mettre à l'épreuve quelqu'un que pour une raison importante ou dans une circonstance grave ».

(2) P. 212. Texte : قصدي ان اقول لك شيئًا فلا تخالفني فيه

(3) P. 217. C'est la deuxième partie du vers suivant :

بعبصت طفلة ولبطت بفتاة * وزنت كهلة وقادت عجوزا

Le même contresens existe aussi dans le premier hémistiche, qui nous a paru trop libre pour que la traduction puisse en être mise sous les yeux de nos lecteurs.

(4) P. 121, t. I. Texte : ما نحن إلّا فقراء الحجام

Le traducteur confond le mot حِجَام (ceinture) avec le mot حَجَّام (poseur de ventouses). Les Arabes ayant l'habitude de garder leur argent dans leur ceinture, un pauvre est celui qui n'a rien dans sa ceinture. Un homme qui vivrait de son métier pourrait-il être le plus pauvre des pauvres ?

(5) P. 318, t. I. Texte : امر على الديار ديار ليلى

S'il est permis à un arabisant de l'envergure du docteur Mardrus d'ignorer le fa-

La lune dans son plein, *au haut de la tour,* se rencontra avec le soleil. (1)	La lune et le soleil se rencontrèrent *dans un des signes du zodiaque.*
O souveraine des *soieries!* (2)	O souveraine des *femmes de condition libre!*
C'étaient des Mages, adorateurs du terrible *Nardoun.* (3)	Les Mages adoraient *le feu, au lieu* du Roi Très-Puissant (Dieu).

Si l'on songe que les citations données ici ne sont qu'une minime partie des erreurs relevées par nous dans le tome I et dans quelques contes du tome II, on pourra juger de la valeur d'ensemble d'une pareille traduction en seize volumes!

I. CATTAN.

meux poème de Mejnoun-Leïla, d'où ce vers est extrait, il ne lui est pas permis de confondre ليلي (une nuit), avec لَيْلَى (Leïla), nom de femme.

(1) P. 23, t. II. Texte : البدر والشمس في برج قد اجتمعا

(2) P. 8, t. I. Texte : يا سيدة الحرائر

Le docteur confond حرائر, pluriel de حرّة, avec حرير *soie.* Il aurait dû s'apercevoir que sa traduction n'avait pas de sens.

(3) P. 208, t. I. Texte : وقد كانوا مجوسا يعبدون النار دون الملك الجبار

N'ayant pas compris cette phrase, pourtant limpide, le traducteur accole le mot نار *nar* (feu) avec la préposition دون *doun* (au lieu de) pour créer le « terrible Nardoun » ! ! !

LA LITTÉRATURE POPULAIRE
DES ISRAÉLITES TUNISIENS

(Voir 1904, pages 273, 371 et 495; 1905, pages 26, 121, 207, 322, 453 et 538.)

SUR LES ORIGINES DES SUPERSTITIONS TUNISIENNES

La section qui précède ayant été écrite en voyage, il ne m'a pas été loisible d'y rechercher, comme je l'aurais souhaité, les origines des superstitions que je décrivais : au risque d'ôter par là à cet ouvrage toute unité, je ne puis résister à la tentation de retourner en arrière et de présenter ici, tels quels, les résultats des investigations forcément sommaires auxquelles je me suis livré depuis mon retour. J'ai l'espoir, en effet, qu'ils engageront quelqu'un de compétent à traiter à fond un sujet dont mon ignorance, la disette de matériaux et le manque de temps ne me permettent qu'une vision confuse, mais sur lequel, à défaut d'un interprète plus autorisé, je reviendrais pourtant ailleurs, إن شاء الله.

Génies, anges, démons (1905, pages 542-549).

Egypte. — L'ancienne Egypte a peut-être été monothéiste à un moment donné[1] par ses intellectuels, qui étaient les chefs des prêtres : assurément, elle ne le fut jamais par les masses[2]. Même, elle est si riche en divinités, celles-ci ont des attributions tellement variées, forment une hiérarchie si étendue, qu'elles semblent, à première vue, ne laisser guère place, entre elles et l'homme, à des êtres intermédiaires. Le sinistre Set ou Tebh (Typhon) «qui se nourrit d'entrailles», Bès le grotesque, sont dieux comme Osiris, «le bon et le bienfaisant».

Pourtant, M. Perrot, qui n'est pas homme à avancer un fait à la légère, affirme que les amulettes placées dans les sépultures étaient destinées à défendre les morts «contre les méchants génies»[3]. M. Bénédite s'exprime d'une manière analogue, et ajoute que les maladies étaient pour les anciens Egyptiens « des troubles causés par des esprits malins dont on ne venait à bout qu'à l'aide de sortilèges »[4]. Je conclus de là que les génies, tant bons que mauvais, n'étaient pas inconnus des Egyptiens; mais comment ce peuple se les figurait-il?

1 G. Maspero : *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1875, page 27.

2 L'archevêque de Naples est monothéiste, je n'en doute pas; mais si l'on va au fond des choses, pourra-t-on en dire autant du *lazzarone*, ou même de certains pauvres desservants perdus au fond de la Campanie, des Pouilles ou de la Calabre ?

3 Georges Perrot et Charles Chipiez : *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, page 162.

4 Georges Bénédite, *Gr. Encycl.*, t. 15, p. 671 *b*, 672 *a* et 674 *b*.

Ma bibliothèque égyptienne est si pauvre, que je n'y vois rien à ce sujet.

Les sphinx représentent-ils des génies? En Egypte, d'habitude, on ne leur accorde pas d'ailes; cependant, ils en portent quelquefois[1].

A la mort de l'homme, son intelligence, qui est distincte de son âme, abandonne celle-ci, et reprenant l'enveloppe lumineuse qu'elle avait avant de s'incarner, redevient un démon *(khou)* dans le sens donné à ce mot par Hésiode[2]. Elle parcourt librement les mondes, agit sur les éléments, les coordonne, les féconde[3]. Après le jugement, elle rentre dans l'âme impie pour la torturer. Celle-ci erre de longs siècles entre ciel et terre; parfois elle pénètre dans un corps humain, le possède, l'accable de maladies, le pousse au meurtre et à la folie; finalement, elle rentre dans le néant[4].

La possession se combat par une série de moyens médico-magiques[5], qu'il serait peut-être fort intéressant de comparer avec ceux des Tunisiens.

Quant à l'âme juste, guidée par l'intelligence à travers les espaces, elle prend à volonté les formes de l'épervier d'or, du lotus, du phénix, de la grue, de l'hirondelle, de la vipère[6]. C'est parmi les âmes pures que se recrutent les *akhimou-ourdou* et les *akhimou-sekou*, chargés de manœuvrer la bari sacrée de Ra, le dieu Soleil[7]. Après de longues épreuves, dont elle triomphe toujours, l'âme juste finit par s'abîmer en la Divinité[8].

Faut-il voir des génies dans le *khou*, dans l'âme errante en attendant ses fins dernières?

Je trouve encore qu'il existe des forces malfaisantes de la nature, que les vignettes des papyrus funéraires figurent par plusieurs sortes de serpents, par la tortue et par le crocodile, des « fils de la rébellion » éternellement en lutte contre la Divinité, et dont le chef, nommé Apap, est représenté sous la forme d'un long serpent sinueux[9].

Ces fils de la rébellion sont-ils les mauvais génies?

Toutes questions auxquelles ma nullité en égyptologie ne me permet pas de répondre. En tout cas, les génies de l'Egypte, quels qu'ils fussent, n'avaient apparemment point grand rapport avec ceux qui se plaisent à tourmenter les Tunisiens.

1 Perrot et Chipiez, *loc. cit.*, t. III, p. 129, et fig. 74, p. 130.
2 Maspero, *loc. cit.*, p. 41.
3 *Ibid.*, p. 39.
4 *Ibid.*, p. 41.
5 *Ibid.*, p. 41, note 3.
6 *Ibid.*, p. 42.
7 *Ibid.*, p. 32.
8 *Ibid.*, p. 42.
9 *Ibid.*, p. 30 et p. 42, note 2.

Chaldée, Assyrie. — Chez les Sumériens, habitants primitifs de la Chaldée, probablement d'origine touranienne, nous voyons se développer d'une façon grandiose le concept cosmogonique et religieux qui élève les forces naturelles au rang d'êtres conscients, supérieurs à l'homme, pouvant à leur gré lui nuire ou lui être utiles. Les dieux ont au-dessous d'eux des légions de génies, bons ou mauvais, qui, tout en se combattant mutuellement, président aux mouvements des astres, aux phénomènes atmosphériques, à la croissance des végétaux, à la vie et à la mort des êtres animés. Certains d'entre eux persécutent l'homme : « De maison en maison ils pénètrent ; dans les portes comme des serpents ils se glissent. Ils empêchent l'épouse d'être fécondée par l'époux ; ils ravissent l'enfant sur les genoux de l'homme ; ils font fuir la femme libre de la demeure où elle a enfanté ; ils font fuir le fils de la maison du père.»

C'est à ces démons, « ni mâles ni femelles, n'ayant pas d'épouses et ne produisant pas d'enfants », rangés hiérarchiquement par classes de sept (le nombre planétaire), que l'humanité et les animaux mêmes ont à s'en prendre des maux qui les accablent. Quittant les lieux déserts et « les entrailles de la terre », où ils séjournent d'habitude, les génies malfaisants se glissent dans les corps et y introduisent la maladie. Toutefois, chacun d'eux a sa spécialité : ainsi, la fièvre est engendrée par l'*idpa,* la peste par le *namtar ;* l'*outouk* s'en prend au front, le *télal* à la main, le *gigim* aux viscères, l'*alal* à la poitrine. On trouve encore dans cette horde abominable le fantôme, le spectre, l'incube, le succube, le vampire [1].

Les Chaldéo-Assyriens, issus de la fusion des Sumériens avec des conquérants sans doute sémitiques [2], peut-être pourtant kouschites [3], gardèrent ces croyances ; et c'est par les tablettes de terre cuite de la bibliothèque du palais d'Assur-ban-abal, à Ninive (— VIIe s. [4]), que nous les connaissons.

Ces singuliers et précieux manuscrits nous fournissent, entre autres, une légende en sumérien, avec traduction assyrienne, racontant les méfaits des sept esprits du mal [5] ; dans une seconde, le dieu Zu entreprend de « gouverner la semence des anges » [6].

Les bons et les mauvais génies sont fréquemment représentés sur les monuments de Babylone et de Ninive.

1 Fr. Lenormant : *La magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes,* 1874. — Maspero, *loc. cit.,* p. 142 et suiv. — Joachim Menant : *La bibliothèque du palais de Ninive,* 1880, p. 108.

2 J. Oppert, *Gr. Encycl.,* t. 4, p. 338 *b.*

3 Maspero, *loc. cit.,* p. 148.

4 Pour abréger, je marque du signe — les dates antérieures à notre ère et j'écris les autres sans indication.

5 Menant, *loc. cit.,* p. 137.

6 *Ibid.,* p. 138.

Les premiers ont constamment deux paires d'ailes. Leur figure se rattache toujours à l'un de ces quatre types généraux : anthropomorphisme complet; fusion de l'homme avec le lion, avec l'aigle ou avec le taureau[1].

Les génies anthropomorphes, que Delitzsch qualifie d'anges, sont souvent représentés cueillant ou présentant le fruit de l'arbre sacré ou arbre de vie, fruit qui a une curieuse ressemblance avec la pomme de pin des stèles carthaginoises[2]. Parfois un d'entre eux, sorte d'ange gardien, suit le roi à la guerre ou à la chasse aux fauves, élevant près de sa tête le fruit sacré[3].

Dans la seconde catégorie, nous voyons tantôt le corps du lion avec une tête humaine (sphinx ailé)[4], tantôt ce même corps surmonté d'un buste humain[5].

Les génies de la troisième sorte ont un corps humain avec des pieds d'aigle[6] ou une tête d'aigle[7]. Toutefois, d'après Perrot, cette dernière forme serait, non celle d'un génie, mais celle d'un dieu appelé *Nisroch*[8].

Enfin, le dernier type montre toujours une tête humaine sur un corps de taureau[9]. Tout le monde l'a vu au Louvre. Ce serait là, d'après Delitzsch, le *chérubin* de la Bible; Alfred Jeremias croit, il est vrai, que ce nom, comme celui de *séraphin,* s'applique d'une façon générale « à tous les anges qui mettent le monde céleste en communication avec le monde terrestre »[10], mais une telle confusion paraît bien invraisemblable.

1 ALFRED JEREMIAS : *Das Alte Testament im Lichte des alten Orients,* 1904, p. 349. — Le prophète s'inspire manifestement des monuments assyriens lorsqu'il peint les quatre animaux qui trainent le char de Dieu, chacun avec une face humaine, une face de lion, une face de bœuf et une face d'aigle *(Ezéchiel,* I, 5 et suiv.). Les quatre animaux de l'Apocalypse (IV, 6-8), passés plus tard dans la symbolique chrétienne, viennent de la même source.

2 FRIEDRICH DELITZCH : *Babel und Bibel,* erster Vortrag, 4. Ausgabe, 1903, fig. 43, p. 42. — PERROT et CHIPIEZ, *loc. cit.,* t. II, fig. 4, p. 43; fig. 226, p. 503. — JEREMIAS, *loc. cit.,* fig. 34, p. 97.

3 JEREMIAS, *loc. cit.,* fig. 48, p. 339.

4 PERR. et CHIP., t. II, fig. 85, p. 225. — JEREM., fig. 129, p. 351 (deux sphinx portant une base de colonne).

5 PERR. et CHIP., t. II, fig. 114, p. 281; fig. 278, p. 581. — JEREM., fig. 127, p. 350.

6 JEREM., fig. 125, p. 349.

7 PERR. et CHIP., t. II, fig. 8, p. 64. — JEREM., fig. 33, p. 96; fig. 128, p. 351.

8 Ce dieu (Μεσεράχ des Septante) est mentionné deux fois dans la Bible : au IIe livre des Rois (XIX, 37), nous voyons Sennachérib prosterné dans le temple de Nisroch, « son dieu »; et Isaïe (XXXVII, 38) reproduit textuellement le verset en question. D'après Raschi, l'idole de Nisroch, à Ninive, était faite d'une planche de l'arche de Noé ! (WINER : *Biblisches Realwœrterbuch,* 3e éd., 1848, t. II, p. 160).

9 PERR. et CHIP., t. II, fig. 83 et 84, p. 224; planche IX, p. 544. — JEREM., fig. 126, p. 349. — DELITZSCH, *loc. cit.,* fig. 42, p. 42, et *Assyrisches Handwœrterbuch,* 1896, p. 352 *a.*

10 JEREM., p. 338.

Les Chaldéo-Assyriens donnent toujours aux mauvais génies ou démons une figure effrayante. Une statuette de bronze, au Louvre, représente « un démon au corps de chien, aux pieds d'aigle, aux bras armés de griffes de lion, à la tête de squelette et aux cornes de chèvre : quatre grandes ailes éployées ombragent son dos ». Ce personnage digne de Callot est le démon du vent du sud-ouest[1].

Un autre génie malfaisant, sur une plaque de bronze, où il semble guetter, diffère du précédent par son corps de léopard portant une effroyable tête de fauve imaginaire, sa queue en trompette, et le serpent qu'il a en guise de pénis, comme dans quelques sculptures d'églises du moyen âge[2].

D'autres enfin, aussi à mufle de bête féroce et à serres de vautour, sont dépourvus d'ailes et portent un vêtement; on les voit ferrailler ensemble, un poignard dans chaque main[3].

Les figurines de terre cuite représentant les bons génies paraissent avoir été peintes en bleu d'azur, couleur du ciel; celles de démons, en noir, couleur de la nuit et des ténèbres de la « demeure souterraine »[4].

Contre les mauvais esprits, les Chaldéo-Assyriens employaient les talismans et les formules. Les premiers consistaient en « bandes d'étoffe attachées aux meubles et aux vêtements, amulettes de bois, de pierre ou de terre cuite, statuettes de monstres ou de génies ». Une inscription sumérienne gravée sur la figurine du vent du sud-ouest nous apprend que, placée à la porte ou à la fenêtre d'une maison, elle éloignait les esprits du mal. Les dieux mêmes étaient sans pouvoir contre les talismans[5].

La bibliothèque d'Assur-ban-abal nous a conservé des fragments d'un grand traité de magie rédigé sous Sargon l'Ancien (—XXXVIIIe s.) et divisé en trois livres. Le premier contenait les formules contre les démons, le second, les incantations contre les maladies, le troi-

1 MASPERO, *loc. cit.*, p. 157. — PERR. et CHIP., t. II, fig. 222, p. 496.

2 PERR. et CHIP., t. II, fig. 161 et 162, p. 363 et 364. — Toutefois, cet emploi du serpent et, semble-t-il, la queue de scorpion, se retrouvent au Louvre, chez un bon? génie à serres d'aigle du palais d'Assur-nasir-abal, — Xe ou — IXe s. (*Gr. Encycl.*, t. 4, fig. 2 de la p. 337).

3 PERR. et CHIP., t. II, fig. 6 et 7, p. 62 et 63. — JEREM., fig. 119, p. 342; fig. 127, p. 350. — DELITZSCH, *Babel*, fig. 44 et 45, p. 43.

4 PERR. et CHIP., t. II, p. 659. — Chez les Grecs, le démon Eurynomos, qui se repaît de cadavres, est noir et grince des dents. Sur un tombeau étrusque, les démons malfaisants sont peints en noir, les bienfaisants en blanc (M. PROU, *Gr. Encycl.*, t. 14, p. 87 *a*). Pour les Européens, le diable est noir, cornu, armé de griffes et pourvu d'une queue; il avait des pieds de fauve ou d'oiseau de proie, parfois un mufle de bête, et grinçait des dents ou tirait la langue sur nos églises romanes et gothiques (DE CAUMONT : *Abécédaire ou rudiment d'archéologie (Architecture religieuse)*, 3e édition, 1854, fig. des p. 167, 331 et 332).

5 MASPERO, p. 157.

sième, les hymnes pour évoquer les dieux[1]. Un nom mystérieux, révélé par ceux-ci, mettait les démons en fuite[2].

Iran. — Chez les Mèdes et les Perses, le système religieux que Perrot appelle *polydémonisme* s'accentue encore.

Les bons génies sont créés dès le principe par Aouramazdâ (Ormuzd) pour l'aider dans l'administration du monde. Six *amesha-çpentas* ont au-dessous d'eux des légions de *yazatas,* chargés de veiller à la bonne marche de l'univers : génies du soleil (Mithra), du vent, de l'air, de l'eau, du feu, des astres. A côté d'eux sont les *fravarshis,* véritables anges gardiens, dont un veille sur chaque homme, sur chaque yazata, sur Aouramazdâ lui-même.

Mais à l'instant de la création, le génie du mal, Angrômaïnyous (Ahriman), surgit sans l'aveu d'Ormuzd; pour combattre les amesha-çpentas, il crée six mauvais génies aussi puissants qu'eux; aux yazatas, il oppose les *daêvas* ou démons. Parmi les hommes, il introduit, pour les faire décheoir, des créatures mâles *(yâtous)* et femelles *(païrikas,* péris) qui s'allient à eux. Zarathoustra (Zoroastre), qui a passé son enfance et sa jeunesse à lutter contre les démons, brise les corps des péris et des yatous et leur défend de se manifester autrement que sous forme d'animaux; mais leur funeste influence ne disparaîtra qu'avec le monde[3].

Chanaan. — Les Chananéens croyaient à des êtres malfaisants, appelés *schédim*[4] (démons) et *seïrim* (boucs, satyres), qui peuplaient les déserts et les campagnes et qu'on se conciliait par des sacrifices[5].

Judée. — Les anciens Hébreux ont-ils connu les génies ? Munk est d'avis que les anges faisaient à la vérité partie de leurs croyances populaires, mais non de la doctrine mosaïque; pour lui, les *messagers,* les *chérubins,* les *séraphins* de la Bible ne sont que des symboles[6]. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette façon de voir.

Quoiqu'il en soit, pendant la captivité de Babylone (— VIe s.), la théorie des anges bons et mauvais prend corps; on précise leurs noms, leurs fonctions; Satan paraît[7].

1 MENANT : *Bibl. de Ninive,* p. 101. — MASPERO, p. 156. — J. OPPERT, *Gr. Encycl.,* t. 10, p. 237 *b.*

2 MASPERO, p. 144.

3 *Ibid.,* p. 464, 466 et 467.

4 Le pluriel שדים est employé dans la Bible *(Deutéronome,* XXXII, 17; *Psaumes,* CVI, 37); les Septante le traduisent par δαιμόνια, la Vulgate par *dæmonia;* Gesenius le fait venir de la racine שוד, *dominari (Lexicon manuale,* éd. HOFFMANN, p. 900 *b).*

5 S. MUNK : *Palestine,* 1845, p. 93 *a.*

6 *Ibid.,* p. 144 et 145.

7 *Ibid.,* p. 144 *b.* — D'après Maurice Vernes, le *Livre de Job,* où nous voyons Satan *(Adversaire)* comme ange accusateur (I, 6-12; II, 1-7), non seulement n'est pas antérieur à l'exil, mais ne remonte pas au delà du IIIe siècle av. J.-C.; *Zacharie,* qui nous

Au temps des Macchabées (fin du IIe siècle av. J.-C.), la secte des Saducéens est seule à ne point admettre qu'il existe entre Dieu et l'homme des anges, protecteurs de celui-ci, et des démons qui le persécutent [1].

« La croyance aux démons ou esprits malfaisants, errant dans les lieux déserts et près des tombeaux, prit un grand développement chez les Juifs vers l'époque des origines du christianisme.» Ces mauvais génies se logeaient dans le corps humain, qu'ils accablaient de maladies ou d'infirmités; on les en chassait par l'exorcisme [2].

Pour Josèphe, les démons ne seraient autres que les âmes des méchants, qui reviennent sur terre et y tourmentent l'homme [3]. C'est à peu près la doctrine égyptienne.

Angélologie et démonologie reçoivent encore des additions dans la Cabale, où est présenté tout un monde d'esprits bons ou mauvais. «Les astres, les différents règnes de la nature, les éléments, les hommes, leurs vertus, leurs passions, enfin tout ce qu'il y a dans la nature de matériel et d'intellectuel, se trouve sous l'influence d'anges ou de génies. Le monde inférieur lui-même est rempli de génies matériels des deux sexes, qui tiennent le milieu entre l'homme et l'ange, et qui s'appellent *schédim* ou *keliphoth* [4].» Comme les intelligences des Egyptiens, les anges sont revêtus d'une enveloppe lumineuse [5].

Phénicie, Carthage.— Les dieux phénico-puniques sont encore mal connus, à plus forte raison ne sait-on pas grand'chose des puissances subalternes vraisemblablement admises par les croyances de Sidon et de Carthage comme par celles des autres peuples de l'Orient.

Un sphinx ailé figure sur une dalle d'albâtre trouvée à Arad (Louvre), sur un cylindre phénicien d'inspiration perse. Deux de ces sphinx adossés couronnent une stète cypriote (New-York). Ils se montrent encore sur un vase de style grec trouvé dans une tombe de Douïmès, à Carthage (— VIIe à — Ve s.) [6].

Une amulette de terre émaillée découverte en Sardaigne représente un lion ailé [7].

montre Satan en lutte avec l'ange de l'Eternel (III, 1 et suiv.), est de la fin du VIe *(Gr. Encycl.,* t. 21, p. 167 *a;* t. 31, p. 1298 *b).*

1 MUNK, p. 513.

2 M. VERNES, *Gr. Encycl.,* t. 14, p. 87 *b.*

3 *Guerre des Juifs,* livre VII, ch. VI, 3.

4 MUNK, p. 522 *a.*

5 *Ibid.,* p. 524 *a.*

6 PERR. et CHIP., t. III, fig. 73, p. 129; fig. 151, p. 213. — RENÉ DUSSAUD, *Gr. Encycl.,* t. 26, fig. 2, p. 618. — GESENIUS : *Scripturæ linguæque phœniciæ monumenta,* 1837, LXVII *bis,* p. 221, et planche 28. — R. P. DELATTRE : *Carthage. La nécropole punique de Douïmès. Fouilles de 1893-1894.* (Extrait du *Cosmos.*) 1897. Fig. 48, p. 26.

7 PERR. et CHIP., t. III, fig. 280, p. 408.

On voit le taureau ailé assyrien à tête humaine *(keroub)* sur une monnaie cilicienne [1].

Une des pièces les plus intéressantes du riche musée Lavigerie, à Carthage, est un tonnelet de terre cuite peinte trouvé dans une tombe de Douïmès, et qui paraît représenter un génie. « Le corps aux membres courts et fortement musclés est celui d'un lion. Il est couvert d'écailles et muni d'une paire d'ailes. La tête est à face humaine. » La coiffure, sorte de tiare, rappelle un peu par sa forme la *couronne blanche* égyptienne. Le cou et la poitrine sont ornés de trois colliers : le supérieur supporte le symbole du croissant et du disque, dont je parlerai plus loin, le second le croissant seul et l'inférieur un pectoral [2].

Des stèles puniques montrent le buste d'une femme ailée, que Babelon appelle *l'ange d'Astarté* ou *l'ange de Tanit,* mais dans laquelle Perrot voit Tanit elle-même ; elle se présente de face et tient des deux mains sur sa poitrine le disque et le croissant [3].

Une monnaie de Mallos de Cilicie porte un génie ailé, un genou en terre ; sur deux autres médailles de même provenance, le même génie, dans la même posture, tient des deux mains un disque sur sa poitrine. Une monnaie de Malte à légende grecque, mais de caractère tout oriental, montre un génie à quatre ailes, mettant aussi un genou en terre et coiffé d'une mitre bifide [4]. D'après Perrot, ce serait toujours Tanit. Il est vrai que plusieurs auteurs anciens nomment cette déesse *le Génie de Carthage* [5], mais je ne crois pas qu'ils l'entendent en ce sens.

Une amulette de verre trouvée dans une tombe de la nécropole dite *nécropole voisine de Sainte-Monique* et *nécropole des rabs* (— IVe à — IIe s.), représente « un personnage de face, à grandes ailes, tenant de ses deux mains un objet sur sa poitrine » [6].

Sur chaque fronton d'un sarcophage en marbre blanc de la même nécropole, est peint un buste ailé. « C'est un génie qui regarde vers la droite ; la disposition de ses bras indique qu'il tient en mains un objet, sans doute le disque ou le croissant, peut-être l'un et l'autre. Le

1 PERR. et CHIP., t. III, fig. 313, p. 439.

2 R. P. DELATTRE : *La Nécropole punique de Douïmès (à Carthage), fouilles de 1895 et 1896* (extrait des *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France,* t. LVI), 1897, p. 55, et fig. 32, p. 56.

3 ERNEST BABELON : *Carthage,* 1896, p. 70 et fig. de la page 161. — PERR. et CHIP., t. III, p. 253 et fig. 192, même page ; p. 417.

4 PERR. et CHIP., t. III, cul-de-lampe de la page 322 ; fig. 288 et 289, p. 418 ; p. 292, note 1, et fig. 218, même page ; p. 417.

5 A. PAVY : *Histoire de la Tunisie,* 1894, p. 22.

6 A. L. DELATTRE : *La Nécropole des rabs, prêtres et prêtresses de Carthage. Deuxième année des fouilles.* S. d. (1905). P. 14 *b.*

ton général du buste est le rouge brun. Les ailes du génie, grandes et allongées, sont bleues et remplissent tout le champ du fronton [1].»

Cette nécropole a fourni encore une charmante statuette en terre cuite peinte, du IIIe siècle environ avant notre ère, celle d'un génie enfant étendu sur une draperie bleue, dans une barquette plate et rectangulaire. « Le corps est coloré en rouge pâle; la chevelure en rouge plus foncé et plus sombre, presque brun; les ailes sont blanches [2].» Il se pourrait qu'au lieu d'un génie, nous eussions là le dieu enfant Iolaos-Tammouz [3].

Un peigne d'ivoire, trouvé dans une sépulture punique du VIIIe ou du VIIe siècle, présente « une palmette phénicienne, accostée de deux génies à forme humaine, avec de grandes ailes recourbées » [4].

Des monnaies puniques de Sicile (—410 à —310) représentent un protome de cheval sur la tête duquel une victoire ailée pose une couronne [5]. Dans cette *Niké* empruntée à l'art grec, mais que celui-ci tenait peut-être de l'Orient, auquel la Grèce a dû presque tous les éléments de son panthéon, les Carthaginois voyaient sans doute un de leurs génies. Une monnaie de *Cossura* (Pantellaria) porte aussi un personnage ailé d'inspiration grecque [6].

On trouve enfin parmi les amulettes des tombeaux de Douïmès des masques cornus « offrant l'expression que l'on donne d'ordinaire au diable » [7]. Ce sont peut-être des démons (voir page 28, la statuette d'un démon sumérien employé à chasser les mauvais esprits); mais il est également possible que ce soient des représentations de l'Hercule phénicien (Melqart ?) tel que nous le connaissons par le colosse d'Amathonte [8].

Ces constatations, en somme, ne nous renseignent guère sur la mythologie punique; ce n'est qu'à force d'études et de rapprochements qu'on en pourra tirer des conclusions.

1 R. P. Delattre : *Sarcophage en marbre blanc, orné de peintures, trouvé à Carthage* (extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1901), p. 3.

2 R. P. Delattre : *Carthage. Nécropole punique voisine de Sainte-Monique. Deuxième trimestre des fouilles, avril-juin 1898.* (Extrait du *Cosmos.*) S. d. (1901). P. 15 *a* et fig. 28, p. 13. — Le même : *Lettre communiquée par M. Héron de Villefosse* (extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1898), p. 3 (554), et planche, fig. 2.

3 Babelon : *Carthage*, p. 66.

4 *Régence de Tunis. Direction des Antiquités et des Beaux-Arts. Compte rendu de la marche du Service en 1901.* Tunis, 1902. P. 10.

5 Perr. et Chip., t. III, fig. 253, p. 365. — Babelon, *loc. cit.*, p. 23, fig. 1.

6 *Corpus inscriptionum semiticarum*, t. I, fig. de la p. 181.

7 R. P. Delattre : *La Nécropole punique de Douïmès, 1893-1894.*, p. 26 *a*. — Le même : *Carthage. Quelques tombeaux de la nécropole punique de Douïmès (1892-1894).* (Extrait des *Missions catholiques.*) 1897. P. 19. — Etc.

8 *Gazette archéologique*, 1879, pl. XXI. — Perr. et Chip., t. III, fig. 386, p. 567, et p. 578. — Babelon, *Carthage*, p. 66.

Les antiquités juives de Carthage fournissent encore quelques indications, malheureusement aussi vagues que celles de l'énumération que je viens de faire.

Le chaton d'une bague du IIIe siècle avant notre ère, découverte par le R. P. Delattre et présentée tout récemment par M. Philippe Berger à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, porte un ange aux ailes éployées avec le nom de Joab en caractères hébraïques [1].

A Gamart, qui était, ainsi que l'a péremptoirement démontré le R. P. Delattre, la nécropole juive de Carthage, une sépulture montre deux génies ailés tenant un médaillon circulaire « qui devait contenir un buste en relief, sans doute le portrait du chef de la famille dont les membres reposèrent dans cet hypogée ». Dans une autre, d'époque romaine, des génies ailés tiennent des guirlandes ou des draperies. « La nécropole juive de Rome décrite en 1862 par le P. Garucci renfermait, comme les tombeaux de Gamart, des décorations où figurent des génies, des animaux, des hommes et des femmes, tout un symbolisme plastique que l'on croyait banni des usages mosaïques [2]. »

Califat de Bagdad.— Les *Mille et une nuits*, où se reflète si fidèlement l'Arabe du moyen âge, sont tout infestées de génies. Ils changent à leur gré de forme et de taille, sont de puissance inégale. Quelques-uns font le bien : on les appelle génies « musulmans » ; mais la plupart sont plutôt disposés à nuire à l'homme ; ils le transportent au loin pendant son sommeil, le frappent de maladies, etc. Tel ou tel talisman a sur chacun d'eux un pouvoir absolu ; le nom divin les épouvante et le sceau de Salomon les maîtrise.

Les Arabes tunisiens donnaient au XIe siècle à des réservoirs de Bordj-Djedid, à Carthage, le nom de *Mouadjel es-cheiatin*, « les citernes des démons » [3].

Ce résumé montre que la croyance aux bons et aux mauvais génies, aux mauvais surtout, est au moins aussi ancienne que l'histoire. A cela, rien de surprenant ; plus sa condition était infime et son ignorance profonde, plus l'humanité devait être portée à voir dans les phénomènes naturels des ennemis conscients et formidables. Le chien hurle ou aboie à la lune. Il n'est pas plus extraordinaire que ces préjugés confus soient devenus avec le temps toute une doctrine universellement répandue. L'erreur est l'herbe mauvaise : pour lui donner naissance, il suffit d'une graine imperceptible apportée par

1 *La Dépêche Tunisienne* du 22 décembre 1905. — Je n'ai pas besoin de faire ressortir tout l'intérêt de cette trouvaille au point de vue de l'histoire de la Communauté juive de Tunisie.

2 R. P. Delattre : *Gamart, ou la nécropole juive de Carthage* (extrait des *Missions catholiques*), 1895, p. 32, 33 et 50.

3 El-Bekri : *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane. *Journ. As.*, 1858, t. II, p. 522.

le vent; et si le terrain s'y prête, comme la plante grandit, comme elle s'étend, comme elle se multiplie, et que d'efforts pour la détruire!

L'attribution des maladies à des êtres surnaturels doit même dater des premiers âges de l'humanité, puisque nous la trouvons de toute antiquité chez les races les plus diverses, Chamites, Sémites, Touraniens, Aryas. Aussi Broca a-t-il supposé, pour expliquer l'usage préhistorique de la trépanation, que l'homme de la pierre polie se proposait « de guérir ainsi certaines maladies de la tête en ouvrant une issue aux mauvais esprits »[1] : hypohèse ingénieuse, mais au moins discutable.

En ce qui concerne les jnoun des indigènes tunisiens (les Arabes y croient encore plus fermement que les Juifs, dont j'ai à m'occuper spécialement ici, c'est pourquoi j'emploie ce terme général), s'ils diffèrent des esprits malfaisants des *Mille et une nuits* par leurs pattes d'oie, sans doute aussi par une moindre aptitude à changer de figure, puisqu'on fait de ce don la caractéristique de la ʿoubeyta, ils s'en rapprochent singulièrement par leur aspect effrayant, par le pouvoir de modifier à volonté leur stature, par l'habitude de vivre dans les puits, les caveaux et les coins sombres, par leurs façons de molester l'homme, par une certaine propension à se laisser fléchir et parfois duper.

Ils paraissent, j'avais omis de le dire, avoir une véritable prédilection pour la forme nègre (encore la couleur noire)[2] : quand un Juif s'enrichit sans que la source de sa fortune soit connue, on suppose « qu'une négresse est montée du puits avec un couffin rempli d'or et de bijoux »; d'autres fois, c'est un nègre colossal qui fend le mur, comme dans les contes arabes.

Mon ami M. R. Arditti m'informe que les Juifs d'Orient connaissent des génies absolument identiques à ceux de Tunis, ayant même ces pattes d'oie qui font songer aux serres des démons chaldéens; on les appelle *schédim*, comme en Chanaan et dans la Cabale[3]. Une origine locale de nos jnoun se trouve donc exclue.

Je serais, en somme, porté à croire que les génies tunisiens et ceux de Bagdad ont même source que ceux du *Zohar*, que tous viennent de Sumer, de la Chaldée et de la Perse, en passant, pour les Juifs, par les traditions rabbiniques puisées à Babylone; traditions auxquelles l'Arabie de l'Hégire et Mohammed lui-même ont tant emprunté, et sur lesquelles, à leur tour, les croyances musulmanes ont pu réagir au moyen âge.

Moins embarrassants sont les anges embrigadés pour surveiller

1 J. de Baye : *L'Archéologie préhistorique*, 1888, p. 186.

2 Voir page 28.

3 Voir pages 29 et 30.

tous les *services* de la nature : on ne peut voir en eux que les esprits qui, dans la Cabale, sont aux ordres de *Metatron*, c'est-à-dire, en dernière analyse, les yazatas de l'Avesta.

A côté des génies, les Juifs tunisiens connaissent aussi Satan (شيطان), qui n'a rien de commun avec les premiers, et « qui chuchote (يوسوس) de mauvais conseils ». On qualifie de *chitân* ou de *'afrît* un enfant turbulent et malicieux, comme nous disons : « C'est un démon », ou « C'est un diable ». Mais on ne paraît pas se faire du démon une idée aussi nette que des jnoun. Je ne parle pas, bien entendu, des rabbins, qui prennent leur opinion sur ce point, comme sur les autres, dans le Talmud et le Zohar.

Devineresses, pythies, sorciers, interprétation des songes (1905, pages 542, 544, 545 et 549).

L'homme est, de sa nature, si désireux de connaître les choses cachées, l'avenir surtout, et en même temps si facile à leurrer, que le devin trouve toujours à vivre; aussi a-t-il dû faire son apparition de bonne heure. Nous le voyons aujourd'hui, ainsi que le sorcier, avec lequel il se confond le plus souvent, chez tous les peuples sauvages; d'où l'on peut inférer que tous deux existaient également dans les tribus de la période néolithique.

« Personne en Egypte, dit Hérodote (— ve s.), n'exerce la divination : elle n'est attribuée qu'à certains dieux [1]. » Toutefois, le bœuf Apis était escorté d'une troupe d'enfants qui chantaient des cantiques en son honneur, et qui, subitement pris de délire prophétique, se mettaient à prédire l'avenir [2].

EUSÈBE VASSEL.

(A suivre.)

1 Livre II, chap. LXXXIII. Trad. LARCHER.

2 ...*grexque puerorum comitatur, carmen honori ejus canentium... Hi greges repente lymphati futura præcinunt.* — PLINE (23-79) : *Histoire naturelle*, livre VIII, ch. LXXI (XLVI).

L'ARCHÉOLOGIE EN TUNISIE

INTRODUCTION A LA 4e CHRONIQUE D'ARCHÉOLOGIE

Le Congrès des Sociétés Savantes a été tenu, cette année, à Alger; je n'ai pas eu la satisfaction d'y assister. Son principal intérêt a été, paraît-il, de permettre aux savants africains, si éloignés les uns des autres, de se rencontrer.

Un autre événement, intéressant l'archéologie africaine, est la démission que M. Gauckler a donnée de ses fonctions de Directeur du Service des Antiquités Tunisiennes. Son départ précipité a laissé ces fonctions vacantes pendant plusieurs mois. C'est une excellente occasion d'émettre, sans paraître vouloir critiquer un fonctionnaire, un jugement qui, en toute autre circonstance, eût pu être soupçonné de puiser son inspiration dans quelque motif de rivalité, et d'indiquer, sans paraitre faire la leçon à qui que ce soit, en quel sens, pour être profitable au pays, devrait s'exercer l'action de ce Service.

Des relations fréquentes et, jusque dans ces dernières années, cordiales avec les directeurs des Antiquités que j'ai vus, depuis dix-huit ans, se succéder en Tunisie, de nombreux échanges de vues avec eux, les informations que me valent mes fonctions de chroniqueur et de président des deux Sociétés tunisiennes où l'on s'occupe d'archéologie, m'autorisent à parler pour le bien de « nos » antiquités. Ils m'en font même un devoir.

Le Directeur du Service des Antiquités, fonctionnaire tunisien, devrait être avant tout le Conservateur de nos ruines. Si, en effet, celles-ci sont conservées et suffisamment protégées, on pourra toujours les étudier un jour. Si, au contraire, pour étudier ou découvrir un monument, on néglige de garder les autres, ceux-ci seront détériorés ou détruits. Le mal sera irréparable. On ne pourra plus les étudier dans la suite. Avant donc de fouiller, de déblayer des édifices qui, cachés sous le sol, peuvent attendre, il est nécessaire que tous ceux qui sont exposés aux déprédations soient consolidés et protégés. En observant ce principe, en laissant de côté quelques fouilles qui, tentantes peut-être, n'avaient rien d'urgent, on eût évité la chute d'une partie de l'arc de Sbeïtla, l'émiettement de l'amphithéâtre d'El-Djem, etc.

Aucune fouille ne devrait être entreprise ou autorisée sans que le Service des Antiquités ait la certitude que le monument, une fois découvert, sera efficacement protégé. Mieux vaudrait le laisser sous terre que de l'exposer au sort qu'ont subi les thermes d'El-Djem, la basilique de Bir-bou-Rekba, les palais de Carthage, et tant d'autres.

Des personnes éminentes et cultivées de la Colonie ont soutenu qu'il était inopportun d'avoir un Service des Antiquités dans un pays où

tant de travaux urgents, et d'un caractère plus pratique, ne peuvent être exécutés, faute de fonds. Il serait facile de réduire à néant cet argument en n'employant toutes les sommes que la Tunisie met à sa disposition qu'à l'aménagement de monuments capables d'être visités par les touristes. C'est en agissant de cette manière que la Société Archéologique de Sousse a toujours pu obtenir d'une municipalité éclairée les fonds nécessaires au dégagement des catacombes d'Hadrumète.

Carthage, dont le grand nom devrait faire respecter les moindres débris, est toujours — comme aux temps de l'islamisme(1) — une vaste carrière où l'on vient prendre de la pierre à bâtir, et une ville à sac, aux monuments de laquelle on enlève mosaïques et bijoux pour enrichir les musées.

Les grands souvenirs qui s'attachent à la fameuse capitale de l'Afrique ancienne exigeraient une énergique mesure d'exception. L'augmentation rapide de la valeur des terrains demande, pendant que la chose est encore possible, que l'on mette hors de l'atteinte des spéculateurs, à défaut de la ville entière, un de ses quartiers, que l'on déblayerait ensuite à loisir.

Et ce n'est pas un vain sentimentalisme archéologique qui inspire ce projet, c'est l'intérêt matériel du pays. Seul il permettra une « exploitation lucrative » de nos antiquités. J'ose prononcer ces mots, car je ne vois pas qu'il soit nécessaire, pour faire de la science, de la rendre aussi couteüse que possible, ni de dédaigner les moyens capables de lui rendre l'opinion publique favorable. Les touristes ordinaires, ceux qui n'ont ni l'imagination ni l'érudition suffisantes pour s'émouvoir au seul souvenir des luttes grandioses soutenues par Carthage — et ce sont les plus nombreux de ceux qui nous rendent visite — éprouvent une réelle désillusion en voyant, au lieu d'un immense entassement d'édifices grandioses, un marais boueux et des champs parsemés de murs sans caractère. Ils se croient victimes de quelque tapageuse réclame et pensent souvent qu'il doit en être de même de tout le pays. Ils brûlent souvent El-Djem, toujours Dougga, et se hâtent de prendre le train qui les conduira en Algérie, à Timgad.

Tous ceux qui connaissent Carthage savent qu'il serait facile d'y faire quelque chose de charmant. Entre la basilique de Damous-Karita, le théâtre et les thermes d'Antonin s'étagent, sur les flancs de la colline, des monuments encore grandioses, malgré leur état de délabrement, de riches palais où l'on a trouvé de ravissantes mosaïques. Certes, tout cela est assez détérioré, mais le peu de réparations qu'on y a fait pendant quelque temps a suffi pour montrer aux Tu-

(1) L'an dernier tout un quartier de l'antique cité a été exploité *méthodiquement* par les chercheurs de pierres qui suivaient les fondations des antiques maisons à l'aide de galeries souterraines.

nisois le parti qu'un archéologue quelque peu artiste pourrait en tirer.

En dehors de cette surface, qu'il faudrait acquérir de suite, d'autres monuments devraient aussi être mis à l'abri de la destruction : hippodrome, ports, citernes de La Malga, qu'on pourrait encadrer plus tard dans de jolis squares,(1) etc.

Qu'on ne se borne pas, en définitive, à réserver ce qu'un directeur des Antiquités pourra déblayer dans la durée de ses fonctions, mais que l'on se ménage, pendant qu'il en est temps encore, un vaste champ d'exploration qu'on mettra, s'il le faut, plus d'un siècle à réaliser.

Mais qu'on veille également, lorsque des fouilles méthodiques seront entreprises, à ne pas doubler le travail à exécuter et à ne pas déparer les abords du monument en déposant auprès de lui les déblais qu'il faudra reprendre ensuite pour les porter plus loin,(2) comme le désir d'avoir un résultat immédiat a forcé à le faire au théâtre. Qu'on entoure sérieusement la partie déblayée,(3) qu'on exige des droits d'entrée afin de pouvoir payer un bon gardien, et qu'on ne laisse pénétrer dans l'enclos que des guides accrédités.

Il faut d'ailleurs reconnaître que, quoi qu'on fasse, on ne pourra jamais donner au touriste, par ce qu'il verra à Carthage, une idée des superbes monuments qu'il trouvera à l'intérieur. Il serait possible de le faire en lui montrant Oudna, située à une heure de Tunis, et dont les somptueuses villas entourent de grands monuments encore en partie debout, moins détruits en tout cas que ceux de Carthage.

Le dégagement de Dougga, si pittoresque et si intéressante pour les savants, sera continué à l'aide de subsides non tunisiens.

Un monument mérite d'être placé, dans notre sollicitude, sur le même rang que Carthage : c'est l'amphithéâtre d'El-Djem. On l'a bien fermé jadis par une clôture en fils de fer aussi dérisoire qu'éphémère. On y a même détruit quelques boutiques qui y étaient adossées. Je ne sais si c'est un bien, car elles soutenaient un peu le monument. Il eût fallu faire suivre cette destruction d'autres travaux dont elle ne devait être que le prélude. Chaque année voit quelque pan de mur du malheureux édifice s'écrouler. Il est réellement humiliant pour notre pays de laisser dans un tel état d'abandon et de souillure, sur le plus grand chemin de la Tunisie, un des plus beaux monuments,

(1) Quelles superbes fêtes pourraient être organisées dans les ruines ainsi aménagées par le Comité d'Hivernage : débarquement sur les quais antiques des cortèges se rendant pour les luttes, les courses et les fantasias dans l'hippodrome, pour les représentations dans le théâtre antique.

(2) L'idéal serait de porter les terres extraites sur les rives du lac de Tunis. La chose ne serait peut-être pas impossible si les fouilles de Carthage se combinaient avec certain projet grandiose d'aménagement du lac.

(3) Il serait possible, dès maintenant, d'enclore l'espace où se trouvent le théâtre, l'odéon et une rue de l'ancienne ville.

rival du Colysée, que nous ait laissé l'antiquité. Au lieu de dépenser comme on l'a fait 20.000 francs à dégager des ruines situées si loin que personne ne peut les visiter, et qui ne sont pas plus intéressantes que d'autres, ne devrait-on pas penser au moins à *sauver la façade* en réparant ce que tant de voyageurs, tant de touristes voient en passant, ou viennent voir ?

Comment s'étonner, en présence de pareils faits, que l'on hésite, en Tunisie, à accorder des subventions pour les recherches archéologiques ! Il serait si facile de concilier les intérêts de la science et ceux du pays en faisant la toilette de nos monuments les plus beaux, en les faisant connaitre par des publications. Des fouilles purement scientifiques n'en seraient, d'ailleurs, pas moins poursuivies par les missionnaires de l'Académie des Inscriptions et du Ministère de l'Instruction publique.

On pourrait, pour remplir ce programme, trouver un sérieux appui dans l'organisation de sociétés locales. Peu importe que celles-ci bénéficient un peu de la gloire qui, sans elles, iraient à l'administration. L'essentiel est que le résultat soit obtenu. Au lieu de collaborateurs d'un jour, stimulés par le désir d'un ruban et qui, celui-ci obtenu, se désintéressent de nos ruines ; au lieu de changer, par conséquent, de chercheurs dont l'inexpérience est des plus funestes aux antiquités, on trouverait dans ces sociétés des esprits curieux, modestes, épris d'un pays qu'ils habitent. Ils seraient encouragés par la vive satisfaction d'y faire quelque chose de durable et de suivi, de rencontrer dans les réunions des confrères plus expérimentés à consulter et avec qui causer des choses aimées, à qui faire part de leurs petites découvertes, qui avec eux rendraient périodiquement visite aux ruines de la région. Ils trouveraient dans leur groupement une bibliothèque suffisante pour leurs études. La seule correspondance avec le Directeur des Antiquités ne peut offrir ces avantages ni par conséquent faire naitre de telles vocations. Je n'ai pas à dire quel dévouement ce haut fonctionnaire est sûr de trouver chez des esprits aussi désintéressés.

La surveillance des monuments par les sociétés locales n'atténue pas la nécessité d'un inspecteur des antiquités actif, vigoureux, sachant faire un croquis, mais surtout montant à cheval et capable de surprendre les entrepreneurs dans leurs chantiers.

Ceux-ci ne devraient être autorisés à user des pierres antiques qu'à condition de payer les déplacements de l'inspecteur des antiquités et de lui avoir présenté les pierres dont ils désirent se servir.

Il est permis au Président des deux Sociétés de Tunisie où l'on s'occupe d'archéologie de présenter à son tour une requête. C'est que le Service des Antiquités ne draine plus toutes les découvertes faites en Tunisie au profit de la capitale ou de savants étrangers. Il est pé-

nible de déclarer que, depuis vingt ans, aucune de ces belles découvertes que des articles à sensation faisaient connaitre par les journaux n'a été publiée dans l'un de nos périodiques locaux, malgré les démarches faites à plusieurs reprises par les bureaux des Sociétés. Mais nos exigences sont plus modestes. Nous nous contenterions des miettes tombées de la table des savants de la métropole. Qu'on ne réprimande plus le petit fonctionnaire pour nous avoir fait part de l'ouverture d'une tombe sans intérêt, pour nous avoir communiqué un fragment d'inscription; qu'on nous abandonne ces innombrables funéraires qui encombrent les Bulletins de la capitale; qu'on nous remette ces notes, fruit du travail de modestes chercheurs, déposées dans des archives où elles demeureront ensevelies. Nous y trouverons à glaner. En voici un exemple : *l'Atlas Archéologique* attribue un numéro à chaque ruine; sa légende ne parle que des numéros qui paraissent intéressants aux auteurs de *l'Atlas*. Il serait utile aux membres des sociétés locales de savoir ce qui a été dit ou fait sur ces ruines « muettes » afin de leur éviter des recherches ou des levés de plans déjà faits. Ce qui a trait à des numéros non cités dans *l'Atlas* pourrait sans doute être utilement reproduit dans les périodiques locaux.

Il n'a été question, jusqu'ici, que des intérêts tunisiens, des colons, des touristes, des modestes chercheurs. Les savants auraient aussi des desiderata à formuler.

Depuis plusieurs années, l'Algérie possède un excellent recueil de ses monuments antiques, dû à M. Gsell. L'ouvrage est clair, portatif, facile à consulter, illustré de 280 figures. En Tunisie on a commencé... il y a onze ans, un grand travail sur les monuments historiques. Le premier chapitre de cet encombrant in-quarto, qui a valu à l'un des auteurs d'être correspondant de l'Institut, coûte à lui seul autant que tout le livre de M. Gsell. Nous attendons — depuis onze ans — le second chapitre... sans souhaiter d'ailleurs qu'il paraisse.

Une forme aussi luxueuse, d'aussi belles héliogravures ne conviennent qu'à un travail définitif. Ce qu'il est nécessaire de faire dès maintenant, c'est l'inventaire de nos monuments, travail d'attente clair, précis, pas cher, que les savants peu riches pourront se procurer, et léger, que touristes et explorateurs pourront emporter. C'est, en outre, un dossier renfermant autant de cahiers qu'il y a de catégories de monuments. On y classerait la description de tous les édifices fouillés à fond à mesure qu'on les connaitrait. Cette description, elle, pourra être faite avec tout le luxe possible, puisque définitive. Elle est d'ailleurs également urgente, car depuis quinze ans aucun des édifices si beaux et si nombreux qui ont été fouillés n'a été l'objet d'une description, à l'exception de quelques notes sensationnelles trop brèves et incomplètes.

Je pense qu'en dehors des achats de terrain à Carthage, qui nécessiteront l'intervention du Gouvernement, tout ce programme peut être réalisé avec des ressources à peu près égales à celles dont la Direction des Antiquités a disposé jusqu'à ce jour. C'est une simple question de réorganisation, qui peut être entreprise de suite.

Docteur CARTON,
Médecin militaire.

La Goulette, le 3 octobre 1905.

Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Merlin a été nommé directeur du Service des Antiquités Tunisiennes. Ce n'est ni un inconnu ni un nouveau venu dans notre pays. Il a dirigé des fouilles très fructueuses à Dougga et a parcouru la Tunisie à plusieurs reprises pour y remplir des missions épigraphiques. Sa bienveillance, son grand désir de donner satisfaction à tous et de favoriser toutes les initiatives lui assureront le concours de tous ceux que les antiquités de notre pays intéressent.

L'ÉCLIPSE AU DJEBEL BIR DE KROUMIRIE

L'ascension n'avait pas été pénible, bien que faite à midi sous les chauds rayons du soleil d'août. C'est qu'en Kroumirie, dans le voisinage de la mer, s'élever de 700 à 1.000 mètres d'altitude ne constitue qu'une promenade salutaire pour l'estiveur qui n'y respire le plus souvent, en cette saison, que l'air pur des vents rafraîchis du large.

Néanmoins, nous étions tous en transpiration en atteignant le fortin du djebel Bir : un angle sortant du bastion fut prudemment choisi pour notre première halte, autant pour nous abriter des vents, que nous trouvions froids à ce moment-là, que pour nous préparer à observer en curieux le phénomène de l'éclipse.

Une bougie allumée, un verre fut bien vite noirci et nous fit constater, à notre grande stupéfaction, que l'éclipse était commencée.

Des promeneurs nous avaient rejoints ; ils voulurent être pourvus d'un verre fumé ; une vitre brisée accidentellement à la flamme de la bougie fit beaucoup d'heureux. Des Arabes, flâneurs ou gardiens d'incendie des forêts avoisinantes, nous regardaient : étonnés de notre magie, ils voulaient savoir.

« C'est la lune qui est devant le soleil », leur dit-on. Ils ne comprenaient pas, voulaient voir et ne savaient croire.

« C'est la lune qui entre dans le soleil », leur dit un plus habile traducteur.

C'était trop fort ! le monde renversé pour ces braves gens.

Pourtant, ils voyaient bien quelque chose d'anormal. De nouveaux verres sont noircis, ils passent de main en main, et après l'observation ils sont retournés et palpés, au grand détriment de leur utilité. La lune serait-elle dans le verre ?

Le phénomène qui nous semblait devoir être le plus curieux était celui de l'arrivée de l'ombre, marquant bien sa masse sombre envahissant régulièrement le monde éclairé.

Le fortin, qu'on voit de la mer et des plaines de la Medjerda à l'œil nu, n'est pas situé, heureusement pour le touriste, au point culminant du djebel Bir. Nous y rendre fut jugé préférable.

Le panorama qu'on y découvre vaut à lui seul l'ascension ; il est surprenant : que pourrait-on voir de plus beau quand à ses pieds le regard embrasse la mer, des montagnes aux sommets dénudés, des plaines fertiles alternant avec de sombres forêts ! Jetés au hasard dans la nature, ces divers éléments forment souvent aux yeux de l'homme un tout harmonieux par leur diversité.

Mais ici la surprise est des plus agréables : au nord, Tabarca avec son îlot paraît adossé à un fond bleu qui est la mer se déroulant à ses pieds ; à l'ouest, les monts de Kroumirie se mêlent et s'enchevêtrent en mariant les teintes sombres de leurs forêts aux lointaines

montagnes bleues du Kef ; au sud, presque à nos pieds, tant elle nous paraît proche, la plaine de la Medjerda avec ses oasis de Souk-el-Khemis et de Souk-el-Arba reliées par un long ruban d'eucalyptus qui rompt la monotonie du ton chaud qu'elle a en été ; à l'est, les vallons ombreux et si boisés de Ben-M'tir, limités par les cimes dénudées des monts qui les séparent des fertiles Béjaoua et Nefza.

Nous étions là en contemplatation, oubliant un moment l'éclipse ; les gardiens d'incendie, réunis autour de leurs gourbis, nous questionnaient.

« La nuit va venir, leur dit-on, il n'y aura plus de soleil : la lune le mange ! » Et, le verre fumé à l'œil, ils semblaient se demander si les roumis *medjnoun* ne faisaient pas acte de sorcellerie.

La pleine éclipse allait apparaître, et nous attendions toujours du côté de l'Algérie l'arrivée de la masse d'ombre qui devait nous envelopper.

Le temps nous sembla tout d'abord moins clair, puis brumeux : on aurait dit la pluie tombant dans le lointain ; la mer et les lacs de La Calle furent bientôt invisibles ; l'ombre, comparable à la brume, s'avançait vers nous allant des mamelons aux montagnes en obscurcissant de plus en plus notre vue au nord-ouest et au nord.

« Nous verrons très bien, dis-je à mes compagnons, l'ombre se répandre autour de nous quand la brume aura rejoint le djebel voisin, le Farsig » ; mais le Farsig devint presque invisible par gradations successives et non par à-coup comme je l'avais annoncé.

Derrière nous la vallée de la Medjerda était toujours éclairée ; nous contemplions le contraste si étonnant d'ombre et de lumière résultant du voisinage de l'obscurité produite par l'éclipse et de la clarté solaire non encore atténuée par la pénombre, quand un cri d'admiration sortit de toutes les poitrines :

« Oh ! que c'est beau ! »

C'était la lumière douce et brillante dans sa pâleur que nous donnait le halo de l'éclipse totale ; la masse sombre de la lune que nous pouvions examiner ne laissait apercevoir que les rayons qui s'en détachaient en une auréole d'un éclat timide et d'un effet merveilleux.

« Tiens ! les Arabes ! » dit l'un de nous.

Et tous de regarder un groupe d'Arabes assis contre le gourbi du gardien, la face immobile et un peu blêmie sous cette lumière plus blafarde que celle que nous voyons par un beau clair de lune.

« Il a peur de mourir », dit l'un de nous.

En effet, un Arabe, à quelques pas des autres, était couché à terre, enveloppé dans son burnous, la tête enfouie dans ses habits.

Etait-ce bien la crainte ?

« Nous allons mourir », leur dit un facétieux compagnon, ce qui ne fit guère apparaître d'émotion sur ces visages impassibles. En réalité, les jeunes, plus familiers et plus mêlés aux roumis, compre-

naient probablement nos plaisanteries et se sentaient rassurés avec des Français qui riaient et s'extasiaient devant la beauté du phénomène. Néanmoins, ils paraissaient un peu perplexes entre la prostration des vieux et la joie des Français.

Le soleil envoya bientôt son premier rayon. « C'est fini », leur dit-on.

Et le soleil petit à petit reparut, envoyant sa clarté sur la terre. Nous vîmes très bien, cette fois, une ligne de démarcation entre la lumière et l'ombre, l'une chassant l'autre à une vitesse que le regard suivait facilement.

« Mohamed, lève-toi, c'est fini. » Mohamed releva son capuchon, vit le soleil, qu'il avait deviné à la clarté nouvelle, et se leva. « Viens voir », lui dit-on en lui offrant un verre fumé. Que se passa-t-il dans sa cervelle ?... Il se recoucha et s'enroula à nouveau. Un autre Arabe était également enroulé de l'autre côté du gourbi. Les chevaux, entravés, ne cherchaient plus l'herbe rare et restaient immobiles et hébétés.

Nous suivions la lumière qui se répandait au sud, en réfléchissant à ce qui pouvait bien se passer dans ces cervelles frustes, à la différence de contenance entre les vieux et les jeunes, lorsque Mohamed se leva, se retira à vingt pas, étendit son burnous à terre et, la face tournée vers l'Orient, se mit à faire sa prière qui devait être le *Te Deum* des chrétiens lorsqu'ils viennent d'échapper à un malheur.

Un autre Arabe se leva, s'étira et bailla. Notre facétieux interprète en fit autant, et tout le groupe d'éclater de rire : allions-nous tous bailler ?

Il tira sa blague et se mit à rouler une cigarette : « Passe-moi le papier, dit un Arabe, afin que je me réveille » ; « Donne-moi du tabac, dit un autre, car le sommeil me gagne. »

Et, comme aux premières lueurs matinales, la fumée de la cigarette dissipait les mauvais rêves de la nuit.

Il faisait grand jour ; nous regardions encore le panorama, tout émerveillés de ce que nous avions vu. Un Arabe seul restait là, fumant une nouvelle cigarette ; ce devait être le gardien-chef ; les autres avaient éprouvé le besoin de revoir leur gourbi, de consoler leur famille et de réconforter les plus faibles ; ils étaient partis furtivement. « Voyons, lui dis-je en tête à tête, pourquoi l'Arabe s'est-il couché ? » Il me répondit gravement et non sans émotion : « *Balek n'moutou* ». (1)

Je conclus qu'ils avaient tous craint de mourir, et je ne sais encore ce qu'il y a de plus étonnant de la crainte puérile qui les étreignait ou du calme qu'ils ont su montrer en attendant la décision d'Allah.

V. GERMAIN.

Aïn-Draham, septembre 1905.

(1) Par peur de mourir.

ARNOLDO SOLER

CHARGÉ D'AFFAIRES D'ESPAGNE A TUNIS

ET SA CORRESPONDANCE

1808-1810

SUITE

A don Martin de Garay

Tunis, le 17 septembre 1809.

Le 12 de ce mois arriva à La Goulette la tartane espagnole de 12 tonneaux la *Purissima Concepcion,* patron Jayme Flexas. Le patron m'informa qu'il avait fait voile de Mahon pour la Sardaigne et qu'une tempête le poussa à l'est du cap Bon, où il rencontra un brigantin de guerre anglais qui vint à son secours et lui permit ainsi de jeter l'ancre auprès de La Galipia, le 7 de ce mois.

Le jour suivant, cinq marins espagnols et un passager italien nommé Juan Luis Piratore s'en allèrent avec la barque à la plage pour pêcher des coquillages. Les bédouins de la région, déjà attaqués par les corsaires siciliens et sardes qui font continuellement des débarquements et enlèvent les troupeaux et les hommes qu'ils peuvent surprendre, s'imaginèrent que c'étaient des ennemis et, voyant cinq hommes seuls débarqués, marchèrent sur eux en tirant des coups de fusil. Ils atteignirent au bras le subrécargue Felipe Monbran, Majorquin, qui était resté dans la barque.

Nos hommes se jetèrent à la mer aussi vite qu'ils purent, et une barque du brigantin de guerre anglais s'en alla les recueillir. Le passager italien, qui ne savait pas nager, fut obligé de rester à terre, et les bédouins l'entrainèrent dans les montagnes.

Le commandant anglais prit à son bord le blessé et engagea le patron Jayme à mettre à la voile pour Tunis, où il viendrait faire part de l'incident, afin de sauver l'homme que les bédouins auraient pu sacrifier.

Dès que le bey fut informé de l'affaire, il envoya immédiatement quelques-uns de ses gens pour avoir des nouvelles de cet homme, et, entre temps, il me fit observer qu'il avait été d'une très grande témérité en débarquant sur une plage déserte où peu de jours auparavant un corsaire sicilien ou sarde avait coupé les amarres d'une goélette tripolitaine qu'il enleva, et pris les brebis et les bœufs des bédouins, tout disposés par suite à se venger.

Le 15, on m'avisa que Juan Luis Piratore avait été conduit au Bar-

do. Je me présentai au bey, déjà informé que ledit passager n'était pas Espagnol et qu'il se disait Milanais. Par conséquent, sous prétexte qu'il pouvait être marin à bord des corsaires ennemis, il me manifesta le désir de voir son passeport.

Le 16, je remis au bey le passeport de Juan Luis Piratore en lui disant que, bien que de nationalité italienne, comme il était embarqué sur un vaisseau de S. M. le roi d'Espagne, il devait jouir des mêmes droits et privilèges qu'un Espagnol.

Le bey ne trouvant plus aucun motif de répondre, me signifia qu'il avait l'intention de retenir cet homme, et qu'on lui avait même conseillé de séquestrer également le navire espagnol avec tout son équipage, l'assurant que le roi d'Espagne songerait alors à lui faire régler les dettes contractées par don Francesco Segui, au nom du roi et en sa qualité de consul général chargé d'affaires dans la Régence.

A un pareil projet, je ne trouvai à opposer que la réponse suivante: « Si Votre Excellence suit les conseils de ces gens malintentionnés, elle se montrera très injuste envers une nation valeureuse et s'exposera à son ressentiment et à son indignation. Maintenant que l'Espagne a recouvré son énergie, elle ne tolérera pas la plus petite violence ni infraction aux traités de paix, et pour en assurer l'exécution elle fera usage des nombreuses ressources dont elle dispose pour se faire respecter. Si Votre Excellence se portait aux excès qui lui ont été conseillés, ce serait le plus sûr moyen de ne rien obtenir de Sa Majesté: elle perdrait toute sa dette et les raisons qu'elle peut avoir de solliciter de sa justice le remboursement des sommes qui avaient été confiées à don Francesco Segui. Qu'elle considère l'importante guerre que soutient l'Espagne avec tant d'héroïsme, elle verra si elle est en état de protéger l'Afrique contre une invasion ! Ce ne serait pas la gratitude que de molester ses marchands et de les contrarier dans leur navigation et dans leur commerce. »

Mes observations furent prises en considération par le bey, qui protesta de la manière la plus solennelle qu'il s'efforcerait toujours de consolider l'amitié et la bonne harmonie avec la nation espagnole. Il ajouta qu'il n'avait guère prêté d'attention aux insinuations qui lui furent faites, si ce n'est dans l'intention que Sa Majesté ne négligeât pas totalement cette affaire et qu'elle considérât que depuis quatre ans et demi le remboursement de quarante mille piastres fortes était en souffrance, ainsi que la valeur de trois chargements de blé, alors qu'au nom du roi le consul don Francesco Segui promit qu'en peu de mois il aurait été payé ponctuellement.

Je lui ai persuadé qu'il y aurait plus de convenance et plus de certitude de succès si, en faisant valoir ses raisons, il témoignait plus d'égards et donnait des preuves nouvelles de condescendance quand il priait Sa Majesté de faire droit à son instance. C'était la manière la

plus sûre d'obtenir de la justice et de la générosité de Sa Majesté une prompte et entière satisfaction pour toutes ses réclamations.

Toujours bien disposé en notre faveur, le bey me confia cette mission, et l'on doit uniquement attribuer à son impatience de recouvrer les sommes en litige la facilité que rencontrèrent quelques gens malintentionnés pour le persuader d'user de moyens violents.

Il me remit le passager Juan Luis Piratore en lui faisant restituer ses habits, et il agit de même pour les quatre marins qui s'étaient dévêtus avant de se jeter à la mer.

Je ne dois pas cacher à Votre Excellence que c'est la troisième fois que je parviens à éviter l'accomplissement des conseils pervers qui ont été donnés au bey pour l'amener à tenter de contraindre Sa Majesté, dans la pensée qu'il obtiendrait ainsi promptement le remboursement des sommes dont il demeure créancier. Le garde des sceaux lui-même m'a découvert toutes ces intrigues. Un médecin français [1] sert d'instrument pour insinuer au bey toutes ces propositions, en le persuadant qu'il favoriserait de cette façon la cause de don Francesco Segui.

En septembre 1807, le corsaire espagnol *la Sirena,* patron Antonio Barcelo, de Mahon, conduisit ici deux barques chargées de draps et de mousselines évalués à 20.000 pesos forts.

Don Francesco Segui, alors consul, consentit au séquestre de ces deux bâtiments qui ont servi d'acompte à ses dettes. Ce corsaire m'ayant été recommandé, je m'occupai de libérer ses prises et j'y parvins malgré le vice-consul, en faisant observer au bey que, par l'emploi de semblables moyens, il n'obtiendrait rien de Sa Majesté et que cela serait préjudiciable à ses intérêts.

Quand, au mois de juin, l'an passé, le corsaire espagnol *Il Buen Vasallo,* patron Francesco de la Torre, de Mahon, conduisit ses prises en ce port, le bey fut encore sollicité d'agir de la même façon, et je parvins encore à l'empêcher d'exécuter un pareil dessein.

Pourtant, jamais ce souverain ne s'était prononcé d'une façon aussi nette que cette fois-ci.

(1) Il s'agit ici de M. Laurent Gay, d'abord médecin de la «nation française», puis «premier médecin du bey». Les médecins exerçaient parfois une influence décisive à la Cour du Bardo. C'est ainsi que le docteur Louis Frank, d'origine belge, recommandé au consul de France par Talleyrand, en récompense des services rendus comme médecin à l'armée d'Egypte, fut peu après son arrivée à Tunis attaché à la personne du bey comme médecin et exerça sur l'esprit d'Hamouda un réel ascendant. Il reste de Louis Frank une description de la Régence de Tunis publiée dans *l'Univers* en 1842.

Cf. Plantet : *Op. cit.,* t. III, p. 443, 495, 504, 505.

C'est un médecin napolitain, M. Ronchi, qui, d'accord avec le secrétaire du bey, Mariano Stinca, organise toutes les intrigues ayant pour but d'entraver le libre exercice de la pêche du corail par nos nationaux sur les côtes de Tabarca.

Plantet : *Op. cit.,* t. III, p. 496, 497.

Telles sont les conséquences qu'a pour les affaires du service royal dans la Régence l'insolvabilité de don Francesco Segui.

Je me crois obligé de vous exposer toutes ces circonstances, en vous priant de me faire part des ordres que Sa Majesté daignera me donner pour le règlement de l'affaire dont il s'agit.

A don Martin de Garay

Tunis, le 17 septembre 1809.

Le 1er juin 1807, un corsaire anglais prit le brigantin espagnol *La Bona,* patron Francesco Sabater, de Mahon, ancré à portée du canon de la tour de Sidi-Daoud, située sur la côte de la Régence.(1)

Don Francesco Segui, alors consul général d'Espagne dans cette ville, eut recours au bey pour obtenir sa restitution. Ce souverain se décida à écrire au juge de la Cour et à la vice-amirauté de Malte, qui, malgré ses réclamations, déclarèrent de bonne prise le brigantin espagnol. Le patron Francesco Sabater, envoyé à Malte, revint en juillet 1808 sans avoir obtenu la restitution de son embarcation.

Je me présentai alors au bey pour qu'il fît bénéficier le patron espagnol de la valeur de son bateau et de son chargement, lui disant que nous ne voulions avoir affaire qu'à lui seul et lui rappelant le succès de son reïs Caracachan qui, ayant été pris en juin 1800 par un corsaire français aux abords immédiats de la côte de Majorque, Sa Majesté voulut condescendre à lui rembourser la valeur de ladite embarcation.

Le bey consentit immédiatement à cet acte de réciprocité, mais le patron Francesco Sabater, désirant aussi être indemnisé de beaucoup de dépenses et de pertes de temps, et des consultations prises à Malte, le supplia de lui confier de nouvelles dépêches pour don Raymond Carcas et de le constituer pour son agent à Malte, lui donnant la faculté d'en appeler à Londres.

A don Martin de Garay

Tunis, le 17 septembre 1809.

Trois corsaires français donnant la chasse à un corsaire anglais le firent attaquer aux abords de Porto-Farina, le 20 août dernier, en

(1) Dans le golfe de Tunis, en face de Carthage, sur le littoral du Cap-Bon, près d'une baie où se trouve aujourd'hui installée une des plus importantes thonaires de la Méditerranée.

L'acte du corsaire anglais était accompli en violation de l'article 3 du traité du 22 juin 1762 passé entre la Grande-Bretagne et la Tunisie et stipulant que tout vaisseau d'une nation chrétienne en guerre avec l'Angleterre ne pourrait être pris s'il était à portée de canon du rivage tunisien.

le canonnant si près de terre que les boulets arrivèrent à la plage.[1]

Le consul d'Angleterre se plaignit vivement au bey, qui adressa une plainte au consul de France.

Les deux consuls, en présence du souverain, produisirent les actes qu'avaient mutuellement commis les corsaires des deux nations qui n'ont pas respecté la neutralité des côtes de la Régence.

Désireux d'éviter de semblables réclamations et de faire détruire les corsaires français sans que leur gouvernement puisse l'inculper de partialité, le bey déclara aux deux consuls qu'il n'entendait pas être responsable dorénavant des événements qui pourraient se produire par le fait des corsaires, et que n'ayant pas de forces suffisantes pour faire respecter l'impunité dans son territoire il appartenait à la nation qui était la plus puissante sur mer de se faire rendre raison.

A don Martin de Garay

Tunis, le 17 septembre 1809.

Le consul de France à Tunis ayant obtenu la permission d'aller à Paris, s'est embarqué le 15 de ce mois sur une frégate marchande tunisienne qui, avec trois autres bateaux chargés pour le compte du ministre garde des sceaux, a fait voile pour Marseille sous la protection d'un chabèque corsaire.[2]

Le consul d'Angleterre a accordé un passeport audit convoi, le bey ayant pu obtenir de S. M. le roi d'Angleterre que toutes les embarcations portant pavillon tunisien chargées de denrées et de produits de la Régence ne seraient pas gênées dans leur trafic et leur navigation des ports tunisiens à ceux de France, ni à leur retour, s'ils l'effectuaient sans en rapporter des marchandises.

A don Martin de Garay

Tunis, le 17 septembre 1809.

Il y a quatre ans que le bey sollicita, par l'intermédiaire du consul

(1) Trois années auparavant, lors d'un incident analogue, le consul Devoize fit restituer la prise anglaise et en avisa Talleyrand, en s'appuyant sur l'article additionnel du traité du 25 mai 1795 qui stipulait formellement l'immunité pour les golfes de La Goulette et de Porto-Farina.

PLANTET : *Op. cit.*, t. III, p. 464.

Voir le traité dans ROUSSEAU : *Op. cit.*, p. 508-509.

(2) La traversée fut très mouvementée et la petite flottille ne mit pas moins de cinquante jours pour gagner les côtes de France. Obligé de relâcher sur les côtes de Sardaigne, le vaisseau qui portait le consul Devoize fut, peu après avoir quitté l'île, assailli par une violente tempête et rejeté de nouveau sur le littoral africain, dans le voisinage de Bougie. De là, il parvint à gagner Mahon et n'atteignit Marseille que le 6 novembre, où il fut soumis à une quarantaine de vingt-huit jours.

PLANTET : *Op. cit.*, t. III, p. 484-485.

de France, la permission d'acheter six mille fusils des fabriques de Versailles, montés à l'européenne, mais sans baïonnettes.[1]

Bonaparte consentit à lui donner satisfaction et, en conséquence, le consul de France fit effectuer la commission du bey. Celui-ci se réjouissait déjà à la pensée d'être exempté des droits d'exportation, mais quand il vit qu'on les passait en compte, il refusa de payer. Aussi n'a-t-il pas encore reçu lesdites armes.

Cependant, récemment, un peu avant le départ du consul de Tunis, un accord est intervenu au sujet de cette affaire et, au retour des embarcations tunisiennes parties pour Marseille, le bey doit recevoir les six mille fusils qui lui coûtent 27 francs chacun, pris à bord.

Il pourrait se faire qu'en promettant au bey un ou deux pesos forts de plus pour chaque fusil on parvienne à le décider à les céder.

En supposant que cela vous paraisse convenable et que Sa Majesté m'autorise à traiter d'une affaire assez délicate pour compromettre les relations du bey avec la France, le meilleur moment pour agir serait avant que les embarcations tunisiennes venant de Marseille n'arrivent ici et ne débarquent les fusils.

Daignez donc m'envoyer, par les voies de Malte et d'Alger, car par Alicante je ne les recevrais pas directement, les instructions de S. M. la Suprême Junte centrale.

En ce qui me concerne, je ferai toute diligence pour arriver à une solution favorable de cette affaire qui peut être très importante dans les circonstances actuelles.

Gaston LOTH,
Professeur au Lycée de Tunis.

(A suivre.)

(1) Le consul de France en fit la demande à Talleyrand le 10 décembre 1806 et lui transmit le 15 du même mois une lettre de Hamouda-Bey à Napoléon relative au même sujet.

Le comte de Champagny répondit, le 30 septembre 1807, que les six mille fusils seraient expédiés, mais que le mode de paiement demandé par le bey n'était pas accepté.

Plantet : *Op. cit.*, t. III, p. 469-470.

ORIGINE ET FORMATION DE LA LANGUE BERBÈRE

SUITE

CHAPITRE V

Possibilité de distinguer les diverses couches linguistiques dans le libyen et le berbère

La langue libyenne a tiré son vocabulaire de divers dialectes européens à des époques variables. Ces époques correspondent très vraisemblablement à des immigrations successives.

Quelques exemples vont le faire comprendre.

Les reliefs du sol et les rivières qui en découlent fournissent sur ce sujet des données fort intéressantes. La désignation de l'homme, de sa descendance et de son abri constitue aussi une autre source d'informations utiles à consulter.

Grâce à ces documents, on peut reconnaître :

1° Une première couche d'expressions archaïques ayant été usitées aussi en Europe et en Asie Mineure;

2° Une seconde couche moins ancienne;

3° Les termes helléno-phrygiens. Parfois leurs équivalents phéniciens leur sont accolés, ce qui montre bien que ces termes sont antérieurs à la colonisation punique; ils ne sauraient donc être attribués à l'action de Byzance.

Voici l'ordre d'apparition des termes servant à désigner la montagne :

1° Le terme le plus archaïque paraît être celui conservé par Hérodote, Pline, Strabon : **Dyr**is, d'où les noms de A**dyr**machides, A**tar**antes, etc.

Il persiste, comme nous l'avons vu, dans les noms de Ras A**dar**, **Dyr**, **Dir**a, etc. Les Berbères contemporains emploient encore les mots **der**en (Bekri), A**drar** (chaouïa, maroc., touareg, etc.).

En Europe, ce vocable a servi à former des noms de montagne dans les pays thraco-phrygiens et en Gaule, que nous avons relevés précédemment; (1)

2° Le vocable **ger**, conservé dans Ze**ger**ies, d'Hérodote, Se**ger**messa, Timeze**ger**i, a servi à désigner les collines et aussi les montagnes. Nous avons énuméré divers noms formés avec ce vocable en Afrique, dans l'antiquité. La toponymie berbère et la langue actuelle conservent des mots qui en dérivent.

(1) *Revue Tunisienne*, 1905, page 569.

Ce vocable est européen. Beaucoup de noms de montagnes en proviennent, tant en Europe qu'en Asie Mineure.

Nous avons vu le nom **Βουνός**, qu'Hérodote regarde comme cyrénéen. Dans l'antiquité les A**benn**i, **Ban**ioures, Tu**bun**æ paraissent en provenir. Aujourd'hui, Ta**boun**a, le four, rappelle cette expression. Nous l'avons rapprochée du celtique **Benn, Penn.** (1)

3° Le mot ὄρος prononcé, comme le faisaient aussi les Ioniens, **οὖρος**, paraît appartenir à une troisième couche de population.

Dans l'antiquité, le nom A**ur**asius (Aourès) paraît être, précisément, ce terme avec l'article *a* préfixé. Les Berbères contemporains appellent a**our**ir (zouaoua) ou ta**hor**t (touareg) les collines.

Agmoun signifie montagne en zouaoua. C'est le terme **ἀγμος** lieu abrupt, mis au neutre comme le latin **acumen**.

Lar, en berbère, signifie contrefort, comme le grec antique **Λᾶρ**.

Nous avons aussi eu occasion de rapprocher a**lous**, colline, mot targui, de λόφος. Il y a eu, selon les lois phonétiques locales, disparition du son φ.

ἄκρον, colline, cap, se retrouve dans le zouaoua **akerrou**, et peut-être **ἄκρα** dans le taïtoq **herkah**, avec métathèse pour **ekra**.

La dernière couche, qui paraît hellénique, a imposé une grande abondance de termes pour désigner les reliefs du sol. Cette couche est antérieure aux Phéniciens. Il est bon de l'établir. Les Phéniciens, à leur arrivée, trouvèrent ces noms grecs, et comme font les envahisseurs d'un pays, les conservèrent en les faisant précéder du terme de leur langue désignant l'objet. Ainsi, les Phéniciens ont remplacé le nom de cap **ἄκρον**, **akerrou** par le mot *rouz, rus,* signifiant également cap dans leur langue. Ce mot a été placé devant le terme libyen. Un cap portait le nom de **akerrou**, le cap par excellence. Les Phéniciens l'ont appelé : rus **Akerrou**, Rus**ucuru**m (An. Rav.) Ῥουσουκόρου (Ptolémée).

En Sicile, existait un mont Ecnome, **Ἔκνομος**, sens de dangereux. Un cap d'Afrique portait le même nom. Les Phéniciens ne manquèrent pas de faire précéder le nom indigène du mot de leur langue signifiant cap : *rus,* d'où le nom hybride Rus**ucnom**a.

Un cap se nommait **Γονίας**, cap de la tempête. Les Phéniciens lui accolèrent leur terme *rus,* cap. D'où le nom Rus**guniæ**, aujourd'hui cap Matifou.

Du mot **σῦκα** figuier, les Libyens avaient formé l'adjectif **συκάδος, -α,** qui a des figuiers. Un cap portant ce nom fut désigné par les Phéniciens sous celui de rus **Sicada**, Rusicada. (2)

(1) *Revue Tunisienne*, 1905, p. 568.

(2) Hanoteau : « Archéologie du territoire des Beni-Raten », *Rev. afric.*, t. V, 1861, p. 182.

῎Αζω, vénéré, d'où le grec ἅγιος, saint, et sans doute le libyen **ἅζος** = ἅγιος, a servi à dénommer le cap Ruz**azu**, le cap sacré.

Ce rapide examen indique bien la succession sur le sol berbère de quatre couches de population :

1° Une population appelant le reliefs du sol du nom de dar, dyris;
2° Une couche leur donnant celui de ger;
3° Une couche hellénique : οὖρος, βουνός. ἄγμος. λᾶς, λόφος, ἄκρον;
4° Une couche punique : rus.

Les formations signalées pour dénommer les reliefs du sol se retrouvent pour désigner les cours d'eau des deux côtés de la Méditerranée :

1° Les plus anciens noms servant à désigner les cours d'eau chez les Libyens paraissent formés avec la vocable **sar**.

Sar n'entre pas dans les formations de noms de cours d'eau dans les pays helléniques. C'est un vocable européen très archaïque. De lui dérivent **sar**, **sar**ati (sanscrit) couler, **sar**a, **sar**as, eau. Ce terme appliqué à la mer persiste dans le terme grec ἅλς, mer, eau salée, puis sel, et le latin **sale**, sel.

Comme noms de fleuves, M. de Jubainville relève **sar**a = Sarre, affluent de la Moselle; **sara** = Serre (affluent de l'Oise); **sar**aonicus = Rhôny (département du Gard); **sar**ius = Serio (Lombardie).(1)

En Libye, on trouve les noms de As**sar**a (Ptolémée), A**sar**, Is**sar** (Ysser), Si**sar**is, Asi**sar**ath, **Zar**ythos, Au**sere**, Sufa**sar**, I**sar**iren (Adrar Ahnet). Les Beni-Menacer appellent le ruisseau **θar**ia. A ces termes, se rapporte le berbère **thala**, source = **sar**a, eau.

Plusieurs de ces noms libyens sont précédés de As, Is. Des formes semblables se retrouvent en Europe. Citons : I**sar**a = Isère et Oise; I**sar**a = Isar (affluent du Danube, en Bavière); Y**sr**a = Iser (affluent de l'Elbe, en Bohême); Y**ser** (département du Nord).

Ce préfixe As, Asi, Is, Ys est une racine ayant le sens de *rapide*.

Le son *s* initial a disparu de certains noms formés avec le vocable sar. Nous avons signalé, en grec, le mot ἅλς, mer. Comme exemples de cette déformation, on a relevé en Europe les noms de **Ar**ar (Saône); **ar**iminium (rivière en pays ligure); **Ar**va = Arve, vers Genève; **Ar**va = Avre (affluent de l'Eure); **Ar**annus = Aren (Bouches-du-Rhône); **Ar**aris = Aar (affluent du Rhin); **Ar**nus = Arno (Italie).

En Libye, on peut citer les noms suivants : **Ar**dalio (vers Haïdra); **Ar**moniacum (vers Tabarca); **Ar**mua; **Ar**mascla; Oued **Ar**aar.

Il est difficile de ne pas être frappé de l'identité de composition de ces noms de cours d'eau situés des deux côtés de la Méditerranée.

2° Une deuxième formation de noms de rivières en Libye a été

(1) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE : *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, p. 152.

empruntée à la même racine **ger** que nous avons trouvée pour désigner les montagnes. Les peuples primitifs de presque tous pays ont l'habitude de tirer d'une même racine les noms de leurs montagnes et des cours d'eau qui en découlent. Pareil phénomène existe en Europe. Un nombre considérable de noms de cours d'eau sont formés au moyen du vocable **ger**.

En Gaule, nous relevons : Li**ger** (Loire), Li**ger**ula (Loiret), In**ger**a (Indre), Vi**ger**a (Voiro). Dans l'onomastique actuelle, on trouve le **Ger**s, la **Gar**onne, la **Gir**onde, **Gar**tempe, **Gier**, **Guier**s (Savoie), **Gère** (Isère), **Guer** (Bretagne), **Gar**d, **Gir**on (Aude), **Gar**don, **Cher**, **Char**ente; **Guer**gour, **Guer**gair, **Guergar**o, en Bretagne.

En Libye, Ptolème nous a conservé le nom du fleuve **Ger**. A l'époque actuelle, nous relevons : l'I**gharghar**, l'oued **Gar**a (Tunisie), **Guer**gour (point d'eau vers Sfax), E**ger**i (point d'eau en Tripolitaine), **Ghar**is (Sahara), E**guer**e (Sahara) et peut-être N'**ger** (le Niger), nom identique au mot In**ger**a, l'Indre.

Dans les dialectes berbères contemporains, on peut citer les noms de a**γahar**, fleuve (taïtoq); a**γer**, en chaouïa, signifie « passer une rivière » (Mercier); te**djer**t, ruisseau (taïtoq); a**jer**jo, torrent (guanche).

3° Un troisième groupe de noms de cours d'eau parait formé avec le vocable **souf**, correspondant à l'européen **sab**as ou *sars*.

Ce terme parait se retrouver en Afrique dans certains noms de lieux antiques signalés par Tauxier, [1] puis par Tissot, tels que **Suf**asar, **Suf**evar, **Suff**ès, **Suf**fetula. [2] Ces mots paraissent composés avec un premier élément, *souf*, ayant le sens de rivière. Aux remarques de Tissot, nous joindrons les noms de l'Aveus **Sav**us (Harrach actuel, P. Mela), **Sav**a (oued Sahel) (itinéraire d'Antonin), le **Sub**ur (Maurétanie). Nous avons vu (phonétique, p. 424, 509, 1904) que la confusion des lettres *f, v, b* existe chez les Berbères.

Le nom berbère actuel de rivière se prononce a**sif** dans le nord (Kabylie), **souf** dans le sud.

Des noms comparables se retrouvent en Europe. Chez les Lætani, il y avait un **Sub**ur. On relève un **Sub**is ibérique. Vada **Sab**atia (Ligurie); **Sab**atis (id.); **Sab**atinæ (Norique); **Sav**ara (diverses rivières); **Sav**a = Save (Illyrie); **Sav**o (Savone); **Sab**is (Sambre); **Sab**rina (Severn), rivière de Grande-Bretagne; **Sab**ios (Lombardie), etc.

Ces différents noms sont rapprochés par M. d'Arbois de Jubainville, [3] d'une part du sanscrit **sav**as libation et du vieil allemand **sou**

(1) Tauxier : « A propos du nom de Sufasar (Amoura) », *Rev. afr.*, t. IX, 1865, p. 394.
(2) Tissot : *Géographie comparée de la province romaine*, t. I, p. 420.
(3) D'Arbois de Jubainville : *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, 2e édit., p. 143 et 190-191.

suc, d'autre part d'une racine **sab**, d'où le vieil allemand **saf** sève, l'anglais et le hollandais **sap** sève, l'irlandais **sabh** salive, le berbère **sou** boire. Ces divers termes qui semblent apparentés entraînent l'idée d'humidité, de sécrétion. En grec, on admet une racine συ mouiller, d'où le dérivé ὕει, il pleut. Cette racine persiste encore dans le berbère avec la même signification, puisque l'on trouve les mots **souf**, a**sif** fleuve; **iout** (t.), th**ouet** ou **souet** (zouaoua), il pleut.

Ce terme **souf** paraît le plus récent, à en juger par le nom de **Sufasar**. Ce mot est, en effet, composé de *souf* rivière et de *asar* la rivière; il y a là une répétition de deux termes de langues différentes désignant le même objet. Ce phénomène se produit, comme nous l'avons signalé à propos du punique, chaque fois qu'un peuple de langue différente envahit une contrée. La rivière Sufasar indique deux couches de population, la plus antique appelait les cours d'eau *asar*, la plus récente *souf*.

Tandis que pour les noms de montagnes nous trouvons une pénétration de nombreux termes grecs, les dénominations berbères empruntent à ces trois couches de vocables **Sar, Ar** — **Ger** — **Souf** tous leurs éléments. On ne relève guère comme grec que le mot *fons potamianus*, vers Constantine (ποταμός, fleuve). Les noms kabyle et beni-menacer *irezer*, targui *arahar* ruisseau peuvent être, sans doute, rapprochés du grec ῥέω et plus particulièrement de ῥύσις courant.

1° Les Zenaga emploient le terme **man** pour désigner l'homme. Ce terme, disparu des langues du midi de l'Europe, a persisté dans celles du nord. En sanscrit, on trouve le mot **man**u, homme. Ce terme existait en phrygien; en effet, les Phrygiens appelaient Μάνης l'ancêtre de leur race. **Man**u est également celui des races germaniques. Le mythique **Min**os porte un nom identique aux précédents. Ce mot se retrouve dans le pluriel **mid**en signifiant en targui « les gens ». Les Kabyles emploient le terme similaire de **medd**en.

2° Le terme le plus usité dans les différents dialectes berbères pour désigner l'homme est celui de **argaz**, avec ses variantes locales de **arias** (chaouïa, sud tunisien), **ales** (taïtoq). On peut se demander si ce nom ne peut pas être rapproché du grec Ἀργάς blanc, nom par lequel les tribus nobles immigrées d'Europe désignaient les leurs, par opposition aux μαῦροι, tribus brunes ou noires indigènes réduites en servage, telles que les Mélano-Gétules, etc.

Le mot **argaz** se retrouve avec sa même signification d'homme dans les dialectes celtiques du nord de l'Europe : **arguass** (Gallois), **argoaz** (Léonard). Est-ce une simple coïncidence, ou un terme importé des bords du Danube par les Kymris?

3° Un autre mode de désigner l'homme est l'emploi du mot **var** en targui, d'après Barth, *our* dans les dialectes berbères du nord. Ce terme doit être rapproché de l'européen primitif **vîr**a, d'où le latin

vir. Nous ne pensons pas qu'il provienne directement du latin, car dans les langues celtiques on trouve les formes **gou** et **gour** identiques au berbère. La seule différence est que les Celtes ont altéré le *v* en *g'* selon les habitudes de leurs déformations phonétiques, les Berbères ont laissé tomber l'initiale *v*.

En résumé, trois groupes de noms servent à désigner l'homme dans les dialectes berbères. Ces groupes peuvent aussi se rattacher aux familles : 1° phrygienne, 2° grecque, 3° italiques. Mais leur origine est moins nettement marquée que pour les dénominations étudiées déjà. Cette différence tient à ce que les termes plus particulièrement employés par chacun des trois groupes préexistent dans ce qui fut l'européen primitif.

Les termes libyens exprimant l'idée de descendance sont de provenances diverses.

1° Nous avons étudié le terme **mas**. Celui-ci a servi à la formation du nom de nombreux personnages ayant vécu avant et pendant l'occupation romaine. Ce mot se retrouve dans l'appellation de **mazigh** et dans le nom targui **mes** maître. L'origine de ce terme, qui existe dans les langues celtiques, semble être thraco-phrygienne.

2° L'influence hellénique paraît avoir aussi importé divers termes. Fils se dit **ou** en beni-menacer, **iou** en ghadamésien, **iouï** en targui, a**ïou** en chaouïa. Ces variantes rappellent **ὑύς** (archaïque), **υἱός** fils.

Les Zenaga désignent le fils par o**gesi**, les Kabyles par a**qchich**. Peut-être ces termes doivent-ils être regardés comme une corruption du mot **γέ(νε)σις**. descendance. Ces termes proviennent d'un vocable **γα**, engendrer, dont nous avons signalé les diverses formations.[1] Le guanche **gan** fils de, le targui **ag** fils, **agna**, plur. agnaten, frère, sont certainement formés de ce vocable.

3° Nous trouvons ensuite un troisième courant, caractérisé par d'autres expressions.

En effet, on voit paraître un terme généralement affixé, qui est écrit selon les variantes de prononciations locales **-ul**, **-yl**, **-il**. Ce terme est antérieur à l'occupation romaine, comme le montrent certains noms de tribus tels que Gœt**uli**, Mass**yli**, Masses**syli**, **Μασσουλιεῖς** (Nicolas de Damas, fragm. 134) ; Gurz**il** (Corippe).

Dans les dialectes d'Asie Mineure, et plus spécialement en lydien, on trouve un suffixe en **-il** ou **-ul** ayant le sens de fils. Exemples : Murs**ilos**, Mrsht**ul**.

De nos jours, fille se dit encore **illi** en kabyle. Ce terme peut être assimilé à f**ilia** fille. Cette acception est d'autant plus plausible que Curtius assimile filia au grec **θῆλυς** féminin. Or, fille se dit aussi en kabyle **θalles**t, mot qui représente le grec à peine altéré.

[1] *Revue Tunisienne*, 1905, p. 44.

En chaouïa, fils se dit *mem* et aussi **falou** = **filius**. Il y a là une influence latine plus marquée que dans les exemples cités précédemment, dans lesquels *f* initial avait disparu.

Ces termes de filiation sans *f* initial paraissent libyens, tandis que les noms suivants, tirés du *Corpus* (VIII), se ressentent peut-être de l'influence latine. Tels sont **Iafis** (69), **Tafis**, **Masofis** (supp., 12171); **Masopis** (supp., 12036, 12051); **Masfis** (*Bull. archéol.*, 1899, p. 226, n° 121). En libyen, la même altération phonétique du mot filius s'est produite que pour le français *fils*.

En résumé, trois sources de termes pour exprimer la filiation en berbère :

1° Mas, d'origine thraco-phrygienne, qui persiste encore;

2° Divers termes se rattachant aux dialectes helléniques;

3° Quelques termes paraissant plus particulièrement en relation avec les dialectes italiques.

La désignation des places fortes emprunte ses noms à trois couches différentes.

1° La plus ancienne et la plus répandue est formée avec le vocable **sagh**, **Σεχ**, ayant le sens de tenir, résister, défendre.

Nous avons donné dans ce travail [2] une trop longue liste de mots formés sur ce vocable pour en recommencer l'énumération. Bornons-nous à rappeler que ce vocable a fourni des noms au sanscrit, au zend, au grec, au gothique, au celtique, au libyen, au berbère.

2° La domination phénicienne a introduit le mot sémitique **kart**, forteresse, d'où les noms tels que Karthago, Cartenna, Cirta, etc.

3° Enfin, la forme grecque πύργος est courante encore à l'époque actuelle ; on prononce ce mot **bordj**. Nous avons mis ce nom après le punique, parce que des auteurs ont attribué son importation à l'influence byzantine. Peut-être, ce terme lui est-il antérieur. Les langues celtiques et germaniques possèdent les termes **briga** et **burg**, assimilables à **bordj**.

Dans le berbère moderne, le village fortifié est appelé, selon les régions, **kesseur**, **kasseur**, **keçar**, **kçar**. Ce terme se retrouve dans l'Europe occidentale avec la même signification. Il se prononce **kathair** ou **kesar** en gaélique. Ce type de mots a été rapproché de **cas***trum* et de **casæ**.[3]

Ces divers exemples permettent de retrouver les diverses couches de population européennes qui ont successivement immigré dans le nord de l'Afrique et ont formé le peuple berbère.

BERTHOLON.

(A suivre.)

(1) *Grundzüge der griechischen Etymologie*, p. 252-253.
(2) *Revue Tunisienne*, 1895, t. XII, p. 47-48.
(3) D'Arbois de Jubainville : *Les premiers habitants de l'Europe*, t. I, p. 363.

L'ANNÉE GÉOGRAPHIQUE NORD-AFRICAINE

SOMMAIRE :

TUNISIE

L'œuvre du Protectorat

Au moment où le rattachement de la Tunisie au ministère des Colonies est âprement discuté, il n'est pas sans intérêt de rappeler les résultats obtenus par le Protectorat.

En une vingtaine d'années, on a vu l'ensemble des recettes budgétaires s'élever de quinze à trente millions ; la propriété est sauvegardée, les produits des terres ont triplé ; le mouvement commercial dépasse le chiffre de cent millions. Tout récemment, les envois de la Tunisie étaient l'objet d'appréciations les plus flatteuses à l'exposition d'Anvers ; à celle de Marseille ils n'auront pas un moindre succès. Des routes sillonnent le pays en tous sens, quatre grands ports sont ouverts, enfin, des voies ferrées relieront bientôt les divers centres de la Régence à ses villes principales : Tunis, Bizerte, Sousse et Sfax.

Quel autre département ministériel aurait fait mieux et plus vite ?

Cependant, l'œuvre française est loin d'être terminée. Il nous faut maintenir les résultats acquis et compléter notre installation par toute une série de travaux des plus urgents : les uns d'ordre purement militaire, les autres d'utilité générale.

Travaux d'ordre militaire

A BIZERTE

La défense du pays semble tout entière concentrée dans Bizerte, formidable sur son front de mer, mais assez vulnérable du côté de la terre.

Bien que Tunis soit dépourvue de toute protection, on n'a pas jugé à propos de constituer à Bizerte un front de terre en rapport avec les ressources précieuses que cette place est appelée à sauvegarder.

Il est admis que les troupes de campagne seront en nombre suffisant pour défendre efficacement la ligne de hauteurs N.E-S.O contre un ennemi débarqué à Kelibia ou à Hammamet, par exemple. Nous

croyons cependant devoir faire remarquer qu'un échec de nos soldats aurait des conséquences d'une gravité considérable, car, maître de Tunis, cet ennemi attaquera le nord de Djedeïda et foncera droit sur l'arsenal !

En attendant l'exécution des mesures qui assureraient contre toute éventualité la défense du front de terre, on n'est pas resté inactif à Bizerte : le canal a été élargi, le fâcheux transbordeur supprimé et — dès la fin de mars — on a pu inaugurer les *nouveaux bassins* dont la création fait de Bizerte un véritable point d'appui de la flotte. Maintenant les derniers travaux de construction à exécuter à Sidi-Abdallah se poursuivent activement ; l'atelier d'armement et l'atelier des métaux sont presque achevés, le chiffre des approvisionnements de charbon est porté à trente-cinq mille tonnes.

Il reste à pourvoir à bien des besoins. Tout le monde a encore présent à la mémoire la douloureuse catastrophe du *Farfadet*. S'il semble résulter de l'enquête que l'accident qui coûta la vie à tant de braves marins est de ceux qu'on ne peut éviter, il n'en est pas moins vrai que — faute d'un outillage suffisant — nous avons eu l'humiliation de faire appel à l'aide étrangère pour le renflouement d'un bateau minuscule. Si le port avait disposé du matériel convenable souvent réclamé par la Marine, on n'aurait peut-être pas eu à déplorer des morts. Les responsables sont ceux qui ont refusé à Bizerte les crédits indispensables à son organisation.

Le transsaharien

Doit-on comprendre le transsaharien parmi les travaux d'ordre militaire ? Oui, puisqu'il nous assurerait la domination dans la totalité de notre empire africain, tandis que son succès commercial paraît encore bien problématique.

Soucieux de renseigner exactement sur l'opportunité d'une œuvre aussi considérable, nous avons demandé l'opinion d'un de nos plus brillants officiers supérieurs de l'infanterie coloniale qui a passé en Afrique la plus grande partie de sa carrière.

Il serait, à son avis, d'une légèreté criminelle de tenter une telle entreprise avant d'avoir *complètement* assuré la liaison avec Tombouctou. Nos possessions du Tchad et le Ouadaï relèvent du Congo ou du Niger. Les deux magnifiques artères constituées par ces grands fleuves n'étaient pas à la disposition du sultan Ali quand il ouvrit la route qui conduit d'Abech à la Tripolitaine. Fort-Lamy est à portée du Tombouri (communication : Mayo-Kebbi-Logone) ; le Tombouri, sans être toujours aussi utilisable qu'il a paru au commandant Lenfant, offre une voie riche et peuplée qui conduit en sept étapes au point terminus de la navigation sur la haute Bessoré.

Il convient donc d'attendre patiemment la réussite bien confirmée

des tentatives de liaison et la fin des longues études indispensables, alors seulement nous pourrons risquer sans folie le capital immense nécessaire à cette entreprise vraiment gigantesque.

Travaux d'utilité générale

LES PORTS

Déjà, de nouvelles compagnies de navigation : l'Est-Tunisien et la Compagnie Méditerranéenne, sont venues fort à propos augmenter nos moyens de communication avec la métropole. Nice est maintenant reliée à Tunis ; sans nul doute, bien des touristes viendront nous visiter ; il ne tient qu'aux Tunisois de les retenir en supprimant les odeurs peu agréables du lac Bahira et en s'opposant à toute destruction des quartiers caractéristiques de la ville arabe.

L'importance de Tunis va encore grandir grâce à l'arrivée toute prochaine des phosphates de Kalaât-es-Senam et de Kalaâ-Djerda ; aussi la transformation du port actuel en port en eau profonde s'impose de plus en plus ; cette simple modification ferait de Tunis la capitale commerciale de l'Afrique française.

Tabarca exige aussi un véritable port ; tous les Tunisiens qui suivent le mouvement commercial sont unanimes à reconnaître le bien-fondé de cette revendication.

LA QUESTION DE L'EAU ET LE PROJET DU DOCTEUR BERTHOLON

Ainsi donc gens de mer et exportateurs sont d'accord pour vouloir des ports confortables ; les terriens, eux, exaspérés de n'avoir pas pu arroser leurs jardins pendant les fortes chaleurs du dernier été, s'inquiètent de l'avenir des gentilles stations qui font à Tunis une couronne d'une joliesse incomparable ; ils se sont agités, ont tenu des « meetings » et envoyé à la Résidence Générale des délégations pour implorer... *de l'eau !*

Certes, la faillite des eaux du Bargou a porté un coup sensible à Tunis et à sa banlieue. Nos jolies stations d'été mériteraient vraiment plus d'attention des pouvoirs publics. *Hammam-Lif* entre autres, où l'on s'est ingénié à réunir tous les éléments de distractions appréciés d'une société d'élite, s'est vu complètement privé de sa part d'eau de Zaghouan. La création de fontaines publiques alimentées par l'eau des montagnes voisines est absolument nécessaire.

Il faut vraiment remonter jusqu'à la domination turque pour trouver quelque chose d'analogue à l'incurie de certains édiles. Le Gouvernement — qui nous les impose — devrait au moins leur donner une impulsion vigoureuse et sauver ainsi d'un abandon mortel un centre *particulièrement français,* une station sans rivale où — à deux pas

de Tunis — on trouve à la fois la mer, les eaux thermales et une montagne si pittoresque.

Pour subvenir aux besoins énormes de notre capitale et de sa banlieue, M. le docteur Bertholon, notre secrétaire général, a récemment proposé l'adduction des eaux de la Medjerda à Tunis. (*Dépêche Tunisienne* du 26 novembre.)

Il s'agirait de rétablir cette rivière en son lit primitif, et l'eau arriverait tout naturellement *sans machines élevatoires* jusqu'aux portes de Tunis; quelques travaux de restauration suffiraient.

Le docteur explique comment on filtrerait les eaux dans les sables de La Sokra; enfin, il préconise la création de vastes lacs artificiels semblables à ceux dont l'Egypte fut jadis dotée par les Pharaons et qui permettraient d'emmagasiner l'eau des grandes crues, constituant ainsi des réserves illimitées.

De toutes les solutions présentées jusqu'ici, celle du docteur Bertholon nous semble la plus digne d'attirer l'attention; grâce à elle, on obtiendrait le maximum de résultats avec des dépenses relativement minimes.

En tout cas, quel que soit le prix de tous ces travaux si énergiquement réclamés, il est impossible de différer leur exécution. On en sera quitte pour contracter le gros emprunt déjà admis en principe et que le Gouvernement ne tardera pas à autoriser, car — en tolérant plus longtemps l'état de choses actuel — il justifierait jusqu'à un certain point les critiques les plus acerbes des détracteurs du Protectorat.

ALGÉRIE

"La Vérité sur l'Algérie"

Bien des personnes ont acheté le livre de M. Jean Hess. Les gens sérieux ont été déçus; les autres, qu'avait probablement séduits la symbolique nudité qui orne la couverture, n'ont pas à regretter leur acquisition. Quant à l'auteur, il exulte ! Son opération de librairie a parfaitement réussi.

Nous n'allons pas entreprendre la réfutation de ce livre où M. Jean Hess condamne systématiquement l'œuvre française, dont tout le monde civilisé a cent fois proclamé le succès. Les Algériens ont bec et ongles pour se défendre et ne réclament aucunement notre secours; mais l'auteur s'attaquant fréquemment à toute l'Afrique du Nord et aux diverses races qui la couvrent, nous ne pouvons nous dérober au devoir d'examiner ses critiques avec l'attention qu'elles méritent.

Il s'en prend d'abord au climat, qu'il juge aussi sévèrement (p. 26) que celui de Monte-Carlo, dont la moyenne est pourtant fort convenable. Mais M. J. Hess, qui a « gelé » à Alger pendant deux hivers consécutifs (p. 30), ne veut plus entendre parler de moyenne. L'existence

seule des palmiers et orangers si nombreux dans l'Afrique du Nord suffit à démontrer l'exagération de ces critiques.

Avec la meilleure volonté du monde, nous ne saurions modifier notre climat; il n'en est pas de même de notre mentalité et de notre moralité, qui sont bien mauvaises, s'il faut en croire à M. J. Hess.

Il est douloureusement surpris de constater que les Néo-Latins ne ressemblent ni physiquement ni moralement aux Français de la métropole. Le contraire serait plutôt étonnant.

Au point de vue physique, les Néo-Latins constituent indéniablement une race belle, vigoureuse et prolifique. Aux gens de la métropole de prendre exemple sur eux, s'ils le peuvent!

La mentalité des Néo-Latins est ce que logiquement elle doit être dans les conditions où ils vivent; quant à leur moralité comparée à celle des Européens, parlons-en!

M. J. Hess ne s'est pas documenté à la légère. Il a longuement interrogé (p.214) des agents de police, des femmes frivoles, des garçons de restaurant, des blanchisseuses, des coiffeurs et même « quelques » officiers ministériels. Eh bien! les dépositions sont écrasantes. Nous sommes accusés de mauvaise foi en affaires et d'éclectisme en amour. Il paraît aussi que nous buvons beaucoup d'absinthe tout en lisant d'infects journaux scatologiques ou en taquinant interminablement la dame de pique.

Ce sont de vilains défauts, et si on ne les rencontrait qu'en Algérie, même dans la proportion exacte où ils sévissent, les vertueux auraient bien raison de secouer sur ce pays la poussière de leurs babouches. Malheureusement, partout, en Europe, et sans avoir besoin de prendre les mêmes références que M. J. Hess, on peut remarquer quantité de fripons, de débauchés et d'ivrognes. A Paris, la consommation de l'absinthe est effrayante; des provinces entières sont ravagées par l'abus du genièvre et du calvados ; à l'étranger, l'alcool-poison à la mode se nomme wisky, aguardiente, wodka, raki, etc. Non, monsieur Hess, si le Néo-Latin n'est pas précisément un parangon de vertu, ce n'est point sur ses grands frères d'Europe qu'il devra se régler quand il songera à s'amender.

Au beau milieu de son livre, M. Hess déclare tout net qu'il n'aime pas les militaires; cependant, il rend pleine justice à l'œuvre du général Lyautey et de la jeune armée d'Afrique. Quant aux colons, il est agacé de leur voir accoler à tout propos l'épithète de « vaillants ». Mais quelle autre conviendrait mieux à ces braves gens qui, après avoir fait l'effort de se déraciner (effort bien gros pour le paysan de France), se délassent de leur dur labeur accompli sous un soleil de feu en surveillant, fusil au poing, leurs bestiaux et leurs récoltes guettés par les Arabes incendiaires et pillards qu'encourage l'insuffisance notoire de la répression judiciaire. Trop souvent, la mort due

aux exhalaisons malsaines des terres récemment conquises à la culture vient surprendre le colon avant qu'il ait atteint l'âge du repos...

Nous ne nous attarderons pas plus longtemps à examiner l'âcre diatribe de M. Jean Hess. Aussi bien, comme l'a fait remarquer M. de Solliers, « nous ne pensons pas qu'il y ait à attacher trop d'importance à des propos tellement outrés; il suffit de remarquer qu'ils sont étrangement déplacés dans la bouche d'un Français s'exprimant sur le compte de certains de ses compatriotes ».

Dans le Sud

Dans le Sud-Oranais, le général Lyautey poursuit méthodiquement sa tâche. Chaque année, des économies sont réalisées dans les frais d'occupation; c'est ainsi qu'au mois d'août dernier il a paru possible de supprimer la compagnie saharienne du Gourara.

Notre commerce fait son chemin. Les entrepôts francs de Lalla-Maghnia et d'Aïn-Sefra, où transitaient en 1899 pour 200.000 francs de marchandises, en ont reçu pour un million l'année dernière. Et voici l'épicier devenu notre principal agent de pénétration !

Le système administratif des nouveaux territoires est des plus simples. A la tête des tribus, nous avons mis des *kebar* (pluriel de *kebir*, grand chef), dont les ancêtres ont jadis exercé l'autorité; le bureau arabe et ses annexes contrôlent l'administration de ces grands chefs.

La construction des voies ferrées se poursuit méthodiquement, malgré l'hostilité intermittente des indigènes, que le général surveille avec une incessante vigilance. « Il ne s'agit pas, dit-il en son pittoresque langage, d'éteindre de temps à autre le foyer de l'incendie; il faut, au contraire, ne pas cesser de tenir nos pompes en action, afin de ne pas laisser se créer de foyer d'incendie. »

Le général Lyautey a pu proclamer dès juillet la parfaite tranquillité des régions placées sous son commandement. « Si jamais, a-t-il dit, nous voulions maintenant pousser jusqu'à la Moulouya, rien ne nous serait plus facile. »

On va bientôt pouvoir communiquer télégraphiquement avec Tombouctou. Une mission spéciale est en train de relier la grande capitale soudanaise à In-Salah.

Espérons que ces brillants résultats finiront par désarmer les derniers adversaires de notre politique d'expansion dans l'extrême-sud algérien.

Le Sahara n'a pas évidemment de valeur intrinsèque, mais l'obstacle qu'il oppose aux communications a été considérablement exagéré. D'abord, il est moins large qu'on ne le croit. L'Adrar, région montagneuse, n'est déjà plus le désert, et sur la route qui y conduit

il n'y a guère que cinq cents kilomètres réellement mauvais (pendant la traversée du Tanesrouft).

Nous devons à M.Gauthier, professeur à l'Ecole supérieure d'Alger, des notions toutes récentes sur les populations et les ressources de ces régions lointaines.

M. Gauthier a eu le bonheur de regagner sain et sauf l'Algérie, après avoir traversé complètement le Sahara. Il a visité le désert où vivent les Touareg à chameau, récemment soumis par les méharistes du commandant Laperrine, et les steppes du Niger où, sous la surveillance de nos officiers soudaniens, les Touareg à cheval nomadisent.

M. Gauthier est enclin à penser qu'à l'ouest du Sahara central, vers Taodeni, il existait, à une époque relativement récente, une sorte de lac Tchad qui devait recevoir les « oued » qui viennent du Hoggar et de l'Atlas marocain et le Niger lui-même. Le pays a été très peuplé : on y rencontre une quantité considérable de haches de pierre polie et de rouleaux à écraser le grain, témoignage irrécusable d'une civilisation assez avancée.

En somme, l'exploration de M. Gauthier tend à prouver que, contrairement à l'opinion générale, ce n'est pas le désert qui croît sur le Soudan, mais le Soudan qui croît sur le désert.

A la frontière marocaine

Pour des raisons d'économie, nous avons peu à peu supprimé les nombreuses smalas de spahis; il en subsiste encore deux qui gardent la frontière marocaine et elles sont des plus anciennes, car c'est Bugeaud qui les installa aussitôt après sa victoire d'Isly.

L'une, la smala de Chabba, située un peu au nord-est de Maghnia, couvre l'ancienne route de Aïn-Tolba ; elle est occupée par un escadron. L'autre smala, celle de Medjahed, d'une force égale, est établie au sud de Maghnia ; elle couvre la route d'Oudja.

Nos lecteurs de France nous sauront peut-être gré de leur donner quelques détails sur l'organisation et le fonctionnement de ces postes militaires d'une nature si spéciale.

Leur nom « smala » signifie l'ensemble des tentes d'un chef arabe, c'est-à-dire un véritable camp.

La smala du système français est l'emplacement où se fixe un détachement de spahis chargé de cultiver la terre et de défendre la région. L'administration est confiée à une commission de trois membres : le capitaine commandant, président ; un lieutenant français et un officier indigène. Le terrain (qui continue d'appartenir à l'Etat) est divisé en autant de lots qu'il y a de cavaliers indigènes. Usufruitier de son terrain, chaque spahi le met en culture aidé par ses parents

ou par un *khammès,* sorte de métayer ainsi nommé parce qu'il a droit au cinquième (khames) de la récolte.

Quand le spahi part en expédition, le khammès demeure sur son terrain, dont il assure le bon entretien.

Sur le territoire de la smala, on élève un casernement pour loger les cadres français. Ce casernement, qu'on nomme bordj (maison fortifiée) est constitué par des bâtiments rangés autour d'une cour rectangulaire. Le flanquement est assuré par le tracé (généralement bastionné) des murailles extérieures.

Près du pavillon des officiers se trouve le *dar el diaf* (la chambre des hôtes).

En cas d'insurrection, c'est dans la cour centrale que viennent se réfugier les indigènes avec leurs familles auprès de leurs charrues, de leurs récoltes mêmes, entassées dans un désordre qui ne manque pas d'originalité.

Telles sont les deux smalas qui ont survécu pour continuer leur service de gardes-frontières à la façon préconisée par leur illustre fondateur tant que la question marocaine ne sera pas réglée définitivement. Elles ne sont pas près de disparaître !

Les communications avec la France

UN FUTUR TRANSPYRÉNÉEN

Notre France africaine est destinée à devenir le jardin maraîcher et le verger d'une grande partie de l'Europe ; mais tout dernièrement encore, les nombreuses grèves de Marseille ont prouvé la nécessité de nouvelles routes rapides afin que fruits et primeurs ne pourrissent à La Joliette en attendant qu'il plaise aux déchargeurs de se remettre au travail.

Carthagène, à quelques kilomètres d'Oran, semble destinée à recevoir les produits de nos colons.

La construction de trois lignes transpyrénéennes a été projetée. Une d'elles partira d'Aix-les-Thermes (Ariège), traversera les cols de Puymorens et de Tosas et s'embranchera à Ripoll sur le chemin de fer de Granollers à San-Juan-de-las-Abasades.

Ce tracé nous intéresse particulièrement, car il raccourcirait d'une façon notable les communications de la France vers l'Algérie en faisant ainsi passer voyageurs et marchandises par Toulouse, Saint-Girons, Lerida et Valence.

Il est fâcheux que l'état peu brillant des finances espagnoles ait fait remettre à vingt ans l'exécution du tronçon Saint-Girons-Lerida; la France, qui aventure si volontiers son argent à la moindre demande des gouvernements étrangers, devrait bien trouver quelque expédient financier pour permettre à nos voisins de hâter leur col-

laboration à cette entreprise dont le succès resserrera les liens déjà si nombreux et si forts qui unissent la France et l'Espagne.

MAROC

La question marocaine

Ayant obtenu sous certaines conditions l'adhésion de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Espagne, la France avait envoyé à Fez son ambassadeur pour gagner le sultan à ses projets et agir par rayonnement sur le pays. D'un autre côté, elle prenait nettement position contre le prétendant, à qui notre artillerie infligeait des pertes sensibles.

L'Allemagne avait été laissée de côté, bien que ses intérêts commerciaux aient pris depuis dix ans un développement important. Elle ne manifesta d'abord rien de ses sentiments, se réservant de les faire connaître à son heure, naturellement la moins favorable à la France.

Tout le monde a encore présente à la mémoire la façon brutale dont l'empereur allemand est venu opposer son veto à l'action civilisatrice de la France, au moment où la Russie, notre alliée, semblait définitivement hors de combat. Depuis ce coup de théâtre, les diplomates effarés échangent force notes, organisent péniblement une conférence qui doit être décisive; notre gouvernement — désireux de conserver la paix — est prêt à bien des concessions, mais cette attitude suffira-t-elle à désarmer Guillaume, pour qui la question du Maroc semble être le prétexte qui doit lui permettre de trouver dans la France anéantie les milliards nécessaires à la reconstitution de sa flotte dont les Anglais se promettent la destruction ?

Déjà, selon M. Lepaux, qui a visité en août dernier la côte marocaine, les Allemands se seraient établis solidement à Saïdia, constituant ainsi avec la casba qu'ils ont construite un embryon de base d'opérations contre la province d'Oran. Des officiers allemands doivent instruire les troupes du pacha de la région, et cela à moins d'une portée de fusil de notre frontière. M. de Tattenbach, l'ambassadeur allemand, a intrigué pour mettre en état de défense la vallée de la Moulouya. M. Lepaux, qui a publié dans *le Gaulois* une relation de son voyage, termine par cette conclusion pessimiste:

. . . .

« Dans quelques mois, quand l'Allemagne aura refait son artillerie, lorsque les temps seront venus, quand l'heure prochaine des boucheries européennes aura sonné, l'empereur, à qui il faut une France affaiblie avant l'ouverture de la guerre de succession d'Autriche, aura à Saïdia refait et réarmé un point de plus pour nous attaquer hors de la métropole. »

Les Explorateurs

MISSION DE M. DE SEGONZAC

L'intervention de Guillaume a brusquement interrompu notre action civilisatrice au Maroc. Les explorations sont devenues presque impossibles à travers ces populations farouches dont le fanatisme s'est encore exalté à la nouvelle que le plus puissant monarque de l'Europe se préparait à les défendre contre les entreprises sacrilèges des Français.

Dès le 2 mars, M. de Segonzac, qui accomplissait une importante mission, était fait prisonnier par une des tribus berbères de la région, entre l'oued Sous et l'oued Braâ.

Envoyé par le Comité du Maroc, M. de Segonzac avait quitté Marseille le 1er novembre 1904. Il était accompagné d'un géographe, M. de Flotte, de M. Gentil, professeur de géologie, de M. Boulifa, professeur de langue berbère, et enfin de M. Zenagui, professeur à l'Ecole des Langues orientales. La mission entra par Mogador dans le territoire marocain. M. de Segonzac se proposait, en partant cette fois du sud, de tracer un itinéraire se reliant à celui qu'il avait parcouru en 1901 en partant du nord.

Il y avait un grand espace blanc dans la carte du Maroc, M. de Segonzac l'a rempli en parvenant à atteindre le pied de l'Ari-Aïach.

Haut de 4.300m et situé au centre du Maroc, l'Ari-Aïach est le nœud des massifs du haut et du moyen Atlas. De là partent l'oued Ziz, qui va se perdre dans le désert, l'Oum-er-Rebia, tributaire de l'Atlantique, et la Moulouya, qui se jette dans la Méditerranée.

M. de Segonzac, à qui on avait refusé l'entrée du Tafilalet, voulait revenir par l'oued Draâ, l'oued Noun et la haute vallée de l'oued Sous. Quand il fut trahi et capturé, il était déjà à mi-chemin sur la voie du retour.

Il avait envoyé au Comité du Maroc ses collections géologiques et botaniques, ses observations astronomiques et ses carnets de route. Dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* (avril 1905) se trouve le compte rendu de la mission. M. de Segonzac le terminait en affirmant que le sud du Maroc offre à notre pénétration « un terrain fertile et facile, à la condition toutefois qu'on se hâte de profiter des bonnes dispositions présentes de ses chefs, de l'absence providentielle de toute concurrence, et qu'on veuille bien se souvenir que la clef du Sud Marocain n'est pas à Fez, mais à Marrakech ».

Les résultats de cette belle exploration sont donc sauvés.

Ils ont été brillamment exposés par M. Gentil devant la Société Géologique de France. Le compagnon de M. de Segonzac a fait en outre le récit de ses aventures personnelles.

Parti de Marrakech avec M. de Flotte, il s'est dirigé tout d'abord sur

Demnat, puis, déguisé en courrier, il a franchi le haut Atlas en se dirigeant vers le sud. Longeant ensuite le flanc méridional de la chaîne, il a visité une région volcanique des plus intéressantes : le Djebel-Siroua. Par son soubassement granitique, ce massif montre une grande analogie avec le massif central de la France.

M. Gentil a regagné Marrakech en traversant de nouveau l'Atlas par un col de 3.500m d'altitude.

Les observations qu'il a recueillies au cours de ce voyage sont des plus importantes; elles se rattachent à l'agriculture, à l'exploitation des forêts et des mines des zones primaires de la chaîne.

De son côté, M. de Flotte avait reçu mission de M. de Segonzac de faire la triangulation du haut Marrakech en cherchant à prolonger le plus possible vers l'est la zone triangulée et en déterminant trigonométriquement les coordonnées des principaux sommets du haut Atlas. Il devait, en outre, observer la déclinaison magnétique et effectuer le levé topographique des itinéraires.

M. de Flotte a réussi, non sans peine, à exécuter la triangulation dont il était chargé. Il a dû faire soixante-cinq stations et mille visées; plus de trois cents positions ont été déterminées en longitude, latitude, altitude; de plus, une carte de la déclinaison magnétique a été établie.

La triangulation exécutée par M. de Flotte fournira le canevas d'ensemble qui manquait à nos données topographiques, uniquement basées sur des itinéraires sans lien commun.

UN PRÉCURSEUR DE M. DE SEGONZAC

La captivité de M. de Segonzac n'a pas duré longtemps; d'ailleurs, on s'était empressé de multiplier les démarches nécessaires.

Cette occasion aurait été favorable pour essayer d'obtenir des renseignements sur le cas d'un autre explorateur français qui est parti pour l'intérieur du Maroc en 1900 et dont on n'a plus eu de nouvelles.

Georges Farret, né à Paris en 1874, fut à différentes reprises expédié au Maroc par la Société de Géographie Commerciale. En 1899, il sut mener à bien la traversée du Riff entre l'Algérie et Fez et — le premier — dressa la carte de cette région où nul Européen n'avait osé s'aventurer depuis bien des années.

Farret s'était donné pour un renégat; il ne tarda pas à être trahi et signalé aux tribus de l'intérieur.

Le 19 janvier 1900, Farret repartait de Tanger pour tenter de nouvelles explorations. Il emportait une assez grosse pacotille sur laquelle il comptait pour s'attirer un bon accueil. Depuis lors, pas de nouvelles! La Société de Géographie Commerciale fit ouvrir une enquête qui ne donna pas de résultats décisifs. La mort de Farret n'est rien moins que prouvée. C'était un petit explorateur, un humble, et

— sauf le *Journal*, qui s'est occupé de lui en avril — il ne semble pas que l'on se soit intéressé au sort de notre malheureux compatriote qui peut-être est retenu prisonnier dans une de ces tribus berbères *tombeau discret qui se referme sur vous comme la mer sans laisser de traces.*

Notre avenir

Jusqu'à présent nous avons traité le Maroc, pays d'anarchie, comme une nation centralisée, et cependant nous savions le peu d'autorité réelle d'Abd el Aziz. C'est que, malgré ses lourdes défaillances, le Maghzen constitue une force qu'on ne saurait remplacer au Maroc par aucune autre institution. Mais nous n'avons pas à continuer de soutenir l'autorité du sultan dans les régions où elle est tenue en échec ; maintenons plutôt soigneusement les causes de rivalité entre les puissants du pays, et traitons séparément avec chacun d'eux.

Il est infiniment probable que nous n'établirons pas notre protectorat sur le Maroc comme nous avions pu l'espérer sans outrecuidance, mais nul ne saurait nous empêcher d'assurer complètement la protection de notre frontière algérienne et de donner à notre commerce l'essor qu'il réclame impérieusement. Là doit se borner notre ambition, et cette modération méritoire dans l'exercice de nos droits retardera — à notre profit — l'heure de la grande guerre européenne dans laquelle nous serons fatalement entraînés.

Ce n'est pas à Algésiras, mais entre Paris et le Rhin, que se réglera le sort du Maroc.

H. NICOLAS.

Décembre 1905.

INSTITUT DE CARTHAGE

Assemblée générale du 10 novembre 1905

Les membres de l'Institut de Carthage se sont réunis en assemblée générale à l'effet de procéder à l'élection du président annuel et du Comité directeur pour 1905-1906.

M. Serres, président sortant, a ouvert la séance en prononçant le discours suivant :

MESSIEURS,

Conformément à l'usage, votre Comité directeur vous a convoqués pour remettre à l'Assemblée générale des membres de l'Institut de Carthage les pouvoirs qu'il tient d'elle et pour vous rendre compte de la façon dont il a géré pendant l'année écoulée les intérêts de notre Société que vous lui avez confiés.

Notre trésorier vous dira tout à l'heure que la situation financière de la Société est de nature à nous donner confiance dans l'avenir. L'Institut de Carthage, plus heureux que beaucoup d'Etats réputés cependant prospères, boucle son budget avec un léger excédent. Vous reconnaîtrez donc que nous avons été au moins économes. Et pour arriver à ce résultat, nous n'avons pas eu besoin de diminuer les manifestations habituelles de notre activité.

Notre *Revue Tunisienne* continue à témoigner du zèle avec lequel sont poussées les études de tout genre intéressant notre chère Tunisie, qui pour beaucoup d'entre nous, fixés depuis longtemps sur son sol, commence à représenter cette petite patrie que l'on n'aime pas moins que la grande. Il suffit de parcourir la table des matières figurant dans le dernier numéro mis en distribution pour constater que des articles du plus haut intérêt, sur les sujets les plus divers, y sont signés des noms les plus autorisés. Quelques-uns de ces travaux ont valu à leurs auteurs des félicitations et des encouragements venus non seulement de France, mais encore d'autres pays où la science est en honneur; l'un d'eux a reçu la consécration de la première Université de France et a concouru à mériter à son auteur le titre de docteur ès lettres. Nous caressons l'espoir que la nouvelle Section archéologique, créée au cours de l'année, fournira encore à notre recueil des travaux dont la valeur continuera à le maintenir au rang avantageux qu'il occupe parmi les publications de cette nature.

Enfin, la qualité n'a pas fait tort à la quantité et le volume de notre Revue pour 1905 comprend 580 pages, en progrès de 51 pages sur le volume pour 1904.

Le souci de dépenser votre argent ne nous a pas fait perdre de vue la recherche des moyens d'en amasser en prévision de l'avenir. Dans une de ses séances, votre Comité directeur a décidé la création d'un fonds spécial dit compte-capital, constitué par toutes les rentrées autres que les cotisations annuelles des membres. Ces sommes seront capitalisées, et les intérêts seuls pourront en être employés. C'est à ce fonds qu'iront désormais les cotisations une fois payées des membres perpétuels, qui entraient précédemment dans le budget de dépenses de l'année courante. C'est là qu'iront également les recettes que nous espérons réaliser avec la réimpression de la grammaire arabe de Silvestre de Sacy. Bien que les comptes de cette opération ne puissent pas vous être présentés aujourd'hui, car les factures définitives ne sont pas encore établies et il reste encore des recettes à réaliser,

on peut du moins vous annoncer que l'entreprise est en voie de réussite assurée.

Comme vous le savez, l'ouvrage entier est terminé et fait le plus grand honneur à l'*Imprimerie Rapide* qui a mené à bien cette tâche colossale ; qu'il me soit permis de témoigner ici à cet établissement de premier ordre, à son directeur si actif et si éclairé et à ses dévoués collaborateurs l'expression de notre vive et sincère reconnaissance. D'après les prévisions qui peuvent déjà se préciser, il ne nous restera plus à payer, au premier janvier prochain, que 3.000 francs pour les frais d'impression ; pour que ces 3.000 francs se trouvent garantis par les exemplaires restant à vendre, chacun de ces exemplaires doit représenter une valeur de 3 fr. 75 cent. A ce prix, nous pourrions trouver acquéreur pour le tout aujourd'hui même ; mais nous n'y songeons pas. Nous avons dès maintenant le ferme espoir de trouver à brève échéance cette somme de 3.000 francs dans la continuation de la vente de l'ouvrage aux conditions où elle se fait actuellement, ce qui nous permettra de mettre les exemplaires restant en dépôt chez un libraire, à notre compte, de façon à garder pour nous le maximum de bénéfices que comporte l'opération. On peut donc considérer dès maintenant notre tentative comme couronnée de succès : étant donnée la valeur de l'œuvre et la présentation qui en est faite par un arabisant aussi universellement apprécié que l'est M. Machuel, ce succès final n'avait jamais fait le moindre doute pour votre Comité directeur.

Nous n'avons pas oublié non plus que la solidarité est un des devoirs les plus doux à accomplir en même temps que les plus utiles au succès d'une association comme la nôtre, et à ce titre l'année écoulée peut être marquée d'une pierre blanche ; grâce au zèle et à la bonne volonté inépuisables d'un de nos camarades, M. Renault, à qui je tiens à adresser pour cela des remerciements auxquels vous vous associerez certainement tous, nous avons pu nous réunir à plusieurs reprises autour d'une table de banquet fraternel où la musique, intelligemment associée, ajoutait son charme à celui que nous éprouvions tous de nous trouver pour quelques heures ensemble. Tous ceux d'entre vous qui ont pu assister au banquet d'adieux offert dans ces conditions à notre ancien président M. Fabry, qui est d'ailleurs resté à distance un de nos collègues à qui nous conservons une place de choix dans nos affections, ont emporté de cette réunion un souvenir agréable et ému.

Enfin, toujours dans le même ordre d'idées, je suis également heureux de vous pouvoir rappeler le banquet donné à l'occasion de l'union amicale contractée avec la Section tunisienne de la Société de Géographie commerciale, union qui ne peut être que féconde. Elle n'a pas encore porté tous ses fruits, mais il faut savoir attendre la période inévitable de gestation. Les occasions de manifester, de travailler en commun ne manqueront pas aux deux sociétés sœurs, et c'est de cette collaboration, que nous souhaitons fréquente, que découleront pour toutes deux les avantages qu'ont escomptés ceux qui ont amené cette union, si chaleureusement saluée par tous au cours du banquet où elle a été scellée.

C'est sur ces paroles d'espoir que je veux terminer : l'Institut de Carthage, entouré des sympathies unanimes, ne peut manquer d'y puiser un nouveau réconfort pour l'accomplissement de la tâche que lui ont assignée ses fondateurs, et dont il s'est acquitté jusqu'ici d'une façon qui lui a valu de précieux encouragements, excellent augure pour ses destinées à venir.

Après ce discours, fréquemment applaudi, la parole a été donnée à M. Danguin, trésorier de la Société. Celui-ci a exposé ainsi qu'il suit la situation financière :

RESSOURCES

1° Recettes effectuées :		
Cotisations 1904 et solde créditeur au 31 décembre.......Fr.		659 80
Encaissement de cotisations 1905..........................		2.442 »
Produit de la vente au numéro du Bulletin................		60 10
Fr.		3.161 90
2° Recettes à effectuer..................................		1.600 »
3° En recouvrement : 32 cotisations......................		Mémoire
Total des recettes...Fr.		4.761 90

CHARGES

1° Imprimerie :		
Solde débiteur au 31 décembre 1904..........Fr.	696 »	
Impression de la *Revue* (du n° 49 au n° 54).......	3.136 30	
Fournitures diverses............................	35 80	
Fr.	3.868 10	3.868 10
2° Divers :		
Location des salles et éclairage..............Fr.	149 90	
Entretien des salles (1904)......................	100 »	
Frais d'encaissement et frais de retour des cotisations impayées..........	121 40	
Distribution de la *Revue*........................	51 10	
Dépenses diverses : correspondance, bibliothèque, chaouch, etc.	129 10	
Souscription de l'Institut au monument à élever aux victimes du *Farfadet*..........	20 »	
Entretien des salles (1905)......................	100 »	
Fr.	671 50	671 50
Total des charges...Fr.		4.539 60

CAISSE

1° Recettes encaissées suivant détail ci-dessus...............Fr.		3.161 90
2° — à encaisser..........................Fr.	1.600 »	
3° Cotisations en recouvrement.......................	Mémoire	
Fr.	1.600 »	1.600 »
Total des recettes...Fr.		4.761 90
1° Paiements effectués :		
Imprimerie..............................Fr.	2.595 40	
Location des salles..........................	83 70	
Entretien des salles (1904)...................	100 »	
Distribution et encaissements.................	172 50	
Dépenses diverses............................	129 10	
Souscription au monument des marins du *Farfadet*	20 »	
Fr.	3.100 70	3.100 70

	Report.......Fr.		3.100 70
2° Paiements à effectuer :			
Imprimerie ....Fr.		1.272 70	
Entretien des salles (1905).....................		100 »	
Location des salles du deuxième semestre 1905 et éclairage pendant la même période.......... ..		66 20	
	Fr.	1.438 90	1.438 90
	Total des dépenses...Fr.		4.539 60
	Solde créditeur au 10 novembre 1905.....		222 30
	Total général...Fr.		4.761 90

ESPÈCES

Encaissé..................................Fr.	3.161 90
Payé..	3.100 70
Chez le Trésorier...........Fr.	61 20

En résumé, la situation se soldera par un avoir de 222 fr. 30.

L'assemblée accueille par des applaudissements cet exposé d'une situation financière prospère grâce au zèle incessant du trésorier.

M. Buisson propose à l'assistance de remercier M. Serres du dévouement dont il a fait preuve pour la réédition de la grammaire de Sacy. Dans cette œuvre, ajoute-t-il, on ne saurait séparer du nom de M. Serres celui de M. Machuel. C est, en effet, M. Machuel qui a bien voulu s'imposer la lourde tâche de revoir les épreuves de la grammaire de Sacy. Il a employé ses connaissances d'arabisant à rectifier certaines erreurs qui avaient échappé au maître et à écrire un chapitre pour compléter cette nouvelle édition. L'unanimité des assistants montre par ses approbations que la motion de M. Buisson est bien l'expression exacte de ses sentiments personnels.

On vote alors pour la nomination d'un président. M. le Dr Carton est élu à l'unanimité. — Le nouveau président étant absent, le vote pour la nomination du Comité directeur a lieu sous la présidence de M. Serres.

Ont éte élus : MM. Arditti, Aunis, Béchir Sfar, Cattan (Isaac), Danguin, Dollin du Fresnel, Giraud, Grundler, Guégan, Lecore-Carpentier, Loth, Malet, Monchicourt, H Nicolas, Tauchon.

Bureau de l'Institut pour 1906

Dans sa séance du 22 novembre, le Comité directeur de l'Institut de Carthage a procédé à l'élection de son Bureau pour l'année 1905-1906, qui demeure constitué comme suit:

Président : M. le docteur Carton.
Vice-présidents : MM. Tauchon et Dollin du Fresnel.
Secrétaire général : M. le docteur Bertholon.

Secrétaires: MM. GRUNDLER et CATTAN (Isaac).
Trésorier: M. DANGUIN.
Bibliothécaire: M. AUNIS.

Entre autres questions, le Comité a décidé de créer une section des Antiquités et Beaux-Arts, qui comprendrait un groupe du *vieux Tunis*. Une commission composée de MM. Carton, Serres et Renault s'occupera de cette organisation qui ne manquera pas de recruter de nombreux adhérents.

Banquet mensuel de décembre

Ce banquet, donné le 16 décembre, a eu lieu le soir de l'inauguration du *Salon Tunisien*. Beaucoup de membres de la Société de Géographie commerciale, avec M. de Beaumont, président de cette Société, avaient souscrit. La table réunissait plus de trente convives.

M. Flot avait, avec son talent bien connu, illustré le menu.

A l'heure des toasts, M. de Beaumont a levé son verre à l'Institut de Carthage. M. du Fresnel, vice-président de l'Institut de Carthage, en l'absence du président, retenu à La Goulette par son service, a répondu. Il a bu à la Société de Géographie commerciale, et aussi au héros de la journée, M. Pinchart.

M. Bertholon a profité de la réunion pour annoncer le départ de M. Delaplanche pour Alger, exprimer à ce dernier les regrets de la Société, en l'assurant que si Alger lui faisait oublier Tunis, les Tunisiens ne l'oublieraient pas. M. Delaplanche a répondu en protestant de ses sentiments à l'égard de Tunis qu'il quitte avec regrets. Quant à l'Institut de Carthage, il compte en rester fidèlement un membre dévoué.

Les toasts se succèdent, puis viennent les chants. M. Renault se multiplie; on a le plaisir d'admirer sa magnifique voix maniée avec la science de l'artiste. M. Lescot et un membre de la Société de Géographie commerciale se font entendre. M. Delaplanche nous déclame, infatigable, des poésies de tous les genres, allant du plaisant au sévère, œuvres personnelles. Nous reproduisons ici le sonnet suivant, qu'a eu l'amabilité de nous remettre le poète de *Carillons et Tocsins*:

MA THÉBAÏDE

A M...

Dans la maison rustique où, loin de la cité,
Pour oublier le monde et sa vicissitude,
J'aime à vivre parfois, pendant les mois d'été,
Quelques jours de repos et d'ample solitude,

Mes yeux pour horizon n'ont que l'immensité,
Mon esprit pour labeur que l'attrayante étude,
Et mon âme, bien seule avec sa lassitude,
Laisse couler le temps dans sa sérénité.

Vers l'azur radieux vogue alors ma pensée,
Et chaque heure s'écoule, et la voilà passée ;
Le calme la précède et le calme la suit ;

Ma plume, sans chercher, trouve la rime folle,
Et je me dis heureux quand je peux, à la nuit,
M'endormir dans tes bras, Muse qui me console...

Exposition de l'œuvre de M. Pinchart

Le 16 décembre, en présence d'un public élégant, composé de l'élite tunisienne, M. le docteur Carton, président de l'Institut de Carthage, a ouvert l'exposition de l'œuvre de M. Pinchart.

Le compte rendu de cette manifestation artistique paraît dans le présent numéro de *La Revue Tunisienne*.

Admissions

Membres perpétuels : MM. le docteur CARTON ; SCHŒN (Bernard) ; SCHŒN (René) SCHŒN (Alfred) ; le docteur ARNULPHY.

Membres actifs : MM. BLONDEL ; CAPRIATA ; COUDERC ; DUTASTA ; GUESNARD ; MONTAGNOUX.

Distinctions honorifiques

M. Philippe Thomas, à qui la Tunisie doit la découverte des phosphates et par suite une grande part de sa prospérité, s'est vu attribuer par la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale une grande médaille d'or et un prix de 5.000 francs.

Le Comité directeur de l'Institut de Carthage a, dans sa séance de décembre, décerné le titre de membre d'honneur à M. Philippe Thomas.

Quand ajoutera-t-on à ces titres, certainement honorifiques, une dotation proportionnée au service rendu à la Tunisie ? Nous avons souvent appris qu'une grosse somme avait été attribuée à certains chefs de service tunisiens, à titre gracieux, au moment de la remise de leurs fonctions. M. Thomas a, depuis longtemps, remis ses découvertes aux mains des Compagnies et de l'Etat, qui les ont transformées en recettes abondantes. Ne pourrait-on pas le traiter, lui aussi, comme un chef de service tunisien ?

Le Président,
Dr CARTON.

Le Secrétaire général,
Dr BERTHOLON.

ANNUAIRE DES MEMBRES DE L'INSTITUT DE CARTHAGE

arrêté au 1er janvier 1906

L'Institut de Carthage est placé sous le haut patronage de S. A. EL HADI PACHA, bey de Tunis

MEMBRES D'HONNEUR

PRÉSIDENTS (1)

MM. **Pichon** (Stephen), résident général de France en Tunisie (M.P.).
Machuel, directeur général de l'Enseignement public en Tunisie.
le général **Roux**, commandant la Division d'occupation de Tunisie.
Mgr **Combes**, archevêque de Carthage, primat d'Afrique.
MM. **Millet** (René), ambassadeur (M.A.).
Révoil (Paul), ancien gouverneur général de l'Algérie (M.A.).

VICE-PRÉSIDENTS

MM. **Anthoüard** (le baron d'), délégué à la Résidence Générale (M.A.).
le Dr **Bertholon**, ancien président de l'Institut de Carthage (M.P.).
le Dr **Loir**, ancien président de l'Institut de Carthage (M.P.).
Gauckler, ancien directeur des Antiquités et Arts de la Régence (M.A.).
Buisson, ancien président de l'Institut de Carthage (M.P.).
Fabry, ancien président de l'Institut de Carthage (M.A.).
le Dr **Bresson**, ancien président de l'Institut de Carthage (M.P.).
Picard (F.), ancien président de l'Institut de Carthage (M.A.).
Serres, ancien président de l'Institut de Carthage (M.A.).
Vassel (E.), ancien président de l'Institut de Carthage (M.A.).

MEMBRES

Si **Aziz bou Attour**, premier ministre de S. A. le Bey.
Mohamed Djellouli, ministre de la Plume.
Mgr **Tournier**, administrateur du Diocèse de Carthage.
MM. **Roy**, secrétaire général du Gouvernement Tunisien (M.A.).
Pavillier, ancien directeur général des Travaux publics (M.A.).
le R.P. **Delattre**, correspondant de l'Institut de France.
Bénédite (L.), conservateur du Musée national du Luxembourg.
Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, Paris.

(1) Abréviations : M. A., membre actif; M. B., membre bienfaiteur; M. H., membre d'honneur; M. P., membre perpétuel; P. H., président d'honneur.

MM. **Moissan**, professeur à l'Université de Paris.
Dislère (Paul), président au Congrès de Carthage en 1896, Paris.
le Dr **Gariel**, secrétaire général de l'*A F A S*, Paris.
Pillet (Jules), inspecteur général du dessin, Paris (M.A.).
Proust (Th.), vice-président de la Municipalité de Tunis.
Saint-Arroman, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Paris.
Hugon (H.), directeur de l'Agriculture et du Commerce (M.A.).
Perrot (Georges), ancien directeur de l'Ecole Normale Supérieure, Paris.
Sylvain, professeur au Conservatoire, sociétaire de la Comédie Française.
Bossoutrot, interprète judiciaire, ancien trésorier (M.A.).
Thomas (Philippe), vétérinaire principal de 1re classe en retraite (M.A.).
Lavisse, directeur de l'Ecole Normale Supérieure, Paris.
Derembourg (Hartwig), professeur à l'Ecole des Langues orientales, rue de Lille, Paris.

MEMBRES BIENFAITEURS (M. B.)

La Direction générale de l'Enseignement public. — La Municipalité de Tunis. — L'Association française pour l'Avancement des Sciences. — MM. **Jensen** (H.A.C.) — **Nicolas** (Louis), imprimeur (M.A.). — **Medina** (Victor) (M.P.). — Le Dr **Barbary** (M.P.). — **Schœn** (A.-R.) (M.P.). — **Schœn** (J.-B.).

MEMBRES PERPÉTUELS (M. P.)

MM. le Dr **Arnulphy**. — Le Dr **Barbary**. — Le Dr **Bertholon**. — **Bonnard** (P.). — **Bortoli** (Ch.). — Le Dr **Bresson**. — **Buisson** (B.). — Le commandant **Cagnant**. - Le Dr **Carton**. — **Casati-Brochier**. — Le marquis de **Chasse-loup-Laubat** (G.). — **Ducroquet** (Félix). — **Faure** (J.). — **Gounot**. — Le commandant **Hannezo**. — Le Dr **Hublé**. — **Jensen**. — Le comte **Landon de Longeville**. — Le Dr **Loir**. — **Médina** (Victor). — **Nicolas** (H.). — **Pichon**. — **Schœn** (A.-R.). — **Schœn** (J.-B.). — **Schœn** (Alfred). — **De Villade**. — **Whitelaw-Reid**. — **Winkler**.

ANCIENS PRÉSIDENTS ANNUELS
DE L'INSTITUT DE CARTHAGE

MM. le Dr **Bertholon** (1894). — **Servonnet**, lieutenant de vaisseau (1895) — Le Dr **Loir** (1896). — **Buisson**, directeur du Collège Alaoui (1897). — **Fabry**, président du Tribunal (1898). — Le Dr **Bresson**, médecin principal de 1re classe en retraite (1899). — **Pavy**, publiciste (1900). — Le Dr **Bertholon** (1900). — **Picard**, ingénieur des

Ponts et Chaussées (1901).— **Vassel** (Eusèbe), ancien capitaine d'armement à Suez (1902).— **Serres**, contrôleur civil (1903).— **Fabry**, président du Tribunal (1904).— **Serres**, contrôleur civil (1905).

COMITÉ DIRECTEUR

pour l'exercice 1905-1906

BUREAU

Président : M. **Carton.**
Vice-présidents : MM. **Tauchon, Dollin du Fresnel.**
Secrétaire général : M. **Bertholon.**
Secrétaires : MM. **Grundler, Cattan** (Isaac).
Trésorier : M. **Danguin.**
Bibliothécaire-archiviste : M. **Aunis.**

MEMBRES

MM. **Arditti, Béchir Sfar, Giraud, Guégand, Lecore-Carpentier, Loth, Malet, Monchicourt, Nicolas** (Henri).

MEMBRES ACTIFS (M. A.)

MM. **Abribat**, interprète au Tribunal, rue de Constantine.
Adda (le docteur Daniel), 1, rue de Rome.
Ali ben Ahmed, interprète judiciaire, rue des Maltais, 41.
Ali ben Amor Bakir, rue Bab-Menara, 47, Tunis.
Allemand-Martin, licencié ès sciences, sous-directeur du Laboratoire de Sfax.
Amar (E.), étudiant en droit, 62, boulevard Saint-Germain, Paris.
Anthoüard (le baron d'), délégué à la Résidence Générale (P.H.).
Arditti (Rodolphe), professeur d'hébreu à l'école de l'Alliance Israélite Universelle, rue Ben-Seniour, 26, Tunis.
Arnol (Clément), huissier, rue d'Athènes, 10, Tunis.
Arnulphy (le D^r^), boulevard Victor-Hugo, 35, Nice (M. P.).
Attal (H.), rentier, La Marsa (Tunisie).
Augias, officier interprète, Zarzis (Tunisie).
Aunis, professeur au Lycée Carnot, Le Kram.
Bach-Hamba (Ali), administrateur du Collège Sadiki, Tunis.
Baille (Désiré), inspecteur de l'Enseignement primaire, rue Bugeaud, Tunis.
Barbary (le D^r^), boulevard Dubouchage, 23, Nice (M.P.).
Barbouchi (Ali), négociant, souk des Etoffes, 7, Tunis.
Baron, architecte, rue de Russie, 22, Tunis.
Barrion (G.), ingénieur agronome, L'Ariana (Tunisie).
Batt, négociant, 2, rue d'Alger, Tunis.

MM. **Beau** (Antoine), lithographe, rue d'Allemagne, 19, Tunis.
Bec (Henri), professeur au Lycée Carnot, avenue Jules-Ferry, 65, Tunis.
Béchir Sfar, président de l'Administration des Habous, impasse El-Barouni, 12 (rue Tronja), Tunis.
Béchis, professeur à l'Ecole Jules-Ferry, rue de Sparte, 8, Tunis.
Begouen (le comte de), Les Espas, par Saint-Girons (Ariège).
Belbézé (Théodore), propriétaire, avenue de France, 8, Tunis.
Ben Attar (C.), avocat, rue Bab-Carthagène, 12, Tunis.
Berge (François), juge près le Tribunal de Sousse.
Bernard (Augustin), professeur de géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne, 61, rue Scheffer, Paris (XVIe).
Bertholon (le Dr L.), rue Saint-Charles, 14, Tunis (P.H., M.P.).
Bertrand (J.), constructeur mécanicien, avenue de Carthage, Tunis.
Bessière (Victor), avocat-défenseur, rue d'Angleterre, 16, Tunis.
Bigot, professeur au Lycée Carnot, rue Sidi-bou-Krissan, 1, Tunis.
Blondel, architecte, avenue de Paris, 4, Tunis.
Bodoy (Nicolas), avocat-défenseur, place du Consulat, 2, Tunis.
Bonnard (Paul), avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Al-Djazira, 47 (M.P.).
Bonneaud, avocat, Contrôle du Kef.
Bordage (Gabriel), caissier-comptable de l'entreprise des travaux du port de Propiano (Corse).
Borromeï, professeur au Lycée Carnot, rue du Lycée, Tunis.
Bortoli (Charles), propriétaire du *Magasin Général*, rue Dragon, 33, Marseille (M.P.).
Bossoutrot, interprète au Tribunal mixte, rue d'Italie, 14, Tunis (M.H.).
Boucher (Paul), capitaine au 9e hussards, Marseille.
Bouhageb (le D^r^), rue des Femmes, 4, Tunis.
Bouin (Edouard), capitaine d'infanterie, Nevers.
Boullier (Albert), avocat, rue de Gibraltar, Bizerte.
Bourgeon, procureur de la République, à Tunis.
Bouyac, ancien officier interprète, Tunis.
Braquehaye (Ch.), correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Bois-de-Boulogne, 15, Talence-Bordeaux (Gironde).
Braquehaye (le Dr Jules), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux, chirurgien titulaire de l'hôpital civil français, rue d'Espagne, 22, Tunis.
Breil de Pontbriand-Marzan (Olivier du), lieutenant des Affaires indigènes, chef de l'annexe de Zarzis.
Bresson (le Dr H.), médecin principal de 1re classe en retraite, avenue Durando, 11, Alger (P. H., M. P.).

MM. **Brignone** (le Dr Pierre), médecin, rue Al-Djazira, 3, Tunis.
Briquez (Henri), contrôleur civil suppléant, Mactar (Tunisie).
Broca (de), artiste peintre, place aux Chevaux, 2, Tunis.
Brodart (Fernand-Ch.), artiste peintre, 9, place des Vosges, Paris.
Brunet (J.-L.), vice-consul du Monténégro, boulevard Beau-Séjour, 43, Paris.
Brunck de Freundeck, chef de bataillon d'infanterie, Saint-Maixent.
Brunner, propriétaire, villa Pomona, Le Bardo (Tunisie).
Buisson (B.), directeur de l'Enseignement primaire, Tunis (M.P.).
Bureau (Jocelyn), pasteur protestant, Sfax (Tunisie).
Busacca (le D^{r}), chirurgien à l'hôpital italien, rue des Maltais, 54, Tunis.

Cabantous (Jules), pasteur de l'Eglise réformée, villa Marceau, rue Saïda-ech-Chebaâna, Tunis.
Cagniant, chef d'escadron retraité, Sfax (Tunisie) (M.P.).
Callega (Edward-B.-A.-M.-D.), strada Reale, 194, Malte.
Camussi, contrôleur civil, Tala (Tunisie).
Capriata (Victor), capitaine du port de Sfax.
Carton (le D^{r}), médecin-major de 1re classe au 4e tirailleurs, La Goulette (Tunisie) (M.P.).
Casati-Brochier, homme de lettres, rue du Peyrat, 1, Lyon (M.P.).
Castet (G.), directeur de la pépinière d'Orléansville (Algérie).
Cattan (le Dr Albert), médecin, rue d'Angleterre, 1, Tunis.
Cattan (Isaac), interprète à la Direction des Contributions diverses, rue des Protestants, 60, Tunis.
Cattan (Victor), avocat, rue d'Angleterre, 1, Tunis.
Cavalier (le D^{r}), médecin-major au 2e cuirassiers, Paris.
Chabert, pharmacien, avenue de Paris, 3, Tunis.
Chailley-Bert, président de l'Union coloniale, Chaussée-d'Antin, 44, Paris.
Chadly el Okby, géomètre, attaché à l'Administration des Habous, La Goulette.
Chandessais, capitaine du génie, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr (Seine-et-Oise).
Chasseloup-Laubat (le marquis G. de), avenue Montaigne, 51, Paris (VIIIe) (M.P.).
Chevalier, inspecteur du *Phénix*, rue Es-Sadikia, 26, Tunis.
Collignon (le Dr R.), médecin-major de 1re classe au 25e régiment d'infanterie, Cherbourg (Manche).
Combaz, inspecteur de l'enseignement primaire, Sousse.
Combet, professeur de sciences au Lycée Carnot, Sans-Souci, Tunis.
Comte, négociant, rue de Portugal, 15, Tunis.

MM. **Cornet**, pharmacien de 1re classe, Oran.
Costa (le Dr), Sousse (Tunisie).
Costa (Oreste), négociant, 12, rue des Tanneurs, Tunis.
Couderc, homme de lettres, rue Saint-Paul, 4, Paris (IVe).
Couitéas (Basilio), négociant, rue de Russie, Tunis.
Couvreux (Abel), administrateur délégué de la Compagnie du Port de Bizerte, rue d'Anjou, 78, Paris.
Coeytaux, directeur du domaine de l'Enfida, Enfidaville.
Cuénod (le Dr), médecin oculiste, rue Zarkoun, 1, Tunis.
Cuinet (Léon), chef de bataillon au 4e tirailleurs, Sfax.
Curtelin (J.-B.), négociant, rue du Maroc, 15, Tunis.

Danguezler (Charles), chef d'escadron d'artillerie, chef de la Mission militaire de Tunisie.
Danguin (Jean-Marie), rue du Maroc, 7, Tunis.
Davin père, Saint-Henri, route du Bardo, Tunis.
Deambrogio (dit Kaddour Larbi), officier interprète de 1re classe, Médenine (Tunisie).
Debon, professeur au Collège Alaoui, Tunis.
Dejeanne (G.), receveur général des Finances, rue d'Athènes, 18, Tunis.
Delaplanche, officier d'administration principal, Intendance militaire, Alger.
Delmas (Marius), directeur du Collège Sadiki, boulevard Bab-Benat, 55, Tunis.
Deniau (Alexandre), propriétaire, Sidi-Khader, par Kairouan.
Destrées (Albert), professeur d'arabe, rue de Tripoli, Tunis.
Devaux (Louis), professeur à Madagascar.
Deyrolles (le Dr), médecin aide-major de 1re classe, 48e de ligne, Guingamp.
Dobler, secrétaire d'ambassade, attaché au Ministère des Affaires étrangères, Paris.
Dolot, général de brigade, Tunis.
Domela (le Dr), avenue Jules-Ferry, 72, Tunis.
Doutté, professeur à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger, Mustapha-Belcourt (Alger).
Doyen (Paul-Eug.), propriétaire à Ferryville (Tunisie).
Drappier (Louis), secrétaire à la Direction des Antiquités, Tunis.
Driant, chef de bataillon en retraite, Paris,
Dubourdieu (Gaston), directeur des Finances, Tunis.
Dubourdieu (Lucien), conservateur de la Propriété Foncière, Tunis.
Ducloux, directeur du Service de l'Elevage, rue Es-Sourdou, 26, Tunis.

MM. **Ducroquet** (Félix), agriculteur, Oudna (Tunisie) (M.P.).
Dumont, professeur d'agriculture, rue d'Angleterre, 2, Tunis.
Dumont (l'abbé), villa Dumont, Aulnay-sous-bois (Seine-et-Oise).
Dutasta (Paul-Eugène), secrétaire d'ambassade, Tunis.
Duval, proviseur du Lycée Carnot, Tunis.
Duvau (Albert), rue Es-Sadikia.
Dybowsky, directeur du Jardin colonial, Nogent-sur-Marne (Seine).

Espinasse-Langeac (le vicomte **de L'**), rue Fabert, 50, Paris.

Fabre (Fortuné), propriétaire, rue d'Alger, 8, Tunis.
Fabry (A.), conseiller à la Cour d'Appel, 38, quai d'Orléans, Paris (P.H.).
Famelart (G.), professeur d'arabe au Collège Alaoui, Tunis.
Fanet, contrôleur suppléant à Triaga (Tunisie).
Farconnet (Guy **de**), propriétaire, rue de Metz, 27, Tunis.
Faure (Joseph), ingénieur civil des Mines, avenue Henri-Martin, 94, Paris (M. P).
Favrot, avocat, impasse Ben-Abdallah, 2, Tunis.
Fidelle (Jérôme), contrôleur civil, Sfax (Tunisie).
Finet, propriétaire, rue d'Italie, 9, Tunis.
Fleury (le baron), industriel, avenue de Carthage, 2, Tunis.
Florance, docteur en médecine, Cassis.
Flot (Louis), professeur de dessin au Lycée Carnot, rue de l'Alfa, 46, Tunis.
Frémaux, directeur de l'Ecole de Musique.
Fresnel (Ernest **Dollin du**), agent commercial de la Compagnie P.-L.-M., rue de Portugal, 17, Tunis.

Gallini (François), avocat-défenseur, Sousse (Tunisie).
Gallut, ingénieur du port de Bizerte.
Galtier, officier interprète en retraite, Tunis.
Gaudiani (Dominique), contrôleur civil suppléant, Casablanca (Maroc).
Gauckler (Paul), ancien directeur des Antiquités et Arts de la Régence, rue d'Assas, 90, Paris (P.H.).
Gauvry, régisseur du domaine de Bordj-Cédria, Potinville (Tunisie).
Gendre (François), lieutenant au 34e de ligne, Mont-de-Marsan (Landes).
Gerin-Ricard (Henri **de**), correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 5, rue Consolat, Marseille.
Germain (Victor), surveillant général du Collège Alaoui.
Giltaire (Edmond), contrôleur civil, Le Kef (Tunisie).
Gilbert, secrétaire d'ambassade, Ministère des Affaires Etrangères, Paris.

MM. **Ginestous**, professeur de sciences au Collège Sadiki, rue des Entrepreneurs, Tunis.

Giraud (C.), propriétaire de l'orangerie Bradahi, La Zaouïa-du-Mornag, par Radès (Tunisie).

Goujon (Lucien), principal clerc d'avocat-défenseur, rue Ben-Seniour, passage de Nice, 3.

Gounot, propriétaire, rue d'Angleterre, 2, Tunis (M.P.).

Grundler, professeur au Lycée Carnot, rue de Sparte, 9, Tunis.

Guégan (le Dr), médecin-major de 1re classe, adjoint au Directeur de la Santé, impasse Fliss, Tunis.

Guetta (Elie), négociant, avenue de Paris, 26, Tunis.

Guesnard, palais Kheïreddine (ancien tribunal), Tunis.

Guesnier (Ferdinand), architecte diplômé, rue El-Barca, 4, Tunis.

Guesnon, propriétaire, Le Khanguet (Tunisie).

Gueydan, avocat-défenseur, rue d'Angleterre, 11, Tunis.

Guignard, propriétaire, domaine de Marquey, au Mornag (Tunisie).

Guy (Raphaël), architecte diplômé à la Direction générale des Travaux publics, rue de Portugal, 28, Tunis.

Hadjoudj (Younès), caïd de Mateur (Tunisie).

Hamou ben Boudiaf, officier interprète, Gabès (Tunisie).

Hannezo, chef de bataillon au 144e de ligne, Bordeaux (M.P.).

Henry (Emile), vétérinaire en premier en retraite, rue Bab-el-Khadra, 31, Tunis.

Hertemann, chef de bataillon au 26e de ligne, Nancy.

Homberger, président de la Chambre de Commerce, rue Es Sadikia, 26, Tunis.

Huard (Ferdinand), chef de section aux Postes et Télégraphes, rue d'Italie, 32, Tunis.

Hublé (le Dr), médecin-major de 1re classe, hôpital Saint-Martin, rue des Récollets, Paris (M.P.).

Hugon (H.), directeur de l'Agriculture et du Commerce, rue d'Angleterre, 24, Tunis (M.H.).

Jacob (le Dr), Bizerte (Tunisie).

Jannin (Léon), ingénieur des Ponts et Chaussées, Albi (Tarn).

Jaulmes, professeur au Lycée Carnot, boulevard Bab-Benat, 18, Tunis.

Javel, lieutenant, attaché à l'administration de l'Armée tunisienne.

Jeancolas (Louis), inspecteur des Postes et Télégraphes, rue Es-Sadikia, 20, Tunis.

Jensen (H.-A.-C.), propriétaire, château de Montebello, Elseneur (Danemark) (M.B., M.P.).

MM. **Kebaïli** (Abd el Kader), ingénieur agronome, Direction des Finances, Tunis.

Khaïrallah, interprète judiciaire, rue Al-Djazira, 5, Tunis.

Kmeid, chef de section au Gouvernement tunisien, rue des Teinturiers, 51, Tunis.

Labbé (Léon), directeur de l'*Agence Havas*, rue d'Allemagne, 8, Tunis.

Labbé (Paul), explorateur, rue de Bourgogne, 15, Paris.

Lacassagne (Louis), Palais-Royal, Cahors (Lot).

Ladjimi (Tahar), caïd de Monastir (Tunisie).

Lafitte (Paul-André), rédacteur en chef de *La Dépêche Tunisienne*.

Lafon, conducteur aux Travaux publics, Souk-el-Arba.

Mme **Lagrenée**, domaine de Chaouat, par Djedeïda (Tunisie).

MM. **Landeroin** (Augustin), officier interprète, Metameur (Tunisie).

Landon de Longeville (le comte), propriétaire, Tunis (M.P.).

Lasram (Mohamed), directeur de la Ghaba, rue de Hollande, 10, Tunis.

Le Bœuf (Henri-Jules), capitaine hors cadres, détaché au Service des renseignements, Résidence Générale, Tunis.

Leclercq (P.), représentant de commerce, rue d'Angleterre, 4, Tunis.

Lecore-Carpentier (Edmond), directeur de *La Dépêche Tunisienne*, Maxula-Radès (Tunisie).

Lescot (Pierre), médecin dentiste, rue de Rome, 1, Tunis.

Lévy (Isaac), officier interprète principal, Division d'occupation de Tunisie, rue Bab-el-Khadra, 52, Tunis.

Loir (le Dr Adrien), 197, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (P.H., M.P.).

Lorin (Henri), professeur de géographie coloniale à l'Université, quai des Chartrons, 2, Bordeaux (Gironde).

Loth (Gaston), directeur du Collège Alaoui, Tunis.

Luret (Eugène), mission du Maroc, Tanger.

Machuel (Louis), inspecteur général de l'Instruction publique, directeur général de l'Enseignement public en Tunisie, place aux Chevaux, Tunis (P.H.).

Magnan, propriétaire à Radès (Tunisie).

Malet (François), chef de bureau à la Direction de l'Agriculture, rue de Portugal, 15, Tunis.

Malinas (le Dr), médecin principal de 1re classe, rue de Rome, Tunis.

Mangano (Hector), avenue de France, 22, Tunis.

Mantin (Georges), membre du Comité départemental du Loiret, rue Pelouse, 5, Paris, et château de Bel-Air, Olivet (Loiret).

MM. **Maréchal** (Joseph), propriétaire à Ben-Aïech, par Le Khanguet.
Martin (Joseph), directeur de l'Internat de Maxula-Radès (Tunisie).
Masselot, payeur principal, Constantine.
Masserano (J.-B.), architecte et peintre, Bizerte.
Mazoyer, directeur de l'Office postal, Tunis.
Médina (Gabriel), propriétaire, rue d'Oran, 6, Tunis.
Médina (Victor), industriel, rue de Rome, 74, Marseille (M.P.).
Menouillard (Henri), officier interprète, Ben-Gardane (Tunisie).
Mermet (E.), payeur principal de la brigade d'occupation de Chine, chef du Service de la Trésorerie, Tien-Tsin (Chine).
M'hammed el Kortobi, professeur, rue de la Cruche, 6, Tunis.
Michal (Eugène), officier interprète, Ben-Gardane (Tunisie).
Miguerès, officier interprète, Khenchela (département de Constantine).
Millet (René), ambassadeur, boulev. Flandrin, 14, Paris (P.H.).
Mocquerys (Albert), chirurgien-dentiste, Sfax (Tunisie).
Si **Mohammed el Hadi Pacha**, bey de Tunis, Dermech (Tunisie).
Mohamed Saïd, officier interprète de 1re classe à l'Administration centrale de l'Armée tunisienne, Tunis.
MM. **Monchicourt** (Charles-Félix), contrôleur suppléant, sous-chef de bureau à la Résidence Générale, av. de Carthage, 18, Tunis.
Montagnoux, négociant, rue Annibal, Tunis.
Montessus de Ballore (de), ingénieur civil, rue Thiers, 8, Tunis.
Montureux (le vicomte de), rue de Chaillot, 34, Paris.
Morel (Eugène), négociant, rue Sidi-Sifiane, 7, Tunis.
Moro, directeur de l'Ecole de peinture, Angoulême (Charente).
Naâmé (le Dr Chekri), Tunis.
Nancy (le lieutenant), Service des Renseignements, Division d'occupation, Ben-Gardane (Tunisie).
Née (E.), pharmacien de 1re classe, rue d'Angleterre, 8, Tunis.
Nicolas (Henri), ancien officier, rue d'Autriche-Hongrie, 16, Tunis (M.P.).
Nicolas (Louis), directeur honoraire de l'Imprimerie Rapide (M.B.).
Nicolle (le Dr), directeur de l'Institut Pasteur de Tunis.
Noel (Charles), propriétaire, rue des Teinturiers, 8, Tunis.
Novak (Dominique), industriel, Mahdia (Tunisie).
Pailhès (Georges), juge de paix (canton Nord), rue du Maroc, 14, Tunis.
Patou, professeur au Lycée Carnot, rue de Grèce, 9, Tunis.
Pavillier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département des Bouches-du-Rhône, Marseille.
Peaudecerf, procureur de la République, Mantes (Seine-et-Oise).

MM. **Pegay** (lieutenant), attaché à la Résidence Générale.

Pellat (I.), officier interprète aux Affaires indigènes, Gabès (Tunisie).

Pervinquière (Léon), docteur ès sciences, chef des travaux pratiques de géologie à la Sorbonne, 39, rue de Vaugirard, Paris.

Peters (Auguste), architecte, 22, avenue de France, Tunis.

Petit (Maurice), directeur de *L'Avenir de Sousse,* Sousse (Tunisie).

Picard (F.), ingénieur chef du Service des Ponts et Chaussées (région Ouest), avenue de Carthage, 2, Tunis (P.H.).

Picard (J.), imprimeur, rue Amilcar, Tunis.

Pichon, résident général de la République française à Tunis (P.H., M.P.).

Pillet (Jules), inspecteur général du dessin, rue Saint-Sulpice, 18, Paris (M. H.).

Pinchart, artiste peintre, Hammam-Lif (Tunisie).

Pineau, chef de bataillon au 4e Zouaves, 4, rue d'Angleterre, Tunis.

Potin (Paul), propriétaire, domaine de Potinville (Tunisie).

Poulain, commis à la Direction des Postes, Tunis.

Pradère (B.), conservateur du Musée Alaoui, Le Bardo (Tunisie).

Rathgen, officier en retraite, Nicolausring, Strasbourg (Alsace).

Radenac, contrôleur civil, Le Kef (Tunisie).

Rebillet (le colonel), domaine d'Outetta, Mateur (Tunisie).

Remy (G.), secrétaire de S. A. Mohammed el Hadi-Pacha, bey de Tunis, passage Saint-Charles, Tunis.

Renault (Jules), architecte aux Travaux publics, 4, rue d'Algérie, Tunis.

Resplandy, architecte, rue d'Italie, 28, et à Sans-Souci, Tunis.

Révoil (Paul). Ministère des Affaires étrangères, Paris.

Revol (Jean), directeur de *La Dépêche Sfaxienne,* Sfax (Tunisie).

Riban, propriétaire, Mornag (Tunisie).

Richard (Victor), directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris, boulevard Bab-Benat, 53, Tunis.

Rivière (le Dr Jean), médecin-major de 1re classe au 2e régiment étranger, Saïda (Algérie).

Robert, industriel, Sousse (Tunisie).

Roeser (P.), pharmacien-major de 1re classe à la garde républicaine, rue de Paris, 69, Saint-Mandé.

Roy, secrétaire général du Gouvernement tunisien, rue Sidi-ben-Arous, 45, Tunis.

Sadoux (Eugène), inspecteur des Antiquités et Arts, rue des Selliers, 62, Tunis.

Saladin, architecte, boulevard de Courcelles, 69 *bis,* Paris.

MM. **Samama** (Nissim), avocat, avenue du Prado, 194, Marseille.
Saurin (Jules), propriétaire, avenue de Paris, Tunis.
Schamoun, contrôleur à la Direction des Finances, Tunis.
Schœn (Arthur-René), oculariste, aven. Durante, 12, Nice (M.P.).
Schœn (Jean-Bernard), oculariste, av. Durante, 12, Nice (M.P.).
Schœn (Alfred), industriel, 2, rue du Parc, Mulhouse (Alsace) (M. P.).
Sénemaud, arbitre-expert, rue Sidi-Sifiane, 4, Tunis.
Serres (Victor), contrôleur civil, rue de Moscou, Tunis (P.H.).
Snadli (Salem), secrétaire-interprète du Contrôle civil de Grombalia (Tunisie).
Soler (T.), photographe, avenue de France, 24, Tunis.
Spiro, professeur à l'Université de Lausanne (Suisse).
Sureau (V.-Paul), huissier, avenue de France, 24, Tunis.

Taillard (Eug.), interprète au Tribunal mixte, Sousse (Tunisie).
Tapie (Georges), inspecteur primaire à Castellane (B[sses]-Alpes).
Tauchon (Charles), contrôleur civil, vice-consul de France, place du Consulat, Tunis.
Thierot (Ernest), surveillant général de l'Ecole professionnelle, Tunis.
Thiry, professeur à l'Ecole d'agriculture, château de Tremblaine, près de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Thival, capitaîne d'artillerie, adjoint au colonel commandant l'artillerie.
Thomas (Philippe), vétérinaire principal de 1[re] classe en retraite, rue de Bourgogne, 62, Moulins (Allier).
Tibi (Samuel, avocat, rue Es-Sadikia, 18, Tunis.

M[me] **Tissot-Mollard**, directrice de l'école de filles, rue Bab-Souika, Tunis.

MM. **Tostivint** (le D[r]), médecin-major au 18[e] bataillon d'artillerie de forteresse, Brest.

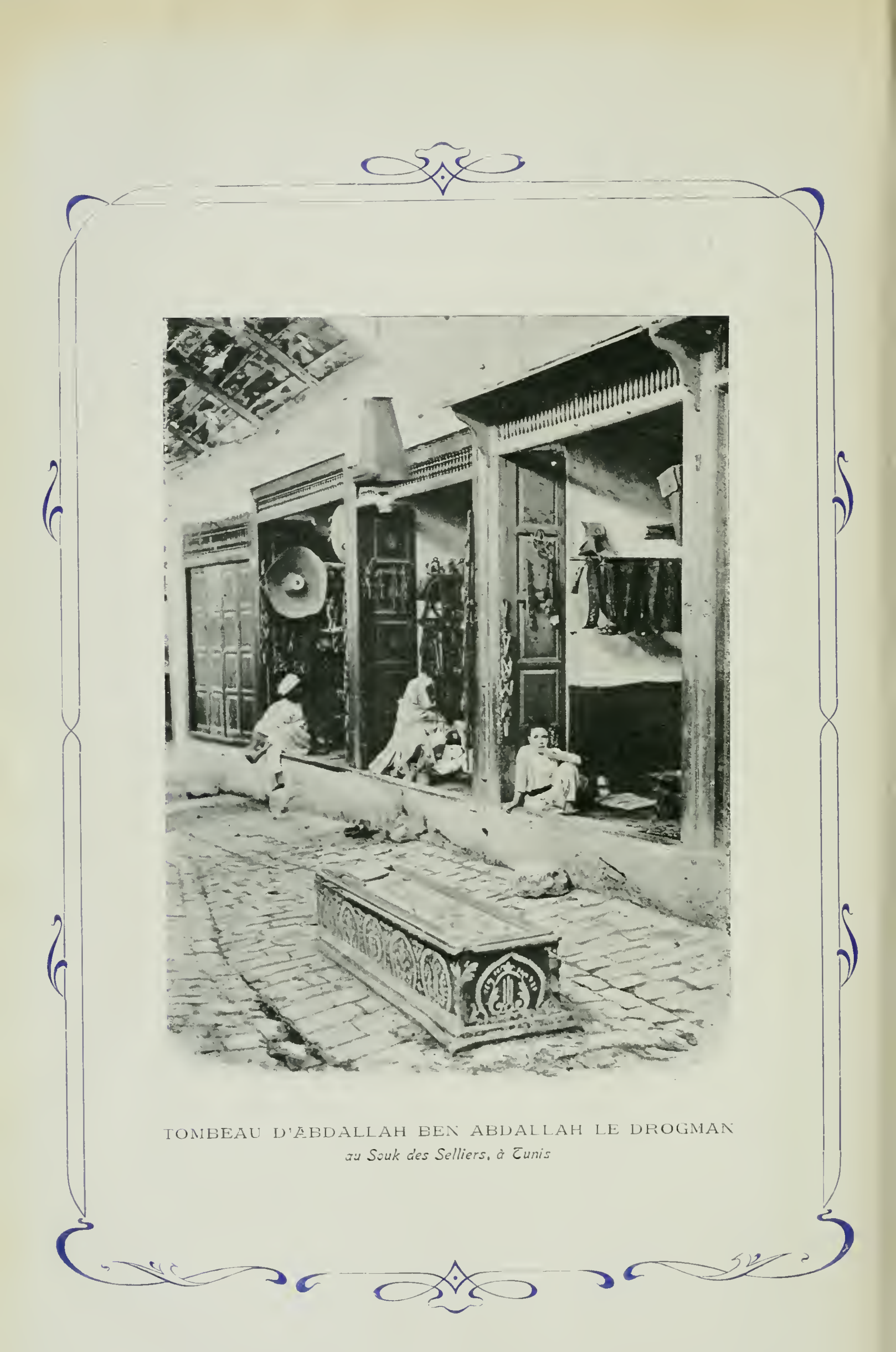
Uzan (Victor), imprimeur, rue Sidi-bou-Menedjel, 15, Tunis.

Valenza (François), photographe, avenue de France, 24, Tunis.
Van Bruyssel (Ernest), consul général de Belgique, rue des Selliers, 62, Tunis.
Vassel (Eusèbe), ancien capitaine d'armement au canal de Suez, Maxula-Radès (Tunisie) (P.H.).
Vendel (Georges), publiciste, rue d'Italie, passage de Bénévent.
Versini (Dominique), juge de paix, rue d'Alger, 6, Tunis.
Vilade (de), docteur en droit, boulev. Pereire, 126, Paris (M.P.).
Withelaw-Reid, ancien ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Paris, Madison avenue, 451, New-York (U.S.A.) (M.P.).
Winkler (Auguste), chemin de Maugat, 8, Limoges (Haute-Vienne) (M.P.).

MM. **Wolff** (Georges), architecte diplômé, rue de Varenne, 42, Paris (xive).
Yver (G.) professeur d'histoire à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger.

ABONNÉS ET MEMBRES ASSOCIÉS

Association française pour l'Avancement des Sciences, rue Serpente, 28, Paris (M.P.).
Bibliothèque française de Tunis, rue de Russie, 16.
Bibliothèque nationale d'Alger, Alger.
Bibliothèque municipale de Maxula-Radès.
Cercle de l'Ecole coloniale d'Agriculture, Tunis.
Cercle militaire de Bizerte.
Cercle militaire de Sousse.
Chambre mixte du Centre, Sousse.
Chambre de Commerce de Bizerte.
Collège Alaoui, Tunis.
Collège Sadiki, Tunis.
M. **Delécraz** (F.-Valentin), bibliothécaire, Hammam-Lif (Tunisie).
Direction de l'Agriculture et du Commerce (la), rue d'Angleterre, 22, Tunis.
Direction générale de l'Enseignement public (la), place aux Chevaux, Tunis (M.B.).
Direction générale des Finances (la), place de la Casbah, Tunis.
Grand Cercle du Casino de Tunis.
M. **Pelissier**, rue Joubert, 8, Paris.
Tribunal mixte de Tunis.
War Office, Winchester house, Saint-James-Square, London, S.W.



TOMBEAU D'ÆBDALLAH BEN ABDALLAH LE DROGMAN

au Souk des Selliers, à Tunis

AUTOBIOGRAPHIE D'ABDALLAH BEN ABDALLAH
LE DROGMAN (1)

AVANT-PROPOS

Aucune dynastie n'a laissé dans l'Afrique septentrionale des traces aussi profondes que celle des Beni-Hafs. Presque tous les grands monuments, soit à Tunis, soit dans les autres villes de la Tunisie, la plupart des fondations pieuses, charitables ou scientifiques datent de leur règne. Aussi n'est-il pas étonnant que, de nos jours, les noms de plusieurs sultans de cette dynastie soient encore populaires et dans la bouche de tous.

Ce fut sous le règne de deux des plus glorieux souverains Hafsides que le personnage qui nous occupe arriva et vécut à Tunis. Né à Majorgue, ayant fait ses études successivement en Espagne et en Italie, il a certainement dû de bonne heure faire la connaissance des musulmans. Une grande partie de l'Espagne était encore entre les mains des Arabes. Les relations entre les souverains africains et les Etats chrétiens de l'Europe méridionale étaient des plus fréquentes : c'étaient des traités de commerce sans cesse violés et renouvelés, des envois d'ambassadeurs suivis plus d'une fois d'invasions et de pillages, des échanges de présents et bien plus souvent de prisonniers.

Quant à la personne de notre auteur, nous n'en savons que ce qu'il nous raconte lui-même. Malgré tous nos efforts, il ne nous a pas été possible jusqu'ici d'en apprendre davantage. Nous ignorons le nom qu'il portait avant sa conversion; nous ignorons même l'année de sa mort.(2) Nous savons seulement qu'il est enterré à Tunis. Sa tombe, qui se trouve au milieu du souk des Selliers,(3) est encore l'objet d'une

(1) Les Arabes, qui n'ont généralement pas de nom de famille, se désignent entre eux par leur prénom suivi du prénom de leur père : Un Tel, fils d'un Tel. Les étrangers qui se font musulmans doivent adopter un nom musulman, et lorsqu'on les désigne par ce nom il faut bien aussi dénommer d'une façon analogue leur père. Il est naturel que l'on emploie dans ce cas une épithète sans caractère personnel ni précis, comme le mot *Abd Allah,* « serviteur de Dieu », qui peut être attribuée aux hommes vertueux de toutes les religions.

(2) On sait seulement qu'il mourut dans les dernières années du règne d'Abou Faris, qui mourut lui-même en 837 de l'hégire (1433 de J.-C.).

(3) Le souk des Selliers actuel date seulement des dernières années de la dynastie Hafside, ou peut-être même des premières années du gouvernement turc, c'est-à-dire du milieu ou de la fin du XVIe siécle. Il n'existait donc pas encore sous le règne d'Abou Faris.

A cette époque, les dernières maisons de la haute ville étaient séparées de la Casbah par des cimetières, dont il reste quelques tombes prés de l'hôpital Sadiki. La tombe d'Abdallah le Drogman, entretenue par ses descendants ou par la vénération publique alors que ses voisines avaient disparu avec le temps, fut englobée dans le souk lors de sa construction, comme le montre ce fait que le souk s'élargit sensiblement autour d'elle.

grande vénération. Les renseignements des auteurs arabes ne nous apprennent rien qui ne se trouve dans les chapitres ci-dessous.

Le style de notre auteur est franchement mauvais. Malgré ce qu'il dit lui-même de ses connaissances de la langue arabe, nous n'hésitons pas à dire qu'il n'a pas réussi à bien apprendre cette langue. Il s'exprime mal, il se sent gêné dans la phrase arabe, chaque page presque nous révèle un auteur habitué à manier une autre langue que celle du Coran.

Les manuscrits de l'ouvrage dont cette autobiographie est extraite sont répandus partout et se trouvent dans toutes les bibliothèques. En général, ils sont peu corrects; les meilleurs sont ceux écrits en caractères maugrébins. L'ouvrage a été traduit déjà en turc. Il en existe aussi une édition imprimée, moins correcte encore que la plupart des manuscrits. Nous en ignorons et la date et lieu d'impression. A en juger d'après les types d'imprimerie et certaines notes marginales, il y a lieu de supposer que cette impression s'est faite en Angleterre.

L'ouvrage d'Abdallah ben Abdallah est intitulé : « *Le présent de l'homme lettré* (1) *pour réfuter les partisans de la croix* », et l'auteur s'y propose, comme il nous l'apprend lui-même, d'« établir la mission prophétique de notre seigneur Mohammed par les textes mêmes de la Thora, des Evangiles et des autres livres des prophètes ». Dans une courte préface, il explique ce qui l'a amené à composer ce livre : dans presque toutes leurs discussions avec les chrétiens et les juifs, les docteurs musulmans ont suivi la méthode du raisonnement pur; « ces considérations, dit-il, m'ont inspiré le vif désir de traiter mon sujet selon la voie historique et d'en contrôler la justesse par des arguments métaphysiques, réunissant ainsi la critique historique au raisonnement et mettant d'accord les preuves intellectuelles et celles tirées de la tradition ». Le fait est que dans sa réfutation des dogmes chrétiens il fait preuve de connaissances théologiques et bibliques très étendues pour son époque, et comme aucun docteur musulman n'a jamais pu naturellement en posséder de comparables.

L'ouvrage proprement dit est divisé en trois chapitres. Dans le premier, l'auteur nous donne quelques détails sur sa patrie, sur les études qu'il a faites, puis il nous raconte sa conversion à l'Islam et l'accueil qu'il reçut à Tunis du prince Abou 'l Abbas Ahmed qui y régnait à cette époque. Le second chapitre est consacré au récit de ce qui est arrivé à l'auteur sous le règne d'Abou 'l Abbas et sous celui de son fils Abou Faris. Le troisième et dernier chapitre est le plus important de l'ouvrage, dont il constitue à lui seul plus de la moitié;

(1) ('adib) ou de l'homme intelligent, fin ('arîb). Les manuscrits se partagent les deux leçons.

il est consacré uniquement à la démonstration de la vérité de la religion musulmane, démonstration tirée des textes des Ecritures.

Nous donnerons ci-dessous la traduction des deux premiers chapitres, qui sont les seuls intéressant l'histoire de la Tunisie. Le dernier chapitre a été laissé à l'écart parce que les discussions théologiques n'ont pas place dans la présente Revue. Les personnes que cette étude pourrait intéresser trouveront la traduction intégrale de ce chapitre dans le tome XII, nos 2 et 3, de la *Revue de l'Histoire des Religions* (1885).

J. S.

Chapitre I

Mes études de théologie. Je quitte mon pays pour venir à Tunis. Ma conversion à l'Islam

Sachez que je tire mon origine de la ville de Majorque (1) (que Dieu la ramène à l'Islam !), grande ville sur la mer, entre deux montagnes et traversée par une petite rivière. Cest une ville de commerce qui possède deux ports où de grands navires viennent jeter l'ancre pour se livrer à un trafic important. Elle se trouve dans une île du même nom, abondante en oliviers et en figuiers. Dans une bonne année, l'île de Majorque peut exporter vers le Caire et Alexandrie plus de 20.000 barriques d'huile d'olive. (2) On rencontre dans cette île plus de cent vingt places fortes entourées de murs et bien entretenues. De nombreuses sources arrosent tous les point de l'île et se jettent dans la mer.

Mon père, homme considéré d'entre les habitants de la ville de Majorque, n'avait d'autre enfant que moi. A l'âge de six ans, mon père me mit entre les mains d'un savant prêtre, sous la direction duquel j'étudiai l'Evangile au point d'en savoir par cœur la majeure partie au bout de deux ans. Puis, je me suis mis à étudier l'idiome (3) de l'Evangile et la logique pendant six ans. Ayant achevé ces études, je me transportai de Majorque à la ville de Lérida dans la Catalogne, ville réputée pour sa science chez les chrétiens de cette région. (4) Une grande rivière la traverse. J'y remarquai l'or mélangé avec le sable, mais c'est un fait reconnu par tous les habitants de ce pays que les frais de l'exploitation ne compensent pas le profit que l'on en retire. Aussi l'a-t-on abandonnée. Les fruits abondent dans cette ville. J'ai remar-

(1) Palma, capitale de l'île de Majorque, que notre auteur veut probablement désigner, est actuellement encore une ville très importante et commerçante, de plus de 50.000 habitants, située dans une position des plus pittoresques.

(2) Le principal article d'exportation de Majorque est encore l'huile d'olive. Cf. Bover : *Noticias historico topograficas de Mallorca.*

(3) Une autre leçon donne «*les idiomes*».

(4) L'Université de Lerida, fondée en 1300, n'existe plus.

qué que les paysans ont l'habitude de couper les pêches en quartiers qu'ils font sécher au soleil ; ils en font de même des courges et des noix.[1] Quand ils veulent en manger pendant l'hiver, ils les laissent tremper une nuit dans l'eau et les cuisent ensuite comme si elles étaient fraîches de la saison. La récolte principale de tout ce pays est celle du safran. C'est à Lérida que se réunissent les étudiants chrétiens au nombre de mille ou de quinze cents, qui ne reconnaissent d'autre autorité que celle du prêtre sous la direction duquel ils étudient.

Pendant six ans j'étudiai dans cette ville la physique et l'astronomie, après quoi je me mis exclusivement pendant quatre ans à l'étude de l'Evangile et de son idiome. Au bout de ces études je quittai Lérida pour me transporter à Bologne en Lombardie.

Bologne est une très grande ville. Les édifices y sont construits en excellentes briques rouges, à cause du manque de carrières de pierre. Chaque fabricant de briques possède un timbre spécial pour marquer ses produits. A leur tête se trouve un inspecteur chargé de contrôler la bonne qualité de l'argile dont ils se servent et la cuisson des briques. S'il arrive qu'une brique se fend ou s'effrite, l'inspecteur condamne le fabricant à en payer la valeur et le fait frapper de verges.

La ville de Bologne est un centre scientifique pour tous les habitants de cette région.[2] Chaque année il arrive de tous côtés plus de deux mille étudiants, pour y étudier la science. Tous les étudiants, y eût-il même parmi eux un roi ou un fils de roi, portent pour vêtement le costume du baptême, qui leur sert de signe distinctif. Ils ne sont justiciables que du prêtre auprès duquel ils font leurs études.

Pour moi, j'habitai le presbytère d'un prêtre très âgé et d'une grande autorité, nommé Nicolas Myrtil. Ce prêtre occupait à Bologne un rang très considérable par sa science, sa piété et son ascétisme. Il était envisagé par tous les chrétiens de ce temps comme le plus grand savant. De tous côtés, de la part des rois ou d'autres personnages, des questions se rapportant à la religion lui étaient sans cesse soumises. Ces personnages accompagnaient leurs questions de riches présents, afin de s'attirer sa bénédiction. Quand leurs présents étaient bien accueillis par lui, ils s'en honoraient et s'en félicitaient. Ce fut auprès de ce prêtre que j'étudiai la science des principes et des fondements de la religion chrétienne. Pendant longtemps je lui rendis des services et je remplis une grande partie de ses fonctions, ce qui le détermina à la fin à me recevoir au nombre de ses plus intimes.

(1) Un manuscrit porte « des carottes ».

(2) L'Université de Bologne, fondée vers 425 par Théodose le Jeune, comptait autrefois, en effet, plusieurs milliers d'étudiants. Actuellement il n'y en a plus que cinq ou six cents. Sa réputation scientifique était si bien établie qu'on frappait les monnaies de Bologne avec l'inscription : *Bononia docet.*

Comme je continuai à le servir et à l'entourer de mes hommages, il alla jusqu'à me confier les clefs de sa demeure et de ses armoires de provisions. Tout était sous ma main, excepté la clef d'une petite chambre à l'intérieur de la maison, où personne n'entrait que lui. C'était probablement l'endroit où il cachait les trésors qui lui étaient envoyés. Mais Dieu seul sait au juste ce qu'il en est.

Je passai ainsi à servir ce prêtre et à étudier une période de dix ans. Or, il arriva certain jour que le prêtre, étant malade, fut empêché de se rendre à la conférence. Les auditeurs de la conférence, tout en l'attendant, s'étaient mis à discuter des questions scientifiques. A un certain moment il se présenta dans leurs discussions cette parole que Dieu a dite par la bouche de son prophète Jésus : « Il viendra après moi un prophète dont le nom est le Paraclet. »[1] Ils cherchèrent à déterminer auquel des prophètes cela pouvait se rapporter. Chacun d'eux émit son opinion selon le degré de sa science et de son intelligence, et la discussion allait en s'animant et la dispute en augmentant sans cesse. A la fin, ils se séparèrent sans avoir résolu la question.

Quand je rentrai chez le directeur de notre collège, il me dit : « Sur quoi avez-vous discuté aujourd'hui pendant mon absence ? » Je l'informai de notre désaccord au sujet du nom du Paraclet ; que tel avait exprimé telle opinion, tel autre telle autre opinion, et je le mis au courant des diverses réponses.

— Et toi, me dit-il, quelle opinion as-tu exprimée ?

— Celle du docteur un tel, lui répondis-je, que j'ai empruntée à son commentaire de l'Evangile.

— Que tu es loin et proche de la vérité ! s'écria-il. Un tel s'est trompé ; un tel a presque trouvé. Aucun cependant n'a trouvé le sens véritable. Au reste, personne ne peut expliquer la signification de ce nom illustre que les docteurs très avancés dans la science. Or, en fait de science, vous n'en avez encore acquis que bien peu.

Sur ces paroles, je me précipitai à ses pieds, je les baisai et je lui dis : Tu vois, monseigneur, que je suis venu auprès de toi d'un pays éloigné ; pendant ces dix ans que je suis resté à ton service j'ai acquis, grâce à toi, des connaissances innombrables ; mets maintenant le comble à tes bontés pour moi en me faisant connaitre ce nom illustre.

(1) Quelques manuscrits portent « Ahmed le Paraclet ». Il est à remarquer que dans l'évangile de Barnabas, de tout temps très populaire en Afrique, le Paraclet porte aussi le nom d'Ahmed, qui semble être dans l'espèce la traduction du mot grec παράκλυτος (pour περικλυτός) « universellement célébré ». La vraie leçon est παράκλητος « qu'on appelle à son aide » ; mais à l'époque où furent écrits les Evangiles, la prononciation de ces deux mots était déjà absolument identique, comme elle l'est aujourd'hui, en sorte que la confusion entre les deux orthographes du mot était facile.

Le veillard se mit à pleurer et me dit : Mon enfant, certes, tu m'es bien cher à cause des services que tu m'as rendus et de ton attachement pour moi. Il y a certainement dans la connaissance de ce nom illustre un grand profit; mais je crains que, si tu le divulguais, les chrétiens ne te tuent à l'instant même.

— Par Dieu le Très Grand, par la vérité de l'Evangile et par Celui qui l'a apporté, m'écriai-je, je ne parlerai à personne de ce que tu me confieras, si ce n'est sur ton ordre.

— Mon fils, me dit-il en m'interrompant, dès ton arrivée auprès de moi je t'ai demandé des informations sur ta patrie, j'ai voulu savoir si elle se trouve voisine des musulmans, si vos compatriotes les combattent ou s'ils vous combattent, en un mot je tenais à connaître tes sentiments au sujet de l'Islam. Sache donc, mon fils, que le Paraclet est l'un des noms du prophète des musulmans Mohammed, à qui a été révélé ce quatrième livre [1] dont parle le proprète Daniel en annonçant qu'il sera révélé. [2] Certes, sa religion est la religion véritable et sa doctrine est cette doctrine bienfaisante dont parle l'Evangile.

— S'il en est ainsi, monseigneur, lui demandai-je, quel est ton avis sur la religion de ces chrétiens ?

— Mon enfant, me répondit-il, si les chrétiens étaient restés fidèles à la religion primitive de Jésus, ils posséderaient la religion de Dieu, car la religion de Jésus, comme celle de tous les prophètes (que la bénédiction et le salut soient sur eux tous!), est la religion de Dieu.

— Comment faire donc, monseigneur, demandai-je ?

— O mon enfant, me répondit-il, il faut embrasser l'Islam.

— Mais les musulmans, insistai-je, peuvent-ils sauver celui qui embrasse leur religion ?

— Oui, me dit-il, ils le sauvent dans ce monde-ci et dans l'autre.

— Cependant, monseigneur, lui fis-je observer, l'homme intelligent choisit pour lui-même ce qu'il a reconnu être le meilleur; puisque donc tu proclames la supériorité de la religion de l'Islam, qui t'empêche de l'embrasser ?

— Mon enfant, me répondit-il, Dieu ne m'a révélé que dans ces derniers temps la vérité de ce que je viens de te dire au sujet de la supériorité de la religion de l'Islam et de la grandeur du prophète de l'Islam. Maintenant je suis bien vieux et mon corps s'est affaibli. Je ne veux pas dire que cela m'excuse; au contraire, Dieu aura raison contre moi. Ah ! si Dieu m'avait conduit vers cette voie alors que j'avais ton âge, j'aurais abandonné toute chose et j'aurais embrassé la vraie religion. Mais l'amour du monde est le principe de tout pêché. Tu connais ma position chez les chrétiens, mon rang élevé, la consi-

(1) Les trois autres livres sont la Thora ou Loi de Moïse, les Psaumes et l'Evangile.

(2) « Et toi, Daniel, cache ces paroles et scelle ce livre jusqu'au temps de la fin. Plusieurs le parcourront et la connaissance augmentera. » (Daniel, XII, 4.)

dération et le respect dont on m'entoure. Eh bien, dès que l'on s'apercevrait en quoi que ce soit de ma tendance vers l'Islam, tout le peuple me tuerait à l'instant même. Mais admettons que je réussisse à leur échapper et à me mettre en sûreté chez les musulmans, voici ce qui se passerait : « Je suis venu en musulman auprès de vous, leur dirais-je. » « En entrant dans la vraie religion, me répondraient-ils, tu t'es fait du bien à toi-même, mais à nous tu n'as rendu aucun service ; car par ton entrée dans la religion de l'Islam tu as échappé au châtiment de Dieu. » Après cela, je resterais au milieu d'eux, vieillard de quatre-vingt-dix ans, pauvre, ne sachant pas leur langue et condamné à mourir de faim, tandis qu'ils ignoreraient ma position. Du moins, grâce à Dieu, je suis resté fidèle à la vraie religion de Jésus et à ce qu'il a apporté, Dieu m'en est témoin.

— Ainsi donc, monseigneur, lui dis-je, tu me donnes le conseil de me rendre au pays des musulmans et d'embrasser leur religion !

— Oui, me répondit-il ; si tu es bien avisé, cherchant le salut, hâte-toi de le faire ; tu gagneras par là ce monde-ci et l'autre. Mais, mon enfant, que pour le moment personne ne soit instruit de cette affaire, cache-la avec la plus extrême sollicitude, car si elle s'ébruitait si peu soit-il, on te tuerait à l'instant même et je ne pourrais rien pour toi. Il ne te servirait à rien d'en rejeter la cause sur moi : je le nierais, et tandis qu'on ajouterait foi à ce que je dirais contre toi, on ne croirait pas ce que tu dirais contre moi. Si donc tu prononces un mot de cette affaire, je serai net de ton sang.

— Que Dieu me préserve, m'écriai-je, d'en arriver là !

Ayant tout fait pour le tranquilliser, je fis mes préparatifs de voyage et je lui dis adieu. A ce moment il me combla encore de ses bénédictions et me remit comme viatique cinquante dinars d'or.

Je m'embarquai pour la ville de Majorque, ma patrie, où je m'arrêtai pendant six mois ; puis je me mis en route pour l'île de Sicile, où je restai cinq mois, attendant un navire faisant voile pour le pays des musulmans. Un navire à destination de Tunis étant arrivé, je m'y embarquai. Nous quittâmes la Sicile au moment du coucher du soleil et nous jetâmes l'ancre en rade de Tunis à midi.

Dès que je fus descendu au bureau de la douane, des chrétiens notables, ayant entendu parler de moi, m'amenèrent une monture et me prirent avec eux dans leurs maisons. Quelques négociants habitant à Tunis les accompagnèrent. Je passai quatre mois chez eux, jouissant de la plus large hospitalité.

Au bout de ce temps, je m'informai auprès d'eux si à la cour du sultan se trouvait quelqu'un parlant la langue des chrétiens. Le sultan de cette époque était Notre Seigneur feu Abou'l Abbas Ahmed. Ils m'apprirent qu'il y avait à la cour un homme distingué, le docteur Yousouf, un des principaux serviteurs du sultan dont il était le mé-

decin. Cette nouvelle me causa une très grande joie. M'étant informé de la résidence de cet homme, je me rendis chez lui.

Quand je fus auprès de lui, je lui exposai ma situation et lui dis que le motif de mon arrivée était le désir d'embrasser la religion de l'Islam. Le médecin se réjouit extrêmement de cette nouvelle, surtout parce que cet heureux événement devait avoir lieu par son intermédiaire. Puis il monta sa jument et se rendit avec moi au palais. Il y entra, informa le sultan de mon histoire et demanda une audience pour moi. Cette audience m'ayant été accordée, je me présentai devant le sultan.

Il s'informa d'abord de mon âge; je lui répondis que j'avais trente-cinq ans. Puis il voulut savoir quelles sciences j'avais étudiées, ce que je lui appris. — Tu es venu, me dit-il, pour une bonne chose; deviens musulman, avec la protection de Dieu Très-Haut.

Je demandai à l'interprète, le médecin Yousouf, de dire à Notre Seigneur le Sultan : Jamais personne n'abandonne sa religion sans que ses coreligionnaires n'élèvent la voix contre lui et ne le calomnient; je réclame donc de ta bienveillance de bien vouloir faire chercher les négociants chrétiens et les autres notables qui se trouvent dans ta capitale et de les interroger à mon sujet, pour que tu entendes ce qu'ils disent sur mon compte; après cela j'embrasserai l'Islam.

Le Sultan me répondit par l'intermédiaire de l'interprète : Tu me fais la même demande que Abd Allah ben Salâm (1) fit au Prophète lorsqu'il embrassa l'Islam. Sur cela, il fit venir les notables chrétiens et quelques commerçants, et m'ayant fait entrer dans une chambre voisine de la chambre d'audience, il leur dit : Que pensez-vous de ce prêtre nouvellement arrivé par le bateau? — C'est, lui répondirent-ils, un grand savant dans notre religion, et même nos chefs prétendent qu'il ne se trouve pas dans le monde chrétien un homme ayant atteint le degré de science et de piété auquel il est parvenu.

— Que diriez-vous de lui, demanda le sultan, s'il devenait musulman ?

— A Dieu ne plaise ! s'écrièrent-ils : jamais il ne fera cela !

Dès qu'il eut appris l'opinion des chrétiens, le sultan me fit chercher. Alors, dans ce moment même et en présence des chrétiens, je prononçai la profession de foi musulmane. Les chrétiens se signèrent

(1) Ibn Khallikan raconte ainsi cet épisode. Abd Allah ben Salâm (ou Sâlim), cheikh d'une tribu juive, vint un jour trouver le Proprète pour lui dire que, vaincu par les arguments irrésistibles et la beauté du Coran, il désirait embrasser l'Islam. Pour bien prouver cependant que la conviction seule et non l'ambition le poussait à cet acte, il pria le Prophète d'interroger les Juifs sur son compte. Tous furent unanimes à déclarer qu'Abd Allah ben Salâm était un de leurs cheikhs les plus considérés et les plus riches. Au même instant, Abd Allah rentra et en leur présence embrassa l'Islam. Il existe un ouvrage assez volumineux, intitulé *Mardj el Anâm,* au sujet de ce qui s'est passé entre le Prophète et Abd Allah ben Salâm.

sur leur visage[1] et dirent : Le désir seul de se marier l'a poussé à cette action (car chez nous le prêtre ne se marie pas), et quittèrent le palais profondément affligés.

Le feu sultan m'accorda un traitement de quatre dinars par jour,[2] me désigna comme demeure son palais particulier et me fiança avec la fille de Hadj Mohammed Es-Safar. Le jour de mon mariage, il me gratifia de cent dinars d'or et d'un magnifique habillement. Peu de temps après, ma femme mit au monde un fils que j'appelai Mohammed, pour lui obtenir les bénédictions attachées au nom de notre prophète Mohammed.

Chapitre II

Ce qui m'arriva sous le règne de Abou'l Abbas Ahmed et de son fils Abou Faris Abd el Aziz

Cinq mois après ma conversion à l'Islam, le sultan me donna le poste de gouverneur maritime,[3] pensant que dans cette place j'apprendrais vite la langue arabe, à cause des nombreuses relations entre chrétiens et musulmans, auxquels je devais servir d'interprète. J'appris parfaitement l'arabe au bout d'une année.[4]

J'assistai à cette époque à la descente de la flotte des Génois et des Français à Mahdia, étant chargé de la traduction des dépêches qu'ils envoyaient au sultan. Peu de temps après, Dieu les ayant humiliés, ils se dispersèrent.[5]

J'accompagnai aussi le sultan au siège de Gabès, en qualité de trésorier, de même qu'au siège de Gafsa. A ce dernier siège, le sultan fut atteint d'une maladie qui le mena au tombeau le 3 chabâne 796.[6]

Son fils, le prince des croyants et le défenseur de la religion, Abou Faris Abd el Aziz, lui succéda sur le trône du khalifat. Il renouvela à mon égard tous les bénéfices que son père m'avait accordés et m'investit en outre de l'intendance de son palais.

Or, sous son règne, alors que j'étais gouverneur maritime et chef du bureau des interprètes, il arriva qu'un navire musulman, chargé de marchandises, aborda. Au moment où il jetait l'ancre, et dès que l'équipage musulman s'en fut éloigné, deux vaisseaux siciliens l'attaquèrent et s'en emparèrent.

(1) Quelques manuscrits portent « pleurèrent ».

(2) Le dinar d'or valait autrefois 4 1/2 piastres tunisiennes.

(3) C'était un des postes les plus importants de la Tunisie. Plus d'une fois, sous la dynastie des Beni Hafs, il fut occupé par des membres de la famille régnante.

(4) Comme nous l'avons dit précédemment, le style d'Abd Allah, quoique correct en général, laisse beaucoup à désirer.

(5) Cette expédition est racontée en détail dans la chronique de Froissart. Elle échoua par suite de l'incapacité du commandant en chef, le duc de Bourbon, qui ne sut que bloquer la place pendant soixante et un jours et se rembarqua aux approches de la mauvaise saison, sans avoir livré aucun combat sérieux.

(6) Fin de juin 1394. On l'enterra dans la Casba de Tunis.

Notre Seigneur Abou Faris ordonna au chef de la douane et à ses assistants de se rendre à La Goulette et de négocier avec les chrétiens au sujet du rachat de la cargaison appartenant aux musulmans. Ils partirent et demandèrent un sauf-conduit au drogman chrétien. Le sauf-conduit leur ayant été accordé, ils montèrent sur les vaisseaux des chrétiens et commencèrent les négociations. Les chrétiens exagérant leurs prétentions, il fut impossible d'obtenir quoi que ce fût.

Par ces vaisseaux était arrivé un prêtre très considéré de la Sicile, avec qui j'avais été lié d'une amitié vraiment fraternelle au temps où nous étudiions ensemble. Il avait entendu parler de ma conversion à l'Islam et cela lui avait été très pénible. Il était venu par ces vaisseaux dans l'intention de me ramener à la religion chrétienne, comptant sur notre ancienne amitié. Se trouvant seul avec l'interprète qui était monté à bord, il lui dit : Comment t'appelles-tu? L'interprète lui répondit : Ali. — Eh bien, Ali, lui dit-il, prends cette lettre et remets-la au caïd Abd Allah, le gouverneur maritime ; prends aussi ce dinar, et quand tu m'auras apporté la réponse je te donnerai un second dinar.

Ayant pris la lettre et le dinar, l'interprète se rendit à La Goulette et informa le chef des douanes de tout ce qui était arrivé ; puis il l'informa aussi de ce que lui avait dit le prêtre, de la lettre qu'il lui avait remise et du dinar qu'il avait reçu en récompense. Le chef des douanes prit la lettre, la fit traduire par quelques marchands génois et envoya l'original et la traduction à Notre Seigneur Abou Faris.

Celui-ci, l'ayant lue, m'envoya chercher. Quand je fus en sa présence, il me dit : O Abd Allah, cette lettre est arrivée par mer ; lis-la et fais-nous savoir ce qu'elle contient Je la lus et me mis à rire. — Qu'est-ce qui te fait rire ? me demanda le sultan. — Que Dieu nous protège ! lui répondis-je. Cette lettre m'a été adressée par un prêtre qui fut jadis de mes amis ; je vais vous la traduire, avec la permission de Dieu. M'étant assis près de lui, je la traduisis en arabe et lui en remis la traduction. Il la lut et dit à son frère Ismaïl : Par le Dieu Tout-Puissant, il n'en a pas omis une lettre. — O Seigneur, m'écriai-je, comment le sais-tu ? — Par un autre exemplaire, traduit par les Génois, me répondit-il. Puis il me dit : Abd Allah, dans quel sens répondras-tu à ce prêtre ? — Seigneur, lui dis-je, tu connais mes opinions, tu sais que j'ai embrassé l'Islam par libre choix et par amour pour la vraie religion ; en aucune manière et d'aucune façon je n'acquiescerai en n'importe quoi à ce que ce prêtre me conseille.

— Nous sommes convaincu, me déclara le sultan, de la sincérité de ta conversion et nous n'avons jamais eu le moindre doute à ton égard. Mais dans la guerre, il faut de la ruse. Ecris donc à ce prêtre qu'il commande au capitaine du vaisseau de rendre contre rachat ces marchandises des musulmans et de se montrer accommodant

à cet égard ; puis, dis lui : « Quand vous serez tombés d'accord avec les marchands musulmans sur le prix du rachat, je viendrai avec le taxateur peser les marchandises, puis, la nuit venue, je me retirerai auprès de vous. » Je fis ainsi. Quant au prêtre, il accepta mon offre avec empressement.

Les chrétiens se montrèrent très coulants dans le rachat des marchandises, mais bien que le taxateur allât et vînt, je ne l'accompagnai pas. A la fin le prêtre, désespérant de me voir arriver, fit lever l'ancre et partit.

Voici le contenu de sa lettre : « Après les formules d'usage, salut de la part de ton frère Fransis le prêtre. Je te fais savoir que je suis venu dans ce pays à cause de toi, pour t'emmener avec moi. J'occupe aujourd'hui un rang élevé auprès du roi de Sicile ; c'est moi qui destitue et qui nomme, qui donne et qui refuse ; toutes les affaires du royaume sont entre mes mains. Suis donc mes conseils et rends-toi auprès de moi, avec la bénédiction de Dieu Très-Haut. Ne crains ni perte d'argent, ni diminution de rang, car ce que j'ai en argent et en rang dépasse tout et je ferai pour toi tout ce que tu désireras. Ne te laisse tromper par aucune chose de ce monde, car ce monde est périssable, la vie est courte et le tombeau guette.[1] Crains donc Dieu, convertis-toi à lui, sors des ténèbres de l'Islam et rentre dans la lumière chrétienne. Sache que Dieu Très-Haut est triple dans sa royauté ; or l'on ne saurait séparer ce que Dieu a réuni dans son essence. Je sais bien que tu connais tout cela beaucoup mieux que moi-même, mais j'ai voulu te le rappeler parce que la mention en profite à ceux qui croient que la Trinité est Dieu. Réveille-toi du sommeil de l'insouciance et réponds à ma lettre par ton arrivée chez moi. Un homme comme toi n'a pas besoin qu'on l'enseigne. Salut. »

Je vais donner quelques détails biographiques sur le prince des croyants Abou Faris Abd el Aziz (que Dieu le protège !). C'est lui qui a inauguré parmi ses sujets le règne de la justice en les gouvernant selon le Livre et la Sounna.

Parmi ses belles qualités, citons son habitude d'honorer les savants et les hommes pieux et de les traiter en sa présence avec le plus grand respect. Il honora aussi profondément les chérifs, descendants de notre Proprète. Il leur prodigua des dons si considérables qu'ils accoururent de tous les points de la terre, de l'Orient et de l'Occident. A tous ceux d'entre eux qui s'établirent dans son pays il accorda des émoluments, des revenus et des vêtements d'honneur. Ceux qui ne faisaient que passer furent reçus avec de grands honneurs et comblés de présents. Il avait assigné chaque année soixante dinars, pris

[1] La plupart des manuscrits portent « et Dieu guette ». Du reste, cette fin de lettre présente beaucoup de variantes et manque dans le texte imprimé.

sur les revenus de la douane, qu'il remettait à ceux qui venaient le visiter dans la nuit du Mouled, pour les dépenser en festins et rendre joyeuse par là la fête du Mouled, sans compter les parfums, l'eau de rose et l'encens dont ce don magnifique était accompagné.

Quant à sa justice en faveur de quiconque était victime d'un oppresseur, quel qu'il fût, elle était si connue que ses gouverneurs et ses officiers se hâtèrent de suivre son exemple et s'abstinrent de toute iniquité et de toute exaction. Du reste, le sultan accueillait toutes les plaintes qu'on portait contre ses magistrats.

Il tirait son entretien, celui des membres de sa famille, leurs vêtements et autres besoins légitimes des impôts sur les chrétiens et des capitations des Juifs (que Dieu l'en fasse profiter!). Il eut grand soin des prisonniers, mettant en liberté ceux qui le méritaient et faisant exécuter les jugements prononcés contre les criminels.

Sa réputation de générosité était universelle. Il avait fixé des époques pour la distribution de ses largesses à tous ceux qui en étaient dignes par leurs qualités belles ou viriles. Le soin de les répartir incombait à l'éminent jurisconsulte et professeur Abou Abd Allah Mohammed ibn Salâm le Tabarien, qui remettait à chacun ce qui lui revenait en argent, en nourriture, en huile, en troupeaux de bœufs et de brebis. Il en faisait ainsi à Tunis, la capitale, et dans toute l'étendue du territoire.

Au sujet de ses belles actions, mentionnons encore ceci : chaque année il dirigeait une troupe de pèlerins vers la sainte maison de Dieu et au tombeau du Prophète, et faisait distribuer à cette occasion de quoi mettre à l'aise tous les habitants et avoisinants de La Mecque et Médine. Que Dieu l'en récompense ! Outre cela, il envoyait de l'argent et des vêtements d'honneur aux cheikhs arabes, terreur des voyageurs, pour les empêcher par là de molester les pèlerins et pour les engager à leur faciliter le voyage.

Parmi ses belles actions il faut citer aussi le secours perpétuel qu'il avait l'habitude de faire parvenir aux habitants de l'Andalousie.[1] Il avait consacré à cet effet chaque année mille[2] kafiz de farine provenant de la dîme du pays. A cet envoi il ajoutait des cuirs, de l'argent, des chevaux de race, des armes excellentes et de la précieuse poudre à canon qui leur manquait. Mentionnons aussi sa sollicitude pour les prisonniers musulmans tombés entre les mains des chrétiens. A cet égard il fit des choses sans précédent, au point de désigner pour cette œuvre des biens considérables, inaliénables. L'administration de ces biens était confiée à Abou Abdallah Mohammed

(1) « Les musulmans d'Espagne reçurent souvent de lui des secours en grains et autres subsides, pour les aider dans leurs guerres contre les ennemis de la religion. » (El Kairouani, traduction Pellissier et Rémusat, page 256.)

(2) Un manuscrit porte « deux mille ».

ben Azouz, qui était chargé d'en garder les revenus, augmentés du quart de tous les droits d'entrée et de sortie de la ville de Tunis, afin d'employer cet argent au rachat des esclaves après la mort de l'émir des croyants. Pendant sa vie, les prisonniers étaient rachetés avec l'argent du trésor. Bien des fois il recommanda en ma présence aux marchands chrétiens de lui amener autant que possible des prisonniers musulmans. Il leur fixa pour tout jeune homme de 60 à 70 dinars et pour tout vieillard ou adulte de 40 à 50. Dans ces négociations, c'est moi qui fonctionnais comme interprète. Peu de temps après, des marchands chrétiens arrivèrent avec des prisonniers en nombre considérable : nous les rachetâmes tous avec l'argent du trésor. Il en agissait encore ainsi au moment de la composition de ce livre. Que Dieu l'en récompense !

Au nombre de ses fondations pieuses, mentionnons la zaouïa hors de la porte de la Marine, à Tunis. Il y avait là autrefois un fondouk dans lequel se commettaient publiquement de bien grands péchés, car quelques chrétiens l'avaient loué à raison de douze mille dinars d'or par an, pour y vendre du vin et d'autres boissons enivrantes. Ce fondouk, rendez-vous de la plupart des infidèles, était un sujet de tristesse pour le cœur des croyants. Notre Seigneur Abou Faris renonça à ce revenu illicite, prohibé, corrupteur et vil. Mais il ne se contenta pas d'avoir fait cesser ce péché. Il fit démolir le fondouk et construisit à sa place une zaouïa, grande de dimension et d'utilité, lieu de prière, d'adoration et d'hospitalité, et dont l'entretien était assuré par des revenus inaliénables, très considérables, provenant d'un champ, de deux parcelles plantées en oliviers, d'un pressoir y adjacent, etc.

Il fit construire aussi la zaouïa qui se trouve dans le voisinage du jardin du Bardo [1] et la zaouïa située près de Ed-Damous [2] et de la montagne de El-Khaoui, [3] au sud [4] de Tunis. Il les dota toutes deux de ce qui était nécessaire à leur entretien. Il fit construire encore l'aqueduc [5] qui se trouve hors de Bab-Djedid et le grand réservoir situé au-dessous du Mousalla de la Fête. [6]

(1) Il existe actuellement près du Bardo trois petites zaouïas ; celle dont il est question ici est probablement la zaouïa de Sidi Ali ben Amor.

(2) Par le mot *Ed-Damous*, qui en Tunisie a le sens de « cave », les Tunisiens désignent les citernes de Carthage.

(3) Le djebel El-Khaoui est une petite montagne tout près de Carthage, entre le cap Carthage et le cap de Sidi-bou-Saïd. Il est possible que cette zaouïa soit celle de Sidi-bou-Saïd.

(4) L'orientation des indigènes ne correspond pas à la nôtre, et leur S. est à peu près notre S.-E. Cependant, il y a ici une erreur manifeste : Carthage et le djebel El-Khaoui sont au N.-E. de Tunis.

(5) Cet aqueduc a disparu.

(6) C'est-à-dire de l'emplacement, hors de la ville, où l'on se réunissait pour faire des prières publiques lors de la fête de la rupture du jeûne de ramdane. Je n'ai pu identifier l'emplacement du réservoir en question.

Une de ses plus belles œuvres est encore la fondation de la Bibliothèque, dans l'intérieur de la Djemâa-Zitouna à Tunis, où il réunit les ouvrages se rapportant aux diverses sciences et qu'il dota, au profit des étudiants, d'une dotation perpétuelle en plantations d'oliviers, etc. Cette dotation était plus que suffisante pour l'entretien de la bibliothèque, des bibliothécaires et du gardien.

Il fonda aussi à Tunis un hôpital à l'usage des étrangers musulmans qui tombaient malades. Aucun roi d'Ifrikia, soit ancien soit moderne, n'avait fait quelque chose de pareil. Il dota largement cet hôpital de ce qui était nécessaire à son existence. Cette fondation eut lieu l'année même de la composition de mon livre, soit l'année 823.(1)

Remarquons encore son renoncement généreux, en faveur des pauvres, aux grandes sommes que ses prédécesseurs retiraient d'impôts créés contrairement aux prescriptions religieuses. Ces impôts étaient prélevés sur tout ce qui se vendait aux divers marchés de Tunis. Tout vendeur en gros ou en détail était tenu de remettre au sultan une somme fixée d'avance, depuis un dirhem (pièce d'argent) jusqu'à un dinar (pièce d'or), et même davantage. Ce prélèvement existait depuis bien longtemps quand Dieu inspira à Abou Faris l'idée de l'abolir. C'est ainsi qu'il renonça au produit du marché des marchands d'huile, estimé à 3.000 dinars d'or; du marché des olives, à 5.000 dinars; du marché des comestibles, à 5.000 dinars; du marché des épiciers, à 150 dinars;(2) du marché des bestiaux, à 10.000 dinars; du marché des légumes, à 300 dinars;(3) du marché du charbon, à 1.000 dinars; du marché des poutres à l'usage des bédouins, à 1.000 dinars; de quelques impôts provenant de corvées, à 3.000 dinars; du marché des marchands de bric-à-brac, à 100 dinars;(4) du marché des chaudronniers, à 100 dinars; du marché des charlatans, à 50 dinars; du marché des cuirs, à 50 dinars;(5) du marché du sel, à 1.500 dinars.(6) Il permit aussi la fabrication des savons, dont jusqu'ici les sultans avaient le monopole.

Mais la meilleure chose qu'il fit, sous ce rapport, fut l'abolition de l'impôt sur la débauche. Le prélèvement de cet impôt, dont le produit était très considérable, était confié au gouverneur de la ville. Certains de ses agents chargés de le percevoir gagnaient jusqu'à 3 dinars 1/2 par jour. Notre Seigneur Abou Faris, ayant fait cesser cette perception, abolit également l'impôt sur les joueurs de flûte et

(1) Correspondant à l'année 1420 de notre ère.
(2) Un manuscrit porte « 5.000 dinars ».
(3) Deux manuscrits portent « 3.000 dinars ».
(4) Quelques manuscrits portent « 200 dinars ».
(5) Un manuscrit porte « 3 dinars ».
(6) El Kairouani donne une énumération analogue, mais dont quelques chiffres diffèrent. Cf. la traduction de Pellissier et Rémusat, page 256.

les chanteurs. De même encore il renonça à l'impôt prélevé sur les prostitués, tenus à des services dans le palais du sultan ; et ayant appris les vilaines pratiques de ces gens-là, il les chassa de tous les endroits de son royaume.(1)

Au commencement de son règne il fit une incursion en Sicile, s'empara de la ville de Tirkouna,(2) dont il abattit les murs, et revint à Tunis avec beaucoup de butin et de prisonniers. Ses victoires et ses conquêtes dans l'Ifrikia, où il s'efforça d'effacer les traces des précédentes guerres civiles, sont au plus haut point remarquables ; rien ne saurait en donner une idée. Il prit Tripoli, Gabès, El-Hamma, Gafsa, Tozeur, Nefta, Biskra, Constantine et Bougie. Il continua sa route victorieuse jusqu'au Sahara et s'empara de Ouargla, Ghadamès et Tougourt.

Dieu accrut sa gloire au point d'effacer devant lui la renommée des plus fameux conquérants arabes ou étrangers.

Traduit par

JEAN SPIRO,

Professeur à l'Université de Lausanne ;
Ancien professeur au Collège Sadiki, à Tunis.

(1) « Il envoya en exil les hommes qui se livraient à des amours infâmes. » El Kairouani, traduction citée, page 257.

(2) Probablement Trapani ; la ressemblance entre les deux mots transcrits en arabe est suffisante pour autoriser cette lecture.

ALCOOLISME ARABE

Il n'y a pas à se le dissimuler : c'est l'Européen, souvent, qui, dans les pays de protectorat et les colonies, a contribué pour une large part à la propagation de l'alcoolisme chez les indigènes. Il a, sinon répandu, du moins toléré trop longtemps l'abus de l'alcool dans les populations soumises à son administration, pour le plus grand profit du distillateur et pour le plus sûr abrutissement des races qu'il s'ingénie, d'autre part, à protéger.

Et pourtant, n'en a-t-on pas assez proféré, autrefois, de ces imprécations hypocrites contre les Anglais et l'opium ! Cela n'empêche pas les autres nations de faire comme eux, et nous-mêmes, ne nous sentons-nous pas, aujourd'hui, un peu coupables de n'avoir pas su prendre, dès le début, des mesures assez énergiques contre une habitude funeste que nous n'avons pas importée mais trop souvent favorisée par nos moyens insuffisants de répression ?

Le cadre restreint que m'impose cette courte étude ne me permet pas de servir à mes indulgents lecteurs une monographie des divers alcools livrés actuellement à la consommation. Je m'abstiendrai également de prendre position dans la lutte engagée entre les détracteurs systématiques de l'alcool-poison et les fanatiques partisans de l'alcool-aliment ; il en est des alcools comme des médicaments : l'abus ou l'usage prolongé qu'on en peut faire entraîne, généralement, de graves désordres dans l'organisme. C'est là une vérité incontestable : tout le monde en convient et nul n'y contredit.

En quelques mots je voudrais faire voir comment l'Arabe devient alcoolique, je voudrais répéter une fois de plus, nouveau prophète dans le désert, combien sont grands, pour une race déjà si prédisposée aux affections des voies respiratoires, les dangers d'une habitude dont on a dit, justement, qu'elle était le « fourrier qui prépare le lit de la tuberculose » et qu'on peut encore considérer comme le principal pourvoyeur de l'avarie syphilitique.

D'une manière générale, l'Arabe des plaines ou de la montagne est peu enclin, naturellement, à l'alcoolisme. A part les circonstances qui le rapprochent des centres de colonisation européenne et le mettent en contact avec les représentants des races dites supérieures, il n'a pas l'occasion de boire ; il n'en a pas, non plus, le désir. Il ignore la bibliothèque des buvettes et des bars, et la gamme des bitters et des absinthes aux tons chatoyants n'est pas pour l'émouvoir. C'est seulement quand le service militaire l'appelle à la caserne que son atavisme de sobriété subit le premier assaut ; devenu spahi ou tirailleur, l'indigène, de nature fruste, va se trouver en contact avec les divers

produits de notre civilisation, et ce n'est pas avec le brave ouvrier des villes ou le robuste campagnard français qu'il fraiera d'abord volontiers. Il sera plus souvent attiré par le faux-brillant de l'engagé volontaire, épave des bas-fonds de la capitale et venu en droite ligne des boulevards extérieurs, que par le type sain et naturel de notre recrutement des champs et de la ville. Sous une pareille égide, il ne tardera guère à s'initier aux mystères des apéritifs et des cognacs : le joli monsieur à « accroche-cœurs » qui, je suis heureux de le dire, constitue dans nos régiments une exception, se chargera bien vite de l'éducation du Kabyle ou du Kroumir. N'a-t-il pas, à proximité du quartier même, de merveilleuses occasions de faire miroiter aux yeux de l'indigène, ébahi, les derniers raffinements de la civilisation européenne ? Dans le demi-jour d'une buvette au quinquet fumeux, les prêtresses de Bacchus (elles le sont de Vénus, encore !) s'empresseront à verser au « boujadi » qu'hypnotisent les peignoirs roses, le premier vermout ou la première absinthe. Et l'on rentrera, deux par deux, cordiale entente, dans l'atmosphère puante de la chambrée, avec l'espoir de recommencer le lendemain. C'est ainsi que souvent les choses se passent ; la nature fruste de la veille est acquise aux idées de « civilisation » : ce sera bientôt un alcoolique, une future brute !

Et ce tableau, en raccourci, n'est pas le plus lamentable. Ce qui est, vraiment, désolant, c'est de voir le petit Arabe des villes ou celui qui arrive tout jeune de la campagne pour travailler à la ville comme portefaix fréquenter *a teneris* les buvettes et les estaminets, uniquement pour faire comme les autres, comme l'Européen surtout, dont il ne cherche pas à imiter les autres qualités, par snobisme alcoolique tout pur ! D'abord, il ne trouve aucun plaisir à boire, le jeune indigène ; il avale la boisson comme il fume, en faisant même, souvent, la grimace, et il est bien rare qu'il y prenne goût. Il boit pour s'abrutir, tout simplement, pour avoir l'excitation ou l'oubli. Qu'importe le poison pourvu qu'il ait l'ivresse ! C'est même un spectacle assez curieux de voir certains alcooliques indigènes se livrer à leur passion : en général, c'est tout d'un trait qu'ils avalent le contenu du verre, comme nous faisons d'un médicament désagréable. Ils n'ont pas ce claquement de langue si caractéristique de nos « poivrots » ; ils ne paraissent pas avoir l'excuse de la gourmandise, si tant est qu'un vice puisse en excuser un autre. Ils boivent, je le répète, comme nous nous purgeons, sans satisfaction apparente, pour obtenir un résultat, que ce soit une excitation factice qu'ils auront confondue avec un accroissement de vigueur, ou un oubli de leurs maux dans un sommeil de bête.....

L'Arabe, devenu alcoolique pendant les quelques années qu'il a passées au service militaire, n'est toutefois pas un être perdu sans espoir de guérison ; s'il vient à regagner son gourbi, s'il se marie, si,

pour employer l'expression imagée d'un orientaliste décadent,[1] il rentre pour toujours

..... sous la tente en poil, où l'épouse fidèle
Lui prépare un kouskous au lait pur de chamelle,

il pourra guérir de ses habitudes alcooliques, il ne verra plus qu'en songe la bacchante aux frelatés appas qui lui préparait son absinthe. En tout cas, s'il ne se corrige pas complètement, il ne sera plus qu'un ivrogne « intermittent », lorsque l'occasion d'un marché ou d'une affaire l'appellera à la ville. Il n'en va malheureusement pas de même de l'Arabe qui, devenu alcoolique, restera dans les grands centres de population; celui-là demeurera un incorrigible, en attendant qu'il devienne pour les autres un danger.

Je voudrais dire que les choses ne se passent ainsi que dans les classes inférieures indigènes. Hélas! les éléments instruits de la population musulmane ne sont pas à l'abri du vice d'ivrognerie, et c'est pitié, vraiment, de rencontrer journellement à Tunis des jeunes gens bien élevés qui vont s'attabler dans les cafés et les brasseries, à peine sortis du collège. Là surtout, c'est l'exemple que nous leur donnons qui les trompe. Comment ne pas considérer le café comme un lieu « selected » quand on voit s'y asseoir des gens qui occupent les premières situations dans les administrations, l'armée, la magistrature, etc.? Comment faire comprendre à ces jeunes intelligences (que l'école a fait, d'un coup, avancer de plusieurs siècles) que les cafés tels qu'on les fréquente aujourd'hui sont plutôt des lieux de réunion que des endroits où l'on va boire, et que, la plupart du temps, s'y asseoir est une nécessité que l'on subit, plutôt qu'un plaisir qu'on se procure. Les pauvres jeunes gens ne voient que les verres, et ils croient bien faire en les vidant, à notre image. Les mauvaises habitudes qu'ils prennent ainsi s'encouragent, je ne saurais trop le répéter, des exemples que nous semblons leur offrir.

Mais s'il convient de nous accuser nous-mêmes et de revendiquer la part qui nous revient dans l'alcoolisme toujours croissant de la population indigène, il ne faut pas oublier que nous ne sommes pas seuls coupables.

Il existe, de longue date à Tunis et dans les grandes villes de la Régence, de véritables « entrepreneurs d'ivrognerie ». Ces vauriens ignobles, qui sont la plupart du temps des repris de justice, vont recruter leurs adeptes un peu partout, dans les ateliers, dans les boutiques. Mais c'est surtout, chose navrante, aux portes mêmes des collèges et des écoles que les chenapans en question opèrent en toute sécurité. Profitant de l'insouciance ou du manque de surveillance des parents arabes qui trop souvent s'en rapportent à la providence pour veiller

(1) Il s'agit d'un médecin militaire démissionnaire que Maxime du Camp cite dans ses *Souvenirs littéraires*.

sur la conduite de leurs enfants mâles, l'entrepreneur d'ivresse publique entraîne dans d'infâmes buvettes les écoliers qui ont bien voulu le suivre et là, tel un coryphée antique, le misérable dirige les chants et prépare les breuvages. D'ordinaire, c'est un liquide à la couleur verdâtre que ce chef des chœurs tend aux exécutants à tour de rôle, et ceux-ci l'avalent d'un trait, comme j'ai dit, sans plaisir. Puis, quand l'ivresse est venue, ce joli monde se répand dans les rues, chantant à tue-tête, ou s'écarte dans des quartiers sombres où nous ne le suivrons pas.

A vrai dire, ces entrepreneurs de démoralisation, pour les appeler par leur nom, n'avaient pas attendu, pour se livrer à la traite des ivrognes en herbe, que nous leur eussions apporté, à des prix abordables, le produit de nos distilleries aux procédés européens. Avant l'occupation de la Tunisie par les troupes françaises, le bon petit commerce de l'anisette indigène ou boukha florissait déjà, comme il prospère encore dans les quartiers israélites, et c'est à l'industrie du fabricant juif que s'adressait uniquement le musulman en quête d'ivresse. Pourrions-nous dire que nous avons changé tout cela? Non, hélas! puisque avec les meilleures dispositions du monde pour nos protégés nous les avons laissés trop longtemps se livrer aux alcools et aux absinthes d'importation européenne, et que les plus louables efforts qui sont tentés pour arrêter aujourd'hui le mal n'ont pas encore donné de résultats satisfaisants.

En somme, il ne faut pas hésiter à le reconnaître, l'alcoolisme fait chaque jour de nouveaux progrès chez les indigènes; il n'épargne aucune classe de la société, et les préceptes si rigoureux et si sages de la religion musulmane sur les boissons alcooliques sont impuissants à l'enrayer.

Comment donc pourrons-nous essayer d'y porter remède, quand nous voyons des hommes considérés, intelligents et instruits, s'adonner à l'ivresse, soit publiquement, soit à huis clos? Eh bien! nous le répéterons une fois de plus, après bien d'autres, c'est au maître d'école qu'il faudra s'adresser pour prévenir le mal. Sans préjudice de la propagande par le livre et par l'affiche, que la Direction de l'Enseignement n'aura pas de peine à lui imposer, il faudra que le maître répète à ses élèves, sans jamais se lasser, que les plus grands criminels, les fous, les dégénérés, sont tous ou à peu près des produits directs ou héréditaires de l'alcoolisme. Il faudra qu'il leur mette sous les yeux la liste interminable des maladies qu'engendre l'ivresse, maladies vraiment honteuses celles-là, puisqu'on a toujours la faculté de s'y soustraire, tandis qu'on ne peut pas toujours éviter l'avarie syphilitique, qu'on soit vénérien ou qu'on ne le soit pas. Il faudra aussi que le maître s'acharne, par tous les moyens, à ridiculiser l'ivrogne; le type du pochard amusant et spirituel n'existe plus : il n'y a que des alcooliques puants et repoussants. Enfin, le

maître devra prendre la peine de définir les boissons alcooliques pour les interdire encore mieux. Maintes fois, il m'est arrivé de demander à de jeunes Arabes, que je cherchais à guérir de leurs tendances à l'ivrognerie, s'ils avaient bu de l'alcool, et j'ai souvent reçu cette réponse : « Je n'ai pris que des quinquinas », les malheureux ignorant qu'on leur servait, sous une apparence de médicament, des alcools impurs, la plupart du temps, mêlés à des amers douteux.

Ce n'est pas encore tout. Après le rôle du maître d'école, commence, à mon avis, le devoir de tout Européen employant des indigènes à son service. Il importe que nous ne nous contentions pas, à l'égard de nos employés ou serviteurs, de cette bienveillance dédaigneuse dont les Anglais semblent avoir, aux colonies, le monopole.

Il faut, si nous voulons mériter le titre de protecteurs, que nous nous montrions encore, vis-à-vis de l'indigène, de véritables éducateurs moraux et que nous prenions modèle sur le « paterfamilias » antique. Je sais bien qu'il existe des gens qui, de parti pris, se montrent hostiles à cette manière de traiter nos administrés ; s'ils ont pu quelquefois éprouver des déboires, c'est qu'ils ont usé leur bienveillance envers des gens indignes et des alcooliques invétérés. Mais avec les jeunes gens, il y a toujours plus de ressource, et c'est aux jeunes qu'il faut s'adresser si l'on a le souci d'arrêter, pour le bien de la race et pour notre sécurité à tous, les progrès toujours croissants de l'ivrognerie.

Un homme s'est rencontré, à Tunis, d'une persévérance digne des plus grands éloges, véritable croisé de la ligue anti alcoolique, qui a eu la satisfaction de grouper autour de lui certaines personnalités influentes de la population musulmane. Grâce aux efforts désintéressés du docteur Cuénod et au concours que les autorités ne lui marchandent pas, je suis heureux de le reconnaître, il n'est pas téméraire d'espérer que l'alcoolisme tunisien pourra subir un temps d'arrêt. Mais c'est dans la surveillance rigoureuse et effective des bars et buvettes de la ville arabe que les pouvoirs publics trouveront le meilleur remède à l'entraînement alcoolique que j'ai signalé plus haut. Je voudrais aussi que l'ivrognerie ne pût jamais être considérée comme une circonstance atténuante, mais plutôt comme une cause d'aggravation des délits, lorsqu'il serait bien démontré que l'individu s'est enivré volontairement, sans avoir subi de pression étrangère.

Quant aux conférences populaires contre l'alcoolisme, je ne crois pas à leur efficacité. Elles ne seront, généralement, suivies que par des buveurs d'eau, et les intéressés que séduisent les romances avinées des bacchantes des bars ne sauront jamais apprécier Pindare. Ils ne voudront jamais comprendre ces deux mots des Olympiques : ὕδωρ ἄριστον (il n'y a rien de meilleur que l'eau !).

Dr F. GUÉGAN.

MATEUR — 1881-1882

Au cours d'une étude que nous fîmes sur Bizerte, quelques documents et renseignements concernant la période d'occupation française à Mateur nous furent fournis, émanant d'indigènes; deux de ces documents nous parurent si surprenants que nous prîmes la résolution de nous enquérir de la véracité des faits allégués par ces indigènes : nous consultâmes les historiques des régiments ayant pris part aux affaires de Mateur et environs, et nous adressâmes à des officiers présents dans les colonnes.

Comme nous le pensions, l'imagination arabe s'était donné libre cours.

Nous n'en donnons pas moins le récit de ces curieuses légendes arabes et relaterons ensuite les opérations militaires qui amenèrent la pacification du pays de Mateur.

PREMIER RÉCIT

« A l'arrivée des Français à Bizerte, les Juifs se faufilèrent, avec leurs marchandises, parmi les soldats, bien persuadés que ceux-ci ne les laisseraient pas piller ou massacrer par les Arabes dont l'effervescence était calmée devant la nuée de ces militaires armés de bons fusils à longues lames brillantes.

« Parmi ces trafiquants juifs un bonhomme habile et intelligent fut remarqué par le colonel qui lui demanda s'il connaissait bien le pays de Bizerte à Mateur et pourrait se charger de piloter et ravitailler une troupe de soldats dans ces parages. Le Juif, flairant quelques dangers pour sa personne, puisqu'on devait refouler en route quelques bandes arabes des Mogod, fit des difficultés et déclara ne pas avoir les moyens de se procurer les provisions nécessaires. Le colonel fit alors toutes les avances utiles; on se procura des ânes, des chevaux, des vivres, et la troupe se mit en route.

« On rencontra, en effet, les bandes prévues aux environs de Sedjenane et l'on mit trois jours à s'en débarrasser. Un épisode intéressant se produisit à cette occasion; le matin du deuxième jour apparut soudain à travers les maquis un tout jeune Arabe armé jusqu'aux dents et monté sur un remarquable coursier. Le jeune cavalier, tout en faisant maints tours équestres des plus audacieux, vint à courte distance narguer et provoquer les Français; debout sur sa selle très richement parée, il tira froidement sur les soldats et en blessa plusieurs. Aussitôt une fusillade répondit à la bravade du gamin, mais celui-ci avait déjà basculé sous le ventre de sa monture, puis, étant remonté en selle, avait disparu dans la brousse.

« Le lendemain matin, à la pointe du jour, les Français virent apparaître de nouveau le jeune Arabe, intrépide, insouciant du danger, braquant sur eux son arsenal et renouvelant la scène de la veille; ils ne purent, grâce à la prodigieuse allure de son cheval, ni l'abattre, ni lui couper la retraite.

« Enfin, le jour suivant, le chef des Français ordonna les mesures nécessaires pour capturer l'intrépide enfant, recommandant surtout qu'on évitât de le blesser à mort. L'enfant revint, en effet, comme la veille et l'avant-veille; son coursier avait été blessé et paraissait moins vigoureux.

« Le cavalier et sa monture furent cernés et, lorsque la fuite ne fut plus possible, le jeune Arabe sauta à terre, jeta ses armes au loin et, croisant les bras sur sa poitrine, attendit la tête haute.

« Cet enfant devint officier dans l'armée française, se distingua et prit ensuite sa retraite dans les parages de Mateur. »

Sans vouloir mettre en doute la bravoure de certains indigènes tunisiens, qu'il nous soit permis de considérer les faits détaillés dans ce premier récit comme en grande partie invraisemblables et de faire remarquer que les rapports officiels ou, au moins, les correspondances des témoins oculaires des opérations militaires entre Bizerte et Mateur n'auraient pas manqué de faire mention d'un épisode aussi intéressant.

SECOND RÉCIT

« Lorsque les Français se furent débarrassés des Mogod, il n'y avait plus de vivres dans les *zembil*, et les soldats avaient faim; il était donc urgent, l'arrivée à Mateur n'étant possible qu'au bout de deux jours de marches et contremarches en patrouilles, de se procurer coûte que coûte quelque chose à manger. Le chef de la troupe appela le Juif et lui dit : « Voici de l'argent, prends des bêtes et va nous « chercher des vivres. »

« Or, à Mateur seulement l'on pouvait trouver du pain et quelques victuailles; le Juif argua de sa peur d'être sûrement massacré s'il se hasardait à se présenter à Mateur, les Arabes n'aimant pas les Juifs et se méfiant de leur entente mercantile avec les roumis.

« Le chef et les soldats commencèrent alors à malmener le Juif et lui signifièrent qu'il fallait aller quand même à la ville en se tirant d'affaire comme il pourrait.

« Le malheureux trouva un stratagème; il partit avec quatre Français devant l'aider à conduire chevaux et ânes; le petit convoi arriva non loin du bourg un beau matin brumeux. Le Juif plaça les animaux et leurs conducteurs dans un recoin, sous d'épais figuiers; puis il déchira ses hardes en lambeaux, se laboura la peau de la pointe de son couteau pour faire couler le sang et se présenta, en se lamentant, aux premières maisons de Mateur.

« Les Arabes étaient là par milliers, tous armés, en effervescence, attendant ces chiens de roumis français; ils entourent rapidement le Juif qui met le comble à leur rage en contant qu'il vient d'être la victime de ces diables d'étrangers; il est rapidement comblé d'attentions, on lui donne des vêtements, etc.; il propose alors aux Arabes de retourner s'embusquer dans la campagne pour pouvoir les prévenir à temps quand les soldats se dirigeraient sur la ville; ils lui donnèrent alors du pain et de la viande en assez grande quantité, puis le laissèrent se reposer, et chacun, en passant, augmentait les provisions. Le Juif put alors transporter les vivres en plusieurs voyages jusqu'à l'endroit où il était anxieusement attendu, et le tour fut joué: le ravitaillement de la troupe avait été assuré. »

Ce second récit paraît encore plus invraisemblable que le premier, et, pour le bon renom de notre armée, il faut que les indigènes sachent que nos soldats n'ont jamais été abandonnés dans la brousse sans vivres, à la merci d'un mercanti quel qu'il soit. Nous, personnellement, étions à Bizerte au moment de la marche vers Mateur et pouvons attester que les troupes sont parties largement pourvues de vivres et ont été ravitaillées constamment et sans aucune difficulté. La légende du Juif « ravitailleur » doit donc tomber devant les nombreuses assertions qui la condamnent.

Laissant maintenant de côté les légendes, abordons le récit des opérations militaires qui eurent pour but la pacification du pays de Mateur et de la Mogodie.

*
* *

Bizerte (1er mai 1881) se rendait au contre-amiral Conrad, commandant l'escadre qui s'était présentée le matin même devant la ville.

Des troupes composées de toutes armes et divers services avaient débarqué à Bizerte (du 2 au 6 mai) et avaient occupé les postes, forts, casba et points stratégiques importants; l'infanterie était représentée par le 30e bataillon de chasseurs à pied, des bataillons du 20e de ligne, 38e de ligne et 92e de ligne, avec leur état-major; la cavalerie, par des escadrons du 9e chasseurs et 1er hussards; le génie, par une compagnie du 1er génie; l'artillerie, par plusieurs batteries du 13e régiment; du train des équipages militaires, de la gendarmerie, des services administratifs, des agents des Postes et des Télégraphes et le personnel de l'ambulance complétaient cette organisation militaire.

Bizerte était occupée par 6.000 hommes (6 mai), sous le commandement des généraux Bréart et Maurand.

Dans la soirée (8 mai), la plus forte partie des troupes débarquées quitta Bizerte avec le général Bréart, chargé d'une mission spéciale du Ministère.

Ces troupes gagnèrent Djedeïda et La Manouba, où elles arrivèrent

le 12 mai; ce jour même fut signé à Kassar-Saïd le traité reconnaissant le protectorat français en Tunisie.

Malgré la signature du traité, la Mogodie et le pays de Mateur étaient en pleine insurrection ; les Mogod se répandaient dans la plaine de Mateur où, rejoints par les contingents des tribus voisines, ils organisaient un pillage en règle.

Le général en chef Forgemol ordonna alors au général Maurand d'aller pacifier la région de Mateur et de couper la retraite aux Mogod non encore soumis; une colonne partant de La Manouba devait se joindre, devant Mateur, à une autre venant de Bizerte.

Les deux colonnes se mirent en route (16 mai); la principale, sous le commandement direct du général Maurand, et composée du 30e bataillon de chasseurs à pied, un bataillon du 38e de ligne, une batterie de montagne et un escadron de hussards, quitta La Manouba; la seconde, sous les ordres du colonel Périgord, avec un bataillon du 20e de ligne, deux escadrons et demi du 9e chasseurs et une compagnie du génie, partit de Bizerte et alla camper le jour même sur les bords de l'oued Tindja, près du douar Faraouah.

Dès que les insurgés eurent connaissance de la marche de ces deux colonnes ayant Mateur pour objectif, ils se réfugièrent dans le massif montagneux qui s'élève entre les deux routes qui, de Mateur, conduisent à l'oued Tindja et à Aïn-R'lal.

Tandis que la colonne Maurand poursuit sa marche vers le nord-est (17 mai), la colonne Périgord passe l'oued Tindja, l'infanterie sur un pont rapidement construit par le génie, et va bivouaquer à Bordj-Aouana, à douze kilomètres environ de Mateur; des avant-postes sont établis; un Mogod est arrêté par une sentinelle : il est porteur d'une lettre du général Maurand donnant rendez-vous sous les murs de Mateur pour le lendemain.

Journée du 18 mai et Occupation de Mateur

Colonne Maurand. — Ordre avait été donné au 1er escadron du 1er hussard de lever son bivouac dans la nuit, cet escadron arrivait près de l'oued Chaïr vers six heures du matin, précédant de peu l'infanterie. Cinq à six cents fantassins et deux cents cavaliers arabes environ tenaient le passage. Le peloton d'avant-garde, commandé par le lieutenant Lozes, gravit les crêtes qui dominent la rive gauche, aperçut l'ennemi et se déploya froidement, attendant, sans tirer, qu'il ait reçu l'ordre de commencer le feu. A ce moment arriva le 30e bataillon de chasseurs à pied; son commandant, afin d'avoir le terrain libre à son déploiement pour forcer le passage, fit porter à l'extrême-droite le peloton du lieutenant Lozes; ce peloton devait inquiéter le flanc de l'ennemi, mais, comme le terrain ne permettait pas l'action à cheval, le lieutenant Lozes, faisant mettre pied à terre à ses hussards,

entama le combat à pied et parvint à arrêter par son feu un groupe d'environ deux cents fantassins qui cherchaient à remonter le ravin au fond duquel coule l'oued Chaïr.

Le passage de l'oued, bourbeux et difficile, fut forcé malgré l'ennemi qui tirailla pendant quelque temps et dut battre en retraite; trois compagnies du bataillon de chasseurs s'étaient déployées et six pièces de montagne avaient été mises en batterie tant pour éloigner les Arabes que pour protéger le passage du reste de la colonne qui avançait avec le convoi; celui-ci fut massé sous la protection des troupes du génie et de compagnies du 38e de ligne; enfin, pendant que la colonne amorçait de nouveau sa marche dans la direction de Bizerte, laissant sur sa gauche Mateur, l'arrière-garde, forte de deux compagnies du 38e de ligne, était encore harcelée par quelques Arabes qui tiraillèrent sur le flanc droit de la colonne et nécessitèrent le déploiement de quelques fractions du 38e de ligne (le soldat Rouallo, de ce bataillon, fut alors blessé légèrement).

Le général Maurand poursuivit sans relâche son but, qui était de réunir sa colonne à celle de Bizerte, que l'on savait aux prises avec l'ennemi, ayant entendu son feu. La jonction eut lieu sur l'oued Joumine, à trois kilomètres environ au nord-ouest de Mateur.

Colonne Périgord. — Dès l'aube, la cavalerie partit en avant-garde et la colonne quitta, à cinq heures du matin, le bivouac de Bordj-Aouana pour s'avancer lentement dans la direction de Mateur et se joindre à la colonne Maurand. Le bataillon du 20e de ligne avait été formé en carré pour la marche; vers huit heures, la cavalerie signala l'ennemi; à ce moment, l'infanterie se reposait et prenait un léger repas sous la protection de la cavalerie déployée; à huit heures et demie, tout le monde était en ligne, ravi de voir enfin l'ennemi à qui répondre. La colonne longea tout d'abord une colline, laissant un lac derrière elle et sur sa droite; l'on se déploya ensuite, la droite appuyée aux parties basses correspondant au lac, la gauche à la colline. La cavalerie se retira alors après avoir tiré quelques coups de feu et pour laisser le terrain libre à l'infanterie.

L'attaque commença vers neuf heures. Quelques feux de salve, à 1.500 et 1.800 mètres, firent rapidement reculer les Arabes, dispersés entre l'oued Joumine et le djebel Mellah; puis la marche continua lentement, l'ennemi reculant à mesure que la colonne avançait. Le feu cessa et le colonel fit arrêter la chaîne, craignant de trop s'engager avant l'arrivée de la colonne Maurand dont on n'avait alors aucune nouvelle. A ce moment, à l'extrême-droite était la 1re compagnie du bataillon du 20e de ligne (capitaine Cuénin), et à gauche la compagnie du génie; l'on était abrité dans un lit d'oued à sec ou derrière de hautes cultures.

Les Arabes, remarquant notre inaction, en vinrent à douter de notre

force : aussi eurent-ils l'audace de pousser jusqu'à nos tirailleurs, soit en groupes, soit isolément; quelques cavaliers mogod voulurent percer la ligne du 20e d'infanterie; arrêtés vers deux cent cinquante mètres, ils eurent un des leurs tué, son corps fut enlevé très crânement par ses camarades ; devant la compagnie du génie s'avança aussi un Arabe au petit galop, les sapeurs firent un feu rapide sur lui à moins de quatre cents mètres, le cheval tomba, l'Arabe enleva la selle et la bride et gagna un douar où étaient quelques chevaux en liberté; il en sella un et put nous échapper. Partout les Arabes avaient repris courage en raison du temps d'arrêt ordonné par le colonel Périgord; ils surgissaient de tous côtés, occupant une ligne de deux à trois kilomètres, et vociféraient en agitant leurs drapeaux et en avançant; des coups de feu venaient aussi des coteaux.

La marche fut alors reprise; en même temps, l'on apercevait au loin, à quatre kilomètres environ, la colonne Maurand qui débouchait des collines à l'est de Mateur. Les Arabes sont tenus à distance par nos fusils et subissent des pertes sensibles; de notre côté, en raison du manque de justesse du tir de l'ennemi qui ne possède que de mauvais fusils à courte portée, aucun tué, un seul blessé, le soldat Aubert, de la compagnie Payen, du 20e de ligne; quelques balles sifflaient autour de nos soldats; ceux-ci, au lieu de se coucher, s'exhaussaient pour mieux voir.

Rencontre des deux colonnes et marche sur Mateur

La jonction des deux colonnes eut lieu vers onze heures; la cavalerie commença la poursuite en déployant un peloton du 1er hussards en fourrageurs, tandis que les deux autres suivaient en échelons ; la plaine fut balayée et l'on vit l'ennemi fuir dans toutes les directions. Sous la protection de la cavalerie, le général Maurand avait donné ses derniers ordres et fait opérer un changement de direction ; sa gauche (30e bataillon de chasseurs et 38e de ligne) prit pour objectif la pointe du djebel Melah qui domine Mateur vers l'est, et sa droite (20e de ligne, 9e chasseurs à cheval et artillerie), le pont même de Mateur.

A partir de ce moment, il y eut une succession de marches, d'arrêts et de feux ; l'artillerie (10e batterie du 13e régiment, 80 de montagne, capitaine Naquet) tira sur des groupes d'Arabes dissimulés dans le djebel Melah et sur la casba de Mateur; soixante-douze obus, dont quinze à balles, furent employés ; l'infanterie progressa avec entrain; la colonne de droite, franchissant à gué l'oued Mateur, gravit les pentes du mamelon et allait pénétrer dans le bordj canonné par l'artillerie quand, de toutes parts, surgirent des drapeaux blancs.

Il était environ midi; le feu fut arrêté; la colonne tout entière

entra dans Mateur; le 1er escadron du 1er hussards occupa la casba et les autres troupes s'installèrent dans la ville après avoir établi, au préalable, un cordon de petits postes et sentinelles comme pour une halte gardée; avec l'autorisation du major du camp, seules les boulangeries furent envahies.

Pendant les opérations autour de Mateur, une cinquantaine d'Arabes avaient été mis hors de combat; les colonnes françaises n'avaient eu que trois blessés légèrement; d'après renseignements, il y aurait eu, parmi les Arabes, plus de 5.000 combattants, dont quelques habitants de la ville, travaillés, comme les Mogod, par l'Anglais Smith.

Après la prise de Mateur, deux bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et une batterie de montagne furent désignés pour l'occuper; les autres troupes partirent.

Les opérations militaires étaient terminées à Mateur même; il restait encore à reconnaître la région avoisinante et à en soumettre les habitants.

Quelques pointes de cavalerie furent tout d'abord lancées à grand rayon autour de la ville par le 1er hussards; aucun insurgé ne fut rencontré.

Puis il fut décidé de pousser plus loin, et deux colonnes commandées, l'une par le général Bréart, l'autre par le général Logerot (cette dernière partant de Béja), combinèrent leur marche pour se rejoindre et gagner la Mogodie, qu'elles devaient soumettre en même temps que les tribus hostiles du littoral et de la vallée de l'oued Sedjenane.

La colonne Bréart, composée du 38e de ligne, de six compagnies du 92e de ligne, d'une compagnie du génie, d'une batterie de montagne et d'une section montée, d'un escadron du 1er hussards et des services auxiliaires, gagna Mateur où elle arriva le 3 juin 1881; elle y séjourna vingt-quatre heures et se dirigea le 5 juin au matin sur le marabout de Sidi-Fatallah. Le bataillon du 20e de ligne et un escadron du 9e chasseurs, qui étaient restés à Mateur après le combat du 18 mai, se joignirent à la colonne Bréart. Le 20e de ligne forma l'avant-garde et prit le service des avant-postes dès son arrivée à Sidi-Fatallah.

Le lendemain (6 juin), la colonne entra dans la vallée de l'oued Sedjenane; l'arrière-garde avait été constituée avec le 20e de ligne escortant le convoi; on campa à Souk-el-Djemaâ, à deux kilomètres à l'est de Cheurghi. De ce point partirent quelques reconnaissances sur la rive gauche et au nord de l'oued.

La colonne fit séjour (8 juin) et reçut la visite du général Forgemol, commandant en chef.

Elle fit une pointe (9 juin), sans sacs, pour aller donner la main à

la colonne Logerot qu'elle rencontra à douze kilomètres vers le nord-ouest; elle rentra le soir même au camp.

Séjour (10 juin).

Quatre reconnaissances furent formées (11 juin), composées chacune de deux compagnies d'infanterie et d'un peloton de cavalerie, sous les ordres d'officiers supérieurs, pour sillonner le pays et faire rentrer les contributions de guerre; une grande razzia dut être faite chez les Oulad-Riah et produisit cinq cents têtes de bétail. Les reconnaissances regagnèrent le camp le jour même.

Repos (12 juin).

La colonne prit à nouveau le chemin de Sidi-Fatallah, où elle coucha (13 juin), pour rentrer à Mateur, où elle arriva sans encombre (14 juin).

Le pays était pacifié; ordre fut donné de rapatrier une partie des troupes.

Le bataillon du 20e de ligne quitta Mateur (23 juin), suivi le lendemain du 92e de ligne et d'un escadron du 1er hussards et du 9e chasseurs à cheval (24 juin).

Les troupes s'embarquèrent pour France à Bizerte, qui se vit aussi dégarnir d'une partie de sa garnison.

Les faits militaires concernant Mateur devinrent dès lors sans importance; le calme ne cessa de régner dans la région, même pendant les périodes de trouble qui agitèrent le centre et le sud tunisiens.

Mateur (26 octobre) fit partie du commandement territorial du général Maurand, stationné à La Manouba, et eut encore une garnison (30e bataillon de chasseurs à pied) pendant quelque temps.

Enfin, Mateur devint annexe de Bizerte (avril 1882), sous les ordres du lieutenant-colonel Vinciguerra.

Commandant G. HANNEZO.

MŒURS INDIGÈNES EN TUNISIE

LA TONTE DES MOUTONS (EZ-ZEZA)

Une fois par an, on procède à la tonte des moutons et des chèvres, pour les débarrasser d'une toison qui les gênerait fort en été, en même temps pour que leur maître en tire profit.

C'est au moment où les chaleurs commencent à se faire sentir, dans le courant du printemps, qu'a lieu cette opération.

Alors, comme disent les Arabes, la laine est mûre, elle est arrivée à son complet développement. La laisser plus longtemps sur le dos des animaux causerait de la gène à ceux-ci et compromettrait la valeur marchande de celle-là.

Les circonstances climatériques et l'expérience ont fait que chaque territoire a une époque fixe pour le commencement de la tonte.

Dans la tribu des Accara et le Sud Tunisien, c'est à partir du 20 avril de l'année grégorienne, pour les indigènes le 7 avril julien. Ceux-ci ont l'habitude de se servir de ce calendrier pour la désignation des jours de l'année agricole et pour tout ce qui a besoin d'une date fixe.

Dans une même fraction, chaque propriétaire de troupeau choisit un jour différent pour la tonte. C'est l'occasion d'une grande fête à laquelle ils se convient réciproquement, et invitent aussi leurs amis et connaissances.

Ceux-ci y viennent de bon cœur; pour tous c'est une diversion à leur vie monotone, c'est une journée d'amusement et de gaîté.

Hôte et invités sont contents, car si, au premier, ceux-ci apportent leur aide, c'est dans l'espérance d'un plantureux repas qui leur sera offert, la tâche finie, par le maître de la gent bêlante, en récompense de leurs services.

Donc, au jour désigné pour cette récolte que Dieu donne aux pasteurs, le berger mène le troupeau devant la tente du propriétaire, et là, chacun des invités, muni d'une grosse paire de ciseaux nommée *djelam*, s'empare d'un animal pour le tondre.

Celui-ci est lié des quatre pattes, puis étendu sur le sol. Il y est maintenu par une femme ou un enfant, tandis qu'un homme coupe la laine, en veillant à ne pas la séparer pour qu'elle forme un tout compact, c'est-à-dire une toison.

La fête est commencée.

Tandis que les femmes poussent des *zeghaghit* (1) aigus, les jeunes

(1) Cris de joie des femmes.

gens tirent des coups de fusil, et, s'il y a des chevaux, une fantasia s'organise.

Aux bêlements plaintifs des brebis dont un ciseau maladroit entaille la peau, se mêlent les chants des coupeurs.

Si c'est une brebis qu'on tond, on chante :

« Apportez-moi la *berkoussa* (1) et les ciseaux de Sousse, et je délivrerai vite celle qui est attachée.

« Donnez-moi la brebis *houlia* (2) ou celle *tsenia,* (3) fille du bélier *ledra bou lia.* (4)

« O ma mère ! si nous avions près de nous nos parents, ils s'empresseraient de venir et nous aideraient.

« O ma mère ! si le campement des amis était proche de nous, ils se hâteraient de venir, vieux et jeunes.

« Ceux qui n'ont ni *jelad* ni *renem* (5) (les pauvres !) ne s'inquiètent pas de savoir où sont campés (amis ou parents). »

Chanson des Brebis

هات هالى بركوسا
واجلام سوسا
وانا فرج للمحبوسا

هات هالى حوليا
ولا ثنيا بنت لدرع بوليا

يا ما لوكان هنا حيّ اهلنا
يفزعوا و عوينا

يا ما لوكان اقراب حيّ لاحباب
يفزعوا شايب وشباب

الذى ما عنده شى اجلاد مع غنمين
ما ينشدوا على حيّ واين

(1) La jeune brebis de l'année.
(2) Brebis de trois ans.
(3) Brebis de quatre ans.
(4) Bélier à la tête noire, à la grosse queue.
(5) Les brebis stériles, les agneaux de l'année et les béliers sont gardés à part pendant la durée de la traite des brebis ; celles-ci forment un troupeau qui s'appelle « renem ».

Cette chanson, avec des variantes, des couplets improvisés, revient tout le temps que dure la tonte. Le coupeur s'en accompagne en cadence de ses coups de ciseaux.

Quand les brebis sont tondues — et coupées aussi, ainsi qu'en témoignent les nombreux traits rouges qui zèbrent leurs peaux, tous les travailleurs, les assistants, viennent prendre part au repas composé de couscous à la viande, ou d'*aïch,* offert par le maître des moutons.

Les forces réparées, on continue la fête par la tonte des béliers. Ceux-ci, pour ne pas être exposés à un mélange peu digne de leur noblesse, sont tondus à part et après les brebis. Pour préserver leur croupe et leur rein du froid, on ne dégarnit pas ces parties de leur corps de la laine qui la couvre. Enfin, on leur laisse intacte aussi leur queue.

Il y a pour eux une chanson spéciale :

« Voilà le bélier *ledra*(1) *bou guellada,*(2) le père de la brebis *serd* ;(3) apportez la *bessissa,*(4) comme c'est l'usage.

« Le bélier à la tête noire, au gros ventre, à la poitrine large, passera toute la nuit à se lamenter sur ses blessures (celles que lui ont faites les ciseaux).

« O ma mère ! (le chanteur s'adresse à ses moutons qu'il aime à l'égal de sa mère) celui qui n'a pas de moutons est malade sans cause : il a l'air de vivre dans l'abstinence.

« O mère du *chetioui*(5) à la grosse queue, toi qui es semblable à la gazelle du désert,(6) qui est comme de l'or dans la main du crieur public,

« O brebis ! si on met ton maître en prison (pour dettes), quand tu mettras bas on le relâchera (parce qu'il sera riche).

« Les fleurs des plaines humides sont desséchées, ô ma brebis à la tête noire ! chacun est appelé par sa moisson.

« Les fleurs du *guemrour*(7) sont aussi séchées, ô mère du *abour !*(8) chacun est appelé de son côté ; apportez-moi l'agnelle et de bons ciseaux de Sousse, et vous verrez comme je délivrerai vite l'emprisonnée ! »

(1) Celui qui a la tête toute noire et le reste du corps tout blanc.

(2) Qui a un collier de laine noire.

(3) Brebis blanche dont le tour des yeux, les oreilles et le bout du museau sont noirs. C'est la couleur du bélier immolé par Abraham.

(4) Mets de farine d'orge, de dattes et de beurre.

(5) Agneau né à la fin du printemps ; celui né de bonne heure s'appelle *bederi.*

(6) *Telal,* gazelle d'une espèce particulière.

(7) Plante du Sud très estimée des moutons.

(8) Agneau mâle.

Chanson des Béliers

الكبش الدرع بو فلاده
يا با الصراده
والبسيسه لى عاده

يا ماه مولاك هزوه
ڢي الحبس ربطوه
وڢت لعبى ولدك طلفوه

الكبش الدرع بو دحدوح
يا واسع الدوح
بايت يتجضر مجروح

صاڢ نوار الفرعى
ها يا درعى
كل احد ناداه زرعى

يا ماه الى ماك عنده مريض بلا ذا
وحالته حالت الزهذا
يا ما لوكان هناء ڢي حئى اهلنا
يعزعون ليك انت وانا

صاڢ نوار الفمرور
ها يا ام عبور
كل احد ناداه شو

يا ام الشتيوى البنطال
يا ريم الطلال
يا ذهب ڢي يد الدلال

جيبهالى بركوسه
واجلام سوسه
وانا ڢرج المحبوسه

Pendant que l'on est occupé à la tonte des béliers, la femme du propriétaire du troupeau s'approche à l'improviste du berger, qui est ou feint d'être tout attentionné à son travail, et lui barbouille la figure avec de la *bessissa,* dont elle a un grand plat.

Elle lui en met dans les yeux et la bouche, ainsi que sur toute la face, ce qui fait au berger un masque, et provoque dans l'assemblée la plus grande gaîté et la plus grande joie.

Les chants reprennent alors avec plus d'éclat, les cris de joie des femmes sont plus stridents, les coups de fusil ajoutent à tout cela leur note de gaîté.

C'est ensuite au plus gros bélier que l'on offre la *bessissa,* offre également forcée; on lui en barbouille le museau et toute la tête. Puis on distribue le restant du plat aux enfants et aux femmes, qui ont tôt fait de faire disparaître le contenu.

La tonte des moutons donne lieu dans toute la Tunisie à de grandes réjouissances.

Avant 1880, l'ancien ministre M'hamed Khaznadar était possesseur de nombreux troupeaux de moutons.

On estimait à dix ou douze mille bêtes le nombre de ces derniers, qui étaient dispersés dans tout le nord de la Tunisie.

Trois inspecteurs, qui portaient le nom de caïd des *azib*(1) surveillaient continuellement les bergers et les troupeaux.

Ils recevaient pour leurs fonctions un traitement très élevé.

A l'époque de la tonte, tous les troupeaux du ministre, dont les bergers étaient convoqués à l'avance, se réunissaient à Hammam-Lif, et c'était l'occasion de grandes réjouissances auxquelles Khaznadar conviait toutes les notabilités et les grandes familles de Tunis, ainsi que les caïds des tribus.

Les fêtes duraient plusieurs jours, et il y avait de grandes distractions, telles que courses de chevaux, fantasia, concert, danses, etc.

D'importantes distributions d'aumônes étaient faites, et de somptueux banquets servis aux invités.

M'hamed Khaznadar se tenait sur une estrade devant son palais, pendant la tonte.

Beaucoup de pauvres diables profitaient de la cohue produite par cette affluence de monde et par le désordre occasionné par dix mille moutons rassemblés en un même lieu, pour chaparder de la laine.

On raconte que Khaznadar les laissait faire et empêchait ses serviteurs de la leur reprendre, quand ils étaient surpris en flagrant délit; il poussait même la charité jusqu'à leur indiquer les endroits où cacher leur larcin.

H. MENOUILLARD.

Zarzis, le 29 juin 1905.

(1) Deux de ces caïds étaient de la tribu des Accara de Zarzis, ainsi que la moitié des bergers, les Accara étant renommés pour leurs connaissances dans la science de l'élevage des moutons.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE CARTHAGE

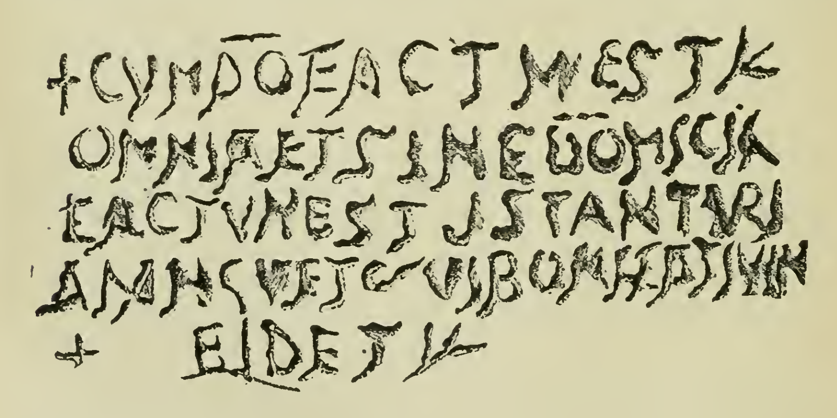
1898-1905

En 1899, le *Bulletin Archéologique* publiait une série d'inscriptions chrétiennes trouvées à Carthage, de 1895 à 1898. Depuis la rédaction de cette série, j'en ai trouvé plusieurs autres qui peuvent aujourd'hui former une nouvelle liste.

Les deux premiers de ces textes n'ont pas été découverts à Carthage même, mais entre l'antique *Galabras* (La Goulette) et *Maxula* (Radès). Je les place en tête de cette liste à cause de l'intérêt particulier qu'offre le nº 2 et des difficultés de lecture qu'il présente. On en jugera d'ailleurs par la reproduction exacte que j'en donne d'après un excellent dessin dû à la plume d'un missionnaire d'Afrique.

1, 2 — **Entre La Goulette et Radès**

Au mois de mars 1905, à la saline « La Princesse », entre La Goulette et Radès, on a découvert un long mur en grandes pierres de taille qui semble avoir formé un quai sur le bord du lac de Tunis. Au même endroit, on a rencontré un cimetière chrétien renfermant des tombes construites en maçonnerie et d'autres sépultures composées simplement de portions de grandes jarres faisant l'office de cercueil. On y a recueilli des poteries chrétiennes et surtout des



lampes,[1] ainsi que des monnaies, dont une byzantine en or.[2] Une inscription a été envoyée à Tunis avec tout ce qui avait été découvert. Elle a été déposée à la Direction des Monopoles.

(1) Ces lampes portent le monogramme du Christ (X et P), la croix monogrammatique, la croix latine, l'aigle, la colombe, divers animaux. A signaler aussi une sorte de gourde à double anse.

(2) La monnaie d'or est de Tibère-Constantin (578-582).

Dans une visite sur les lieux, j'ai eu l'occasion de voir un bloc de kadel, long de 0m 92, large et épais de 0m 60, provenant du mur de quai signalé ci-dessus. Une de ses grandes faces porte à la partie inférieure, dans le sens de la longueur, les lettres suivantes, hautes de 0m 09 :

||||| I N̄ C F N̄ M

La première lettre est incomplète. L'inscription paraît avoir été gravée sur un bloc plus considérable qui a été retaillé. L'arête de la pierre correspond au bas des lettres et la section semble en avoir entamé plusieurs. On dirait une marque de carrière.

Je me suis rendu aussi à Tunis, et grâce à l'extrême obligeance de M. Thiphaine, directeur des Monopoles, j'ai pu examiner et copier, après en avoir fait un estampage, l'inscription trouvée à la saline « La Princesse ». Elle est gravée sur une dalle de marbre longue de 0m 64, haute de 0m 25 et épaisse de 0m 10. Les caractères sont de forme très grossière et très difficiles déchiffrer :

† C V N D̄Ō F A C T M E S T ⸙
O M N I A E T S I N E D̄Ō N I C I L
F A C T V N E S T J S T A N T V R I
A M N G V E T C V I B O N I F A T I V I N
† B I D E T ⸙

Les lettres varient entre 0m 03 et 0m 04. A la 3e ligne V et R sont liés. A la 4e, la première lettre n'est pas certaine ; on dirait aussi bien un A.

La première moitié se comprend aisément : *Cum Deo factum est omnia et sine Deo nichil factum est.* Cela manque d'orthographe, mais le sens y est.

La fin se lit aussi d'une façon assez sûre : *Cui Bonifatius inbidet* pour *invidet.*

Quant à la seconde moitié de la troisième ligne et à la première moitié de la quatrième, c'est un vrai grimoire. M. Paul Monceaux, consulté, lit sous toute réserve : « *Ista in turri*[1] *Domini quet*[2] pour *quiebit* ou *quievit ;* c'est-à-dire que l'ennemi de Bonifatius est en sûreté dans la tour construite avec l'aide de Dieu. »

D'après ce savant, le très curieux texte en question, d'un type si nouveau, n'est pas antérieur à la seconde moitié du VIe siècle. Le style et la grossièreté des caractères indiquent en effet une très basse époque. Cette inscription semble indiquer l'existence d'une tour sur

(1) Avant cette lecture, M. P. Monceaux avait songé à *i(n)stant(ia) v(i)ri* et à *istam tur(r)im.*

(2) Au lieu de ces deux mots, M. P. Monceaux avait pensé d'abord pouvoir lire : *Ama nos, vet(a).* Cela montre quelles difficultés offre cette inscription pour la fin de la troisième ligne et le commencement de la quatrième.

le bord du lac entre La Goulette et Radès. L'ensemble des découvertes prouve d'ailleurs qu'il y avait là un établissement assez important. On me parlait ces jours derniers de l'existence des vestiges d'une basilique.

La première moitié de l'inscription rappelle le 3e verset du chapitre Ier de l'Evangile selon saint Jean : « *Omnia per ipsum facta sunt; et sine ipso factum est nihil quod factum est.* »

Le nom de *Bonifatius* et les termes qui l'accompagnent font naturellement penser au comte Boniface, qui gouverna l'Afrique sous Honorius et y appela Genséric avec ses Vandales (429).

« Pourtant, écrit M. Paul Monceaux, l'identification serait téméraire, à cause de la croix latine qui figure au début de la dédicace; sur les documents datés africains, la croix latine n'apparaît qu'au milieu du VIe siècle. Il est plus vraisemblable que l'inscription date de la période byzantine. »

Telle est l'opinion de M. P. Monceaux. Cependant, la forme barbare des caractères conviendrait bien, ce me semble, à l'époque vandale, c'est-à-dire au Ve siècle.

3 — Longue inscription trouvée près de Douar-ech-Chot.

Tablette de marbre blanc, longue et haute de 0m 22, taillée à droite et à gauche, trouvée aux environs de *Douar-ech-Chot :*

||||ISSIMORVM PATRIARCHARVM ET VNIVER*sorum*
||||PA SANCTITATE VNDE CVM DIV DISCEPTARE*tur*
||||IMVS DISPOSITIONEM SANCTAE MEMORIA I||||||||
||||ARE VEL PASCERE NEQVE PVBLICE NEQVE APVTSVO*s*
			DINARVM NON ACCEDANT SET QVONIAMA							
			A HONORIFICENTIA COMMEMORARE ET PI									
			SIMVS SED QVIARES TAM GRAVISSIMA APIR							
			AE APPLLIATVR PROTOGAMIA ADEQVE PRIMAS							
			I ONEM VENIRE AVSVS FVERIT QVI VINDICAV							
			VVMQVE MODO IVBANDOS ESSE PVTABERINTO									
			IS PROMISIT IPSE VQS EIDEM MERCEDI PARTI*cipare*
			VE DIE NVPTIARVM QVARTA FERIA FIANT											

Hauteur des lettres, 0m 01. A la septième ligne, APIR doit sans doute se lire APER, pour *aperta est.* A la huitième, la vraie lecture du verbe doit être APPELLATVR. A la dernière ligne, les F ont la forme d'I.

Cet intéressant fragment appartient à un décret impérial, conciliaire ou simplement épiscopal. C'est l'opinion de Mgr Toulotte. M. Héron de Villefosse y voit aussi une décision synodale. L'inscription se composait de plusieurs tablettes de mêmes dimensions. Celle que

nous avons ne donne malheureusement ni le commencement ni la fin des lignes. Les compléments sont de M. Héron de Villefosse.

4 — A *Douar-ech-Chot,* fragment de dalle de marbre noir, à revers brut, épais de 0m 03 :

*Feli*X IN PA*ce*

|||||||||| $\overline{\mathrm{M}}\mathrm{EM}$ ||||||||||



Hauteur des lettres, à la première ligne, 0m 03 ; à la deuxième, 0m 04.

5 — A Douar-ech-Chot, portion d'épitaphe dans laquelle se montrait plusieurs fois le monogramme du Christ. Marbre blanc épais de 0m 046, à peu près carré, mesurant environ 0m 155 de côté :

6 — Fragment de plaque de marbre blanc, épais de 0m 034, mesurant 0m 12 de hauteur, trouvé par le marquis d'Anselme dans le terrain situé vis-à-vis de la villa Sion, qu'il habite, et dessiné par lui :



7 — A *Damous-el-Karita,* en creusant une tombe, trois morceaux de sarcophage ornés de strigiles, et plusieurs morceaux d'épitaphes. Sur l'un, provenant d'une dalle de *saouân* épaisse de 0m 057, on reconnait le monogramme constantinien, une colombe et les lettres suivantes, hautes de 0m 028 :

||||||| VIFID |||||||

8 — Un autre fragment, marbre blanc, épais de 0m 03 :

MO |||||||

Lettres de 0m 06, appartenant au début de l'épitaphe. *Monica* (?).

9 — En creusant une autre tombe, on trouve encore plusieurs morceaux de sacrophage. Sur l'un on lit le commencement des deux premières lignes de l'épitaphe :

LIL |||||||
EXI |||||||

Hauteur des lettres, 0m 035. *Lillosus* et *Exitiosus* (?).

10 — Une autre fosse fait découvrir deux fragments : l'un ne porte que l'abréviation ·AN· pour *annis* ou *annos;* tandis que l'autre, en calcaire gris, porte les lettres suivantes, hautes de 0m 07 :

|||| ARIA |||||||

C'est peut-être le nom MARIA.

11 — Sur un fragment de dalle trouvé dans les mêmes circonstances :

VICTOR|||||||
MVII·DIE*s*||||

Hauteur des lettres, 0m07. La lettre M est barrée d'un trait ondulé.

12 — Fragment de dalle de saouân, épaisse de 0m075 :

*r*ESTITVT ||||||
DO N*at*||||||||||||||

Hauteur des lettres, 0m075.

13 — Sur un fragment de dalle de saouân, épaisse de 0m035 :

||||||||||||||OSVS

Hauteur des lettres, 0m065.

Nous avons déjà trouvé à Damous-el-Karita les noms *Bonosus, Exitiosus, Gaudiosus, Generosus* et *Gloriosus,* auxquels on peut ajouter ceux de *Candidosa, Caritosa, Gulosa* et *Hilarosa* qui avaient leur correspondant au masculin.

En dehors de Damous-el-Karita, nous avons encore trouvé les noms *Gratiosus, Melosus* et *Mellosus,* ainsi que *Secundosa.*

14 — J'ai reçu de M. Amédée Gandolphe, de Sousse, les estampages de plusieurs fragments d'inscription ramassés par lui ou par ses fils à travers les ruines de Carthage. Parmi ces débris, il en est un qui me paraît provenir de *Damous-el-Karita* et appartenir à un texte dont j'ai déjà trouvé plusieurs morceaux. Celui de M. Gandolphe mesure 0m15 de longueur et 0m042 de hauteur :

||||||ROBIVS·TIBI|||||||||||
||||||||||||||||PETERES·V||||||

Hauteur des lettres, 0m23. A la première ligne, les trois premières lettres seulement sont entières, les autres sont entamées par la ligne de section et, à part VS, ne sont pas d'une lecture certaine. Au contraire, à la seconde ligne, les trois dernières lettres seulement sont complètes et le mot PETERES est certain.

Je conserve sur mon bureau une de ces lamelles de marbre longue de 0m16 et large de 0m04. Dans la première ligne toutes les lettres sont coupées par le milieu. A la seconde, on lit : IBVS·ORNATO·D. Les caractères conservent des traces de couleur rouge et ils imitent la forme empâtée des lettres faites au pinceau.

Ces divers lambeaux semblent indiquer que la plaque de marbre portant une longue inscription a été débitée en une série de bandes parallèles correspondant plus ou moins à la direction des lignes.

Le 4 octobre 1905, M. l'abbé Potard accompagnait à Carthage une caravane de pèlerins. En visitant les ruines, plusieurs membres de la caravane ramassent des débris de poteries. Arrivés à *Damous-el-Karita,* ils se mettent à chercher à travers les champs qui entourent la grande basilique à neuf nefs; les uns trouvent des briques tubulaires, les autres ont plus de chance et trouvent des débris d'inscriptions.

15 — Mme Canon, de Saint-Quentin, ramasse un petit marbre de forme rectangulaire, épais de 0m015, brisé à gauche; l'inscription se composait d'une seule ligne; ce sont les dernières lettres que porte le fragment :

ORVM \

Hauteur des lettres, 0m018.

16 — Mlle Bugier, de Villeneuve-sur-Lot, trouve un débris sur lequel on lit :

||||||| CILIVS·

Hauteur des lettres, 0m03. Amorces d'une ligne inférieure. Il faut sans doute lire *Cæcilius.*

17 — Sur un autre fragment on lit :

ZO |||||||

Hauteur des lettres, 0m014.

18 — Sur un débris qui paraît appartenir à une inscription païenne :

MI |||||||
II ||||||||||

19 — Inscription découverte à *Damous-el-Karita* par mon confrère le P. Vellard, à la suite des dernières grandes pluies. Fragment d'une plaque de marbre bleuâtre, haute de 0m26, épaisse de 0m025, à revers lisse :

|||| AVRE ||||||||||||||
INN ||||||||||||||||

Hauteur des lettres, à la première ligne, 0m05; à la deuxième, 0m07. A la première ligne le nom était, sans doute, *Laurentius* ou *Laurentia.*

A.-L. DELATTRE,
des Pères-Blancs.

(A suivre.)

LA LITTÉRATURE POPULAIRE
DES ISRAÉLITES TUNISIENS

(Voir 1904, pages 273, 371 et 495; 1905, pages 26, 121, 207, 322, 453 et 538; 1906, page 24.)

L'oniromancie ou interprétation des songes était fort en honneur dans ce pays; d'après Tacite, elle y était pratiquée par les prêtres. Hérodote rapporte qu'à la suite d'un rêve, un de ceux-ci avait prédit à Ramsès II (—xive s.) l'empire du monde. Une inscription de Karnak raconte un songe de Ménephtah Ier (— xiiie s.), qui l'a empêché de livrer bataille aux envahisseurs venus par mer[1].

La Bible, enfin, nous fournit l'histoire de Joseph, où nous voyons le grand échanson, le grand panetier et le pharaon lui-même se faire expliquer leurs songes[2].

Aujourd'hui encore, ainsi que j'ai pu le constater sur place, les Egyptiens ont une grande confiance en l'oniromancie.

Chez les Chaldéens, la divination était une science officielle[3]: « Le roi de Babylone, dit le prophète, s'est arrêté dans un chemin fourchu, au commencement de deux chemins, pour consulter les devins; il a poli les flèches, il a interrogé les idoles, il a regardé au foie[4]. »

Une des quatre méthodes principales de divination constatées en Chaldée par Diodore de Sicile est l'oniromancie[5]; on trouve effectivement dans le traité de magie écrit sous Sargon Ier les pronostics qui dérivent des songes[6].

Ce pays avait aussi ses magiciens du mal et ses sorciers[7], qu'on redoutait fort : un hymne au dieu Soleil[8], traduit par Fr. Lenormant, renferme cette invocation : « Toi qui mènes à la perdition les hommes et les pays qui s'adonnent aux sortilèges et aux maléfices...[9]. »

La divination et la magie étaient en grande vogue chez les Chananéens[10].

Il paraît en avoir été de même en Judée, bien que ni la loi mosaïque ni les prophètes n'y fussent tendres pour les devins et les sorciers

1 Jeremias : *Das Alte Testament*, p. 242.
2 *Genèse*, xli, 11 et suiv.
3 *Gr. Encycl.*, t. 14, p. 716 *b*.
4 *Ezéchiel*, xxi, 26. Trad. Ostervald.
5 *Gr. Encycl.*, t. 14, p. 716 *b* et 718 *a*.
6 Menant : *Bibl. de Ninive*, p. 105. — J. Oppert, *Gr. Encycl.*, t. 10, p. 237 *b*.
7 Maspero : *Hist. de l'Orient*, p. 157.
8 שמש en assyrien comme en hébreu et en phénicien (arabe شمس; tunisien, plutôt سمش).
9 Menant, *loc. cit.*, p. 110.
10 Munk : *Palestine*, p. 93 *b*.

(ce qui était peut-être un souvenir de l'Egypte, où, on l'a vu, la divination était un monopole des dieux, autrement dit de la caste sacerdotale). « Plus une conception est durement réprouvée par les prophètes et par les législateurs bibliques, dit très justement Perrot, plus nous avons le droit d'affirmer qu'elle avait jeté des racines profondes dans l'imagination et dans les habitudes de la race juive[1]. »

Le nom hébraïque du prêtre, *Kohen*, en araméen *Kahen*, signifie primitivement *devin*[2]; c'est encore aujourd'hui en arabe le sens de كاهن.

Dans le code révélé par Dieu à Moïse, on lit : « Tu ne laisseras point vivre la sorcière[3]. »

Ailleurs, l'Eternel dit aux Hébreux par le canal de ce prophète : « Vous ne vous mèlerez point de deviner, ni de prédire l'avenir. » — « Ne vous détournez point après ceux qui ont l'esprit de Python, ni après les devins. » — « Pour ce qui est de la personne qui se détournera après ceux qui ont l'esprit de Python et après les devins, se prostituant après eux, je mettrai ma face contre cette personne-là, et je la retrancherai du milieu de mon peuple. » — « Quand un homme ou une femme aura un esprit de Python, ou sera devin, on les fera mourir; on les assommera de pierres[4]. »

Plus loin, Dieu dit encore aux Hébreux : « Il ne se trouvera personne parmi toi qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, ni devin qui se mêle de deviner, ni pronostiqueur de temps, ni aucun qui fasse des prédictions ni qui fasse des prestiges, ni enchanteur qui use d'enchantements, ni homme qui consulte l'esprit de Python, ni diseur de bonne aventure, ni aucun qui interroge les morts; car quiconque fait ces choses-là est en abomination à l'Eternel[5]. »

Du vivant de Samuel, « Saül avait ôté du pays ceux qui avaient l'esprit de Python et les devins »; ce qui ne l'empêche pas, après la mort du prophète, d'aller consulter la pythonisse de Hendor[6].

Manassé « prédisait le temps et observait les augures; il établit des magiciens, et multiplia les diseurs de bonne aventure ». Josias, au contraire, « extermina ceux qui avaient des esprits de Python et les diseurs de bonne aventure »[7].

Un prophète stigmatise ceux « qui s'enquièrent des esprits de Python, et des diseurs de bonne aventure qui marmottent et parlent

1 Perr. et Chip., t. III, p. 143.
2 Munk, p. 93 *b.*, note 2.
3 *Exode*, xxii, 18.
4 *Lévitique*, xix, 26, 31; xx, 6, 27.
5 *Deutéronome*, xviii, 10.
6 *I Samuel*, xxviii, 3, 7.
7 *II Rois*, xxi, 6; xxiii, 24.

bas»[1]; un autre, ses confrères «qui prophétisent pour de l'argent»[2]; un troisième est chargé par Dieu de dire aux captifs de Babylone : «Que vos prophètes et vos devins qui sont parmi vous ne vous séduisent point et ne croyez pas à vos songes que vous songez. Car ils vous prophétisent faussement en mon nom; je ne les ai point envoyés[3].» Un dernier, enfin, s'écrie : «Les idoles ont parlé faussement, et les devins ont vu le mensonge; ils ont proféré des songes vains et ont donné des consolations de néant[4].» Ce passage, toutefois, ne dit nullement que *tous* les songes soient vains; de même que celui qui précède, s'il s'élève contre les rêves *des exilés* et contre les prophètes *qui sont au milieu d'eux,* n'entend sans doute pas plus condamner en bloc les songes que les prophètes.

La proscription ne semble pas avoir existé chez les Hébreux en ce qui concerne l'interprétation des songes, dont on trouve dans la Bible divers exemples : songe prophétique de Joseph; songes du grand échanson, du grand panetier et du pharaon, expliqués par le fils de Rachel; songe expliqué en présence de Gédéon, qui ajoute foi à l'interprétation; songe de Nabuchodonosor, interprété par Daniel; songe prophétique de Daniel[5].

Dieu apparaît en rêve à Abimélech, à Jacob, à Laban, à Jacob encore, à Salomon[6].

L'Eternel dit : «S'il y a quelque prophète parmi vous, moi, l'Eternel, je me ferai connaître à lui en vision, je lui parlerai en songe[7].»

Saül consulte l'Eternel, et l'Eternel ne lui répond rien, «ni par songe, ni par Urim, ni par les prophètes[8]».

Job affirme que Dieu parle à l'homme «en songe, par des visions de nuit, quand un profond sommeil tombe sur les hommes, lorsqu'ils dorment dans le lit»[9].

Enfin l'Eternel s'exprime ainsi : «J'ai ouï ce que les prophètes ont dit, en prophétisant le mensonge en mon nom, en disant : «J'ai eu un songe, j'ai eu un songe.»... Que le prophète qui a un songe, récite ce songe; et que celui qui a ma parole prononce ma parole en vérité[10].»

Nous voyons dans l'Iliade (— xe s.?) des devins, comme Calchas, et des *oniropoles*[11].

1 *Isaïe,* VIII, 19.
2 *Michée,* III, 11.
3 *Jérémie,* XXIX, 8.
4 *Zacharie,* X, 2.
5 *Genèse,* XXXVII, 5; XLI, 11. — *Juges,* VII, 13. — *Daniel,* II, 24; VII, 1.
6 *Genèse,* XX, 3; XXXI, 10, 24; XLVI, 2. — *I Rois,* III, 5.
7 *Nombres,* XII, 6.
8 *I Samuel,* XXVIII, 6.
9 *Job,* XXXIII, 15.
10 *Jérémie,* XXIII, 25, 28.
11 *Gr. Encycl.,* t. 8, p. 865 *b*; t. 14, p. 725 *b*.

A Carthage, des prophétesses, analogues aux pythies grecques, se consacraient au service de Tanit et rendaient des oracles[1].

Il se pourrait que la deggaza et la cerra'a, communes aux Juifs et aux Arabes, fussent les héritières déchues des pythies de « la grande dame Tanit, face de Baal », bien qu'il soit plus probable qu'elles continuent les traditions de devineresses populaires, qui, à l'époque carthaginoise et même auparavant, devaient exister en Afrique comme ailleurs à côté des oracles officiels.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, l'interprétation des songes a existé de tout temps chez les Juifs, comme chez les Chaldéens et les Egyptiens.

Quant à l'Arabe qui tire la bonne aventure au moyen de lignes tracées sur le sable ou de combinaisons de petits cailloux, quant au sorcier marocain chercheur de trésors, on les rencontre dans tout l'Orient musulman, et à en croire les *Mille et une nuits,* ils florissaient à Bagdad au neuvième siècle de notre ère. Je ne saurais dire d'où ils sortent, mais ils ont un air chaldéen ou plutôt sumérien[2].

Charbon (1905, page 542).

Dans une tombe de la nécropole de Byrsa où il n'y avait pas trace de crémation, un grand vase « contenait seulement quelques petits morceaux de charbon »[3]. Du charbon existait aussi dans une tombe de Douïmès, à squelette[4].

Indices trop vagues pour en rien conclure. Mais chez un peuple aussi foncièrement religieux que les Carthaginois, et dont les croyances « avaient gardé la trace profonde d'un fétichisme antérieur »[5], serait-il bien surprenant que les charbons de ce brasier de Baal-Moloch, où étaient précipitées chaque année tant de victimes humaines, recueillis par les assistants en souvenir, eussent pris bientôt aux yeux du peuple la vertu d'un talisman ? que même cette vertu se fût étendue au charbon en général ? Ce sont là, bien entendu, de simples conjectures ; je les donne pour ce qu'elles valent.

Blé (1905, page 543).

A Carthage comme à Cypre et comme en Sardaigne, on trouve dans les sépultures des pendants d'oreille ou de collier en or, figurant « un *modius* ou boisseau quadrangulaire où sont empilés des

1 Babelon : *Carthage,* p. 69.

2 On a retrouvé divers mots sumériens et chaldéens dans les formules magiques des époques chrétiennes (J. Oppert, *Gr. Encycl.*, t. 10, p. 237 *b*).

3 R. P. Delattre : *Les tombeaux puniques de Carthage,* 1890, p. 77.

4 Le même : *Un mois de fouilles dans la nécropole punique de Douïmès, à Carthage (février 1895).* (Extrait de la *Revue Tunisienne.)* 1897. P. 8.

5 A. Pavy : *Histoire de la Tunisie,* p. 19.

grains de blé. Ce motif du boisseau, où le grain dépasse les bords de la mesure, parait avoir été très à la mode »[1].

Dans la nécropole de Douïmès, une tombe a fourni cinq de ces pendeloques, une autre quatorze, une troisième dix, une quatrième douze[2].

Les bijoux carthaginois avaient, en général, un caractère religieux[3]; divers faits me portent à penser que c'était ici le cas.

Sur des stèles puniques, on voit des épis de blé[4].

Des monnaies de Carthage, d'autres frappées par les Carthaginois en Sicile, représentent au droit Perséphone-Tanit couronnée d'épis[5].

L'emploi symbolique du blé survécut à l'indépendance. Une superbe tête colossale de Jupiter-Sérapis, trouvée à Douïmès et aujourd'hui au Louvre, est coiffée, selon l'usage, d'un modius conique orné d'épis de froment et de branches d'olivier[6].

Des monnaies frappées à Carthage à l'effigie de Tibère (14-37) ont au revers trois épis; celui d'une monnaie romaine d'*Hippo-Diarrhytus* (Bizerte) montre une déesse à deux cornes (Tanit ?) levant la main droite pour bénir et tenant de la gauche un caducée entre deux épis; on voit encore trois épis, entre les jambes de la triquètre sicilienne, sur une monnaie de Clodius Macer (68)[7].

Les royaumes de Numidie et de Maurétanie firent aussi du blé un

1 Perr. et Chip., t. III, p. 821 et 822, et fig. 578, 580 et 581, mêmes pages.

2 R. P. Delattre : *La nécropole punique de Douïmès, 1893-1894*, p. 25 *a* et 27 *b* et fig. 47, p. 26. — Le même : *La nécropole punique de Douïmès, 1895 et 1896*, p. 30. — *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage*, pl. XXXII, fig. 9. — P. Gauckler : *Note sur des étuis puniques à lamelles gravées, en métal précieux* (extrait des *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, 1900), p. 3, note 1.

3 La loi religieuse des anciens Hébreux réglait la forme et la matière des bijoux du grand-prêtre (*Exode*, xxviii). Chez l'homme néolithique, le bracelet de pierre, tout au moins, était probablement un talisman (Gabriel de Mortillet : *Le Préhistorique*, 2e éd., 1885, p. 565).

4 Perrot et Chipiez, t. III, p. 460.

5 *Ibid.*, fig. 11 et 12, p. 51. — E. Babelon, dans *Recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique*, 1890, pages 178 et 179 et fig. 36, 37 et 39, p. 198 *bis*. — Le même : *Carthage*, fig. des pages 35, 38 et 83.

6 R. P. Delattre : *Quelques tombeaux, etc.*, p. 6 et fig. de la page 7.

7 Babelon, *Recherche, etc.*, p. 179, p. 180 et fig. 46, p. 199; *Carthage*, fig. de la p. 60 et fig. 1 de la p. 89. D'après M. Babelon, la tête au droit de la seconde pièce serait une Junon : n'y a-t-il pas lapsus ? La légende, LIBERA, indiquerait Proserpine (N. Theil : *Dictionnaire de biographie, mythologie, géographie anciennes*, 1865, p. 356 *b*; — *Gr. Encycl.*, t. 14, p. 39 *a*; — *Nouveau Larousse illustré*, t. 5, p. 673 *a*). Au surplus, il semble que les Romains, accueillant avec leur facilité habituelle la grande déesse de Carthage dans leur panthéon local, l'aient envisagée sous quatre aspects et scindée en quatre divinités : Junon Cælestis, Cérès, Proserpine-Libéra et Vénus. Voir la monnaie représentant le temple de Vénus-Tanit (Babelon : *Carthage*, p. 87; — Gesenius : *Monumenta*, p. 168, et pl. 16, fig. c). De même, Baal-Hammon est peut-être devenu tout à la fois Saturne et Jupiter-Sérapis.

usage symbolique : l'effigie d'une monnaie de Hiempsal ou de Hiarbas (— Ier s.) est une tête virile couronnée d'épis, avec le cheval au revers; à *Tingis* (Tanger), on frappait des pièces à légende punique, portant au droit la tête de Baal, au revers le croissant renversé et le disque entre deux épis énormes[1].

Enfin, sous la domination vandale, une monnaie de bronze autonome de Carthage représente « une femme debout de face, tenant des épis des deux mains levées », et le même motif figure au revers d'une pièce d'argent de la 4e année de Hunéric (481)[2]. Dans ces deux derniers cas, à la vérité, il n'est pas bien prouvé que le symbole fût punique, puisqu'il était employé aussi par les Grecs et par les Romains, à qui les Vandales avaient pu l'emprunter. Les épis étaient en effet l'attribut de Déméter-Cérès et de Perséphone-Proserpine, et même on leur rendait à Eleusis un véritable culte[3]. Des épis étaient aussi portés, chez les Grecs, par Tyché et par l'*Agathodæmon*, chez les Romains, par *Bonus Eventus*, le génie de la bonne fortune[4]. Un grand épi figure au revers d'une monnaie de Métaponte[5].

Quoi qu'il en soit, il est permis, ce me semble, de conclure de ce qui précède que le blé était, chez les Carthaginois, consacré à Tanit, déesse poliade (tout au moins lorsqu'elle eut été, vers le IVe siècle avant notre ère, assimilée à Perséphone[6]), et à Sérapis, par qui, au dire de Tertullien (160-240), les Africains de son temps juraient exclusivement et en l'honneur de qui ils célébraient les *serapiacæ cœnæ*[7].

Je n'oserais affirmer que le blé divinatoire de la deggaza vienne de là, mais ce n'est certes pas impossible.

Caillou (1905, page 543).

Tous ceux qui ont quelque peu séjourné dans l'Afrique tropicale ont vu des nègres porter précieusement sur eux un vulgaire caillou roulé, de forme ou de couleur plus ou moins particulière, fétiche auquel ils attribuent un pouvoir surnaturel. Il est probable que l'homme préhistorique n'agissait pas autrement; mais ce sera bien difficile à établir, car les tombes de l'âge de la pierre ne sont pas closes, et

1 Babelon, *Recherche*, p. 181 et fig. 52, p. 199 *bis* ; p. 184 et fig. 84, p. 202.

2 Babelon : *Carthage*, p. 109, fig., et note 2 ; p. 110, fig., et note 1. — Le même, *Recherche*, p. 195, et fig. 303, p. 215 ; p. 199, et fig. 299, p. 215.

3 M. Collignon : *Mythol. fig. de la Grèce*, p. 242.— *Gr. Encycl.*, t. 14, p. 39 *a*, et fig. 2, même page.

4 Collignon : *Mythol. fig.*, p. 321 et fig. 122 même page, p. 322. — M. Prou, *Gr. Encycl.*, t. 14, p. 87 *b*.

5 Fr. Lenormant : *Monnaies et médailles*, p. 101 et fig. 35. — Collignon : *Manuel d'arch. gr.*, fig. 125, p. 322.

6 Toutefois, il faut remarquer que les pendants en forme de boisseau de grain sont antérieurs à cette assimilation.

7 Delattre : *Quelques tombeaux, etc.*, p. 8.

le caillou qui a été fétiche est semblable en tous points à un autre caillou.

Ce qui est certain, c'est qu'à partir de l'époque magdalénienne, on a employé comme ornements ou comme amulettes (il se pourrait même que les deux choses n'en eussent fait qu'une), de simples cailloux troués naturellement ou qu'on perçait dans ce but[1].

De petits cailloux roulés fluviaux, gravés ou non, faisaient souvent partie des colliers chaldéens[2].

Les Romains assuraient qu'un petit caillou « avalé par une biche et trouvé dans ses excréments ou dans sa matrice », porté en amulette, empêche l'avortement[3].

A Carthage, les tombeaux puniques fournissent assez fréquemment des cailloux non perforés, et qui, par conséquent, n'étaient pas destinés à être portés au cou. Je relève les cas suivants dans les inventaires de mobiliers funéraires, trop rares et trop succincts au gré des travailleurs, que nous devons au R. P. Delattre, l'habile et infatigable savant dont les fouilles heureuses nous révèlent peu à peu une civilisation deux mille ans ignorée.

Nécropole de Byrsa (— VIIe s.?). — Un petit caillou noir, à lignes blanches parallèles, espèce d'agate[4].

Nécropole de Douïmès (— VIIe à — Ve s.). — Une pierre blanche et transparente (sorte de calcédoine) ayant la forme et la grosseur de l'arachide; une pierre dure, noire, longue de 0^m039, à base plate et à partie supérieure arrondie; un petit caillou de mer de couleur grise; de petites pierres polies rouges et blanches, affectant la forme de fèves; trois galets de mer noirs; des cailloux noirs polis ou galets de mer; un petit galet carré en quartz[5].

Nécropole des rabs (— IVe à — IIe s.). — De petites pierres arrondies et non perforées; deux petites pierres polies, une grise et une noire; un petit galet de mer; de petits cailloux de mer roulés; un caillou poli; deux galets de mer de la grosseur d'un œuf d'autruche; deux petites pierres noires polies; de petits cailloux ronds; deux petites pierres[6].

1 Gabriel de Mortillet : *Le Préhistorique*, 2e éd., 1885, p. 397, 566, 569. — J. de Baye : *L'Archéologie préhistorique*, 1888, p. 292 et 310.

2 Perr. et Chip., t. II, p. 662, et fig. 319 et 320, même page.

3 Pline, l. XXVIII, c. LXXVII.

4 A.-L. Delattre : *Les tombeaux puniques de Carthage. La nécropole de Saint-Louis*. (Extrait de la *Revue Archéologique*, t. XVII, 1891.) P. 18.

5 R. P. Delattre : *Quelques tombeaux, etc.*, p. 20. — Le même : *La nécropole punique de Douïmès, 1893-1894*, p. 26 *a*. — Le même : *La nécropole punique de Douïmès, 1895 et 1896*, p. 10, 39, 98, 112 et fig. 68, p. 111. — Le même : *Un mois de fouilles, etc.*, p. 4. — P. Gauckler : *Note sur des étuis puniques, etc.*, p. 17.

6 R. P. Delattre : *Carthage : La nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique*. (Extraits du *Cosmos*.) *Le premier mois des fouilles, janvier 1898*. 1899. P. 8 *b* et 20 *a*. *Troisième mois des fouilles, mars 1898*. S. d. (1900). P. 4 *a* et 8 *a*.

Ces exemples suffisent à prouver que la présence de cailloux bruts dans les sépultures puniques n'est pas accidentelle, mais doit être attribuée à un rite de caractère très primitif. J'entrevois et j'espère arriver à démontrer un jour que si Carthage avait emprunté, tant par la Phénicie que directement, une partie de ses superstitions à l'Egypte, elle en a reçu d'autres des indigènes libyens, chez qui l'âge de la pierre paraît avoir persisté fort tard, et dont, par suite, le fétichisme avait des allures beaucoup plus grossières et plus *préhistoriques* que celui des Egyptiens.

Un caillou plat, percé pour être placé dans un collier, a été trouvé à Bordj-Chambi[1].

A Paris, les Israélites qui vont au cimetière visiter une tombe, y déposent un petit caillou. Malgré cette coutume, explicable par celle, très ancienne, des monceaux de pierres érigés comme souvenirs, j'estime que le caillou dont se sert la deggaza a probablement une origine libyenne.

Fruits secs offerts aux génies (1905, page 543).

C'était un usage très antique d'offrir aux dieux, outre la chair des victimes, des aliments plus délicats. Une table égyptienne d'offrandes, sur une stèle de Tell-el-Amarna publiée par M. de Vogüé[2], montre des vases de vin surmontés de piles de pains. Dans la confession négative, au chapitre CXXV du *Livre des morts*, l'âme s'écrie : « Je n'ai point détourné les pains des temples ! Je n'ai point distrait les gâteaux d'offrande des dieux[3] ! » Quand les Egyptiens sacrifiaient un bœuf à Isis, ils en farcissaient l'intérieur de pains de pure farine, de miel, de raisins secs, de figues, d'encens, de myrrhe et d'autres substances odoriférantes[4].

Les Babyloniens offraient douze ou trois fois douze pains sans levain, du vin, une sorte d'hydromel ou de cervoise, du miel, du beurre, de l'huile, des dattes, du sel[5].

Nous retrouvons chez les Hébreux les douze pains sans levain (pains de proposition)[6], le vin[7], la cervoise ?[8], l'huile[9]; nous y

Deuxième trimestre des fouilles, avril-juin 1898. S. d. (1901). P. 22 *a*, 22 *b*, 25 *b* et fig. 56 même page, 26 *b*.

1 *Bull. de la Soc. arch. de Sousse*, 1905, 1er semestre, p. 18.

2 MELCHIOR DE VOGUÉ : *Le Temple de Jérusalem*, 1864, p. 33. — PERR. et CHIP., t. IV, fig. 160, p. 311.

3 MASPERO, *Hist. anc. de l'Or.*, p. 45.

4 HÉRODOTE, livre II, chap. XL.

5 ALF. JEREMIAS : *Das Alte Testament*, p. 267.

6 *Exode*, XXV, 30 ; XXXV, 13 ; XXXIX, 36. — *Lévitique*, XXIV, 5-6. — *Nombres*, IV, 7. — Etc.

7 *Exode*, XXIX, 40. — *Nombres*, XV, 5, 7, 10 ; XXVIII, 14. — Etc.

8 *Nombres*, XXVIII, 7.

9 *Genèse*, XXXV, 14.— *Lévitique*, II, 4 et suiv. ; V, 11 ; VI, 21 ; VII, 12 ; XIV, 10 et suiv.— *Nombres*, V, 15 ; VI, 15. — Etc.

voyons aussi des gâteaux salés, pétris de fine farine et d'huile vierge[1], des grains de blé rôtis[2]; mais le miel est prohibé comme le levain[3].

Au temps de Jérémie (— VIIe s., si l'on s'en rapporte à cet écrivain), les femmes juives brûlaient de l'encens à «la Reine des cieux» (Astarté), et lui offraient des gâteaux à son image et des libations, «comme avaient fait leurs pères»[4].

Les Grecs plaçaient dans la tombe de leurs morts un gâteau de miel (sans doute un gâteau *au* miel) destiné à fléchir Cerbère[5].

Sur les stèles votives puniques et surtout néopuniques, il n'est pas rare de voir figurer des fruits ou d'autres comestibles qui, tout



Stèle votive du Khanguet-el-Hadjaj

en ayant leur signification mystique propre, sont vraisemblablement des offrandes en effigie. Ce sont généralement la grenade, la pomme de pin, et deux figures, l'une en losange ou en fuseau large, l'autre

1 *Exode*, XXIX, 40. — *Lévitique*, II, 4 et suiv.; VII, 12; XIV, 10 et suiv. — *Nombres*, VI, 15. — Etc.

2 *Lévitique*, II, 14.

3 *Ibid.*, II, 11.

4 *Jérémie*, XLIV, 17, 19, etc.

5 *Nouveau Larousse illustré*, t. 2, p. 621 *c*.

en huit ouvert à un bout, que les orientalistes considèrent comme représentant des gâteaux ou pains[1]. Cet usage se retrouve même sur les monuments à inscription latine, comme le montre notamment une stèle votive à Saturne Auguste, provenant du Khanguet-el-Hadjaj et publiée par M. Jules Renault[2] (voir la figure p. 137); trois grenades y sont rangées en ligne au-dessous de la dédicace.

Le caractère d'offrande est manifeste sur des stèles néopuniques où l'on voit un personnage debout, tenant deux gâteaux dans ses mains élevées[3].

Les Carthaginois, comme la plupart des peuples de l'antiquité, plaçaient dans les tombes des aliments, entre autres des fruits. Une sépulture fort ancienne de Byrsa a fourni au P. Delattre des coques d'amandes, qui, par extraordinaire, s'étaient conservées durant vingt-cinq ou vingt-six siècles[4].

Afin de rendre plus durables les offrandes aux morts, on remplaçait souvent les fruits véritables par leur imitation en terre cuite peinte; le musée de Carthage possède toute une collection de ces fruits artificiels : grenades, amandes, figues, raisins, etc. Il est assez vraisemblable qu'on prenait parfois un moyen terme, en substituant, par exemple, des figues et du raisin secs aux fruits frais.

Si tout cela ne prouve nullement que l'usage tunisien d'offrir des fruits secs aux jnoun ait une origine carthaginoise, il le fait du moins paraître possible.

Formules magiques (1905, pages 549 et 550).

Les papyrus égyptiens nous ont conservé des invocations à des divinités pour en obtenir ou en contraindre le concours, des formules combinant des recettes médicales avec des appels au démon qui devait les rendre efficaces[5].

Une figurine du dieu Bès, trouvée à Douïmès dans une sépulture punique, porte au revers une inscription égyptienne : « D'après M. Maspero, ce serait une de ces formules magiques auxquelles les anciens peuples attribuaient une influence superstitieuse pour se préserver des animaux nuisibles »[6].

Eusèbe VASSEL.

(A suivre.)

1 M. le docteur Carton m'écrit, toutefois, qu'il s'est demandé bien souvent si le premier schéma n'est pas plutôt celui du poisson.

2 *Revue Tunisienne*, 1905, p. 473.

3 Ph. Berger, in *Recherche des antiquités*, p. 75 et fig. 31.

4 Delattre : *Les tombeaux puniques de Carthage*, p. 77.

5 *Gr. Encycl.*, t. 25, p. 206 *a*.

6 Delattre : *Nécrop. de Douïmès, 1895-1896*, p. 131.

PROTECTION ESTIVALE ET HIVERNALE DU BÉTAIL

Je sème : si le grain vaut,
tôt ou tard il germera.

L'idée pour laquelle nous demandons l'hospitalité de *la Revue Tunisienne* est simplette. Elle vise le bien-être des parias de la terre. Elle se rattache à des travaux à faire exécuter économiquement. Peu de chose de MM. les Ingénieurs, que d'autres parties de l'activité coloniale alimentent : le plan sur le papier et le devis, rien de plus. Le reste doit se faire pour ainsi dire de soi. Pour cela, MM. les Contrôleurs civils devront imiter leurs collègues du territoire placé sous le commandement militaire, où il se fait, sans tapage, des merveilles d'organisation et de travaux, sans ressources presque. (Voir le récent Rapport au Résident Général, sur cette région, de M. E. Violard.) Un mot encore pour terminer ce préambule : Nous n'ignorons pas que MM. les Contrôleurs... contrôlent et n'administrent pas : à plus forte raison donc peuvent-ils provoquer plus librement ces organisations bienfaisantes aux animaux, aux hommes et à la richesse publique, vulgò l'Etat.

I

Le bédouin, le fellah ne travaille pas la moitié de l'année, peut-être même pas le tiers de l'année ; aussi bien, tout souffre-t-il, tout dépérit-il autour de lui. Nul plus que nous n'est partisan de la liberté absolue de son prochain, quelle que soit d'ailleurs la couleur de son épiderme, mais à la condition que cette liberté n'atteigne pas celle d'autrui. Si donc la fainéantise des uns a pour conséquence le pillage des autres, ou la propagation de calamités endémiques, telles que la variole, le typhus, les épizooties, la société a le devoir de combattre cette fainéantise par l'imposition de corvées préservatrices.

C'est dans cet ordre d'idées que nous avons pensé que la race administrante pouvait imposer à la race administrée, dans toute l'Afrique française, le salut de son statut et de sa propre richesse par l'organisation d'un travail imposé, mais léger, approprié à ses moyens et tout entier profitable à lui-même, à lui seul. (Nous ne touchons pas aux prestations, qui se font mi-partie pour lui, mi-partie pour la collectivité coloniale, et dont il profite largement d'ailleurs.)

On sait les pertes considérables que subissent les troupeaux des indigènes les années de longues intempéries hivernales, et on n'ignore pas que ces troupeaux souffrent également des rigueurs de l'été et meurent en très grand nombre de l'absorption à l'automne des premières herbes aqueuses.

Laissant de côté — mais pour y revenir bientôt — la question pourtant primordiale de l'aménagement des points d'eau, qui est à l'étude

au Gouvernement tunisien, et qui se réfère aux besoins surtout estivaux, nous avons pensé que l'on pouvait procurer aux troupeaux des indigènes des abris contre les intempéries, en leur en faisant l'avance, comme il est procédé pour les semences après les années stériles ou insuffisantes, et comme c'est le cas cette année.

Nous lançons une idée ; force nous est de lui donner un corps : le corps est l'enveloppe de l'âme ; mais nous sommes éclectique, et si l'idée vaut, peu importe que le corps que nous lui donnons soit jugé insuffisant, voire mauvais : les ingénieurs sont là pour être consultés, les concours pour permettre la comparaison de leurs œuvres, les corps délibérants et les publicistes pour en faire ressortir les mérites ou les défauts, et l'Autorité (avec une majuscule) pour trancher sur le tout.

L'abri de notre conception est fait d'un pylône central, composé de pièces pouvant — les plus lourdes — être portées par un chameau ou un mulet, et qui seront boulonnées sur place. (Pas la moindre parcelle de bois : les bédouins en feraient des éclats pour allumer leur feu !)

Au sommet du pylône une couronne de (supposons) douze forts crochets ouverts par en haut. A ces crochets s'adaptent des rayons en fer à T de 5 mètres de long (toujours par supposition) ayant à une extrémité un anneau et à l'autre extrémité un crochet — à moins que l'on ne préfère à ce système le boulonnage.

A l'extrémité basse de ces rayons, un trou est percé. Une tige de support, légèrement maçonnée dans la terre, et dédoublée en forme d'U à sa partie haute, avec un trou à chaque branche de l'U, vient s'y adapter verticalement, et un boulon avec son écrou fixe le tout.

Notre abri est donc un immense parapluie ; le pylône en est le manche ; les rayons en sont les baleines. Toutefois, les arcs-boutants, au lieu de s'incliner diagonalement vers le manche, sont remplacés par ce que nous venons d'appeler tiges de support verticales.

Si le pylône adopté a 5^m de haut, et la pente donnée aux rayons 0^m 10 par mètre, l'abri pourra s'étendre sur un rayon de 40^m, en laissant un vide de 1^m à la base pour l'aération, et en ménageant sur un point du cercle une porte d'entrée pour les animaux de haute taille, les chameaux surtout.

De 5 en 5^m en s'éloignant du centre, des traverses rattacheront les rayons entre eux. A 5^m de l'axe central, le cercle (suivant la formule 3,1416) aurait 31^m 416 ; mais nous le réduisons à 30^m à cause de la perte sur la longueur provenant de l'inclinaison des rayons.

A cette distance de 5^m les rayons, au nombre de douze, ont donc un écart de 2^m 50.

Ces rayons s'écartent nécessairement en se rapprochant du cercle vers la base. A 1^m au-dessus du sol, si ces rayons étaient horizontaux,

ayant 40^{m}, le cercle aurait 251^{m} 33, que nous réduisons à 240^{m} en raison de l'inclinaison. A cette extrémité les douze rayons majeurs ont donc un écartement de 20^{m}.

On comprend dès lors que des rayons secondaires devront être intercalés, et ils seront fixés sur les traverses de raccordement. Les tiges de support subiront la même loi.

Cette carcasse recevra tout un réseau de fils de fer inoxydables : telle une toile d'araignée des champs.

Ces fils seront à l'écartement voulu pour supporter le chaume qui constituera l'obstruction à la neige, à la pluie, aux rayons solaires, à la gelée, selon les saisons.

40^{m} de rayonnement du toit incliné, cela suppose un sol couvert d'un rayon d'environ 39^{m}. Ce qui donne (toujours selon la formule connue) : $39 \times 39 = 1{,}521 \times 3{,}1416 = 4.778^{m_2} 37$. C'est-à-dire de quoi abriter 10.000 moutons ou chèvres sur les deux tiers et plus de 1.000 têtes de gros bétail sur l'autre tiers.

Ces abris peuvent être multipliés à l'infini avec le temps : c'est une dépense qui doit rapporter *dix pour un* pendant le premier lustre et suivre la proportion du carré par la suite.

Nous avons dit que l'Etat en faisait l'avance. Comment se remboursera-t-il ? En bétail, ce qui ne coûtera rien à l'indigène, puisque l'abri lui aura permis de conserver le décuple de ce que l'Etat réclamera pour son remboursement.

Et ici nous rentrons dans notre sujet, c'est-à-dire nous renouons le fil de notre thèse, qui est d'imposer au bédouin sa sauvegarde par un travail obligé, mais approprié à ses moyens, et dont le profit est tout entier pour lui.

Toutes les pièces de cette charpente sont amenées par les soins de l'Administration (ou d'un Syndicat délégué) à la gare la plus proche de la tribu. Alors commence le rôle de celle-ci. Chaque habitant mâle et valide est imposé d'un nombre de journées, lesquelles sont remplies soit par son travail personnel, soit par celui de ses chameaux ou mulets, sans dédaigner le concours des petits ânons.

Il y a le transport qui est la grosse affaire, mais il y a aussi le maçonnage au pied du pylône et des tiges de support ; il y a la préparation du chaume et sa pose, travaux que les bédouins ne feront pas seuls, mais auxquels ils devront participer dans la plus large mesure possible, car ce qu'ils ne feront pas ils auront à le payer en nature.

Si le paiement en un seul exercice est trop lourd, on le sectionnera, et les intérêts s'ajouteront au capital.

Voilà donc du travail pour les ingénieurs, pour l'industrie, pour les maçons ; voilà une sauvegarde pour les troupeaux des indigènes, et tout cela remboursé par l'abandon de quelques-uns à peine des animaux qui fussent morts sans cette sauvegarde !

II

Abordons maintenant la question de l'eau.

Ces abris, utilisables l'hiver pour les troupeaux sédentaires et l'été pour ceux en transhumance, ne sauraient être construits, semble-t-il, qu'à proximité des points d'eau.

Eh bien ! sauf expérimentation — expérience passe science — nous croyons que ces abris peuvent se doubler d'un impluvium donnant naissance à des citernes très économiquement aménagées, tout à l'entour. (L'administration de ces citernes serait absolument indépendante de celle de l'abri, celui-ci gratuit, celles-là payantes.)

Etant connu le poids-pression de l'eau, creuser dans les endroits où le sol est le plus résistant des trous du volume voulu, et, si c'est absolument nécessaire, les murer de briques sur champ en mariant intimement, au ciment, les parois aussi lisses que possible du trou à la brique. Pour couverture, des piliers supportant des voûtelettes, ou plus simplement un toit en chaume sur charpente en fer.

L'impluvium c'est — on l'a compris — le toit lui-même de notre abri, auquel on adapterait des gouttières, — à moins que l'on y préfère, pour raison d'économie, une rigole tout autour du toit, cas auquel l'administrateur des citernes aurait à veiller à l'entretien d'une rigoureuse propreté à l'époque des pluies. 5.000^{m2} de toiture, en admettant qu'il ne tombe que 0^{m}25 d'eau et qu'il s'en perde une partie, permettent de recueillir environ 1.000^{m3} d'eau, à répartir entre plusieurs citernes communiquant entre elles.

Cette eau, élevée, au fur et à mesure des besoins, par un ou plusieurs moteurs aériens, dans un bassin supérieur muni d'un robinet, serait vendue à tant l'outre d'environ 50 litres (c'est la mesure approximative d'une peau de bouc). Le prix initial serait augmenté ou abaissé, les années suivantes, au fur et à mesure des expériences faites, de façon à couvrir et l'amortissement des citernes en quinze ou vingt ans, et leur entretien annuel, et leur exploitation par des amines comptables, mais sans rien prélever en sus.

A raison de 0^{f}01 l'outre, le mètre cube rapporterait 2^{f} et la citerne 2.000^{f}. 300^{f} de salaire pour l'amine, qui n'aurait que quatre mois de service actif, cela laisse 1.700^{f} pour l'entretien et l'amortissement. Il existe des piécettes de 1 et 2 centimes à la Recette générale des Finances, qui aurait alors à les mettre en circulation.

*
* *

Telle est notre idée simplette. Notre orgueil — presque anonyme — serait qu'elle fût discutée, dût la discussion ne pas laisser un fétu sur « notre » abri ni une goutte d'eau dans « nos » citernes. Un cogne-fétu — le mot vient d'être amené inopinément — qui n'aurait été utile qu'à dissiper une idée erronée ou à amener la démonstration de l'impossibilité d'une utopie généreuse, ce cogne-fétu pourrait encore dire : Jai été une fois utile à mes semblables.

Louis NICOLAS.

ARNOLDO SOLER

CHARGÉ D'AFFAIRES D'ESPAGNE A TUNIS

ET SA CORRESPONDANCE

1808-1810

SUITE ET FIN

A don Martin de Garay

Tunis, le 17 septembre 1809.

Le 6 de ce mois, j'ai eu l'honneur de recevoir vià Alger le pli de Votre Excellence du 26 juin dernier par lequel elle demande de l'informer à quelle classe de gens et à quelle nation appartiennent les assistés de l'hôpital des Trinitaires espagnols.

J'ai l'honneur de faire connaitre à Votre Excellence que, sans distinction aucune de classe et de nation, on y admet les captifs malades, à l'exception des musulmans et des Juifs.[1] Actuellement, la plus grande partie des chrétiens esclaves sont Siciliens. Il y a aussi des nationaux de l'Etat romain, des Sardes, des Napolitains, quelques Grecs pris sous pavillon et passeport anglais. Le nombre total est de deux mille six cents environ.

Si toutes ces nations sont admises à se faire soigner à l'hôpital, cela tient à ce que cette œuvre pieuse a été fondée dans ces conditions mêmes, ainsi que le constate la cédule royale de nos augustes monarques, que je prends la liberté d'adresser ci-inclus à Votre Excellence, ayant un autre exemplaire dans les archives de ce Consulat général.

A l'exception des Espagnols, aucun marin malade des autres nations amies de la Régence n'est admis à l'hôpital.

L'observation de Votre Excellence en date de l'année 1804 est exacte et très sage. Depuis le moment où la paix a été conclue avec

(1) Cette assertion se trouve confirmée par une lettre adressée le 30 avril 1743 au comte de Maurepas par le R. P. Serrano, administrateur de l'hôpital des Trinitaires. Il lui expose que les blessés et les malades français ont été soignés et guéris aux frais de l'hôpital et demande instamment que cet établissement soit indemnisé des dépenses qu'il a supportées de ce chef.

Le consul de France, Fort, propose d'accorder à l'hôpital une « aumône » de 2.000 livres en dédommagement des remèdes fournis. Le roi accorde 1.500 livres, tandis que le P. Serrano évaluait les dépenses faites à 18.595 livres. En même temps, l'agent français était prié d'accorder aux religieux espagnols et à leur hôpital de Tunis toute la protection qu'ils pourraient désirer.

PLANTET : *Op. cit.*, t. III, p. 385, 388, 390, 419.

la Régence, celle-ci ne fait plus de captifs et l'Espagne n'en fait pas davantage. Mais on peut prendre en considération qu'il serait beaucoup plus coûteux qu'il n'en a été jusqu'ici de fonder un hôpital, si les circonstances qui actuellement le rendent inutile pour les Espagnols venaient à changer.

En 1800, quand, par un de ces excès auxquels ont l'habitude de se porter les beys de ce pays, un bateau espagnol monté par vingt-six Majorquins fut détenu et les hommes de l'équipage traités en esclaves pendant quatre années, c'est l'hôpital qui leur servit de domicile durant leur captivité.

Je prie Votre Excellence de me pardonner mes réflexions et de les attribuer à la pitié que m'inspirent les malheureux captifs. Ils ne rencontrent de soulagement à leur misère lamentable que dans cette œuvre pieuse où s'exerce la plus grande charité.

Que Votre Excellence daigne aussi me pardonner si je lui rappelle que le R. P. administrateur F.-Gabriel de Santa-Colonna fait appel à la puissante protection de Votre Excellence pour tenir les engagements qu'il a dû contracter afin d'entretenir l'hôpital pendant ces dernières années, durant lesquelles il n'a pu recevoir de secours à cause de la guerre que l'Espagne soutient si héroïquement contre les Français.

A don Martin de Garay

Tunis, 20 septembre 1809.

Le ministre garde des sceaux du bey a reçu des lettres de son agent don Luis Giano, lettres dans lesquelles il l'informe que Sa Majesté a daigné donner l'ordre au Ministère du Domaine qu'on ne perçoive pas à Alicante les droits sur les marchandises qu'il expédiera à Tunis, le montant en étant affecté au compte de la somme que doit percevoir le gouvernement du bey.

J'ai confirmé ce matin au bey et à son ministre la nouvelle que leur communique don Luis Giano, leur disant que Votre Excellence a eu l'aimable pensée de me faire connaître la bonté de Sa Majesté. (1)

Le bey en a été si touché qu'il m'a assuré de son désir d'écrire directement à S. M. la Suprême Junte centrale ces jours-ci, me disant que de cette manière il prouverait son inclination pour notre nation et les sentiments qui le poussent à maintenir la bonne amitié subsistant fort heureusement entre les deux gouvernements.

Tunis, 22 octobre 1809.

Soler adresse à don Martin, pour être transmise à la Junte centrale, la lettre du bey témoignant de ses bonnes dispositions et de son désir de maintenir la paix.

(1) Soler avait, en effet, été avisé de cette décision gracieuse par un pli officiel que lui apporta d'Alicante la polacre tunisienne du reïs Hassouna Morali.

A don Alberto Megino, à Malte

Tunis, le 12 octobre 1809.

J'ai reçu votre aimable lettre du 10 août dernier, dans laquelle vous avez la bonté de me communiquer les agréables nouvelles que vous avez reçues de notre patrie aimée et où vous voulez bien m'assurer que vous me comptez au nombre de vos amis, en me donnant une preuve de votre satisfaction si complète par l'envoi de quatre exemplaires de votre opuscule contre *El Furioso.*(1)

Je ne trouve pas d'expressions suffisantes pour vous exprimer mon contentement et vous faire connaître la sensation que m'a causée le précieux cadeau que vous m'avez fait. Mille et mille remerciments!

Quel homme que ce « Furioso »! Quel tableau d'iniquités, et quel pinceau merveilleux le découvre à nos yeux! Notre époque, sans aucun doute, restera la plus mémorable entre toutes celles des siècles passés et des siècles à venir, tant pour avoir produit les plus héroïques efforts que les faits les plus atroces. Qu'y a-t-il que l'on puisse comparer au loyalisme des Espagnols? Quelles cruautés peuvent être mises en balance avec celles de notre « émule de Néron »!

Les Maures et les Turcs ont vite fait en leur langue une traduction de votre opuscule, et, encore qu'on les taxe de cruauté, eux-mêmes reconnaissent qu'ils sont de beaucoup inférieurs, même en cela, au monstrueux produit d'un pays qui se vante d'être le plus éclairé et le plus civilisé de l'Europe.

A don Alberto Megino, à Malte

Tunis, le 13 octobre 1809.

Le bey, qui admire beaucoup notre valeureuse nation et désire maintenir toujours avec elle des relations de bonne amitié, m'avait promis d'écrire et de reconnaître la Suprême Junte centrale au nom de Sa Majesté notre adoré Seigneur don Ferdinand VII.(2)

(1) Napoléon Ier. Nous n'avons pu retrouver cet opuscule ni à Tunis ni à Malte.

(2) Pendant que Soler s'efforçait ainsi de brouiller avec la France le bey Hamouda en l'amenant à reconnaître la souveraineté de Ferdinand VII, auquel avait été substitué le propre frère de Napoléon, le Ministre des Affaires étrangères de l'Empire, comte de Champagny, s'inquiétant de cette active propagande, écrivait à notre consul à Tunis, le 21 juillet, une lettre datée de Vienne par laquelle il lui signalait que la Cour de Madrid ne pouvait obtenir aucun renseignement sur la conduite et les dispositions de ses agents consulaires à Tunis. Il le priait en même temps de lui transmettre avec impartialité les informations les plus exactes sur leur mérite, leur conduite publique et privée, et leur façon d'agir et de penser relativement aux changements survenus en Espagne. Cette lettre parvint à Tunis alors que le consul Devoize était déjà parti en congé. La réponse faite au ministre par le vice-consul Billon en signale l'existence et le contenu. Nous avons pu, grâce à l'obligeance de M. le Ministre des Affaires étrangères, prendre connaissance du texte de la réponse de Billon, signalée par M. Plantet

J'ai pensé que j'avais une occasion sûre de vous faire parvenir sa lettre par le bateau de guerre anglais, sachant qu'il y a continuellement de bonnes occasions à Malte pour l'Espagne.

En conséquence, le bey m'a remis et très chaleureusement recommandé le pli ci-joint adressé à Sa Majesté. Il désire que cette lettre lui soit présentée par l'agent qu'il a envoyé à Alicante l'an dernier... Faites donc diligence pour la faire parvenir par les voies les plus sûres.

A don Alberto Megino, à Malte

Tunis, 18 décembre 1809.

Je ne voudrais laisser passer aucune des occasions qui se présentent d'ici pour Malte sans vous renouveler l'expression de l'amitié et de l'estime que je professe pour vous. Je ne doute pas que vous n'ayez reçu une lettre du 15 novembre dernier, et par conséquent j'attends avec impatience votre réponse et vos avis pour savoir de quels moyens je pourrais user pour obtenir, dans le plus bref délai possible, le remboursement de mes comptes et arriérés de solde, unique ressource dont je dispose pour subvenir honorablement aux frais de ce Consulat général et sortir de mon extrême dénuement.

J'ai continuellement l'occasion de faire des dépenses indispensables pour venir en aide à des prisonniers espagnols. En ce moment, par exemple, j'ai chez moi un capitaine d'artillerie et un lieutenant de dragons faits prisonniers de guerre lors de la reddition de Saragosse. De Nancy ils ont passé à Gênes sous des noms supposés, puis

(t. III, p. 484, nº 922). Notre agent s'étend assez longuement sur l'affaire Segui, sans donner du reste d'autres détails que ceux contenus dans la correspondance de Soler, si ce n'est que pendant la durée de sa détention au Consulat d'Espagne l'ex-consul ne cessa de protester de son attachement pour la France. « Sa famille, qui avait depuis quelque temps la faculté de sortir, assista à la fête que donna M. Devoize le jour de la saint Napoléon; M. Segui annonce hautement qu'il doit se rendre à Paris aussitôt qu'il lui sera permis de s'embarquer pour un port de France ou d'Italie. » (Voir document annexe.)

Quant à Arnoldo Soler, ajoute Billon, « il ne remplit ici d'autres fonctions que celles de consul du gouvernement de Séville; il fait régulièrement ses visites aux commandants des bâtiments de guerre anglais qui viennent à Tunis et, en même temps, il arbore le pavillon sur sa maison, suivant l'usage établi en pareil cas entre les nations amies. Je ne communique nullement avec lui, et sa conduite à mon égard est conforme à celle de l'agent d'une puissance en guerre avec la France ».

Pour combattre les machinations de Soler, Billon est d'avis, avec Devoize, de proposer au ministre « de solliciter l'envoi d'un agent de Sa Majesté Chrétienne à Tunis ». Son arrivée y produirait le meilleur effet et mettrait un terme à toutes les incertitudes dans lesquelles on s'efforce d'entretenir le bey sur l'occupation du trône d'Espagne par un frère de Sa Majesté Impériale et Royale, mais il serait bon qu'elle n'eût lieu qu'après la soumission d'Alicante et de Malaga, villes avec lesquelles l'échelle de Tunis a d'importantes relations de commerce.

(Arch. du Min. des Aff. étr., corr. des consuls de Tunis.)

se sont embarqués de la même façon sur un petit bateau génois avec lequel ils sont arrivés ici dans l'état le plus déplorable. Ces deux bons Espagnols se sont embarqués avant-hier sur un bateau mahonnais à destination de Mahon.

Par la même occasion, j'ai sollicité de Sa Majesté qu'elle me fît la grâce de me faire connaître si elle payait entre vos mains ou tenait à votre disposition le montant de ma solde et des comptes du Consulat.

La nouvelle de la paix avec l'Autriche m'a causé la plus vive impression.(1) Toute la fureur du tyran se dirigera maintenant contre notre immortelle patrie. J'ai confiance dans la divine Providence de Dieu et dans la valeur et le patriotisme inébranlable des Espagnols pour repousser le monstre qui veut nous opprimer.

Si c'était vrai, ce que disent eux-mêmes les Français qui viennent de France, que les peuples, fatigués par les réquisitions, commencent déjà à se soulever contre l'auteur de tant de maux ! Nous ne savons ici rien de positif, si ce n'est l'arrivée à Paris de Napoléon, la réunion dans la capitale des rois de Saxe, de Bavière, Westphalie, et de Murat, et en outre qu'il ne s'agit pas pour l'instant que l'Empereur passe en personne dans la péninsule.

Les indigènes manifestent plus que jamais des sentiments hostiles aux Français. Quelques passages déjà traduits de votre opuscule, que j'ai présentés au bey, contribuent à faire déprécier une nation si souverainement cruelle et légère. Ici, comme partout où ils se trouvent, les Français ont un parti. Tous les Juifs, sans exception, sont leurs partisans acharnés et ceux d'entre eux qui se disaient Italiens se considèrent comme sujets français et portent la cocarde. Le bey, sous un prétexte quelconque, a fait donner une bastonnade bien appliquée à un Juif, ces jours derniers. Il les a tellement terrorisés en déclarant qu'il ferait brûler tous ceux qui porteraient un pareil signe distinctif en ce pays, que nous ne voyons plus un seul israélite avec la cocarde française et que beaucoup d'entre eux se sont empressés de porter celle de Villa-Diego.(2)

A don Martin de Garay

Tunis, le 24 décembre 1809.

Nos relations politiques avec la Régence sont toujours aussi bonnes, et les vœux de la nation tunisienne s'unissent à ceux de notre héroïque nation.

(1) En effet, non seulement la paix de Vienne enlevait à l'Autriche toutes ses provinces du sud et trois millions et demi de sujets, mais elle obligeait l'empereur François Ier à reconnaître tous les changements opérés ou à opérer en Espagne, en Portugal et en Italie.

(2) Malgré toutes nos recherches nous n'avons pu parvenir à savoir quel était le sens de cette expression.

En général, les Juifs sont les plus acharnés partisans de Napoléon. Beaucoup d'entre eux, d'origine italienne, ont pris ici la cocarde française, et le consul de France voudrait les protéger comme ses nationaux.

Le bey, informé de ses conversations et de ses agissements, s'exprima ainsi : « Les Juifs peuvent-ils donc aussi être Français et tenter de m'imposer quelque respect à leur égard ? »[1] Pour les corriger d'une pareille présomption, il voulait faire brûler vif un d'entre eux qui se présenta à lui avec sa cocarde, et ce ne fut qu'après force prières et supplications qu'il consentit à adoucir la peine en lui faisant appliquer trois cents coups de bâton qui le laissèrent pour mort.

Depuis lors, on ne vit plus de Juifs portant la cocarde française à Tunis.

A don Martin de Garay

Tunis, le 31 décembre 1809.

Le chabèque espagnol *Il Buen Vasallo* n'ayant pu effectuer son départ à cause des vents contraires, cela me procure l'honneur de pouvoir faire part à Votre Excellence que le 25 de ce mois s'est présenté au Consulat général le pilote don Juan Manuel de Maria, originaire de Cadix, qui pour pouvoir s'évader de Marseille, dit-il, dut s'embarquer sur un corsaire français avec l'intention de déserter à la première occasion favorable, ce qu'il a fait ce matin immédiatement après que le corsaire français eût jeté l'ancre à La Goulette.

De même se sont aussi réfugiés à la Maison consulaire, le 26 de ce mois, le marin Roque Quintano, de Mahon, avec le mousse Andrès Amaya, d'Algésiras, qui furent forcés, à Marseille, de s'embarquer à bord du même corsaire.

Sans perdre de temps ils ont passé sur le chabèque espagnol, avec lequel ils iront à Mahon.

A don Francesco de Saavedra[2]

Tunis, le 1er mars 1810.

Les apparences très favorables des terres ensemencées promettent cette année une moisson des plus abondantes dans la Régence. Si

(1) Le vice-consul de France, Billon, étant venu voir le bey à propos d'un Juif toscan, Léon Servadio, établi à Tunis depuis quelques années et inscrit comme Français, Hamouda lui répondit qu'il refusait de lui reconnaître cette qualité, et que pour agir ainsi il se basait « sur la loi adoptée anciennement chez toutes les nations en général, que les Juifs n'avaient proprement point de domicile, qu'ils étaient errants dans chaque pays et n'étaient citoyens nulle part ».

Plantet : *Op. cit.*, t. III, p. 485.

(2) Don Francesco de Saavedra, né vers 1740, fut nommé ministre des Finances en 1798,

la guerre que soutient l'Espagne et les dévastations auxquelles se livre l'ennemi, partout où il peut, nécessitent la distribution de denrées alimentaires, notre pays pourra les recevoir en partie de Tunis, qui, par sa situation, peut permettre de profiter des moments favorables pour diriger les expéditions sur des points qu'en un court espace de temps il serait possible d'atteindre.

Poussé par le désir de servir mon pays, je prends la liberté de soumettre à Votre Excellence ces humbles réflexions.

A mon avis il serait beaucoup plus profitable de faire provision de blé en l'achetant en détail, quand les prix sont plus bas, et en l'emmagasinant jusqu'à l'arrivée des embarcations qui pourraient le charger. On éviterait ainsi beaucoup d'inconvénients, notamment celui d'avoir un temps déterminé, comme il est d'ordinaire stipulé dans les contrats d'affrètement, ce qui force à précipiter l'achat des denrées, et un autre non moins grand, celui d'acheter de seconde main à ceux qui revendent par spéculation.

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 1er mars 1810.

Le bey, informé des préparatifs qui sont faits à Alger et à Constantine pour engager de nouveau les hostilités contre la Régence, met en état de défense les frontières de son royaume et tient sous les armes trois camps composés de troupes turques, de zouaouas ou mores et de bédouins. A la fin de la campagne, il les licencie et ils retournent dans leurs tribus errantes.

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 23 mars 1810.

J'ai fait part au bey de ce que Votre Excellence a daigné me communiquer sur l'ordre du roi, par ses lettres du 4 octobre et du 26 décembre derniers, concernant les sommes qui restent dues des dettes

après la retraite de Godoy, sur la recommandation de Truguet, ambassadeur de France à Madrid, qui le qualifie de « ministre philosophe ». (*) M. Geoffroy de Grandmaison le traite « d'homme sans scrupules ». (**) Mais sa mauvaise santé l'obligea à renoncer à ses fonctions. Il fut remplacé, le 21 février 1799, par le chevalier d'Urquijo (***).

C'était un homme fort instruit et honnête. Il créa, pendant son court passage au ministère, la *caisse de consolidation des vales royaux,* qui, le 19 mars 1808, avait remboursé 403 millions de réaux de vales. Exilé en Andalousie par Godoy, il fut un des membres les plus influents de la Junte de Séville (instituée le 26 mai 1808). La Junte Suprême lui confia ensuite les Affaires étrangères.

(*) Geoffroy de Grandmaison : *L'ambassade française en Espagne pendant la révolution (1789-1804).* Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1892 ; 1 vol. in-8°, p. 155.

(**) *Op. cit.*, p. 154.

(***) *Op. cit.*, p. 168.

que don Francesco Segui a contractées dans la Régence. Il m'a chargé en son nom de faire part à Votre Excellence des expressions les plus vives de sa reconnaissance, vous priant instamment de les transmettre à Sa Majesté.

En même temps que je communiquais au bey les désirs de Sa Majesté d'opérer le règlement de cette dette aussi promptement que possible, je n'ai pas manqué de lui faire considérer les dépenses extraordinaires que fait la nation, par suite de la présente guerre, en le priant de modifier les réclamations qu'il pourrait faire au nom de ses sujets.

Connaissant le caractère de ce prince, je puis assurer à Votre Excellence que, satisfait de ce qu'il a obtenu et du succès de ses réclamations au nom de Hadji Younès ben Younès, il n'insistera plus pour ce qui est dû aux deux commerçants juifs Abraham Alhaïque et Léon Franchetti, avec lesquels on pourra arriver à un accommodement, en réduisant leurs prétentions et en obtenant des délais, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer Votre Excellence dans une note qui traite de cette liquidation.

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 23 mars 1810.

J'ai été informé par un pli de Votre Excellence du 2 novembre dernier que Sa Majesté a pris un décret royal en date du 30 octobre, acceptant la démission de S. Exc. don Martin de Garay et nommant Votre Excellence premier secrétaire d'Etat et des Affaires étrangères.

Je considère comme une des plus grandes joies d'avoir l'honneur de dépendre d'un aussi excellent chef, aussi illustre et jouissant d'autant de crédit que Votre Excellence en raison des signalés services qu'elle a rendus constamment à la nation.

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 23 mars 1810.

Le pli de Votre Excellence en date du 2 novembre m'a informé que la Junte Suprême de gouvernement du royaume vient de nommer président le S. S. archevêque de Laodicea.(1)

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 23 mars 1810.

J'ai lu au bey le manifeste que la Junte Suprême de gouvernement

(1) L'archevêque de Laodicée était coadjuteur du cardinal de Bourbon, archevêque de Séville. Il fut plus tard évêque de Cadix. Il s'appelait don Juan de Vera y Delgado.

du royaume adresse à la nation espagnole, fixant les époques de convocation et de réunion des Cortès générales du royaume.[1]

Votre Excellence m'avait adressé deux exemplaires de ce manifeste avec sa lettre du 3 novembre dernier. Ce manifeste a produit sur l'esprit du bey la plus vive impression, et il m'a prié de le lui faire traduire en italien, langue qu'il parle dans la perfection.[2] Ce matin même je lui en présenterai l'original et la traduction.

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 23 mars 1810.

Sous pli de Votre Excellence, en date du 25 octobre dernier, j'ai reçu la cédule royale par laquelle on me mande de conserver le décret déclarant la rupture des relations d'amitié qui unissent l'Espagne et le Danemark.[3]

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 23 mars 1810.

J'ai reçu les journaux que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, et j'ai été ainsi informé de l'état de la juste cause que défend si glorieusement la nation. Cela m'a permis de détruire les fausses nouvelles que ne cessent de répandre ici les Français et leurs partisans.

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 23 mars 1810.

Soler prie la Junte centrale d'agréer ses remerciements pour une gratification de 50.000 réaux.

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 23 mars 1810.

Informé par les plis de Votre Excellence des 23 et 24 novembre et du 26 décembre derniers que Sa Majesté avait daigné m'autoriser à

(1) Cette assemblée, qui centralisa les pouvoirs, siégea de septembre 1810 à décembre 1813. Elle fit une œuvre analogue à celle de notre Assemblée Constituante, en même temps qu'elle prenait les mesures nécessaires pour repousser les ennemis du sol national.

(2) Le bey parlait, en effet, la langue italienne très couramment et avait comme secrétaire « pour la correspondance italienne » un Napolitain nommé Mariano Stinca, qui paraît avoir exercé sur lui une grande influence.

Plantet : *Op. cit.*, t. III, p. 413 et 496.

(3) La rupture avec le Danemark fut une conséquence de la guerre avec la France. En 1808, l'Espagne, alliée de Napoléon, a pour amies toutes les puissances amies de la France. Au mois de juin 1808, elle se met du parti de l'Angleterre; elle se brouille du même coup avec les alliées de la France. Elle se trouva avoir un grief spécial contre le

traiter avec le bey pour la cession des six mille fusils qu'il attend de Marseille, je suis assuré d'aboutir à un heureux résultat dans cette négociation, dès que lesdites armes auront été reçues.[1]

J'aurais déjà accompli cette mission si, par des mesures inattendues, dont j'ai fait part à Votre Excellence dans ma lettre du 1er décembre, les douaniers de Marseille n'avaient empêché la sortie de ces armes.

En attendant qu'arrive le jour désiré où je pourrai conclure cette affaire,[2] je ne perdrai pas l'occasion d'acquérir des fusils, même en petite quantité, et de les faire parvenir au consul de Sa Majesté à Malte, don Alberto de Megino.

Si l'importante raison de la guerre de cette Régence avec celle d'Alger n'existait pas, il serait beaucoup plus facile de les acheter ici-même, en plus grand nombre, et d'obtenir la permission de les exporter.

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 23 mars 1810.

Le consul de France traita avec le bey, il y a quatre ans, le rachat des esclaves italiens dont les provinces ont été réunies au territoire français, lui promettant une double rançon pour les femmes et les patrons, qui avaient été délivrés et envoyés en France avant que l'on ait réglé le prix convenu.

Danemark, parce que cette puissance contrecarra de tout son pouvoir l'embarquement du corps espagnol de la Romana à bord des vaisseaux anglais.

Après Iéna, Napoléon avait exigé de l'Espagne un contingent de 15.000 hommes et l'avait envoyé en Danemark. Après la Révolution d'Espagne, on fit prêter serment au roi Joseph par les soldats, mais le marquis de la Romana conspira avec les Anglais et réussit à s'échapper avec les deux tiers de son corps d'armée à bord de la flotte anglaise. Soult et Ney le retrouvèrent en Galice en décembre 1808.

V. Toreno : *Op. cit.*, t. II, p. 62, 63 et suiv.

(1) Voir la lettre du 17 septembre 1809 à don Martin de Garay.

Au mois d'août 1811, le bey s'obstinait encore à ne pas vouloir payer les droits de sortie de 5 % à la douane française pour les six mille fusils obtenus de Napoléon Ier, « si bien que ces armes, achetées 162.000 francs, étaient abandonnées à Marseille, où elles étaient dévorées de la rouille ».

En août 1812, le reïs tunisien Hassan Morali arriva à Marseille pour prendre livraison de ces armes, mais on les lui refusa tant que les droits de sortie ne seraient pas acquittés. Enfin, après de nouvelles et longues négociations entre les gouvernements français et tunisien, remise complète des droits de douane fut faite à Hamouda-Bey qui reçut ses fusils en avril 1813. Sept années s'étaient écoulées depuis l'instant où la demande de munitions de guerre avait été faite par le bey à Napoléon Ier.

Sur cette singulière histoire des six mille fusils, la correspondance des beys et des consuls de France renferme d'intéressants détails.

Voir Plantet : *Op. cit.*, t. III, p. 498, 499, 503, 504, 505, 507 et 509.

(2) Le consul d'Espagne ne parvint pas à donner suite à son dessein. Les six mille fusils restèrent dans la Régence.

Le gouvernement français, montrant alors sa désapprobation des offres faites par son consul, prétexta ne pas pouvoir faire ce payement au bey, lui promettant pourtant de s'occuper de cette affaire et de rechercher d'autres moyens pour lui faire avoir le complément de l'indemnité de rachat, dès que ses occupations le lui permettraient, et le priant de considérer entre temps la somme en question comme en dépôt.

Le bey, voyant que jusqu'à présent la progression de ses occupations a empêché le gouvernement français de lui régler ce reliquat de compte, que, tout en étant son débiteur, il ne lui a pas fait crédit pour les droits qu'il prétend lui imposer pour la sortie de six mille fusils par Marseille, que ses sujets sont en butte à des vexations par de nouvelles et énormes contributions contraires aux traités de paix, portant sur les dépenses de quarantaine, lazaret et visites, s'est avisé d'un de ses moyens habituels pour se mettre à l'abri de pareils procédés.

Deux corsaires français conduisirent à Bizerte, le mois passé, trois prises anglaises chargées de différentes marchandises, évaluées à 800.000 piastres en monnaie tunisienne. Les Français firent des cadeaux considérables au garde des sceaux et autres favoris pour obtenir la permission de pouvoir les vendre. Le bey, dissimulant ses intentions, faisant montre de condescendance, perçut le nouveau droit de trois pour cent sur la valeur des marchandises de prise, pour leur introduction. Les Français consentirent à ce sacrifice pour pouvoir vendre sans autre inconvénient leurs prises aux enchères publiques.

Un agent commissionné par le bey acheta alors les trois embarcations et leurs marchandises pour une somme de 150.000 piastres et se les fit remettre; puis, quand quelques jours plus tard ils réclamèrent leur dû, le bey répondit qu'il s'entendrait avec le gouvernement français et qu'il retenait cette somme en dépôt pour pouvoir opérer son règlement de comptes.

A don Alberto Megino, à Malte

Tunis, le 22 avril 1810.

Si des obstacles imprévus ont, jusqu'à présent, empêché le bey de recevoir les six mille fusils qu'il a achetés à Marseille, l'acquisition de ces armes pour le service de notre bien-aimée patrie n'en est que différée, car je suis bien certain que cette affaire aura une heureuse issue et que je les recevrai immédiatement du bey.

En attendant qu'arrive le moment désiré de pouvoir conclure cette importante affaire, je m'emploie, avec toute l'activité et la prudence nécessaire en pareil cas, à ramasser toutes les armes que je puis

recueillir sans compromettre la neutralité de la Régence. Je n'ai pas manqué une bonne occasion d'acheter cinq cents sabres dont la majeure partie sont neufs.

Je considère comme certain l'apport de l'embarcation anglaise *La Virgen Annunciada,* patron Lorenzo Cassar, sans espérer l'arrivée ici puis le retour à Malte d'un brigantin de guerre anglais qui, dit-on, doit convoyer diverses embarcations de cette nation chargées de vous remettre quatre colis qui contiennent ensemble quatre cents sabres.

Vous recevrez ces jours-ci par une autre barque les autres sabres avec les trente fusils et peut-être un plus grand nombre de sabres que j'ai l'espoir de faire ajouter, car le patron Lorenzo Cassar m'a dit qu'il ne pouvait se charger de tout ce lot d'armes, sa barque étant petite et déjà très chargée.

Par la note ci-jointe vous verrez le prix des quatre cents sabres que je vous envoie et par l'autre barque vous recevrez le compte général de ceux déjà achetés et de ceux que j'achèterai encore, avec les petites dépenses que j'ai dû faire pour les expédier.

J'espère pouvoir également faire ces jours-ci l'acquisition d'un lot de plus de cent fusils..... Je ne puis me dispenser de vous faire observer que, faute de moyens, j'ai manqué l'acquisition d'un plus grand nombre de fusils, de sabres que j'aurais pu acheter tout d'un coup si j'avais eu l'argent nécessaire pour les payer.

Le commerce de Tunis avec Malte diminue sensiblement, et il n'est pas facile de négocier des lettres de change, même pour de petites sommes, dans les moments où cela pourrait être nécessaire ; c'est pourquoi, si vous pouviez me faire l'avance de 3 ou 4.000 piastres, je ne serais pas, comme cela m'est arrivé, dans l'impossibilité de payer un plus grand nombre d'armes, qui me sont proposées.

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 30 avril 1810.

J'ai eu la satisfaction de ne pas avoir totalement manqué l'acquisition d'un lot de vieux fusils et de sabres neufs dont la lame a trois palmes de dimension, qui me furent proposés.

Si j'avais eu tout prêt l'argent nécessaire pour les payer tous, j'aurais pu m'assurer aussitôt la possession d'un millier de sabres et de deux cents fusils. J'ai déjà remis quatre cent trois sabres au consul de Sa Majesté à Malte, don Alberto de Megino, par la esperonade anglaise *La Virgen Annunciada,* patron Lorenzo Cassar, qui partit pour l'île le 22 de ce mois. Par une autre embarcation, qui mit ce matin à la voile pour la même destination, je lui fais parvenir cent sabres et trois cents fusils de guerre.

A don Francesco de Saavedra

Tunis, le 1er mai 1810.

Un corsaire français, à voile latine, a pris et conduit à Bizerte le brigantin espagnol nommé *Puerto Mahon,* patron Pedro Panedas, chargé de deux cent quatre-vingt-quatre balles de coton en rame et de cent dix barils d'huile, pour le compte du commandant anglais Wilson, qui mit à la voile le 18 du mois dernier, de Malte, avec un convoi escorté par un brigantin de guerre anglais, à destination de Mahon.

Le chargé d'affaires de France m'a fait offrir la liberté de l'équipage, à la condition d'avoir un reçu du patron et des marins qui puisse lui servir de base pour l'échange d'un pareil nombre d'hommes et du même grade, ainsi qu'il a coutume d'agir avec le consul anglais pour les prisonniers de guerre de sa nation qu'il détient.

Je me suis cru obligé d'accepter son offre et, aussitôt, il m'a envoyé le patron avec douze marins espagnols qui composaient l'équipage du brigantin pris. Je les ai embarqués pour Mahon sur la tartane espagnole *El Bienhechor,* patron Antonio Barcelo.

Un autre corsaire français a conduit à Tabarca un chabèque espagnol qui disait venir de Sardaigne avec un chargement de vin. En raison de la distance de ces parages à Tunis, je ne pourrai savoir avant quatre jours le nom du patron et d'autres détails. J'en ferai part à Votre Excellence immédiatement.

Les incidents seront fréquents si on n'avise à détruire le plus activement possible les corsaires ennemis qui infestent le littoral tunisien. Le gouverneur de Malte, pour protéger les embarcations de sa nation et des alliés qui font le commerce dans l'île, a fait croiser pendant quelque temps des brigantins de guerre au large du cap Bon, jusqu'à la pointe la plus occidentale de Bizerte, et depuis on n'a plus rien eu à redouter des corsaires français... Plusieurs d'entre eux ont été pris; les autres s'en sont allés pour éviter le même sort.

Mais les Anglais s'étant retirés, les corsaires sont revenus et occasionnent des dommages au commerce et à la navigation des deux nations. Si, par suite de l'abondante récolte de blé, déjà assurée, que l'on a à Tunis, le trafic de nos embarcations devenait cette année plus actif, plus grand, elles seraient très exposées, au cas où on n'aurait pas continuellement des brigantins de guerre en croisière dans cette mer. C'est pourquoi je prends la liberté d'exposer à Votre Excellence les avantages qui résulteraient pour le commerce et la navigation espagnols si on jugeait convenable d'envoyer quelque vaisseau de guerre de la flotte royale pour protéger nos embarcations qui trafiquent en ces ports ou celles qui partent à destination de Malte et du Levant et viennent reconnaître le cap Bon, parage où se tiennent de préférence les croiseurs ennemis, au courant de cette particularité.

A don Martin de Garay (1)

Tunis, le 12 mai 1810.

J'ai l'honneur d'adresser ci-inclus à Votre Excellence la liste des marins qui composaient l'équipage du brigantin espagnol *Puerto Mahon,* patron Pedro Panedas, et celle de l'équipage du chabèque *Jesus Nazareno,* patron Guillermo Ferrer, pris par deux corsaires français qui les ont conduits dans les ports de la Régence.

J'ai embarqué l'équipage du brigantin sur la tartane espagnole du patron Antonio Barcedo, déjà prête à faire voile pour Mahon, en envoyant au commandant de la marine de cette île la liste des dépenses qui m'ont été occasionnées. L'équipage du chabèque, qui se compose surtout de Sardes, a été embarqué sur la polacre espagnole *Galateo,* patron Francesco de la Torre, qui fera voile dans quelques jours pour Cagliari.

J'envoie à Votre Excellence la note des secours que j'ai dû fournir à ces marins en la priant de m'autoriser à les passer au compte des dépenses extraordinaires de ce Consulat général.

A don Martin de Garay

Tunis, le 12 mai 1810.

On ne saurait évaluer les cadeaux que distribuent continuellement les Français au bey, à ses ministres et aux favoris pour se faire considérer en ce pays. (2) Mais cela ne leur vaut d'autre considération que la reconnaissance du moment, ce gouvernement-ci étant bien persuadé que sa seule situation outre-mer lui vaut ces attentions de l'Empereur des Français.

Le bey a déclaré dernièrement au chargé d'affaires du Consulat de France qu'il entendait se prévaloir du droit qui lui appartient de se

(1) La rentrée de don Martin de Garay aux affaires fut probablement motivée par la maladie de Saavedra ou par quelque mission qui lui aura été donnée. Pour élucider la question il faudrait avoir une histoire de la Junte jour par jour. Il ne faut pas être trop surpris de voir don Martin de Garay revenir au pouvoir à si brève échéance. Le personnel change perpétuellement : parce que l'autorité est inexpérimentée et ne sait ce qu'elle veut et parce que les subordonnés n'entendent que comme ils le veulent, à leur fantaisie et à leur gré. Le gouvernement des Juntes, c'est l'arbitraire le plus parfait, c'est l'anarchie organisée.

(2) Quand Dubois-Thainville fut envoyé par le comte de Champagny pour inspecter le Consulat de Tunis, il apporta les présents suivants : Au bey, une montre d'or garnie de brillants, à soleil et à carillon, un yatagan à fourreau d'or massif, garni de pierres précieuses, un fusil, deux pistolets, une bague, une tabatière, une montre à sonnerie; à Mustapha Khodja, une montre à sonnerie, une tabatière, une bague; au kiaya de Porto-Farina, une montre, une chaîne et deux pistolets; au khaznadar ou trésorier, une montre, une chaîne et une bague; aux khodjas, au frère et aux neveux du bey, etc., des montres, bagues et tabatières; ces présents sont inventoriés pour 47.950 francs.
PLANTET : *Op. cit.,* p. 490.

faire céder aux enchères toutes les marchandises de prise, à sa convenance. L'application de ces principes entraîne des bénéfices considérables, car le bey, dès qu'il sait que le prix d'une marchandise vendue à l'encan peut laisser un gain assuré en la revendant ensuite à d'autres personnes, se la fait céder.

C'est ainsi qu'il obtint, en la prenant à un commerçant français, la barque et le chargement de blé d'une prise qui, au Consulat de France, se vendit à l'encan, et ce, malgré la résistance de ce commerçant. Le jour suivant, il vendit cette prise aux Anglais en gagnant 135 pesos forts sur sa valeur. C'est un sûr moyen de dégoûter les corsaires français de conduire leurs prises en ces ports, et un procédé de nature à laisser à nos marchands une plus grande sécurité.

A don Martin de Garay

Tunis, le 12 mai 1810.

Don Antonio Llembias, de Mahon, m'a remis deux pièces de drap blanc en me demandant de les lui faire vendre par l'entremise des crieurs du Consulat. Le bey l'a su et m'a fait écrire par son secrétaire la lettre que j'adresse à Votre Excellence, dans laquelle il me témoigne le désir d'avoir de ce drap.

Je n'ai pas cru convenable de lui en refuser une pièce d'une contenance de vingt-sept varas de quatre palmes et demie, et d'un prix total de 3.766 francs.

Je prie Votre Excellence de ne pas me faire supporter ce petit sacrifice et de m'accorder l'autorisation de les passer au compte des dépenses extraordinaires du Consulat.

A don Martin de Garay

Tunis, le 23 mai 1810.

Par ce même courrier, j'écris à Malte, au consul de Sa Majesté dans cette île, la lettre suivante :

« Très cher monsieur, par le schooner anglais *Rebecca,* capitaine Angelis, je vous expédie cent soixante-cinq sabres, en me félicitant que vous ayez déjà reçu les quatre cent trois que je vous ai adressés par le bateau *La Virgen Annunciada,* patron Victor-Lorenzio Cassar, et les trente fusils du chabèque anglais *The Veloz,* patron Vicente Salomone.

« Par le patron espagnol Sebastian Badaro, qui ne tardera guère à pouvoir être prêt à faire voile à destination de Malte, je vous enverrai un colis de fusils, déjà tout ajustés. »

A don Eusebio de Bardaxi y Azara

Tunis, le 5 juin 1810.

Par le brigantin anglais «Eole», capitaine Michel Rossignaud, Soler a expédié au consul d'Espagne à Malte cent canons de fusils neufs provenant des fabriques de Marseille, soixante-dix-neuf autres déjà usagés et trente-cinq poignards.

Il traite avec un commerçant sicilien récemment arrivé de Palerme pour une fourniture de douze à quinze cents canons de fusils de guerre neufs, que celui-ci a à Messine, et il espère avoir la satisfaction d'annoncer ces jours-ci qu'il en a fait l'acquisition.

A don Eusebio de Bardaxi y Azara

Tunis, le 5 juillet 1810.

Il informe qu'il a pu acheter à un commerçant sicilien un lot de canons de fusils de guerre neufs; il les a reçus et les a fait remettre au nombre de mille trois cent vingt-six au consul d'Espagne à Malte par la barque anglaise «Oloferne», capitaine Pablo Consiglieri. Il lui a également envoyé trois fusils de guerre, cinq pistolets, quatre sabres. Il espère que sa conduite sera approuvée.

A don Eusebio de Bardaxi y Azara

Tunis, le 5 juillet 1810.

Soler a été informé par lettre du 23 février dernier que Sa Majesté avait nommé comme consul général et chargé d'affaires dans la Régence don Nicolas Ruffo, marquis de Gaubert, qui apportera, outre les présents d'usage, une partie du montant des dettes de don Francesco Segui. (1)

Il a fait part au bey de la détermination royale, lui faisant valoir que Sa Majesté remplissait scrupuleusement les obligations qu'elle avait contractées.

Le bey lui a témoigné son estime et sa satisfaction, encore qu'il eût préféré que son commissionnaire à Alicante, don Luis Ciano, eût perçu cette somme pour acheter des laines.

En attendant l'arrivée du consul général, il fera en sorte de disposer l'esprit du bey et de ses ministres pour qu'il soit reçu comme il convient à son rang et pour qu'on ne témoigne pas le dédain habituel à l'égard des présents consulaires, fait bien connu et qui a uniquement pour but de ne pas se montrer complètement satisfait.

Ainsi se terminera sa mission de consul intérimaire qui dure

(1) Le marquis de Gaubert ne vint jamais prendre possession de son poste. M. Soler continua de gérer les affaires jusqu'au rétablissement des Bourbons sur le trône d'Espagne. A cette époque il fut nommé consul général à Tunis.

A. Rousseau : *Annales tunisiennes*, p. 267.

depuis le 31 décembre 1807. Il fait également remarquer qu'à la fin de ce mois il aura accompli dix-neuf années et demie de services ininterrompus en Berbérie.

« Arrivé au terme de tant d'années de service, ajoute Soler, après bien des incidents extrêmement pénibles, en des pays si misérables et si déshérités, j'ai souffert avec ma nombreuse famille les calamités de la faim, de la peste, la destitution des beys, les guerres civiles, la paûvreté... et pour achever ma disgrâce la mort de mon père, consul général, chargé d'affaires dans la Régence, décédé à cinquante ans, victime de ses fatigues.

« Ainsi j'ai passé ma jeunesse en cette résidence, au milieu de circonstances critiques, ayant toujours eu la douce satisfaction d'avoir mérité la plus complète approbation de Sa Majesté. »

Il conclut en disant que toutes les souffrances morales qu'il a endurées ont miné sa santé, et il demande un autre poste, hors de Berbérie, pour y terminer son existence en y servant avec zèle et amour le roi et la patrie. A Tunis, il ne peut instruire ses enfants qui perdent ainsi un temps précieux.

DOCUMENT ANNEXE

Lettre de Billon, vice-consul de France à Tunis, à Son Excellence Monseigneur le comte de Champagny, ministre des Relations extérieures à Paris.

Tunis, le 25 octobre 1809.

MONSEIGNEUR,

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre que Votre Excellence a écrite à M. Devoize, le 21 juillet dernier, datée de Vienne, par laquelle elle lui marque que la Cour de Madrid n'obtient aucun renseignement sur la conduite et les dispositions de ses agents consulaires à Tunis. Votre Excellence le prie, en même temps, de lui transmettre avec impartialité les informations les plus exactes sur leur mérite, leur conduite publique et privée, et leur façon d'agir et de penser relativement aux changements survenus en Espagne.

Je vais adresser une copie de la dépêche de Votre Excellence à M. Devoize, à Marseille, qui pourra rédiger ces renseignements avec plus de succès et plus d'exactitude et mieux remplir, par conséquent, le but qu'elle se propose. Mais je dois en transmettre quelques-uns à Votre Excellence, lesquels n'ayant eu lieu qu'après le départ de M. Devoize, ne peuvent être à sa connaissance.

J'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence, par ma dépêche nº 2, que le gouvernement de la *Junta* avait consenti à payer au bey une somme de 40.000 piastres fortes, pour acquitter des dettes contrac-

tées par M. Segui sous l'ancien gouvernement de Madrid. J'ai appris depuis que le bey avait signifié à l'agent de la *Junta* qu'il ordonnerait à ses corsaires de courir sur le pavillon espagnol, s'il ne s'empressait de faire éteindre la créance du garde des sceaux et de ses sujets,, envers M. Segui. Je ne puis garantir l'exactitude de cette menace, mais elle me paraît vraisemblable.

M. Segui avait emprunté de fortes sommes du garde des sceaux, de Sidi ben Younès et de divers particuliers, que l'on fait monter en totalité à près de 400.000 piastres de Tunis. Le bey ne voyant se réaliser aucune des promesses faites par ce consul d'acquitter en peu de temps une somme aussi considérable, fit passer, par Gibraltar, un ambassadeur à Madrid, qui rapporta la destitution de M. Segui et l'ordre à M. Arnoldo Soler, vice-consul, de se charger des affaires du Consulat. Ces dispositions furent ordonnées par M. Cevallos, alors ministre du roi Charles IV. Le sieur Soler s'occupa du règlement de la dette de M. Segui, qui peu de temps après, et par ordre du bey, fut mis en état d'arrestation avec toute sa famille dans la maison consulaire. Ce prince crut sans doute par cette mesure hâter la rentrée des fonds des créanciers de cet ex-consul.

M. Segui, après avoir été détenu pendant quinze mois, vient d'être mis en liberté depuis huit jours, sur l'avis que le bey a reçu d'Alicante qu'une partie de la créance du garde des sceaux avait été compensée par le non-payement des droits de sortie des laines d'Espagne qu'on a expédiées à Tunis, et sur l'assurance que, par ce moyen, le restant ne tardera pas à rentrer. La même faveur a été obtenue pour les particuliers qui sont créanciers de M. Segui. Quoique cet ex-consul ne soit plus arrêté, il ne lui a pas encore été accordé de permission de partir. Il n'a cessé de protester de son attachement envers la France pendant toute la durée de sa détention; sa famille, qui avait depuis quelque temps la faculté de sortir, assista à la fête que donna M. Devoize le jour de saint Napoléon; M. Segui annonce hautement qu'il doit se rendre à Paris aussitôt qu'il lui sera permis de s'embarquer pour un port de France ou d'Italie.

Quant à M. Arnoldo Soler, il ne remplit ici d'autres fonctions que celles de consul du gouvernement de Séville; il fait régulièrement ses visites d'étiquette aux commandants des bâtiments de guerre anglais qui viennent à Tunis, et en même temps arborer le pavillon sur sa maison, suivant l'usage établi en pareil cas entre les nations amies. Je ne communique nullement avec lui, et sa conduite à mon égard est conforme à celle de l'agent d'une puissance en guerre avec la France.

On annonce l'arrivée à Tunis du marquis de Gaubert, que la *Junta* y a nommé son consul général et chargé d'affaires près le bey. Il n'est pas douteux que ce prince ne l'accueille, mais il ne manquera

pas de prétendre des présents bien considérables pour son admission. M. Devoize m'a fait l'honneur de me dire avant son départ qu'il avait l'intention de proposer à Votre Excellence de solliciter l'envoi d'un agent de Sa Majesté Chrétienne à Tunis. Son arrivée y produirait le meilleur effet et mettrait un terme à toutes les incertitudes dans lesquelles on s'efforce d'entretenir le bey sur l'occupation du trône d'Espagne par un frère de Sa Majesté Impériale et Royale; mais il serait bien qu'elle n'eût lieu qu'après la soumission d'Alicante et de Malaga, villes avec lesquelles l'échelle de Tunis a d'importantes relations de commerce.

Je supplie Votre Excellence d'agréer l'hommage du plus profond respect avec lequel je suis son très humble et très obéissant serviteur.

BILLON.

(Arch. Min. Aff. étr., corr. consuls de Tunis.)

GASTON LOTH,
Directeur du Collège Alaoui,

ORIGINE ET FORMATION DE LA LANGUE BERBÈRE

SUITE ET FIN

Résumé général et Conclusions

Parvenu au terme de notre travail, nous croyons utile de le résumer dans ses principales lignes. Les nombreux détails accumulés pour justifier notre exposé d'une question encore inconnue ont pu faire perdre de vue l'ensemble. Il est donc nécessaire de le condenser en quelques mots.

Nous avons réuni, dans cette étude, les documents historiques, légendaires et linguistiques susceptibles de faire connaître qu'une puissante immigration, d'origine européenne, s'est établie dans l'Afrique du Nord avant l'arrivée des Phéniciens. Les derniers bans, les plus nombreux d'ailleurs, de ces émigrés importèrent une langue facilement reconnaissable à l'aide du grec ancien.

L'historique de cette immigration européenne peut se grouper en trois périodes :

1° Période archaïque ;
2° Période protohellénique ;
3° Période thraco-phrygienne.

I. *Période archaïque.* — L'histoire n'en parle pas. Le mythe du règne de Saturne en Afrique rappelle jusqu'à un certain point ce mouvement. Saturne, dieu national des premiers peuples de l'Italie, pourrait être une indication sur l'origine adriatique de ces immigrés. Les noms identiques de **Ligyes** (Λιγύες) en Europe, de **Libyes** (Λιβύες) en Afrique, semblent confirmer que telle est la direction à donner aux recherches. En Europe et en Afrique ces peuples composaient les noms de leurs montagnes avec le vocable **Dir, Dar, Dor, Tor.** Leurs fleuves et leurs montagnes étaient désignés au moyen d'un vocable **Ger, Gar, Gor. Sar** et **Ar** ont servi à désigner des cours d'eau, ainsi que **Sab, Sav** ou **Saf.** Ces nombreux rapprochements permettent de penser qu'en Europe, comme en Afrique, se parlait alors une même langue.

II. *Période protohellénique.* — Les souvenirs des invasions des populations protohelléniques en Afrique sont conservés dans les inscriptions de l'Egypte. Dès la XI[e] dynastie, Soukheri Amoni se fait gloire d'avoir fait faiblir les Hanebou, terme synonyme des Ouinin (Ioniens) employé plus tard.

Thotmès III occupa les îles des Danaouna (Danaï). Le mot de Tahennou (ou peuple à peau blanche) était employé en Egypte par homophonie pour désigner ces Danaouna.

Sous Minephtah Ier, la grande confédération européenne qui attaqua l'Egypte comprenait un contingent d'Akaïouscha (Ἀχαιός) Achéens.

Les légendes confirment et développent grandement ces rares données historiques. En effet, le Folklore de la Grèce épique abonde en récits concernant les aventures des populations helléniques dans le nord de l'Afrique. Elles commencent aux époques les plus reculées :

1° D'une part, c'est Atlas, fils de Iapetos, fixé avec sa descendance dans le Maroc moderne. Ces Atlantes attaquèrent l'Egypte, comme le raconta le prêtre de Saïs.

2° *Mythes argiens.* — Puis vient une série de mythes originaires de l'Argolide. Ces mythes ont trait précisément aux Tahennou ou Danaou des inscriptions égyptiennes : *a)* l'Argienne Io émigre en Afrique. Son fils Epaphos y fut le père de *Libyé*, mère des Libyens ; *b)* Danaos, petit-fils de cette dernière, héros éponyme, porte le nom de la race. Refoulé par les Egyptiens, il retourna à Argos, berceau de sa famille ; *c)* l'arrière-petit-fils de Danaos, Perseus, originaire aussi d'Argos, fit la conquête de toute l'Afrique Mineure jusqu'à l'océan (de 1666 à 1380 avant notre ère) ;

3° *Mythes thessaliens.* — L'hégémonie exercée par les Thessaliens sur la Grèce se fit sentir jusqu'en Afrique : *a)* le mythe de Cyrène et d'Aristée, *b)* les récits concernant le chef thessalien Teutamos, *c)* enfin, le voyage des Argonautes en Libye, ont trait à cette période d'activité des Thessaliens au sud de la Méditerranée. Ces Thessaliens paraissent être les Akaïouscha des Egyptiens. Ils s'appelaient eux-mêmes Achéens. (1333 à 1282 avant notre ère.)

III. *Période thraco-phrygienne.* — Un ensemble plus probant encore de documents indique l'existence d'un courant migratoire d'une grande importance, venu d'Asie Mineure en Afrique. Cette colonisation peut avoir commencé deux mille ans avant notre ère. Elle se continua jusque vers l'an 1000.

a) L'histoire nous fournit des documents appréciables sur cette émigration. En effet, ces peuples figurent dans diverses coalitions contre l'Egypte. Parmi ces noms se trouvent : 1° les **Mashaouasha** ou **Mysiens**. Hérodote nous signale sous le nom de **Maxyes** leurs descendants. Ils sont établis au nord du fleuve Triton et se disent originaires de Troie. Les Berbères modernes ont conservé ce nom ethnique, reconnaissable dans l'appellation de Mazigh ; 2° les **Tourshas** ou **Tyrsènes**. L'inscription de Karnak dit que ce peuple avait pris l'initiative de la grande invasion sous le règne de Minephtah Ier (XIVe siècle) : « Chacun de ses guerriers avait amené sa femme et ses enfants. » Le territoire où avait émigré tout au moins une partie de ce peuple nous est connu par les auteurs sémitiques. La version des Septante traduit Tarschich, ou pays des Tourschas, par Karkedon.

C'est donc dans le territoire de Carthage qu'il faut chercher cette colonie. Les auteurs arabes précisent davantage son emplacement. D'après El Kairouani, El Bekri, Mealem, etc., Tunis portait chez les Sémites le nom de Tarschich. Ce fut donc la capitale des Tourschas africains. Sa fondation remonterait à 1300 ans avant notre ère.

b) La légende confirme l'histoire. Nous avons comme légendes se rapportant à des émigrations venues d'Asie Mineure en Afrique : 1° le mythe des Amazones de Libye, qui avaient comme dieux Dyonisios, divinité phrygienne, et Athena, déesse pélasgique ; 2° l'*Odyssée,* réminiscence d'une migration de Troyens (Tourschas) en Libye. Homère attribue à son héros quelques aventures fabuleuses survenues à ces émigrants ; 3° le récit d'Hérodote sur la migration de Tyrsenos (Tourshas) qui, après diverses aventures, arriva en Italie ; 4° le mythe d'Hiempsal, conservé par Salluste, sur le peuplement de l'Afrique par des immigrants venus d'Asie Mineure, qu'il appelle Mèdes, Perses et Arméniens.

c) L'onomastique complète les données de l'histoire et des légendes.

Dans le tableau ethnographique de la Genèse, on trouve une énumération des peuples connus des Juifs vers 1700 avant notre ère. Les peuples aryens sont énumérés comme fils de Japhet.

Gomer, l'aîné, correspond à la population thrace. Ce sont les Κιμμέριοι ou Cimmériens de l'antiquité classique. Ce nom est fréquent en Afrique. Nous le trouvons dans celui de **Ghomer**acen, **Gomar**a, **Khoumir**, groupes berbères importants. Nous trouvons comme analogues de ces noms **Γομαρεὶς**, nom ancien de la Galatie (Josèphe, *Ant. jud.,* I, 6) et **Gamir**, ancien nom de la Cappadoce chez les Arméniens, d'après Moïse de Khorène (I, 80). Selon Lenormant, les populations d'origine phrygienne de l'Asie Mineure portaient le nom générique de **Gomér**ites.

Les **Gétules** à peau claire, qui de l'Aourès dominaient les Mélano-Gétules, peuvent être rapprochés d'un peuple de Gomer, les **Gètes**.

Un groupe de la race de Gomer, d'Asie, portait chez les Hébreux le nom d'**Afriqâ**. **Afriqâ** était la **Phrygie**. Ce nom, retrouvé en Libye par les Romains à leur débarquement, est devenu l'appellation de tout le continent. Les indigènes actuels appellent encore **Ifrikia** (la Phrygie) tout le nord-est de la Tunisie, du cap Bon jusqu'à Kairouan. Ce nom finit par prédominer sur celui de Tarschich, donné primitivement à une partie de cette région ; en effet, les Targoumim substituent Afriqâ à Tarschich.

Barbaryah, chez les Sémites, désignait le peuple phrygien. **Barbaria** et **Barbarus**, à l'époque impériale romaine, s'appliquaient au même peuple. Horace emploie **barbarum** pour désigner le mode phrygien. Comment s'étonner que Barbarus, devenu **Berbère**, serve encore à

désigner les membres de la grande colonie de même race habitant l'Ifrikia ou Phrygie libyenne ?

Rappelons l'identité de noms des **Byzantes** d'Afrique et de ceux du Bosphore. Après les rapprochements qui précèdent, ce rapprochement a sa valeur.

Les Arméniens antiques étaient considérés par les anciens comme parents des Thessaliens et des Troyens ou Tyrsènes, et, d'après Hérodote (VII-73), leur habitat primitif s'étendait à l'ouest de l'Arménie actuelle, à côté de leurs frères les Phrygiens. Le chapitre ethnographique de la Bible donne **Togarmah**, ancêtre des Arméniens, comme un fils de Gomer. C'était donc un rameau thrace. Ce nom se retrouve en Afrique dans celui de **Garamas**, ancêtre mythique des **Garamantes**. Ce Garamas, d'après la légende, était petit-fils de Minos, c'est-à-dire que sa dernière étape, avant d'arriver en Afrique, avait été la Crète. On ne saurait nier la ressemblance phonétique de **Garamas** avec To-**garmah**. Dans ce dernier, to est l'article phrygien soudé au substantif, selon l'habitude de ce peuple.

Ajoutons que la coutume des habitations troglodytes et de l'ensevelissement dans des tombes creusées dans les rochers en falaise est aussi fréquente dans la Tripolitaine, ancien habitat des Garamantes, que dans l'Arménie et la vieille Phrygie.

Meschech, sixième fils de Yaphet, correspond à un peuple habitant jadis la Cappadoce. Sa capitale était Mazaca, plus tard Césarée. C'est un document sur les origines de la nation des **Mashaouasha**, Mysiens, Amazones ou **Maxyes**.

On trouve dans l'onomastique des traces d'une immigration de Cariens, les grands navigateurs des côtes d'Asie Mineure. Ce sont, au sud de la Tunisie, un fleuve **Akerit** et une tribu d'Ac**caras** (Cariens); au Maroc, une tribu porte aussi le nom de **Z'kara** (z = article); dans l'antiquité, une tribu libyenne de **Μαύσωλοι** et une de **Καϋνοι** rappelaient des noms cariens. Un port s'appelait Μυσο**κάρας** λιμήν le port myso-carien; un endroit **Καρικόν** τεῖχος le village carien. Le mot de τεῖχος, correspondant au thraco-phrygien **dizus**, était très employé par les Grecs pour traduire les noms des villages de cette contrée d'Asie. Il est étonnant de constater son emploi en Afrique dans les mêmes conditions. Citons encore **καρ**κομή (Ptol.) le bourg carien; **Καρ**επούλα (pour πόλις), la ville carienne (?); **Καρ**άμβυς, Karambys, la colline carienne, etc.

Ajoutons à ces détails que les principales villes d'Asie Mineure ont leurs homonymes plus ou moins correctement reproduits en Libye.

Ainsi donc tout concorde à attribuer à l'Afrique du Nord un important peuplement venu d'Asie Mineure : l'histoire d'Egypte, le Folk lore égéen et l'onomastique locale.

II

Documents linguistiques

La langue libyenne paraît avoir été en grande partie un dialecte thraco-phrygien. Les travaux des linguistes, entre autres ceux de Fick et de d'Arbois de Jubainville, classent le phrygien à côté du grec. En supposant une langue souche, chacune de ces langues en serait un rameau. Outre les termes communs entre elles, il existait des mots particuliers à chacune.

Le libyen paraît avoir possédé de nombreux termes particuliers au phrygien. Les noms libyens **battos** roi, **thoès** chacal, **bassarion** renard, **mas** fils, **bounos** colline, **mapalia** chaumière, **abrid** passage, appartiennent à des dialectes thraco-phrygiens. Ajoutons que l'on retrouve dans le berbère moderne les mots phrygiens suivants: **aloum**=**ἔλυμος** roseau, chaume; a**gelid**=**gela** (carien) roi; **seraf**=**siro**s, silo, etc.

Outre son vocabulaire particulier, le phrygien avait introduit dans le libyen son article préfixé au mot. Cette coutume persiste dans le berbère contemporain.

Diverses autres particularités grammaticales rapprochent le libyen du phrygien, comme par exemple la recherche des désinences en **as**, **es**, **is**, et l'emploi fréquent des participes comme adjectifs ou comme substantifs. Ajoutons que les formes berbères rappellent les dialectes du nord de la Grèce, et plus spécialement le dorien, plus voisin du phrygien.

Enfin, les noms théophores composés avec **Men** (divinité lunaire) et **Bagaios**, dieu suprême du panthéon thraco-phrygien, marquent aussi l'influence de ce peuple dans la composition du groupe libyen.

Ajoutons que les tribus décrites par Scylax et Hérodote dans l'est de l'Afrique Mineure ont des noms thraco-phrygiens ou helléniques.

Telles sont les influences plus spécialement phrygiennes. Quant à l'hellénisme du libyen, il est frappant. La presque totalité des noms de villes libyennes peut s'expliquer par le grec.

Le grec (ou libyen) était tellement la langue du pays, que, dès les guerres médiques, il y avait à Carthage même des écrivains composant en grec, comme Charon. Proclès, Silenus, Jarbitas étaient des indigènes: ils écrivirent des ouvrages grecs.

Le grand Hannibal, quoique Phénicien, se servit de la langue grecque dans ses écrits.

Tous les princes indigènes s'entouraient de lettrés et d'artistes venus de la Grèce. Nous avons à ce sujet des renseignements positifs concernant Massinissa, Micipsa et Juba II.

Ainsi que nous l'avons exposé, le latin africain fut de plus en plus altéré par cette action hellénique (libyenne). Les auteurs substituaient des doublets grecs plus ou moins latinisés aux mots latins.

Ils formaient des expressions nouvelles d'après les procédés de la langue grecque. La construction des phrases se faisait d'après les formes grammaticales de cette langue. Certains auteurs en vinrent même à mélanger le grec et le latin dans leurs écrits, tels Fronton ou Fulgence. Presque tous les auteurs africains (Apulée, Lactance, Tertullien, etc.) conviennent que le grec leur était plus familier que le latin.

Le libyen, qui avait résisté à la latinisation au point d'avoir grécisé le latin, persistait à l'époque de l'invasion arabe. Seulement, il avait perdu ses déclinaisons et réduit les temps et les modes des formations verbales. Tombé à l'état de langue populaire des tribus illettrées, privé de tout contact avec l'hellénisme classique, luttant contre la langue du conquérant, qui est en même temps celle de la religion musulmane, le libyen s'est de plus en plus dégradé. Des termes ont disparu. Des mots arabes berbérisés ou non ont pris la place des mots abandonnés. Tous les noms abstraits ont ainsi disparu du berbère moderne.

La manière de prononcer des tribus d'autres origines que les Libyens a déformé beaucoup de mots, au point de les rendre méconnaissables. Et cependant, si on groupe les mots provenant d'une racine commune au grec et au berbère, on constate que celle-ci sert à former, avec des modifications sensiblement les mêmes, des mots berbères parallèles aux mots grecs.

Si on poursuit l'étude du berbère, on y retrouve les principaux caractères du libyen. D'abord, des termes phrygiens que nous avons signalés; puis, des formes archaïques plus rapprochées du sanscrit que du grec; enfin, des mots qui présentent des affinités avec le vocabulaire des langues de l'Europe septentrionale.

La prononciation des mots berbères ne peut se figurer exactement qu'au moyen de l'alphabet grec.

Quant à la grammaire, réduite à quelques règles, elle participe à la décadence de la langue et ne se retrouve plus qu'à l'état fossile dans le berbère moderne.

Article

L'ancien article phrygien et libyen s'est maintenu préfixé au substantif : on a ainsi **a**groun = ὁ γέρων le vieillard ; **a**kioun = ὁ κύον le chien ; **a**leγou = ὁ λόγος la parole, etc.

L'article féminin est *ta*. Exemple : **ta**naout = ναύς navire ; **ta**noumi = νομή coutume, etc.

L'article pluriel masculin est *i* = οἵ ; pluriel féminin : *ti*.

Substantif

Les substantifs cessaient d'être déclinés dès la fin de la période romaine. Dans les noms berbères, on peut reconnaître les traces des

anciennes déclinaisons grecques. En voici quelques exemples sans leur article :

1re déclinaison grecque. — A) *féminins en a :* γa = γᾶ (dorien) terre ; **ma** = μᾶ mère ; **defa** = δίψα soif ; B) *Féminins en i :* **ougegi** = ἄγωγη direction, éloignement; **ziri** lune = σείρια féminin de σείριος brillant, comp. *Sirius*.

2e déclinaison grecque. — *Masculins en os :* **akkous** = ἄγγος vase; **cadous** = κάδος mesure des liquides ; **oullous** = ὀῤῥός lait caillé ; etc. Chez beaucoup *s* final a disparu : **goro** = γύρος cercle ; **aliou** = ἥλιος soleil ; **ouzou** = αὖσος chaleur ; etc.

3e déclinaison grecque. — A) *Masculins :* **imar** = ἦμαρ jour, temps; **lar** = λᾶρ rocher, contrefort; **kanoun** = κανών code ; etc.; B) *Féminins :* **erkis** = ἀκρις sauterelle ; **bsiz** = ψίξ miette; **deris** (lèvre) = δέρις cou ; etc.

Certains pluriels ont été conservés dans le berbère sans modification. Exemple : **kerrai** = κάραι les têtes ; **beri** = θέροι les moissons.

D'autres forment des pluriels neutres, bien qu'appartenant parfois à un autre genre dans le langage classique : **iouga** = ζύγα (juga) les jougs; **taguelia** = **tuguria** les chaumières; **isouca** = σάκοι les sacs.

Conjugaison

Les verbes ont perdu les flexions si nombreuses du grec classique. Les indigènes ont adopté un des temps les plus usités pour en faire un radical verbal à la mode sémitique. Les indigènes de nos jours traitent de même façon certains verbes français qu'ils adoptent. Or, ce thème radical n'est pas toujours fixé sur le même temps. Selon les dialectes, il est emprunté à des temps différents. L'aoriste et l'impératif, temps les plus usités, ont le plus souvent fourni ces radicaux.

a) Exemples de thèmes verbaux tirés de l'aoriste :

Gelek se moquer, vient de ἐγελάξα (egelaksa) rire ; **edesa** de ἔδησα cacher, enfermer ; **esigeg** de ἐξήγαγον emmener; **eθessa** boire, de ἐθήσα teter, boire; **ekous** s'échauffer, de ἔκαυσα allumer; **anèz** de ἔνευσα s'incliner ; **efesi** de ἐφύσα croître.

b) Exemples de thèmes verbaux tirés de l'impératif :

Ag vient de ἄγε agir ; **ennefli** de ἀναφλάε exciter ; **aui** chanter, de αὖε retentir; **efenez** de ἀφάνιζε diminuer; **ekker** de ἐγείρε s'éveiller; **ad** dévorer, de ἔδε manger ; **ereθ** agacer, de ἐρέθε provoquer ; **ek** de ἴκε venir ; **leχ** de λεῖχε lécher ; **amel** de ὁμίλε parler ; **ebrez** de ὑβρίζε outrager ; **krah** de χράε acquérir, etc.

J'ai donné de nombreux exemples de ces formations et de celles empruntées à d'autres temps.

Dans la conjugaison berbère actuelle, on retrouve la conjugaison primitive européenne bien simplifiée.

*
* *

Tel est le résumé de l'étude, quelque peu aride, exposée dans la *Revue Tunisienne* depuis le numéro d'octobre 1897 jusqu'aujourd'hui. A ce propos, qu'il me soit permis de remercier l'Institut de Carthage de l'hospitalité un peu prolongée qu'il m'a accordée.

On pourra certainement adresser à ce travail des critiques de détail. Je ne me dissimule pas son imperfection. La difficulté de la tâche entreprise, jointe à la nouveauté du sujet, m'attireront, je l'espère, quelque indulgence.

Cependant, il semble peu probable que l'on arrive à modifier sensiblement les trois conclusions par lesquelles on peut le terminer:

1° Dès les temps les plus archaïques, de nombreuses populations européennes ont émigré dans le nord de l'Afrique. Les dernières migrations provenaient des rives de la mer Egée ;

2° Ces populations, antérieures aux Phéniciens, parlaient un dialecte européen, le libyen, voisin des dialectes helléniques et apparenté au phrygien ;

3° Les populations berbères modernes emploient encore aujourd'hui des dialectes dans la composition desquels ce parler libyen, altéré par le sémitisme, entre pour une part assez importante.

BERTHOLON.

ĜEHA KAJ KARAGUZ

Ĝeha estas la nomo de ia persono legenda kaj groteska, pri kiu la *Tunisoj* rakontadas multajn historiojn nekredeble malspritajn. El tio jen estas ekzemplo.

Iam, *Ĝeha* diris al sia najbaro : « Amiko, ĉu ci aŭdis miajn kriojn dum la nokto ? » — « Jes, respondis la najbaro, pri kio ĉu ci kriegis ? » — « Mia *gandura* (ĉemizo) sekiĝis sur la teraso, kaj ĝi malsupren falis. » — « Nu ! malgraŭ tio, ĝi estas ankoraŭ en bona stato. » — « Jes, idiotulo ; tamen se mi estus estinta en ĝi, sendube estus rompiginta mia kolo ! »

Sed la gloro de *Karaguz* mallumigas tiun de *Ĝeha*. *Karaguz,* iam, estis respektinda *uzir* (ministro) de *soltan* (reĝo) Salah-ed-din ben Aiub. Legendo, bedaŭrinde lin aliformigis tiel, kiel persono tre malĉasta, kaj liaj montraĵoj en la dometoj sur la strato *Halfaŭin,* gajigas la noktojn de la monato *Rhamdam*. — Tamen, tiu ĉi vidaĵo estas ofte morala ; la gesto de Karagus estas precipe tiu de ribelulo, ĉar la frapataj estas la potenculoj malindaj kiuj sencese subpremas la malriĉan popolon : maljusta *kadi* (juĝisto), malhonesta *kaid* (gentestro), kruelega procentegisto, kaj tiel plu !

Sendube, en epokoj estintaj antaŭ l'*Islam,* estas la deveno de tiuj ĉi festoj malkonvenaj dum kiuj suferanto senpune povas mokadi siajn eternajn turmentantojn tiel, ekzemple, kiel la romaj *saturnalia*.

H. N.

QUATRIÈME

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE NORD-AFRICAINE

II

Civilisation berbère [1]

M. le docteur Bertholon, continuant dans la *Revue Tunisienne* ses études de linguistique, a montré l'influence qu'a eue la langue grecque sur le berbère, par une liste des plus suggestives des doublets helléniques, des altérations de sens et de formation des substantifs.

On peut rapprocher de ces études un mémoire de M. Lefébure [2] offrant un bon exposé des légendes et des opinions relatives à l'influence que les Grecs ont eue en Berbérie.

Je dois revenir brièvement sur ce qu'a dit M. Bertholon [3] à propos des tumuli décrits par le capitaine Normand. Le rapprochement avec les haouanet n'est, à mon avis, qu'apparent. Jamais les haouanet ou les tombes de Gouraya n'ont eu de monuments coniques s'élevant au-dessus du sol, ni de margelles en pierres sèches autour des puits. Ici, le puits est la sépulture même; à Gouraya, c'est un vestibule. On pourrait rapprocher cependant de ceci certaines tombes d'El-Alia, fouillées, je crois, par M. Novak, dont les puits ont un orifice entouré d'un cercle de pierres.

Je ne crois pas non plus qu'il soit possible d'étayer une argumentation solide sur les données fournies par M. Zeil, en raison de l'absence de coupes, de plans et de mesures. A côté des quelques rapprochements relevés par M. Bertholon, que de différences entre ces bazinas et les tombes puniques! Les pierres en chevrons sont extérieures dans les premières, enfouies dans les secondes, etc. Le mot caveau employé par l'auteur paraît avoir trompé M. Bertholon: c'est d'un simple sarcophage qu'il s'agit, tandis qu'à Carthage il y a de vraies chambres.

Dans les bazinas, le squelette est replié. Il est allongé à Carthage. Et quelles différences dans le mobilier! Quelle différence aussi de traditions indique l'usage de dalles en ciment chez un peuple grossier, à côté de celui de dalles en pierres brutes chez un peuple civilisé!

Enfin, il est certain que les Carthaginois, qui ont fait tant d'emprunts à tous les riverains de la Méditerranée, ont dû en faire aux populations de la mer Egée. Mais rien ne prouve que ceux chez qui nous retrouvons des traditions importées étaient originaires du pays

(1) Pour la première partie de cette chronique: « Le Mouvement Scientifique », voir le numéro précédent de *la Revue Tunisienne*.

(2) *La politique religieuse des Grecs en Libye*.

(3) *Revue Tunisienne*, 1905, p. 351.

d'où elles viennent. Il serait nécessaire, pour avoir quelque certitude à ce sujet, que les objets étudiés fussent exempts de tout mélange. La présence d'un escalier en avant du dolmen ne doit pas non plus les faire rapprocher du hanout, car les dolmens n'ont jamais de puits, et leur plafond n'est jamais taillé dans le tuf, mais bien formé par une dalle.

Ce qui, à mon avis, constitue le caractère primordial des haouanet est de s'ouvrir dans une façade *verticale,* à la façon des demeures des primitifs troglodytes. Ce caractère me semble commun non à un peuple, mais à toutes les rives de la Méditerranée, chaque peuple l'ayant modifié suivant son génie, ici donnant à la façade l'aspect d'une colonnade, d'un portique; là, l'enfouissant, et, pour conserver la verticalité de la façade, creusant un puits au-devant d'elle. Dans ces sépultures, les populations ont, suivant leur génie, déposé les restes des leurs tantôt accroupis, tantôt décharnés, tantôt inhumés en long, tantôt incinérés. C'est une forme générale, par conséquent très ancienne. Et c'est pourquoi ces tombes doivent être datées moins par la forme et la disposition du caveau, la position du corps, que par l'examen des rites accessoires, surajoutés, du mobilier, etc.

M. Bertholon, à propos des remarquables découvertes du docteur Deyrolle, ne reconnait-il pas lui-même des influences ici nubiennes, là égéennes, et ne va-t-il pas, en me faisant l'honneur de me citer, jusqu'à parler de sépultures anglaises à propos des haouanet de la région de Dougga? Un mode aussi répandu ne prouve, pas plus que par exemple l'usage d'instruments en silex, la communauté d'origine de ceux qui l'ont employé.

Dans ces conditions, ne semble-t-il pas prématuré d'écrire que les dernières constatations du docteur Deyrolle tranchent d'une façon indiscutable les affinités des haouanet avec les monuments similaires d'Asie Mineure, et ne serait-il pas plus sage d'admettre qu'elles tranchent, dans ce sens, les affinités de *certaines* haouanet, non de toutes?

M. le lieutenant Petit a publié une note sur les tumuli d'Aïn-Sefra,(1) simples cônes en pierres ou cônes posés sur un soubassement contre lequel vient parfois butter un couloir (?). A l'intérieur est un dolmen(?) c'est-à-dire une fosse recouverte de dalles et renfermant un squelette replié; aucun silex, aucune poterie; orientation indifférente. Dans les tombeaux de la deuxième catégorie, qui semblent plus récents, on a trouvé quelques objets en fer: bague et bracelet de cheville.(2)

Parmi les feuilles de la deuxième partie de l'*Atlas Archéologique de l'Algérie* publié par M. Gsell, celles de Bogar, Msila, Mascara et

(1) *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. d'Oran*, 1905, p. 244.

(2) Je ne connais pas, de M. Déchelette, l'*Archéologie préhistorique et les fouilles de Carthage.*

Chellala donnent de nombreux renseignements inédits sur les mégalithes de ces régions.

Les brigades topographiques [1] signalent, dans les feuilles de Sebdou (Oranie), de nombreux tumuli de 2m 50 de diamètre sur 2 mètres de hauteur, enceintes circulaires ou rectangulaires en pierres fiches.

Dans la feuille de Biskra, au sud de l'oued Djedi, il y a de nombreux djedar berbères que Blanchet a déjà signalés. Dans tout le massif du Zab sont de nombreux tumuli de 2m50 de diamètre sur 2 mètres de hauteur, en pierres sèches.

III

Civilisation punique

Un abraxas de Carthage porte un personnage à tête de coq, dont les jambes sont remplacées par des serpents, et qui tient un bouclier et un fouet. [2]

Le P. Delattre a publié une liste de nouvelles inscriptions de Carthage [3].

M. de Vogüé a étudié [4] un autre texte énumérant les qualités de grand-prêtre, suffète, etc.

Neuf figurines provenant du même tombeau punique sont peintes. [5] Les plus remarquables représentent une joueuse de lyre, une femme assise, une femme du type des bras ouverts, une autre aux bras étendus, une femme grosse faisant le geste nuptial. Dans une autre tombe a été trouvé un beau miroir avec une tête de femme. Je suis frappé de la ressemblance de la boucle d'oreille que présente celle-ci avec certains bijoux cloisonnés de même époque. Un rasoir en bronze porte d'un côté Hercule et de l'autre un personnage coiffé d'une couronne de plumes, rappelant la coiffure des Indiens de l'Amérique, en terrassant un autre.

Les fouilles exécutées dans la nécropole voisine de Sainte-Monique [6] ont fourni, outre le mobilier ordinaire, une série de figures curieuses : un petit autel en terre, une statuette de Persephonê-Corê faisant le geste nuptial et tenant une corbeille; le type de la femme aux bras étendus (ce dernier serait, d'après l'auteur, un brûle-parfum : dans la main, on aurait mis de la résine à brûler); une femme tenant un éventail, une femme coiffée d'un foulard à la mode arlésienne. Non loin de là ont été trouvées plusieurs rangées d'amphores avec estampilles ou graffites.

(1) Toussaint : *Bull. Archéol.*, 1905, p. 56 et suiv.
(2) Delattre : *Bull. de la Soc. nat. des Antiq.*, 1904, p. 280 et 284.
(3) *C. r. de l'Acad. des Inscr.*, 1905, p. 168.
(4) *Ibid.*, p. 168.
(5) Delattre : *Ibid*, p. 317 : « Nécropole punique de Carthage ».
(6) Delattre : *C. r. de l'Acad. des Inscr.*, 1905, p. 125.

Dans la même nécropole, le P. Delattre a découvert,[1] dans une tombe du type habituel, une auge renfermant un cercueil en bois. Le sable, glissant entre eux, avait gardé l'empreinte d'une sculpture taillée dans le couvercle de bois et représentant un personnage. Toute la surface en était dorée, et on y voyait des traces de couleur montrant la disposition curieuse d'un costume qui couvrait les jambes à la façon d'une large bande entrecroisée autour d'elles, disposition qu'on a rencontrée sur un rasoir punique. Le P. Delattre expose à ce propos de nouveaux arguments en faveur du caractère rituel de ces objets.

M. Héron de Villefosse a réuni, en un beau mémoire,[2] les sarcophages peints et sculptés trouvés à Carthage. Huit sont simplement ornés de couleurs sans dessins, cinq ont des motifs de décoration, trois portent la représentation de Scylla, de griffons ou de trois bustes sortant de fleurs, quatre portent de magnifiques sculptures, maintenant célèbres, représentant deux femmes et deux hommes. L'image de la prêtresse au corps enveloppé d'ailes constitue, dit M. de Villefosse, la plus belle découverte qui ait été faite dans les nécropoles de Carthage. L'éminent conservateur du Musée du Louvre rapproche ces sarcophages d'un cercueil trouvé à Solonte et portant l'image d'une femme. Il faut enfin ajouter à ce qui précède le cercueil dont l'empreinte a été retrouvée sur le sable durci. L'auteur prouve que la statue de Solonte était peinte quand on l'a découverte. Le beau sarcophage de Carthage perd aussi ses couleurs. Il serait urgent de prendre des mesures pour les conserver, car la belle planche due au talent de M. Pinchart, qui reproduit cette statue, ne consolera pas de la perte de l'original.

Dans une élégante brochure qu'ornent soixante-trois figures,[3] le R.P. Delattre a rendu compte de sa deuxième année de fouilles dans une des nécropoles de Carthage. Les puits ont de huit à seize mètres, l'un d'eux cependant en avait vingt-deux; l'orifice de plusieurs d'entre eux était fermé par un caisson demi-cylindrique. C'est évidemment le prototype des innombrables monuments de cette forme qui, à l'époque romaine, ont couvert le pays.

Les objets trouvés sont : stèles ou statues de personnages à main levée, vases en forme de colombe, encriers, statuettes représentant la joueuse de flûte, la porteuse d'eau, une femme étendue sur un lit, les déesses aux bras étendus, le dieu carthaginois à la hache, masque à globule, empreintes d'intaille, amulettes en faïence, ivoire et albâtre, verreries, ivoire dont une plaque représentant une tête admi-

(1) « Un Cercueil de bois à couvercle anthropoïde », *Ac. des Sciences de Rouen*, 1905.

(2) « Les Sarcophages peints trouvés à Carthage », *in Monum. et Mém.*, publiés par l'Acad. des Inscrip., t. XII, fasc. I.

(3) *La Nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage.*

rable de finesse, beaux vases et rasoirs en bronze, grand candélabre en fer; objets en argent et en or, une pierre merveilleusement gravée représentant un cheval, nombreuses coquilles et autres *mirabilia*.

Parmi de nombreuses inscriptions, un texte capital est relatif à un certain Malacpalas, descendant des rois de Tyr, dont la généalogie est donnée jusqu'à la huitième génération. Nombreux graffites et estampilles sur amphores. Un puits inachevé était orné d'une console. Un caveau renfermait une prodigieuse quantité d'ossements humains et d'animaux mélangés faisant penser, dit le R. P. Delattre, aux hécatombes que l'on fait sur les tombes de certains rois nègres. On a trouvé, dans les sépultures puniques, des objets longtemps énigmatiques, que M. le général de Lamothe a démontré[1] être des otolithes de poisson.

M. Gsell a réuni et discuté, dans un travail[2] qui met la question au point, ce qui a trait au territoire de Carthage. Voici ses conclusions : 1° on ignore les limites de ce territoire, constitué au milieu du Ve siècle ; 2° au IVe siècle, ces limites ont varié ; à la fin, ni Cirta ni Madouros n'en faisaient partie ; vers 24, il comprenait Sicca ; peu avant, Theveste fut prise par Carthage ; 3° au IIIe siècle, le territoire se composait de pays, les uns dominés, les autres administrés par Carthage ; 4° ils étaient séparés par un fossé passant à l'ouest des Grandes Plaines ;[3] 5° après la deuxième guerre punique, Carthage perdit ce qui était au delà du fossé et dut peut-être même donner une partie des autres à Massinissa ; 6° au début du IIe siècle, les Grandes Plaines (peut-être le pays de Thugga)[4] et d'autres territoires lui furent enlevés.

Plusieurs auteurs ont admis que Carthage avait un territoire bien plus considérable : M. Gsell démontre que les raisons qui ont fait adopter cette opinion prouvent l'influence mais non la domination de cette puissance sur les contrées en question.

Sur le littoral, la région des *emporia* a dû appartenir à Carthage, dont l'influence a laissé des traces jusque dans le Fezzan à l'ouest, jusqu'à Gibraltar à l'est. Vers 340 av. J.-C., elle possédait Utique, Bizerte, Philippeville, Cherchell, Sigu. Rien ne prouve qu'il y eut des

(1) DELATTRE : « Les Otolithes d'Ombrine », *in Bull. de la Soc. de Géogr. d'Alger et de l'Afrique du Nord*.

(2) *Etendue de la domination romaine en Afrique.*

(3) J'ai signalé une dépression qui ressemble bien à un grand fossé, située dans la région. (CARTON : *Découvertes épigraphiques et archéologiques*, page 288.)

(4) Contrairement à l'opinion de M. Toutain, qu'admet M. Gsell, il y a de véritables villes dans le massif situé au nord de la plaine de Souk-el-Arba. Dans les parties que j'en ai explorées, je signalerai les ruines de la ville fortifiée étudiée par M. Cagnat sous le nom de Henchir-Oudeka; celle de Henchir-Douamis, près de Bulla Regia, que j'ai découverte et signalée en 1891, où on a trouvé récemment plusieurs bases honorifiques dans le forum et d'autres moins importantes.

villes carthaginoises à l'intérieur. On sait par le périple d'Hannon qu'il fonda dans l'Atlantique sept colonies. On connaît l'emplacement de l'une d'elles : Mahedia. Lixus est aussi une colonie phénicienne. On ne peut affirmer que Madère et les Canaries aient été occupées par les Carthaginois.

M. le Dr Vercoutre a relevé [1] sur des plats touaregs en vannerie des emblèmes qui ne sont autres que ceux de Tanit : triangle et losange. Il rapproche justement la forme conique des stèles puniques de celle des tombes de Djerba, du lac Tchad, de Tombouctou.

M. le commandant Hannezo a découvert [2] à Zaghouan, près de l'église, un caveau punique renfermant, parmi plusieurs autres objets, des lampes avec l'emblème de Tanit.

Dr CARTON.

(A suivre.)

INSTITUT DE CARTHAGE

Réunion mensuelle du 25 janvier 1906

M. le docteur Bertholon, secrétaire général, donne lecture d'une lettre de la Société orientaliste et allemande, de Halle, demandant l'échange de ses travaux avec la *Revue Tunisienne,* ce qui montre tout le cas que l'on fait, à l'étranger, de ce périodique, et d'une invitation de l'*American Philosophical Society,* de Philadelphie, à des fêtes en l'honneur de Franklin, etc.

Le Président souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux membres qui ont répondu à l'invitation particulière de venir à cette réunion pour être mis en rapport avec leurs confrères : MM. Merlin, directeur du Service des Antiquités et Arts; Blondel, architecte; de Broca, artiste peintre; Deniau, colon et archéologue.

Aux souhaits de bienvenue de M. le docteur Carton, M. Merlin répond par quelques mots pleins de cordialité et de bienveillance, assurant la Société de tout son concours et comme fonctionnaire et comme savant; le Président exprime à M. le capitaine Le Bœuf sa satisfaction de le voir de retour dans un pays où il a rendu tant d'éminents services.

M. le docteur Bertholon expose ensuite l'historique de la Commission du « Vieux-Tunis ». Il donne notamment lecture d'une lettre de M. Hugon, président de l'Agriculture, que l'on peut lire dans ce numéro de la *Revue Tunisienne.* Il lit ensuite une lettre de M. Renault, architecte, demandant qu'on saisisse l'occasion qu'offre à l'Institut la présence à sa tête d'un président archéologue pour organiser la Section d'Archéologie sur des bases plus larges. M. Serres expose le résultat des entrevues qu'il a eues avec l'administrateur, et propose la nomination, par l'Institut, d'une commission qui étudierait le sujet parallèlement avec la Commission municipale et qui rechercherait, comme le demande M. Renault, les moyens de conserver le vieux et d'embellir le nouveau Tunis, ce qui est adopté sur-le-champ.

Le programme des conférences à faire comprend une première série dans laquelle M. du Fresnel parlera de Tunis en 1881, avec vues de ce qui devait devenir le quartier européen. Sur la demande de M. du Fresnel, M. Mohammed-Saïd, interprète militaire, promet de penser à donner une conférence sur les importants voyages qu'il a faits.

Les dernières mesures sont prises en ce qui concerne l'exposition de Broca.

L'excursion à Carthage est décidée dès maintenant, avec le concours de MM. Merlin, le docteur Carton et le R. P. Delattre.

M. Serres fait l'historique du tombeau d'Abdallah ben Abdallah, la

curieuse sépulture placée en plein souk des Selliers; nous publions ce travail dans le présent numéro.

M. Deniau met ensuite sous les yeux de ses collègues une superbe collection de moules de lampes provenant de la fabrique qu'il a découverte. Un échange de vues a lieu à ce sujet entre MM. Merlin et Carton. M. Deniau parle encore d'autres objets d'un grand intérêt, qu'il a découverts et offerts au musée du Bardo.

M. Louis Nicolas présente, dans une introduction pleine d'humour, un mémoire sur la protection estivale et hivernale du bétail africain, qui paraît dans la *Revue Tunisienne*.

M. le docteur Cuénod propose aux membres de l'Institut de vouloir bien participer aux excursions botaniques projetées, ce qui est accepté avec grand plaisir.

Le Président remercie, en terminant, les membres de l'Institut qui ont bien voulu par leur présence contribuer à l'intérêt de cette réunion; il remercie également M. Danguin, trésorier, du concours qu'il lui a prêté pour l'organiser. Il s'attachera, à l'avenir, à établir un ordre du jour moins touffu, de manière à donner plus de temps aux discussions et même à permettre ces bonnes causeries dans les coins, entre deux communications, aussi fructueuses pour les membres que bien des rapports.

Réunion générale du 22 février 1906

Nombreuse assemblée.

M. le Dr Carton donne lecture de lettres de M. Gung'l, mettant à la disposition de la Société son talent de publiciste, de critique d'art ou de barreau; de M. L. Nicolas, sur la recherche des moyens propres à rendre l'eau salée utilisable pour l'irrigation; de M. Blondel, signalant la démolition de voûtes dans les souks El-Kebabjia et El-Berka et demandant qu'on ne couvre pas ces rues, comme on l'a fait au souk El-Leffa, avec des fers et des voûtains, signalant aussi l'état de délabrement menaçant de la porte nº 7 de la rue du Dey.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Il adresse ensuite à M. de Broca, qui assiste à la réunion, les vives félicitations de la Société pour le cachet d'art réel qu'il a su donner à son exposition. M. de Broca répond que, devant partir pour un voyage d'études dans l'intérieur, il sera très heureux de rapporter à l'Institut les croquis, plans, etc., de monuments archéologiques ou autres qu'on voudra bien lui demander.

Sont ensuite nommés de nouveaux membres de la Commission du « Vieux-Tunis ». M. le commandant Dangelzer exprime, à ce propos, le désir que la Commission du Vieux-Tunis lui indique le nom de célébrités militaires tunisiennes à affecter à des bâtiments militaires.

Le Président fait ensuite connaître que MM. Merlin, directeur du

Service des Antiquités, et le R. P. Delattre ont bien voulu promettre d'accompagner les membres de la Société, lors de l'excursion à Carthage, qui aura lieu le 4 mars. La présence des deux éminents archéologues augmentera considérablement l'attrait d'une visite aux ruines célèbres.

M. Danguin fait connaître que les objets destinés à l'Exposition de Marseille ont été remis à la Direction de l'Agriculture.

MM. Blondel et Gung'l sont ensuite nommés, par acclamations, membres du Comité.

Puis, M. Monchicourt fait une dissertation des plus intéressantes sur l'étymologie du nom de Kalaât-es-Senam, citant, à ce propos, des cas très curieux d'altération de mots passés de la langue française dans la langue arabe et vice versa. Le mémoire présenté par M. Monchicourt paraîtra dans la *Revue Tunisienne*. Cette communication suscite de nombreuses et curieuses observations de la part de MM. Renault, Serres, Tasset, Gung'l et Buisson relatives à des altérations de ce genre constatées dans d'autres langues, et une savante dissertation de M. Khaïrallah.

M. Khaïrallah approuve l'interprétation proposée par M. Monchicourt.

A ce propos, M. Renault, officier du génie, rappelle que Le Kef s'appelait à l'époque romaine Sicca-Veneria. El Bekri, au XIe siècle, écrit encore *Chikka Benaria ;* au XVIIe siècle, El Kairouani donne la forme dégénérée de *Chok Benar*. Entre ces deux dates, le nom de *Kef* paraît avoir prévalu chez les indigènes. Ce mot signifie rocher escarpé d'un côté, en pente douce de l'autre, comme celui qui domine cette ville. Sur ce rocher est la casbah, bâtie en 1679, ainsi qu'il résulte d'une inscription publiée par M. Renault.

M. Serres rappelle qu'en Algérie le populaire a changé les noms cependant illustres des villages de Trumelet et de Turenne en Trois-Mulets et Turin.

M. J.-N. Gung'l fait remarquer que cette déformation des noms de localités a lieu un peu partout et notamment dans les plus grandes villes de France. Dans la ville natale de notre Président, à Lille, une rue reçut, il y a un siècle, le nom d'un habitant qui s'était distingué par un acte de courage ou de civisme : *Ségard-Rambaut*. Cette rue est devenue la rue du *Sec-Arembault*. A Paris, une rue voisine des Halles fut, pendant plusieurs siècles, le siège du marché à la volaille ; on l'appelait la *rue aux Oües* (aux oies). Vint un préfet de la Seine qui s'avisa que la rue aux Oües n'avait pas de sens et qui y substitua celui de *rue aux Ours*. Or, jamais un seul de ces plantigrades n'a foulé le sol de ce quartier. Il propose que le numéro de la *Revue Tunisienne* qui contiendra le compte rendu de la présente séance soit adressé à MM. les Préfets du Nord et de la Seine.

M. Buisson dit que les employés à la Tour de Londres sont appelés beefs-eaters, mangeurs de bœuf. Cette appellation bizarre n'est que la corruption de notre mot français *buffetier*.

Pendant la séance, des photographies de vues et de vieilles estampes de Mahdia, appartenant à une étude sur cette ville que M. le commandant Hannezô destine à la *Revue Tunisienne*, circulent dans la salle.

M. Ginestous expose ensuite les résultats extrêmement probants de l'installation de barrages dans la propriété de M. Dumont. Ces établissements hydrauliques ont retenu à eux seuls, du 30 janvier au 10 février, 115.000 mètres cubes d'eau qui, sans eux, se seraient précipités dans les oueds. Ce travail sera publié dans la *Revue Tunisienne*. MM. le docteur Carton et Renault font part des réflexions que leur a suggérées sa lecture.

M. Deniau parle des levées de terres que pratiquent dans le centre tunisien les indigènes pour arrêter les eaux. M. Foucher, des travaux analogues du Sud. A ce propos, le Dr Carton rappelle les travaux hydrauliques romains d'Augarmi. M. Renault, officier du génie, recommande de propager les idées exposées par M. Ginestous aux indigènes qui labourent trop facilement dans le sens du cours des eaux. Il rappelle que Frontin, au IIe siècle, a parlé des barrages agricoles d'Afrique dans son livre *De Coloniis et limitibus agrorum*.

Enfin, sur la proposition du Président, il est décidé que dorénavant les séances du Comité, qui ont lieu régulièrement le deuxième jeudi du mois, seront ouvertes, sans voix délibérative, à tous les sociétaires, sauf dans le cas où le Comité serait déclaré secret.

Exposition de M. de Broca

L'ouverture de cette intéressante exposition a eu lieu sous la présidence de M. le Dr Carton, président de l'Institut de Carthage, qui a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

C'est une grande satisfaction pour l'Institut de Carthage que de voir avec quel empressement vous avez bien voulu assister à la seconde des manifestations artistiques auxquelles, durant cette saison, nous avons pu vous convier.

Votre présence est, pour notre initiative, un précieux encouragement. C'est un indice certain de l'intérêt que vous attachez au mouvement artistique que nous cherchons à développer.

Lors de notre dernière exposition, j'avais à vous présenter... ou plutôt, je n'avais pas à vous présenter notre peintre tunisois, M. Pinchart, dont le talent est si apprécié dans notre ville.

M. de Broca, lui, s'il n'est plus un inconnu, dans un certain cercle d'amateurs ou d'artistes, est un nouveau venu, et si l'Institut de Carthage ne lui a accordé son patronage qu'après avoir pris conseil de personnes compétentes, je n'en ai pas moins, cette fois, à vous faire une présentation en règle.

Après avoir retracé les débuts artistiques de M. de Broca, l'éminent président de l'Institut de Carthage poursuit ainsi :

Nous lui devons toute notre sympathie, nous, membres d'une Société dont le moindre mérite n'est pas d'avoir su montrer qu'en Tunisie, malgré la lutte pour la vie, si âpre dans les pays neufs, on s'occupe des choses de l'esprit, et que si la capitale est un merveilleux foyer intellectuel, elle n'a pas le monopole de la pensée et du sentiment.

Epris de son art, M. de Broca devait fatalement venir dans ce pays de lumière. Il ne nous est pas arrivé directement, d'ailleurs, et nous ne saurions nous en plaindre, puisque nous devons à cette circonstance de le voir maître de la tonalité si particulière à nos pays.

En 1903, il fit un voyage au Maroc. C'est, vous le voyez, un précurseur. La même année, il organisa, à Alger, une exposition qui fut très remarquée. C'est à Alger aussi qu'il put faire le portrait de la reine Ranavalo. Il visita l'Espagne, puis revint en France. Mais il avait subi la séduction de notre Afrique ; il devait y revenir. Auparavant, un voyage dramatique dans la Calabre, où il assista à la terrible catastrophe dont tous ont encore le souvenir présent à l'esprit, lui fournit l'occasion d'études impressionnantes dont nous verrons le résultat à cette exposition. Puis, il descendit peu à peu vers nous, par l'Italie, par la Sicile, achevant ainsi de compléter son éducation artistique, recueillant nombre d'impressions, dont son pinceau nous offre aujourd'hui la traduction.

Dans ces conditions, M. de Broca n'est plus pour nous un étranger, car il connaissait notre pays avant d'y venir et nous savons qui il est, puisque nous savons ce qu'il a vu !

Vous vous associerez à moi, Mesdames, Messieurs, pour féliciter M. de Broca d'être venu dans notre pays, et le remercier de ce que par son talent, par la diffusion de ses œuvres, il inspirera le désir de le connaître à ceux qui verront ses tableaux lorsqu'il retournera en France.

Mais ai-je le droit de parler déjà de départ, quand M. de Broca vient à peine d'arriver chez nous? quand la manière dont il est empoigné par les charmes de notre lumière pourrait bien le retenir et ajouter un talent de plus à ceux dont s'honore notre cité ?

C'est d'ailleurs ce que je lui souhaite, en terminant, car il n'est pas, je pense, de pays qui puisse mieux inspirer un peintre, et c'est, je l'espère, Mesdames, Messieurs, ce que vous souhaiterez à notre ville quand vous aurez pu apprécier l'œuvre de cet artiste. *(Applaudissements.)*

*
* *

Voici en quels termes notre collègue M. J.-N. Gung'l a analysé dans la *Dépêche Tunisienne* l'exposition de M. de Broca :

L'exposition des œuvres de M. Alex. de Broca qui s'ouvre à l'Hôtel des Sociétés Françaises — et sous le haut patronage de l'Institut de Carthage — comprend des vues d'Italie, de Sicile, de Tunisie, de France et quelques portraits.

Cette division n'a point été rigoureusement respectée dans le placement des tableaux sur les murs du grand patio de l'Hôtel de l'avenue de Paris. M. de Broca a disposé ses aquarelles, ses toiles et ses pastels suivant leurs affinités ou leurs contrastes, formant par leur réunion ce qu'un ministre des Beaux-Arts, qui en fut, on ne sait trop pourquoi, cruellement raillé, appelait justement des « groupes sympathiques ».

Parcourons rapidement cette exposition, très intéressante, et dont quelques parties, récemment exposées dans plusieurs vitrines des magasins de Tunis, ont donné déjà un aperçu.

Les vues ou les scènes d'Italie et de Sicile sont les plus nombreuses. Je citerai comme particulièrement dignes de remarque la *Place San Marco,* à Venise (n° 2

du catalogue); *Naples vue du Pausilippe* (n° 10); *Naples et le Vésuve* (n° 9); la *Marina de Capri* (n° 14); *Une Rue de Parguelia après la catastrophe* (n° 19); *Santa Eufemia di Marina* (n° 17) — qui, dans les vues d'Italie, retiendront l'attention par leurs remarquables qualités de limpidité, de sincérité et d'éclat.

«En Sicile», je recommande aux amateurs le très amusant *Jardin du Curé* (n° 28); les *Costumes de Paysans* (n°s 34 et 35), si vibrants et si pittoresques; une délicieuse *Foire de Bœufs à Naso* (n° 39); une grouillante *Fête de la Petite Madone à Naso* (n° 40), et *Il Capo d'Orlando au coucher du soleil* (n° 43). Toutes ces aquarelles, où la raréfaction de l'atmosphère sous les rayons d'un brûlant soleil donne au ciel et à la mer une pureté de turquoise ou de saphir, sont de véritables documents où vit la Sicile, sa beauté multicolore et violente. Elles sont parmi les meilleures pages de l'artiste.

Les motifs tunisiens séduiront par leur franchise, leur interprétation large, la hardiesse confiante de la touche. La *Jeune Bédouine* (n° 16) est d'un caractère adorablement sauvage et bestial; les *Bédouines dans un fondouk* (n° 51), toutes baignées de lumière chaude, respirent une calme paresse, pleine de tranquillité et de douceur; le *Baise-main* (n° 49), scène familiale observée avec une rare justesse, offre un bien amusant jeu de couleurs dans la pâle atmosphère d'un intérieur arabe; je citerai encore la *Place aux Chevaux au lever du jour* (n° 47), la *Rue du Morkad* (n° 48), les *Bords du lac Sedjoumi* (n° 54), et la *Chasse au renard aux environs de Tunis* (n° 57) — quatre œuvres capitales à mon sens, et d'une beauté très captivante.

Les scènes françaises ne sont pas moins dignes d'éloge. Elles se divisent également en études d'après la figure humaine et en paysages. Parmi les premières, on appréciera tout spécialement une *Tête de femme* (n° 62); *Le Thé* (n° 65); une *Jeune fille de la presqu'île guérandaise* (n° 71) et une *Jeune fille de l'Ile-aux-Moines* (n° 73).— Les paysages, très fins et délicats de ton, comprennent plusieurs morceaux d'une grande valeur: *Prairie* (n° 67); la *Plage des grands sables* (n° 68); *Un Coin de l'Ile-aux-Moines* (n° 70) et une exquise *Bourrasque* (n° 72), d'une distinction d'exécution indicible.

A noter *Midi à Blomsberg-Square* (n° 59), où le soleil rougeoie à travers un opaque brouillard, de ceux dont miss Watson dit, dans *Lakmé*, qu'ils font aux Anglaises «le teint frais».

L'exposition comprend enfin divers portraits, de faires différents, mais d'une égale saveur : celui de *Ranavalo, ex-reine de Madagascar* (n° 78); ceux — nombreux — de Mme A. de B. (n°s 80, 81, 87), tous délicats de facture, peints «minée» et d'une touche légère; celui, vigoureux au contraire, et traité à la façon d'une fresque, qui représente une tête d'homme, haute en couleur, au visage rasé et à la chevelure grise (n° 89); j'aime infiniment une petite tête d'homme écrivant (n° 85), attentive, recueillie, d'un modelé souple et précis.

Ce groupe de portraits se complète par une miniature sur ivoire riche de ton, rigoureuse de dessin (n° 82) — et une statuette (n° 86) modelée avec une délicatesse extrême, et qui conserve dans son format minuscule la vigueur et la franchise d'une esquisse grandeur nature.

*
* *

Telle est, brièvement résumée en quelques lignes, cette exposition sur l'intérêt de laquelle il est hors de propos d'insister. Elle plaira, aux uns par la variété d'aptitudes qu'elle révèle chez l'artiste qui s'y montre sous tant de formes diverses, à d'autres par son mode d'interprétation du visage humain, de la figure des villes ou des aspects de la nature, — à tous par la sincérité dont débordent les pages exposées, par l'amour dont on sent qu'est animé le peintre par la beauté des sites de notre Tunisie, par les épisodes de sa vie populaire ou familiale, notre mer bleue et notre ciel de soie.....

Commission du «Vieux Tunis»

La question de la conservation du caractère spécial de l'ancien Tunis a été agitée à l'Institut de Carthage. Les desiderata de la Société sont clairement exposés dans la lettre ci-jointe, écrite par M. Hugon, directeur de l'Agriculture et du Commerce, à M. le Prési-

dent de la Municipalité et communiquée par lui à M. Serres, alors président de l'Institut de Carthage :

Tunis, le 3 février 1906.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ DE TUNIS,

Le changement de dénomination de certaines rues de Tunis étant porté à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil municipal, veuillez me permettre de joindre quelques observations à celles qui ont déjà dû vous être présentées à ce sujet.

Lorsqu'au début du Protectorat la Municipalité eut à donner des noms à la fois aux rues du quartier européen qu'elle venait de tracer et à l'immense majorité des anciennes rues de la ville arabe, l'œuvre considérable qu'elle dut accomplir très rapidement et sur des données souvent insuffisantes, présenta quelques imperfections dont nul ne peut songer à lui faire grief. J'estime qu'il appartient aux intéressés de signaler, à fin de rectification, les appellations inexactes ou regrettables avant que l'usage les ait définitivement consacrées.

C'est à ce titre que je prends la liberté d'appeler votre attention sur les deux dénominations de rues mentionnées à la note ci-jointe (1) et dans lesquelles les textes français et arabe sont en désaccord. Dans l'une, la transcription française trompe le public sur l'origine du nom arabe ; dans la traduction de l'autre, le ridicule se joint au contre-sens.

Si j'examine maintenant la question à un point de vue plus général, je me permets de vous demander si vous jugeriez parfois convenable de préférer, aux noms du genre de ceux que je viens de citer, ainsi qu'aux noms quelconques prodigués dans certains quartiers de la ville nouvelle, des noms pris dans l'histoire de la cité même, histoire trop volontiers méconnue et cependant d'autant plus intéressante que Tunis a vu se heurter et se succéder dans ses murs les éléments les plus divers.

De quelque côté que l'on cherche, même sans remonter au delà des temps modernes, les noms dont il serait intéressant de conserver le souvenir ne font pas défaut. Faut-il citer parmi les souverains du pays : le sultan Abdallah Mostancer qui, au XIII[e] siècle, amena dans Tunis, riche et florissante, les eaux de Zaghouan en restaurant l'aqueduc d'Adrien ? puis le fondateur de la dynastie Husseïnite et son descendant Ahmed-Bey, « le Prince Magnifique », qui se donna pour but de rénover la Tunisie en la dirigeant dans la voie de la civilisation européenne ? parmi les soldats : Cervantès, soldat de don Juan d'Autriche dans la campagne de Tunis en 1572 ; l'Espagnol (?) Serbelloni ou Cerballon qui, en 1573, avec les troupes tunisiennes alliées, défendit vaillamment contre Sinan Pacha la citadelle qui s'élevait sur un emplacement voisin de l'avenue de France actuelle ? parmi les captifs des bagnes, le plus illustre, Vincent de Paul ? parmi les historiens : les Tunisiens Ibn Khaldoun, Ibn Dinar, Mohamed ben Youssef, Ben Diaf, le Français Nonce Rocca, etc. ? et avant tous, les anciens consuls de France à Tunis, ouvriers modestes et héroïques de la suprématie française en ce pays : Anthoisne Borelli, le premier en date, Le Vacher, Pignon, de Sulauze (enchaîné, dépouillé et menacé de mort par les Algériens vainqueurs de Tunis), Devoize, Alphonse Rousseau, l'auteur des *Annales Tunisiennes*, etc. ?

Ne serait-il pas à propos, d'autre part, d'accentuer le caractère d'hommage public à rendre à ces hommes d'autrefois en rappelant très brièvement, sur les plaques indicatrices qui porteraient leurs noms, l'époque où ils vivaient et leurs titres auprès de la postérité (le fait s'observe dans plusieurs villes d'Europe) ?

Dans le même ordre d'idées, ne devrait-on pas commémorer par l'apposition de plaques spéciales l'emplacement des monuments disparus, des maisons habitées par ceux que Tunis place au nombre de ses célébrités ? La réalisation de ce projet

(1) *N. B.* — Sans aucun intérêt pour l'Institut de Carthage

n'éprouverait pas de difficultés, assurée qu'elle serait de l'appui des Services publics, de l'aide des particuliers et du concours actif des Sociétés qui, comme l'Institut de Carthage — auquel je soumets d'autre part ces observations — s'intéressent à l'histoire locale.

Salluste qui, s'il fut un détestable proconsul d'Afrique, a laissé comme historien une meilleure réputation, a dit quelque part : « La vue des statues des grands hommes et les souvenirs qu'elle évoquait allumait dans les âmes des Romains de la République une ardeur qui ne s'éteignait pas avant qu'ils n'eussent égalé leurs modèles. »

Ne pensez-vous pas qu'il serait possible, par le moyen sur lequel j'ai appelé votre bienveillante attention, moins coûteux que celui auquel fait allusion l'historien de Jugurtha, d'entretenir chez les Tunisois le culte des gloires locales qui constituent le patrimoine commun de tous les fils d'une même cité?

Veuillez agréer, etc.

Le Président de la Municipalité, en répondant à cette lettre le 20 février 1905, a indiqué que la Ville avait déjà pris l'initiative de donner à de nouvelles rues certains noms historiques. Il ajoute :

Quant à l'inscription d'une notice très abrégée (date et titres) au-dessous du nom de chaque personnage, elle semble très difficile à réaliser sur des plaques dont la dimension doit être aussi restreinte que possible et où déjà la traduction arabe du nom français prend une grande place.

Je partage votre avis au sujet de l'utilité de commémorer par l'apposition de plaques spéciales l'emplacement des monuments disparus ou des maisons habitées par des célébrités de Tunis ; l'Institut de Carthage pourrait donner d'utiles indications à la Ville à ce point de vue.....

....

Dans cet ordre d'idées, M. Hugon a fait connaître à M. Serres qu'il s'occupait actuellement de recueillir, pour les soumettre à l'Institut de Carthage, des renseignements pouvant permettre d'identifier l'emplacement de la maison de l'historien Ibn Khaldoun et celui de la forteresse espagnole de Bab-Bahar, détruite en 1573.

Enfin, M. J. Renault et M. Guy ont proposé à l'Institut de Carthage de créer une Section du « Vieux Tunis ».

Le Comité directeur de l'Institut de Carthage a étudié la question dans diverses réunions. Les 8 et 21 février 1906, il a nommé une commission pour s'occuper tout spécialement du *Vieux Tunis*. MM. Blondel, J.-N. Gung'l, Hugon, Khaïrallah, Lasram, Merlin, Renault et Serres composent cette commission.

Admissions

MM. Bernard, lieutenant au 4e chasseurs d'Afrique ; Estragnat, pharmacien de 1re classe ; le commandant Foucher, directeur du Service des Renseignements à la Résidence Générale ; J.-N. Gung'l, avocat ; de Kerambriec, propriétaire ; Laclotte, professeur au Lycée ; Merlin, directeur du Service des Antiquités ; Renault, officier d'administration du génie ; Sicre de Fontbrune, propriétaire ; Tasset, ancien élève de l'Ecole des Langues orientales.

Le Président,
Dr Carton.

Le Secrétaire général,
Dr Bertholon.

PRISE DE TUNIS. Tapisserie de Vermeyen (palais de Madrid).

L'EXPÉDITION DE CHARLES-QUINT A TUNIS

LA LÉGENDE ET LA VÉRITÉ

Depuis quelque temps, un sentiment de curiosité semble s'être emparé de l'esprit de quelques membres éminents de l'Institut de Carthage. Leur entraînement s'est surtout concentré vers la découverte de documents émanant de personnes ayant pris part à l'expédition de Charles-Quint à Tunis, documents rares, il est vrai, mais qui ne nous ont rien appris d'acceptable sur les raisons réelles de ce mémorable fait d'armes.

On a dit que l'expédition avait été décidée en vue du rétablissement de l'émir Muley Mouhammed el Hassen, dernier des Hafsides, sur son trône, duquel il avait été renversé par Khaïr Eddine Barberousse, jadis corsaire et alors grand-amiral des flottes ottomanes dans la Méditerranée.

Pour accepter une telle version, il faudrait méconnaître le génie froid et pondéré d'un homme de la valeur de Charles-Quint, dont la politique rationnelle ne s'engageait jamais dans les expéditions aventureuses.

Nous comprenons parfaitement que l'établissement d'un nid de pirates sur les côtes barbaresques était un danger permanent pour l'Espagne; mais de là à nécessiter la présence de Charles-Quint, empereur d'Allemagne et des Romains, roi des Espagnes, de Naples, de Sicile et de Sardaigne, pour replacer sur son trône un émir proscrit, la distance nous semble tout au moins déplacée. C'est pour cela surtout que nous ne pouvons pas accepter une version qui ne cadre point avec le rôle éminent, dans les deux mondes, de son principal acteur.

Pour apprécier les circonstances qui engagèrent Charles-Quint à se mettre à la tête d'une formidable flotte pour opérer cette expédition, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble de la situation de l'Europe au commencement du XVIe siècle. Ce tableau nous donnera la couleur de l'époque et nous facilitera la compréhension d'un fait dont la signification nous a échappé jusqu'ici.

Au moment où l'expédition de Tunis eut lieu, la conquête de Constantinople par les Turcs était, depuis trois quarts de siècle, un fait accompli. Le lamentable gémissement de la chrétienté, blessée dans sa foi, n'avait pu sauver l'empire byzantin, mort depuis la chute de sa capitale. La race d'Osman était désormais campée en Europe, pour ne plus en sortir. Nul progrès ne fut à cette époque comparable

à celui de Soliman II, le grand padischah. Maître absolu du plus vaste empire de l'Europe, les frontières de son sultanat s'étendaient, à l'Orient, jusqu'à la Perse, à l'Occident, jusqu'à la Hongrie. Ses étendards, après avoir flotté tour à tour sur Rhodes et sur Belgrade, ces deux citadelles de la chrétienté réputées jusqu'alors comme imprenables, gagnèrent la célèbre bataille de Mohotz, où Louis II, roi de Hongrie, périt, et Bude leur ouvrit ses portes. Encore une étape, et les troupes turques campaient devant Vienne !

En d'autres temps, ce triomphe du croissant sur la croix eût soulevé la chrétienté tout entière ; maintenant, le souffle de la Réforme avait passé sur l'Europe, et l'idéal fécond du catholicisme était éteint.

Il est vrai que sur cet Occident, objet des convoitises de Soliman, planait la grande figure de Charles ; mais que pouvait cet empereur, à la tête d'un vaste empire sans cohésion, où les troubles suscités par Luther ne permettaient plus l'unité impériale ! Son empire était grand, il est vrai, mais cette grandeur n'était que factice, car elle reposait tout entière sur son génie personnel et non sur la vaillance de ses peuples. Pour défendre la chrétienté menacée, il ne restait que le Pape et l'Ordre hospitalier de Malte ; mais que pouvaient ces deux forces, elles-mêmes, en présence de l'apathie générale, fruit de l'esprit nouveau ! Il y avait encore des hommes fervents de l'idéal catholique, mais leur vaillante cohorte s'était lancée vers ce nouveau continent dont Colomb avait doté l'Espagne et où les nouvelles terres conquises réclamaient, elles aussi, les missions évangéliques. Là nulle nécessité d'innombrables armées, nulle crainte du cimeterre turc, mais de vastes terres à occuper, de nombreuses peuplades à convertir, des royaumes à fonder. L'Amérique dépeuple l'Espagne et ouvre le bassin occidental de la Méditerranée à cette horde de pirates qui dispersaient les femmes et les enfants dans les sérails et enchaînaient les hommes pour les vouer aux plus durs travaux de l'esclavage.

En présence de ce cataclysme tous les jours plus débordant, l'Italie tremble et la Papauté frémit. Une lueur d'espérance naît cependant dans ces cœurs ulcérés. Le canon de Marignan venait de retentir et la noblesse française, ayant son chevaleresque roi à sa tête, sort de cette bataille couverte d'une auréole de grandeur dont l'extraordinaire éclat reluit sur l'Italie tout entière. La vaillante armée française avait battu les montagnards de la Suisse, qui avaient l'orgueil de se proclamer invincibles, et la défaite de Novare était vengée.

Le pape Léon X, qui occupait alors la chaire de Saint-Pierre, plus préoccupé de choses spirituelles que de celles temporelles, ne songe nullement à revendiquer Parme et Plaisance, englobés par cette victoire au Milanais, et convoque François Ier à une entrevue sensationnelle à Bologne. Quand il le vit à la tête d'une si belle chevalerie, il

dut contempler en lui la force et l'espérance de la chrétienté. Il parle d'une croisade contre le Turc, le roi de France accepte la mission et le Pape pose dans ses mains l'étendard de la croix.

Dans cet intervalle, une rivalité naît entre François Ier et le roi d'Espagne. L'Europe apprend tout à coup que Maximilien, empereur d'Allemagne, venait de mourir subitement de la façon la plus inattendue. D'après la constitution allemande, la loi de succession à l'empire était alors basée sur le principe électif et les diètes avaient seules le choix de l'empereur. La succession de Maximilien étant vacante, trois concurrents se présentent aux suffrages des électeurs : le premier est Charles d'Espagne, grand-duc d'Autriche; le second, Henri VIII, roi d'Angleterre, et le troisième, François d'Angoulême, roi de France. Si le premier, d'origine allemande pet etit-fils de Maximilien, pouvait se réclamer de certains droits à la couronne de l'empire, Henri VIII n'en avait aucun; quant à François Ier, l'étendard de la croix dans ses mains, sa force et sa passion pour les glorieuses aventures lui donnaient des droits, car seul il était apte à défendre l'Allemagne menacée par les forces islamiques. Malgré l'or jeté à profusion dans les mains des électeurs, sa candidature échoue et Charles d'Espagne est proclamé empereur.

Lorsque François Ier se vit tout à fait déçu de son espérance de voir placée sur son front la couronne de Charlemagne, un sentiment de jalousie profonde naquit dans son cœur. C'est à cette première période de son ressentiment qu'il faut placer l'hostilité sourde d'abord, plus intense ensuite, entre lui et Charles-Quint.

L'empereur voit le danger et écrit au Pape pour lui rappeler l'engagement pris par François Ier de défendre la chrétienté menacée. A l'invitation du Saint-Père de marcher vers les frontières de la Hongrie envahies par Soliman, François Ier, doué d'une sagacité égale à celle de Charles-Quint, s'aperçoit du piège et l'évite très habilement. « Il ne m'appartient pas, Très-Saint-Père, écrit-il à Léon X, de défendre les frontières de l'Allemagne. Si les Turcs menacent la chrétienté, qu'on partage la besogne : que Charles-Quint aille défendre la Hongrie; moi, je me réserve l'Italie, et je la garantirai. »

Au fond de son cœur, François Ier n'avait aucune envie d'attaquer le Turc dans son propre territoire. Depuis quelques années, sous prétexte d'assurer les intérêts commerciaux de son royaume, il entretenait un agent à Constantinople. Cet agent était-il chargé de stipuler des conventions commerciales, ou bien y avait-il d'autres stipulations secrètes entre les deux souverains? Les événements qui vont suivre nous l'apprendront.

Dans l'entretemps, l'animosité de François Ier contre Charles-Quint était arrivée à un tel état de paroxysme, qu'à propos de la succession de la couronne de Navarre, la guerre éclata. Le roi de France s'y

était préparé depuis longtemps, mais les événements surpassèrent ses prévisions. On dirait que toutes les fois que la France déclare une guerre quelconque, il se forme contre elle une coalition. Aussi François Ier, qui ne croyait avoir affaire qu'à Charles-Quint, se trouve tout à coup en présence d'une guerre qui prend un caractère universel. Il a contre lui l'Italie coalisée tout entière, le roi d'Angleterre et de Danemark, les Flandres, l'Allemagne, et, un peu plus peut-être, cette République de Venise qui fut toujours l'amie sincère et dévouée de la France. C'était, en un mot, une guerre européenne qui s'était déchaînée contre lui.

Il n'entre pas dans le cadre de cet exposé succinct de la situation de l'Europe à l'époque de Charles-Quint de développer avec plus de détails l'ensemble de cette déplorable guerre qui finit par la désastreuse bataille de Pavie, où l'Europe coalisée livra le roi de France entre les mains de son plus mortel ennemi. François Ier, fait prisonnier, fut traîné en captivité à Madrid.

En face de si grands périls pour le royaume de France, doit-on accuser le roi de lèse-chrétienté s'il jette un cri d'alarme et demande secours à Soliman ? C'est à cette époque qu'il conçut et prépara la première alliance avec la Porte Ottomane, devenue plus tard la base de sa politique.

Depuis la chute de Constantinople, l'esprit social de la chrétienté n'était plus ce qu'il fut au moyen âge. L'apparition de Luther avait désorganisé l'unité de l'Eglise; de cette désorganisation naquit un septicisme où la grande mission du catholicisme sombra, d'où une apathie générale, où chacun ne se préoccupa que de ses propres intérêts, sans plus s'émouvoir de ce qui fut naguère encore l'idéal de la chrétienté. On affirme que c'est de France que partirent les premiers conseils à Soliman d'envahir la Hongrie et de dévaster les côtes de l'Italie.

Une fois François Ier de retour en France et le traité de Madrid déchiré par ordre du Parlement, la politique européenne changea d'attitude. L'Italie n'entend pas être enchaînée par les Tudesques et se révolte contre Charles-Quint. Le mouvement part de Rome, où siégeait alors Clément VII, un Médicis comme Léon X. L'empereur, pour se venger, y lance ses reîtres, ces janissaires de la Réforme : Rome est prise, le Pape enfermé au château Saint Ange et la capitale de la chrétienté livrée au sac. Oh ! ce sac, combien il fut horrible et combien il déshonore la mémoire de celui qui l'a ordonné ! Ces farouches hordes luthériennes, pour se venger de la papauté que Luther leur avait appris à haïr, détruisirent les églises, souillèrent les autels, enlevèrent les saints ciboires, se moquèrent des mystères de l'Eglise et profanèrent les dignités du sacerdoce en s'affublant de la robe blanche du Souverain Pontife et de celle pourpre du cardinalat.

Pendant trois mois, toutes ces horreurs continuèrent sans trêve ni merci. Beaucoup de citoyens, parmi lesquels nombre de ministres du culte, ne rachetèrent, qui leurs dents, qui une jambe, qui un bras, qu'en gorgeant ces soudards avinés d'or et d'objets précieux.

Au milieu de cette horreur, qui songea à courir au secours du Pape? François Ier, l'ami des Turcs, qu'on accusait d'être lui-même un mécréant. L'entrée du maréchal de Mautrec en Italie, chargé par le roi de cette mission, ne rencontra dans sa marche à travers la péninsule aucune résistance. Il se disposait à marcher sur Rome, lorsqu'il apprit que Clément VII était libre et que le Pape venait de traiter avec Charles-Quint.

Quelle fut la cause de ce changement d'attitude? Charles-Quint avait senti tout l'odieux que jetait sur lui le sac de Rome et la prison du Pape, en même temps que la force politique qu'allait en tirer François Ier, et négocia. Mal vu en Allemagne à cause de ses convictions religieuses antiluthériennes, devait-il l'être aussi en Espagne, si fervente et si attachée à la Papauté?

Pendant que l'Italie était exposée à tant de calamités, le Turc, profitant des rivalités chrétiennes, était à l'apogée de la puissance. Les flottes de Soliman, ses felouques, ses chabeks, ses galères naviguaient sur toutes les eaux méditerranéennes; la Syrie, l'Egypte, Chypre et la Grèce étaient en ses pouvoirs. Cent mille chrétiens esclaves gisaient dans les bagnes de Tripoli, de Tunis et d'Alger. L'audace des corsaires turcs était devenue si grande qu'ils ne craignirent pas de ravager les côtes de la Sicile, de la Calabre, de Naples et de s'aventurer même dans les eaux du Tibre, qui leur aurait, tôt ou tard, ouvert les portes de Rome, capitale de la chrétienté.

En présence de cette menace, Charles-Quint, malgré son animosité contre Clément VII, qui avait déchaîné contre lui l'Italie, comprit enfin que la Papauté était une force morale avec laquelle il fallait compter. Pour apaiser l'indignation soulevée contre lui par le sac de Rome, il lui fallait plus qu'une entente avec le chef suprême de l'Eglise, il lui fallait un acte solennel consacrant ses droits sur l'Italie, et ce fut là la base de la négociation qu'il entama avec le Pape. Les pourparlers, au début, furent difficiles, mais l'accord se fit, grâce à la sagacité diplomatique de l'empereur. Charles-Quint savait que Clément VII était non seulement le chef suprême de la chrétienté, mais de plus le représentant de la Maison des Médicis: il lui promet de réintégrer Alexandre, son cousin, dans sa souveraineté de Florence, d'où il avait été chassé par les corporations des marchands réunies; les Turcs menacent l'Italie: il se mettra personnellement à la tête d'une croisade pour les éloigner. Au prix de ces conventions, le Pape consent à poser sur sa tête la couronne de l'Empire Romain.

. Cette solennité ne pouvant avoir lieu à Rome, encore palpitante de

son sac, on fixe Bologne, ville des Etats de l'Eglise, pour le couronnement.

Pendant que ces négociations avaient lieu, le Pape s'aperçoit combien sa situation est difficile vis-à-vis de François Ier, qui seul était accouru à son secours pendant sa captivité; par la duchesse d'Angoulême et Marguerite de Flandre, un rapprochement est ménagé et la réconciliation entre les deux souverains s'opère, au prix de grands sacrifices de la part de Charles-Quint.

L'Empereur, libre désormais, par la convention de Cambrai, de disposer de l'Italie à son gré, part de Barcelone, débarque à Gênes et se rend à Bologne où l'attend le Pape. Là, dans l'église de San-Petronio, éblouissante de pompe et de solennité, il reçoit, à l'instar de Charlemagne, des mains du Père commun des fidèles, entouré de tous ses cardinaux, la couronne d'argent d'Allemagne, la couronne de fer de Lombardie et la couronne d'or de l'Empire des Romains, qui le consacre Empereur d'Occident. Puis, Charles-Quint, la boule d'or surmontée de la croix dans sa main, se prosterne devant le Souverain Pontife et « s'engage solennellement à défendre la chrétienté contre le Turc, en priant Dieu de bénir ses desseins ». Désormais, avec le concours du Pape, la croisade est décidée pour préserver l'Europe de l'envahissement islamique. Cet événement eut lieu, d'après Guichardin, le 24 février 1530.

Cependant, une levée en masse de la chrétienté n'était pas chose facile. Les Etats, à cette époque, n'avaient pas des armées permanentes et régulières. Comme corps territorial, il n'y avait que les corps de chevalerie, quelques lances et quelques gens d'armes. Lorsqu'une guerre éclatait, il fallait recourir au recrutement; la plupart du temps, les mercenaires étaient pris parmi les reîtres, les lansquenets, les Suisses, qui servaient tantôt un prince tantôt un autre, sans affection et sans patriotisme; on les payait, ils se battaient, et c'était tout. Souvent, pour les stimuler, on leur promettait le sac des villes prises.

D'autre part, pour engager l'Allemagne à s'unir à cette croisade, il fallait le consentement des diètes, consentement difficile à obtenir en présence de l'apathie allemande et de l'esprit nouveau de la Réforme qui avait affaibli tout sentiment religieux. Sans Luther et ses disciples, la question de replacer la croix sur la coupole de Sainte-Sophie aurait peut-être été résolue par Charles-Quint.

L'Empereur comprend toutes les difficultés qu'il a à surmonter et part pour la Souabe, où, le 13 juin 1530, il ouvre à Augsbourg la diète de l'empire. Là, toutes les voix luthériennes, au lieu de se concilier avec les catholiques, dans l'intérêt de la commune défense contre l'ennemi commun de la chrétienté, se séparent avec fracas de l'Eglise Universelle et sèment par cette séparation des divisions mortelles

pour l'empire. L'adoption par la diète d'une croisade européenne contre le Turc avorte dans une scission de sectaires, et cela parce que les Allemands avaient vu dans le couronnement de leur empereur par le Pape une convention toute papiste, fatale au luthéranisme.

Charles-Quint, qui connaît mieux que personne son époque, se fait une juste idée des difficultés et des embarras que lui préparent l'exécution de son pacte avec Clément VII. Obligé qu'il est à ne pouvoir compter que sur ses propres moyens, il comprend que pour arriver au but il lui faut de l'or, beaucoup d'or. Ses guerres continuelles avec François Ier avaient épuisé ses ressources; heureusement l'Amérique était sous sa domination, et les richesses du Pérou, où tout était d'or, pouvaient lui fournir de nouveaux subsides. Par un événement providentiel, dix galères précieusement chargées arrivaient à Cadix. Grâce aux masses de doublons qui lui viennent si à propos, Charles-Quint peut envisager avec un peu plus de tranquillité la guerre qu'il allait entreprendre contre le Turc. Pour se mesurer contre Soliman, il a besoin avant tout d'une flotte au moins égale à celle de son adversaire. Les arsenaux de Cadix, de Barcelone et de Saint-Sébastien ouvrent leurs chantiers; il en est de même à Naples, à Castellamare, en Sicile, en Sardaigne. Toutes leurs darses réunies lancent à la mer des quatrirèmes, des galères capitanes, des caravelles et des tartanes. Pour commander toutes ces unités marines, il lui faut des gens de mer connaissant les plages méditerranéennes; il attire à lui les Génois et arrache, à prix d'or, André Doria à François Ier.

Pendant que Charles-Quint était en Flandre pour tâcher d'attirer à son entreprise sinon les luthériens du moins les catholiques flamands, François Ier, qui ne peut oublier le souvenir de la manière froidement égoïste dont Charles-Quint l'avait gardé dans sa captivité de Madrid, a ses desseins aussi. Il se dispose à s'allier à Soliman II pour contrecarrer les effets des conventions intervenues à Bologne entre le Pape et l'Empereur et de marcher encore une fois sur l'Italie. De Bruxelles, où il se trouvait, Charles-Quint l'apprend et adresse, le 27 janvier 1532, à Doña Isabelle de Portugal, sa femme, la lettre suivante, pour l'en informer :

« Ma très chère et bien-aimée femme,

« Mon ambassadeur à Venise m'informe que le bruit que le Turc a fait courir qu'il avait dessein d'envoyer son armée dans la mer Rouge est faux. Le Grand-Seigneur ne l'avait fait courir que pour mieux tromper et surprendre les chrétiens. Il travaille, au contraire, avec toute la diligence possible, à préparer une grande flotte où il compte embarquer une grande armée composée de gens d'élite. Le bruit court à Constantinople que cette flotte serait composée de trois cents vaisseaux, tant galéasses qu'autres navires plus légers qui serviraient

à transporter la cavalerie, et que cette flotte et cette armée devront, sous le commandement d'Ibrahim-Pacha, son gendre, attaquer le royaume de Naples et de Sicile. Le rapport de l'ambassadeur va même plus loin : il m'apprend qu'on tenait pour certain que le roi de France devait soutenir et appuyer cette entreprise, dont on croyait la réussite d'autant plus facile qu'en même temps Soliman devait, avec sa Maison et tout le reste des forces de l'Empire ottoman, attaquer la Hongrie.

« CHARLES. »

Les mêmes nouvelles parvenaient également à Doña Isabelle ; elle s'empresse de les communiquer à son impérial époux, dont elle comprend facilement les inquiétudes, par un message daté d'Alcalà, le 2 mars 1532, dont voici la teneur :

« Très invincible empereur, mon seigneur et bien-aimé époux,

« Pendant qu'on préparait les dépêches à Votre Majesté, j'ai reçu une lettre de M. le cardinal Colonna, lieutenant général à Naples, par laquelle il me donne avis qu'il a découvert le traité conclu entre le Turc et le roi de France, pour attaquer, avec leurs forces jointes ensemble, le royaume de Naples, et que, comme l'assuraient les avis venus de toutes parts, pendant que le Turc, avec cent trente galères bien armées et remplies d'une quantité de gens, se jetterait sur le royaume de Naples et y débarquerait une nombreuse armée, le roi de France, avec une escadre forte de quarante galères, devait descendre sur les côtes d'Espagne et en même temps y faire tout le mal que ses forces pourraient permettre et que son injuste vengeance lui pourrait suggérer.

« ISABELLE. »

Les originaux de ces deux lettres se trouvent dans les documents de Simancas, où se conservent les archives d'Espagne. Par ces deux pièces, d'une incontestable authenticité, la politique de François Ier, partout rivale de celle de Charles-Quint, se révèle tout entière et explique les inquiétudes de la Cour d'Espagne dans la campagne que l'empereur se préparait à entreprendre contre le Turc. L'impérative nécessité de défendre le royaume de Naples et de Sicile, menacés, l'oblige à rentrer à Madrid pour préparer une armée digne auxiliaire de sa flotte.

C'est à cette époque qu'il faut placer l'arrivée dans la capitale de l'Espagne de l'émir El Hasseïn, roi de Tunis, qui, ayant appris les préparatifs de Charles-Quint contre Soliman, vient lui faire hommage de son royaume en qualité de vassal, s'il voulait l'aider à le reconquérir. L'empereur, qui voit les choses d'une hauteur souveraine, comprend tout l'avantage qu'il y aurait pour lui à avoir un point

d'appui sur les côtes barbaresques, si proches de la Sicile et de la Sardaigne, et accueille les ouvertures de l'émir.

Désormais, l'expédition a un but précis : l'investissement de Tunis pour s'emparer de Barberousse qui s'y était installé. La flotte déjà prête, l'empereur ne tarde pas à s'apercevoir que le contingent dont il dispose comme troupes de débarquement est insuffisant pour un engagement en pays hors chrétienté, surtout si Soliman se décidait à courir au secours de son amiral. Pour parer à cette lacune, il délègue le marquis de Guast auprès des potentats de l'Italie pour soudoyer des gens d'armes.

Il existe dans les archives de la Maison d'Est, à Modène, une lettre du marquis à Hercule, duc de Ferrare, par laquelle le délégué de l'Empereur le prie de lui permettre de recueillir dans ses Etats des troupes pour combattre Barberousse. Cette lettre porte la date de février 1535 et est encore inédite. Nous la signalons simplement pour démontrer que jusqu'au commencement de l'année dans laquelle Charles-Quint appareilla contre Tunis, il ignorait lui-même l'endroit précis de son premier engagement contre le Turc. Tout semble, au contraire, indiquer que, ne disposant pas d'une armée de débarquement, sa flotte se serait limitée à défendre les côtes de l'Italie contre une descente probable des troupes de Soliman.

Voici, par contre, un document très intéressant qu'il nous est agréable de reproduire, parce qu'il détaille d'une façon plus précise le but de l'expédition : il s'agit du message impérial par lequel Charles-Quint annonce au duc de Ferrare son proche départ de Barcelone pour courir contre l'ennemi commun de la chrétienté. De l'émir Muley Mouhammed el Hassen, il n'en est point, comme on le verra, du tout question.

« Charles-Auguste, par la grâce de Dieu empereur des Romains.

« Illustre prince et cousin très chéri,

« Par l'entremise de l'ambassadeur que vous avez accrédité auprès de nous, nous vous avons fait savoir que les approvisionnements, l'armée et la flotte que nous avions apprêtés pour attaquer Barberousse, amiral turc et ennemi commun de la chrétienté, sont prêts. Nous sommes venus dans ce port pour nous mettre à la tête de cette expédition et pourvoir ainsi de la manière la plus efficace à la défense des chrétiens, en même temps que pour assurer la sécurité de nos royaumes. Aujourd'hui que tout est prêt, nous allons, avec l'aide de Notre Seigneur, appareiller pour visiter nos royaumes de Naples, de Sicile et de Sardaigne, que nous n'avons jamais vus et que notre devoir est de visiter. Sur notre route nous verrons ce qu'il serait convenable de faire contre l'ennemi commun pour la défense de la chré-

tienté et surtout pour empêcher que d'autres maux ne surviennent au détriment de nos royaumes, terres et vassaux, ainsi que nous l'avons expliqué à votre ambassadeur pour qu'il vous en informe. Nous vous assurons, toutefois, que notre principal souci, ainsi que notre vigilance, s'attachent au bien de la chrétienté et à la sauvegarde de l'Italie. Nous vous tiendrons au courant de tout ce que nous aurons fait au cours de notre expédition.

« Donné à Barcelone, ce 10 mai 1535.

« CHARLES. »

Covos, commandant majeur.

Nous avons emprunté cette pièce à une série de documents que M. César Foucard, conservateur des archives du duché de Ferrare et de Modène, a communiquée au troisième Congrès international de géographie, tenu à Venise en l'année 1881. Ce document, ainsi que celui qui va suivra, ne figure nulle part dans tout ce qui a été écrit de spécial sur l'expédition de Charles-Quint à Tunis. Il est rédigé en espagnol ; nous l'avons traduit en français pour la commodité du lecteur.

Bien que le message de l'Empereur au duc d'Est porte la date du 10 mai, la flotte espagnole ne quitta Barcelone que le 21 du même mois. Charles-Quint prit passage à bord d'un quatrirème et logea dans la même cabine que l'infant don Louis de Portugal, son beau-frère. L'ambassadeur, Alfonso Rossetti, l'annonce à son maître par un message du même jour, dans lequel la scrupuleuse précision du rédacteur est poussée à tel point, qu'il donne au duc de Ferrare la description minutieuse de la cabine impériale.

En quittant les eaux espagnoles les nefs de l'Empereur ne battent pas pavillon jaune et écarlate de Castille et de Léon, mais l'étendard blanc de la croix, signe du caractère de croisade contre l'infidèle que Charles-Quint entendait donner à son expédition.

GABRIEL MÉDINA.

(A suivre.)

BARRAGES HYDRAULIQUES

Au cours d'une conversation que j'eus avec un de mes amis, ingénieur agronome, mon attention fut appelée sur les barrages hydrauliques que mon collègue M. Dumont, professeur et colon, avait établis sur sa propriété du Khanguet en vue de retenir les eaux de pluie.

Désirant visiter ces travaux et me rendre personnellement compte des résultats obtenus, je demandai à M. Dumont de vouloir bien m'y autoriser. Avec la meilleure grâce, il acquiesca à mon désir et me sacrifia toute la journée du dimanche 11 février. Nous la passâmes ensemble à parcourir sa propriété; je m'étais muni d'appareils photographiques, car je comptais rapporter des documents précis de cette visite.

Le hasard, qui aide parfois si avantageusement ceux qui s'y préparent, fut pour nous doublement heureux. En effet, si le jour fut beau et la lumière suffisante pour prendre quelques photographies, ce dimanche venait après la période pluvieuse du 30 janvier au 10 février, au cours de laquelle le pluviomètre installé sur la propriété avait accusé un total de 165^{mm}5. Le moment était donc des mieux choisis pour voir si ces travaux avaient rempli le but qui leur était assigné.

La superficie totale de la propriété est d'environ 223 hectares. Soixante-dix sont en montagne, le reste est adossé à flanc de coteau et forme deux plateaux successifs dont le plus inférieur vient toucher à la route de Tunis à Grombalia.

La partie montagneuse est boisée de magnifiques thuyas très touffus et très vigoureux; les éclaircies sont des prairies de montagne où croît une herbe dense destinée aux moutons et aux bœufs, car M. Dumont fait de l'élevage.

La montagne présente trois principaux mamelons que séparent des talwegs assez fortement accusés. M. Dumont trouva, il y aura bientôt quinze ans, la montagne encore peu boisée; le sol en friches laissait ruisseler l'eau qui allait se perdre dans la plaine, non sans raviner les parties basses, entraînant les terres mises en culture, en un mot, causant des pertes toujours sensibles aux débuts d'une exploitation. Non seulement l'eau se perdait mais encore elle causait des dégâts: il fallait la retenir, l'endiguer et l'utiliser; tel fut le problème que se proposa M. Dumont, problème qu'il a, ainsi qu'on va le voir, à peu près résolu complètement, à l'aide de barrages judicieusement disposés aussi bien en partie montagneuse qu'en plaine.

En partie montagneuse, il fallait avant tout s'opposer au ruisselle-

ment trop intense qui est une des conséquences du caractère torrentiel des pluies en Tunisie; il fallait, en outre, éviter les trop grandes masses d'eau, contre le poids desquelles il est souvent difficile de lutter. Ces difficultés ont été résolues de la façon la plus heureuse en multipliant les retenues sur tous les points du sol présentant une déclivité accusée, conduisant aux lignes de plus grandes pentes, aux talwegs séparant les divers mamelons et vers lesquels se précipitaient les eaux de ruissellement.

Ainsi, les masses d'eaux ont été arrêtées par petites quantités sur les flancs mêmes de la montagne, sur les parties élevées, et ce n'est que peu à peu, à mesure de son infiltration à travers les talus des barrages et à travers le sol, que cette eau est descendue au talweg. Et cela lentement, sans décharner le rocher et en conservant ainsi la terre qui nourrit les pâturages de montagne.

Ces barrages ont été édifiés de la manière la plus simple et aussi la plus économique : un trou allongé, de 50 à 60 centimètres, est creusé dans le sens perpendiculaire à la déclivité du sol ; la terre ramenée à la surface est disposée en talus opposé à l'écoulement de l'eau ; elle est consolidée soit par des pierres, soit par des branchages. L'eau de ruissellement remplit d'abord le trou ainsi creusé, puis s'élève lentement, amenant son niveau jusqu'au bord supérieur du talus. A l'une des extrémités de ce talus un trop-plein ou une rigole de déversement a été prévue, et c'est par ce trop-plein latéral que l'excès d'eau s'écoule, continue à descendre et va remplir le barrage suivant, et ainsi de suite.

J'ai compté plus de cent barrages dont quelques-uns retenaient une masse considérable d'eau ; je ne les ai pas tous vus, car il en existe même dans les parties boisées, où il m'aurait été assez difficile de pénétrer avec mon attirail de photographie.

Les barrages établis sur les talwegs sont plus importants. En particulier en amont de la cave, on en trouve quatre successifs qui sont maçonnés; tous étaient pleins jusqu'au bord du mur qui les limite, retenant une grande quantité d'eau qui s'infiltre dans le sol et va alimenter une source qui sourd au niveau même de la cave.

Pour ces barrages maçonnés, le trop-plein a été établi au milieu même du barrage, car dans ce cas un écoulement latéral pourrait déterminer un affouillement du sol et nuire à la solidité de la construction. Dans les barrages en terre, un déversoir central amènerait fatalement la destruction de l'ouvrage par suite de l'entraînement des matériaux par l'eau.

En plaine, les barrages sont formés par de longs talus placés en travers de la vallée et bordant un assez profond fossé. Un déversoir latéral laisse échapper le trop-plein. Enfin, pour protéger ces travaux contre l'instinct des animaux qui les porte à marcher sur les parties

élevées, et aussi pour les consolider, on les a complantés de figuiers de Barbarie.

En dehors des barrages proprement dits, d'autres travaux ont été exécutés qui ont leur utilité; ce sont, à flanc de coteau sur les mamelons élevés, une série de trous recueillant directement l'eau de pluie et la conservant, et, dans les parties basses, des rigoles à la charrue conduisant l'eau et la répartissant aussi uniformément que possible.

Tel est, en résumé, l'ensemble des travaux hydrauliques que présente la propriété.

Examinons maintenant les résultats obtenus.

Le 11 février au matin, en arrivant à la partie basse de la propriété, nous avons constaté que les deux derniers barrages, ceux qui devaient recevoir l'excédent de l'eau qui n'aurait pu être absorbée, étaient à peu près à sec : le dernier ne présentait aucune trace d'eau stagnante.

C'est là la preuve que toute l'eau canalisée et arrêtée sur la montagne avait été retenue sur le domaine. Les 165 millimètres tombés du 30 janvier au 10 février n'avaient pas suffi pour donner un apport d'eau ruisselant jusqu'au bas de la propriété. Un calcul bien simple montre que pour cette seule période pluvieuse les 70 hectares en montagne avaient retenu 115.500 mètres cubes d'eau. Eau qui a été absorbée par le sol et sera mise à la disposition des bois de la montagne et des cultures des parties en plaine.

La montagne, de nature gréseuse, grès argileux et parfois calcaire, se laisse facilement imbiber; de même les parties en plaine, formées par un sol léger, absorbent l'eau et la retiennent avec facilité. Nous avons pu constater en maints endroits, en particulier sur les plateaux élevés, que tandis que la surface du sol paraissait peu mouillée, l'eau coulait à peu de profondeur sur les chemins dans les rigoles creusées par les roues des véhicules.

Dans le chiffre de 115.500 mètres cubes, je n'ai tenu compte que de l'eau tombée en montagne et seulement pendant la période des dix derniers jours. Les mêmes faits se sont produits aux périodes pluvieuses précédentes, car les travaux avaient été exécutés dès le mois d'octobre.

Si on totalise les pluies recueillies au pluviomètre on aura :

	Millimètres
Octobre	80,4
Novembre	3,0
Décembre	128,2
Janvier	125,3
Du 1er au 10 février	123,8
Soit au total	460,7

Ce qui pour 70 hectares représente un volume total de 322.000 mètres cubes d'eau qui a été retenue par les travaux exécutés en montagne et mis à la disposition des sources du boisement et des cultures de la propriété.

Ce chiffre n'est nullement exagéré, et si l'on tient compte des 150 hectares situés en plaine et sur lesquels des barrages, des travaux particuliers et des façons culturales *ad hoc* ont retenu les pluies, il faudra ajouter 690.000 mètres cubes à la quantité précédente, ce qui portera à 1.012.000 mètres cubes le volume d'eau ainsi captée.

Il est utile d'insister sur ce fait qu'*aucune trace d'entraînement,* qu'*aucun dégât dû au ruissellement n'était appréciable,* preuve évidente du captage à peu près complet de l'eau tombée, et cependant quelques pluies ont été très abondantes, torrentielles même. Voici le relevé des plus fortes :

		Millimètres —
Décembre	12	28,2
	13	27,0
	14	21,0
Janvier	1er	26,7
	22	25,0
	30	32,7
Février	6	32,0
	7	23,6
	8	31,2
	10	23,5

Ainsi donc, une centaine de barrages, des trous, quelques sillons judicieusement disposés ont permis de retenir plus d'un million de mètres cubes d'eau, et cela sans dégâts. Il n'est point nécessaire d'insister sur les conséquences à attendre de ce résultat qui ne peut qu'être favorable à la richesse agricole de la propriété.

Si maintenant on veut évaluer la dépense occasionnée, on la trouvera relativement minime. C'est un travail de longue portée qui doit être fait par le personnel dont on dispose et autant que possible à ses moments perdus ; il doit être fait peu à peu et avec soin : il ne reste plus ensuite qu'à l'entretenir.

La méthode adoptée a donné à M. Dumont d'excellents résultats parce qu'elle est en harmonie avec la nature du sol perméable de sa propriété. Son application serait peut-être moins heureuse pour une terre trop forte ou une montagne calcaire par exemple. Dans le premier cas, elle pourrait accumuler trop d'eau sur un même point et la transformer en lac temporaire perdu pour la culture ; dans le second, l'eau retenue sur les masses calcaires généralement fissurées pourrait se perdre dans le sol et ne point donner le résultat immé-

diat espéré. Il est donc nécessaire de pratiquer un genre de captation dicté par la nature du sol, les accidents qu'il présente et aussi par le but que l'on se propose.

Quoi qu'il en soit, et tout particulièrement en Tunisie, les travaux hydrauliques resteront rarement infructueux. Quel que soit le procédé qui arrêtera l'eau à la surface des terres cultivées ou qui la conduira dans le sous-sol, il sera toujours avantageux.

C'est par les barrages que l'on approvisionnera les sources et les puits; c'est par eux que l'on arrêtera ces débordements impétueux des oueds; ce sont eux, enfin, qui rendront aux régions aujourd'hui presque désertes des hauts-plateaux et du sud cette fertilité que les Romains avaient su leur donner grâce à leurs travaux hydrauliques si remarquables.

Si de grands travaux hydrauliques s'imposent qui intéresseront des régions entières d'importants groupements et pour lesquels l'Etat doit intervenir, l'exemple que j'ai développé montre que l'initiative personnelle peut elle aussi obtenir, et cela avec un sacrifice minime, des résultats indéniables et d'un rapport immédiat largement rémunérateur.

G. GINESTOUS,

Chef du Service météorologique à la Direction
de l'Enseignement public.

QUELQUES NOTES

SUR LES

RÈGLES DU SAVOIR-VIVRE

dans la bonne Société musulmane

Rien de ce qui a trait au peuple arabe ne devrait nous laisser indifférents, car c'est par la connaissance de son langage, de son caractère, de ses croyances religieuses, de ses institutions et de ses mœurs que nous parviendrons à le gouverner sagement.

La France, devenue puissance musulmane et régnant sur plusieurs millions de sujets mahométans, se doit de pénétrer leur mentalité, et elle n'y arrivera efficacement que quand elle aura une notion exacte de leurs sentiments divers, de leurs aspirations, des manifestations multiples de leur vie sociale et même des règles de leur civilité.

C'est pour avoir négligé de le faire, au début de la conquête de l'Algérie, qu'elle a commis tant de fautes lourdes. L'histoire de la guerre à outrance qu'elle a eu à soutenir contre l'émir Abdelkader nous apprend, en effet, que nos généraux seraient venus beaucoup plus tôt à bout de ce redoutable adversaire s'ils avaient su attirer à eux les vieux *aghas* indigènes, jaloux de la gloire naissante du jeune prince des croyants et les lui opposer.

Ainsi, peu initiés aux mœurs des Arabes, les premiers commandants de nos troupes accordaient leur confiance à quelques Maures des villes enrichis dans le commerce, et qui cependant n'avaient aucune influence sur les tribus, et les imposaient comme *beys* à celles-ci en appuyant au besoin leur investiture de démonstrations armées. Et les chefs de tribus, froissés de voir placer à leur tête des citadins pusillanimes qu'ils méprisaient, eux les hommes « de poudre », allaient se jeter dans les bras de l'Emir et grossir le nombre de ses combattants.

Cette politique mal comprise faillit nous coûter la perte de l'Algérie, qu'il fut à la Chambre des députés et au Sénat maintes fois question d'abandonner. Ce n'est que plus tard qu'adoptant une ligne de conduite tout différente et honorant suivant leur naissance, leur rang et leur degré d'autorité, les chefs que les tribus s'étaient donnés, nous les gagnâmes à notre cause ; et l'on peut dire, sans crainte de se tromper, que c'est en partie à eux que nous devons la fin de cette longue lutte et la soumission des indigènes de notre belle colonie.

Il importe donc de chercher à connaître dans tous ses replis l'âme de ce peuple arabe, à côté de qui nous sommes appelés à vivre désormais, et nous n'y parviendrons qu'en l'étudiant sérieusement.

*
* *

Il est un côté de la vie des Arabes que l'on ne paraît pas avoir mis suffisamment en lumière, c'est celui qui a trait à ce qu'on pourrait appeler « les règles du savoir-vivre dans la bonne société ». Nous essayerons de le faire aujourd'hui, dans l'espoir que les arabisants en général voudront bien nous être indulgents, et nous nous estimerions très heureux si ces quelques notes sans prétention devaient faciliter les rapports constants qu'ils ont avec les indigènes musulmans. Quant au nombreux public que l'étude de la langue arabe laisse indifférent, hélas ! peut-être ces quelques pages auront-elles pour lui l'attrait de la nouveauté et se laissera-t-il aller à un sentiment de curiosité.

*
* *

Lorsqu'on parle d'Arabes, on devrait, ce nous semble, ne jamais manquer de faire une distinction entre les citadins, d'une part, et les campagnards ou les nomades, de l'autre; cependant, on ne la fait généralement pas assez, et l'on peut s'expliquer ainsi les inexactitudes que depuis bien longtemps commettent les Européens qui essayent de connaître les pensées de cette race. Telle appréciation, telle peinture de mœurs, tel trait de caractère seront vrais pour les citadins qui, appliqués aux campagnards, seront complètement erronés.

Il est donc indispensable d'établir une différence entre ces deux classes d'individus si l'on veut les montrer sous leur véritable jour, car si elles se ressemblent par la communauté de religion, par une même tendance des efforts vers l'autre vie, par une même application de la pensée, elles s'éloignent, au contraire, par le caractère, les manières, les mœurs mêmes. Le nomade, par exemple, sera brave, habitué qu'il est au danger, le citadin sera plutôt pusillanime; le nomade n'aura pas la même notion du tien et du mien que le citadin pénétré par la morale du Coran.

Les citadins rejettent volontiers toute comparaison avec les bédouins incivils qu'ils dédaignent : les nattes de l'école, certes, n'ont pas usé les burnous de ces derniers. Autant les premiers sont affinés, cultivés et policés, autant les autres sont ignorants, imbus de préjugés grossiers et superstitieux : ils ignorent jusqu'aux saines pratiques religieuses et, dernièrement encore, des revues d'Egypte leur reprochaient leurs hérésies en matière de dogme. Néanmoins, la tradition est si forte que, même sous la tente, on est surpris de rencontrer encore une certaine urbanité.

Les Européens, qui connaissent peu la société arabe, ne laissent pas que d'être étonnés de voir les musulmans employer dans leurs rapports de nombreuses formules de politesse. L'explication de ce

qui, à notre époque, peut paraître un excès d'urbanité, on la trouve dans le Coran même qu'on a justement défini « le code civil, politique et religieux — et nous ajouterons « social » — de l'Islam ». Le saint livre des musulmans leur fait une obligation, un devoir d'être civils : « Si quelqu'un vous salue, rendez-lui le salut plus honnête encore ou du moins rendez le salut : Dieu compte tout ».[1] Ils observent donc fidèlement cette prescription divine et se prodiguent en toute circonstance compliments et souhaits.

Il n'existe pas chez eux de code de « la civilité puérile et honnête » où les jeunes étudiants pourraient puiser les règles du maintien et des belles manières, mais, en revanche, la tradition vient y suppléer surabondamment en perpétuant de père en fils ces enseignements que tout bon musulman doit mettre en pratique. Aussi bien, un Arabe, à quelque condition qu'il appartienne, n'est-il généralement pas embarrassé pour recevoir une visite dans sa maison ou sous son toit de chaume, ou pour se présenter devant un chef ou un personnage considérable. Il trouvera dans son bagage traditionnel des formules appropriées à la situation et au rang de son interlocuteur, et il n'aura pas besoin de rouler entre ses doigts un pan de son burnous pour chercher des paroles de bienvenue ou une entrée en matière. Peut-être faut-il chercher la cause de cette facilité d'attitude dans le concours que ne cesse de leur prêter la flatterie un peu outrée qu'ils savent si bien graduer en raison du but auquel ils tendent : « Adoucis ta langue, et tu parviendras à la fin que tu te proposes », leur ont appris leurs aïeux, et ils ne manquent pas d'agir selon ce proverbe.

Quand on a vécu longtemps à leur contact et qu'on entend leur langue, on est frappé non seulement de l'aisance avec laquelle ils emploient l'hyperbole dans la louange intéressée comme dans le compliment, mais encore de leur connaissance des faiblesses du cœur humain.

Il nous souvient qu'un chef indigène du département d'Oran, menacé d'une réprimande ou d'une punition pour manquement dans le service, savait toujours prendre ses dispositions pour atténuer les conséquences de sa faute en se montrant d'une politesse exquise et surtout en faisant servir le repas avant toute enquête, toute opération. S'agissait-il d'entendre plaignant et témoins, ils demeuraient loin et n'avaient pu être prévenus que fort tard ; devait-on aller sur un terrain litigieux, la distance à parcourir était trop grande et il était préférable de déjeuner d'abord. Et il fallait voir comme il gourmandait ses *cheikhs*, ses *kebar elbokaât*[2], ses *mokhaznia*[3] de n'avoir

(1) *Coran*, chap. IV, verset 88.
(2) Sous-chefs de fraction.
(3) Cavaliers chargés de faire exécuter les ordres du caïd.

pas convoqué assez tôt les personnes qui devaient être réunies pour l'enquête !

Fortement intrigué de son manège, nous lui demandâmes instamment la raison pour laquelle il nous faisait ainsi perdre un temps précieux avant le repas et n'avait jamais son monde sous la main. Après beaucoup d'hésitation et sur notre promesse formelle de n'en rien dire, voici ce qu'il finit par nous déclarer : « Quand le ventre est rassasié, la tête chante; vous vous êtes levés de très bonne heure, l'officier du bureau arabe et vous, après une nuit que la préoccupation du réveil avant l'aube a rendue agitée; vous êtes restés à cheval plusieurs heures, et, prévenus contre moi par des rapports mensongers, vous arrivez dans ma tribu un peu irrités et voulez aussitôt entendre le plaignant et les témoins. Si je satisfaisais sur-le-champ à votre désir, l'officier mènerait son enquête tambour battant et, sous le coup du double sentiment de la colère et de la fatigue, il conclurait contre moi, à mon grand dam. Or, mon subterfuge consiste à éloigner plaignant et témoins jusqu'à ce que j'aie bien disposé mes hôtes de Dieu[1] en leur apportant la *diffa*[2] : toute ma diplomatie est là, et souvent je m'en suis bien trouvé. »

Le madré compère avait raison : les prévenances et les bons offices de l'amphitryon, la saveur du couscoussou et du *mechoui*[3] aidant, montraient le caïd sous un jour plus favorable et lui préparaient dans une large mesure l'indulgence dont il avait parfois grand besoin.

Nous pourrions multiplier les exemples.



Les habitants de la haute société de Tunis et des principales villes de la Régence se sont acquis de tout temps une réputation de politesse bien méritée dans les relations qu'ils ont entre eux. Quand ils se rencontrent le matin, ils se saluent en se servant d'expressions d'heureux présage : « Que votre jour soit béni » — « Bonjour » — « Que votre journée soit fortunée » — « Que votre matinée soit bonne » — « Bon matin ».

Le soir, ce sont les mêmes souhaits : « Qu'Il (Dieu) vous accorde une soirée accompagnée de bonheur » — « Bonsoir » — « Que Dieu vous donne bonne soirée ».

Et la personne rencontrée de dire : « Qu'Il vous accorde bonne soirée et la santé », en surenchérissant sur la formule employée par son interlocuteur, suivant le vœu de la loi religieuse qui prescrit de répondre à un salut par un salut plus complet.

(1) *Deïf rebbi* « hôte de Dieu », dira un Arabe en se présentant devant une habitation et aussitôt l'hospitalité lui sera accordée.

(2) Repas servi à l'hôte.

(3) Mouton entier rôti sur la braise.

On remarquera que les Tunisiens bien élevés, lorsqu'ils s'abordent, se saluent ou se donnent le baiser d'amitié ou de déférence, ne se départissent généralement pas de leur gravité : cela tient, sans doute, à ce que leurs salutations ou leurs souhaits ont la religion pour base.

Nombreuses sont les formules qu'ils emploient pour se demander réciproquement des nouvelles de leur santé et de celle de leurs familles : « Comment vous va ? » — « Comment vous portez-vous ? » — « Comment se portent vos fils ? » — « Comment se porte votre famille ? » — « Bien, j'en rends grâces à Dieu (qu'il soit exalté !) » — « Bien, Dieu soit loué ». — « Bien, je remercie Dieu de ses bienfaits » — « Bien, à Dieu louanges et remerciements » — « Dieu vous bénisse » — « Je demande de vos nouvelles, des nouvelles de votre amitié ».

Deux amis se serreront la main en se disant à voix basse :

« O mon Dieu, pardonne-moi ainsi qu'à ce mien frère, et fais-nous entrer dans ta miséricorde, ô toi le miséricordieux par excellence ! »

Après avoir échangé ces compliments, on se quitte sur ces mots : « Je vous laisse à la garde de Dieu » — « Au gré de vos désirs », ou encore, si la personne dont on se sépare est en compagnie d'autres personnes : « Bonne compagnie ». Et celle qui reste répond : « Dieu soit votre sauf-conduit » — « Allez sous la protection de Dieu » — « Allez sous la sauvegarde de Dieu ».

« Salut à vous » *(essalamou alikoum,* d'où notre mot *salamalek),* dira un musulman en entrant dans un lieu de réunion, et la compagnie répondra, en intervertissant l'ordre des mots : « Et à vous salut ». D'aucuns ajouteront : « Et à vous salut accompagné de la miséricorde et des bénédictions divines ».

Ces premières salutations sont généralement suivies de souhaits de bienvenue, de formules de politesse, par lesquelles la compagnie invite le nouveau venu à prendre place auprès d'elle : « Soyez le bienvenu » — « Soyez le bienvenu et sans gêne » — « Mettez-vous à votre aise » — ou bien : « Vous nous faites bien de l'honneur » — ou encore : « Votre visite est une bénédiction ». Et il répond : « Et par vous (nous avons la bénédiction) ».

Si vous vous piquez de politesse ou que vous teniez à avoir ou à entretenir de bonnes relations avez votre voisin, n'oubliez pas, quand vous le verrez travailler, de l'encourager par ce souhait : « Dieu vous aide » ou « C'est Dieu dont on implore le secours ».

Et le voisin vous répondra : « Qu'Il vous bénisse ! » — « Qu'Il vous conserve ! »

Il vous priera alors de vous asseoir : « Honorez-nous » — « Accordez-nous la faveur d'entrer chez nous » — « Tenez-nous compagnie ».

Et lorsque vous serez assis, il ajoutera : « La bénédiction nous a visités » — « Votre visite est pour nous une bénédiction ». Vous ré-

pondrez : « Vous en êtes digne », ou : « Que Dieu vous bénisse », ou bien : « A votre aise ».

En prenant congé, vous direz : « Je prie Dieu de vous avoir en dépôt » ou : « (Je vous laisse) en dépôt à Dieu », ou encore : « A la garde de Dieu », ou bien : « Sous la protection de Dieu » — « Puissiez-vous rester en paix ». On vous répondra : « Sous la sauvegarde » — « Dieu soit votre sauf-conduit ».

On ne saurait croire combien les cultivateurs sont sensibles à un manquement à la politesse quand ils travaillent aux champs. Il leur semble qu'un souhait qu'on forme, lorsqu'ils labourent et demandent à la terre la nourriture de leur famille, sera pour eux d'un heureux augure. Plusieurs fois, et dernièrement encore à Ras-Tabia, nous avons entendu des laboureurs reprocher à des voisins de passer près d'eux sans leur dire : « Dieu vous aide ».

Si vous voyez dans la campagne un indigène occupé à cultiver un champ ou à garder son troupeau et que vous ayez à lui demander un renseignement, n'oubliez pas de l'aborder par ces mots : « Dieu vous aide » et aussitôt il s'empressera de vous rendre service.

Deux amis en se rencontrant échangeront une poignée de main en se prenant la main droite, pour suivre la tradition : « Se donner la main, à dit le Prophète, c'est une façon parfaite de se saluer ».

Il serait impoli de se servir de la main gauche.

Quand on revoit un ami après une absence, on lui serre le pouce dans la main : c'est la poignée de main énergique.

Lorsque deux Tunisiens se rencontrent et passent leur chemin à quelques pas l'un de l'autre, ils se saluent en portant alternativement la main droite sur le front et sur la poitrine ; ce geste signifie : « Je vous élève en rang au-dessus de moi ». Et, en même temps, quand ils sont à portée de la voix sans être obligés de parler trop haut, ils s'adressent réciproquement des compliments : « Dieu vous accorde la considération », « Dieu vous protège », dira l'un ; « Dieu vous garde » — « Dieu vous conserve », dira l'autre.

« Bonne compagnie », dira un Tunisien, à un ami qu'il verra en société et qui lui répondra aussitôt : « Puisse Dieu être avec vous » et il le quittera sur ces mots : « A la garde de Dieu » ou : « A la vigilance de Dieu ».

Il est d'usage, dans la bonne société, de se réunir pendant les longues soirées d'hiver, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre des amis. Il règne une grande cordialité dans ces cénacles où jurisconsultes, lettrès, notables causent, devisent, racontent des histoires, des anecdotes, disent des vers et des bons mots, traitent quelquefois des questions épineuses et parlent politique. Le rire, les gais propos ne sont pas bannis de ces réunions, mais le respect humain ne perd jamais ses droits et on ne se départit point d'une certaine réserve.

Si l'un des assistants boit, on lui dit, quand il a terminé : « Grand bien vous fasse » ou : « Puissiez-vous être satisfait » ou encore : « Bonne santé ». Et il répond : « Puisse-t-Il vous réjouir » — « Puisse-t-Il vous donner la satisfaction et vous préserver » — « Puisse-t-Il vous accorder la santé ».

Si l'un d'eux éternue, ils lui diront : « Dieu vous bénisse », comme nous dirions nous-mêmes, ou bien : « Dieu soit loué, qu'Il vous bénisse ». Et il répondra : « Que Dieu vous dirige, ainsi que nous, dans la voie orthodoxe », ou : « Qu'Il forme votre esprit » et : « Qu'Il vous fasse entrer au paradis ».

« Pas de mal, souhaitera-t-on à celui qui éprouve une douleur », et il répondra : « Que Dieu ne vous montre aucun mal »; — « Dieu dissipe vos soucis » à celui qui poussera un profond soupir, ou encore : « La consolation de Dieu est prochaine », et il répondra : « Que mon Dieu dissipe vos soucis »; ou bien encore : « Après la gêne, l'aisance », et sa réponse sera : « Dieu vous bénisse ».

A quelqu'un qui viendra d'éprouver un malheur on dira : « Vous n'avez pas de mal, n'est-ce pas? » — « Dieu a éloigné de plus grands malheurs, ô Toi (Dieu) qui chasses le malheur ! »

A un ami qui a perdu quelque chose : « Que mon Dieu remplace (cette perte) », ou : « Que Dieu vous remplace (cette perte) par quelque bien » — « Que mon Dieu remplace », dira-t-il.

Les gens du peuple se retrouvent dans les cafés maures et causent par petits groupes de leurs affaires, des choses de leur métier, de leur commerce, de leurs besoins, se communiquent les nouvelles et commentent les faits du jour et les événements politiques en les exagérant souvent.

Maintes fois, surtout pendant le ramdane, un *fedaoui* (conteur) vient divertir les consommateurs et leur dire des contes empruntés au merveilleux livre des *Mille et une nuits,* aux romans d'Antar, de Sif el Azel, Ras Elghoul, Fetouh Echcham, Fetouh Elyemen, etc.

En quittant le cénacle dont nous avons parlé, le partant souhaite le bonsoir en ces termes : « Que votre nuit soit bénie », ou bien : « Puissiez-vous, demain matin, avoir le bonheur ». Et les autres de répondre : « Puisse votre nuit être heureuse », ou : « Que votre nuit soit bénie », ou encore : « Puissiez-vous, demain matin, avoir bonheur et santé ».

Si l'un des membres de la réunion habituelle vient à y manquer, les autres s'enquièrent de lui et, s'il est retenu à son domicile par la maladie, ils vont le visiter pour lui faire des souhaits de retour à la santé. Après l'avoir salué, ils lui disent, par exemple : « Pas de mal à vous » — « Que Dieu ne vous montre pas de mal » — « S'il plaît à Dieu, il n'y aura pas de mal » — Gloire au Dieu bon » — « Soyez énergique » — « Ne craignez rien » — « Tout musulman est mis à l'épreuve »

— « La moitié de la maladie c'est de la peur » — « Dieu s'empresse de vous rendre la santé » — « Puisse cette souffrance servir à vous absoudre d'une partie de vos péchés » — « Que Dieu hâte la guérison » — Dieu (plus exactement : Mon Dieu) n'ajoutera que du bonheur » — « Que Dieu fasse que nous n'apprenions que le bien » — « Que Dieu ne vous montre aucun mal, aucun désagrément », ou : « Que Dieu guérisse votre affection et éloigne le mal ».

Et pour le consoler et l'aider à supporter l'épreuve, ils lui représentent que la maladie n'est pas grave, que la suite en sera heureuse. Ils cherchent aussi à dissiper ses craintes et ses inquiétudes ; ils lui conseillent des remèdes appropriés à l'état de sa maladie et, en se retirant, ils lui souhaitent prompte guérison par ces mots : « S'il plaît à Dieu vous n'aurez aucun mal et il ne vous arrivera aucun malheur » — « Que mon Dieu atténue la gravité de la maladie », ou bien : « Nous vous laissons en dépôt à Dieu », ou encore : « Nous vous laissons à la garde de Dieu ».

S'il a été retenu pour affaires, ou par un événement quelconque, ils lui diront quand ils le reverront : « Pas de mal ? Nous avons été inquiets à votre endroit, fasse Dieu que l'empêchement (qui vous a retenu) soit du bien », ou encore : « Quelle absence ! vous vous êtes bien fait désirer ! »

Il répondra : « Puisse Dieu ne pas vous attrister ».

Les musulmans doivent s'entr'aider et se rendre mutuellement service ; ils se remercient par ces expressions : « Qu'Il augmente votre bien » — « Puisse Dieu vous rémunérer en bien » — « Dieu fasse vos affaires », ou encore : « Dieu fasse miséricorde à vos parents », ou bien : « Puisse Dieu vous faire jouir d'une bonne santé », ou : « Dieu vous fasse vivre », ou encore : « Puisse Dieu vous accorder une bonne fin » — « Qu'Il vous donne de bons enfants », ou encore : « Je prie Dieu Très-Haut de vous accorder une bonne fin, ainsi soit-il ».

Les Tunisiens s'adressent une foule de souhaits en toutes occasions. Ainsi, à un ami qui sort du bain maure ils disent : « Bonne santé » — « Guérison », ou ces deux mots à la fois. Et il répond : « Qu'Il vous accorde la santé » ou : « Qu'il vous guérisse », ou bien : « Que Dieu vous bénisse ».

Ils disent aussi : « Hammam de Zemzem (c'est-à-dire : que ce bain que vous avez pris soit pour vous aussi efficace que le bain de Zemzem) (puits de La Mecque) ». Et il répond : « Pour nous tous ».

Ils disent encore : « Hammam des lieux saints des environs de La Mecque ». Et il répond : « Pour nous tous » ou : « Pour nous, pour vous et pour les musulmans ».

A quelqu'un qui revêt une djebba (sorte de robe de dessus) neuve, ils souhaitent santé et félicité : « Bonne santé » — « Qu'elle (cette djebba) vous porte bonheur » — « Qu'elle soit le vêtement de la crainte

de Dieu » et, s'il est célibataire : « Que ce soit la djebba du (futur) mariage — « Puissiez-vous la porter et l'user ».

A un individu qui se fera raser : « Puissiez-vous être satisfait ». Il répondra : « Puisse Dieu vous satisfaire ».

On lui dira encore : « Bonne santé, après le rasoir », et sa réponse sera : « Qu'Il vous accorde la santé ».

Enfin, on lui dira : « Puissiez-vous être rasé un jour à Mouna (localité de La Mecque) », et il répondra : « Nous tous ».

Les Tunisiens donnent des fêtes à l'occasion de la naissance, de la circoncision et du mariage de leurs enfants, de la guérison d'un malade, du retour d'un voyageur, d'un pèlerin, d'une nomination à un emploi.

On s'invite entre amis : hommes, femmes et enfants; les femmes se réunissent entre elles et se retirent dans des chambres disposées pour les recevoir et mangent ensemble.

Les hommes, qui sont venus répondre à l'invitation, entrent dans d'autres pièces et prennent place au festin, servi suivant l'état de fortune de l'amphitryon.

Après le repas, à l'issue duquel les invités se lavent les mains, sont aspergés d'eau de jasmin, d'eau de rose ou d'eau de Cologne et prennent le café, ils forment des souhaits de bonheur pour l'hôte et lisent la *fatiha*, première sourate du Coran, qui est une sorte d'oraison dominicale.

Au moment où ils se lèvent pour se retirer et prendre congé, le maître de la maison ou, le plus souvent, son représentant, se lève à son tour et reçoit leurs compliments. Chacun des invités l'embrasse sur la bouche, sur la joue, sur la tête, sur la main ou sur l'épaule, suivant le degré d'amitié, et le remercie en ces termes : « Que toute chose soit entourée de la bénédiction », ou : « Dieu perpétue vos joies », ou encore : « Que vos actions soient couronnées de succès », ou bien : « Puisse Dieu combler vos vœux ».

Et il répond à chacun selon ses souhaits et généralement par : « Dieu vous bénisse ».

Il va sans dire que les compliments et les souhaits sont conformes à la nature de la fête ou de la cérémonie.

S'agit-il d'un contrat de mariage, on dira : « Dieu fasse que ce mariage soit béni, fortuné et prospère ». Et le maître de céans répondra : « Puisse Dieu vous accorder le bien comme récompense », ou : « Que Dieu ne vous cause pas de fatigue », ou encore : « A vous la suite (c'est-à-dire de vous marier à votre tour) », si l'interlocuteur est célibataire.

En prenant congé du chef de la maison, on lui dira : « Que ce mariage soit béni », ou bien : « Je prie Dieu d'accorder aux époux l'union et des enfants », ou encore : « Je prie Dieu de faire que ce mariage

soit l'union de toute la vie et d'accorder aux époux l'entente et la paix ».

Au nouveau marié on dira : « Puisse votre femme vous porter bonheur plus qu'elle n'est belle ».

A l'occasion d'un mariage, les parents du fiancé envoient à leurs amis et connaissances des lettres de faire part imprimées sur beau papier enluminé, pour les convier à la cérémonie. Nous donnons ici la traduction de deux de ces lettres en prose rimée qui nous ont été adressées récemment :

« *Louange à Dieu !*

« Que Dieu répande ses faveurs sur celui après lequel il n'y aura plus de prophète; qu'Il lui accorde sa protection !

« O Vous dont la bonté a permis d'ouvrir les portes des félicités et dont les allègres rossignols chantent les louanges sur les parterres des joies;

« Nous demandons la pluie aux nuages de Votre générosité et de Votre bienveillance;

« Que la plus pure des prières et le plus parfait des saluts soient adressés au plus excellent de Vos amis (le Prophète), la plus noble de Vos créatures et comprennent sa famille et tous ses compagnons, ainsi que ceux qui font remonter leur origine à cet homme éminent, qui ont entendu son appel et y ont répondu !

« Celui qui recherche votre estime et vous remercie de vos égards envers lui..., un tel..., attend de vos nobles qualités et de votre parfait mérite que vous lui fassiez l'honneur d'assister à la fête qu'il donne pour la consommation du mariage de son fils, etc. »

« *Louange à Dieu !*

« Faveurs et protection au Prophète de Dieu !

« En proclamant les louanges du Très-Haut, l'esprit s'épanouit, le cœur et les yeux se réjouissent.

« En appelant les bénédictions sur notre seigneur Mohammed, les fleurs brillent et le parfum subtil des jardins se répand et embaume. En suivant son exemple, les actions sont couronnées de succès et comblés sont les espoirs. Faveurs et protection à lui, à sa famille et à ses compagnons qui ont suivi ses traces orthodoxes, tant que les invitations aux fêtes seront acceptées.

« Celui qui a pour votre rang grande considération..., un tel..., attend de votre obligeance que vous daigniez honorer sa maison située à..., à l'occasion de la fête qu'il donne pour la consommation du mariage de son fils..., le jeudi...

« Et que Dieu vous accorde une suite de félicités. »

J. ABRIBAT.

(A suivre.)

UNE LACUNE FISCALE

La législation fiscale tunisienne présente sur un point une grave lacune incompatible, semble-t-il, avec les idées qui doivent présider à la répartition des charges publiques dans un pays où la France se flatte d'être venue apporter le maximum de justice.

La lacune en question concerne l'assiette de la *medjba*. Les divers règlements sur la matière énoncent que seront seuls exemptés de cet impôt : « ... les invalides qui ne peuvent pas travailler pour subvenir aux besoins de leur vie » (décret du 4 octobre 1869), ou encore : «... les infirmes sans moyens et ne pouvant pas travailler » (décret du 25 mai 1871), prescriptions qu'on retrouve sous une autre forme dans les « Instructions du Directeur des Finances » du 20 décembre 1899 lesquelles indiquent comme exonérés de la medjba « ... 13° les infirmes dénués de ressources, admis en non-valeur par décision régulièrement notifiée au caïd ».

Ainsi, pour la dispense de cet impôt, deux conditions doivent nécessairement concourir :

1° Une infirmité, c'est-à-dire une maladie habituelle empêchant quiconque en est atteint de se livrer au travail pour faire face aux besoins de l'existence ;

2° L'absence de ressources, l'indigence de la personne infirme.

C'est à la simultanéité de ces deux faits que le contribuable devra d'échapper à l'inscription au rôle, et nous n'avons rien à dire contre la base de cette exemption fondée sur les plus élémentaires principes, nous ne disons pas d'humanité, mais de logique : on ne voit guère, en effet, ce que pourrait demander le fisc aux misérables à qui leur impotence interdit de chercher des revenus dans le travail. Mais le criterium n'est pas assez précis de l'une des conditions que les textes exigent pour le non-assujettissement à la medjba.

A qui se trouve en effet confié le soin de diagnostiquer à la fois l'indigence et l'invalidité ? aux caïds, sous la surveillance des contrôleurs civils, ou pour mieux dire au seul caïd, car le contrôleur civil s'abstient en général, et avec raison, de participer à une besogne aussi délicate.

Or, s'il est de toute évidence que ces représentants de l'Administration sont les mieux placés pour distinguer avec exactitude — autant qu'on peut atteindre l'exactitude en matière d'impôt — les gens qui possèdent de ceux qui ne possèdent pas, si ces représentants ont le maximum de compétence pour évaluer la capacité pécuniaire de leur entourage, en est-il de même pour ce qui concerne la vigueur, la capacité physique des imposables ?

Personne n'osera soutenir cette thèse. Et cependant c'est là la pratique qui s'affirme chaque jour devant le silence du texte légal, au grand dam de l'intérêt privé et de l'Etat.

L'intérêt de l'individu est lésé, en effet, si le cheikh, qui sait bien si tel ne possède ni une seule tête de bétail ni le moindre lopin de terre, mais qui est incapable, même avec le secours des lumières de tous les caïds et contrôleurs non gradués en médecine, de préciser les tares du corps; si le cheikh classe un sans-le-sou infirme parmi les valides, l'homme payera, fût-il atteint du mal qui le mettra demain au tombeau. Et c'est l'Etat qui est lésé à son tour si ce conseil médical d'administrateurs, se trompant sur la santé d'un miséreux bien portant, le déclare inapte au service de la medjba. Cet homme ne payera pas, au détriment de l'Etat qui y perd le montant de sa cote et, en définitive, au détriment de tous ses compatriotes, un Etat n'étant que la somme des individualités qui le composent.

De l'un ou de l'autre côté donc, entorses au droit, injustice individuelle ou collective avec des chances d'erreur, hélas! trop souvent réalisées, quand il serait si simple d'éviter ou de diminuer ces dernières par une petite addition aux décrets en vigueur, addition ordonnant que la preuve de l'invalidité sera faite par la production d'un certificat médical pour chaque intéressé.

L'Etat surtout, semble-t-il, trouverait à ce système son bénéfice. Il y a gros à parier, en effet, que les exemptés ne deviennent pas actuellement l'objet d'examens physiques postérieurs de la part des administrateurs précités.

Or, la loi française du 9 avril 1898 sur les accidents du travail, en créant la faculté de la demande en revision des indemnités pour aggravation ou atténuation des infirmités occasionnées par le travail, a fait surgir des cas surprenants de guérison ou d'atténuation, comme aussi, mais plus rarement croyons-nous, d'aggravation des incapacités issues de traumatismes.

Dans cette dernière hypothèse, quand la revision est pratiquée par l'ouvrier pour aggravation d'impotence, le patronat français court des chances sérieuses de perte, évidemment; l'Etat tunisien les affronterait comme ce dernier, pour la plus grande justice, en instituant le certificat médical initial avec revision obligatoire dudit certificat pour l'exonération de la medjba.

Le principe de l'examen médical une fois adopté légalement (et il ne souffre évidemment guère de discussion), il nous paraîtrait donc naturel de le compléter par l'obligation du renouvellement de cet examen pendant une période de trois années par exemple; après trois examens consécutifs annuels pour la même infirmité, l'individu aurait acquis définitivement contre l'Etat ou l'Etat contre lui la dispense d'inscription ou l'assujettissement à la medjba.

Qu'on n'aille pas opposer le coût plus ou moins élevé des certificats médicaux que nécessiterait cette mesure. Ce serait l'affaire de l'Administration d'imposer aux médecins municipaux ou autres un tarif *ad hoc* dont la faiblesse serait compensée pour ceux-ci par l'afflux des demandes, insignifiantes aujourd'hui, car le certificat n'étant pas obligatoire actuellement, les candidats à l'exemption viennent d'autant moins souvent le requérir des praticiens que l'expérience leur a enseigné le peu de cas qu'en font, paraît-il, les délégués de l'Administration.

Du reste, cette dernière question est d'ordre secondaire, et elle ne saurait devoir retarder l'apparition d'une institution à laquelle l'Etat trouverait l'avantage d'une assiette plus ferme à son impôt, et le particulier celui d'une répartition plus équitable. La medjba joue un rôle assez important dans les finances tunisiennes pour qu'on veuille bien ne pas l'oublier, et, en attendant que l'on puisse bien inventer une taxe un peu moins onéreuse pour la masse que cet impôt de capitation dont on connaît le taux excessif et les exemptions bizarres, il serait bon que le maximum de garanties fût apporté dans l'organisation présente de la dispense aux indigents infirmes.

Léopold BONNEAUD,
Avocat au Barreau de Tunis.

KALAAT-SENANE

NOTE SUR L'ORTHOGRAPHE ET LE SENS DE CE DERNIER MOT

Quand deux peuples coexistent dans un même pays, les noms géographiques de l'un des deux idiomes en présence, sont souvent estropiés par les gens de l'autre langue. Ceux-ci ou bien tendent inconsciemment à rapprocher les dénominations topographiques de mots déjà connus d'eux, ou bien il se bornent à appliquer à ces vocables étrangers les règles de prononciation de leur propre parler.

En Algérie, le nom de tel village de colonisation est étrangement déformé par les indigènes. Michelet se resserre en Michli, Pélissier en Bliçi (le diabolique), ce qui n'est pas déjà si dénué de couleur, étant donné le caractère du maréchal qui prit Sébastopol; mais Marbot, l'un des cavaliers les plus émérites de Napoléon Ier, est vraiment défiguré en Mrabot (le marabout). Réciproquement, les Européens n'épargnent pas les vieux vocables locaux. Près d'Alger, Bir-Ahmed-Reïs (le puits du capitaine Ahmed) est devenu Birmandreis; Bir-Menten (le puits puant) s'est purifié en Birmentin; ailleurs, le Djebel-Moula-el-Oubeir s'est contracté en Djebel-Moulabert; Oum-Asker en Mascara, etc. Les plus typiques de ces adaptations nous sont fournies par le village français de Saint-Donat, installé dans un coin de pays qui répondait au nom de Saadouna, et par celui de Bois-Sacré, en qui on ne devine pas sans peine l'arabe Bou-Asker.

Observons qu'il en était de même dans l'antiquité. Nous n'ignorons pas complètement comment les indigènes ont pu prononcer tel ou tel mot latin, et le Dr Bertholon a fait dans cette Revue de nombreuses citations à ce sujet. Nous savons aussi comment tel nom berbère s'est corrompu sur les lèvres romaines. Dans le massif de Mactar, un oued porte encore aujourd'hui le nom berbère d'Ousafa, composé du préfixe *ou* (pour *aou*) qui signifie « le lieu à » et du radical *saf* (ou *souf*) qui désigne une rivière. La civitas qui se constitua sur les bords de ce cours d'eau fut dite officiellement Uzappa, mais les gens du pays prononçaient Ausafa, comme en témoigne l'orthographe sous laquelle ce centre figure dans la liste des évêques qui assistèrent en 255 au Concile de Carthage.

Dans notre Tunisie moderne, ce travail de déformation se vérifie également. Sur la ligne d'Algérie, Sidi-Sehili, nom indigène assez commun, s'est changé en Sidi-Zehili, et, à l'autre bout de la Régence l'Aïn-Moularès, que ses gisement de phosphates ont rendue célèbre, est en réalité l'Aïn-Oum-el-Araïs (la source aux fiancés). Un autre endroit

sur lequel les phosphates ont attiré l'attention dans ces dernières années est la Kalaat-Sena...

Mais ici, nous éprouvons un scrupule avant de tracer la fin du mot. Devons-nous écrire un *m* ou un *n*? L'Office postal, le Bône-Guelma, la presse, le public se servent en général de la leçon *Senam* qui sonne mieux à des oreilles françaises. C'est ainsi que pour des raisons d'euphonie, beaucoup de nos compatriotes disent Nicham Iftikhar au lieu de Nichan Iftikhar. Mais dans d'autres documents (Procès-Verbaux de la Conférence Consultative, Rapports annuels au Président de la République) on lit aussi la forme *Senan* qui est celle des vieilles années du *Journal Officiel Tunisien*. Dans les auteurs, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre mot qui apparaît. Carette, Féraud, les traducteurs d'El Kairouani, Cagnat et Saladin, écrivent Senan; G. Temple donne Snaan; Puckler Muskau et le traducteur d'Ibn Khaldoun adoptent Sinan. Au contraire, des écrivains plus récents comme Letourneux, Doumet-Adanson, Pervinquière, etc., emploient la leçon Senam. De la date des publications où l'on trouve l'un ou l'autre terme, il ressort que l'orthographe avec l'n est plus anciennement usitée que l'orthographe avec l'm.

Mais laquelle des deux est légitime? La discussion serait sans doute oiseuse si, généralement, chacun n'étayait le vocable choisi d'une explication géographique, historique ou linguistique.

Féraud,[1] qui n'est d'ailleurs pas un champion de cette leçon, indique que صنام est le nom sous lequel les indigènes désignent les pierres taillées de l'époque romaine et par extension les statues païennes. Kalaat-es-Snam (pour Kalaat-el-Asnam) voudrait dire alors la Kalaat des Ruines, ou la Kalaat des Idoles. De son côté, Pervinquière [2] remarque que le mot Snam signifie «bosse de chameau» et il ne lui répugnerait pas de voir là l'origine du nom de la Kalaat en question, qui serait comparée ainsi à une bosse gigantesque. Mais dans ce cas ce n'est plus le mot صنام que nous aurions devant nous, mais bien le mot سنام. Différences sur la valeur desquelles nous jugeons superflu de nous étendre. Car les indigènes de la région n'écrivent pas Kalaât-es-Senam, comme Féraud se l'était laissé dire en Algérie, mais bien قلعة سنان Kalaat-Senane. C'est la véritable orthographe, et nous nous y tiendrons. Toutefois, ceux même qui ont suivi, et avec raison, la seule leçon rationnelle, ne sont pas d'accord entre eux sur la signification exacte qu'il convient de lui reconnaître.

La première idée qui s'offre à l'esprit est qu'il s'agit en l'espèce d'un des pluriels du mot senna سنة qui veut dire dent (asnane les dents اسنان et vulgairement senane سنان). La Kalaât des Dents n'est pas, en effet, un sens totalement absurde. La masse de la Kalaat est cons-

(1) *Les Harar, seigneurs des Hanencha, (Revue Africaine,* 1874, page 130, note 1.
(2) *Etude géologique de la Tunisie Centrale,* Paris, 1903, page 304, note 1.

tituée, il est vrai, par une sorte d'esplanade coupée à pic sur tout son pourtour et qui, dans les débuts de l'occupation, s'était vu attribuer par nos officiers la qualification expressive de Table de Jugurtha. Mais, sur les bords, la table est déchiquetée çà et là en aiguilles ou en pylônes isolés, si bien que le nom de Kalaat des Dents se justifie en quelque manière. Mais alors, il faudrait prononcer, avec quelques Européens Kalaat-es-Senane, tandis que les gens de la région, comme nous venons de le signaler, prononcent Kalaat-Senane, sans article.

Féraud, qui repousse à la fois l'orthographe Senam et la traduction du mot Senane par le français « dents », observe que d'après les lettrés de la zone frontière le nom de Kalaat-es-Senane dérive de celui de Hannech-es-Senani, le premier chef musulman qui aurait gouverné la contrée. D'après cette version, Kalaat-es-Senane serait pour Kalaat-es-Senani, la Kalaat du Senanais, c'est-à-dire la Kalaat de l'homme de Sena (ville du Yémen dont Hannech serait originaire). Assertion qui ne supporte pas l'examen, puisque le nom de la ville en question s'écrit avec un ص initial et qu'au surplus un habitant de cette cité est un Senaoui et non un Senani.

Et, à ce propos, nous croyons devoir reproduire ici une légende qui elle aussi fait intervenir ce Hannech et qui explique d'une façon originale la forme de la Kalaat-Senane et celle d'une autre montagne isolée située à quelque distance à l'Est. D'après ce qu'on m'a raconté chez les Fouad (Majeur), il y aurait eu jadis dans la contrée un homme appelé Bel Hannech, et une femme nommée Sna. L'un possédait la montagne qui se dresse au nord de l'oued Sekka, dans la plaine de Bermajna, et l'autre avait le massif entre l'oued Sarrat et l'Algérie. Epris des charmes de sa voisine, Bel Hannech désirait l'épouser, mais Sna restait sourde à ses prières. Enfin, après des sollicitations plus pressantes, elle déclara qu'elle accepterait pour mari Bel Hannech, mais à une condition : ce dernier devait arriver à rendre inaccessible le mont où il demeurait avant qu'elle-même ait pu faire subir à sa propre montagne une transformation analogue. Bel Hannech se mit résolument à l'ouvrage. Mais, naïvement, il ne travailla que pendant les heures où brillait la lumière du soleil. Plus rusée, Sna besogna sans trêve jour et nuit, si bien qu'elle eut achevé son œuvre quand son partenaire n'avait encore rempli que la moitié de sa tâche.

Et voilà pourquoi la Kalaat-Senane est si raide de tous les côtés, tandis que le djebel Bou-el-Hanech [1] n'est taillé à pic que sur la face méridionale.

Si l'on en croyait cette fable, Senane serait une dérivation de Sna, nom de femme. Il est à peine nécessaire de faire toucher du doigt

(2) Le véritable nom de cette montagne paraît bien être djebel Bel-Hannech. C'est en tout cas celui qu'emploient de préférence les indigènes, alors que les Européens ont adopté la leçon Bou-el-Haneche. (La montagne aux serpents). Bel Hannech, nom d'homme, est peut-être celui de l'ancêtre des Hanencha.

l'invraisemblance de cette étymologie, mais du moins ce récit nous met presque sur la bonne voie.

Car c'est bien un nom de personne que porte la célèbre Kalaat, comme pouvait d'ailleurs le faire présager l'absence de l'article entre les deux mots qui composent cette expression; seulement, c'est un nom d'homme qui est en jeu. De Slane, dans sa traduction d'Ibn Khaldoun,[1] appelle cette montagne Kalaat-Sinane, rendant ainsi non pas la prononciation vulgaire, mais la prononciation de l'arabe écrit, et ce n'est pas à des Tunisois qu'il faut remémorer que le nom de Sinane fut au XVIe siècle celui du capitaine musulman qui reprit définitivement aux Espagnols la capitale de la Régence (1574).

Pendant le moyen âge, un autre endroit de l'Afrique du Nord emprunta aussi son nom à un Sinane. Kasr-ibn-Sinane est, dans El Bekri,[2] le nom d'Aïn-Temouchent (Oranie.) Or, Sinane est la forme littéraire d'un nom propre dont Senane est la forme parlée. Senane n'est pas extrêmement fréquent aujourd'hui chez les indigènes du nord de l'Afrique, mais on le rencontre cependant quelquefois. J'ai eu entre les mains un certificat de nationalité relatif à un algérien originaire de La Calle et qui s'appelait précisément Senane سنان de son nom patronymique.

Kalaat-Senane est donc en définitive la Kalaat d'un certain Senane. Les Kalaats, comme on le sait, sont des tables rocheuses et d'accès extrêmement difficile, dont les populations ont fait des lieux de refuge ou de défense, et où quelquefois elles ont construit des villages. A l'occasion, c'est d'un accident topographique ou de leur situation qu'elles tirent la seconde partie de leur nom. En Espagne, Alcala de Henarès était, du temps des Arabes, la Kalaat du fleuve (Kalaat-en-Nahr). Mais très souvent la Kalaat est désignée par le nom de la tribu qui la tient (Kalaat des Beni-Rached, Kalaat des Beni-Abbès, Kalaat des Beni-Hammad) ou par celui du chef qui y est installé. Calatafimi en Sicile nous représente la Kalaat du général grec Euphemios (Kalaat-Fimi), et notre Kalaat tunisienne était jadis le siège de la puissance d'un guerrier ou d'un brigand nommé Senane dont le souvenir a disparu du pays qu'il domina mais dont le nom, devenu inséparable de la Kalaat précitée, a du moins réussi à intriguer pas mal de gens et à leur suggérer des explications aussi ingénieuses qu'éloignées de la vérité.

En terminant ces quelques lignes, nous émettrons le vœu de voir les intéressés et le public abandonner l'orthographe fautive qui parait maintenant en faveur, pour revenir à la seule leçon logique qui, nous croyons l'avoir démontré, est celle de Kalaat-Senane.

Ch. MONCHICOURT.

(1) Par exemple, tome I, page 143; tome II, page 394.
(3) Traduction de Slane, p. 168.

LA LITTÉRATURE POPULAIRE
DES ISRAÉLITES TUNISIENS

(Voir 1904, pages 273, 371 et 495; 1905, pages 26, 121, 207, 322, 453 et 538; 1906, pages 24 et 129.)

---

parlé (page 28) de l'antique livre de magie copié par ordre ır-ban-abal et du nom secret qui faisait fuir les démons. Les Chaldéo-Assyriens avaient aussi des formules de sorcellerie:

« L'imprécation mauvaise, dit un texte traduit par Fr. Lenormant, tombe sur l'homme comme un démon mauvais; la voix qui crie existe sur lui; la voix malfaisante existe sur lui; l'imprécation mauvaise est l'origine de la maladie; l'imprécation malfaisante égorge l'homme comme un agneau; le démon malfaisant qui est dans son corps fait sa blessure; le démon femelle lui cause des angoisses, et la voix qui crie, pareille à une hyène, le subjugue et le domine [1]. »

Des amulettes babyloniennes de basse époque, faites d'un morceau de bitume, portent des mots cabalistiques gravés en langue grecque [2].

Les Hébreux paraissent avoir conjuré les serpents par des incantations. Un psaume compare les méchants à « l'aspic sourd, qui bouche son oreille, qui n'écoute point la voix des enchanteurs, du charmeur expert en charmes ». « Si le serpent mord, n'étant pas enchanté, dit l'Ecclésiaste, le médisant ne vaut pas mieux. » Jérémie prête ces paroles à l'Eternel : « Je vais envoyer contre vous des serpents, des basilics, contre lesquels il n'y a point d'enchantement, et ils vous mordront [3]. »

La cabale, il est oiseux de le rappeler, abonde en formules... cabalistiques.

A Rome, on croyait « que les destinées et les présages de grands événements sont changés par des paroles » [4].

La loi des Douze tables (— 450) punit quiconque aura fait des incantations contre les récoltes *(qui fruges excantassit)* ou usé d'une incantation malfaisante *(qui malum carmen incantassit)* [5].

Suivant Attale Philométor, roi de Pergame (— 138 à — 133), on paralyse le scorpion en prononçant le mot *deux* [6]. « D'après Démocrite,

---

1 MENANT : *Bibl. de Ninive*, p. 109.

2 MASPERO, *Hist. anc. de l'Or.*, p. 163.

3 *Psaumes*, LVIII, 4-6. — *Ecclésiaste*, X, 11. — *Jérémie*, VIII, 17.

4 PLINE : *Hist. nat.*, l. XXVIII, c. IV.

5 *Ibidem.*

6 *Attalus affirmat, scorpione viso, si quis dicat duo, cohiberi, nec vibrare ictus.* — *Ibidem*, l. XXVIII, c. V. — De même, les nègres de la Réunion (pour ne pas dire

disent les *Geoponica,* aucun serpent n'entrera dans un pigeonnier si l'on inscrit aux quatre angles le nom d'Adam[1]. » Virgile parle d'un prêtre marrubien (ou marse) qui endormait les reptiles par des chants et des passes[2]. Pline confirme que les Marses étaient connus pour dompter les serpents *(...quos esse domitores serpentium constat)*[3].

Les Romains avaient aussi des paroles d'impétration, de dépulsion, de recommandation; sur les murs, ils écrivaient des déprécations contre l'incendie; les mots employés étaient ou étrangers et « impossibles à prononcer », ou d'une latinité extraordinaire[4].

En Afrique, au Ier siècle, on n'entreprenait rien sans avoir proféré le mot *Africa*[5]. Plus tard, on gravait, à Carthage, des imprécations sur des lamelles de plomb qu'on glissait dans une tombe. Il en a été trouvé près de cent cinquante; le conduit des libations d'une sépulture du cimetière des *officiales,* notamment, en était rempli[6]. Une de ces curieuses *tabulæ execrationis,* écrite en grec, a été publiée par un Père Blanc[7] : c'est un sortilège d'*auriga* contre un de ses adversaires du cirque.

Dans certaines provinces de France, on trouve encore aujourd'hui des sorciers qui prétendent guérir les animaux par des paroles; j'en ai connu un en Bourgogne.

Tous les peuples anciens ayant cru au pouvoir mystique des mots, on ne saura peut-être jamais exactement par quelles étapes cette croyance est venue aux Juifs tunisiens; néanmoins, il y aurait grand intérêt à recueillir les diverses formules que ceux-ci emploient et à noter les cas où ils en font usage.

Parvenu à ce point de mon étude, je m'aperçois qu'elle prend des proportions que ne comporte pas un hors-d'œuvre, et, ce qui est plus grave, qu'elle menace de retarder longtemps la publication du travail principal. Je me contenterai donc à l'avenir d'indiquer les grandes lignes, sans mention de sources, pour un certain nombre d'articles, me réservant de les traiter ailleurs avec les développements requis.

les créoles) croient qu'on rend inoffensif le *cent-pieds,* myriapode redoutable, rien qu'en proférant son nom.

1 M. Berthelot, *Gr. Encycl.,* t. 14, p. 69 *a.*

2 *Vipereo generi et graviter spirantibus hydris*
Spargere qui somnos cantuque manuque solebat.
Enéide, l. VII, v. 753.

3 Pline, l. XXV, c. v; l. XXVIII, c. iv.

4 *Ibid.,* l. XXVIII, c. iii et iv.

5 *Ibid.,* c. v.

6 A.-L. Delattre : *Les cimetières romains superposés de Carthage* (extrait de la *Revue archéol.,* 1898, II, p. 82), 1899, p. 24.

7 R. P. Molinier : *Imprécation gravée sur plomb trouvée à Carthage* (extrait des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France,* t. LVIII), 1899.

Le mauvais œil (1905, page 549).

Les Targums voient dans la Bible diverses mentions de l'œil malfaisant; c'est également l'opinion de Winer, mais elle n'est pas partagée par Gesenius. Le mauvais œil est nommé dans le Vendidad, seulement on n'est pas d'accord sur l'âge de ce livre. Le plus ancien écrivain d'époque certaine qui parle explicitement de cette influence maligne serait Cicéron (— 106 à — 43) : il assure, *teste* Pline, que « partout, toute femme à doubles prunelles nuit par son regard ». J'ignore si le grand orateur avait vu beaucoup de personnes répondant à ce signalement. Virgile fait dire à un berger : « Je ne sais quel œil jette un maléfice sur mes tendres agneaux. »

Les phallus que montrent plusieurs maisons de Pompéi étaient destinés, croit-on, à conjurer le mauvais œil.

Cette superstition a une tournure tout orientale, et de fait, c'est en Orient qu'elle a toujours été le plus répandue; elle avait sans doute été importée à Rome par les mages, qui y étaient influents bien avant notre ère.

Une des amulettes qu'on trouve le plus fréquemment dans les sépultures égyptiennes est l'*oudja (ûzâ* d'après Maspero), œil d'un dessin particulier, que les égyptologues appellent encore *l'œil symbolique, l'œil mystique* ou *l'œil d'Osiris;* elle était également à l'usage des vivants.

A Carthage, où ils sont communs, les oudjas de fabrication locale *sont des yeux gauches,* ce qui s'accorde bien avec le caractère lunaire de Tanit[1]. Je ne sais si ce curieux détail avait été relevé.

J'ai parlé ici de l'oudja, parce que divers indices, légers à la vérité, me font penser que, pour les Carthaginois tout au moins, ce talisman n'était pas sans connexion avec le mauvais œil. J'en dirais autant des visages rudimentaires peints en grand nombre sur des disques d'œuf d'autruche dans l'intention manifeste de représenter la face de la lune, *et où les yeux sont d'habitude énormes;* des amulettes en forme de masque *à grands yeux tout ronds;* enfin, du croissant renversé sur le disque, symbole qui, à mon sens, n'a été placé dans cette position bizarre que *pour figurer l'œil et son sourcil* et adjoindre par là à sa vertu propre celle de l'oudja.

Beaucoup d'autres amulettes carthaginoises ont pu être également dirigées contre le mauvais œil.

Parmi les préservatifs les plus prisés des Tunisiens, j'ai oublié de citer un sachet qu'on porte au cou, rempli de *cumin noir*[2].

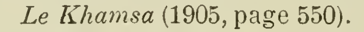
1 « L'*ûzâ* est l'œil du dieu, dit Maspero : l'œil droit du dieu est le soleil, son œil gauche est la lune. »

2 كمّون اكحل, semence aromatique dont les Arabes saupoudrent souvent leur pain avant de le cuire. C'est, je crois, la *nigelle cultivée (Nigella sativa).*

Il convient encore de mentionner, dans le même ordre d'idées, le *schadday*, qui a, lui, un caractère religieux. C'est une plaque d'argent portée aussi au cou, et sur laquelle est gravé, avec différents symboles, le mot שדי *(Tout-Puissant)*[1].

Lorsqu'on soupçonne qu'une maladie provient du mauvais œil, on s'empresse d'appeler le *khaffaf*[2], vieillard « doué du bon œil ». Cet homme fortuné prend une poignée de sel et la promène sur le corps du patient en récitant à voix basse une longue formule. Tous les assistants crachent ensuite sur le sel, dont une moitié est jetée au feu et l'autre à la rue. Si le malade était réellement sous l'influence du mauvais œil, il ne peut manquer de se sentir immédiatement soulagé.

Quelqu'un se plaint-il à vous qu'un des siens ou que lui-même est malade ? Il faut vous hâter de répondre : « Tel de mes parents l'est également », ou : « Moi aussi ». A défaut de cette conjuration, le mal abandonnerait la famille de votre interlocuteur et passerait à la vôtre.



Le Khamsa (1905, page 550).



Le *khamsa*

L'homme quaternaire (âge du renne) a représenté assez souvent dans ses gravures des mains détachées; ce sont des ovales avec quatre ou trois traits figurant les doigts. Ces dessins répondaient-ils à une préoccupation mystique ? G. de Mortillet affirme catégoriquement qu'il n'y a pas eu trace de religiosité antérieurement à la pierre polie; mais c'était chez lui un système qui a trouvé plus d'un contradicteur.

Sur les dolmens de Mane-Lud, en Bretagne, la main, coïncidence curieuse, est figurée par le même schéma qu'en Egypte dans l'écriture hiératique.

En signe d'adoration ou de déprécation, les Egyptiens élevaient

1 Ce surnom divin figure également sur les *mezouzoth* (voir 1905, p. 212, note 4).

2 خفّاف, *qui soulage par métier*.

les deux mains, quelquefois la main droite seule, la paume en avant, les doigts allongés et joints. Ce geste, que les égyptologues appellent *l'attitude de l'orant* ou *de l'adorant*, était sans doute à l'origine celui que l'homme fait instinctivement lorsqu'il est attaqué par un ennemi plus fort. Les dieux lèvent de la même façon une main pour protéger ou bénir.

Une castagnette égyptienne en ivoire se termine par une main allongée, qui paraît être autre chose qu'un simple ornement.

En Chaldée, on trouve dès l'antiquité la plus reculée les mêmes attitudes de l'orant et du dieu qui bénit; mais d'habitude le premier ne lève que la main droite comme le second. Des cylindres chaldéens représentent une main levée couronnant une pyramide, entre deux orants; ce qui indiquerait que la main isolée, faisant ce geste, était un des symboles de la divinité. C'est sans doute par suite de l'usage de surmonter les stèles d'une main que l'hébreu יד, proprement *main*, signifie aussi *monument* (de victoire ou sépulcral).

Chez les Hébreux, on priait « les mains étendues vers le ciel [1] », et cette posture avait un pouvoir magique : dans le combat de Josué contre Hamalek, les Israélites sont victorieux tant que Moïse a les mains levées.

A Carthage, l'orant lève la main droite, les doigts joints, la paume en avant; on voit des personnages dans cette posture sur un grand nombre de stèles, sur les sarcophages anthropoïdes de basse époque, sur les rasoirs rituels en bronze; ceux-ci étant presque tous de style égyptisant, les deux mains, par exception, y font souvent le même geste. Des dieux sont représentés levant la main droite.

Beaucoup de stèles et d'amulettes montrent la main seule. Elle est quelquefois fermée dans les secondes, ce dont le sens m'échappe; on y voit aussi des avant-bras.

A Gamart, *bit ha-haïm* des Juifs carthaginois, Beulé a trouvé des graffites grossiers figurant une main étendue.

On ne saurait douter que le khamsa ne soit la survivance de la main ouverte chaldéenne et punique; c'est d'ailleurs l'opinion qu'ont émise nombre de savants, et il ne paraît pas absurde de supposer que cette main visait le mauvais œil autrefois comme aujourd'hui.

En Algérie, l'amulette est restée une main véritable, et les coutumes relatives au mauvais œil y diffèrent quelque peu de celles de Tunis.

On porte à Naples, pour se garantir du *mal d'occhio*, de petites mains de corail ou d'une pierre jaunâtre très fine, sans doute volcanique; mais le médius et l'annulaire y sont fermés, l'index et l'auriculaire « faisant les cornes ».

1 Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les musulmans, dans une des cinq attitudes de la prière, tiennent les deux mains levées, la paume en avant.

La verrerie d'Hébron, en Palestine, fabrique une amulette représentant « une main aux deux doigts étendus : c'est un préservatif contre le mauvais œil, et on l'appelle *kef-Miriam*, la main de Marie ».

Dans la symbolique chrétienne, la main ouverte sortant d'un nuage est un des emblèmes de Dieu.

Le nombre cinq (1905, page 550).

Le nombre cinq, qui se substitue à la main dans les formules contre le mauvais œil, a-t-il eu par lui-même, dans l'antiquité, un sens cabalistique ? Une série de menus faits me feraient pencher pour l'affirmative ; je citerai seulement les principaux.

Dans l'écriture hiéroglyphique d'Egypte, l'étoile à cinq rayons est un déterminatif d'*étoile*, de *constellation*, de *dieu*. Les fresques et les papyrus symbolisent le ciel par une femme au corps semé des mêmes figures.

Des sept planètes, cinq étaient de bon augure chez les Chaldéens ; peut-être est-ce pour ce motif qu'ils ont eu une semaine de cinq jours, fait considérable, vu le cachet religieux de leur calendrier [1].

Le *pentagramme* ou pentacle (pentagone étoilé), qui joua un grand rôle chez les pythagoriciens et les astrologues, venait très probablement de l'ancienne Babylone, car il est établi que l'heptagramme, symbole absolument analogue, y était usité.

Dans une des sépultures dites *haouanet*, découvertes au djebel Behelil par M. Deyrolles, et qui seraient libyques d'après le Dr Bertholon, on voit figurer un pentagramme.

La Bible paraît attacher quelquefois au nombre cinq un sens mystique ; ainsi, Benjamin a une portion cinq fois plus grosse que ses frères, il reçoit cinq robes au lieu d'une ; quand on a planté un arbre, on n'en doit manger les fruits que la cinquième année.

On se garantit du mauvais œil, d'après un midrasch, en portant une plaque d'argent sur laquelle est gravée la lettre ה (correspondant au chiffre 5). Dans la cabale, ce caractère signifie *malkhouth (règne)* ; il serait intéressant de rechercher si la littérature cabalistique en dit autre chose. C'est aussi le substitut du nom ineffable.

Les mahométans prient cinq fois par jour et prennent dans la prière cinq attitudes.

La rue (1905, pages 550 et 551).

Selon saint Luc, Jésus parle de cette plante ; la Mischna la compte

1 Chaque jour de la semaine étant consacré à une planète, ils devaient dans ce cas, comme les Egyptiens pour leur liste des cinq divinités épagomènes, éliminer les deux planètes néfastes, Saturne et Mars, en identifiant la première avec le soleil et la seconde avec la lune.

parmi les herbes potagères non soumises à la dîme[1]; les Romains la considéraient comme un spécifique puissant contre une foule de maladies, et croyaient qu'elle poussait mieux quand elle avait été volée[2]. Mais j'ignore si les anciens lui ont attribué des propriétés surnaturelles.

Le poisson (1905, pages 550 et 551).

L'homme de l'âge du renne a souvent reproduit le poisson sur ses gravures; il portait comme ornements ou comme amulettes des vertèbres de poisson percées au centre. On retrouve ces vertèbres en collier à l'époque néolithique.

Les Egyptiens avaient des poissons sacrés, qui vivaient dans des étangs.

Le dieu suméro-chaldéen Ea participait de l'homme et du poisson; les Sumériens l'appelaient « le grand poisson, le poisson sublime ». Des poissons figurent avec un sens religieux sur des cylindres chaldéens. Le culte du poisson, symbole de la fécondité, a d'ailleurs été répandu dans l'antique Orient, surtout chez les peuples riverains de la mer. Les Phéniciens, notamment, avaient un dieu à queue de poisson, appelé Tan ou Tanin. Actuellement encore, on vénère des poissons dans plusieurs localités de la Syrie.

On sait que deux poissons forment un des signes du zodiaque. Dans la Bible, nous avons les poissons légendaires de Jonas et de Tobie.

A Carthage, nombre de stèles portent soit un poisson isolé, soit deux poissons affrontés; dans les tombes, cet animal est une amulette fréquente (le dauphin, que les anciens regardaient comme un poisson, est représenté plus souvent que les autres espèces). De plus, les sépultures puniques fournissent des vertèbres, des dents ou des otolithes de poisson, qui sont manifestement des talismans. Une poterie en forme de poisson a été trouvée à Byrsa.

Des oudjas de fabrication carthaginoise prennent, par l'allongement exagéré de l'œil et le déplacement de la prunelle vers la gauche, un aspect de poisson, probablement voulu; ici encore, il y avait combinaison de deux symboles.

Le poisson figure souvent sur les monnaies des Carthaginois, comme sur celles des Grecs.

Un moule de terre cuite du musée de Cagliari montre cinq poissons disposés en cercle, ce qui fait songer aux « cinq zerrafas » des Juives tunisiennes.

Dans la *hanout* (libyque ?) du djebel Behelil où se trouve le pentagramme, on voit en outre deux poissons affrontés à une niche.

1 Munk : *Palestine*, p. 19 *a*.
2 Pline, l. XX, c. LI; l. XIX, c. XXXVII.

Les premiers chrétiens firent du poisson l'emblème du Christ, ce qu'on expliqua après coup à la façon rabbinique par le mot d'initiales ἰχθύς.

On voit un dauphin et un serpent sculptés en haut relief sur une dalle trouvée à Cypre, et qui porte une inscription, malheureusement illisible, en caractères cypriotes [1]. Je ne mentionne pas la mosaïque romaine de Mokenine, dans laquelle M. Gauckler avait cru reconnaître « un œil vu de face, attaqué par un poisson et deux serpents qui préservent de ses maléfices la maison et ses habitants », parce qu'on donne aujourd'hui de ce monument une interprétation toute différente.

A Tunis, en dépit de la répugnance des musulmans à figurer ce qui a vie, la plupart des charretiers indigènes font peindre un poisson sur leur araba, pour préserver ce véhicule du mauvais œil; des industriels arabes fabriquent, à l'usage de leurs coreligionnaires de la basse classe, de grossières boucles de ceinture en cuivre, en forme de poisson ou de tortue; les artistes du cru représentent volontiers le poisson sur les gargoulettes, les coffres, les étagères, les sofas ornés de fleurs aux couleurs éclatantes sur fond d'or, qui sont une spécialité du pays; enfin, les potiers de Nabeul ont un modèle de vase reproduisant un poisson.

En France et en Italie, le poisson est une breloque fort commune, que certaines personnes regardent comme un porte-bonheur.

Il est, en somme, assez vraisemblable que la croyance à la vertu magique du poisson, préhistorique sans doute, est venue aux Tunisiens par l'intermédiaire des Carthaginois.

La tortue.

La tortue, dont j'avais omis de parler, est considérée par les Arabes tunisiens comme une sauvegarde contre le mauvais œil, aussi tiennent-ils souvent chez eux une tortue vivante. Il en est de même des Maltais habitant Tunis.

Les Juifs, sans avoir pour ce reptile une sympathie aussi grande, le regardent pourtant comme utile dans certains cas; ainsi, quand une famille a perdu plusieurs enfants, elle se procure parfois une tortue en vie, pour la préservation de ceux qui restent.

Par contre, mon ami M. Boussoutrot, officier-interprète principal, a constaté que chez les Catalans (chez ceux d'Algérie tout au moins) la tortue est réputée porter malheur.

Un fragment de carapace de tortue, retaillé, poli et percé d'un trou

1 A la vérité, l'alphabet cypriote a été en usage au moins jusque sous les derniers Ptolémées (— Ier siècle).

de suspension, a été trouvé dans une caverne néolithique de la Marne; mais ce pouvait être un simple ornement [1].

En Egypte, la tortue est, je l'ai dit, une des formes que donnent au principe mauvais les papyrus funéraires. Cependant, une castagnette égyptienne en ivoire nous montre ce reptile associé à d'autres figures dont le rôle protecteur n'est pas douteux : scarabée, uræus ailé, dieu Sovkou, dieu Bès, etc. [2].

Sur un zodiaque chaldéen de la dixième année de Marduk-nadin-akhi (— 1220 d'après Oppert, — 1117 selon Jeremias), un autel ou un trône en forme de temple sert de support à une tortue, ce qui indiquerait que cet animal était le symbole d'un dieu [3]. Il figure encore sur la pierre de Marduk-abal-iddin (Mérodach-Baladan) Ier (— 1273 à — 1260), sur une borne du temps de Nebukadnezar Ier (— 1240 à — 1234) [4].

La plus ancienne monnaie d'argent, celle que Phidon d'Argos fit frapper à Egine (— VIIe s.), est au type de la tortue [5].

Je ne connais pas de représentation de ce reptile chez les Carthaginois, et le P. Delattre m'écrit qu'il n'en a jamais rencontré.

Au moyen âge, on voit une tortue parmi d'autres figures symboliques sur un chapiteau roman de Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre) [6].

Le serpent (1905, page 552).

Comme la tortue et le poisson, le serpent est pour les Arabes de Tunis un préservatif contre le mauvais œil, aussi n'ont-ils garde de le détruire. « C'est, disent-ils, le maître de la maison [7] », qualification qui fait songer aux dieux Lares des Romains. Un de mes amis ayant loué une maison indigène, le propriétaire, qui lui voulait du bien, introduisit chez lui un serpent à son insu.

Il y avait en Egypte des serpents sacrés. Kneph, dieu de la bienfaisance et de la fécondité, identifié par les Grecs avec Agathodæmon, est représenté dans les anciens monuments sous la forme d'un serpent couronné. D'autre part, nous avons vu (page 25) que le serpent est une des figures du principe du mal.

Le talisman le plus employé, je crois, par les Egyptiens est l'*uræus* ou naja, symbole de la divinité, de la royauté et des deux divisions du ciel.

1 J. de Baye : *L'Archéologie préhistorique*, p. 311.

2 Perrot et Chipiez, t. I, fig. 577, p. 838.

3 Jeremias : *Das Alte Testament*, fig. 3, p. 9. — Perr. et Chip., t. II, fig. 233, p. 509.

4 Jeremias, *loc. cit.*, fig. 1 et 2, p. 9. — Perr. et Chip., t. II, fig. 10, p. 74.

5 Fr. Lenormant : *Monnaies et médailles*, p. 18, et fig. 3, p. 19; fig. 30, p. 93. — E. Babelon, *Gr. Encycl.*, t. 15, p. 606 *b* et fig. p. 607.

6 De Caumont : *Archéologie religieuse*, p. 189, fig. 2.

7 مول الدار.

Dans la religion suméro-chaldéenne, le serpent est aussi un emblème sacré ; on le voit figuré sur les monuments les plus divers.

On sait le rôle qu'il joua dans la Bible, comme tentateur d'Eve et comme serpent d'airain ; sous cette dernière forme, il fut l'objet d'un culte, dans le Temple de Jérusalem, jusqu'au règne d'Ezéchias (—725).

Chez les Grecs, il est le symbole de la divination, l'attribut de Déméter et de Coré, de Dionysos, d'Asclépios et d'Hygie, des Dioscures, celui d'Hermès dans le caducée. On voit très souvent sur les maisons de Pompéi un ou deux grands serpents chargés de les protéger ; ils représentaient les Lares.

Pour les cabalistes comme pour les chrétiens, le serpent figure Satan. Il tenait une grande place dans le culte et dans la symbolique d'une dizaine au moins de sectes gnostiques, dont les membres ont été rangés, pour cette raison, sous la dénomination commune d'ophites.

L'uræus avait été emprunté à l'Egypte par la Phénicie ; à Carthage, on le trouve comme amulette dans un grand nombre de sépultures, ainsi que le caducée, dont l'image se voit en outre sur beaucoup de stèles. Saint Cyprien reproche aux Carthaginois d'adorer des serpents. Mais l'ophiolâtrie était trop générale autrefois, comme on l'a vu, pour qu'il soit possible de discerner si la superstition tunisienne vient de Carthage ou d'ailleurs.

Au Dahomey, le culte du serpent s'étale encore dans toute sa hideuse sauvagerie, bien qu'il y perde du terrain depuis l'occupation française [1].

La clef (1905, page 551).

Les Grecs ont représenté Hécate tenant des clefs [2].

Les vitrines de Douïmès et celles de la nécropole des rabs, au musée de Carthage, renferment un certain nombre de petites clefs en os ou en ivoire, qui étaient des amulettes [3]. La clef mystique tunisienne paraît bien être un legs des Carthaginois.

Dans certaines provinces de France, une clef qu'on engage dans un livre et qu'on fait tourner au moyen de l'anneau sert aux jeunes filles d'instrument divinatoire.

1 Voir à ce sujet L. Brunet et Louis Giethlen : *Dahomey et dépendances*, Paris, A. Challamel, 1900, p. 352. D'après ce très intéressant ouvrage, le noir qui tuait par mégarde un serpent fétiche était autrefois brûlé vif ; aujourd'hui, on se contente de le bâtonner. Si le reptile s'installe dans une case, il est défendu de le molester ; aucune mère n'oserait lui arracher son enfant. Et voilà l'homme au voisinage de cet état de nature tant prôné jadis ! Il est vrai que les Carthaginois, passablement civilisés à certains points de vue, brûlaient vifs leurs premiers-nés en l'honneur de Baal. Mais ce rite odieux datait des origines, ainsi qu'en témoigne le mythe de Saturne dévorant ses enfants.

2 Collignon : *Myth. fig. de la Grèce*, p. 309.

3 Delattre : *Rapport sur les fouilles de Carthage (avril-juin 1899)* (extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1899), p. 11 (559) ; *La nécropole des rabs*, p. 13 *b*.

Le croissant (1905, page 551).

Il a été trouvé dans les sépultures néolithiques des croissants avec trou de suspension. « Le croissant, dit à ce propos G. de Mortillet, étant une forme difficile à tailler, doit avoir un sens mystique et religieux. »

Chez les Egyptiens, par la fusion d'un culte thériomorphique et peut-être totémique avec un culte astral, les cornes de vache de la coiffure d'Isis, déesse lunaire, symbolisaient le croissant de la lune. C'est ce que montrent divers bas-reliefs dans lesquels la vache ou le bœuf sacré a sur la tête un croissant en guise de cornes. On le voit encore plus clairement par une applique phénicienne en bronze, évidemment copiée sur un modèle égyptien, et qui représente Astarté : chacune des cornes d'Isis-Hathor y est remplacée par une moitié du croissant lunaire (voir la figure)[1].



Astarté. — Bronze ; collection Péretié. Hauteur 0m 42[2].

1 C'est peut-être des Egyptiens que nous vient primitivement l'expression *les cornes du croissant*.

2 Perrot et Chipiez : *Hist. de l'art dans l'antiq.*, t. III, fig. 26, p. 77.

En Chaldée, le croissant représente déjà le dieu Sin (la lune) sur le sceau d'Ur-kham, premier roi d'Ur, qui régnait vers le —XXVIIIe siècle. On le trouve plus tard sur quantité de monuments, notamment sur les cylindres et les cachets coniques; parfois il embrasse le disque planétaire, comme le font les cornes d'Isis.

Les femmes de Jérusalem au temps d'Isaïe, les rois de Madian et leurs chameaux de guerre à l'époque de Gédéon (—XIIIe s.), portaient au cou des amulettes en forme de croissant. En Tunisie, les Arabes mettent encore souvent au cou de leurs chameaux, comme amulette, un croissant taillé dans une planchette de bois dur.

Le croissant couronnait, chez les anciens Grecs, le front d'Aphrodite et d'Artémis; il fut de tout temps le symbole de Byzance; les dames romaines en ornaient leur coiffure. On n'est pas d'accord sur l'époque où il est devenu le symbole de l'Islam.

On le voit partout figuré sur les monuments phéniciens. Un torse de statue royale, trouvé à Sarepta et d'une haute antiquité, porte en pendant à son collier un grand croissant, les cornes en bas, coiffant le disque.

A Carthage, le croissant est une amulette fort commune; il est aussi représenté sur les stèles, sur les rasoirs rituels en bronze, tantôt seul, tantôt embrassant le disque, et il y est presque toujours renversé les cornes en bas. J'ai dit plus haut (page 219) quelle est, à mon avis, l'origine de cette disposition [1].

Le croissant se montre encore assez souvent en Afrique à l'époque romaine, sur des tombes à épitaphe latine, sur des stèles votives (voir la figure page 137), sur des lampes; mais il y est généralement sans le disque, et toujours redressé.

A Tunis, les balustrades qui entourent les lits de fer des Juifs sont souvent couronnées d'un croissant; ce symbole figure encore sur les portières en toile, quelquefois sur les mains de Fathma en argent.

L'emploi mystique du croissant date de trop loin et a été trop universellement répandu pour qu'il me soit permis de conjecturer où les Tunisiens l'ont pris.

Le fer de cheval (1905, page 551).

Une sorte de fer à cheval dont les branches se terminent en volute est figuré sur deux zodiaques de la dixième année de Marduk-nadin-akhi (— 1220), sur une stèle babylonienne, sur le fameux caillou Michaux (— XIIIe s.), sur une borne de Merodach-Baladan (même époque) [2]. Dans les trois derniers cas, un trône supporte le symbole,

1 C'est par un lapsus que M. Gauckler donne ce symbole ainsi posé comme « emblème caractéristique de Carthage », car on le trouve en Phénicie, à Cypre, en Sardaigne, en Sicile.

2 JEREMIAS : *Das Alte Testament, etc.*, fig. 3 et 4, p. 9. La date, je l'ai dit, est — 1117

qui serait un véritable fer à cheval d'après Perrot et Chipiez. Il se pourrait cependant que ce fût autre chose, par exemple une coiffure à boucles comme celle d'Hathor, coiffure que nous retrouvons chez les Hétéens, sur la tête du sphinx d'Euiuk et autour du disque planétaire dans un des bas-reliefs de Iasili-kaïa [1].

Une pendeloque en plomb trouvée dans une tombe punique présente un emblème analogue, mais sans volutes [2] : ici encore, je n'ose affirmer qu'il s'agisse réellement d'un fer à cheval.

Quoi qu'il en soit, chez les Romains un fer de cheval recueilli et mis de côté arrêtait le hoquet, pourvu qu'on se rappelât la cachette [3].

En France, le fer de cheval ramassé sur les chemins et cloué à une porte est un préservatif, mais nos paysans ne savent plus exactement ce dont il préserve. On cloue également un fer aux portes en Allemagne : autrefois, le fer à cheval était le symbole du dieu Wotan ou Odin [4].

Les charretiers de Tunis fixent souvent, contre le mauvais œil, un fer de cheval à leur araba.

La corne de corail (1905, page 551).

Dans l'antiquité, les Indiens attachaient une idée religieuse au port des perles de corail et les regardaient comme souveraines pour écarter les dangers; les Gaulois ornaient leurs armes de cette matière [5]; à Rome, on suspendait au cou des enfants une petite branche de corail *(surculus curalii)* comme amulette protectrice [6].

Des fragments de corail brut sont trouvés de temps à autre dans les sépultures puniques [7], où ils ne peuvent guère être que des talismans; on y voit aussi quelques croissants en corail.

En ce qui concerne la « corne de corail » conique et sans ramifications, telle qu'elle se porte souvent aujourd'hui en Italie et en Orient, je serais d'autant plus tenté d'y voir un amalgame des vertus propres au corail avec celles du phallus, qu'à Naples j'ai trouvé de petits phallus de corail sur l'éventaire d'un marchand ambulant; ils sont portés au cou, m'expliqua-t-on, par les femmes qui désirent un

pour ce savant.— Delitzsch : *Babel und Bibel,* Dritter Vortrag, 1905, fig. 12, p. 35.— Perr. et Chip., t. II, p. 608, et fig. 301, p. 610. — Jerem., fig. 8, p. 14.

1 Perr. et Chip., t. IV, fig. 327, p. 665, et fig. 314, p. 639. Mon interprétation est d'autant plus vraisemblable, que les bornes chaldéennes portent souvent sur des trônes deux ou trois tiares divines à cornes multiples.

2 Delattre : *Nécr. Sainte-Monique, 2e trim.*, fig. 30, p. 15.

3 Pline, l. XXVIII, ch. lxxxi.

4 Jeremias : *Das Alte Testament,* p. 259.

5 Il serait intéressant de savoir d'où ils la tiraient.

6 Pline, l. XXXII, ch. xi.

7 Delattre : *Douimès, 1895 et 1896,* p. 40; *Quelques tombeaux, etc.*, p. 19; *Sainte-Monique, 2e sem.*, p. 18; *Lettre sur les fouilles de Carthage* (extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1898), p. 7 (625).

enfant, et qui associent au symbole très païen une des petites médailles de la Vierge vendues par le même colporteur.

Les vestiges de culte phallique sont d'ailleurs répandus à Carthage comme en Orient et en Italie. Tels les trois bétyles coniques ou les trois cippes qui représentent la triade punique ; tel ce symbole triangulaire de Tanit, image rudimentaire du cône sacré, si commun sur les stèles carthaginoises et ailleurs [1].

Dans les tombeaux puniques de la première époque (Douïmès), l'obélisque, regardé souvent comme le symbole d'une divinité ithyphallique, est une amulette fort commune. Bien que le fait ne soit mentionné à ma connaissance dans aucun rapport, j'ai appris de la meilleure source qu'on trouve aussi quelquefois à Carthage des amulettes en forme de phallus.

Aujourd'hui encore, la populace musulmane de La Goulette fait chaque année au mois d'août une procession, véritable phallophorie, où le concombre indigène *(faqous)* [2] est porté triomphalement.

Sur les mets qu'ils envoient en présent à leur fiancée, les Arabes de Tunis ne manquent point de placer un piment rouge. Pour le vulgaire, c'est du symbolisme... oriental ; mais on m'assure que certains attachent une idée superstitieuse à cette coutume, qui serait une précaution contre l'aiguillette nouée par le mauvais œil. Si le fait est exact (ce qui est malaisé à vérifier, car le musulman ne parle pas volontiers de ses croyances à un infidèle), il y a encore là probablement une trace du culte phallique.

Défenses de porc ou de sanglier (1905, page 551).

Indépendamment des usages que j'ai indiqués, la défense de sanglier ou de porc est employée aussi contre les abcès.

Dès l'époque du renne, les pendeloques les plus habituelles étaient des incisives ou des canines variées, percées à la racine ; c'étaient probablement des trophées, peut-être aussi, par une facile association d'idées, des moyens de vaincre : le passé et l'avenir ont, pour

1 Je démontrerai ultérieurement que l'anthropomorphisme du symbole triangulaire n'est qu'une interprétation exotérique. Ce qui surmontait le cône à l'origine, c'était un bandeau portant le disque entre deux demi-croissants lunaires, comme dans la coiffure de l'Astarté figurée page 227, non le disque dans le croissant.

2 Le collectif فَقُّوس ou son nom d'unité فَقُّوسة (j'ai toujours entendu prononcer ainsi, bien que Beaussier écrive فقّوص ; le mot, toutefois, est orthographié فَقُّوسة sur la plaque indicatrice de la ruelle de ce nom, à Tunis, et j'ai dit plus haut que le ص se substitue souvent au س) est employé par euphémisme pour désigner le membre viril. Quand un homme agit hypocritement, on le flétrit de cette locution proverbiale, à sens littéral obscène : يضرب الفقوسة تحت برنوسه. — Du reste, pour souligner l'intention de la manifestation goulettoise, les assistants y crient : كَلَفَاط كَلَفَاط (italien *calafato*).

les races primitives, des enchaînements mystérieux. Mais bien que le sanglier fît partie de la faune magdalénienne (où il paraît, à la vérité, avoir été assez rare), ses dents ne figurent pas dans l'énumération de G. de Mortillet. Au contraire chez l'homme néolithique, l'emploi des défenses de sanglier et de porc devient prédominant; on enfile aussi les incisives de Suinés.

Le sanglier, chez les Chaldéens, est consacré à Ninib (planète Mars), dieu de la chasse et de la guerre; nous retrouvons ce fauve dans le mythe de Tammouz-Adonis. Les Egyptiens sacrifient le pourceau à Osiris et à Isis, quoiqu'il soit immonde à leurs yeux comme plus tard à ceux des juifs et des musulmans; c'est aussi l'animal que les Grecs immolent le plus à Déméter et Coré, dont il est un des attributs. Le petit cochon élevé en France à la dignité de *porte-veine* vient peut-être de là, comme il se pourrait que les croyances relatives aux bossus ne fussent pas sans connexion avec le culte de Bès : les superstitions ont la vie tenace.

Des intailles de Phénicie et de Sardaigne offrent l'image d'un sanglier ailé.

A Carthage, une truie est un élément assez fréquent des colliers d'amulettes. Il n'est pas rare non plus de trouver dans les hypogées puniques soit une défense de sanglier ou de porc, soit une canine ou une incisive qui provient peut-être également d'un de ces animaux.

Dans des sépultures probablement libyennes découvertes à Bulla-Regia par le Dr Carton, « des ossements de mouton [1], des défenses de sanglier étaient constamment mêlés aux ossements humains ». Il ne semble pas impossible que les Carthaginois aient reçu des aborigènes le rite de la défense ou de la dent, comme ils leur ont emprunté Tanit [2]. En tout cas, l'idée superstitieuse attachée par les Juifs tunisiens aux défenses de porc ou de sanglier me paraît être une tradition punique.

Les nègres du Dahomey emploient des dents d'animaux comme fétiches. Cela ne saurait m'étonner, car j'ai entendu préconiser dans mon enfance, en Picardie et en Haute-Normandie, un collier de dents

1 Les astragales ou osselets de mouton, quelquefois percés pour être portés, abondent dans les sépultures puniques, *surtout dans celles de basse époque.* — Aujourd'hui encore, des osselets servent de fétiches aux nègres.

2 Le Dr Bertholon (*Origines néolithique et mycénienne des tatouages des indigènes du nord de l'Afrique,* extrait des *Archives d'Anthrop. crimin.*, 1904, p. 26) voit dans ce nom celui de la déesse Neith ou Nit, auquel est préfixé l'article libyque. L'hypothèse est très plausible. Neith a, d'après De Rougé « les plus grands rapports avec la Tanit phénicienne »; elle paraît être d'origine libyque. Baal-Hammon lui-même, associé à Tanit par les Carthaginois et substitué par eux au Melqart phénicien comme dieu suprême, n'est autre que l'Ammon-Râ thébain adoré en Libye. L'emploi de l'article *ta* indiquerait que Carthage a reçu ces divinités des Libyens directement et non des Egyptiens.

de loup comme le plus sûr moyen de faciliter la pousse des dents chez les enfants [1].

Coquille d'œuf (1905, page 551).

On trouve souvent en Afrique des fragments d'œufs d'autruche associés aux silex taillés; j'en ai recueilli moi-même dans l'isthme de Suez et à L'Oued-Melah, au nord de Gabès. Il est fort probable que ces œufs servaient de récipients : ils étaient encore employés à cet usage du temps de Pline, et les Malgaches actuels utilisent l'œuf subfossile d'*Æpyornis maximus*, qui contient sept à huit litres, en guise de marmite. En Europe, beaucoup de vases néolithiques en terre n'ont pas de pied et sont arrondis en dessous : « Ce sont, dit G. de Mortillet, des imitations de l'œuf [2]. »

EUSÈBE VASSEL.

(A suivre.)

1 Il y avait encore des officiers de louveterie dans ces régions, mais on n'y voyait plus de loups; aussi employait-on un collier de perles d'os en forme de fuseau, censées représenter les canines du fauve. J'ai vu aussi des enfants porter un collier d'ambre jaune : je crois qu'il était destiné à prévenir les convulsions, mais je n'ose l'assurer, mes souvenirs étant un peu confus.

Ces deux provinces n'étaient certes pas les plus arriérées de France, et pourtant les superstitions y abondaient. J'en mentionnerai encore une; elle n'a pas le moindre rapport avec mon sujet, mais un fait ethnographique est toujours utile à enregistrer. Il existe dans le département de la Somme une chapelle dédiée à saint Vast : comme ce nom se prononce *va*, on portait là les enfants qui tardaient à marcher seuls. J'y fus présenté, paraît-il, il y a un peu plus d'une soixantaine d'années; et ma mère, tout éclairée qu'elle était pour son temps, affirmait de la meilleure foi du monde que je marchai au retour.

2 Si cette explication est juste comme il semble, elle entraîne une conséquence qui a échappé au célèbre auteur du *Préhistorique*. L'autruche a seule, sur l'ancien continent, un œuf assez volumineux et assez résistant pour qu'il ait pu servir de vase, et c'est un oiseau africain, les Struthionidés s'éteignant en Asie dans les couches tertiaires. Il en faudrait conclure que les potiers européens de la pierre polie avaient passé par l'Afrique, ou tout au moins, qu'ils avaient eu avec elle des relations commerciales.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE CARTHAGE
1898-1905

SUITE ET FIN

20 — A Saint-Cyprien de *Bou-Khris,* épitaphe trouvée en labourant. Elle est gravée sur une plaque de marbre gris épaisse de 0m 022 :

BENENATA FIDEL*is in pace*



Hauteur des lettres, 0m 05.

21 — Au même endroit, dalle de marbre épaisse de 0m 04 et large de 0m 48 :

||||I AGVRTE FIDELIS
||||·I·NN·PACE VIXT A
*n*NIS L

Hauteur des lettres, 0m 05. Le nom de ce chrétien, mort à l'âge de cinquante ans, était peut-être MAGVRTE, nom berbère comme celui de IVGVRTA que j'ai déjà trouvé à Carthage sur une tombe chrétienne. La seconde ligne, outre l'omission de I dans VIXIT, renferme assurément d'autres erreurs du lapicide.

Près de Saint-Cyprien de *Bou-Khris,* mon confrère, le P. Vellard, a recueilli sur le sol et copié plus de trois cents fragments d'inscriptions. A part quelques débris païens, tous sont des morceaux d'épitaphes chrétiennes. Deux appartiennent à des textes grecs; huit montrent la palme, six la colombe. La formule IN PACE s'y reconnaît une vingtaine de fois, précédée ou non de l'épithète FIDELIS. Un personnage gravé au trait paraît être représenté dans l'action de pêcher. Enfin, un fragment porte le monogramme du Christ sous sa forme primitive, composée du X et du P, forme appelée constantinienne. L'ensemble de ces débris, trouvés sans aucune fouille, révèle l'existence d'un important cimetière chrétien comme celui de Damous-el-Karita, mais sans doute plus ancien, et ce cimetière devait avoir aussi sa basilique.

A Koudiat-Zâteur

22 — Dalle de *kadel* longue de 0m 61, large de 0m 36, épaisse de 0m 06. On y lit :

THEVDOTVS FIDELIS IN PACE
VIXIT AN L DPXϚIKL APRIL
FORTVNATA FIDELIS IN PACE
VIXIT AN L DPID APRIL

Hauteur des lettres, 0m 05. A la première et à la troisième ligne, N

et P sont liés dans IN PACE, ainsi qu'à la deuxième ligne K et L dans l'abréviation de *Kalendas*.

Le nom de *Theodotus* se rencontre deux fois parmi les saints d'Afrique. Celui de *Fortunata* est aussi connu par plusieurs saintes africaines. Les Bollandistes n'en comptent pas moins de cinq.

23 — Plaque de marbre blanc-gris à revers lisse, épaisse de 0m 035. La hauteur est de 0m 21, la largeur supérieure de 0m 13 et la largeur inférieure de 0m 20 :

BONIFATIA
IN PACE

Hauteur des lettres, 0m 035.

24 — Dalle de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0m 04 :

||||||||||TVSINOCE*ns in pace vixit*
annis |||| M̃ E Ñ Ϛ II D̃ *p* ||||||||||||||||||||||||||||

Hauteur des lettres, 0m 045.

25 — Marbre blanc, épais de 0m 035 :



Hauteur des lettres, 0m 025. Dans l'angle, trou de scellement traversant la plaque.

26 — Marbre gris, revers fruste, épais de 0m 025. Le fragment mesure 0m 28 de hauteur et 0m 20 de largeur.

||||||NLREFRIGERIT
||||||AIVINCENTI

Hauteur des lettres : à la première ligne, 0m 035 ; à la seconde, 0m 02 et même moins. A la première ligne, I et T sont liés. A l'extrémité de la seconde ligne figure une sorte de corbeille de forme ovoïde, et sous l'inscription on voit une sorte de grande malle dont les flancs sont ornés de lignes formant des carrés, avec un cabochon au centre de chacun.

27 — Sur un fragment de *saoûan*, épais de 0m 035 :

||||CIP||||

Hauteur des lettres, 0m 065.

28 — Marbre blanc, épais de 0m 045, à revers lisse, le bord inférieur orné d'une bordure peu saillante, large de 0m 065 :

ANSPRĪM

Hauteur des grandes lettres, 0^{m}11; des petites, 0^{m}05. Au-dessus de PRIM, amorces de plusieurs lettres.

29 — Plaque de marbre blanc, à revers brut, épaisse de 0^{m}04 :

*vix*I TA N L ||||||
||||||E T D I E S X||||

Hauteur des lettres : première ligne, 0^{m}075; deuxième ligne, 0^{m}04.

30 — Marbre blanc, épais de 0^{m}04, à face piquetée :

||||||VIHCV||||||
||||VIIIhC||||||||||

Hauteur des lettres, 0^{m}03. La lettre H paraît combinée avec un L et la barre horizontale se prolonge à droite. Le jambage de la lettre h est aussi barré horizontalement.

31 — A *Saniet-Khodja,* marbre de 0^{m}50 de longueur et 0^{m}29 de hauteur, épais de 0^{m}03 :

MARINA FID·
IN PACE

Hauteur des lettres, 0^{m}045. Les trois lettres FID sont moins accentuées que les autres. Elles ont peut-être été ajoutées à la formule primitive composée simplement du nom avec l'acclamation IN PACE.

Plusieurs saintes d'Afrique ont porté le nom de *Marina.*

Colline voisine de Sainte-Monique

32 — Sur un fragment de plaque de *kadel,* épaisse de 0^{m}035 :

||||||||||||||||||||||*f*IDELIS
*in pace vixi*T A N L

Hauteur des lettres, 0^{m}055.

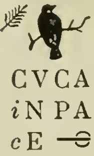
33 — En réunissant cinq fragments trouvés à plusieurs jours d'intervalle dans la terre qui a recouvert l'orifice de puits funéraires puniques et les ruines de constructions romaines, j'obtiens cette épitaphe qui était gravée sur une dalle de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0^{m}032 :

STEFANVS *fide*LIS I*n pa*
CE VIXIT *an*||||||VI D X
||||||||||||||||||||||||VS *f*IDELIS
in pace VIXIT
annos||||||||||||||||||||||||||||||X V ||||||||||

Lettres très inégales, variant de hauteur entre 0^{m}03 et 0^{m}05.

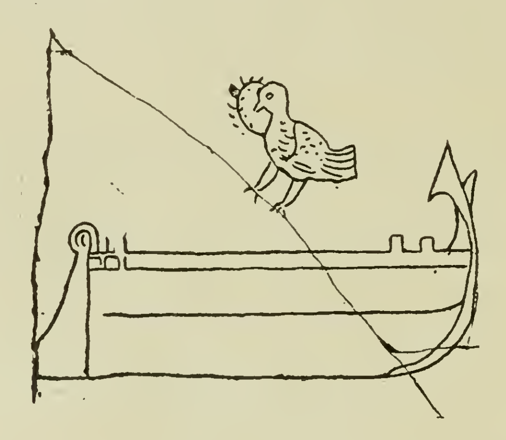
34 — Au revers d'un fragment de pilastre en marbre jaune, à can-

nelures convexes larges de $0^{m}07$, séparées par des baguettes larges de $0^{m}03$:



Hauteur des lettres, $0^{m}035$. L'inscription se termine par un signe de forme particulière. Quoique brisée à gauche, elle me paraît avoir conservé le nom entier.

35 — Portion de dalle de marbre blanc, longue de $0^{m}51$, haute de $0^{m}44$, épaisse de $0^{m}035$. Elle porte gravé au trait un navire au-dessus duquel est une colombe. Ces symboles accompagnaient assurément une inscription funéraire chrétienne :



36 — Au revers d'un fragment de pilastre de marbre blanc, à cannelures concaves larges de $0^{m}037$:



Hauteur des lettres, $0^{m}02$.

37 — Sur un lambeau de plaque de marbre blanc, ressemblant à de l'albâtre, à revers lisse, épaisseur $0^{m}021$:

IIIIIII I P H N IIIIIII

Hauteur des lettres, $0^{m}027$ et $0^{m}033$.
C'est la formule EN EIPHNH, en latin IN PACE.

38 — Fragment de dalle de *kadel,* à revers brut, épais de $0^{m}055$, trouvé par M. l'aumônier de Sainte-Monique sur la route de La Marsa, vis-à-vis de *Bou-Khris :*

|||| C Y P R I *anus* ||||
|||| T I S ||||||||||||||||||||||||

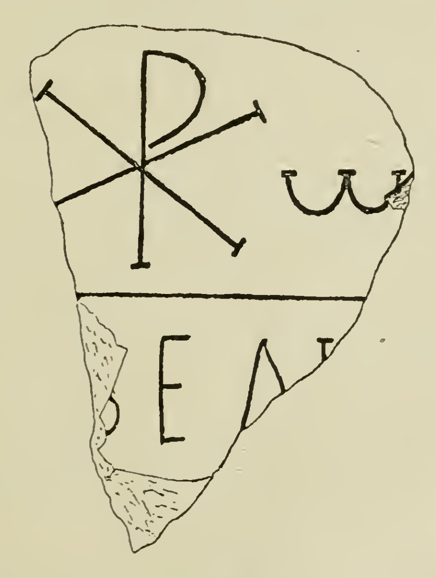
Hauteur des lettres, $0^{m}055$. Avant la première lettre, amorce d'une croix latine.

38 — Marbre gris à revers lisse, trouvé à l'entrée de l'enclos de *Sainte-Monique ;* épaisseur, $0^{m}015$:

|||||||||||| R I C I O V ||||||||||||

Hauteur des lettres, $0^{m}03$.

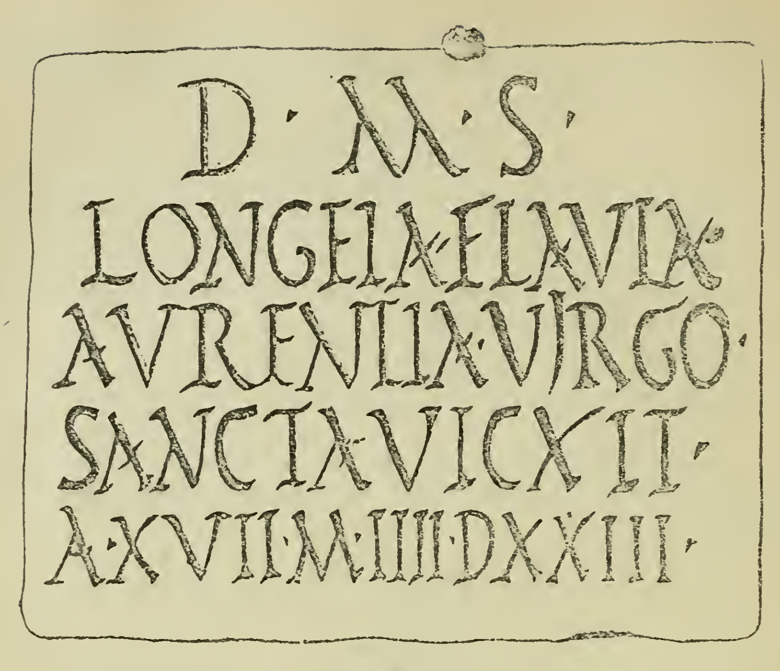
39 — Trouvé également à *Sainte-Monique,* un fragment de marbre jaune, haut de $0^{m}125$ et large de $0^{m}09$, d'épaisseur inégale atteignant $0^{m}04$:



||||||| E N |||||||

Avant E amorce d'un B ou d'un S.

40 — A *Gamart,* dans un hypogée à inhumation, mais n'ayant pas la disposition des chambres juives, mes confrères ont découvert une épitaphe gravée sur une tablette de marbre large de $0^{m}24$, haute de $0^{m}20$ et épaisse de $0^{m}02$. Le clou de fer ayant servi à la fixer dans la paroi du caveau est demeuré soudé sur la tranche supérieure du marbre. On y lit :



D·M·S
LONGEIA·FLAVLA·*(sic)*
AVRENTIA·VIRGO
SANCTA·VICXIT·
A·XVII·M·IIII·D·XXIII

Lettres bien gravées, hautes de 0m 03 et 0m 025 selon les lignes. Leur forme semble indiquer la fin du IIe siècle ou le commencement du IIIe.

M. Héron de Villefosse est d'avis que ce texte est chrétien, la formule *D·M·S* n'étant pas un obstacle à cette manière de voir. Il pense que les noms de la vierge défunte ont été estropiés et qu'il faut transcrire *Flavia Laurentia.*

M. Marucchi pense aussi qu'il faut attribuer cette épitaphe à une chrétienne plutôt qu'à une païenne, à cause du nom *Aurentia,* probablement *Laurentia.* « Il faudrait alors, m'écrit-il, y reconnaître l'inscription d'une vierge sacrée, ce qui serait très important à cause de l'âge que vous attribuez à ce texte (commencement du IIIe siècle). »

Au sujet des trois lettres DMS, il est intéressant de signaler une épitaphe d'Aumale, certainement chrétienne, datée de l'an 318 de notre ère, cinq ans à peine après l'édit de Milan qui accorda la paix à l'Eglise. Comme l'inscription de Gamart, elle commence par les sigles DMS, mais on lit immédiatement après les trois mots *Donis Memoriae Spiritantium,* qui semblent donner la lecture chrétienne

des trois lettres DMS empruntées aux païens. La remarque est de M. Paul Monceaux *(Bull. des Antiquaires,* 1902, p. 224-226).[1] Le dernier mot de la formule « paraît, dit-il, se rattacher à un verbe *spiritare,* formé de *spiritus,* qui signifierait « vivre de la vie spirituelle » ou « être inspiré par l'Esprit ». Si l'épitaphe d'Aumale fixe la lecture des sigles DMS dans l'épigraphie chrétienne, elle n'en révèle pas, on le voit, le sens précis.

Inscriptions provenant de divers points de Carthage

41 — Marbre à revers lisse, épais de 0m 015 :



GA||||||||||||||
INN*ocens*
IN P*ace*

Hauteur des lettres, 0m 025. A gauche, une couronne.

42 — Sur une dalle de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m 06 :

MELLOSVS FI*delis in pace vixit*
*a*NN XVIII DP||||||||||||||||||||||||||||||||||||||||||||

Hauteur des lettres, 0m 06. La première lettre ne se reconnaît que par un jambage.

Cette dalle porte au revers une entaille pour un crampon. Cette entaille a été creusée à travers les lettres d'une autre épitaphe chrétienne très usée.

Nous avons déjà trouvé à Carthage le nom de *Mellosus,* mais orthographié avec un seul L.[2]

Deux évêques du nom de *Mellosus,* l'un de Gisipa, l'autre de Bulla Regia, signèrent, en 646, la lettre du Concile de la Proconsulaire adressée à Paul, patriarche de Constantinople, contre les erreurs des Monothélites.

43 — Sur une pierre de saouân, longue de 0m 205, haute de 0m 16 et épaisse de 0m 04 :

VICTORIN
NVSISINP
AIIMDXXV
PACE

Hauteur des lettres, 0m 035. Elles sont mal gravées. Il n'est pas d'ailleurs facile de rétablir la forme complète de cette épitaphe. L'âge du mort paraît avoir été de 2 ans, 1 mois et 25 jours.

(1) GSELL : *Chronique archéologique africaine,* VIIIe rapport, p. 313.
(2) C. I. L., VIII, 14179.

44 — Fragment de tablette de cipolin, à revers lisse, épais de 0m018 :

||||||||||||||||A IN PACe
*vixit a*NNS MISI||||

Hauteur des lettres, 0m045. La dernière, correspondant à la cassure du marbre, est probablement incomplète.

45 — Sur un fragment de sarcophage en kadel, décoré de strigiles, portion de cartouche renfermant l'inscription suivante :

||||||||||||||||||||||||| B E M
|||||||||||||T R O C L I A
fidelis I N P A CE
vixit....... V D X X

Hauteur des lettres, 0m04. L'épitaphe, encadrée d'une moulure, occupe un espace haut de 0m21. La première lettre est peut-être un S ; la première de la dernière ligne est peut-être un X.

46 — Marbre blanc, revers lisse, épais de 0m02 :

|||||||||||||C V N D I A
|||||||||||||I V N I O R

Hauteur des lettres, 0m03.

47 — Marbre blanc à revers lisse, épais de 0m021 :

in pace vixit an N X L
dep |||||||||||||A P R I L E S

Hauteur des lettres, 0m04.

48 — Inscription chrétienne trouvée à Enchir-Douïmès *(Uci Majus)*, dans la région appelée *Rihana*, à quelques mètres du marabout :

✝ BASILIVS FIDELIS
HI VIX ANN XIIII IN
PAC DPK MT
H S E

Hauteur des lettres, 0m07.

Cette épitaphe est gravée sur une pierre longue de 1 mètre, haute de 0m50, épaisse de 0m20. Elle a été trouvée et copiée par le P. Heurtebise, le 18 juin 1903. Les deux premières lettres de la seconde ligne ne s'expliquent pas facilement. Cependant, mon confrère affirme que sa lecture est exacte. M. Héron de Villefosse a émis l'avis qu'elles ont peut-être le sens de *Honestus Juvenis*.

Quant aux sigles H S E qui terminent l'inscription, ils sont inusités dans les épitaphes chrétiennes.

49 — M. Landas m'a fait remettre l'empreinte d'une bague sigillaire en bronze, trouvée à Landas-Dazinville. On y lit cette inscription, qui se développe en cercle autour d'une étoile :

BIBVS IN DEO

Bibas in Deo pour *Vivas in Deo*

A.-L. DELATTRE,
des Pères Blancs.

Saint-Louis de Carthage, janvier 1906.

FAUT-IL RESTAURER LES THÉATRES ANTIQUES ?

Commnnication de M. G.-N. GUNG'L

Il s'attache à la destinée de Carthage une fatalité telle que l'on ne peut même plus témoigner à cette cité déplorable un peu de compassion respectueuse, sans soulever quelque protestation muette ou véhémente.

Tant de fois détruite par les armes, livrée à tant de barbares subversions, elle succombe un peu davantage chaque jour sous les coups du vandalisme mercantile. Enfin, après avoir vu sceller sur le tombeau de sable où du moins elle reposait, enveloppée d'une majesté farouche, la pierre colossale d'une cathédrale qui cloue pour toujours dans le néant son acropole inexplorée, elle est condamnée par les critiques d'art à une disparition définitive dont il ne sera plus permis, sous peine d'être accusé d'une sorte de vandalisme à rebours, de retarder le terme inévitable.

Au moment où l'Institut de Carthage venait d'organiser à l'Odéon cette excursion magnifique qui a laissé dans l'esprit des assistants un si profond souvenir, M. André Hallays signalait précisément, dans le *Journal des Débats,* pour le stigmatiser comme un acte de sauvagerie, le projet de restauration du théâtre d'Orange :

On sait en quel état les architectes ont mis le théâtre romain d'Orange. Une première restauration, relativement discrète, n'avait pas enlevé tout caractère aux débris du bâtiment romain. Mais depuis que l'on s'est avisé de donner des représentations à Orange, de nouvelles réparations ont, d'année en année, modifié la physionomie de cette ruine. Maintenant les aubergistes de la ville, pensant rendre plus fructueuse l'exploitation de cette entreprise théâtrale, veulent rebâtir l'édifice. La Municipalité d'Orange demande donc l'autorisation d'une loterie d'un million sur lequel on prélèvera 5 ou 600.000 francs pour une « restauration complète ».

J'ai sous les yeux la liste des travaux que l'on veut entreprendre : cette restauration est belle et bien une « reconstruction » complète.

On prétend rétablir tous les gradins du théâtre ; une partie des gradins supérieurs a déjà été restituée : l'effet en est pitoyable.

Le mistral — quand il lui prend fantaisie de troubler le spectacle — glace les acteurs et les spectateurs : on fermera les grandes brèches par où il pénètre dans le théâtre.

Pour rendre plus forte et plus parfaite l'illusion du public, on « reconstruira » la scène antique ! Et l'on balaiera les débris de sculptures et de corniches qui, dispersés sur le sol, formaient le pittoresque décor de la ruine.

Puis l'on relèvera les murailles écroulées et l'on arrachera les lierres! Bref, on nous donnera un monument tout neuf qui joindra aux agréments du confort la beauté d'une vignette pour manuel d'archéologie.

Ainsi seront satisfaits quelques badauds amis du bric à brac, quelques rimeurs auxquels il faut un sous-Odéon et quelques hôteliers désireux de tondre les hôtes du «Bayreuth français».

Ce projet est absurde. Le jour prochain où la mode des spectacles en plein air aura passé, les gens d'Orange s'apercevront de leur sottise, car ils n'auront même plus la visite de ceux qu'attirait dans la ville le désir de contempler les restes d'un théâtre romain; désormais, personne n'aura la naïveté d'interrompre sa route pour venir admirer une bâtisse neuve. Mais il faut désespérer de les convaincre. Nous sommes ici dans le Vaucluse, terre d'élection des Vandales, et le même esprit règne dans l'Orange et dans Avignon.

On trouvera un architecte pour accomplir cette affreuse besogne. On trouve toujours architecte pour saccager un vieux monument. On l'a même déjà trouvé, s'il faut en croire la Municipalité d'Orange. Les devis auraient été dressés par un architecte officiel. Mais qui conduira les travaux? M. Gabriel Boissy, qui vient de publier dans le dernier fascicule du *Mercure de France* un excellent «Plaidoyer pour la préservation du théâtre antique d'Orange», écrit:

«Imitant la réserve du rapport, je ne nommerai pas cette personne ni celle qui, ultérieurement, serait chargée de l'exécution des travaux, me réservant, si les considérations esthétiques ne suffisaient pas, d'envisager la question sous une autre face, la face des coïncidences.»

Je le suivrai volontiers dans cette voie.

Il reste à obtenir pour la loterie et les travaux l'assentiment du Gouvernement et le vote des Chambres. Dans l'article que je viens de citer, M. Gabriel Boissy émet l'espoir qu'un député «artiste» s'élèvera contre les projets de la Municipalité d'Orange. Si c'est là notre seule ressource, je crains que le théâtre romain ne soit condamné. Mais avant d'être soumis au Parlement, ce projet doit être soumis à l'Administration des Beaux-Arts. Le monument est classé. L'Administration est donc tenue de prendre l'avis de la Commission des monuments historiques. On nous répète sans cesse que celle-ci a rompu avec ses anciennes traditions et qu'elle est maintenant l'ennemie des vaines restaurations. Voilà pour elle une excellente occasion d'appliquer ses principes nouveaux. Si elle repousse la proposition du maire d'Orange, M. Dujardin-Beaumetz devra assumer la responsabilité de la restauration... Il hésitera... peut-être, lui qui, dans la récente discussion du budget des Beaux-Arts, se déclarait à tout propos le défenseur des beautés de la France.

M. Gabriel Boissy, tout en protestant avec une extrême indignation contre le dessein des Arausiens, accorde que quelques travaux peuvent être utiles. Il a tort. Il n'est qu'un moyen de sauver Orange, c'est d'en chasser les architectes et les comédiens. Les travaux auxquels on aura renoncé aujourd'hui seront repris demain, et le danger ne sera conjuré que le jour où les représentations auront cessé. Maintenant, on veut constituer à Orange un théâtre régulier. La ruine est

donc à la merci des entrepreneurs de spectacles ; ils se moquent de la beauté des vieilles pierres, et ils arriveront à leurs fins, si on les laisse dans la place. Rien ne peut prévaloir contre une coalition de bâtisseurs et de gens de théâtre : ce sont les deux puissances de l'Etat français.

*
* *

Les conclusions de l'éminent critique parisien, tout autant qu'à un projet de restauration du théâtre d'Orange, s'appliquent au projet de restauration du théâtre de Carthage, projet qui est, ainsi qu'on dit, dans l'air, et dont notre Société semble désireuse de poursuivre la réalisation. Et les objections qui sont faites au premier de ces projets se produiront sans doute contre le second.

Examinons-les donc impartialement et tâchons à réduire celles qui pourraient plus particulièrement nous concerner.

M. André Hallays concède qu'une restauration relativement discrète n'avait pas enlevé tout caractère aux débris du bâtiment romain.

Disons tout de suite que c'est d'une restauration de ce genre que la nécessité nous a paru s'imposer pour le théâtre de Carthage. Si l'on tient compte de l'état respectif dans lequel se trouvent l'un et l'autre édifices, celui d'Orange et celui de Carthage, les travaux à entreprendre ici seraient plus délicats, en même temps qu'ils modifieraient plus heureusement l'aspect de la ruine. Le théâtre d'Orange, en effet, s'il a subi l'injure du temps, n'a eu que peu à souffrir de celle des hommes ; les colonnes et les chapiteaux dont l'éminent critique parisien dit, un peu paradoxalement, qu'ils forment le pittoresque décor de la ruine, sont tombés sur le sol : ils n'y ont point été précipités. Le hasard de leur chute ne fut pas sans charme ; et l'on y retrouve ce qu'Edouard Drumont appelle quelque part, en parlant du Vieux Paris, « la grâce apaisée et souriante de ce qui a vécu ». Les ruines du théâtre carthaginois présentent, elles, la tristesse sinistre de ce qui a été tué. La restauration de l'édifice qui nous est cher, pour discrète qu'elle demeurât, aurait donc, nous le répétons, à transformer la figure actuelle du monument, laquelle est moins d'une ruine que d'une démolition.

C'est cette différence fondamentale qu'il convient de considérer, si l'on veut se faire une exacte idée de l'œuvre qu'il s'agit d'aborder. Les ruines ne charment pas nos yeux et ne conquièrent pas notre âme par le seul fait qu'elles sont des ruines, c'est-à-dire la trace matérielle et tangible de ce que peut la violence des éléments ou la rage inconsciente des barbares contre les œuvres de l'humanité et de la civilisation. Elles s'emparent de notre imagination et de notre cœur en évoquant ce dont elles ont pris la place, en restituant à notre admiration attendrie l'édifice qu'elles furent, et où éclataient le génie

et la patience d'une race, l'esprit et l'âme d'une époque. S'il en était autrement, et si elles ne devaient solliciter nos regards que par leur décrépitude, certains monuments antiques que le temps a, plus que d'autres, épargnés, nous en apparaîtraient moins beaux, et nous en viendrions à regretter qu'ils surgissent à nos yeux dans un état à peu près semblable à celui où les enfantèrent leurs auteurs, au lieu de joncher le sol de débris que nous nous bornerions à vénérer de confiance.

*
* *

M. André Hallays est mieux inspiré, et l'on doit l'approuver sans réserves lorsqu'il s'élève avec force contre l'éventualité d'une adaptation servile des scènes anciennes aux nécessités techniques du théâtre contemporain. De tout ce qui fit la gloire des théâtres grec et romain, rien ne subsiste, que le texte plus ou moins complet et fidèle des œuvres représentées, et dont la beauté souveraine n'a rien perdu sous la morsure des siècles. Mais le mode d'interprétation, la manœuvre des acteurs et du chœur, la « toile de fond » que formait au théâtre la ville environnante, ou la mer elle-même, entrevues à l'extrémité de la scène librement ouverte, rien de tout cet ensemble ne saurait plus être reconstitué sans affecter une apparence caricaturale dont, en dépit de notre culte affectueux, nous ne pourrions nous empêcher de sourire. Les poètes ambitieux de réveiller les échos endormis de ces temples abolis en sont donc réduits à se plier aux formes modernes, à faire évoluer des acteurs que ne grandit plus le cothurne, à lancer dans l'air des anathèmes et des imprécations que n'amplifie plus le masque de la sonorité de son airain. L'action s'en trouve amoindrie et comme rapetissée, et les aménagements dont le metteur en scène encombre le théâtre en vue de l'effet à produire achèvent de détruire la simple harmonie des lignes primitives sans arriver à donner à l'œuvre représentée le cadre convenu auquel nous nous sommes accoutumés.

Ainsi comprise, la restauration d'un théâtre antique est condamnable, presque sacrilège ; et il appartient à l'Etat, gardien du patrimoine artistique que le pays a hérité du passé, de s'y opposer par les moyens que la législation sur les monuments classés met à sa disposition. Il ne semble pas qu'il y ait manqué jusqu'à ce jour ; et les travaux effectués au théâtre d'Orange paraissent n'avoir inspiré à aucune des municipalités placées dans le même cas que la cité arausienne l'envie de marcher sur les traces de cette dernière. Les arènes de Nîmes demeurent, si nous ne nous trompons, dans l'état même où les ont laissées les années. Celles d'Arles n'ont pas davantage été aménagées à la moderne : et nous les verrions même avec joie débarrassées des quatre tours bizarres dont les Sarrasins les affublèrent lorsqu'ils les eurent transformées en écuries et en caser-

nes. Le théâtre antique d'Arles, qui dresse non loin de là des ruines magnifiques et trop clairsemées, ne saurait être restauré. La majeure partie de ses pierres a servi à la construction de Saint-Trophime, et nombre de délicats chapiteaux corinthiens, d'un marbre si amoureusement patiné qu'il en a pris des tons et des contacts d'ivoire, ornent son cloître admirable, incomparable spécimen de quatre architectures juxtaposées. C'est là qu'un guide aveugle montre aux voyageurs Godefroy de Bouillon « se combattant avec un ours », l'âne et le bœuf réchauffant le petit Jésus de leur haleine, tout près d'un lit où les trois rois mages, couchés côte à côte, la couverture au menton, la couronne en tête, se reposent fraternellement des fatigues de la marche à l'étoile.



Le théâtre de Carthage n'a pas moins souffert; et la consolation ne lui est pas échue de voir au moins ses pierres revivre dans une basilique merveilleuse. De ses débris, les uns jonchent la terre, ou bien, réduits en poudre, se sont peu à peu confondus avec elle; les autres sont enfermés dans les murs épais de quelques mornes logis arabes où le lait de chaux a effacé le baiser dont le soleil les avait sacrés durant tant d'années écoulées. La tâche de ceux qui songent à sauver ce qui demeure encore debout de ces vestiges en est, hélas! étrangement simplifiée. Ils n'y doivent point pour cela renoncer et abandonner à une disparition éternelle ce que la persévérance des savants a mis au jour de la cité enfouie. Inventorier avec une sollicitude attentive les moindres fragments épars; les rapprocher entre eux jusqu'à ce qu'apparaisse leur primitive union; dresser à nouveau les colonnes renversées; rétablir les surfaces des dallages soulevés; asseoir les gradins chancelants; replacer enfin la ruine dans un des états intermédiaires qu'elle a traversés depuis la première atteinte portée au monument dont elle est le centre et comme le souvenir, — tel est le devoir pieux que se borneront à remplir ceux que préoccupe l'éventualité d'un effacement irréparable.

Dans l'accomplissement de cette tâche, à laquelle, sans doute, l'Institut de Carthage conviera toutes les bonnes volontés, l'appui moral d'autorités telles que celle de M. André Hallays ne saurait nous manquer. Nous le prions de ne nous le point marchander et d'aider de sa plume avertie ceux qui se consacreront à cet acte d'adoration artistique. La protection de la France doit s'étendre à tout ce qui, sur la terre tunisienne, intéresse l'âme de l'humanité. La disparition de Carthage serait un crime dont notre pays aurait à répondre devant la postérité et devant l'histoire. Nous ne laissons pas pousser l'herbe sur la tombe des aïeux tant que nos pas peuvent nous porter près d'elle pour nous y recueillir dans une méditation respectueuse.

La cité dont la destinée fut si étroitement liée à celle de l'humanité a droit aux mêmes marques de déférente sollicitude. Et il ne faut plus qu'un poète, recevant un fragment de marbre recueilli parmi ses ruines, puisse dire, dans son remerciement à l'ami, auteur de l'envoi :

Gisante maintenant au sable de la dune,
Elle n'existe plus, la ville de Didon ;
Et sans l'humble débris que je reçois en don,
De ses pierres, j'ai cru qu'il n'en restait pas une !

KELKAJ PROVERBOJ ARABAJ

pri la religio, la militado kaj la ĉevaloj

Ĉio estas skribita ĉe *Allah*.

La pureco estas la ŝlosilo de la preĝo.

La preĝoj estas la kolonoj de la religio kaj la ŝlosiloj de la paradizo.

Ĉu ci havas multe, donu ion el cia riĉeco.

Ĉu ci havas malmulte, donu ion el cia koro.

Rajdi, ellasi la hundojn, aŭdi la tintadon de juveloj eltiris la zorgojn el la kapo.

Rajdisto sen iliaj armiloj, tio estas birdo sen iliaj flugiloj.

Zorgu pri cian ĉevalon tiel, kiel pri cia frato, kaj rajdu ĝin tiel, kiel cia malamiko.

Ĉiam, kiam ci rajdas, la Morto posten ci galopas.

Ĉu tio estas necese, al la kristano (al la hundo), ci diros : « Onklo mia ! » ĝis li faros al ci transiri trans la rivo.

Ĝustatempe forkri, tio estas venki.

Ne ĵetu akvon antaŭe ke ci trovos akvon.

La fortifikajoj de la Araboj estas iliaj armiloj kaj iliaj ĉevaloj.

Respectu la Forteco, ĝi estas deveneco de *Allah* sur la tero.

H. N.

QUATRIÈME

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE NORD-AFRICAINE

SUITE

IV

Civilisation romaine

a) Tunisie

Carthage. — Le Service des Antiquités a trouvé à Bordj-Djedid[1] des constructions avec mosaïques dont l'une, byzantine, représente des fauves et un personnage que M. Gauckler prétend être un moine regardant par la fenêtre. Au même endroit on a trouvé des fragments de listes de soldats et un texte relatif à la première cohorte urbaine.

Le R. P. Delattre a donné deux séries d'estampilles[2] trouvées à Carthage.

Dougga. — Des travaux de consolidation et de nettoyage ont été exécutés à l'arc de Bab-Roumia, au temple de Celestis, qui maintenant est ravissant,[3] au forum et au capitole. Dans ce dernier, on a pu exécuter enfin les travaux — très urgents — que j'avais réclamés à plusieurs reprises depuis plus de dix ans! Les murs de la cella, reconstruits, empêcheront dorénavant les oscillations du fronton. Mais il faut reconnaître que la ruine a perdu ainsi un peu de son charme.

La restitution du portique situé en avant du capitole n'est pas heureuse. Si, comme on le dit, les bases disparates qui le forment ont été trouvées en place et que la construction est de très basse époque, on peut se demander s'il n'eût pas mieux valu, sinon l'enlever, du moins le laisser dans l'état d'effacement où il était. C'est à tort qu'on essaye de conserver ici des édifices superposés d'époque différente. Ce qui a sa raison d'être à Rome, par exemple, dans un forum dont tous les vestiges ont une grande importance historique, se justifie difficilement ici, où le document archéologique ou artistique doit passer, semble-t-il, avant le document historique qui, à vrai dire, n'existe pas ou que très peu. Ce qu'il y a avant tout d'intéressant ici, c'est le capitole, un des plus beaux de ceux de l'Afrique. On ne

(1) *C. r. de l'Acad. des Inscr.*, 1904, page 696.

(2) *Bull. arch.*, 1904, p. 483 : « Marques céramiques, etc. », et *Revue Tunisienne*, 1905, p. 423 : « Marques céramiques, etc. ».

(3) L'étude trop hâtive qui a été donnée de ce monument dans les *Monuments antiques* de la Tunisie est à refaire, ce qui vient à l'appui de ce qui a été dit plus haut sur ce recueil.

peut en dire autant du portique de la forteresse byzantine... Qu'on nous donne un beau forum et un beau capitole et qu'on sacrifie tout le reste, puisqu'il n'est pas possible de conserver les deux sans que l'un nuise à l'autre, puisque du sacrifice résultera un gain bien supérieur à la perte causée par la disparition de détails peu intéressants et même disgracieux. Qu'on rase tout au moins le mur qui passe en avant du temple et qui empêche de voir, de loin, sa silhouette dans toute sa grâce!

On pensera peut-être avec moi que le côté «mise en valeur» doit une avoir certaine importance dans une ruine dont une des grandes qualités est le charme.

Souhaitons que le Directeur du Service des Antiquités, retenu jusqu'ici par des scrupules que l'on comprend très bien, ait la main forcée, s'il le faut, par l'opinion publique, pour une décision qui ne peut qu'être utile au pays et à l'archéologie.(1)

Sahara. — M. le capitaine Donau a découvert(2) un nombre considérable de bornes milliaires ayant jalonné la voie antique de Gabès à Gafsa. Les inscriptions sont datées de l'an 14 à l'an 308. On a pu, grâce à elles, calculer la longueur du chemin, qui était de 183 milles. Il n'était pas maçonné, ni même empierré. C'était donc quelque chose d'analogue à ce que nous désignons sous le nom de pistes améliorées.

Les bornes étaient de forme différente, suivant l'époque : rectangulaires en l'an 14-15, puis cylindriques, puis aplaties en 290, puis irrégulières et faites avec des matériaux d'emprunt.

Le tracé de cette voie est assez inattendu. Par Lala, le sud du djebel Orbata, El-Guettar, Bir-Mrabet, Belad-Segui, et le nord-est du djebel Hadifa, elle se dirigeait à travers le chott Djerid sur El-Hamma.

M. le capitaine Donau, continuant(3) les fouilles qu'il avait commencées précédemment, a découvert un petit poste défendant le castellum de Guedah-Ceder. Trois mausolées bouleversés se composaient d'un soubassement et d'un cône. Un seul des dés subsiste, portant l'image d'un cavalier et d'un autre homme.

La fameuse «muraille» de dix-sept kilomètres, signalée par plu-

(1) M. Gauckler, dans son dernier *Rapport sur la Marche du Service des Antiquités,* avait avancé que la belle mosaïque des Cyclopes avait été trouvée dans un édifice pris à tort pour une basilique. Comme j'étais visé dans cette allégation, j'en avais fait modestement mon *mea culpa* dans ma dernière chronique (V. *Revue Tunisienne,* 1905, p. 173). Grand a été mon étonnement, en allant ensuite à Dougga, de constater que ce n'était pas dans l'édifice indiqué par M. Gauckler que cette mosaïque avait été trouvée et que par conséquent je n'avais pas commis l'erreur qu'il m'octroyait!

(2) *Bull. arch.,* 1905, p. 153 : Toussaint. *Les nouveaux milliaires de la route de Capsa à Tacape.*

(3) *Bull. arch.,* 1904, p. 467 : «Le Castellum de Benia-Guedah».

sieurs auteurs est simplement un fossé dont les terres, rejetées sur le bord, forment talus, avec les pierres disposées en un mur sec. Elle n'a aucun caractère romain. Sur un point on y avait élevé un poste avec guichet de péage par où on devait passer pour franchir la frontière. Contrairement à ce qu'a écrit Tissot, ce castellum n'a qu'une entrée et non quatre portes : en outre, le nom de Kalat-el-Benian ne s'applique pas à lui, mais à un fortin situé ailleurs.

M. le commandant Toussaint a exposé[1] les dernières découvertes des missions topographiques.

Dans les feuilles de Souk-Ahras, rien à signaler. Dans celles de Bir-Rekeb et El-Hamma, sur sept voies reconnues, deux sont indiquées dans les itinéraires : Tacape-Theveste par Capsa, Tacape-Turris-Tamelleni.

Fait à noter : la longueur du mille y aurait été plus grande que celle du mille romain : 1.600 au lieu de 1.481 mètres.

Dans les feuilles de Menchia, Kebilli, Oglat-Merteba et Douz, on a relevé plusieurs voies et notamment le *limes tripolitanus*.

Des fouilles fructueuses ont été effectuées à Henchir-Harat par MM. le capitaine Montalier et le lieutenant Monnier.[2] Parmi les édifices explorés on remarque des thermes à mosaïque géométrique, hypocauste, piscine et une basilique chrétienne que M. Diehl a étudiée dans un appendice. Bâtie à l'aide de matériaux arrachés aux édifices païens, elle date du ve siècle, ou même de l'époque byzantine. Deux chapiteaux enlevés au Capitole sont remarquables par l'ornementation de leurs angles : aigles chez l'un et bustes des Quatre-Saisons chez l'autre. La porte d'entrée de l'église est encore debout. L'abside du *presbyterium* est d'une disposition toute particulière, avec ses cinq gradins formant une cuvette et un hémicycle, au bout duquel est une grande table de pierre qui portait peut-être la chaire épiscopale. Au centre de la cuvette, un *martyrium* renfermait des crânes d'enfants et des bracelets de bronze. Ces fouilles n'ont pas été achevées.[3]

Zaghouan.— M. le commandant Hannezo a trouvé[4] dans le camp de Zaghouan (c'est-à-dire sur un lieu élevé et dominant la ville) un sanctuaire de Saturne avec stèles grossières offrant les palmes, le croissant, un personnage portant de ses bras levés un gâteau ou la

(1) *Bull. arch.*, 1905, p. 56, sous un titre interminable. Cf. aussi le titre de l'article du P. Delattre indiqué ci-dessus : « Marques céramiques », etc. Il est à souhaiter que l'on n'emploie jamais de titres si gênants pour l'indication des références.

(2) *Bull. archéol.*, 1904, p. 453 : « Note sur Henchir-Harat (Segermes) ».

(3) Pour les inscriptions trouvées ici *et ailleurs*, voir mon « Annuarie d'Epigraphie » dans le Recueil de Constantine.

(4) *Bull. archéol.*, 1904, p. 478 : « Stèles votives découvertes à Zaghouan ».

palme, un buste de Saturne accosté de la harpe, des animaux, etc. En outre, sept inscriptions latines et une néo-punique.

Thibar. — A Thibar, le P. Heurtebise a trouvé une série de stèles votives et d'inscriptions.[1]

Tunis. — M. J. Renault a ajouté[2] à la liste déjà longue des petits sanctuaires ruraux un curieux ex-voto trouvé au Khanguet-el-Hadjaj, presque entre les deux sanctuaires du Saturnus Baalcaranensis et du Saturnus Sobarensis. Le même auteur a décrit d'autres stèles des environs de Tunis et une statuette en marbre blanc.

Utique. — On a découvert ici un joli buste de Diane.[3]

Sousse. — *Le Bulletin de la Société Archéologique* de cette ville a publié[4] les résultats très heureux de la première fouille exécutée par cette Compagnie. Elle a été dirigée par M. le commandant Giorgi. Cet ensemble de constructions très curieuses a fourni de nombreuses mosaïques, dont deux ont été offertes par la Société au Musée de Sousse. L'une d'elles représente Neptune dans un char traîné par des chevaux marins. Le reflet des écailles et le mouvement des animaux est admirablement traité. L'autre offre une scène de comédie qui n'a pu être identifiée jusqu'ici.

La Société Archéologique de Sousse a donné la reproduction en noir de la seconde et en couleurs de la première. Un tel effort de la part d'une Société locale est des plus méritoires. Il incitera, espérons-le, la Direction des Antiquités à nous donner le recueil, en couleurs, des mosaïques tunisiennes, livre pour lequel de fortes dépenses seraient parfaitement justifiées.

M. le sergent Icard a fouillé, à Sousse,[5] une nécropole à caissons, où il a trouvé différents objets et notamment une *tabella devotionis* renfermée dans un curieux étui en plomb.

C'est sur mes indications[6] que MM. Ordioni et Maillet ont déblayé une partie de la nécropole d'Hadrumète. Les sépultures forment des groupes entourés d'enclos. Ce sont des trous en terre, des vases à incinération reliés à la surface par un tube, des caissons rectangulaires ou demi-cylindriques, des cippes. En avant des caissons il y a

(1) *Bull. archéol.*, 1905, p. 20 : HEURTEBISE : « Ex-voto et inscriptions de Thibar ».

(2) *Revue Tunisienne*, 1905, p. 473 : « Quelques découvertes archéologiques ».

(3) Lieutenant BERNARD : *Bull. de la Soc. Nat. des Antiq. de France*, 1904, p. 932.

(4) 1904, p. 158. Commandant GIORGI : « Les mosaïques de la villa de l'oued Blibane ».

(5) *Bull. de la Soc. Archéol. de Sousse.*

(6) Contrairement à ce qu'a avancé M. Gauckler, qui aurait pu bien auparavant protéger le cimetière des *officiales* à Carthage et la nécropole à caissons peints de Henchir-Thina. Evidemment, c'est l'existence de la Société archéologique de Sousse qui l'a incité à s'occuper de celle-ci ; sans cela, cette nécropole eût subi le sort des autres.

souvent une *mensa* de forme curieuse. Un grand nombre de chapelles étaient ornées de mosaïques.(1) L'une d'elles représente un gladiateur *(secutor)* avec l'inscription NIK*a*, et, dans le fond, les *carceres* et la *spina* du cirque. D'autres offrent une Diane chasseresse, un enfant accroupi donnant une grappe de raisins à une colombe, une perdrix.(2)

Un bel hypogée s'ouvrait en arrière des tombes. Il était orné de stucs peints. Des caissons reposaient sur le sol et dans des *arcosolia.*

Parmi les objets trouvés, je note de nombreuses statuettes représentant un buste de femme, une joueuse de harpe avec deux enfants, une femme avec un enfant sur le dos, Europe sur le taureau, Apollon jouant de la lyre, une Vénus, une Victoire, un vieillard debout, deux *tabellae devotionis,* cinq lamelles de plomb semblables à ces *tabellae,* mais sans inscription. Peu de lampes. Peu de monnaies.

El-Djem. — Des mosaïques récemment découvertes (3) représentent Vénus entourée d'amours et des natures mortes.

Henchir-Thina. — Le même sujet a été trouvé à Henchir-Thina où M. le colonel de Lestapis a fouillé la nécropole de *Thenae.*(4) Il y a trouvé des caissons en pierre ou en blocage, parfois peints, quelques cippes, parfois le caisson accolé à l'autel, comme j'en ai vu de nombreux exemples à Bulla Regia. (5) Il y avait des *columbaria* à plusieurs étages

Sbeïtla. — A Sbeïtla, M. le capitaine Montalier a fouillé (6) une petite nécropole de l'époque vandale établie dans une maison située près des grands temples, fait qui montre combien devaient déjà être désertes les villes africaines. Il y a trouvé des sarcophages et l'épitaphe d'un *magister militum.* Dans la nécropole païenne, il a découvert des stèles, quelques épitaphes et un mobilier très pauvre.

J'ai publié dans le Bulletin de la Société archéologique (7) quelques nouveaux textes de Thuburnic.

(1) A propos de l'une de ces mosaïques, M. Gauckler dit, p. 434, que c'est sur ses indications que M. Gouvet l'a trouvée. Il est dit dans le même article et par le même auteur que la mosaïque a été dégagée par les officiers et que M. Gouvet l'a découverte en la ponçant.

(2) D'après mon projet primitif, le dégagement de la nécropole devait être poursuivi jusqu'à un mausolée en blocage, le seul de tous les cimetières d'Hadrumète qui subsiste, situé à une quinzaine de mètres plus loin. On eût ajouté ainsi un type curieux de plus à cet ensemble.

(3) *Bull. archéol.,* 1905, p. c l x v i j.

(4) *Bull. arch.,* 1904, p. c l v j.

(5) Carton : *Bull. archéol.,* 1890 : « La nécropole de Bulla Regia », p. 155.

(6) *Bull. archéol.,* 1905, p. c l v i i j.

(7) *Bull. de la Soc. archéol. de Sousse,* 1904, p. 152 : « Inscriptions de la Colonia Thuburnica ».

M. Merlin a découvert à Aïn-Fourna une inscription relative au consul Virius Lupus. Il a donné, d'une inscription de Bulla Regia, une lecture, plus complète que celle de M. Gauckler, relative à Plautius et il l'a rapprochée d'un texte de Timgad mentionnant un fils de ce dernier. (1)

M. Héron de Villefosse a publié une inscription du Kef mentionnant un *procurator sexagenarius al actis* et un *procurator centenarius primae cathedrae*. (2)

Un bas-relief récemment entré au musée du Bardo (3) représente Léandre nageant vers la tour de Sestos, du haut de laquelle Héro, un flambeau à la main, le guide. Une inscription accompagne cette sculpture; M. Bertholon a fait remarquer (4) très justement que l'interprétation qu'en a donnée M. Gauckler n'est pas admissible.

M. Pierre Machard a offert au Musée du Louvre une tête de femme en marbre, provenant de Sousse. (5)

M. Gouvet a donné (6) l'inventaire d'objets trouvés sur la ligne Sfax-Gafsa. Il décrit deux formes de tombes. Parmi ces objets on remarque une œnochoé et ce que l'auteur appelle une veilleuse. (7) La description d'une lampe, déjà figurée par M. Cagnat, (8) me paraît devoir être expliquée ainsi : un corps de bâtiment principal et deux latéraux, couverts de tuiles, ces derniers faisant saillie en avant du premier et circonscrivant une cour fermée en avant par un hangar ou une écurie couverte de tuiles. C'est la disposition régulièrement adoptée pour les villas, comme je l'ai montré en étudiant les mosaïques qui en représentent. (9)

A propos d'une excursion de la S. A. S. à Lamta, j'ai publié un plan sommaire de ces ruines si connues et de plus en plus détruites. (10)

J'ai rendu compte (11) d'une autre excursion faite à El-Djem par la même compagnie. Le résultat le plus frappant en a été la constatation de l'état d'abandon dans lequel on laisse cette ruine et sa destruction progressive. A noter l'emploi probable par les anciens, pour

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1905, p. 472 et 474.
(2) *Ibid.*, p. 462.
(3) GAUCKLER : *Bull. de la Soc. Nat. des Ant. de France*, p. 179 : « Héro et Léandre ».
(4) *Revue Tunisienne*, 1905, p. 264.
(5) *Bull. de la Soc. Nat. des Antiq. de France*, 1904, p. 344.
(6) *Bull. archéol.*, 1905, p. 112.
(7) Cet objet ne paraît pas avoir été fait pour éclairer, mais bien pour protéger contre le vent. Il devrait plutôt, me semble-t-il, être appelé une lanterne.
(8) CAGNAT : *Exploration*, II, pl. XI et non pl. I.
(9) CARTON : *La Colonisation romaine dans le pays de Dougga.*
(10) *Bull. de la Soc. arch. de Sousse*, 1905, p. 30.
(11) *Ibid.*, 1904, p. 210.

leurs citernes, de charbon retrouvé en vidant plusieurs de ces réservoirs.

J'ai relevé et publié[1] tous les vestiges échelonnés le long de la route antique de Hadrumète à Carthage par Medicera. J'ai pu suivre pas à pas les traces très effacées mais indéniables de la chaussée, découvrir les ruines d'une ville qui paraît être *Gurza*, et montrer ce qu'était alors la campagne d'Hadrumète, couverte de villas somptueuses, aux riches mosaïques, ayant chacune leurs thermes privés, leurs bassins d'irrigation, leur olivette entourée de murs. Ce pays si nu était sillonné autrefois de routes bordées de murs entourant des propriétés, comme dans la banlieue de nos grandes villes.[2]

M. le lieutenant Jacques a étudié[3] une série de petits ouvrages fortifiés du centre de la Tunisie, notamment une citadelle, à Aïn-el-Rhorab.

M. le capitaine Lantairès a décrit[4] les aqueducs de l'antique Bizerte, ouvrage peu important. Il conclut à l'emploi fait jadis d'une partie de leur eau pour l'irrigation.

M. le lieutenant Jacques a relevé[5] les ouvrages d'eau des régions de Sidi-el-Hani et Hadjeb-el-Aïoun.

M. Godin a fait d'intéressantes observations[6] sur le bassin de l'oued Mziger, qui servait à l'irrigation, les thermes antiques de Hammam-Zeriba, l'aqueduc d'Aïn-Baïda, etc.

M. Porché a signalé[5] une citerne de Djerba couverte d'un dallage en gros blocs, rappelant tout à fait l'ensemble beaucoup plus imposant que j'ai découvert dans la région de Dougga.[8]

L'Enquête sur les travaux hydrauliques renferme encore ceux qui ont été relevés par les brigades topographiques des feuilles d'El-Ayaïcha, Sened, Metlaoui (murs de soutènement sur les déclivités, pour empêcher la dénudation), Gafsa, Mehamla, La Skhirra, El-Ham-

(1) *Bull. de la Soc. arch. de Sousse*, 1904, p. 176, et 1905, p. 124: « La Campagne d'Hadrumète. Etude de topographie antique et suburbaine. »

(2) J'ai accompagné cet exposé d'un nombre de gravures que l'on sera tenté peut-être de croire exagéré et que je dois expliquer en disant que j'ai jugé bon de faire, *une fois*, une étude de ce genre montrant combien, en pays de ruines très détruites, la méthode que j'ai suivie est sûre et fructueuse.

(3) *Bull. archéol.*, 1905 : « Note sur d'anciens ouvrages militaires des environs d'Hadjeb-el-Aïoun. »

(4) *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, t. II, fasc. III, page 125.

(5) *Ibid.*, p. 131.

(6) *Ibid.*, p. 143.

(5) *Ibid.*, p. 151.

(8) Carton : *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie*, p. 226 à 229. A Carthage, près du Céramique, on voit une petite citerne couverte également de grandes dalles.

ma-Beni-Zid, Oglet-Merteba, Souk-el-Arba, Bir-Rekeb. C'est une simple énumération dans laquelle je remarque seulement la grande quantité de barrages de dérivation placés sur les oueds pour en conduire l'eau à des réservoirs ou aux champs à irriguer.

Un travail non archéologique de M. Violard[1] renferme un excellent aperçu de ce que fut autrefois la Tunisie méridionale. L'auteur admet avec raison que le pays était plus cultivé jadis que de nos jours. Il l'était même plus qu'il ne le croit. Cette région maritime n'a certainement pas, comme celles de l'intérieur, attendu, pour se développer, « l'action intellectuelle » des Romains, qui ont surtout su en drainer les richesses. Il a été de tous temps dans les mœurs africaines de faire des murs de soutènement et des travaux hydrauliques. La « paix romaine », comme notre « paix française », a seulement permis à son génie de se développer en ce sens.[2]

M. le commandant Hannezo a continué, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sousse,* ses notes historiques pour la période s'étendant de 1863 à nos jours,[3] renfermant l'histoire de l'expédition française de la région. On y remarque une curieuse vue de la ville en 1740.

M. Gsell a montré[4] qu'il n'est pas possible de suivre M. Gauckler quand il avance que le Paulinus du « Castellum Bisaccarensium » (titre d'un ouvrage publié deux fois : dans les *Mélanges Boissier* et ensuite dans la *Revue Tunisienne)* est Paulin de Pella, qui était à la mamelle à l'époque à laquelle M. Gauckler en fait un légat du proconsul d'Afrique.

Une mosaïque trouvée à Althiburos (Medeïna) offre une scène marine dans laquelle voguent des bateaux de forme différente, dont le nom est inscrit, en latin ou en grec, auprès d'eux et accompagné parfois d'un vers latin.

L'étude de cette nomenclature, faite par M. Buchner, a permis à M. Gauckler de donner, avec la vue des mosaïques, l'explication des légendes.[5] Elle a été empruntée à quelque manuel nautique. Certaines considérations de cet ouvrage sont contradictoires. Si le mosaïste avait écarté comme trop communes ou pas assez caractérisées certaines formes, on ne s'expliquerait pas qu'ayant pratiqué une telle sélection il ait, d'autre part, conservé les bateaux liburniens, gaulois, ciliciens, tombés dans l'oubli à l'époque où il faisait cette mosaïque.

(1) *L'Extrême-Sud tunisien.*

(2) Ce n'est pas moi qui ai demandé la reconstruction du barrage de l'oued Ankaïl. Je préfère les petits barrages à ces constructions, plus dangereuses et moins utiles.

(3) *Bull. de la Soc. arch. de Sousse,* 1904, p. 152.

(4) *Neuvième chronique archéologique,* 1904.

(5) *Un Catalogue figuré de la batellerie gréco-romaine, in Monum.,* Piot, t. XII.

M. le Dr Bertholon a donné[1] l'étymologie et le sens du nom de certaines localités africaines, notamment de *Bure, Sua, Dyr,* etc. Il donne à ce propos des rapprochements curieux, tels que *Tembure* en Thrace et *Timbure* en Afrique.[2]

M. Poinssot a publié[3] une description d'antiquités tunisiennes remontant à 1620. On y signale notamment les trois cents arcades de l'aqueduc de Carthage, des inscriptions du cap Roux, un sarcophage en marbre renfermant un coffret d'argent.[4]

M. Audollent vient de publier,[5] sur la capitale de l'Afrique romaine, un livre monumental. Histoire, topographie, organisation municipale, cultes, christianisme, beaux-arts, littérature sont traités dans des chapitres successifs de la manière la plus complète. Il est impossible de les analyser. On pourrait reprocher à ce travail, qui sera entre les mains de tous ceux qui veulent connaître Carthage, d'embrasser un sujet tellement vaste, que l'auteur, malgré toute sa connaissance des lieux et du sujet, a laissé de côté certaines parties auxquelles il eût été intéressant de voir donner plus de développement.[6]

ALGÉRIE

Timgad. — Dans le dernier fascicule de *Timgad,* MM. Cagnat et Ballu ont étudié le marché de l'Est, avec ses cours en fer à cheval juxtaposées, offrant trente-quatre boutiques, la fontaine de Liberalis, les maisons. Celles-ci, de plans très variés, ne correspondent pas à ce qu'on rencontre à Pompéi, ni à ce qui est considéré comme le type classique de la maison romaine. Dans la maison de l'Hermaphrodite, on voit une curieuse *tabula lusoria* en mosaïque. Les bains de Sertius renfermaient les statues d'Esculape et d'Hygie, avec un vivier. On a retrouvé les restes de l'enceinte primitive de Timgad. J'ai analysé précédemment un travail de M. Cagnat à ce sujet. De très belles

(1) *Revue Tunisienne,* 1905 : « Origine et formation de la langue berbère », p. 561.

(2) On a considéré Thim-bure comme l'abréviation de *Thimidum-bure.*

(3) *Mém. de la Soc. Nat. des Antiq.,* 1903, p. 1.

(4) Je ne connais pas, de M. le lieutenant Bernard, un travail sur le cheval antique.

(5) *Carthage romaine.*

(6) Il m'a semblé, en outre, en étudiant les ruines de Carthage sur place, à l'aide de ce livre, qu'une connaissance des lieux plus complète eût facilement pu éviter certaines erreurs à l'auteur. C'est ainsi que les restes de l'hippodrome sont beaucoup plus apparents qu'il ne le dit. Les murs des gradins et surtout la spina y forment un ensemble encore presque imposant, et en tout cas visible à distance.

L'emplacement de la *platea nova,* si reconnaissable pourtant, n'est pas indiqué d'une manière claire.

Il est facile enfin de se rendre compte que jamais le lac de Tunis ne s'est étendu jusqu'à Douar-ec-hChott. Les débris qui y jonchent le sol, à défaut de fouilles, le prouvent surabondamment et constituent une preuve que l'on pourra trouver quand on voudra.

planches, notamment le panorama des ruines, accompagnent ce fascicule.

Diverses voies ont été déblayées,[1] ainsi que les grands thermes de l'Est, quatre maisons, une basilique chrétienne (la dixième trouvée ici), les thermes du Sud, ceux des Philadelphes. Dans ces derniers, une mosaïque offrait les mots : *salvu (m)lotu (m)*, bon bain. On y a découvert un jeu de billes avec les mots : *circus vacat*. Un autre édifice déblayé l'an dernier serait une bibliothèque. Sur le dallage de la grande voie ont été tracés des dessins, chars, lutteurs, dame filant, quadrige avec noms de cocher et de chevaux, etc. Parmi les objets trouvés, on remarque une superbe lampe et une statuette en bronze, une bague chevalière en argent avec le dieu Pan.

Lambèse. — On a mis au jour,[2] sur la voie prétorienne, deux corps de bâtiments, caserne et riche habitation privée. Une autre construction est peut-être une vaste écurie. A noter parmi les objets trouvés, une penture de porte en bronze avec ses clous, une corne d'abondance en bronze recouverte de feuilles d'or.

Khamissa — M. Joly a découvert[3] une voie triomphale bordée de boutiques. Il a dégagé le forum, qui offre à gauche une grande basilique judiciaire avec portique et nef ; dans le fond, des boutiques et une tribune ; à droite, la curie, précédée du vestibule à colonnes ioniques, et le capitole, édifice périptère.

Announa.[4] — La fouille principale a découvert l'atrium de la maison où on avait trouvé précédemment une dédicace aux dieux lares.

A *Souk-Ahras*, le docteur Rouquette[5] a dégagé un quartier de l'antique Thagaste.

A *Cherchell*, M. Waille a exploré, cette année,[6] le théâtre antique, que l'on croyait disparu complètement, et sur lequel sont bâties des maisons. Des fouilles poussées à sept mètres de profondeur ont montré que la scène et les parties voisines sont assez bien conservées. On a dégagé un des deux couloirs aboutissant à une des extrémités de l'orchestre et un escalier voûté longeant extérieurement les gradins des pièces annexes de la scène. Le monument avait plus de quatre-vingt-dix mètres de largeur. On y a trouvé une statue colossale de muse et une tête de femme.

Ailleurs, on a découvert une curieuse tête de Juba II, le torse

(1) *Bull. arch.*, 1905 : BALLU : « Rapport sur les travaux de fouilles opérés en Algérie », p. 84.
(2) BALLU : *Ibid.*, p. 92.
(3) BALLU : *Ibid.*, p. 78.
(4) *Ibid.*, p. 80.
(5) *Ibid.*, p. 77.
(6) *Ibid.*, p. 75. — WAILLE : « Rapport, etc. ».

d'une statue colossale, des funéraires et une inscription consacrée à un personnage de Cherchell par une ville située aux bords du Danube, à Drabeta.

De nombreuses inscriptions, des réservoirs antiques, un sarcophage de la commune des Maâdid ont été étudiés par M. Robert.(1)

Les brigades topographiques(2) signalent dans les fouilles de Biskra, au sud de l'oued Djedar, d'anciens canaux d'irrigation au col de Bir-Sadoun, à Doucen, Henchir-Ksar, des postes militaires; sur l'oued Djedi, une chapelle; à Tolga, un castellum. D'après le commandant Toussaint, la seguia Bent-el-Khas ne serait pas un fossé-limite, mais un immense canal d'irrigation sur l'oued Djedi.

M. Debruge a relevé(3) aux environs de Bougie des urnes cinéraires creusées dans le rocher.

M. Jacquot a donné(4) la description d'une mosaïque représentant une scène de chasse conservée à Sétif.

M. Aubert a dressé la liste de toutes les inscriptions romaines de Sigus,(5) et M. Vars a publié les inscriptions inédites découvertes dans la province de Constantine.(6)

M. Hinglais a publié(7) un « Nouveau Catalogue du Musée de Constantine » mis à jour et complétant les renseignements donnés sur les objets publiés par les précédents. C'est un travail consciencieux et utile.

M. le docteur Rouquette a donné une excellente monographie de Thagaste(8) que ses recherches le mettaient à même de bien traiter. L'auteur a précieusement recueilli tous les renseignements verbaux et écrits qu'il a pu trouver, et il a donné, en écrivant ce mémoire, un exemple qui devrait trouver des imitateurs dans toutes les localités de la Barbarie. A la fin, un tableau synoptique énumère les ruines de la région.

M. Gsell pense qu'une mosaïque de Timgad,(9) représentant un jeune homme saisissant une femme, a trait au mythe de Jupiter et d'Antiope.

Le même auteur a continué l'*Atlas archéologique* par les feuilles de Bône, Souk-el-Arba, Miliana, Médéa, Boghar, M'sila, Mascara et

(1) *Recueil de Constantine*, 1904, p. 169.
(2) Toussaint : *loc. cit.*
(3) *Bull. de la Soc. archéol.*, 1905, p. 251.
(4) *Bull. archéol.*, 1905, p. clxxiii.
(5) *Recueil de Constantine*, 1904, p. 139.
(6) *Ibid.*, p. 189.
(7) *Ibid.*, p. 22.
(8) *Recueil de Constantine*, 1904, p. 34.
(9) *Bull. archéol.*, 1905, p. clxxxviii.

Chellala. Je n'ai plus à louer le plan qu'il a suivi. Certains paragraphes, tels que ceux relatifs à Hippone, et d'ailleurs à toutes les localités de quelque intérêt, constituent de véritables monographies. Je crois, avec M. Gsell, que beaucoup de voies indiquées par le colonel Mercier n'étaient que de simples pistes; mais ces routes de montagne ont pu être, aussi, des chaussées de trois mètres empierrées, comme j'en ai tant étudiées dans la région de Dougga. Sur la route de Carthage à Hippone, que j'ai explorée sur une assez grande longueur, je n'ai trouvé aucune trace de borne milliaire.[1] Les dernières de ces feuilles renferment de nomberux détails inédits.

CHRISTIANISME

La Société Archéologique de Sousse vient de publier[2] un important mémoire dont la forme n'a rien à envier à ceux des périodiques de la capitale. Il renferme le résultat de la première année des fouilles que j'ai dirigées dans les catacombes de Sousse, pour cette Société, et avec le concours de M. l'abbé Leynaud. En un an, on a déblayé ou amorcé quarante-quatre galeries, formant un véritable labyrinthe de 500 mètres de longueur. Larges de près de 1^m 20, hauts de 2 mètres, les couloirs ont leurs parois creusées de manière à offrir quatre ou cinq sépultures et fermées de tuiles verticales. Il y en a aussi dans le sol.

On distingue nettement deux groupes d'époques différentes : l'un aux galeries sinueuses, dont les tuiles portent les inscriptions en creux, tracées sur l'enduit de chaux, et la formule *in pace;* l'autre aux galeries rectilignes, se coupant à angles droits, avec inscriptions en noir et l'indication du mois, sans les mots *in pace*. Les épitaphes sont d'ailleurs d'une simplicité extrême.[3] De distance en distance, un lucernaire éclaire les couloirs; aux angles, de petites niches ont été creusées dans le tuf pour recevoir des lampes. Certaines galeries étaient spéciales aux tout petits enfants. Une entrée a été découverte; elle était formée par un escalier de sept marches, recouvert d'une voûte qui, intérieurement, ressemblait aux monuments de la nécropole païenne, dans laquelle elle s'ouvrait. L'escalier conduisait à un vestibule en forme de croix, à l'extrémité duquel, sur le côté, donnait une galerie dont on pouvait facilement dissimuler l'entrée. On a rencontré de curieux détails : moulages de corps, d'étoffes. Des vitrines ont été placées devant plusieurs *loculi,* pour laisser voir la disposition des corps. Autant que possible, on a tout consolidé et

(1) Une voie s'en détache à la colonia Thuburnica, se dirigeant vers le nord, qui doit certainement se retrouver en Algérie.

(2) *Bull. de la Soc. arch. de Sousse*, 1905, p. 33.

(3) Je les donne dans mon annuaire *(Recueil de Constantine)*.

laissé en place, ce qui n'a pas été sans causer de grosses dépenses, toutes supportées par la Société.

Le fac-similé de toutes les inscriptions a été donné, de manière à permettre aux savants de corriger les leçons forcément provisoires qu'ont données les auteurs.[1]

M. Robin, fouillant, sur mes indications,[2] la basilique d'Upenna, y a trouvé un ensemble des plus remarquables.

Parmi les nombreuses tombes découvertes, plusieurs portent des inscriptions de mosaïque, dont l'une est relative à sept martyrs suppliciés en même temps.[3]

Dans les rapports des brigades topographiques,[4] je relève l'indication d'un fort byzantin à Sidi-Fellaouech.

Le R. P. Delattre a trouvé à Carthage une curieuse bulle épiscopale en plomb[5] à inscription grecque.

M. Monceaux a donné[6] une étude critique sur la *Passio Tipasii Veterani,* montrant de quels éléments, les uns authentiques, les autres surajoutés, elle se compose.

M. Bertrand a récemment fouillé le mausolée des Beni-Melek.[7] On y a relevé des graffites. Des fragments de sarcophage en marbre permettent de supposer qu'un des noms des défunts était Cornelius. Le mur d'enceinte offrait une porte précédée d'un escalier flanqué de deux piliers portant le chrisme. Tout autour, et serrées contre le tombeau, il y avait des tombes chrétiennes en jarres.

C'est un mausolée de l'époque païenne appartenant à une famille dont un des membres fut un chrétien vénéré.

M. Gauckler a donné[8] la liste des signataires de mosaïques qui ont été publiées. Il en conclut que la plupart étaient grecs à l'époque augustéenne, romains à l'époque antoninienne, de nouveau grecs au temps du christianisme.

Le code théodosien mentionne un fossé très ancien marquant, en Afrique, les limites de l'empire. Jusqu'ici aucune découverte n'avait

(1) L'étude des squelettes, au nombre de plusieurs centaines, devrait bien tenter quelque anthropologiste. Il y a là un ensemble unique qui donnerait une idée de la population d'une ville de l'Afrique au IIIe siècle. Il va sans dire que la S. A. S. faciliterait les moyens de faire cette étude.

(2) Ceci n'a jamais pu être contesté dans la polémique plus qu'inutile qu'ont eue à ce sujet les journaux tunisiens.

(3) *Bull. de la Soc. Nat. des Antiq. de France,* 1904, p. 332.

(4) Toussaint : *loc. cit.*

(5) *Bull. de la Soc. Nat. des Antiq. de France,* 1904, p. 312.

(6) *Revue Archéol.,* 1904, II, p. 267.

(7) Cagnat : *Bull. de la Soc. Nat. des Antiq. de France,* 1902, p. 199.

(8) *Loc. cit.,* 1902, p. 188 : « Note sur les mosaïstes antiques. »

corroboré ce témoignage. M. Gsell en a retrouvé [1] une partie, longue de soixante kilomètres, dans la seguia Bent-el-Fras, dont M. Toussaint a fait un canal d'irrigation.[2] Large de huit mètres, il offrait tous les kilomètres un poste de sentinelle et, de distance en distance, une grande interruption formée par une aire circulaire où les nomades devaient, pense-t-on, camper pour les formalités de la douane.

Dr CARTON.

(A suivre.)

(1) « Le fossé des frontières romaines dans l'Afrique du Nord », in *Mélanges Boissier*, p. 227.

(2) Voir ci-dessus, p. 258.

INSTITUT DE CARTHAGE

Excursion à Carthage (4 mars 1906)

La visite des ruines célèbres, organisée par notre société savante, a eu un succès dépassant les prévisions les plus optimistes. C'est au nombre de plus de cent, dont une vingtaine de dames, que les membres de l'excursion se sont groupés, à deux reprises, autour de son directeur, M. le docteur Carton, président de l'Institut de Carthage, pour le suivre dans la visite des ruines célèbres.

Nous citerons parmi eux, au hasard de nos souvenirs : M. le sénateur Vuillod ; MM. Tauchon, Serres, Vassel et Dollin du Fresnel, vice-présidents de la Société ; MM. Merlin, directeur du Service des Antiquités, Drappier, Sicre de Fontbrune, les commandants Foucher et Dangelzer, et un grand nombre d'officiers, le docteur Cuénod, Guy, le capitaine et Mme Le Bœuf, le comte et la comtesse de Kerambriec, Renault, Gounot, Béchir Sfar, le capitaine Humbert, Martin, Cattan, Danguin, Blondel, Mme Carton, Mlles Bertholon, etc.

Il serait trop long d'exposer par le menu les intéressantes discussions qui ont été soulevées par la visite de chaque monument : citernes de La Malga, amphithéâtre, dont une partie récemment découverte, cimetière des employés du gouverneur, villa de Scorpianus, fouille récente faite au Bir-Djerab par des chercheurs de pierres, hippodrome.

Après une halte sur la large *spina* de cet édifice, les excursionnistes se sont dirigés sur Byrsa, où, après avoir visité les curieux tombeaux puniques, la maison byzantine, le mur d'enceinte de Théodose, découverts par le P. Delattre, ils sont arrivés à l'*Hôtel de Carthage* à l'heure fixée pour le déjeuner.

Soixante-dix personnes ont pris place aux tables installées dans les salles de l'hôtel, dont l'excellent menu et l'ordre avec lequel le service a été exécuté ont valu au maître de l'établissement les félicitations des convives.

Au dessert, M. le docteur Carton a prononcé une allocution dont voici le sens :

Je me reprocherais de vous faire un discours et de déparer par un semblant de solennité quelconque le caractère, tout d'intimité, de notre réunion.

Je veux vous dire cependant pourquoi j'ai tenu à visiter, aujourd'hui, les ruines en votre compagnie. C'est que l'heure est grave pour elles, et que ces vestiges, déjà tant saccagés, sont menacés d'une destruction encore plus complète. Jusqu'à maintenant, quelques constructions isolées avaient bien été élevées sur son emplacement, un groupe de villas avait été construit sur sa périphérie, mais le caractère général n'en avait pas été altéré. Actuellement, c'est le centre, c'est

l'âme même de la ville qui va être transformé. C'est sur le forum, ce point où s'est agité plusieurs fois le sort du monde civilisé, c'est sur l'*hiéron* de Cælestis, le sanctuaire de Tanit, la grande divinité carthaginoise, que vont être élevées sous peu de modernes villas. Vous apercevez d'ici les tas de pierres préparés pour leur construction. Un tramway électrique va traverser les ruines dans toute leur longueur, les éventrant, dit-on, sur une profondeur de cinq à six mètres.

Regardez donc une dernière fois, par les vastes baies de cette salle, le spectacle qui s'offre à vos yeux; dans quelques mois il aura changé, et lorsque vous en ferez la description à vos enfants, vous pourrez leur dire que vous êtes venus, le 4 mars, comme membres de l'Institut de Carthage, assister aux derniers moments de la grande ruine.

Sans vouloir empêcher nos contemporains d'établir ici des habitations qui leur permettent de jouir et de la fraîcheur de la mer et de cet admirable site, nous regrettons que cette transformation soit près d'être faite sans qu'aucun effort ait été tenté pour sauver quelques lambeaux de l'ancienne capitale de l'Afrique, conserver pour nos petits-fils des souvenirs de son existence et laisser à notre pays ce puissant moyen d'attraction que nous nous apprêtons, avec une réelle imprévoyance, à détruire. Des villas, des casinos, des roulettes, cela peut se trouver partout : Carthage n'existe qu'ici. Et lorsque nous aurons recouvert son emplacement de maisons modernes et de cafés, ces longues théories de touristes qui, chaque année, viennent nous rendre visite oublieront le chemin de notre pays!

Je dois, avant de terminer, adresser tous mes remerciements aux dames qui ont pris part à notre réunion, à M. le sénateur Vuillod, qui a bien voulu honorer cette excursion de sa présence et qui est lui-même un archéologue patient et zélé; à M. Merlin, qui a tenu à témoigner à notre Société une fois de plus sa bienveillance en se joignant à nous; à M. le P. Delattre qui, tout à l'heure, va nous montrer, dans le Musée de Carthage, les richesses qu'il exhume de son sol avec tant de patience depuis de nombreuses années; à M. Drappier, qui a conquis le droit de cité à Carthage, qu'il explore avec tant de succès et dont il connait si bien tous les détails; à M. Danguin, qui a pris la peine de surveiller tous les détails de l'excursion et dont le succès est son œuvre; à M. Blondel, pour le concours qu'il m'a prêté en cette occasion.

M. le sénateur Vuillod a répondu en quelques termes aimables à cette allocution; il a dit quel profonde impression a faite sur lui cette visite de l'antique Carthage.

***

A deux heures et demie, toute la Société s'est dirigée vers le Musée Saint-Louis, où le R. P. Delattre, avec la science et l'amabilité qu'on lui connait, a tenu les visiteurs sous le charme de sa parole.

Les excursionnistes ont visité ensuite la basilique de Douimès, le quartier si curieux des céramiques, avec ses fours à potier, les nombreux tombeaux puniques ouverts et exposés dans une tranchée voisine; puis, ils se sont dirigés vers le quartier de l'Odéon, où ils ont

admiré les rues avec leur dallage, avec les somptueuses villas ornées de mosaïques qui les bordent.

Ces beaux vestiges ont énormément souffert depuis qu'ils ont été dégagés, et tous les excursionnistes émettent le vœu que ce quartier, qui par son aspect rappelle les beaux coins de Pompéi, soit complètement déblayé, réparé et clôturé.

Près de là, les visiteurs admirent l'incroyable richesse des colonnes et des marbres qui décorent l'Odéon; puis ils vont s'asseoir sur les gradins de marbre blanc du théâtre.

Une bien agréable surprise les attendait à ce point. Rappelant les scènes antiques qui se déroulaient jadis dans ce bel édifice, M. Renault, le grand chanteur tunisois, a, de sa belle voix, fait vibrer les échos, depuis si longtemps muets.

Après lui, Mme de K... a, dans une gracieuse diction toute de circonstance, évoqué pour les spectateurs une charmante vision du passé. Tous ont été étonnés de l'acoustique excellente, qui n'a laissé perdre aucune des nuances du chant ou de la déclamation.

Spectateurs assis sur les gradins de marbre blanc, acteurs déclamant sur la vaste scène, le cadre ravissant formé par les ports antiques, le globe de Tunis, derrière lequel s'élève la gracieuse silhouette du Bou-Kornine, tel est le spectacle admirable dont les membres de l'Institut de Carthage emporteront l'inoubliable souvenir.

C'est avec une réelle émotion que M. le docteur Carton, se levant à son tour, rappelle que les échos de ce théâtre, silencieux depuis seize cents ans, se réveillent aujourd'hui. C'est, à coup sûr, une grande date dans l'histoire de l'art africain que cette journée du 4 mars au cours de laquelle la tradition si longtemps rompue a été renouée.

Toute l'assemblée exprime, d'enthousiasme, le vœu que, chaque année, dans le théâtre de Carthage, ait lieu, sous le patronage de l'Institut de Carthage, une imposante manifestation artistique, qui attirerait des centaines de spectateurs et contribuerait à la prospérité du pays.

Après cette charmante halte, les visiteurs regagnent la gare de Carthage, si heureux de cette journée qu'ils demandent à leur vaillant président d'organiser une autre excursion.

A la demande de plusieurs personnes, on décide sur-le-champ d'aller, aux fêtes de Pâques, visiter les catacombes d'Hadrumète à Sousse, sous la conduile de M. le docteur Carton, à qui on en doit le dégagement.

Réunion charmante, en somme, à laquelle n'ont manqué ni la gaîté des toilettes féminines, ni un rayon de soleil, ni même... les photographes, dont les appareils ont constamment fonctionné.

L'Institut de Carthage a, en outre, eu le rare bonheur de réunir, pour cette excursion, les savants les plus compétents, ceux qui, depuis de longues années, se consacrent à l'exploration des ruines de Carthage et de l'Afrique. Il était difficile d'allier de manière plus complète l'utile à l'agréable.

*
* *

Cette excursion a inspiré à l'une des charmantes dames qui y ont pris part la jolie page que voici, parue dans *la Dépêche Tunisienne* du 12 mars :

Souvenirs de Carthage

O le charme triste de parcourir les champs semés d'asphodèles — la fleur amante des ruines — et de se blesser en marchant aux pierres brisées des villes disparues, sur ces collines où il semble que les siècles et les hommes aient fait la gageure de réaliser la parole fatidique : *Il faut détruire Carthage!*

Nous ne dirons de Carthage que l'abandon et le rare bonheur que nous avons eu de la visiter cette fois avec des savants qui nous ont fait revenir de bien des erreurs et jeté tant de clartés sur ces amas informes et ces marbres épars.

Que nous avons bien reconnu la manière de l'éminent auteur de *La Colonisation romaine dans le pays de Dougga!* Là-bas, parmi les broussailles et les forêts d'oliviers sauvages, il a rendu la vie à un coin de l'Afrique romaine. Sous sa plume fée, les pierres se sont ranimées, les tombeaux se sont ouverts : *Numluli, Thugga, Thubursicum,* villes populeuses avec chacune son forum et ses temples, campagnes riches de vignes et d'oliviers, avec des routes, des aqueducs, des villas, ses artisans, colons, esclaves, Berbères romanisés...

Ici, son imagination — non point celle qu'on a appelée « maîtresse d'erreur et de fausseté », mais cette imagination créatrice qui est l'élément premier du génie — reconstruit l'amphithéâtre de Perpétue, relève les murailles de la basilique de Douimès et de l'Odéon et leurs colonnes mutilées, retrace les rues en damier et la ville romaine.

C'est pour nous une révélation et l'une des joies intenses que nous ayons jusqu'ici goûtées.

Le R. P. D... a livré aux visiteurs les secrets de son merveilleux musée, où il les a principalement retenus dans ses collections de l'art punique.

Et ainsi que d'autres, qui ne sont point profanes, nimbent les purs de gloire et de sainteté, nous qui sommes fanatique autrement, nous avons cru voir autour de ce visage de missel et d'enluminure l'auréole de la science.

M. M..., nouvellement venu en notre Afrique, a beau se dissimuler parmi ceux qui sont là pour voir et pour apprendre : il nous est connu, en dépit de son effacement d'aujourd'hui, que son jeune talent et son savoir ne le cèdent qu'à sa modestie, et que Carthage lui est familière déjà !

M. B. S..., un des plus notables excursionnistes, est un sceptique aimable et spirituel ; M. E..., un grand voyageur à la verve inlassable et captivante ; M. D..., *un puits d'érudition,* comme diraient des écrivains arabes.

Les gracieux artistes qui nous ont donné une audition aussi esthétique qu'inattendue dans les restes du théâtre romain nous ont fait songer à ce que pourrait être Carthage si la générosité d'un Mécène permettait de reconstituer de ce théâtre la scène, les gradins et quelques-unes des beautés sculpturales, et qu'en les jours de printemps, plus propices ici que ceux d'été aux représentations de plein air, un Mounet-Sully vînt y faire revivre, comme à Béziers, comme à Orange, les grands jours du théâtre antique.

Quelle attraction pour les étrangers, quelle résurrection de Carthage !

Des Mécène, il en faut trouver ! Ayons la foi comme les simples et les doux de l'Evangile, et peut-être il nous en viendra.

*
* *

Mais la ville qui par-dessus tout nous obsède, c'est celle qui est enfouie, celle qu'on ne peut trouver ailleurs, la Carthage punique, la Carthage de Salammbô et d'Annibal, dont il ne subsiste guère que des tombeaux.

Et nous tressaillons au bord des puits funéraires, et nous cherchons du regard, au bas des collines, la place où furent les jardins de Mégara, et sur les rives du golfe le port où, premier, s'amarrèrent les galères de Tyr.

Dans le demi-crépuscule qui nous fait enfuir vers Tunis, nous nous souvenons que l'impression de Carthage ne peut être complète et vraie si l'on n'a, comme nous, par quelque nuit lunaire de fin d'été, erré seul dans les ruines. Pour avoir la vision du passé et le vertige des cendres millénaires que l'on foule, pour sentir revivre au fond de soi l'âme païenne, il faut avoir vu la lune sortir dans un triomphe des profondeurs de son levant, jeter son image aux flots gris qui la diffusent en des milliers d'ondes, puis régner sur le golfe et sur les collines sacrées.

Comme nous le disions ailleurs, en ce tiède Orient où le paganisme est né des splendeurs et des largesses de la nature, où ne manquent

jamais le palmier ni l'aloès textiles, l'orge aux cent grains ni la figue sucrée, où le soleil est le dieu, où les ciels sont des temples et les fleurs un encens, on sacrifierait volontiers à

L'astre qui fait les nuits plus douces que les jours,
Qui laisse tomber la rosée,
Qui préside aux œuvres fécondes de l'amour.
. . . .

Il nous souvient que par cette nuit d'été nous eussions voulu, de nos lèvres comme de notre cœur, chanter un hymne à la divinité punique :

Quand tes rais ont ces ruines baisées,
Colonnes mortes et dalles brisées,
Tombeaux béants, cercueils de marbre et de granit,
Les âmes des païens sur nous se sont posées
Et nous avons voulu t'adorer, ô Tanit !

A. A.

Réunion générale mensuelle du 22 mars

Trente-neuf membres assistaient à cette réunion. Après avoir donné à ses collègues de meilleures nouvelles de la santé de M. le docteur Bertholon, le président félicite, au nom de la Société, M. Eusèbe Vassel, nommé officier de l'Instruction publique, pour la distinction si méritée qui vient de lui être accordée.

La correspondance comprend plusieurs lettres de littérateurs et artistes offrant leur concours pour la solennité artistique que l'Institut organise à Carthage.

Après avoir présenté à leurs collègues les nouveaux membres admis, qui assistent tous à la séance, le président demande l'avis de l'assemblée sur le jour qui paraît le plus favorable à l'excursion de Sousse. Le dimanche et le lundi de Pâques (15 et 16 avril) sont définitivement choisis.

MM. Grundler et Danguin sont chargés d'en arrêter les détails.

On visitera les catacombes chrétiennes, la nécropole païenne, la salle d'honneur du 4e tirailleurs, la casba, la ville arabe, le kaouat-el-koubba et le musée. La réception par la Société Archéologique de Sousse comprendra un apéritif d'honneur; les deux Sociétés se réuniront en un banquet. Le secrétaire général de la Société Archéologique de Sousse, M. Manigold, fera des démarches pour obtenir l'autorisation de visiter le curieux couvent byzantin connu sous le nom de Ksar-er-Ribat.

L'assemblée décide ensuite, par un vote, que les réunions générales et celles du Comité auront lieu à l'avenir le lundi au lieu du jeudi.

M. Gaston Loth, l'éminent directeur du Collège Alaoui, s'excuse par lettre de ne pouvoir faire la communication promise. Il a l'amabilité de faire distribuer à chacun des membres présents un exemplaire de son ouvrage sur Arnoldo Soler. Le président, au nom de l'assemblée, le remercie de cette délicate attention.

M. Gung'l, le si distingué critique d'art, lit un mémoire écrit dans un style précis et coloré sur le sujet suivant : *Faut-il restaurer les théâtres antiques?* que nous donnons dans ce numéro. Les discussions soulevées par des articles qu'ont publiés de grands journaux de France à propos du théâtre d'Orange servent de base à cet exposé, dont le fond comme la forme valent à son auteur les applaudissements de l'assemblée.

M. le docteur Carton appuie les vues de M. Gung'l, en faisant remarquer que la restauration du théâtre de Carthage serait non seulement très coûteuse, mais encore impossible, et qu'il est d'ailleurs nécessaire de laisser à ce grand monument son imposant caractère de ruines.

A ce sujet, le président expose les grandes lignes du programme, des plus attrayants, bien que sans prétention aucune, de la fête qui y sera donnée dans deux mois environ, lors de la séance solennelle, à titre d'essai, en vue de la solennité que l'Institut de Carthage espère pouvoir y organiser l'année prochaine.

M. Buisson fait circuler la photographie d'un édifice construit en Amérique, et qui est la reproduction exacte du théâtre d'Epidaure.

M. Cattan présente un brillant compte rendu du livre intitulé *Dictionnaire des bijoux,* par M. Eudel, et il expose avec beaucoup de clarté l'intérêt qu'offre ce recueil.

M. Cattan a eu l'excellente idée d'apporter une collection de bijoux arabes. Cette présentation a le plus vif succès, et pendant quelques instants les assistants suivent, émerveillés, les explications que donnent au sujet de ces bijoux quelques membres de l'Institut.

M. Cattan résume un travail de M. Allemand-Martin sur les îles Kerkenna et fait circuler des photographies ayant trait à ce mémoire.

Puis M. le Président lève la séance en annonçant que M. H. Nicolas a bien voulu lui faire part de deux très intéressantes communications qui pourront être faites à la prochaine réunion générale, l'une sur les langues internationales, par M. Poulain, l'autre par lui-même sur une série de lampes antiques de très bonne époque, qui seront présentées.

COMMUNICATION DE M. ISAAC CATTAN

MESDAMES,

CHERS COLLÈGUES,

En l'absence de notre distingué secrétaire général, M. le docteur Bertholon, que — certes — je ne saurais remplacer, je suis chargé par l'Institut de vous donner mon appréciation sur un livre que nous avons reçu dernièrement et qui a pour titre *Dictionnaire des Bijoux de l'Afrique du Nord.*

Cet ouvrage mérite de retenir notre attention, parce qu'il présente un grand intérêt non seulement pour le grand public, mais encore pour les orientalistes et les personnes qui s'occupent des choses de l'art.

L'auteur, M. Paul Eudel, a eu l'heureuse idée d'illustrer son livre de quelques centaines de gravures qui excitent, dès le premier coup d'œil, la curiosité du lecteur le plus indifférent. On ne peut s'empêcher néanmoins, dès qu'on a parcouru les premiers feuillets, de regretter que l'auteur ait composé son ouvrage à la façon d'un dictionnaire. On aurait aimé y voir groupés ensemble les bijoux de même catégorie avec les différentes formes qu'ils affectent selon les pays où ils sont en usage. A une nomenclature faite par ordre alphabétique et sans le moindre enchaînement logique, j'eusse préféré une classification moins artificielle.

Sauf cette critique que je me suis permise, ce *Dictionnaire des Bijoux* est du plus haut intérêt au point de vue de l'art de l'orfèvrerie et de la bijouterie. A notre époque, où les peuples se pénètrent les uns les autres, où les mœurs, les différentes manifestations de la vie politique, sociale, même artistique, tendent à s'unifier d'une extrémité du monde à l'autre, il est bon de retenir ce qu'il a y de vraiment original dans chaque civilisation et de conserver le plus longtemps possible aux différentes expressions de la pensée et du génie ce qu'elles ont de propre selon la race, les mœurs, la religion, les conditions d'existence du peuple dont elles émanent.

L'art de la bijouterie et de l'orfèvrerie, qui est généralement considéré, si je ne m'abuse, comme tenant le milieu entre les arts proprement dits (architecture, peinture, sculpture) et les arts industriels, est un de ceux qui doivent nous intéresser le plus et être les mieux connus. D'une part, ils répandent dans nos demeures, sous forme de bibelots, d'objets décoratifs, un peu de cette beauté qui nous repose de la recherche constante du profit et de l'utilité, et qui est pour l'es-

prit la source des joies les plus pures. D'autre part, sous forme de bijoux, ils rehaussent les charmes de cette moitié de l'humanité qui elle-même est l'incarnation la plus parfaite et la plus idéale de la beauté : je veux dire *la femme.*

Si je savais la langue si harmonieuse et si poétique de Michelet, je vous dirais comme lui que ce ne sont pas les bijoux qui embellissent la femme, mais qu'il faut la splendeur de la chair féminine pour communiquer à la perle et aux autres joyaux l'éclat, la vie et la beauté... Mais cette langue divine je ne la connais pas... je ne puis que vous laisser deviner ma pensée à défaut de savoir l'exprimer.

* * *

Pour en revenir à notre ouvrage, je vous disais qu'il mérite d'être examiné attentivement par les orientalistes épris de couleur locale, qui veulent conserver intact l'art musulman et en empêcher l'abâtardissement. De même que des ouvriers d'art français ont cherché à conserver en Tunisie l'art de la poterie dont Nabeul a en quelque sorte le monopole et dont les produits sont si recherchés des amateurs et des touristes, de même il serait possible, me semble-t-il, d'exercer une influence heureuse sur nos bijoutiers et orfèvres afin qu'ils restent fidèles à leurs procédés de fabrication et ne se laissent pas aller à imiter les articles européens pour sacrifier à cette idole si capricieuse qu'on appelle la mode.

Je dois rendre hommage à l'auteur de ce livre, qui est un érudit et un artiste. La réunion de tous ces documents représente un travail colossal et dénote chez lui des connaissances très précises et très complètes sur le monde arabe en général, sur son histoire, ses mœurs, sa langue. M. Eudel a dû voyager dans le nord de l'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'à Fez et Marrakech, depuis le littoral jusqu'à la limite du désert; on ne peut s'expliquer autrement le nombre et la variété des objets qu'il décrit et qu'il a vus, et dont il indique très souvent le caractère et l'origine. Il ne manque pas de distinguer ceux qui appartiennent essentiellement à l'art arabe de ceux qui sont d'importation européenne.

MM. les archéologues leur pourraient découvrir, sans nul doute, des origines antiques, en les comparant aux objets découverts dans les nécropoles africaines, et il est regrettable pour le public de ce soir que cette communication, au lieu d'être confiée à quelqu'un d'aussi peu compétent que moi, n'ait été faite par un savant qui aurait pu compléter d'une façon remarquable le travail quelquefois sommaire de l'auteur.

Pour que ma causerie soit moins aride, je me suis procuré les principaux types des bijoux et objets d'art que l'on fabrique ou que l'on vend dans les souks de Tunis.

On sait que les formes des bijoux varient peu, sauf quelques détails, d'un bout à l'autre des pays islamiques.

Bagues, bracelets de bras et de cheville, boucles d'oreilles, parures de tête et de poitrine, breloques, sarmas et chéchias brodées et pailletées. La fabrication n'en est généralement pas soignée et finie comme dans les bijoux européens. Les motifs sont généralement des arabesques, avec l'infinie variété que l'on sait dans l'entrecroisement et l'enchevêtrement des lignes. Les symboles religieux s'y retrouvent souvent, talismans arabes ou hébreux, « khamsa », appelé par les Européens *main de Fathma.* Ces bijoux sont d'or, d'argent, de bois précieux, d'ambre ; ils sont même faits quelquefois des matières les plus grossières, tant le goût des bijoux est inné chez la femme d'Orient, chez la plus pauvre des Bédouines, dont les bras souvent nus et couverts de haillons sordides sont cerclés de nombreux bracelets.

Je vous montrerai également des brûle-parfums, des flacons à koheul, des aiguières, un couteau pour la circoncision, tous objets dont les images sont reproduites dans ce livre, et l'intérêt que vous prendrez à les examiner vous rendra, je l'espère, aussi indulgents que je le désire pour l'insuffisance des explications que je vous ai données.

Réunion extraordinaire du Comité directeur du 26 mars 1906

Le président présente deux livres offerts en hommage à la Société, l'un par Mgr l'Archevêque de Carthage, sur une mission archéologique aux ruines d'Upenna ; l'autre, par M. le commandant Hannezo, sur les fouilles qu'il a exécutées à *Segermes.* L'assemblée vote des remerciements aux généreux donateurs.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de M. L. Nicolas, relative aux procès-verbaux des réunions insérés dans la *Revue Tunisienne.*

M. Clément expose un projet d'organisation d'une Section artistique. Le Comité approuve ce projet et charge M. Clément de faire les démarches nécessaires pour l'organiser.

Il est décidé que les réunions ordinaires du Comité de l'assemblée générale mensuelle auront lieu, à l'avenir, les deuxième et quatrième lundis du mois.

Les membres de l'Institut de Carthage sont informés que M. Payan, adjoint au bibliothécaire, se tiendra au siège de la Société les lundis et vendredis, de cinq heures à sept heures du soir, à la disposition des lecteurs, toute l'année, sauf pendant les mois de juillet, août et septembre.

Le Comité prend ensuite connaissance des diverses propositions qui lui sont parvenues au sujet de la fête artistique du théâtre de

Carthage. Il prie toutes les personnes qui ont écrit à ce sujet aux membres du Bureau d'agréer ses vifs remerciements, le nombre des lettres reçues ne permettant pas de répondre individuellement. Il assigne à diverses personnes qui veulent bien lui prêter leur concours dans ce but la tâche qui leur incombe dans l'organisation de cette fête, et les prie de se tenir prêtes à en arrêter, à la séance du Comité du 9 avril, les derniers détails.

Le Comité accueillera avec reconnaissance toutes les propositions qui pourront d'ici là lui être faites pour cette œuvre du plus haut intérêt, puisqu'elle a pour but la mise en valeur et la conservation des fameuses ruines, si menacées, et dont le nom attire tant de visiteurs.

Les derniers détails de l'excursion à Sousse sont arrêtés. Vingt-cinq personnes se sont fait inscrire jusqu'à présent.

Le Comité entend enfin des propositions de M. Bigot au sujet des nouvelles tunisiennes, illustrées, à publier dans la *Revue Tunisienne* et d'une communication à faire en séance générale sur les *Déformations de la langue française en Tunisie.*

Réunion du Comité du 10 avril 1906

Excusés : MM. Gung'l, Monchicourt et Serres.

M. le docteur Carton, président, donne lecture : 1° d'une lettre de la Deutsche Morganlandische Gesselschaft et de la Société des Sciences de Paris demandant l'échange de la *Revue Tunisienne* (accepté); 2° d'une lettre de M. Charpentier, artiste peintre, demandant à exposer ses œuvres sous les auspices de la Société. Le président explique qu'après entente avec cet artiste, on examinera ses propositions en vue d'une exposition au commencement de l'automne prochain.

M. Dollin du Fresnel, vice-président, fait connaître que la Société de Géographie commerciale de Tunis a décidé d'attribuer deux médailles, l'une en or, de 100 francs, l'autre en argent, de 50 francs, à l'auteur du meilleur travail sur le Djerid tunisien.

Le règlement de ce concours est déposé sur le bureau.

M. Louis Nicolas écrit pour demander que l'Institut de Carthage dresse un tableau renfermant les noms des cités antiques de tout le nord africain et l'indication de leur nom moderne, quand il y a lieu, leur distance du point central ancien connu et la situation de leurs ruines par rapport aux cités modernes.

M. le docteur Carton fait remarquer qu'on peut trouver tous ces renseignements dans les *Atlas archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie.*

Le Comité entend ensuite la lecture de documents que le Touring-Club a adressés à l'Institut de Carthage en vue de la formation à Tunis d'un groupement des sites et monuments.

Une des lettres, la dernière reçue par le Président, intéresse particulièrement la Société et toute la Tunisie :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 27 mars dernier et de vous informer que j'ai saisi hier, au cours de la séance du Comité, mes collègues de la ruine affreuse que vous me dépeignez et à laquelle les entrepreneurs font courir Carthage.

Le Comité, à l'unanimité, a admiré les efforts de l'Institut et m'a chargé de l'agréable mission de vous féliciter de votre initiative personnelle.

Il a décidé, en outre, de faire immédiatement des démarches dans le but de demander l'application de mesures devant enrayer le fléau. Mes collègues et moi, nous espérons, avec vous, sauver ainsi ce qui reste d'intéressant dans Carthage. Je vous tiendrai, d'ailleurs, au courant du résultat de ces démarches.

Veuillez, etc.

Le Président du Comité,

Le Comité entend ensuite les explications que M. Sicre de Fontbrune donne au sujet de l'organisation du Groupement Tunisois, et il le charge de convoquer dans les locaux de la Société toutes les personnes susceptibles d'être utiles à cette œuvre et de s'y intéresser. Cette réunion aura lieu le vendredi après Pâques.

M. Carton fait ressortir tout l'intérêt qu'offre l'œuvre entreprise par le Touring-Club et le concours certainement très efficace qu'une société aussi puissante prêterait à l'initiative de l'Institut de Carthage.

La grande représentation artistique que ce dernier se propose de donner l'an prochain, dans le théâtre de la célèbre ruine, est un des moyens par lesquels il a l'intention d'émouvoir en faveur de ces dernières l'opinion publique afin de tenter de faire donner au Service des Antiquités les moyens dont il ne dispose pas actuellement. C'est comme préparation à cette solennité et à titre d'essai que l'Institut a saisi l'occasion que lui offre sa séance solennelle pour donner une représentation dans ce monument.

Déjà les concours les plus précieux lui sont acquis et le Comité, dans l'impossibilité de répondre à toutes les propositions qui lui sont parvenues à ce sujet, en remercie vivement les auteurs par la voie de la presse.

Les grandes lignes du programme de cette fête sont dès maintenant arrêtées. Il comprendra, en dehors de la distribution des récompenses, une représentation scénique. M. Lafitte, rédacteur en chef de la *Dépêche Tunisienne,* qui est en même temps le délicat poète que l'on connaît, a bien voulu promettre d'écrire pour la circonstance un

ou deux actes sur un sujet en rapport avec le cadre où se fait la représentation. M. Fichet, président de *L'Essor*, qui assiste à la réunion, s'entendra à ce sujet avec M. Lafitte pour le choix des interprètes. M. du Fresnel fait connaître à ce propos que Mme Marrot, dont le public tunisien a pu récemment apprécier tout le talent, a bien voulu promettre son concours pour cette partie de la représentation. M. de Kerambriec fait connaître qu'un chœur de jeunes filles pourra être organisé par Mme de Kerambriec. M. Blondel n'ayant pu, par suite d'un deuil, s'occuper de la partie dont il a été chargé, le fera pour la prochaine réunion de la commission de la fête du théâtre de Carthage.

Sont nommés membres de cette commission : Mmes de Kerambriec et Marrot, MM. Blondel, Buisson, Carton, Fichel, du Fresnel, Lafitte et Merlin.

M. du Fresnel est chargé d'organiser une souscription destinée à subvenir aux dépenses que nécessitera cette solennité.

Le Comité remercie les personnes qui lui prêtent leur concours pour une œuvre dont le succès est assuré dès maintenant et à laquelle voudront contribuer tous ceux qu'intéressent et le bien-être matériel du pays, et la gloire de son passé, et la beauté de ses ruines.

Le Comité secret est ensuite constitué pour les récompenses à décerner lors de la séance solennelle.

Il est rappelé que cette année, à titre exceptionnel, un nombre particulièrement élevé de médailles sera attribué parce qu'un rappel a dû être fait pour tous les auteurs ayant collaboré à *Revue Tunisienne* depuis sa fondation.

Tout d'abord, à l'unanimité, et sur la proposition du Président, une médaille d'or est attribuée à M. le docteur Bertholon, non seulement pour les importants travaux qu'il a donnés à la *Revue Tunisienne*, mais encore pour le dévouement avec lequel il en dirige depuis tant d'années la rédaction.

Le Comité décide ensuite qu'il ne sera pas établi de classe dans les médailles qu'il attribuera, et que celles-ci auront simplement le caractère d'un témoignage de gratitude envers ses collaborateurs les plus assidus.

Des médailles sont attribuées, dans ces conditions, à MM. Delécraz, R. P. Delattre, Germain, Loth, Medina, Menouillard, Vassel, commandant Wachi et commandant Winckler.

L'Institut de Carthage à Sousse

Le dimanche 15 avril, vingt-cinq personnes appartenant à notre Société savante prenaient place dans le train de Tunis à Sousse et s'installaient dans les compartiments que la Compagnie avait, avec sa générosité habituelle, mis à la disposition des excursionnistes.

A la gare de Sousse, les visiteurs sont reçus par le Bureau de la Société archéologique de cette ville : MM. Gresse, vice-président ; Manigold, secrétaire général ; Vican, trésorier ; le capitaine Lefront, bibliothécaire, et par MM. de Dianous, contrôleur civil ; Gallini, Armand, contrôleur civil suppléant ; le docteur Maison, médecin chef de l'hôpital ; le lieutenant Mellier, etc.

Après l'échange de quelques mots de bienvenue, chacun, l'appétit aiguisé par un réveil très matinal, se hâte d'aller déjeuner pour se retrouver ensuite aux portes des catacombes, où les membres des deux Sociétés fraternisent de la manière la plus cordiale. Ils sont reçus là par M. l'abbé Leynaud et M. le lieutenant Mellier, les deux continuateurs de l'œuvre que poursuit avec tant de persévérance la Société archéologique de Sousse.

M. l'abbé Leynaud, au nom de la Société archéologique de Sousse, souhaite la bienvenue aux membres de l'Institut de Carthage.

En une pittoresque description, il évoque le souvenir d'une des scènes qui durent fréquemment se passer autrefois dans la nécropole souterraine.

Les visiteurs parcourent ensuite, en quatre groupes dirigés par MM. Leynaud, Manigold, Mellier et le sergent Moreau, les deux kilomètres de galeries bordées de tombeaux qui forment un labyrinthe inextricable du plus curieux effet. Le président de la Société archéologique de Sousse et tous les assistants rendent hommage au colonel du 4e régiment de tirailleurs, grâce auxquels, par la main-d'œuvre militaire, sera bientôt terminée une œuvre qui, faite avec les seules ressources de la Société archéologique de Sousse, eût demandé des années.

Au sortir des catacombes, les excursionnistes visitent la nécropole païenne du camp Sabatier, sous la conduite du docteur Carton, qui leur explique l'origine des formes si intéressantes et si variées des monuments funéraires. Plusieurs visiteurs ont vu, il y a trois ans, ces fouilles, soit avec la caravane des instituteurs, soit avec celle de la Ligue de l'Enseignement, alors que sur les indications de M. le docteur Carton les premiers coups de pioche venaient d'être donnés. Ils admirent les résultats obtenus.

La Société archéologique de Sousse se propose, avec l'assentiment de M. le Directeur du Service des Antiquités, de reprendre et de compléter bientôt les travaux nécessaires à la sauvegarde de monuments très exposés, répondant ainsi à un désir exprimé dernièrement par M. le Délégué à la Résidence et Mme d'Anthoüard, et par M. le général Dolot.

Les deux Sociétés se dirigent ensuite, pour assister à l'apéritif d'honneur que la Société archéologique de Sousse offre à l'Institut de Carthage, vers la salle du *Café Lapierre,* que M. Gouvet a bien

voulu, avec son goût et son obligeance habituels, faire décorer en l'honneur d'une compagnie dont il a été l'un des fondateurs.

La musique municipale les y reçoit, et elle joue, pendant la réception, plusieurs morceaux de son répertoire.

M. le docteur Carton remercie vivement le chef de musique des résultats obtenus et M. le capitaine Lefront de son aimable attention. Il rappelle que l'on trouve, à Sousse, le zélé bibliothécaire de la Société archéologique de Sousse dans toutes les œuvres où la nécessité d'un dévouement et d'un esprit d'organisation se fait sentir.

A sept heures, dans la grande salle de l'*Hôtel de France,* quarante-huit personnes prennent part au banquet qui réunit les deux Sociétés.

M. le docteur Carton a à sa droite Mme de Dianous, et à sa gauche Mme Serres.

Au champagne, M. le docteur Carton se lève et prend la parole.

Il dit quelle douce et profonde satisfaction il éprouve à voir, réunis autour de cette table, les représentants des deux Sociétés qui lui ont fait l'honneur de l'appeler à la présidence. Puis, il rappelle quelle a été leur action réciproque, combien remarquable est l'œuvre de l'Institut de Carthage qui a pris rang à la tête des Sociétés savantes d'Afrique et quels résultats importants a obtenus, en quatre années, sa sœur cadette, la Société archéologique de Sousse.

Il admire ensuite la vaillance des excursionnistes qui n'ont pas reculé devant les fatigues d'un long déplacement pour venir admirer les découvertes faites à Sousse. Cette activité est d'un excellent exemple, elle aura certainement pour but d'augmenter le nombre déjà si grand des personnes qui suivent assidûment les réunions de l'Institut de Carthage, et notamment les excursions dont la série a été inaugurée d'une manière si heureuse par celle de Carthage.

Il invite ensuite, au nom de cette dernière Société, la Société archéologique de Sousse à lui rendre, à son tour, visite à Tunis et à saisir, l'an prochain, la superbe occasion que lui présentera la grande fête artistique que la Société tunisoise organisera au théâtre de Carthage. On sait la noble œuvre de préservation et de protection que l'Institut de Carthage va tenter d'entreprendre en faveur des restes malheureux de la fameuse capitale de l'Afrique ancienne. A cet effort considérable, l'unique Société archéologique de Tunisie aura à cœur de prêter tout son concours.

M. le docteur Carton remercie les dames qui ont bien voulu assister à cette réunion. S'adressant ensuite à M. de Dianous, il rappelle le concours si bienveillant et si empressé qu'il n'a cessé de prêter à la Société archéologique de Sousse. Il tient, notamment, en cette belle réunion, à évoquer le souvenir de la séance de fondation de cette Société à laquelle M. de Dianous assistait.

Il exprime ensuite à M. Gallini la vive satisfaction de la haute

marque d'intérêt qu'il a donnée aux deux Sociétés en s'unissant à elles aujourd'hui.

Dans cette période critique de son existence, au moment où la ville de Sousse s'apprête à sortir de la torpeur dans laquelle elle languit depuis plusieurs années, c'est un grand bonheur pour elle que d'avoir à sa tête le magistrat bon et intelligent qu'est M. Gallini, le penseur aux idées assez élevées pour comprendre que la grandeur d'un pays n'est pas liée seulement à son développement matériel, qu'elle dépend encore de la culture morale et intellectuelle de ses habitants. La Société archéologique de Sousse, à ce titre, a conquis la bienveillance de M. Gallini. Elle sait qu'elle peut compter sur tout son concours dans l'œuvre de préservation qu'elle poursuit aux catacombes, œuvre qui fera tant pour le renom et la prospérité de notre pays en la dotant d'un monument unique, par son importance, dans toute l'Afrique du Nord.

L'orateur continue par un mot gracieux à l'adresse des dames qui assistent au banquet. Il remercie les organisateurs de cette belle réunion : MM. Manigold, le dévoué secrétaire général de la Société archéologique de Sousse; Grundler et Danguin, sociétaires de l'Institut de Carthage. Puis il boit à la prospérité des deux Sociétés, à leur union dans l'œuvre de développement intellectuel du pays qu'elles poursuivent, et il leur donne rendez-vous, pour l'an prochain, au théâtre romain de Carthage.

Après ce toast, de nouvelles coupes de champagne sont offertes par M. Riettmann, au nom de la maison Binet, puis M. Gallini prend la parole dans une allocution dont voici le sens.

Il rend hommage au dévouement et à l'activité qu'a déployés M. le docteur Carton pour créer la Société archéologique de Sousse. Il rappelle que lorsque M. Carton a quitté cette ville, on crut un instant que c'en était fait de cette Société, mais elle avait été fondée sur des bases si solides qu'elle a continué, sans arrêt, à se développer et à conquérir l'estime du monde savant. Actuellement, les incrédules n'existent plus, et tout le monde croit à la possibilité de l'existence, dans notre cité, d'une société savante telle que la Société archéologique de Sousse. C'est grâce à la vigilance incessante que ne cesse de lui accorder, malgré son éloignement, M. Carton, que l'œuvre considérable des catacombes a pu être continuée.

M. Gallini expose ensuite, en termes très élevés, comment ayant été jusque-là étranger aux choses de l'archéologie, il a été peu à peu enveloppé par l'enthousiasme communicatif de ses confrères de la Société archéologique de Sousse et comment, en les voyant à l'œuvre, il s'est rendu compte de l'intérêt de leurs études, des grandes conceptions qui évoquent le passé en l'esprit de celui qui l'interroge, et

qu'il sait maintenant, en outre, de quelle utilité il peut être, pour préparer l'avenir, d'interroger les vestiges de l'antiquité.

Pour ce qui concerne les catacombes, le dégagement en sera des plus utiles à la ville de Sousse en détournant vers elle le courant des touristes qui jadis poussaient jusqu'à Kairouan sans passer dans notre cité.

L'orateur ajoute ensuite que l'on étudie en ce moment les moyens de donner à la ville la jouissance de cet ensemble si intéressant, et qui se trouve sur son territoire, tout en laissant au Service des Antiquités et à la Société archéologique de Sousse le soin d'y faire les aménagements nécessaires.

Il termine en levant sa coupe en l'honneur des dames et à l'union des deux Sociétés dans l'œuvre d'entente et de solidarité scientifique qu'elles célèbrent ce soir.

Les excursionnistes, après avoir applaudi l'orateur, se sont séparés, pour se retrouver le lendemain à la Casba et visiter la salle d'honneur du 4e tirailleurs, sous la conduite de M. le docteur Carton. Ils se sont rendus ensuite dans le gracieux édifice arabe connu sous le nom de Kaouat-el-Koubba, que la Société archéologique de Sousse se propose d'étudier et de nettoyer un jour ; après quelques instants de repos pris en dégustant un café maure sous sa coupole, après avoir visité les souks, les deux Sociétés ont été vivement impressionnées par l'aspect si artistique de la voûte d'entrée du Ksar-er-Ribat, dont les colonnes et les riches consoles ont un aspect réellement saisissant.

Au musée de Sousse, M. le docteur Carton remercie ses confrères de la Société archéologique de Sousse de l'excellent accueil qui leur a été fait, félicite encore une fois M. Manigold de l'organisation de l'excursion et prend congé des membres de l'excursion.

La caravane de l'Institut de Carthage s'est ensuite divisée en deux parties, l'une revenant à Tunis, l'autre devant visiter Kairouan et El-Djem.

*
* *

En somme, cette seconde excursion de l'Institut de Carthage a admirablement réussi. Voyage d'études, excursion d'agrément, rencontre avec une autre Société, elle a renfermé en une heureuse combinaison tous les éléments d'attraction qu'on a coutume de rencontrer en des réunions de durée bien plus longue et bien plus solennelle.

Souhaitons que le dévoué président de l'Institut de Carthage et de la Société archéologique de Sousse offre fréquemment à notre grande Société savante l'occasion de réunions aussi gaies, aussi cordiales et aussi utiles.

Admissions

MM. Clément, le lieutenant Croze, le capitaine Dezé, Fitoussi, docteur Laborde, de Morry, le capitaine Chavelet, Mohamed bel Khodja, chef de la comptabilité au Gouvernement tunisien, Friedberger, représentant de l'agence Lubin.

Le Président,
Dr Carton.

Le Secrétaire général,
Dr Bertholon.



Mort de S. A. Sidi Mohamed el Hadi Pacha-Bey

Le vendredi 11 mai, à huit heures et demie du soir, s'est éteint, en son palais de Dermech, à l'âge de cinquante et un ans, après une longue et douloureuse maladie, S. A. Sidi Mohamed el Hadi Pacha-Bey, possesseur du Royaume de Tunis.

« C'était, dit un journal local, un prince de haute culture intellectuelle, de grande érudition, d'un caractère énergique et

d'une intelligence déliée. La France perd en lui un collaborateur loyal et dévoué, sur lequel elle a toujours pu compter dans l'accomplissement de l'œuvre de progrès qu'elle poursuit en Tunisie. »

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur disant que feu Mohamed el Hadi Pacha-Bey fut non seulement un souverain très populaire, mais encore un écrivain de mérite et qu'il a laissé une œuvre curieuse et très personnelle : « Conseils sincères adressés à tous et à chacun. »

L'Institut de Carthage, qui était placé sous son haut patronage, perd en lui un des membres dont l'adhésion l'avait particulièrement honoré. Nous adressons l'expression de nos sympathiques condoléances à toute la famille beylicale et plus spécialement aux princes Tahar et Béchir, fils du souverain défunt.

DOCUMENTS SUR L'EXPÉDITION DE TRIPOLI

EN 1209 DE L'HÉGIRE (1795)

Nous présentons aux lecteurs de *la Revue Tunisienne* la traduction d'un mémoire adressé au sultan par Hamouda, bey de Tunis, à la suite de l'expédition de Tripoli.

Depuis cinq ans, Hamouda n'était plus en faveur à Constantinople, ayant négligé d'y envoyer le présent d'usage — les Turcs disaient «le tribut» — à l'avènement de Sélim III. Ce fut bien pis après qu'il eut dépossédé l'agent du grand-seigneur et restauré à Tripoli la dynastie des Karamanli : il fut tenu pour rebelle. Des bruits alarmants lui parvenaient de la capitale de l'empire. Il se hâta de réunir les présents destinés au sultan et à l'entourage. Ils furent présentés, en même temps que le plaidoyer d'Hamouda, par son chancelier Youssef, chargé d'expliquer et de justifier la conduite du bey.

Le prince tunisien avait prié le consul de France et le consul d'Angleterre de ménager à son envoyé l'appui de leurs ambassades à Constantinople. Les bons offices des deux ambassadeurs assurèrent le succès de la mission. Sélim III sanctionna l'élection d'Ahmed Karamanli, fit don au bey d'une corvette armée de douze canons et d'un caftan d'honneur qu'Hamouda revêtit solennellement en redjeb 1210 (juin-juillet 1796.)

Nous faisons suivre le mémoire de trois pièces intéressantes à divers points de vue.

B. R.

MÉMOIRE D'HAMOUDA-BEY

ADRESSÉ AU SULTAN SÉLIM III

Ali Agha, oukil el hardj,[1] ayant été banni de l'oudjac d'Alger, s'en retourna à Constantinople.

Il se servit si bien de la force de ses richesses qu'il obtint le gouvernement du vilayet de Tripoli d'Occident, et, dans les derniers jours de hidjé 1207, il débarqua dans cette ville avec des forces qu'il avait recrutées sur son chemin en Morée, à Zante, à Céphalonie ; elles se composaient pour partie de réguliers et pour partie de mercenaires.

On put juger tout aussitôt de son orgueil et de son insigne perfidie. Sans aucun souci des convenances et des égards dus au voisin,[2] il excita contre nous quelques-uns de ses agents ; puis, sans avis

(1) Intendant général de la Marine.
(2) Selon le précepte du Prophète : الجار ولو جار

préalable, il nous envoya une frégate montée par des Grecs, alors que la marine de ce peuple n'a jamais eu accès jusqu'ici sur nos rivages. Il osait nous faire demander par cette voie des munitions.

La frégate vint s'ancrer, de nuit, dans le port de La Goulette, contrevenant ainsi aux règlements de notre glorieux oudjac. Elle les viola sur bien d'autres points.

Néanmoins, plutôt que de réprimer les procédés d'intimidation dont elle usa, nous en détournâmes les yeux, et, par condescendance pour le susdit, nous lui écrivîmes qu'il était à sa connaissance que jamais navire grec, contrevenant à nos usages, n'avait traversé nos eaux territoriales; qu'il eût été séant de n'y pas envoyer celui-ci pour quelque cause que ce fût; que s'il nous eût fait demander des munitions par un navire d'une puissance en paix avec nous, nous lui en aurions fourni, avec tous autres accessoires, autant que nous l'aurions pu.

A cette réponse, il manifesta ouvertement l'hostilité et la haine, qu'il avait jusque-là dissimulées. Par des promesses verbales ou écrites, qu'il fit répandre, il tenta d'abuser les populations de notre victorieux oudjac et de préparer une sédition contre nous. Il se servit à cet effet de marchands algériens qui viennent commercer soit dans notre capitale soit avec les bédouins de notre vilayet. Et pour comble de malfaisance, alors qu'il se livrait à ces menées, il adressait contre nous des plaintes calomnieuses au Sublime Gouvernement Ottoman.

Malgré tout, malgré les preuves certaines que nous tenions de personnes véridiques et bien informées, nous avons imputé ses intrigues à sa fidélité absente vis-à-vis de la Sublime Porte. Il est entré si récemment à son service!

Il n'en est pas ainsi de nous. Préposés de père en fils depuis cent ans au gouvernement de ce vilayet, nous n'avons jamais donné à nos souverains le moindre sujet de mécontentement. L'excellente situation que nous avons maintenue dans notre victorieux oudjac en est une preuve assez forte aux yeux du Gouvernement impérial pour que nous n'ayons pas douté qu'il ne repoussât, sans s'y méprendre un seul instant, les machinations de notre adversaire. Aussi, ne nous en sommes-nous pas soucié nous-même, préférant donner nos soins à l'administration de notre vilayet.

La saison favorable étant venue, nous avons promptement préparé la campagne d'hiver par l'armement de huit navires en course, sous le commandement en chef du captan Ali de Konieh. Les sept autres capitaines étaient : Aslam de Konieh, captan de *La Batorna;* le captan Ali Begharcha, de *La Riala;* le raïs Kochek Moustafa, de Crète; le raïs El Hadj Khelil; le raïs Ibrahim, de Cara-Hissar; le raïs Aziz; le raïs Aouredj.

Le 5 de djoumad-et-tania 1208 (8 janvier 1794), ils partirent ensemble de La Goulette dans l'intention de combattre pour la cause de Dieu. Mais une violente tempête qui survint les sépara. Le raïs El Hadj Khelil rencontra un navire de Malte, notre ennemie, lui donna la chasse, le prit avec l'aide du Créateur et l'amena ici.

De son côté, le raïs Ibrahim, de Cara-Hissar, fit, entre Malte et la Sicile, la rencontre d'un vaisseau napolitain chargé de blé. Après une attaque vigoureuse il s'en empara par le secours du Roi Tout-Puissant. Comme il le convoyait vers notre oudjac, Dieu voulut qu'une forte bourrasque le rejetât sain et sauf à l'île de Chio. Il y vendit sa prise. Du produit, il acheta un bâtiment de course, *La Chahdia,* et enrôla cinquante volontaires pour le service de notre oudjac. Au retour, il captura un second vaisseau napolitain chargé de blé, mais son propre navire ayant souffert par un gros temps, il alla s'abriter dans le port de Tripoli d'Occident pour sauver son équipage.

L'émir le fit mander à l'instant même. Lorsqu'un bateau corsaire relâche dans un port de l'Algérie, du Maroc ou d'une puissance chrétienne, il est de règle de lui fournir ce dont il a besoin, agrès, matériel, etc. Ibrahim Raïs, croyant que l'émir voulait l'en pourvoir, déféra sur-le-champ à l'invitation. Ce fut tout autre chose. Il fut arrêté. L'émir fit prendre possession de notre navire, en fit enlever les munitions et tout ce qu'il contenait, fit amener le pavillon de notre vilayet comme on fait d'un drapeau ennemi, et hisser à sa place le sien, de récente inauguration.

Il se fit ensuite amener les cent trente soldats et les soixante hommes d'équipage du bord, incorpora dans son armée ceux qui par crainte y consentirent et fit emprisonner les autres. Le lendemain, il fit violence au raïs et à ceux-ci pour les conduire à l'attaque d'El-Menchia, où ils perdirent plus de trente hommes et où le raïs fut blessé.

Instruit de tout cela, nous n'en fîmes rien paraître, et nous lui écrivîmes pour lui demander amicalement en quel état était notre navire. Nous affrétâmes un bâtiment français pour lui porter notre lettre. Sa réponse ayant été insuffisante, nous lui écrivîmes cette fois que s'il ne nous renvoyait pas notre navire, contenant et contenu, que s'il ne mettait en liberté les soldats et l'équipage, nous serions contraint de saisir la Sublime-Porte d'une violation du droit des gens sans précédent dans les relations réciproques des oudjacs, et qu'assurément elle ne pourrait tolérer la prolongation d'un état de choses qui, entre puissances chrétiennes, amènerait inévitablement un conflit armé avec ses funestes conséquences. Nous lui donnions à entendre, en termes très mesurés, que la faveur du Créateur et le puissant appui que Sa Hautesse impériale daigne nous accorder nous met en état de lutter sur terre et sur mer. Lui ayant par là fait

comprendre la nécessité de modifier sa conduite perverse, nous l'excusions en disant que, persuadé de ses bonnes intentions à notre égard, nous étions convaincu que, seul, l'extrême besoin qu'il avait eu d'hommes et de munitions l'avait conduit à prendre notre navire et que notre désaccord provenait d'un malentendu que nous voulions effacer de notre mémoire. Nous pensions ainsi le tirer d'erreur et assurer de bons rapports ultérieurs entre nous.

Cette lettre lui fut transmise par le même vaisseau qui lui avait porté la première. Malheureusement, notre courtoisie et notre modération ne firent qu'accroître ses illusions et sa convoitise. Il le prit de haut dans sa réponse, allégua que nos soldats restaient à son service de leur plein gré et qu'en conséquence il nous renvoyait notre vaisseau « vide ».

Loin de s'en tenir là, il recruta aussitôt 500 hommes dans différentes tribus, mit à leur tête un des fauteurs de désordre les plus notoires, son lieutenant Kara Mohammed,(1) avec, en sous-ordre, Khasrou Khalil, de Crète, et Salah el Haïdoud (c'est-à-dire le voleur), et les dirigea sur l'île de Djerba, qui est une dépendance du vilayet tunisien.

Ils y débarquèrent à l'improviste, tuèrent, blessèrent ou firent prisonniers les officiers et les soldats de la garnison, pillèrent les marchés impériaux, les maisons particulières et les magasins des commerçants aisés, non sans tuer quelques-uns de ces marchands. Puis, ils chargèrent leur butin sur cinq vaisseaux qui l'emportèrent à Tripoli, et ils incitèrent par lettres les citadins et les Arabes des tentes à se soulever contre nous et à faire cause commune avec eux. L'émir aspirait en effet à s'emparer de notre vilayet; dans ce but, il préparait une expédition qui devait partir de Tripoli. Ces événements jetèrent la perturbation dans cette nation mahométane. La paix cessant, la sécurité du lendemain faisant défaut, les travaux agricoles et les affaires furent délaissés. D'autre part, l'honneur de notre oudjac — possession impériale — exigeait que nous agissions. Les dignitaires de notre oudjac, réunis en conseil, furent d'avis que notre flotte devait aller délivrer Djerba, en même temps qu'une armée irait, par terre, combattre le perturbateur.

En conséquence, nous augmentâmes, à titre gracieux, la solde des marins des deux acdja,(2) celle des balouk-bachia, des oda-bachia, des kahia, des porte-étendards et des soldats, de quatre acdja. Nous allouâmes à chaque agha de sendjac une gratification de 50 réaux,

(1) Ancien trésorier de l'oudjac d'Alger, banni en même temps qu'Ali Borghol.

(2) L'acdja correspondait au fels (1/6e de centime). Mais, dans la terminologie spéciale à Dar-el-Pacha (trésorerie de l'armée), l'acdja paraît avoir eu la valeur d'un demi-naçri et le naçri celle d'une piastre (réal) et un huitième.

à chaque kahia de sendjac une gratification de 30 réaux, aux porte-drapeaux une gratification de 20 réaux.

En premier lieu, nous fîmes partir pour Gabès, sous le commandement du bach-hamba Ali el Louah, cinquante tentes formées de soldats zouaoua, des spahis du Kef avec leur kahia, d'un corps de cavaliers des tribus[1] qui touchent une allocation régulière du beylik.

Ensuite, nous mîmes en marche la mahalla impériale. Elle était ainsi composée : deux tentes de hambas turcs, — quatre tentes de spahis turcs, — dix tentes de spahis de Tunis avec leur kahia, — six tentes de spahis de Béja, — cinq tentes de spahis de Kairouan, — dix tentes de spahis arabes, — deux tentes de mamelouks de La Skifa, — un oda-bachi, — l'agha des spahis du Kef, — quatre sections de mahter-pacha,[2] — trois pages du pacha, — le chef de l'artillerie du Bardo, — sept canons sur affûts,— trois canons sur pivots,— le chef de l'artillerie de la Qasba, — le chef de l'artillerie de Monastir, — deux tentes d'artilleurs, — quatre obusiers, — trois tentes de canonniers — deux tentes de conducteurs d'attelages, -– une tente de cuisine, (celle de l'ourgli khazna, — deux tentes d'ouerglia préposés à la nourriture des animaux, — le kahia de l'oudjac de Béja, — le kahia de l'oudjac de Kairouan, — le kahia des expéditions bisannuelles, — les contingents des Drid au complet, — une partie de la cavalerie des tribus arabes.

Ces troupes, réunies à Mellassine, en partirent, en une heure propice, le 8 du second rabia 1209 (2 novembre 1794), sous le commandement d'El Hadj Moustafa Khodja, nommé par nous serasker. Elles séjournèrent quelque temps à Sfax.

Quant à la flotte, dès qu'elle eut mouillé devant Djerba, elle somma ce misérable Kara Mohammed de rendre l'île. Il refusa et se mit en défense. Alors les officiers de la flotte tinrent conseil et l'attaque fut décidée. Les hommes descendirent dans des felouques, mirent leur confiance en Dieu et, bravant les canons et les fusils du misérable, d'un seul élan sautèrent sur la terre ferme. Tels des lions irrités, ils chargèrent avec tant d'impétuosité que Kara Mohammed, avec ses compagnons Khasrou, Khelil de Crête et Salah el Haïdoud, n'eurent d'autre ressource que de se sauver à Tripoli. Les autres ayant demandé et obtenu l'aman, déclarèrent qu'ils tenaient à bonne fortune de servir dans notre oudjac et qu'ils le désiraient de longue date. Ils furent enrôlés dans notre armée au nombre de plus de quatre cents.

La nouvelle du succès fut dépêchée à l'armée de terre qui se porta en avant dans un ordre parfait. Par un effet de la bénédiction divine,

(1) Mezarguia.
(2) Musique.

elle parvint sans encombre à El-Menchia, dans la banlieue de Tripoli. Elle n'y prit qu'un seul jour de repos avant de tomber sur l'ennemi qui fut défait au bout d'une demi-heure et se retrancha dans la place de Tripoli.

Les nôtres occupèrent El-Menchia, enrôlèrent une centaine d'hommes et coupèrent 150 têtes et oreilles *(sic)* (16 de djoumadi 1209).

Ils se mirent sur-le-champ à des travaux de protection et à construire des épaulements pour mettre leurs obusiers en batterie contre Tripoli. Témoin de ces préparatifs et convaincu que l'assaut était imminent, Ali-Pacha s'embarqua le lendemain lundi, vers minuit, avec ses principaux officiers. Dans la matinée, sa fuite fut connue de tous les habitants qui demandèrent l'aman en s'engageant à donner vingt..... en or[1] à chaque homme de notre armée, sans distinction de grade. Notre serasker accéda à leur prière. C'est ainsi qu'il entra à Tripoli, le mardi huitième jour du second djoumadi de ladite année (31 décembre 1794).

Les habitants ayant ensuite élu Ahmed-Bey, fils du précédent, gouverneur, il fut à leur sollicitation intronisé par notre serasker, en remplacement de son père, Ali-Pacha Karamanli. Sa proclamation fut saluée par l'artillerie de la place et par des salves de mousqueterie.

Notre armée prit quelques jours de repos. Comme elle se disposait à repartir, 200 hommes de la milice de Tripoli vinrent, spontanément, offrir leurs services à l'oudjac tunisien. Ils furent enrôlés dans notre armée, qui rentra triomphante à Tunis le jeudi vingt et unième jour de chabane 1209 (13 mars 1795).

I

ÉTAT DES GRATIFICATIONS allouées à la colonne expéditionnaire de Tripoli, commandée par le ministre Mustapha Khodja, qui se mit en marche le 8 rabia-ettani 1209 pour enlever cette place à Ali Agha Borghol, gratifications que ledit ministre a payées de ses deniers.

EFFECTIF DE LA COLONNE

Agha de la mahalla	1
Son kahia	1
Hamladjia	2
Bach-chaouch	1
Chaouch	1
A reporter....	6

(1) La contribution des Tripolitains fut de 100.000 mahboub (450.000 piastres).

Report.....	6
Khodja....................................	1
Sous-khodja.............................	2
Aghas de sendjak....................	10
Leurs kahia..............................	10
Leurs porte-étendards..............	10
	39
Soldats....................................	1.513
Turcs......................................	40
Artilleurs turcs........................	32
Spahis turcs............................	143
Mamelouks..............................	24
Tambours, musiciens et porte-drapeaux du divan....................................	37
Canonniers..............................	133
Charretiers et conducteurs........	55
Jeunes gens attachés au palais (leur nombre n'est pas indiqué).	
Zouaoua..................................	796
TOTAL............	2.812

	Mahmoudi	Piastres
Gratifications aux soldats et autres le dimanche... rabia-ettani (1209) au départ de la colonne qui s'était concentrée à Mellassine..................		4.901 1 4
Gratifications payées aux susdits soldats le 7 djoumadi-el-aoual..............	2.106 »	
Gratifications payées aux susdits soldats le jour de la prise de Tripoli........	14.054 »	
	16.160 »	72.720 »
		77.621 1/4

II

GRATIFICATIONS données par le Bey à l'occasion des événements de Tripoli

Djoumad-el-aoual 1209.

	Piastres
Au khodja envoyé de Djerba par El Hadj Ali el Djeziri pour apporter la nouvelle de ce qui y est survenu....................................	100 »
A reporter.....	100 »

		Piastres
Report.....		100 »
Aux serviteurs du caïd de Sfax qui nous ont apporté la bonne nouvelle de la prise de Djerba..........		25 »
Aux soldats arrivés de Djerba		2.781 »
A deux déserteurs turcs venus du camp de Si Ali el Louach à Djerba..............................		90 »
1209 :		
A ceux qui nous ont apporté la nouvelle de la prise de Tripoli		1.000 »
A Ismaïl, serviteur d'El Hadj Moustafa Khodja.....		225 »
Châbane :		
Au pacha de Tripoli, 500 mahboub................		2.250 »
A El Hadj Moustafa Khodja, 13.000 mahboub..............................	58.500 »	
Au même, 46 doublons.................	2.300 »	93.800 »
Au même, en piastres	33.000 »	

III

ÉTAT DES PRÉSENTS envoyés par le Bey de Tunis à Constantinople

Un étendard.
Un fusil long, avec incrustations de pierreries.
Deux fusils longs, damasquinés or.
Six fusils longs, avec incrustations de corail.
Sept fusils longs.
Une paire de pistolets enrichis de pierreries.
Douze paires de pistolets damasquinés or.
Six paires de pistolets avec incrustations de corail.
Deux porte-pistolets brodés d'argent.
Deux sabres avec leur ceinturon.
Un poignard enrichi de pierreries.
Six yatagans.
Cent trente-sept branches de corail.
Vingt-cinq montres en or.
Vingt cordons de montre.
Une bague avec montre.
Treize bagues.
Six boîtes en or.
Trois tasses (كيلات) en or, avec pierreries.
Trois agrafes en or, avec pierreries.
Six agrafes en argent.
Un étui enrichi de pierreries.
Une bourse enrichie de pierreries.

Dix bourses.
Une boussole.
Une selle brodée d'or, enrichie de pierreries.
Deux selles brodées d'or.
Deux selles brodées d'argent.
Deux brides.
Bottes brodées.
Riahia (chaussures en cuir jaune très souple).
Cent soixante-douze douzaines de chéchias rouges.
Cinquante-huit douzaines de chéchias blanches.
Six costumes complets, avec le pantalon et le burnous.
Cinquante burnous en drap.
Quarante-huit burnous en laine, dits de Sousse.
Cent quarante-trois sefsari blancs.
Deux sefsari blancs, de Gafsa.
Trois sefsari blancs, du Djerid.
Quatre sefsari jaunes.
Vingt-trois sefsari jaunes, de Djerba.
Un sefsari rouge.
Soixante-trois sefsari rouges, de Djerba.
Quatre sefsari rouges, du Djerid.
Deux sefsari rouge foncé.
Deux sefsari rouge clair.
Soixante-douze pièces d'étoffe de Djerba.
Deux foulards soie et or.
Un foulard soie et argent.
Dix-neuf grands foulards.
Dix foulards de Sfax.
Deux cent quarante-neuf ceintures et châles de différentes espèces.
Dix paquets d'éventails en fibre de palmier.
Seize caisses de dattes.
Sept cent soixante boites de tabac.
Cent quatre-vingts bouteilles de tabac à priser.
Cire clarifiée.
Quatre tabourets.
Six doumanat.
Dix nègres.
Vingt négresses.
Dix-neuf peaux de lions.
Dix peaux de panthères.

B. ROY,
Ministre plénipotentiaire.

LE TOMBEAU D'ABDALLAH BEN ABDALLAH

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai lu dans le n° 56 de *la Revue Tunisienne,* de l'Institut de Carthage, l'intéressante communication faite par l'éminent arabisant M. Jean Spiro, ancien professeur de sciences exactes au Collège Sadiki, actuellement professeur à l'Université de Lausanne, sur le cas d'Abdallah ben Abdallah le drogman.

Permettez-moi tout d'abord de vous faire connaître que je suis fier d'être l'ancien élève de M. Spiro, de qui j'ai, comme tous mes anciens camarades du Collège, gardé le meilleur souvenir. Je me vois encore devant lui, suivant son cours sur l'optique d'après le traité de Hassen ben El Heitsem.

Abordant le sujet traité par mon honoré maître, je relève une erreur matérielle, due certainement à une confusion : M. Spiro crut voir dans la tombe de Sidi bou Ebdellah, située à l'entrée du souk Essakajine, dont *la Revue* a donné le cliché dans son dernier numéro, celle d'Abdallah ben Abdallah le drogman, située sur la place même du souk des Selliers.

Pour rectifier cette confusion, je donne ci-après la reproduction [1] du petit mausolée renfermant la tombe de l'ancien prêtre majorquain.



D'autre part, M. Jean Spiro rapporte dans le cours de ses citations que certains manuscrits de l'ouvrage d'Abdallah ont pour titre تحفة

(1) Cliché Chenay, de Tunis.

الاديب au lieu de تحفة الاريب, nom sous lequel cet ouvrage est généralement connu. Tous les manuscrits tunisiens de cet ouvrage que j'ai consultés reproduisent dans le corps de l'ouvrage le mot الاريب et non الاديب, qualificatif qui ne serait d'ailleurs pas à sa place dans la phrase qui forme l'intitulé de l'ouvrage. Cependant, l'un de ces manuscrits (nº 1131 du catalogue de la bibliothèque Abdellia, à Tunis) portait الاديب ; la main d'un lettré s'empressa de rectifier ce mot, certainement erroné. Cette rectification semble être ancienne et son auteur eut soin d'ajouter une annotation marginale ainsi conçue : معنى الاريب الحاذق. Le manuscrit dont nous parlons est assez vieux. Il était en la possession d'un certain Mohamed ben Mostafa ben Brahim ben Khalil en l'an 1063 de l'hégire (1652 de J.-C.). Il ne diffère d'ailleurs des textes publiés en Europe et en Egypte, et dont il sera parlé plus loin, que par l'existence, au commencement du récit d'Abdallah, d'une préface due à l'auteur lui-même, préface que lesdites éditions ne donnent point. A titre de document, je reproduis, pour compléter les renseignements de mon ancien professeur, le texte intégral de cette préface, tirée dudit manuscrit nº 1131 :

الحمد لله الذى خصنا بخير الاديان وجعلنا من امة محمد صاحب الفرقان واكرمنا بتلاوة القرآن وصوم شهر رمضان والطواف بالبيت الحرام والركوع عند الركن والمقام وشرفنا بليلة القدر والوقوف بعرفات وجعلنا من اهل الطهارة والصلوت والزكاة وفضائل الاعياد والجمعات والخطب على المنابر وفقه الدين واتباع سنن النبيين وعرفنا اخبار الاولين والآخرين على لسان خاتم النبيين وامام المرسلين سيدنا ومولانا محمد افضل المخلوقين وامام أيمة المتقين صلى الله عليه وعلى آله وصحبه وامته اجمعين ابد الآبدين

« Louanges à Dieu ! qui nous dota de la meilleure des religions ; qui fit de nous le peuple de Mahomet, détenteur du Forqan (Coran) ; qui, généreusement, nous accorda de lire le Coran, de jeûner le ramadan, de faire le tour du Temple sacré (Caâba), de nous agenouiller près du Rokn (angle de la Caâba) et du Maqam (station d'Abraham), de fêter la nuit du Qadr (nuit dite de la destinée divine — 27 ramadan) et de stationner à Arafat (montagne à l'est de La Mecque) ; qui fit de nous des hommes de pureté, de prière et de charité ; qui nous fit bénéficier des vertus des fêtes et des vendredis ; qui fit de nous des prédicateurs sur les chaires, des jurisconsultes en religion, des marcheurs sur le chemin des Prophètes ; qui nous apprit les nouvelles des premières et des dernières générations par la voix de Celui qui a clos la série des Prophètes, du prince des Envoyés de Dieu, N.S. Mahomet, le plus vertueux et le plus pieux des hommes. Que la grâce

divine le comble, ainsi que sa famille, ses compagnons et tout son peuple jusqu'à la fin des temps! »

Le texte de l'ouvrage d'Abdallah le drogman, édité en Europe, remonte à l'année 1290 (1873-74). Il ne donne aucune indication quant à la ville où il fut publié. Ses caractères ressemblent à ceux des publications bibliques des méthodistes. Il fut réédité au Caire en 1895. Cette nouvelle édition, publiée comme la précédente par des Européens, indique par des phrases dont la rédaction cache à peine l'origine étrangère de leur auteur, le but qu'en attendait celui-ci :

حيث اني وجدت هذا الكتاب نافعا ولو على طريق تاريخيتي لاظهار
افكار المتقدمين في الاجيال الماضية لاهل هذا العصر ورغبة في ان يتجرد
احد فطناء الدين المسيحي ويرد عليه عباراته اذ ان احتكاك الافكار
ببعضها نتيجة تنوير اذهان جميع الامم باظهار ما خفي ومن وجه آخر اني
رايت هذا الكتاب سبق طبعه بالغرب من زمن بعيد وصار متداولا منتشرا
بالشرق ولم يبق منه الا النادر القليل فاجريت طبعه على نفقتي للاسباب
المتقدمه

كاتبه اسبيرو دون استافاكس

« Ayant jugé ce livre utile, au moins pour servir à l'histoire et faire connaître aux gens de notre époque l'opinion des anciens sur les événements de leur temps; ayant d'autre part l'espoir qu'un membre perspicace de la religion chrétienne se consacre à en réfuter les allégations, le frottement des idées saines étant le moyen de faire éclater la vérité aux yeux de tous; ayant enfin su que ce livre, déjà édité en Occident depuis longtemps, est répandu en Orient, et qu'il est près d'être épuisé, je prends sur moi de le rééditer à mes frais pour les motifs susmentionnés.

(Signé) : « SPIRO DON STAPHAKÈS ».

Je dois ajouter que la traduction anonyme du « Présent de l'homme lettré » (Paris 1886 — Ernest Leroux) est faite sur l'édition de 1873-74, laquelle, ainsi que la suivante, ne diffèrent d'ailleurs des manuscrits que nous avons sous les yeux que par le manque de la préface comme je l'ai dit plus haut et par les annotations marginales qu'on y trouve et qui sont attribuées à un certain Cheikh Abdallah Bey. Ces annotations ne se trouvent non plus dans aucun exemplaire tunisien. Il y a tout lieu de supposer qu'elles sont de date récente et que notre Abdallah Bey n'est autre que le chef ou le membre de l'une des nombreuses missions scientifiques que l'Egypte envoyait en Europe.

M'HAMED BEL KHODJA,
Membre de l'Institut de Carthage.

8 avril 1906.

L'ART ARABE

La civilisation des Arabes règne depuis douze siècles sur l'immense région qui s'étend des rivages de l'Atlantique à la mer des Indes, des plages de la Méditerranée aux sables de l'Afrique intérieure.

Les populations qui l'habitent possèdent la même religion, la même langue, les mêmes arts. Sorti des déserts de l'Arabie, le peuple arabe renverse la puissance des Perses, des Grecs, des Romains. Il fonde un immense empire de l'Espagne à l'Inde et produit ces œuvres merveilleuses dont les débris frappent d'admiration et d'étonnement.

Des civilisations assyrienne, grecque, romaine, égyptienne, il ne reste que des souvenirs; les Arabes, eux, ont conservé vivants les éléments les plus essentiels de leur civilisation : religion, arts, langue.

Nous ignorons ce que fut exactement le type primitif. Les populations que nous qualifions aujourd'hui d'arabes en Afrique sont le produit de mélanges bien complexes de tous les peuples : Carthaginois, Romains, Grecs, Berbères, Arabes, Turcs, Européens, Nègres.

On peut dire que la civilisation arabe est bien antérieure à Mahomet, car à l'époque du prophète les Arabes possédaient déjà une littérature très développée. Ils étaient depuis plus de 2.000 ans en relations avec les peuples les plus civilisés du monde. On parle en effet des Arabes dans des inscriptions assyriennes de neuf siècles avant J.-C.

400 ans avant J.-C., Hérodote nous représente l'Arabie comme la contrée la plus riche du globe.

C'est grâce à Mahomet que la religion musulmane eut une influence politique et civilisatrice prodigieuse.

Le Coran, livre sacré des mahométans, est le code religieux, civil et politique qui règle leur conduite. Cette religion monothéiste est très simple et empreinte, entre autres caractères, de charité, de justice et de tolérance. Mais, comme il arrive à toutes les religions, le noble principe de fraternité, d'amour, qui est à leur base, dégénère bientôt en une sorte de moyen d'asservissement, d'abêtissement, grâce auquel on dirige, on conduit et surtout on exploite plus facilement les masses ignorantes et aveugles.

Les conquêtes des Arabes commencent dès les premiers successeurs de Mahomet et la civilisation arabe dure environ huit siècles.

Ils soumettent d'abord la Babylonie, puis la Syrie, la Perse, l'Egypte, la Nubie, tout le nord de l'Afrique, les îles de la Méditerranée, etc.

En Orient, les conquêtes s'étendirent jusqu'aux frontières de la Chine.

En Occident, en 712, les Arabes franchissent le détroit de Gibraltar et enlèvent l'Espagne à la monarchie chrétienne des Goths.

Dès le commencement du second siècle de l'hégire, l'empire arabe avait atteint les limites qu'il ne devait plus franchir. Il s'étendait des Pyrénées jusqu'à l'Inde, des rives de la Méditerranée aux sables du désert.

L'ère des conquêtes est terminée.

L'activité des conquérants se tourne sur les œuvres de civilisation. Les arts, les sciences, l'industrie, le commerce prennent un rapide essor.

Le IIIe, le IVe, le Ve siècle de l'hégire voient d'abord le démembrement de l'empire arabe. C'est la dislocation.

En Egypte, Touloun fonde une dynastie.

L'Afrique est abandonnée à elle-même.

L'Espagne est gouvernée par des khalifes absolument indépendants.

Bagdad perd son rôle de capitale. Le siège de l'Islam est au Caire.

Le foyer le plus brillant de la civilisation est maintenant en Espagne avec les grandes universités de Tolède, de Grenade, de Cordoue.

C'est, au Ve siècle, au VIe et au VIIe, les croisades; c'est à l'Orient l'invasion des Mongols; c'est la lutte des Turcs et des Mongols.

Au IXe siècle, c'est-à-dire en 1492, Grenade en Espagne, la dernière capitale des Arabes, est prise par Ferdinand, et leur brillante civilisation, qui rayonnait depuis huit siècles sur l'Europe, s'éteignit pour toujours.

N'omettons pas de dire que si le moyen âge connut l'antiquité classique, ce fut grâce aux Arabes; pendant cinq cents ans, les Universités de l'Occident vivent de leurs œuvres.

Nous sommes maintenant à la fin de l'empire arabe comme puissance politique.

Mais la langue et la religion qu'ils ont introduites dans le monde sont aujourd'hui encore plus répandues qu'elles ne le furent autrefois : le Coran fait tous les jours de nouveaux adeptes.

Durant ces siècles de splendeur, les arts arabes produisirent, on peut le dire avec assurance, de nombreux chefs-d'œuvre. On a dit que l'art arabe manquait d'originalité. Il en est de lui comme des arts des autres peuples : aucun n'échappe à la loi.

De même que les Grecs subirent l'influence des Assyriens, les Egyptiens, les Romains celle des Grecs, les productions arabes dénotent une certaine parenté avec les œuvres de certains peuples de l'Orient.

Néanmoins nous verrons que comme les Grecs, comme les Romains, les Arabes durent transformer les matériaux qu'ils eurent entre les mains, les adapter à leurs besoins et créer un art absolument nouveau et original.

Chez les Arabes, l'art se retrouve partout, dans la confection d'un objet rare comme dans celle de l'objet le plus vulgaire.

Les plus importantes des œuvres d'art laissées par les Arabes sont leurs monuments.

Mais avant d'aborder l'architecture, voyons si, comme on l'admet généralement, la peinture, c'est-à-dire la représentation de la figure humaine, a toujours été interdite par le Coran.

D'après les historiens, en l'an 460 de l'hégire, on trouva dans le palais du khalife Mostancer des pièces d'étoffes sur lesquelles étaient représentées des figures d'hommes et d'animaux de toutes sortes.

Au Caire, au xe siècle de notre ère, il existait des peintres arabes très habiles dont on cite deux figures d'almées.

Beaucoup de manuscrits arabes étaient illustrés de figures.

Ce n'est qu'à partir d'une certaine époque, assez variable suivant les pays, qu'une interprétation plus ou moins justifiée du Coran fait disparaître complètement les figures d'êtres animés des œuvres des musulmans.

En ce qui touche à la sculpture des Arabes, les exemples en sont aussi rares que leurs tableaux. On cite néanmoins un khalife égyptien dont le palais était rempli des statues de toutes ses femmes. Il existe aussi les animaux fantastiques de la cour des lions à l'Alhambra de Grenade.

Il est donc difficile de porter un jugement quelconque sur la peinture et la sculpture arabes.

Chardin raconte qu'il a vu en Perse des portraits auxquels les puritains persans enlevaient un œil, pensant ainsi éluder la loi.

Pour étudier l'architecture arabe, il serait nécessaire de parcourir l'une après l'autre les diverses régions où s'est manifesté l'art de la construction de façons si différentes. Il est certain que les monuments arabes de l'Espagne ne sont pas conçus dans le même esprit que ceux de l'Egypte.

C'est d'abord aux Byzantins et aux Persans que les Arabes demandèrent des artistes pour construire leurs édifices. Grand nombre de mosquées de la Syrie furent établies dans les églises chrétiennes et lorsque de nouveaux édifices s'élèvent, Byzance fournit des artistes et des modèles.

Au commencement du viiie siècle, le khalife Walid fait venir des Grecs de Constantinople pour travailler aux mosquées de Médine, de Jérusalem, de Damas.

En Espagne, Abd er Ramane agit de même. L'empereur grec lui envoie des matériaux pour la mosquée de Cordoue, et ce sont des Byzantins qui contribuent à bâtir les palais de Zahra au xe siècle.

La mosquée est l'expression principale de l'architecture arabe.

Elle se compose de plusieurs éléments principaux :

Un grand portique où se tiennent les fidèles;

Un sanctuaire dans lequel une sorte de niche ou fausse-porte, sou-

vent très richement ornée, indique aux fidèles la direction de La Mecque : c'est le mihrab ;

Des tours appelées minarets ;

Un jardin avec le tombeau du fondateur et, au milieu de la cour, une fontaine pour les ablutions.

Si les Arabes n'inventèrent pas de formes constructives nouvelles, ils trouvèrent néanmoins, grâce à leur vive imagination, des aspects nouveaux.

Les matériaux employés par eux ont varié suivant les pays; ainsi ils employèrent la brique, la pierre, en Sicile, au Caire. Ils firent usage d'une sorte de béton formé de chaux, de sable, d'argile et de petites pierres, en Espagne. Et, au reproche que l'on fait aux monuments arabes de manquer de solidité, on peut citer l'Alhambra qui, malgré sa légèreté apparente, résiste encore.

Les colonnes employées dès le début sont d'origine étrangère, trouvées dans les ruines des monuments grecs, romains ou byzantins. Mais plus tard elles eurent un caractère original, comme à l'Alhambra; elles ne dérivent d'aucun style connu.

L'ogive, l'arc outrepassé forment deux caractéristiques de l'architecture arabe.

Les minarets qui surmontent toutes les mosquées ont des formes très variées : coniques en Perse, carrés en Espagne et en Afrique, cylindriques en Turquie, de formes variées à chaque étage en Egypte.

Ceux du Caire sont de véritables merveilles, et rien ne révèle mieux le sens artistique, l'ingéniosité des Arabes que le parti qu'ils ont su tirer d'une simple tour.

Les coupoles arabes varient aussi beaucoup. Dans l'Afrique septentrionale, elles rappellent les coupoles surbaissées des Byzantins. En Egypte, elles affectent la forme bulbeuse.

En résumé, on en trouve d'hémisphériques, d'ellyptiques, de cylindriques, de coniques, d'ogivales.

Les architectes arabes semblent avoir eu une antipathie profonde pour les surfaces unies, les angles et les formes rectangulaires chères aux anciens Grecs.

Afin de combler les coins de murs se coupant à angle droit, et pour relier par des transitions insensibles les voûtes circulaires aux dalles carrées qui les supportent, ils ont fait usage de petites niches en encorbellement ayant la forme d'un triangle sphérique. On les a nommées pendentifs parce qu'elles pendent sur le vide. Ces petites voûtes leur paraissant trop géométriques, ils les ont superposées par séries graduelles et sont arrivés à former un ensemble qu'on a nommé stalactites et dont l'aspect rappelle celui d'une ruche d'abeilles.

L'ornementation des monuments est tellement caractérisque qu'elle suffit à révéler leur origine à l'individu le plus ignorant en

architecture. Ces ornements formés de dessins géométriques, mélangés d'inscriptions, constituent un ensemble plus difficile à décrire qu'à représenter. On les appelle arabesques.

L'écriture arabe joue un grand rôle dans l'ornementation et s'harmonise merveilleusement avec les arabesques. Ces inscriptions sont tirées du Coran. Cette écriture et tellement ornementale que des architectes chrétiens du moyen âge ont souvent reproduit des fragments d'inscriptions arabes qu'ils prenaient pour des caprices de dessinateur.

Les arabesques sont généralement revêtues de couleurs disposées avec beaucoup de science et de goût.

Disons, en passant, que les mosquées de Tunis renferment des merveilles. Mais un fanatisme rigoureux interdit aux profanes l'entrée de ces édifices. Il faut espérer que grâce aux esprits libéraux, aux esprits indépendants qui deviennent plus nombreux tous les jours, le moment est proche où nous verrons lever cette incroyable interdiction.

L'art de travailler les métaux fut poussé très loin chez les Arabes. Leurs vases, leurs armes étaient couverts d'incrustations d'argent, d'émaux cloisonnés, de pierres précieuses. Ils savaient tailler les pierres fines. C'est surtout dans l'incrustation des métaux qu'ils ont fait preuve d'esprit inventif : ce procédé a reçu le nom de damasquinerie. Le travail moderne est très inférieur.

Le travail du bois, les incrustations de nacre et d'ivoire furent poussées par les Arabes à un degré merveilleux : les exemples en existent dans les portes d'anciennes mosquées, dans leurs plafonds à caissons sculptés, dans les moucharabiehs ouvragés comme de la dentelle.

Les Arabes faisaient usage de deux sortes de mosaïques : celles dont on recouvrait le sol et le bas des murailles et celles destinées à revêtir les murs. Ce travail est tout à fait byzantin.

Dans la verrerie. très ancienne, puisqu'on a retrouvé à Ninive des objets de verre antérieurs de huit siècles à notre ère, les Arabes perfectionnèrent cet art si connu avant eux. Leurs vases dorés et émaillés, les lampes de mosquée révèlent une grande habileté.

On assure que ce serait aux verriers arabes que les Vénitiens empruntèrent leurs procédés qui donnèrent tant de réputation aux verreries de Murano et de Venise.

En ce qui touche à la céramique, les Arabes empruntèrent à d'autres peuples les procédés techniques d'exécution; mais ils surent créer, surtout en Espagne, des œuvres artistiques originales, des plaques de revêtement en faïences émaillées à reflet métallique. Ces procédés furent empruntés dans la suite aux Arabes par les Italiens.

Les étoffes et tapis de l'époque brillante de la civilisation arabe

ne s'ont pas parvenus jusqu'à nous. Les plus anciens ne remontent pas au delà du XIIe siècle.

Mais on sait par les chroniqueurs que leurs tapis, leurs velours, leurs soieries fabriqués dans les ateliers de Damas étaient recouverts de personnages et d'animaux.

Bien peu de peuples, peut-on dire avec assurance. ont dépassé les Arabes, et il serait difficile d'en citer un ayant réalisé des progrès si grands dans un temps si court.

C'est le devoir du Gouvernement républicain d'intervenir et de rechercher par quels moyens on pourrait former de jeunes artistes indigènes. On a dit qu'on n'en rencontrerait pas, qu'ils étaient réfractaires à tout travail artistique; c'est archi-faux. Eh bien! qu'on fasse au moins un essai.

Qu'on commence par enseigner au jeune Arabe le dessin, l'étude de la nature, les éléments de la composition décorative, les éléments de l'architecture, le travail du bois et des métaux, qu'on lui ouvre toutes grandes les portes de l'Ecole professionnelle créée, il semble, pour lui.

Je suis persuadé que si on veut agir avec méthode, avec persévérance et sincèrement, d'heureux résultats ne se feront pas longtemps attendre. Une renaissance du goût indigène est possible; ce serait une des gloires du Protectorat français de la susciter.

Louis FLOT,

Artiste peintre. Professeur de dessin
au Lycée Carnot à Tunis.

L'EXPÉDITION DE CHARLES-QUINT A TUNIS

LA LÉGENDE ET LA VÉRITÉ

SUITE ET FIN

D'après les documents conservés dans les archives d'Etat de Modène, la flotte impériale n'arriva à Cagliari que le 11 juin, où elle attendit l'arrivée de Naples et de la Sicile du restant de son armée et de ses navires, lesquels réunis formèrent un ensemble de quatre cents voiles, si on y ajoute les contingents fournis par le pape et l'Ordre hospitalier de Malte. Le commandement absolu en est confié à André Doria. L'infanterie, entre Allemands, Italiens, Portugais et Espagnols, s'élevait à 25.000 hommes et 1.000 chevaux. Charles croyait arriver à Tunis le 14 juin; il n'arriva devant Porto-Farina que le 15; de là, il poursuivit sa route jusque devant Carthage. Là, on débarqua d'abord les chevaux et l'infanterie espagnole, ensuite le reste. L'empereur délibéra de s'emparer d'abord de La Goulette; il confia, en attendant, la garde du fort qui domine Carthage au comte de Sarno, mais les Turcs ayant essayé de le reprendre, le comte y périt glorieusement. Le 25 et le 26, l'ennemi assaillit de nouveau le fort, mais l'empereur repoussa en personne l'embuscade. Aussitôt après, il reçut un envoyé de l'émir El-Hassen lui annonçant sa prochaine arrivée. Le matin du 14 juillet, tout étant prêt, les batteries de terre et de mer ouvrirent leurs feux contre le fort de La Goulette: le bombardement dura sept heures. Au bout de ce temps l'infanterie italienne et espagnole monta à l'assaut; le fort enlevé, les assiégés y laissèrent 500 hommes tués sur 1.500 qui en formaient la garnison; les autres prirent la fuite à travers le lac, où beaucoup trouvèrent la mort. Durant l'attaque, les flottes de l'empereur s'emparèrent de soixante navires qui étaient amarrés le long du chenal. Ce n'est que le 20 juillet que les troupes impériales marchèrent sur Tunis.

Ici, nous croyons fort intéressant de reproduire la lettre qu'Alfonso Rossetti, toujours accrédité en qualité d'ambassadeur du duc d'Est auprès de l'empereur, adresse à son maître pour lui annoncer l'engagement des troupes impériales contre celles de Barberousse, engagement qui aboutit à la prise de Tunis. Cette lettre très intéressante donne des détails absolument inédits et qui n'ont jamais figuré dans aucun des nombreux écrits qu'on a publiés sur ce mémorable fait d'armes. L'esprit dominant du message de Rossetti constitue, à proprement parler, le compte rendu d'une interview qu'il a eue avec l'empereur, avec cette particularité que le principal souci de l'écrivain

est celui de raconter à son maître les choses telles qu'il les a vues et ouïes, sans l'ombre d'une dissertation, ni la moindre émotion : c'est l'œuvre d'un diplomate de profession, issu de cette école politique, alors naissante, et dont le grand Machiavel et Guichardin ont été les premiers initiateurs. Rossetti expose à son maître tout juste ce qu'il faut, laissant au prince auquel il s'adresse le soin de lire entre les lignes ce qu'il n'a pas osé lui-même écrire.

Tunis, le 22 juillet 1535.

Très illustre Prince, je viens par la présente informer Votre Excellence qu'aussitôt La Goulette prise, le bruit circula dans le camp que Sa Majesté avait délibéré de marcher sur Tunis dès le lendemain, afin de ne pas laisser de répit à l'ennemi déjà démoralisé, abattu et en fuite à la suite de la perte de La Goulette. Le mouvement n'eut cependant pas lieu au jour fixé, l'empereur ayant, pour plusieurs raisons, dû retarder sa marche vers la capitale jusqu'au 30 juillet, et cela parce que nous n'avions pas les charrettes nécessaires à un corps d'armée en marche. Nous ne pouvions pas, non plus, utiliser le lac mettant La Goulette en communication avec Tunis, parce que partie de la flotte de Barberousse y était ancrée et qu'une attaque de celle-ci contre nos barques aurait été un danger pour nous. Force fut donc aux soldats de porter sur leur dos les aliments nécessaires au ravitaillement du camp ; mais cette combinaison présenta beaucoup de difficultés dans l'incertitude où nous étions sur la durée de la marche avant d'entrer à Tunis. En admettant même que nous fussions arrivés sans incidents aux portes de la ville, nous ne pouvions compter sur un courant de communication à établir avec La Goulette, notre camp ne possédant que fort peu de chevaux pour escorter les convois de vivres, tandis que l'ennemi en était abondamment fourni et aurait tenté sans doute d'intercepter nos convois pour nous nuire. Mais ce qui détermina principalement la mesure prévue par l'empereur ce fut le souci d'arriver à obtenir la victoire avec la moindre perte d'hommes possible. Il comptait surtout sur le découragement des Turcs à la suite de la chute sanglante de La Goulette, ainsi que sur la présence au camp du roi légitime et national, et sur l'arrivée du contingent et des chevaux qu'il s'était engagé à nous fournir ; mais notre attente fut vaine et rien n'arriva.

Cependant la marche sur Tunis étant définitivement arrêtée, des hérauts d'armes l'annoncèrent à haute voix au camp avec injonction aux troupes de porter sur eux une charge de vivres pour cinq jours au moins, à partir du 20 juillet, date fixée pour la mise en marche.

Lorsque notre armée fut à quatre milles de Tunis, nous vîmes marcher contre nous une masse considérable de cavaliers et de piétons commandés, nous assure-t-on, par Barberousse en personne et dont

le nombre fut estimé par les nôtres à 40.000 hommes. Ceux-ci avaient avec eux quelques pièces d'artillerie. L'endroit où ils s'arrêtèrent pour livrer bataille était protégé par un fortin en forme de tour. A notre arrivée l'armée ennemie s'ébranla et nous fûmes attaqués avec fougue de tous les côtés à la fois. Les voyant ainsi s'avancer, nous serrâmes nos rangs en corps compact et les reçumes au feu nourri de nos arquebuses. Dans cette défense, les Italiens surtout se distinguèrent. Je prie Votre Excellence de ne pas croire que je dis cela par amour-propre national, mais simplement parce que c'est la vérité. D'ailleurs, Votre Excellence sait trop combien je lui suis sincèrement dévoué pour altérer le moindre fait. Nos Italiens, donc, repoussèrent vaillamment la brusque attaque de l'ennemi, en lui faisant subir d'énormes pertes; les nôtres furent presque nulles; l'artillerie ennemie resta en notre pouvoir.

Les Maures battus rentrèrent immédiatement à Tunis, où ils se renfermèrent, pendant que notre armée se remettait en marche pour planter, le même jour, ses tentes à un mille et demi de la ville.

La même nuit, Barberousse, désespérant de pouvoir résister à nos forces, tint conseil avec ses principaux officiers et décida de s'enfuir en abandonnant la ville à elle-même. Ce qu'il fit, en effet, dès le lendemain à l'aube, avec toutes ses troupes et les principaux notables de la ville, qui emportèrent avec eux leurs effets précieux, leur argent et le trésor de l'Etat. Dans la citadelle de Tunis se trouvaient renfermés plus de trois mille chrétiens captifs, enchaînés dans des caveaux obscurs et souterrains. Aussitôt après le départ de Barberousse, ils en sortirent, s'emparèrent des armes conservées au château et s'en rendirent maîtres. Ensuite, hissant au haut d'un mât le drapeau de la croix, ils annoncèrent au camp qu'ils le tenaient au nom de Sa Majesté. Au même instant, huit mille autres chrétiens captifs auprès des habitants de la ville se soulevèrent contre leurs maîtres, en tuèrent beaucoup et s'éparpillèrent dans la cité, dont ils se rendirent maîtres.

Cette nouvelle parvint aux oreilles de l'empereur pendant qu'il était encore dans son camp. Aussitôt, Sa Majesté invita le roi de Tunis à rentrer dans sa capitale et à chercher à établir avec ses habitants un compromis pour leur éviter le sac. Le roi, accompagné de quelques troupes, partit, mais il échoua dans sa mission; le sac fut alors autorisé pour une durée de trois jours pleins. Une fois dans Tunis, notre soldatesque effrénée ne respecta rien; elle dévasta tout et fit de nombreux captifs. Malgré cela le butin fut peu important, car les notables, en quittant la ville à la suite de Barberousse, avaient emporté, avec leurs richesses, leurs femmes et leurs enfants. De là la non-réussite du roi dans la mission que lui avait confiée l'empereur d'arriver à composition avec les habitants.

Le château où fut logé l'empereur, sa cour et les hauts dignitaires

de sa suite est très vaste. Les appartements sont d'une magnificence extraordinaire et meublés royalement; jamais on ne vit rien d'aussi beau. Cela d'ailleurs se conçoit si l'on tient compte que les souverains maures ont toujours été considérés comme très puissants; aussi rien qu'en voyant leur demeure on peut se faire une idée de leur richesse et de leur munificence.

La ville est très grande, les maisons petites mais propres, fraîches et luxueusement construites en marbre blanc bariolé de noir.

On apprit que dans le château il y avait un puits où le trésorier favori de Barberousse avait enfoui quarante mille ducats ; le fait fut révélé au marquis de Guast, qui parvint à le découvrir : l'empereur lui fit généreusement don de sa trouvaille.

Lorsqu'on considère l'importance de la ville de Tunis, la grandeur de son château, la solidité de ses murailles et son artillerie, on ne peut s'empêcher d'en déduire que telle a dû être la panique de ses habitants à la chute de La Goulette, à la déconfiture de Barberousse et de son armée, qu'ils n'eurent plus le courage de défendre ni la ville ni la citadelle. Cependant on ne peut nier que leurs troupes n'aient déployé un grand courage, tant au moment de notre débarquement que dans leurs différentes attaques contre nous. Si Barberousse avait défendu la ville ou simplement sa citadelle, il est hors de doute que l'empereur, malgré sa présence et le nombre de ses troupes, n'ait eu beaucoup de peine à les réduire. De toutes ces circonstances l'on doit convenir que c'est à la Divine Puissance, à la sollicitude et à la prudence de l'empereur, à la force de son armée, que l'on doit une aussi éclatante victoire avec la moindre perte d'hommes possible.

A peine Sa Majesté fut-elle arrivée au château qu'elle ordonna de mettre en liberté tous les esclaves chrétiens qui n'avaient pas pu se libérer au moment de la fuite de Barberousse. Cet ordre fut immédiatement exécuté, et plusieurs d'entre eux furent dirigés vers la flotte, où ils purent abondamment se nourrir et rétablir leurs forces déprimées. L'empereur se réserva de délibérer plus tard si l'on devait les rapatrier ou les utiliser d'une autre façon, à leur gré.

Aussitôt que Sa Majesté eut pris un peu de repos, je sollicitai de lui une audience pour le féliciter de sa victoire au nom de Votre Excellence. Souffrant d'un accès de goutte qui l'avait atteint à La Goulette à la suite des fatigues endurées, non en souverain, mais en vaillant capitaine, l'empereur était au lit à moitié vêtu. Aussitôt en sa présence je le félicitai, au nom de Votre Excellence, en ma qualité officielle d'ambassadeur accrédité auprès de lui.

Sa Majesté me reçut avec beaucoup d'allégresse, le sourire à la bouche et de telle façon que jamais ambassadeur n'eût mieux espéré de l'être.

Toujours souriant, la parole ample, elle me dit qu'elle savait que

sa victoire ne pouvait qu'être agréable à Votre Excellence, parce qu'elle n'ignorait pas l'affection que vous lui portiez.

Sa Majesté ajouta, avec des expressions empreintes de la plus grande humanité, que si la prise de Tunis n'eût eu d'autre résultat que la libération de tant de malheureux captifs chrétiens, elle ne pouvait douter d'avoir fait œuvre méritoire à Dieu et à la chrétienté. Sa Majesté ajouta qu'elle n'avait jamais supposé que Barberousse eût à sa disposition tant d'hommes à lui opposer tant devant Carthage que pendant sa marche sur Tunis. « Le jour où ils se présentèrent devant nous pour s'opposer à notre défilé vers la capitale, ajouta l'empereur, ils étaient plus de cent mille hommes, entre cavalerie et infanterie. J'ai même ouï dire que Barberousse, en personne, était à leur tête ; qu'il avait été enveloppé par les nôtres et qu'il ne dut son salut qu'à l'excellence de son cheval et à ce que nos gens ne le reconnurent pas ; que, quoi qu'il en soit, Barberousse avait blessé deux des nôtres en se défendant d'abord hardiment, ensuite avec faiblesse. Je ne puis me prononcer sur les qualités militaires de Barberousse, ajouta l'empereur, parce que dans le combat qu'il nous a livré sa conduite a semblé perplexe. Je ne fais cette remarque que parce que j'ai ouï dire que Barberousse n'était ni courageux ni hardi ; d'autre part, la masse qui a cherché à nous envelopper était bien armée et son échec est plus inconcevable encore. Au château, on a trouvé des quantités considérables de poudre, de boulets, du nitre, des biscuits plus que le nécessaire à soutenir un long siège et à faire une sérieuse résistance. »

Sa Majesté me fit encore observer que le roi proscrit, qui était entré à Tunis avec lui, ne lui avait été d'aucune utilité, parce que haï par ses sujets et chassé par cela même de son royaume. Qu'aujourd'hui, après le sac qu'il n'avait pas pu empêcher, il était encore plus méprisé et son autorité absolument nulle ; que cette considération lui donnait beaucoup à réfléchir, mais qu'elle y pourvoirait.

L'empereur parla ensuite avec beaucoup d'humanité du sac et des autres événements de la journée ; il ajouta que sa préoccupation principale avait été le souci de maintenir l'ordre dans l'armée. Le jour de la marche sur Tunis il fit tout son possible pour qu'elle ne se dispersât pas, et en courant de côté et d'autre il était tombé de cheval. Le lendemain, en entrant à Tunis, entendant dans les rues adjacentes le tumulte de ses soldats, il avait personnellement cherché à le refréner ; qu'en passant par une certaine porte il vit des scènes horribles qu'il ne put faire cesser, malgré son autorité. Dans la bagarre il tomba encore une fois de cheval et se blessa à la jambe gauche, tandis que dans la chute de la veille cela avait été à la jambe droite. C'est en raison de cette circonstance qu'il était obligé de garder le lit. Les médecins qui le soignent ont attribué les douleurs qu'il res-

sentait à la goutte, dont le premier accès s'était fait sentir à La Goulette. Sa Majesté m'assura confidentiellement qu'il n'en était rien et que ses douleurs provenaient de ses chutes et non de la goutte.

On dit que dans deux ou trois jours Sa Majesté avec son armée quittera Tunis pour rentrer à La Goulette, où elle donnera les ordres nécessaires à l'appareillement des flottes et partira pour la Sicile et Naples. On assure même que l'empereur fera fortifier La Goulette et y laissera des troupes qui l'occuperont en son nom. Que là, il traitera avec le roi de Tunis sur les conditions de sa réintégration au pouvoir.

« Alfonso Rossetti. »

*
* *

Cette lettre, dont l'original est écrit en cette belle langue itatienne du xvie siècle, est en tout point remarquable. Nous l'avons traduite en français pour en rendre la lecture plus facile à ceux de nos lecteurs peu familiarisés avec le style de cette époque, que Guichardin illustra.

Indépendamment de cette lettre, les archives ducales de la Maison d'Est conservent un autre message de Rossetti portant la date du 27 juillet, par lequel il informe son maître que le massacre des habitants de Tunis fut tel, que les cadavres abandonnés sans sépulture dans les maisons et dans les rues soulevèrent dans l'air de telles émanations pestilentielles que l'empereur pour les fuir quitta précipitamment la ville pour se rendre à Radès et y attendre ses troupes débandées à la suite du sac.

Les documents que nous publions dans cette notice, bien que dus au hasard de nos recherches, nous ont paru d'autant plus intéressants à être connus, qu'ils complètent ceux que nos honorables collègues de l'Institut de Carthage ont publiés sur le même objet dans la *Revue Tunisienne* et auxquels nous ne saurions trop applaudir. Pour comprendre un événement historique d'aussi grand intérêt pour l'histoire de la Tunisie, il ne suffit pas de se servir d'histoires toutes faites, telles que celles de Paul Jove, Sandoval, Roberstone ou del Marmol, mais encore et surtout des pièces, lettres, chartes et autographes des personnes qui prirent part aux événements de l'époque, pièces que la plupart des écrivains dédaignent de consulter et que l'on devrait, au contraire, mettre au-dessus de toutes les autres.

Les quelques documents que nous mettons aujourd'hui sous les yeux du lecteur n'ont d'autre mérite que celui d'effacer une légende adoptée par tous les historiens de la Tunisie et qui n'a que trop duré ! L'objet de l'expédition de Charles-Quint à Tunis n'a pas été de replacer sur son trône un roitelet maure, chassé de ses Etats par ses propres sujets, mais de purger le bassin occidental de la Méditerranée de la présence de forbans turcs, avant-garde d'une formidable inva-

sion ottomane qui aurait placé le croissant sur les basiliques de Rome et islamisé l'Europe tout entière.

Dans les actes de Charles-Quint, tout est grand : rien de petit ne pouvait sortir d'un génie d'une telle élévation. Quel en fut cependant le résultat ? Rossetti, avec son remarquable talent de rédaction, ne le dit pas, mais il le laissa sous-entendre. L'ambassadeur du duc appartient à cette école de diplomatie des petites souverainetés de l'Italie d'où sortirent des hommes habiles à interviewer et dans les comptes rendus desquels le sens est presque toujours caché sous des phrases techniques et matérielles. Ce n'est pas lui qui dit : « La prise de Tunis n'aurait-elle d'autre résultat que la libération de quelques captifs chrétiens, le but humanitaire de la croisade est atteint ; quant à placer sur son trône un roi haï par ses sujets, la chose est très problématique et demande réflexion. » Ces propos, il les met dans la bouche de l'empereur, et il esquive ainsi le besoin d'exprimer sa pensée intime.

Les événements qui suivirent le départ de Tunis de Charles-Quint ne donnèrent que trop raison à l'extraordinaire prévoyance de l'empereur.

Gabriel MÉDINA.

QUELQUES NOTES

SUR LES

RÈGLES DU SAVOIR-VIVRE

dans la bonne Société musulmane

SUITE ET FIN

Quand la circulation dans Tunis était moins active et que les tramways et les automobiles ne sillonnaient pas encore les grandes artères de la capitale, les Tunisois avaient accoutumé d'étaler en public et de promener sur des bêtes de somme le mobilier de la chambre nuptiale fourni par la mariée. Cette chevauchée à travers les rues ne manquait pas d'originalité, et il est vraiment regrettable que cette coutume du vieux Tunis ait presque entièrement disparu.

« O miséricordieux, ô miséricordieux », chantaient de joyeux enfants juchés sur des chevaux ou des mulets, au milieu des matelas neufs et des étoffes chatoyantes, « je suis ton esclave ».

« O miséricordieux, ô miséricordieux, je demande ta bienveillance. » Et le cortège allait, allait toujours, accompagné des retentissants you you des femmes, généralement des négresses, s'arrêtant parfois pour laisser admirer le luxe de l'*aroussat* et reprendre à tue-tête le même refrain.

*
* *

Pour une naissance on dira à l'amphitryon : « Que cette naissance soit bénie », ou bien : « Béni soit le nouveau-né », ou : « Mes félicitations pour le nouveau-né », ou encore : « Béni soit ce qui vous est né ». — « Dieu fasse que ce soit une fortune pour vous, vous accorde longue vie pour voir de la part de cet enfant matière à vous réjouir; qu'Il le compte au nombre des favorisés », ou encore : « Dieu fasse qu'il soit du nombre de ceux qui portent (savent) son livre (le Coran) » — « Il sera, s'il plaît à Dieu, un bon enfant » — « Il sera, s'il plaît à Dieu, de ceux qui savent le Coran par cœur » — « Il sera, s'il plaît à Dieu, un enfant pieux » — « Dieu lui accorde des moments agréables ».

« Que Dieu vous montre en lui matière à vous réjouir. » La réponse sera : « Dieu vous bénisse ».

« Si Dieu veut, nous assisterons à sa circoncision. » Réponse : « Vous en vie et en bonne santé. »

Si l'enfant est du sexe féminin, on dit au père : « Dieu fasse que le prochain soit un célibataire » (pour... un mâle qu'on mariera plus tard).

On félicite la mère heureusement accouchée (si l'on est l'intime

ou le parent du mari) en lui disant : « Gloire à Dieu de votre délivrance, béni soit votre nouveau-né ».

Elle répondra : « Dieu vous bénisse, à vous des jours heureux ».

*
* *

A propos d'une circoncision on fera le souhait suivant : « Que cette circoncision soit bénie » — « Je prie Dieu de lui (à l'enfant) accorder une prompte guérison », ou : « Je prie Dieu de bien achever son œuvre et de faire qu'il se marie un jour », ou : « Je fais des vœux pour que la grande cérémonie (le mariage) se passe ainsi ».

*
* *

On complimente un nouveau promu par ces phrases : « Que votre emploi soit béni; il a été accordé à qui en était digne et légitimement donné; puisse Dieu vous aider à le bien remplir et vous élever encore plus haut » — « Béni [votre emploi] soit-il » — « Mes félicitations pour cet emploi ». L'ami félicité répond : « Dieu vous bénisse ».

On le complimente aussi en disant : « S'il plaît à Dieu, vous êtes destiné à avoir une situation encore plus importante ». Et il répond : « Vous étant en vie et en bonne santé, à vous et à vos enfants un avenir prospère ».

*
* *

Au malade qui s'est rétabli on dira : « Béni soit Dieu de vous avoir donné la santé; puisse Dieu vous accorder la guérison par surcroît et ne vous montrer ni peine ni mal ».

Un voyageur est-il de retour? on lui souhaitera la bienvenue en ces termes : « Grâces à Dieu pour votre retour en sécurité », ou encore : « [Dieu soit loué] de votre heureux retour ». Il répondra : « Dieu vous conserve ».

On lui dira encore : « Retour béni; je prie Dieu de vous dispenser des voyages et de ne pas vous éloigner de la patrie ». Et il fera cette réponse : « Dieu vous bénisse ».

*
* *

A l'occasion de l'arrivée d'un pèlerin de La Mecque, on dira : « Pèlerinage pieux et péchés pardonnés », ou : « Béni soit Dieu pour votre retour en sécurité; Dieu fasse que votre pèlerinage soit pieux et vos péchés pardonnés; puissiez-vous le refaire par la suite et je prie Dieu de vous faciliter l'accomplissement de ses prescriptions divines », ou encore : « Dieu accepte vos efforts et double votre récompense : à nous et à vos pareils de vous imiter bientôt ».

*
* *

Les musulmans, outre le vendredi de chaque semaine, qui est pour eux un jour de dévotion où ils se réunissent dans la mosquée et

qu'ils appellent pour cela le jour de l'assemblée, n'ont que deux fêtes principales : la première est dite « la grande fête » ou « la fête du sacrifice », ou encore « la fête des victimes ». Elle est célébrée le dixième jour du dernier mois de l'année hégirienne. Ce mois tire son nom du pèlerinage que tout musulman est obligé de faire à La Mecque une fois en sa vie, dans ce même mois.

C'est là que chacun sacrifie à Dieu des moutons selon ses facultés et son degré de dévotion, et où tous les pèlerins généralement sont obligés d'assister au sacrifice solennel qui se fait de la victime, un mouton que l'on immole au nom de tous les musulmans.

La seconde fête, qu'ils dénomment « la petite fête », ou encore « la fête de la rupture du jeûne », parce qu'elle termine le jeûne du mois de ramdane et tombe le premier du mois de chaoual, est celle que les chrétiens du Levant ont coutume d'appeler « la Pâque des Turcs » parce qu'elle finit leur jeûne comme la fête de Pâques finit le jeûne des chrétiens.

L'aïd esseghir se célèbre sans sacrifice, mais seulement par des prières extraordinaires qui se font dans les mosquées.

Ces jours-là, les musulmans cessent toutes occupations, vaquent, revêtent leurs plus beaux habits et échangent des visites. Quand ils se rencontrent, ils se donnent la main et s'embrassent mutuellement en se disant : « Fête bénie soit-elle », et on répond : « Pour nous et pour vous », ou : « Années constantes » — « Pour tous », répond-on, ou encore : « Puisse Dieu vous donner de voir en bonne santé cette fête se renouveler », ou bien : « Que Dieu vous fasse vivre pour de pareilles fêtes », ou encore : « Que Dieu vous fasse la grâce de voir en bonne santé cette fête se renouveler par surcroît ».

Pendant le Mouled, « la Noël » (nativité du Prophète), il y a aussi échange de visites ; on lit l'histoire de la nativité du Prophète dans les mosquées et dans les maisons des notables de la ville, et, cette lecture faite, on s'adresse mutuellement le souhait suivant : « Puisse Dieu agréer votre œuvre et vous faire vivre pour des fêtes semblables ». Et l'on fait, à cette occasion, plus de frais qu'en temps ordinaire.

Les soirées du ramdane ne sont que prétextes à fêtes, à réunions d'amis ; on passe la majeure partie de la nuit à veiller et on ne se sépare que peu d'instants avant l'heure où le jeûne va commencer.

Le 10 du mois de moharrem, le jour de l'Achoura, les musulmans jeûnent et vont prier sur les tombes de leurs morts ; ils le font parce que les anciens Arabes jeûnaient ce jour-là avant l'établissement du musulmanisme, parce que Noé descendit ce jour-là de l'arche après que Dieu se fût réconcilié avec les hommes et enfin pour conserver la mémoire du jour où Dieu pardonna aux Ninivites.

Outre ces raisons, les Persans et les autres sectateurs d'Ali en ont

une plus particulière de solenniser ce jour, car ils croient que Housseine, fils d'Ali, fut tué ce jour-là dans la bataille de Kerbela. La mémoire de cette mort se célèbre parmi eux tous les ans avec une pompe funèbre accompagnée de cris, de gémissements, de hurlements et de chants lugubres.

On prétend que cette fête n'est pas d'ancienne institution parmi les Chiites et que ce fut Moaz Eddoulat, sultan de la maison des Bouidès, prince très attaché à la secte d'Ali, qui l'établit en l'an de l'hégire 335, après qu'il se fût rendu maître de la personne et de l'empire du khalife.

Les Tunisiens de la basse classe fêtent l'Achoura en faisant de grands feux que l'on peut comparer aux feux de la Saint-Jean et font partir des fusées, des bombes et des pétards qui ne laissent pas d'être dangereux pour les exécutants et pour les spectateurs. Tous les journaux s'élèvent, chaque année, contre ces pratiques renouvelées, disent-ils, des Chiites, sectateurs d'Ali.

*
* *

En cas de décès, on va faire ainsi les compliments de condoléances : « Que la bénédiction soit sur vous » — « S'il plaît à Dieu, il vous servira de rançon », répond-on. On dit encore : « Dieu vous accorde la patience » — Dieu vous accorde la patience en proportion de ce malheur » — « Dieu veuille que ce soit le terme du malheur » — « Puisse Dieu ne plus vous envoyer d'épreuve » — « Celui qui laisse après lui un lieutenant, n'est pas mort » — » S'il plaît à Dieu, la maison sera prospère » — « Que Dieu vous accorde la patience, qu'il fasse miséricorde au défunt, détourne les yeux de ses fautes et lui assigne son paradis comme demeure ».

On répond à ces condoléances : « Dieu fasse qu'il (le défunt) vous serve de rançon ; que Dieu ne vous fasse pas de peine et ne vous montre rien qui vous chagrine ».

Quand on parle d'une personne et que l'interlocuteur veut dire qu'elle est décédée : « A vous longue vie », prononcera-t-il. Un homme du peuple dira : « Puissiez-vous vivre » (mot à mot : que votre tête vive).

Si dans une conversation on parle d'un parent, d'un ami qui n'est plus, on fera suivre son nom de ce souhait : « Dieu lui fasse miséricorde », ou : « Que la miséricorde de Dieu lui soit acquise », ou encore : « Que Dieu lui accorde ses grâces ».

« O mon Dieu ! faites-leur miséricorde à tous deux pour m'avoir ainsi élevé dans mon enfance », dira un enfant invoquant ses parents décédés.

*
* *

Après avoir lavé le mort et l'avoir mis dans le linceul, des lecteurs du Coran viennent lire des passages de ce saint livre, des litanies et des souhaits; cela fait, on procède à l'inhumation et, les pieux devoirs rendus à la dépouille qu'on place dans la tombe la face tournée vers La Mecque, un homme, parent du défunt, se met près de la fosse. Le meherrek[1] prononce à haute voix : « Que Dieu vous récompense par une bonne œuvre pour chaque pas que vous avez fait; que Dieu vous accorde sa bénédiction ».[2]

Les assistants passent alors devant le ou les parents qui conduisent le deuil et disent en leur donnant l'accolade : « Que Dieu vous bénisse ». Et les parents auront pour chacun une réponse : « Dieu veuille qu'il (le défunt) vous serve de rançon » — « Que Dieu ne vous cause pas de peine » — « Puisse Dieu ne vous montrer rien de pénible » — « Que Dieu prolonge votre existence ».

Quand on n'a pu assister aux obsèques, il est de bon ton d'aller adresser des compliments de condoléances au domicile mortuaire.

Dans l'après-midi du jour du « fark », le troisième jour après l'enterrement, on se rend à la maison du défunt, où il est d'usage pour les parents de faire venir des lecteurs qui psalmodient des passages du Coran et font des prières à Dieu; les indulgences qui y sont attachées sont offertes au défunt dans l'espoir d'obtenir pour lui miséricorde et bénédiction. Au coucher du soleil, on sert des aliments aux assistants.

On fait de même le sixième jour, c'est « el fark-ettani » (le deuxième fark); le quinzième jour, c'est « ziarat » (visite); le quarantième jour et le bout de l'an. Tous ces jours-là, la famille du défunt va visiter le mort et appeler sur lui la miséricorde divine.

Nous ferons remarquer qu'à la mort d'un musulman, les femmes de la basse classe manifestent bruyamment leur douleur en poussant des cris déchirants, en clamant et en se déchirant le visage; les gens de la bonne société, au contraire, sont discrets dans leur douleur et leur chagrin ne se traduit que par des larmes silencieuses.

Un trait que les Arabes aiment à citer et qui a été imité quelquefois est le suivant : Un notable recevait à déjeuner de nombreux convives. Au milieu du repas on vint le prévenir que son fils unique, un bel enfant, venait de se tuer en tombant d'une terrasse. Le père, impassible, continua à s'occuper de ses hôtes, qu'il garda jusqu'au lendemain. En les congédiant, il les invita à assister à l'enterrement de son fils.

*
* *

« O croyants, recommande le Coran, n'entrez pas dans une maison

(1) Sous-chef de quartier.

(2) On remarquera l'empressement des hommes du peuple à porter la civière; ils gagnent ainsi des indulgences et effacent des péchés.

étrangère sans en demander la permission et sans saluer ceux qui l'habitent. Ceci vous vaudra mieux, pensez-y. (Chap. XXIV, verset 27.)

« Quand vous entrez dans une maison, saluez-vous réciproquement en vous souhaitant de par Dieu une bonne et heureuse santé. C'est ainsi que Dieu vous explique ses signes afin que vous le compreniez. » (Chap. XXIV, verset 61.)

Lorsqu'un musulman se rend en visite chez un coreligionnaire, il frappe le heurtoir de la porte et attend qu'une voix de l'intérieur ait appelé : « Qui est là ? »

Il est civil de demander si le maître de la maison est chez lui, et jamais on ne se permettra de pénétrer dans un intérieur si l'homme est absent : la loi en fait un devoir en ces termes : « Si vous n'y trouvez personne, n'entrez pas, à moins qu'on ne vous l'ait permis ». Si l'on vous dit : « Retirez-vous », retirez-vous aussitôt. Vous ne seriez plus purs. Dieu connaît vos actions. (Chap. XXIV, verset 27.)

Les maisons tunisiennes sont construites de telle façon que la porte d'entrée donne d'abord accès dans un vestibule et que lors même que la porte extérieure est ouverte fortuitement on ne peut apercevoir le gynécée. C'est dans le vestibule que reçoit le maître de la maison quand le visiteur n'est ni son parent ni son intime.

Dans beaucoup de maisons se trouve près de la porte d'entrée une chambre haute « âlou » ou un petit local indépendant de la maison d'habitation : c'est là qu'on reçoit les hommes.

Le Coran prescrit la décence en ces termes : « O croyants, que vos esclaves ainsi que les enfants qui n'ont point atteint l'âge de puberté, avant d'entrer chez vous, vous en demandent la permission, et ce, trois fois par jour : avant la prière de l'aurore, puis lorsque vous quittez vos habits à midi et après la prière du soir : ces trois moments doivent être respectés par décence ». (Chap. XXIX, verset 57.)

« Lorsque vos enfants auront atteint l'âge de puberté, ils devront, à toute heure, demander la permission d'entrer comme l'avaient demandée ceux qui avaient atteint cet âge avant eux. » (Chap. XXIX, verset 58.)

« Ceux qui ne portent point de faux témoignages et qui, engagés dans une conversation frivole, la traversent (s'en tirent) avec décence... ceux-là auront pour récompense les lieux élevés du paradis. » (Chap. XXV, verset 72.)

* * *

Quand un Tunisien prend son repas et qu'un de ses amis survient, la bienséance exige qu'il invite le nouveau venu à s'asseoir à sa table en lui disant : « Venez dire : Au nom de Dieu », ou : « Faites-moi la faveur » *(tefoddol)*, ce qui équivaut à la formule italienne *favorisca*, « faites-moi la faveur [de partager mon repas] ». Et l'ami de refuser pour ne point le gêner, en disant : « Grand bien vous fasse », ou : « J'ai

déjeuné », ou encore : « Si Dieu veut, je viendrai vous voir dans une circonstance heureuse ».[1]

Si le maître de la maison insiste de façon à donner à entendre que son acceptation lui ferait plaisir, il ne déclinera pas cette invitation et prendra place autour de la meïdat,[2] en prononçant une invocation à Dieu qui ressemble au bénédicité : « Au nom de Dieu ».

Les musulmans, en effet, commencent un grand nombre de leurs actions au nom de Dieu ; le Coran débute par ces mots : « Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux ». Egorgent-ils un animal, tirent-ils un coup de feu, montent-ils à cheval, entrent-ils dans leur demeure ou chez autrui, c'est toujours au nom de Dieu qu'ils le font.

Le Tunisien se lave les mains avant le repas : c'est que l'usage de la fourchette est peu répandu. Il se sert pour manger de la main droite, qui est plus noble que la gauche, et il évite d'employer celle-ci. Cependant il utilisera la cuiller en bois pour prendre les potages, les mets liquides.

Les Tunisiens riches ont adopté les usages des Européens et se servent de tables, de cuillers, de fourchettes, de serviettes, etc.

Après le repas on se lave de nouveau les mains et on se rince la bouche ; cette habitude hygiénique est excellente et peut-être faut-il voir là une des causes de la solidité de la denture des indigènes.

A l'issue du repas, on fait cette action de grâces : « Grâce à Dieu pour ce bienfait ». Les lettrés disent : « Gloire à Dieu qui nous a donné à manger et à boire et qui a fait de nous des croyants ».

Pendant le repas, il est de bon ton de s'occuper discrètement de son hôte, de s'assurer qu'il ne manque de rien et de ne pas le fixer pendant qu'il mange pour ne pas l'incommoder. Néanmoins, l'amphitryon lui dira : « Qu'avez-vous? vous ne mangez pas, prenez de ce mets » — « Vous n'avez pas déjeuné » — « Cette maison est la vôtre, ce lieu est le vôtre, etc. », et il lui passera le meilleur des mets, avancera de la viande devant lui, mais sans le regarder avec insistance. Il lui dira encore : « Ce déjeuner (ou ce dîner) n'est pas digne de votre rang, vous méritez mieux que cela » — « Votre visite a été pour nous une bénédiction » — « Vous nous avez honorés ».

Si un ami arrive à l'improviste, le maître de la maison lui dira : « C'est là une faveur inattendue ».

Si l'hôte est l'ami de la maison, la maîtresse de céans (sans se montrer) enverra par l'intermédiaire de son mari ou de ses enfants le salut à l'hôte et lui fera demander des nouvelles de sa femme et de ses enfants, et celui-ci répondra par la même voie.

L'amphitryon présentera ses enfants à l'hôte, en leur disant : « Em-

(1) Une naissance, un mariage.

(2) Petite table.

brassez votre oncle » et dites lui : « Soyez le bienvenu », et aussitôt ces enfants disparaitront pour ne pas l'importuner.

Les Européens, quand ils sont conviés par des indigènes, se croient obligés de manger et boire tout ce qui leur est servi, de crainte de désobliger le maître de la maison ; c'est là une erreur ; on peut refuser par un : « Qu'Il augmente votre bien » et on ne le froissera nullement. On le ferait si on refusait de tout de parti pris, avec un geste de dégoût, par exemple.

A l'issue d'un repas il n'est pas rare d'entendre des estomacs satisfaits manifester bruyamment leur contentement et leurs heureux propriétaires prononcer ces mots : « Gloire à Dieu », ou : « Je prie Dieu de me pardonner mes fautes ».

Maintes fois nous avons entendu des Européens interpréter cette manifestation de l'estomac comme une marque de satisfaction que l'on veut donner au maître de céans pour lui montrer qu'il a bien fait les honneurs de son home. C'est là encore une erreur ; il ne faut y voir qu'une simple habitude, nous dirions une affaire de convention, une éducation spéciale de l'estomac, car l'éructation n'est pas considérée comme une grossièreté ; en Espagne, croyons-nous, elle se produit dans la basse classe.

Il est vrai de dire que les Tunisiens initiés à notre langue et à nos usages, sachant que nous réprouvons cette manière de faire, n'ont garde de se permettre cette licence stomacale.

De la tenue

Le prophète Mohammed était d'une propreté méticuleuse ; il avait, pendu au cou, un peigne de bois et souvent il peignait sa barbe. Quatre fois le jour et une fois la nuit il faisait ses ablutions.

La sounnat est la loi traditionnelle des musulmans, les faits et gestes de leur prophète y sont rapportés religieusement ; aussi bien le plus grand soin des vrais croyants est-il de chercher à l'imiter au point de vue de la tenue.

Il se faisait raser la tête souvent, coupait ses moustaches de manière à ne pas tacher ses vêtements en prenant ses repas, se taillait la barbe et soignait ses ongles ; de nos jours on voit de fidèles observateurs de ces pratiques.

Pour pouvoir accomplir les prières, il faut absolument que les vêtements soient immaculés ; la loi religieuse est, sur ce point, d'une rigueur extrême ; on peut en juger en lisant le chapitre de la purification dans l'ouvrage de Khalil traduit par M. le docteur Perron.

Les indigènes musulmans ont pour la plupart des chaussures qu'ils ne revêtent pas complètement et dont le quartier est rabattu ; cela tient à ce que leurs mosquées et leurs oratoires sont garnis de tapis

ou de nattes qu'ils souilleraient s'ils les foulaient aux pieds avec leurs sandales; il en est de même de leurs maisons.

Un Tunisien bien élevé ne crachera pas dans la demeure de son hôte : son mouchoir dans cette circonstance sera d'un précieux secours.

Un musulman pieux suivra cette recommandation du Coran : « Cherche à modérer ton pas et à baisser ta voix, car la plus désagréable des voix est bien celle de l'âne ». Il ne marchera ni trop rapidement ni trop lentement et n'élèvera pas le ton dans la rue ou dans une réunion.

Qui de nous n'a eu l'occasion de voir un magistrat musulman se rendant au Divan précédé et suivi d'huissiers, marchant d'un pas compassé et rappelant ce vers de Boileau :

Comme un recteur suivi des quatre facultés.

Cette manière d'aller grave et processionnelle ne laisse pas que de nous étonner; cependant, il ne fait que se conformer aux prescriptions du saint livre et s'entourer, lui, le représentant de la loi religieuse, d'un certain décorum.

Aux yeux des Arabes que nos idées égalitaires n'ont pas encore pénétrés, l'interprète de la *cheriat* est un personnage pour lequel ils ont un respect égal à celui que nous portons, par exemple, à un évêque revêtu de ses habits sacerdotaux. Ils ne comprennent pas la simplicité de nos gouvernants qui se mêlent à la foule comme le commun des mortels. Aussi, voyons-nous les grands chefs indigènes escortés de plusieurs cavaliers marcher au milieu d'un certain apparat.

L'histoire rapporte que Haroun Errachid, le grand khalife de Bagdad, sortait de nuit presque seul pour surprendre les secrets et se rendre compte des desiderata et des doléances de son peuple, mais il ne faut pas oublier qu'il le faisait sous un déguisement et que néanmoins il était toujours accompagné de son fidèle Achate, Djafar le Barmecide.

Un homme de bon ton ne mangera pas dans un lieu public, dans un marché, s'il n'y est marchand; n'ira pas tête ou pieds nus, à moins que ce ne soit l'habitude des gens du pays; n'appellera pas de loin; il ne montrera personne du doigt, ce serait attirer la jettatura; il ne chantera ni ne sifflera et ne portera pas dans la rue un enfant sur les bras.

Les Européens, s'imaginant que les indigènes se tutoient en toute circonstance, croient bien faire en tutoyant les Arabes parlant le français à qui ils s'adressent. En cela, ils s'exposent à se voir manquer de respect par leurs interlocuteurs, qui connaissent la nuance entre le tutoiement et l'emploi de la seconde personne du pluriel.

Ces derniers, se figurant deviner une idée de mépris là où il n'y a qu'une habitude prise par les premiers Européens qui ont occupé l'Algérie, leur répondent de la même façon; de là des froissements. Ce cas s'est présenté il n'y a pas longtemps.

Il importe donc que nous nous affranchissions de cette pratique ou alors que nous n'employions le tutoiement qu'avec discernement, à l'égard, par exemple, des domestiques, des hommes de peine. Un professeur qui tutoierait un élève indigène s'exposerait à entendre celui-ci lui répondre : « Tu sais, Monsieur, je n'ai pas mon cahier ».

Les Arabes se servent de la deuxième personne du singulier entre égaux. Quand un inférieur illettré s'adresse à un supérieur ou à un homme considérable, il emploiera aussi cette personne, mais le mot « Seydi », qui reparaît souvent dans ses paroles, corrige ce que le tutoiement pourrait nous paraître, à nous Européens, avoir de trop familier.

Un inférieur d'une certaine culture en parlant à un supérieur se servira de la deuxième personne du pluriel : « Comment allez-vous ? »

Conversation

La bienséance veut qu'on écoute son interlocuteur sans l'interrompre, et surtout qu'on ne paraisse pas douter de sa parole.

Les Européens cherchent à ne pas laisser languir la conversation et la réputation de beau causeur est recherchée chez eux ; chez les Arabes, au contraire, de longs silences se produisent au cours de leurs entretiens entrecoupés d'exclamations telles que : « Dieu est le plus grand » — « Je demande pardon à Dieu ». Il est vrai que leurs réunions se prolongent des heures entières, et, dans ce cas, comment ne se produirait-il pas de défaillances ? La faconde n'est pas prisée chez eux.

La religion joue un grand rôle dans toutes leurs actions. Dieu intervient partout : aussi, jamais un bon musulman ne demandera le temps qu'il fera demain, si la récolte sera bonne, il s'attirerait cette réponse : « Dieu seul connaît l'avenir », ou : « L'avenir appartient à Dieu ». Il ne l'oublie pas et il ne dira pas, par exemple : « Je viendrai demain », sans ajouter : « Si Dieu veut ». A ce propos, on rapporte que sur le conseil de rabbins de Yathrib (Medine), des députés des Koreïchites vinrent un jour trouver le Prophète et lui posèrent trois questions en le priant d'y répondre. Il les renvoya au lendemain en leur promettant de satisfaire à leur demande, mais il omit d'ajouter : « S'il plaît à Dieu ». Pour le punir, Allah ne lui inspira aucune réponse, et ce ne fut que quinze jours après qu'il put les confondre.

D'ailleurs, le nom de Dieu revient souvent sur les lèvres des musulmans, on peut même dire, en toutes circonstances. Un croyant fait-il un faux pas ? vite il prononcera à haute voix : « [Dieu] protec-

teur! ». Assiste-t-il à un fait surprenant? il dira: « Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu ». Proteste-t-il contre un acte répréhensible, il s'écriera: « Gloire à Dieu! »

A l'occasion d'un événement malheureux, il dira: « Sois bienveillant [Dieu] », ou encore: « Mon Dieu, protège-moi contre le destin », ou bien: « Que Dieu éloigne de nous le malheur ».

Pour manifester son admiration, on dira: « Béni soit Dieu ».

On ne manquera pas de s'exclamer ainsi en parlant d'un bel enfant, par exemple: de crainte d'attirer sur lui la jettatura.

On se servira encore de cette formule: « Que c'est beau! (mot à mot: Que Dieu l'a bien voulu!) »

Fait-on connaissance avec quelqu'un, on lui fera ce compliment: « Si Dieu veut, cette connaissance sera heureuse; que mon Dieu me fasse connaître ce qui vaut mieux que moi ».

Après une présentation, on emploiera cette expression: « Mon Dieu, faites-moi connaître meilleur que moi ».

En passant près de la victime d'un meurtre, on s'écriera: « Qu'Il fasse périr le meurtrier! »

« Gloire à Dieu [qui frappe] dans la fortune et non dans les personnes (corps) », telle est la réponse qu'on fera à un ami qui a perdu quelque chose. On lui dira encore: « Ce qui allait vous frapper dans votre personne a atteint votre bien ».

A l'ami qui a égaré quelque chose, on fera ce souhait: « Que Dieu vous le fasse retrouver ». Et l'ami répondra: « Ainsi soit-il ».

Si une épreuve arrive à quelqu'un et qu'il s'en tire, on lui dira: « Dieu soit loué pour sa mansuétude ». Il répondra: « Que Dieu soit bon pour vous ».

A un innocent, à sa sortie de prison, on dira: « Expiation » (c'est-à-dire: Puisse cette incarcération servir à racheter vos péchés), ou encore: « Louange à Dieu pour cette heure (ou) à cette heure ».

« Bénie soit la demeure », souhaitera-t-on à quelqu'un qui habite une nouvelle maison. Et il répondra: « Dieu vous bénisse ».

Quand, au cours d'une conversation, on vient à parler de maladie, il est séant d'ajouter: « Dieu vous en préserve », ou: « Dieu nous en préserve tous ».

Parle-t-on de quelque chose de monstrueux, de vil, de répugnant, on dira, ce qui équivaut à « Sauf votre respect », d'un animal vil: « Dieu vous honore ».

Nous avions autrefois, en France, une foule de souhaits dans lesquels nous faisions intervenir la divinité; nous disions, par exemple, à un interlocuteur qui éternuait: « Dieu vous bénisse », comme de nos jours disent les Arabes. Maintenant, nous vivons vite et ne perdons pas de temps à formuler ces souhaits.

Quand, dans un entretien, un Arabe parle d'un absent en lui attri-

buant des qualités, il ne manquera pas, s'il est poli, de comparer son interlocuteur à cet absent; il dira, par exemple : « J'estime un tel parce qu'il est bon, comme vous, du reste ».

Quand un ami ou un domestique fait une communication de la part de son ami ou de son maître, il ne manquera pas de dire : « Mon ami un tel ou mon maître un tel vous salue », et le destinataire répondra : « Que Dieu vous sauve, ainsi que lui ».

Il est inconvenant de demander à un Arabe, aussi lié soit-on avec lui, des nouvelles de sa femme.

Quand deux amis arabes se rencontrent, ils s'informent indirectement de l'état de leur femme respective en employant une manière détournée : « Comment va la maison? » et ce mot « maison » comprend la femme et les enfants.

Toutefois, si leur amitié est étroite, ils diront : « Comment vont la famille (mot à mot : les gens) et les petits enfants? ». On répondra : « Bien, Dieu vous bénisse ».

Quand un Tunisien rencontre un de ses amis accompagné de son enfant, il lui dit : « Que mon Dieu garde [votre enfant] », et le père répond : « Dieu vous bénisse ».

Il forme aussi ce souhait : « Que mon Dieu par lui (par cet enfant) rafraîchisse votre œil (c'est-à-dire : vous donne la satisfaction) », et le père fait la même réponse : « Que Dieu vous bénisse ».

« Que mon Dieu lui donne des jours heureux », dira-t-il encore, et le père répondra : « Ainsi soit-il ».

Lorsqu'un individu demande à son ami des nouvelles de son fils, le père dira : « Il va bien et il vous baise la main ».

Si le père est accompagné de l'enfant et que l'ami ne connaisse pas ce dernier, le père dira : « Il est votre serviteur, votre petit esclave », ou : « Il est fils de votre serviteur ». Mais l'ami parlant le premier dira : « C'est notre enfant ».

Les enfants bien élevés, rencontrant un professeur ou un instituteur coranique, vont lui baiser la main.

Chez les Arabes, le respect aux vieillards est porté à un degré extrême; les arabisants qui ont eu l'occasion d'assister à des réunions familiales ont été charmés de la déférence témoignée par le fils à son père ou à son grand-père, par les jeunes aux vieux.

Un fils, même déjà âgé, ne fumera jamais devant son père; jamais il ne se permettra un mot grivois; jamais il ne parlera devant lui de ses exploits amoureux, de mariage, de femmes. Un jeune homme aura la même réserve à l'égard d'un vieillard.

En sortant de sa chambre, le matin, le fils ira trouver son père et sa mère, leur baisera la main, leur souhaitera le bonjour et leur demandera leur bénédiction qu'ils lui donneront en ces termes : « Puisse [Dieu] ne pas te décevoir » — « Va, que Dieu ne te déçoive pas, te

couvre toi et ta postérité de sa protection et ne te donne pas de déshonneur ».

Une fille devant ses parents gardera le silence le plus complet quand ils lui parleront de son avenir.

La loi religieuse prévoit le cas où la jeune fille, interrogée par son père à l'occasion de son établissement, s'abstiendra de répondre, ce qui sera interprété comme une acceptation.

On ne voit pas seulement cette retenue entre fils et père, on la remarquera encore entre frères : ainsi, le cadet appellera l'aîné «Seydi».

On a discuté bien des fois sur la valeur hiérarchique de ces mots « Si » ou « Seydi », et souvent on a fait fausse route. A notre sens, on ne peut établir de règles fixes pour savoir dans quel cas les Arabes donnent le titre de « Si » ou « Seydi » ; le tact et l'éducation permettent de distinguer entre ces nuances.

Habituellement, on emploie le mot « Seydi », monseigneur, en parlant : aux nobles religieux, aux descendants de saints, à la famille beylicale, aux cheikhs ul islam, cadis, muftis, professeurs, instituteurs coraniques, aux personnes d'âge considérables par l'origine, la fortune, le rang, aux maîtres, aux patrons.

La femme donnera ce titre au mari, le fils à son père, le frère cadet au frère aîné.

On dira « Si » aux lettrés, quelquefois à des vieillards.

Ainsi donc, les Européens qui appelleraient « Seydi » les hommes du peuple, comme le font journellement nos soldats au lieu de dire simplement « ya erradjel » (hé, l'homme!) se placeraient dans un état d'infériorité.

Dans la basse classe, les Tunisiens donnent par déférence le titre de « ammi » (mon oncle paternel), de « khali » (mon oncle maternel) à un vieillard, bien qu'il n'existe aucun lien de parenté avec lui.

Quand on a affaire à des indigènes de bon ton, il ne faut pas hésiter à les traiter avec politesse, et il est rare, si l'on parle leur langue, de ne pas les voir agir de même vis-à-vis des Européens.

Il nous a été donné, dans notre carrière déjà longue, d'entrer en relations avec des personnages : cheikhs ul islam, chefs indigènes, aghas, bach-aghas, cadis, muftis, caïds, professeurs, etc., et nous avouons que généralement ils ont répondu à la courtoisie par la courtoisie.

Un jour pourtant nous ne pûmes résister au plaisir de donner une leçon de savoir-vivre à un notaire indigène. Nous avions été le voir à son étude et, après l'avoir civilement salué en l'appelant « Seydi ech Cheikh », nous lui demandâmes un renseignement qui devait lui être utile dans une affaire le concernant.

Il nous le fournit en scandant sa réponse de « ya arfi (ô mon patron) », appellation dont les Tunisiens de peu de correction se servent

en parlant à un non musulman qu'il leur répugne de gratifier du titre de « Si » ou « Seydi ».

Nous l'écoutâmes patiemment et, à notre tour, nous employâmes, en appuyant, l'expression de « ya arfi ». Il comprit aussitôt et se décida enfin à user du mot « Seydi » dont, d'ailleurs, nous avions commencé à nous servir.

Les Tunisiens observent dans leur correspondance un véritable protocole que seuls les bons rédacteurs savent nuancer. Nous ne donnerons pas ici des spécimens des formules, toujours très imagées, dont ils se servent en écrivant : nous craindrions d'importuner le lecteur, qui a dû s'armer de patience pour suivre jusqu'au bout ces notes trop longues.

Peut-être entreprendrons-nous, un jour, une étude complète des mœurs du peuple arabe; dans ce cas, ce formulaire de la correspondance y trouverait sa place.

INDEX

Que votre jour soit béni.	يومك مبارك
Bonjour.	نهارك طيّب
Que votre journée soit fortunée.	نهارك سعيد
Que votre matinée soit bonne.	صباحك بالخير
Bon matin.	صباح الخير
Qu'Il [Dieu] vous accorde une bonne soirée.	يمسّيك بالخير
Bonsoir.	مساءك بالخير
Que Dieu vous donne une bonne soirée.	مساك الله بالخير
Que Dieu vous rende la soirée agréable.	انعم الله مساءك
Puisse votre soirée être agréable.	انعمت مساء
Qu'Il vous accorde bonne soirée et la santé.	يمسّيك بالخير والعافية
Comment vous va?	كيف انت * كيف آنك
Comment vous portez-vous?	اش حالك
Comment se portent vos fils?	كيف حال الابناء ou الانجال

Comment se porte votre famille?	كيف حال العائلة
Bien, j'en rends grâces à Dieu Très-Haut.	بخير نحمد الله تعالى
Bien, Dieu soit loué.	بخير الحمد لله
Bien, je remercie Dieu de ses bienfaits.	بخير نشكر الله على نعمه
Je suis dans une prospérité complète, Dieu en soit loué.	في نعمة شاملة ولله الحمد
Bien, à Dieu louanges et remerciements.	بخير لله الحمد والشكر ou له المنة والحمد
Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيك
Je demande des nouvelles de votre amitié.	على حبك نسأل
O mon Dieu, pardonne-moi, ainsi qu'à ce mien frère, et fais-nous entrer dans ta miséricorde, ô toi le miséricordieux par excellence!	اللهم اغفر لي ولاخي هذا وادخلنا في رحمتك يا ارحم الرحمين
Je vous laisse à la garde de Dieu.	اودعتك لله
Au gré de vos désirs.	خاطرك
Bonne compagnie.	انستوا
Dieu soit votre sauf-conduit.	في امان الله
Allez sous la protection de Dieu.	في حفظ الله
Allez sous la sauvegarde de Dieu.	في سلامة الله
Salut à vous	السّلام عليكم
Et à vous salut.	وعليكم السّلام
Et à vous salut accompagné de la miséricorde et de la bénédiction divines.	وعليكم السّلام والرحمة والبركة
Soyez le bienvenu.	اهلا
Soyez le bienvenu et sans gêne (mot à mot: [*Vous avez trouvé*] *famille et aisance.*	اهلا وسهلا
Soyez à votre aise.	مرحبا بك
Vous nous faites bien de l'honneur.	شرفتنا

Votre visite est une bénédiction.	زارتنا البركة
Et par vous [nous avons la bénédiction].	وبكم
Dieu vous aide.	الله يعينك
C'est Dieu dont on implore le secours.	الله المستعان
Que Dieu vous protège.	الله يحفظك
Qu'Il vous bénisse.	يبارك فيك
Qu'Il vous conserve.	يبقيك
Honorez-nous.	شرّفنا
Accordez-nous la faveur d'entrer chez nous.	تفضّل عندنا
Tenez-nous compagnie.	انّسنا
La·bénédiction nous a visités.	زارتنا البركة
Votre visite est pour nous une bénédiction.	تزورنا بك البركة
Vous en êtes digne.	وانت محلها
Que Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيك
Je prie Dieu de vous avoir en dépôt.	استودعتك لله
[Je vous laisse] en dépôt à Dieu.	في وديعة الله
A la garde de Dieu.	في حفظ الله
Sous la protection de Dieu.	في رعاية الله
Puissiez-vous rester en paix.	تبقى على خير
Sous la sauvegarde.	بالسّلامة
Dieu soit votre sauf-conduit.	في امان الله
Dieu vous aide.	الله يعينك
Dieu vous accorde la considération.	اجلّك الله
Dieu vous protège.	رعاك الله
Dieu vous garde.	حرسك الله
Dieu vous conserve.	ابقاك الله
Bonne compagnie.	انستوا

Puisse Dieu être avec vous.	الله يونسك
A la garde de Dieu.	في حفظ الله
A la vigilance de Dieu.	في عناية الله
Grand bien vous fasse.	هنيًّا
Bonne santé.	صحّة
Puisse-t-Il vous réjouir.	يهنّيك
Puisse-t-Il vous donner la satisfaction et vous préserver.	يشفيك ويعافيك
Puisse-t-Il vous accorder la santé.	يعطيك الصحّة
Dieu vous bénisse.	يرحمك الله
Dieu soit loué, qu'Il vous bénisse.	الحمد لله يرحمك الله
Que Dieu vous dirige, ainsi que nous, dans la voie orthodoxe.	يهدينا ويهديكم الله
Qu'Il forme votre esprit.	يصلح بالكم
Qu'Il vous fasse entrer au paradis.	يدخلكم الجنّة
Pas de mal.	لا باس عليك
Que Dieu ne vous montre aucun mal.	الله لا يورّيك باس
Dieu dissipe vos soucis.	يفرّج الله
La consolation de Dieu est prochaine.	فرج الله قريب
Que mon Dieu dissipe vos soucis.	ربى يفرّج عليك
Après la gêne l'aisance.	مع العسر يسر
Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيك
Vous n'avez pas de mal, n'est-ce pas? Dieu a éloigné de plus grands malheurs. O toi [Dieu] qui chasses le malheur !	ماك لا سوء ماك لا باس دفع الله ما كان اعظم يا دافع البلاء
Que mon Dieu remplace [cette perte].	ربّى يخلف
Que Dieu vous remplace [cette perte] par quelque bien.	ربّى يخلف عليك خليفة خير

Que mon Dieu remplace.	ربي يخلف
Que votre nuit soit bénie.	ليلتكم مباركة
Puissiez-vous, demain matin, avoir le bonheur.	تصبحوا على خير
Puisse votre nuit être heureuse.	ليلتك سعيدة
Que votre nuit soit bénie.	ليلتك مباركة
Puissiez-vous, demain matin, avoir bonheur et santé.	تصبح على خير وعافية
Pas de mal à vous.	لا باس عليك
Que Dieu ne vous montre pas de mal.	الله لا يورّيك سوء * باس
S'il plaît à Dieu, il n'y aura pas de mal.	ان شاء الله ما ثمّ باس
Gloire au Dieu bon.	سبحان اللطيف
Soyez énergique.	شدّ نفسك
Ne craignez rien.	لا تخاف شي
Tout musulman est mis à l'épreuve.	المسلم مصاب
La moitié de la maladie c'est de la peur.	شطر المرض خوف
Puisse cette souffrance servir à vous absoudre d'une partie de vos péchés.	ان شاء الله تخفيف من الذنوب
Dieu s'empresse de vous rendre la santé.	ربي يعجّل بالعافية
Que Dieu hâte la guérison.	ربي يعجّل بالشفاء
Dieu (plus exactement *mon Dieu*) *n'ajoutera que du bonheur.*	ربي ما يزيد الّا الخير
Que Dieu fasse que nous n'apprenions que du bien.	ربي ما يسمعنا الّا الخير
Que Dieu ne vous montre aucun mal, aucun désagrément.	الله لا يورّيك باس ولا مكروه
Que Dieu guérisse votre affection et éloigne votre mal.	ربي يشفي ضرك ويذهب باسك
S'il plaît à Dieu, vous n'aurez aucun mal et il ne vous arrivera aucun malheur.	ان شاء الله لا باس عليك ولا سوء يعتريك
Nous vous laissons en dépôt à Dieu.	استودعناك لله

Nous vous laissons à la garde de Dieu.	استودعناك في حفظ الله
Pas de mal? Nous avons été inquiets à votre endroit ; fasse Dieu que l'empêchement soit du bien.	لا باس عليك تحيّرنا من جهتك يجعل المانع خير
Quelle absence ! vous vous êtes bien fait désirer.	هذه غيبة توحشناك
Puisse Dieu ne pas vous attrister.	الله لا يوحشكم
Qu'Il augmente votre bien.	يكثر خيرك
Puisse Dieu vous rémunérer en bien.	جزاك الله خير
Dieu fasse vos affaires.	الله يقضي حوايجك
Dieu fasse miséricorde à vos parents.	رحم الله والديك
Puisse Dieu vous faire jouir d'une bonne santé.	متعك الله بالصحة
Dieu vous fasse vivre.	احياك الله
Puisse Dieu vous accorder une bonne fin.	احسن الله عاقبتك
Qu'Il vous donne de bons enfants.	اصلح ذريتك
Je prie Dieu Très-Haut de vous accorder une bonne fin, ainsi soit-il !	نسال الله تعالى حسن العاقبة امين
Bonne santé.	صحة
Guérison.	با لشفاء
Qu'Il vous accorde la santé.	يعطيكم الصحّة
Qu'Il vous guérisse.	يشفيكم
Que Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيكم
Hammam Zemzem.	حمام زمزم
Pour nous tous.	اجمعين
Hammam des lieux saints des environs de La Mecque.	حمام العمرة
Pour nous tous.	اجمعين
Pour nous, pour vous et pour les musulmans.	لنا ولكم وللمسلمين
Bonne santé.	صحة
Qu'elle [cette djebba] vous porte bonheur.	مبروكة

Qu'elle soit le vêtement de la crainte de Dieu.	لباس التقوى
Que ce soit la djebba du [futur] mariage.	جبّة العرس
Puissiez-vous la porter et l'user.	تلبس وتقطّع
Puissiez-vous être satisfait.	بالشفاء
Puisse Dieu vous satisfaire.	الله يشفيك
Bonne santé après le rasoir.	صحّة بعد الموس
Qu'Il vous accorde la santé.	يعطيك الصحّة
Puissiez-vous être rasé un jour à Mina.	حاق منا
Nous tous.	اجمعين
Que toute chose soit entourée de la bénédiction.	كل شي بالبركة
Dieu perpétue vos joies.	ادام الله افراحكم
Que vos actions soient couronnées de succès.	جعل الله اعمالك مقرونة بالنجاح
Puisse Dieu combler vos vœux.	ربّي يتمّم بالخير
Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيك
Dieu fasse que ce mariage soit béni, fortuné et prospère.	جعله الله مبارك ميمون وبالنجاح مقرون [1]
Puisse Dieu vous accorder le bien comme récompense.	جزاك الله خير
Que Dieu ne vous cause pas de fatigue.	لا اتعبك الله
A vous la suite.	العاقبة عندك
Que ce mariage soit béni.	قران ou زواج مبارك
Je prie Dieu d'accorder aux époux l'union et des enfants.	نسأل الله ان يكون ذارفاء وبنين
Je prie Dieu de faire que ce mariage soit l'union de toute la vie et d'accorder aux époux l'entente et la paix.	نسأل الله ان يجعله زواج العمروان يوفق بين الزوجين ويجعل الصلاح فيما بينهما

(1) Il va sans dire que dans la transcription de ces formules usuelles nous n'observons pas la règle de la syntaxe et n'écrivons pas, par exemple : جعله الله مباركًا ميمونًا.

Puisse votre femme vous porter bonheur plus qu'elle n'est belle.	يجعل سعدها خير منهـــا ou يجعل عرقوبها خير منها
Que cette naissance soit bénie.	مولود مبارك
Béni soit le nouveau-né.	مبروك المولود
Mes félicitations pour le nouveau-né.	نهنّيك بالمولود الجديد
Béni soit ce qui vous est né.	مبروك ما تراد لك
Dieu fasse que ce soit une fortune pour vous, vous accorde longue vie pour voir de la part de cet enfant matière à vous réjouir; qu'Il le compte au nombre des favorisés.	جعله الله من نصيبك واحياك الله حتى ترى منه ما يسرّك وجعله الله من الموفّقـــين
Dieu fasse qu'il soit du nombre de ceux qui portent (savent) son livre (le Coran).	جعله الله من حَمَلَةِ كتابه
Il sera, s'il plaît à Dieu, un bon enfant.	ان شاء الله من ذرّية الحلال
Il sera, s'il plaît à Dieu, de ceux qui savent le Coran par cœur.	ان شاء الله من حمّالة القرءان
Dieu lui accorde des moments agréables.	ربّى يعطيه الوقت الطيب
Dieu vous montre en lui matière à vous réjouir.	ربّى يوريك فيه ما يسرّك
Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيك
Si Dieu veut, nous assisterons à sa circoncision.	ان شاء الله في الطهور
Vous en vie et en bonne santé.	وانت حي بخير
Dieu fasse que le prochain soit un célibataire.	ان شاء الله في عازب
Gloire à Dieu de votre délivrance, béni soit votre nouveau-né.	الحمد لله على خلاصك مبروك ما انزاد لك
Dieu vous bénisse; à vous des jours heureux.	الله يبارك فيك العاقبة عندك
Que cette circoncision soit bénie.	ختان مبارك
Je prie Dieu de lui accorder une prompte guérison.	نسأل الله تعجيل الشفـــاء

Je prie Dieu de bien achever son œuvre et de faire qu'il se marie un jour.	نسأل الله ان يتمم بخير والعاقبة للـــزواج
Je fais des vœux pour que la grande cérémonie (le mariage) se passe ainsi.	ان شاء الله في الفرحة الكبيرة
Que votre emploi soit béni ; il a été accordé à qui en était digne et légitimement donné; puisse Dieu vous aider à le bien remplir et vous élever encore plus haut.	وظيف مبارك قد صادف اهلـــه وحل محله اعانك الله على القيام باعبايه و زادك الله رفعة وترقيا
Béni [votre emploi] soit-il.	مبارك ou مبروك
Mes félicitations pour cet emploi.	نهنيك بالوظيف
— Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيك
S'il plaît à Dieu, vous êtes destiné à avoir une situation encore plus importante.	ان شاء الله لما هو اهم
Vous étant en vie et en bonne santé, à vous et à vos enfants un avenir prospère.	وانت حي بخير العاقبة لك وللانجـــال
Béni soit Dieu de vous avoir donné la santé ; puisse Dieu vous accorder la guérison par surcroît et ne vous montrer ni peine ni mal.	الحمد لله على العافية ربي يزيدك من الشفاء لا كدر ولا باس
Grâces à Dieu pour votre retour en sécurité.	على السلامة
[Dieu soit loué] de votre heureux retour.	على سلامتك
Dieu vous conserve.	الله يحفظك
Retour béni ; je prie Dieu de vous dispenser des voyages et de ne pas vous éloigner de la patrie.	قدوم مبارك نسال الله ان يغنيك عن الاسفار وان لا يغربك عن الديار
Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيك
Pèlerinage pieux et péchés pardonnés.	حج مبرور وذنب مغفور
Béni soit Dieu pour votre retour en sécurité : Dieu fasse que votre pèlerinage soit pieux et vos péchés pardonnés : puissiez-vous le refaire par la suite, et je prie Dieu de nous faciliter l'accomplissement de ses prescriptions divines.	الحمد لله على السلامة جعل الله حجك مبرور وذنبك مغفور والعاقبة لعودة ونسال الله ان يسهل لنا في قضاء فرائضه

Dieu accepte vos efforts et double votre récompense; à nous et vos pareils de vous imiter bientôt.	تقبل الله سعيك وضاعف اجرك والعاقبة لنا ولامثالك
Le jour de l'assemblée.	يوم الجمعة
La grande fête.	العيد الكبير
La fête du sacrifice.	عيد النحر
La fête des victimes.	عيد الاضحى
La petite fête.	العيد الصغير
La fête de la rupture du jeûne.	عيد الفطر
Fête bénie soit-elle.	عيد مبارك
Pour vous et pour nous.	علينا وعليكم
Années constantes.	سنين دائمة
Pour tous.	على الجميع
Puisse Dieu vous donner de voir en bonne santé cette fête se renouveler.	اعاده الله عليكم بخير
Puisse Dieu vous faire vivre pour de pareilles fêtes.	احياك الله لامثاله
Que Dieu vous fasse la grâce de voir en bonne santé cette fête se renouveler par surcroît.	اعاد الله عليك اضعافه ou امثاله وانت بخير
Puisse Dieu agréer votre œuvre et vous faire vivre pour des fêtes semblables.	تقبل الله عملك واحياك لامثاله بخير
Que la bénédiction soit sur vous.	البركة فيك
S'il plaît à Dieu, il vous servira de rançon.	ان شاء الله فداك
Dieu vous accorde la patience.	ربي يرزقك الصبر
Dieu vous accorde la patience en proportion de ce malheur.	ربي يرزقك الصبر على قدر هاته المصيبة
Dieu veuille que ce soit le terme du malheur.	ان شاء الله هذا حد الباس
Puisse Dieu ne plus vous envoyer d'épreuve.	ربي لا عاد يعيد عليك غيار
Celui qui laisse après lui un lieutenant n'est pas mort.	اللي خلى الخليفة ما مات شي

S'il plaît à Dieu, la maison sera prospère	ان شاء الله الدار عامرة
Que Dieu vous accorde la patience; qu'il fasse miséricorde au défunt, détourne les yeux de ses fautes et lui assigne son paradis comme demeure.	رزقك الله الصبر ورحمه الله وتجاوز عن سياته واسكنه الله جنته
Dieu fasse qu'il (le défunt) vous serve de rançon; que Dieu ne vous cause pas de peine et ne vous montre rien qui vous chagrine.	جعله الله فداكم ولا اتعبكم الله ولا اراكم ما يحزنكم
A vous longue vie.	لك العمر الطويل
Puissiez-vous vivre (mot à mot : *Que votre tête vive*).	يعيش راسك
Dieu lui fasse miséricorde.	الله يرحمه
Que la miséricorde de Dieu lui soit acquise.	رحمة الله عليه
Que Dieu lui accorde ses grâces.	الله ينعمه
O mon Dieu, faites-leur miséricorde à tous deux pour m'avoir ainsi élevé dans mon enfance.	اللّهم ارحمهما كما ربّياني صغيرا
Que Dieu vous récompense par une bonne œuvre pour chaque pas que vous aurez fait; que Dieu vous accorde sa bénédiction.	اثابكم الله كل خطوة بحسنة جعل الله فيكم البركة
Dieu vous bénisse.	البركة فيكم
Dieu veuille qu'il (le défunt) vous serve de rançon.	ان شاء الله فداك
Que Dieu ne vous cause pas de peine.	لا اتعبك الله
Puisse Dieu ne vous montrer rien de pénible.	لا اراك الله مكروها
Que Dieu prolonge votre existence.	اطال الله عمرك
Venez dire « Au nom de Dieu ».	ايا باسم الله
Faites-moi la faveur.	تفضل
Grand bien vous fasse.	صحة لك
J'ai déjeuné.	فطرت
Si Dieu veut, je viendrai vous voir dans une circonstance heureuse.	ان شاء الله نجيك في الفرح

Au nom de Dieu.	باسم الله
Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux.	باسم الله الرحمن الرحيم
Grâces à Dieu pour ce bienfait.	الحمد لله على هاته النعمة
Gloire à Dieu qui nous a donné à manger et à boire et qui a fait de nous des croyants.	الحمد لله الذي طعمنا وسقانا وجعلنا مومنين ou مسلمين
Votre visite a été pour nous une bénédiction.	زارتنا البركة
Vous nous avez honorés.	راك شرفتنا
C'est là une faveur inattendue.	هذه نعمة غير مترقبة
Soyez le bienvenu.	على السلامة
Qu'Il augmente votre bien.	يكثر خيرك
Gloire à Dieu.	الحمد لله
Je prie Dieu de me pardonner mes fautes.	استغفر الله
[Dieu] protecteur.	ستار
Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu.	لا حول ولا قوة الا بالله
Gloire à Dieu.	سبحان الله
Mon Dieu, protège-nous contre le destin.	يا ربي جرنا من القضاء
Que Dieu éloigne de nous le malheur.	ربي يبعد علينا البلاء
Béni soit Dieu.	تبارك الله
Que c'est beau ! (mot à mot : *Que Dieu l'a bien voulu !*) ou bien : *Ce que Dieu a voulu* (sous-entendu : *combien est admirable).*	ما شاء الله
Si Dieu veut, cette connaissance sera heureuse; que mon Dieu me fasse connaître ce qui vaut mieux que moi.	ان شاء الله معرفة خير ربي يعرفنا بما خير منا
Mon Dieu, faites-moi connaître meilleur que moi.	يا ربي عرفنا بما خير منا
Qu'Il fasse périr le meurtrier.	يقتل قاتله
Gloire à Dieu qui [frappe] dans la fortune et non dans les personnes (corps).	الحمد لله في المال ولا في الابدان

Ce qui allait vous frapper dans votre personne a atteint votre bien.	الشي الذي كان ماشي يجي فيك جاء في مالك
Que Dieu vous le fasse retrouver.	الله يجبرك بها
Ainsi soit-il.	امين
Dieu soit loué pour sa mansuétude.	الحمد لله على اللّطف
Que Dieu soit bon pour vous.	الله يلطف بيك
Expiation (c'est-à-dire : *Puisse cette incarcération servir à racheter vos péchés).*	كفّارة
Louange à Dieu pour cette heure.	الحمد لله على هذه الساعة
Louange à Dieu à cette heure.	الحمد لله في هذه الساعة
Bénie soit la demeure.	منزل مبارك ou مبروك
Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيك
Dieu vous en préserve.	عافاك الله
Dieu nous en préserve tous.	عافى الله الجميع
Sauf votre respect.	حاشاكم
Dieu vous honore.	اكرمكم الله
Un tel vous salue.	فلان يسلّم عليك
Dieu vous sauve ainsi que lui.	يسلّمك ويسلّمه - عليك وعليه السلام
Comment vont la famille (mot à mot : *les gens) et les petits enfants?*	اش هو الاهل والوليدات.
Bien, Dieu vous bénisse.	بخير يبارك فيك
Que mon Dieu garde [*votre enfant*].	ربّي يصون
Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيك
Que mon Dieu par lui (par cet enfant) rafraîchisse votre œil (c'est-à-dire *vous donne de la satisfaction*).	ربّي يقرّ عينك به
Dieu vous bénisse.	الله يبارك فيك
Que mon Dieu lui donne des jours heureux.	ربي يعطيه الوقت الطيب
Ainsi soit-il.	امين

Il va bien et il vous baise la main.	بخير يقبّل يديك
Il est votre serviteur, votre petite esclave.	خديمك وصيّفك
Il est fils de votre serviteur.	ابن خديمك
C'est notre enfant.	هذا وليدنا
Puisse [Dieu] ne pas te décevoir.	لا يخيّبك
Va, que Dieu ne te déçoive pas, te couvre toi et ta postérité de sa protection et ne te donne pas de déshonneur.	بـرّا الله لا يخيّبك يسترك ويستر ذريتك ولا يفضحك

J. ABRIBAT.

NOURRITURE ESTIVALE DU BÉTAIL AFRICAIN

La nature, souvent, a mis
le remède à côté du mal.

Le bétail africain souffre énormément chaque été, et il en périt une grande quantité dès les premières pluies, c'est-à-dire dès qu'il peut absorber les herbes de première pousse, forcément aqueuses, qui, le surprenant dans son état anémié, lui donnent des coliques.

Il en serait différemment si l'homme, qui a la conduite de ces bêtes et tire toujours profit du bien-être qu'il leur octroie, regardait autour de lui et se servait de ce que la nature, prodigue, lui donne sans compter.

Le figuier de Barbarie *(cactus opuntia* ou *opuntia vulgaris),* si on lui demandait ce qu'il est capable de fournir, en Afrique, donnerait à notre bétail une viande succulente tout l'été, tellement il est riche en azote.

Qu'en fait-on présentement ? On lui enlève, à portée de la main, tout ce qu'on peut lui prendre de raquettes jeunes, tendres, qui eussent donné des fruits à foison l'été suivant. Ces raquettes, chargées d'eau, rafraîchissent les animaux, mais ne les nourrissent pas, n'ayant que 2 % de partie nutritive. Malheureusement, elles donnent un goût particulier à la viande et surtout au lait.

Que devrait-on en faire ? D'abord en planter en quantité dans tous les terrains rocailleux dont il s'accommode fort bien. Puis, surveiller sa croissance. Extraire celles des raquettes qui se projettent en dedans du bouquet ou trop en dehors, c'est-à-dire conduire la plante de façon à en faire un cône dont toutes les parties extérieures seraient accessibles à la main de l'homme, soit à pied dans le jeune âge de la plante, soit grimpé sur une échelle double lorsque le cactus est adulte. En posséder de hâtifs, d'ordinaires, de tardifs. L'inerme combiné avec l'épineux fournira peut-être un plus long échelonnement de fructification, si désirable. Viser presque exclusivement à la production du fruit, n'utilisant pour le rafraîchissement que les raquettes encombrantes, et il n'en manquera pas.

Ce fruit, c'est la figue de Barbarie. Les animaux en sont tous friands.

On a vu que pour le récolter facilement nous demandons qu'on donne à l'arbrisseau la forme d'un cône ; cela s'entend sur deux faces, car la plantation se fera en lignes plus ou moins longues, non en pieds isolés. La cueillette devra se faire dès l'apparition de la rosée et être suspendue dès que la chaleur aura rendu à leurs aiguillons (ou poil à gratter) la faculté de se détacher et de causer de douloureuses démangeaisons aux cueilleurs. Si c'est faisable, le cueilleur détachera le fruit et le jettera à terre ; d'autres travailleurs le ra-

masseront. Si cela n'est pas praticable, le fruit sera recueilli dans des paniers, ce qui sera beaucoup plus long, et dans ce cas les auxiliaires auront à approvisionner les cueilleurs de paniers vides et à emporter les pleins.

Voici les fruits rendus à la ferme. On sait qu'ils donnent le « bouchon » si on en use immodérément et surtout si on oublie de boire simultanément à leur absorption; on doit craindre, précisément à cause de leur richesse en azote, qu'ils n'échauffent le sang de ceux qu'ils doivent nourrir. Il n'en faudra donc pas abuser. Ils ne pourront être offerts aux animaux que sortant d'un bain absolument indispensable pour ramollir leurs aiguillons et permettre de les ingérer sans danger pour l'œsophage. Bref, il y aura une école à faire pour leur utilisation.

Le repas fructivore devra, semble-t-il tout d'abord, être précédé d'un repas au fourrage, voire à la paille à défaut de fourrage. Il sera nécessairement suivi d'un breuvage à discrétion. (Le pain, le bouillon de bœuf, la viande, le gruyère, le vin, le café, pris isolément et intempestivement, conduiraient nos soldats à l'infirmerie; dosée convenablement, cette nourriture fait des gaillards râblés; de même pour les animaux. Expérience passe science.)

Si le figuier inerme est aussi rustique que l'épineux, il mérite la préférence. S'il l'est moins, il n'y a pas de raison pour se priver du vulgaire *opuntia spina*. D'abord, parce que nous visons les fruits et non les raquettes; ensuite, parce que pour utiliser les raquettes il suffit de dresser le fellah à couper rapidement leurs épines. Les ciseaux primitifs à tondre les moutons doivent être bons pour cet emploi. Au prix où se paient les bergers, ce ne saurait être un travail ruineux. Après quoi, les raquettes passeront au hachoir.

Et voilà des millions trouvés dans le seul fait de maintenir en bon état les muscles de nos bêtes. Et voilà nos tables couvertes de mets mangeables, et non plus de viandes anémiées vendues l'été à vil prix par crainte de la mortalité faute de nourriture.

Louis NICOLAS.

LA LITTÉRATURE POPULAIRE
DES ISRAÉLITES TUNISIENS

(Voir 1904, pages 273, 371 et 495; 1905, pages 26, 121, 207, 322, 453 et 538; 1906, pages 24, 129 et 217.)

On serait tenté de se demander si les bétyles ovoïdes, répandus dans l'ancien Orient et que certaines tribus touareg des environs de Tombouctou placent encore aujourd'hui sur leurs sépultures, ne dériveraient pas de quelque vieille idée religieuse relative à l'œuf d'autruche. L'homme primitif était porté à attribuer un caractère surnaturel à ses inventions. Le culte de la hache paraît certain; celui de la flèche, celui de la croix et du svastika ou croix gammée, qui représentaient, à ce qu'on suppose, les premiers instruments à faire le feu [1], sont au moins probables. Le vase fut, certes, une acquisition assez précieuse pour qu'avec de telles dispositions on en fît un don de la divinité [2].

Les textes égyptiens parlent, si je ne me trompe, de l'*œuf du monde*. D'après une légende certainement orientale du *Fabularum liber* d'Hyginus, un œuf tombé du ciel dans l'Euphrate, poussé à terre par des poissons et couvé par des colombes, donna naissance à

1 En Chaldée, la croix serait le symbole de Nergal (Saturne), surnommé *le brûlant* et *le dieu de feu à la bouche embrasée*, ce qui s'accorde bien avec l'origine attribuée à cette figure.

2 Le vase de terre ou de métal a joué souvent un rôle religieux. Les quatre vases canopes des tombeaux égyptiens portaient chacun l'effigie d'un des quatre génies gardiens des viscères de la momie. On trouve aussi d'habitude *quatre* vases de terre (deux amphores et deux alabastrons) dans les sépultures puniques antérieures au — v° siècle: mais ils renfermaient des breuvages et des parfums destinés au mort. Des poteries ont d'ailleurs fait partie du mobilier funéraire de beaucoup de peuples.

Le signe du verseau, dans les zodiaques chaldéens, est le plus souvent réduit à un vase d'où s'échappe de l'eau.

En Grèce, deux amphores autour desquelles s'enroulent des serpents sont un symbole des Dioscures; le calathos rempli de fleurs ou d'épis qui sert d'attribut à Perséphone et à Coré paraît être un vase plutôt qu'une corbeille.

Des monnaies de Simon ou Siméon Macchabée (— 144 à — 135), d'Archelaüs (3-6), de Barcochébas (132-135), ont au revers soit un vase, soit un palmier entre deux vases.

Les trois vases qui figurent sur nombre de stèles puniques symbolisent, à mes yeux, la triade divine, comme les trois étoiles ou rosaces, les trois cippes et même les trois grenades (voir la figure de la page 137). Les tombes de Carthage ont fourni des amulettes en forme d'urne ou de fiole; un médaillon en or représente trois vases sur un autel.

Le dieu suprême des Gaulois, appelé *Dis Pater* par les archéologues, avait un vase pour attribut.

La religion catholique a ses « vases sacrés ». A citer aussi, le calice ou le canthare où s'abreuvent deux colombes, emblème peut-être emprunté au culte d'Astarté-Aphrodite.

Aphrodite. Castor et Pollux étaient sortis d'un des œufs pondus par Léda; Hélène et Clytemnestre, de l'autre. Brahma est né d'un œuf flottant sur les eaux primordiales.

Sur les stèles de Carthage, la main levée a souvent un moignon ovoïde.

J'ai mentionné (page 219) les masques peints sur œuf d'autruche qu'on trouve en abondance dans les tombes carthaginoises; cet œuf s'y montre aussi sous forme de récipients; de très nombreux fragments sans peinture ou à ornements géométriques ont appartenu à d'autres vases, peut-être même à des coquilles entières. Il est manifeste que l'œuf colossal avait une vertu mystique dans l'esprit des adorateurs de Tanit. Une tombe étrusque de Vulci a également fourni six vases décorés, phéniciens ou puniques, en coquille d'œuf d'autruche.

Aujourd'hui, les musulmans suspendent à la voûte de leurs mosquées de ces œufs enjolivés de glands de soie. C'est sûrement à cet usage que fait déjà allusion l'épisode de l'œuf de rock dans le conte d'Aladin [1]. Dans des lampes du XIIIe siècle que possèdent encore les mosquées de l'Asie Mineure, de l'Egypte et de la Perse, les chaînes de suspension aboutissent à un œuf en faïence historiée.

L'œuf d'autruche devenant de plus en plus rare, il me semble que celui de poule, employé comme talisman par les Juifs tunisiens, pourrait bien en être une sorte de substitut, auquel on aurait transporté par analogie le pouvoir attribué au premier par les Carthaginois [2].

J'étais arrivé à cette conclusion, quand j'appris un fait qui l'appuie, je crois : c'est que la coquille d'œuf d'autruche est encore de nos jours chez les Juifs tunisiens un talisman contre le mauvais œil. Ils en donnent comme motif que « l'autruche, au lieu de couver ses œufs, les fait éclore en les fixant de loin du regard ». Cette curieuse idée des mœurs de l'oiseau coureur est-elle une tradition punique, ou ne faut-il y voir qu'une de ces explications postérieures comme nous en présente si souvent l'histoire des religions? C'est une question que je soumets à de plus habiles.

1 J'ai lu quelque part que le texte arabe de ce joli conte, qui manque dans les éditions des *Mille et une nuits*, a été retrouvé à la Bibliothèque nationale.

2 A Rome, la coquille d'œuf était l'objet d'une superstition différente. « Il n'est personne, écrit Pline, qui ne craigne d'être victime d'imprécations : de là vient que la coquille des œufs ou des escargots qu'on vient d'absorber est immédiatement brisée ou percée avec la cuiller. » C'est sans doute des Romains que les modernes tiennent la coutume universellement répandue de rompre la coquille de l'œuf mangé. Je me souviens que dans mon enfance je demandai la raison de cette pratique à mon père, homme d'une érudition solide. Il me cita le Naturaliste et ajouta : « Les gens superstitieux prétendent que le diable pourrait se loger dans la coquille. » — Les Tunisiens, au contraire, et surtout les femmes, évitent soigneusement d'écraser une coquille d'œuf : cela porte malheur. Serait-ce parce qu'un *jann* peut y être caché ?

Ce qui précède étant composé, je reçois de mon savant ami M. Philippe Thomas une lettre en date du 12 mai 1906, où il me dit :

« Dans les oasis algériennes, je constatai plusieurs fois, notamment à Ouargla, qu'en ce qui concerne les habitations humaines, le préservatif contre le mauvais œil le plus employé était une moitié de coquille d'œuf d'autruche encastrée dans le mur des maisons, au-dessus de la porte; parfois même, ce talisman s'y voit remplacé par une simple assiette creuse. Mais on m'assura que la coquille d'œuf d'autruche possédait une puissance beaucoup plus grande. »

Ainsi, à Ouargla, c'est *le vase* en œuf d'autruche qui forme le talisman, puisqu'on peut au besoin y substituer, non une coquille d'autre œuf, mais une poterie.

« Cette superstition n'est peut-être pas très récente, continue mon aimable correspondant, car à Hassi-el-M'kaddem, au milieu des dunes, sur la route de Ouargla à Negouça, dans un atelier préhistorique à silex admirablement taillés et à foyer central renfermant des débris de poterie et des ossements calcinés, j'ai recueilli en 1875 un certain nombre de pièces taillées et perforées de coquille d'œuf d'autruche, les unes discoïdes, les autres triangulaires. »

Dans un passage d'une de ses publications que j'ai reproduit ailleurs [1], mais que j'avais perdu de vue, M. Ph. Thomas dit que ces amulettes étaient taillées *en rondelles, en losange ou en triangle*. Je me permets d'appeler l'attention des orientalistes sur cette constatation, qui me paraît d'une haute importance, bien que je ne fasse qu'entrevoir les conclusions à en tirer. Disque, triangle et losange sont en effet trois symboles des vieilles religions sémitiques [2].

1 Ph. Thomas : *La mer saharienne* (extrait du *Bull. de la Soc. climatologique d'Alger*), 1882, p. 25. — E. Vassel : *L'auteur de la découverte des phosphates africains* (extrait de la *Revue Tunisienne*), 1899, p. 6. — La station dont il s'agit a été décrite dans deux mémoires que je n'ai pas à ma disposition : Ph. Thomas : *Découverte d'un atelier préhistorique à Hassi-el-M'kaddem*, dans *Bull. des sciences naturelles et climatologiques d'Alger*, 1875; *Note sur l'atelier préhistorique d'Hassi-el-M'kaddem*, dans *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 1878. La planche autographiée qui accompagnait la première étude, et que j'ai sous les yeux, n'a paru dans le *Bulletin* d'Alger qu'en 1877. Les figures 13 et 14 représentent deux des amulettes en œuf d'autruche, un triangle et un disque tous deux percés au centre. Le premier, sensiblement équilatéral, a environ 17mm de côté, avec un trou de 4 à 5mm; le disque, de 10mm, avec trou de 3mm, n'est pas uni, mais *radié*, son bord étant entaillé de petits arcs de cercle qui laissent dix dents en saillie, disposées régulièrement (en intention) autour de la circonférence.

2 Le losange et son équivalent le fuseau (losange dont les angles obtus se sont arrondis), évidés et parfois ombiliqués, représentent la vulve mystique sur les cylindres assyriens, et il est permis de se demander si les gâteaux puniques en losange ou en fuseau souvent percé au centre n'ont pas la même signification, qui s'accorderait avec le culte de Tanit; les autres, en 8 ouvert, figurent certainement le caducée d'Eschmoun. Peut-être aussi faut-il voir un souvenir du cône mystique dans la forme traditionnel-

Il ne paraît guère possible que la rencontre soit fortuite. Faut-il en inférer que l'homme néolithique de Hassi-el-M'kaddem tenait ses amulettes des Chananéens, ce qui confirmerait la faible antiquité de la période néolithique dans le Sahara ? Ou doit-on croire, au contraire (et je penche pour cette conclusion), que les symboles de l'Asie venaient d'un fonds préhistorique ?

En tout cas, il semble clair que la superstition de l'œuf d'autruche, originaire de l'Afrique, a passé des Libyens aux Carthaginois et de ceux-ci aux Juifs de Tunis.

Ce paragraphe va-t-il continuer à s'enrichir, grâce au zèle et à la science de mes amis, jusqu'au *bon à tirer?* M. Paul Pallary m'écrit d'Oran, le 7 juin 1906 :

« Le premier emploi qui ait été fait de l'œuf d'autruche aux époques préhistoriques a été comme alimentation : j'ai trouvé dans toutes les cavernes de l'Oranie, concurremment avec la poterie, de nombreux débris d'œufs d'autruche. Dans toutes les stations néolithiques des hauts plateaux algériens et du Sahara, on trouve pareillement des débris d'œufs à profusion.

« En plus de son emploi comme alimentation, les débris ont été utilisés comme objets de parure, témoins les nombreuses perles que l'on trouve dans le Sahara ; plusieurs fragments d'œufs portent même des dessins gravés (V. *La parure en Algérie à l'époque préhistorique,* par A. Debruge, in *L'homme préhistorique,* 1905, p. 66-67).

« Un autre emploi des œufs d'autruche est celui que vous indiquez, comme récipients. Plusieurs de ces œufs, entiers, percés seulement d'une ouverture au sommet, ont été trouvés au Sahara dans les stations néolithiques : j'en possède même un en ce moment. C'est M. Rabourdin qui le premier a trouvé des œufs ainsi préparés, dans le Sahara, à Rathmaïa (V. *Les âges de pierre du Sahara central,* 1882, p. 104-105). Depuis, plusieurs explorateurs en ont rapporté, notamment M. Flamand, qui a signalé les analogies de ces œufs avec ceux

lement conique des gâteaux appelés غُرَيِّبَة par les Arabes, et faits le plus souvent de farine de sorgho (غريبة ذرع), quelquefois de semoule de froment (غريبة سميد). Je rappellerai les gâteaux sacrés pyramidaux appelés πυραμίδες par les anciens Grecs parce qu'on les pétrissait de farine de froment, et qui ont donné leur nom, dans tout l'Occident, à un solide géométrique et aux monuments funéraires des Pharaons.

(La prononciation du mot ذرع paraît indécise. Mon ami M. G. Remy, arabisant très exercé, a entendu souvent ذْراء chez les Arabes ; cependant, plusieurs de ceux-ci m'ont prononcé et l'un d'eux m'a écrit ذُرَع. Beaussier et Ben Sedira mettent ذرا, sans hamza ; Kazimirski et le P. Belot, ذُرَّة ; enfin, Dozy constate les orthographes ذُرَة, دراة et ذُرا.)

qui sont utilisés dans le Zambèse comme vases pour contenir de l'eau. M. Flamand m'a même adressé une bibliographie spéciale qui ne tient pas moins de deux pages!

« Dans le sud de l'Espagne, mon ami Louis Siret a trouvé de nombreux œufs d'autruche entiers dans les sépultures phéniciennes de Villaricos (province d'Alméria) : « La disposition des tombes à inhu-
« mation ressemble beaucoup à celles de Sardaigne, avec leurs gran-
« des amphores d'une forme particulière; un détail caractéristique
« est la présence constante d'un récipient formé d'un œuf d'autruche
« peint ou gravé.» Siret figure deux de ces œufs peints (Voy. L. Siret: *L'Espagne préhistorique,* in *Revue des questions scientifiques,* Bruxelles, octobre 1893, p. 78, fig. 309-310).

« En Espagne également, on a trouvé de nombreux vases en forme d'œuf et copiés certainement sur l'œuf d'autruche.

« Je ne connais ici aucune croyance indigène ayant rapport aux œufs.»

Grappin (1905, page 551)

Il a été recueilli à diverses reprises dans des tombeaux puniques de Douïmès un ou deux hameçons de bronze[1], et le P. Delattre en conclut que des pêcheurs étaient enterrés là. Je me permettrai de discuter cette opinion de l'éminent archéologue. Dans une oligarchie de négociants et de navigateurs, la pêche était certes un métier de très petites gens qui ne pouvaient s'offrir le moindre luxe : or, je vois associé aux hameçons un bijou de riche, un cachet de style égyptisant, formé d'un scarabée en cornaline avec monture d'or; ailleurs, c'est un oudja en lapis-lazuli, gemme recherchée à cette époque; plus loin, si je comprends bien, un pendant en or et les débris d'un bracelet en argent, alors que de hauts personnages se contentaient souvent de bijoux de bronze ou de plomb. Mais ce qui est bien plus significatif, c'est qu'un hameçon de bronze était au nombre des amulettes composant un collier[2].

J'estime donc que cet engin, soit pour sa connexion avec le poisson, soit à cause de sa pointe aiguë, était un talisman contre le mauvais œil[3].

1 Delattre : *Douïmès, 1893-1894,* p. 13 *b* et fig. 22, p. 14; *Un mois de fouilles,* p. 3; *Douïmès, 1895 et 1896,* p. 10, 16, 84, 87 et 91.

2 Delattre : *Tombeaux puniques,* p. 45.

3 J'en dirai autant du fer de flèche en bronze (pardon de l'horrible catachrèse!) trouvé dans un seul caveau à Sidon par Renan, mais dans un certain nombre de ceux de Carthage par le P. Delattre. Les propriétés magiques de cette arme paraissent remonter fort loin. On la voit posée sur un trône en Chaldée, où elle remplace généralement le sagittaire dans les zodiaques. La bélomancie ou divination par les flèches était une pratique de ce pays; elle se répandit de là dans tout l'Orient, et fut usitée chez les Arabes jusqu'à Mahomet. Une stèle cypriote montre un fer de flèche dans un chevron, dessin conventionnel du cône sacré, surmonté du disque planétaire (les

Pour capturer certains poissons, on lie ensemble quatre ou cinq hameçons en façon de grappin : si, comme il est probable, cet appareil était connu des Carthaginois, il préservait sans doute plus puissamment que l'hameçon isolé. Ne se livrant jamais à la pêche, les Juifs tunisiens n'ont pas d'hameçons, tandis que toutes leurs familles possèdent une *qannara*. Est-il bien invraisemblable qu'ils aient substitué dans leurs superstitions ce grappin aux hameçons assemblés des Carthaginois? Il se peut cependant, je me hâte de le dire, que l'usage de la qannara soit d'origine plus récente et n'ait d'autre raison d'être que les *cinq* dents de cet ustensile, qui donnent en somme une combinaison des vertus du khamsa avec celles de la pointe[1].

Epingle (page 551)

L'influence attribuée aux objets pointus et à ce qui brille suffit également pour expliquer qu'une grande épingle placée la pointe en avant dans la coiffure d'une femme défende celle-ci contre le mauvais œil; mais rien ne prouve que cette idée générale n'ait pas au contraire pour fondement l'emploi magique antérieur, et basé sur d'autres motifs, de divers objets aigus et brillants, comme la flèche, la dent canine, l'hameçon, l'épingle, la corne, etc. Il y aurait des recherches à faire dans ce sens.

L'homme de Menton dont le squelette est au Muséum et que G. de Mortillet rapporte au néolithique avait un poinçon en os attaché au front[2].

Les épingles en os, en ivoire, en bronze et même en or ne sont pas rares dans les tombes puniques, où on les trouve encore à l'époque romaine; mais comme elles servaient peut-être à fixer les vêtements du mort, il n'y a pas grand fond à faire sur leur présence, quoiqu'elles aient assez souvent pour tête une main ouverte ou quelquefois une main fermée avec le pouce passé entre l'index et le majeur[3].

J'attacherais plus d'importance aux aiguilles de bronze, d'ivoire ou

chapiteaux de Cypre sont d'habitude ornés d'un *triple* chevron qui est sûrement le symbole de la triade). En Etrurie. les flèches préhistoriques en silex étaient des amulettes qu'on enchâssait dans l'or. Voir aussi Pline, l. XXVIII, c. vi. Flèche et hache de pierre sont encore aujourd'hui des talismans dans plusieurs provinces d'Italie et de France.

1 Cette même combinaison est sans doute visée dans le lotus *à cinq pétales* apparents qu'on voit à Carthage, concurremment avec celui à sept pétales, sur les stèles et sur les rasoirs de bronze, et qui se rencontre même parfois en Egypte, où ce symbole a régulièrement neuf pétales (l'ennéade) et en Assyrie, où les pétales sont le plus souvent au nombre de sept (l'heptade planétaire).

2 G. de Mortillet : *Le préhistorique*, p. 391.

3 Delattre : *Douïmès, 1893*, fig. 7, p. 3; *Rapp. sur les fouilles*, p. 8 (556); *Lettre sur les fouilles*, p. 4 (622); *Sainte-Monique, 2e mois*, page 21 *b; Ibid., 2e trimestre* p. 22 *b*, 24 *b* et 26 *b; Rabs*, p. 17 *b; Cimetières romains*, p. 27 et fig. 16, p. 28.

d'os, qui se rencontrent non moins fréquemment[1]; en effet, les inventaires de mobiliers funéraires montrent que si les Carthaginois plaçaient dans les tombes, outre les provisions, divers objets ayant appartenu au défunt, ils n'y mettaient pas d'habitude, comme certains peuples, les instruments de sa profession, sauf peut-être quand ceux-ci avaient un caractère lithurgique.

Un caveau qui n'appartenait assurément pas à un artisan, car le puits de descente n'a pas moins de quatorze mètres de profondeur, et qui ne peut être antérieur au — IVe siècle, attendu qu'il renfermait des monnaies de bronze, a fourni une aiguille en os tellement grossière, qu'elle fait piètre figure à côté de celles de l'époque du renne[2]. Il est impossible que chez un peuple en état depuis plusieurs siècles de contrefaire à bon marché les produits de l'art industriel égyptien, un instrument aussi primitif ait eu un usage domestique. C'est plutôt, je pense, une amulette d'un archaïsme voulu, reste du fétichisme le plus antique.

J'ai vu en Petite Russie, il y a quarante ans, des femmes de la haute société attribuer aux popes le mauvais œil, et *jeter une épingle* en manière de conjuration quand elles rencontraient un de ces ecclésiastiques[3].

Os frontal de bœuf (1905, p. 551).

Les Egyptiens adoraient un des aspects du dieu Soleil sous la figure du taureau sacré appelé Hâpi à Memphis et Mnévis à On. Un hymne qualifie Ra de « taureau la nuit ». La mère du dieu, Hathor, qui se confond avec Isis et même *avec Neit* ou d'autres déesses, est représentée sous la forme d'une vache ou avec la tête de cet animal, ou simplement coiffée de cornes de vache embrassant le disque solaire. Selon Brugsch, le taureau symbolise la force masculine et créatrice de la substance primordiale; la vache, le principe féminin du Cosmos[4].

Pour les Chaldéo-Assyriens, les cornes du taureau sont l'emblème de la puissance : il s'agit sans doute de celles du terrible *rêmu* ou bœuf sauvage, figuré sur un bas-relief en briques émaillées de la

1 Delattre : *Rapp. sur les fouilles*, p. 11 (559); *Lettre*, p. 4 (622); *Sainte-Monique*, 2e *mois*, p. 18 *a* et fig. 30, p. 17; *Ibid.*, 3e *mois*, p. 4 *a*; *Cimetières romains*, p. 27. — Gauckler : *Etuis puniques*, p. 8, 16 et 17.

2 Delattre : *Sainte-Monique*, 2e *mois*, p. 18 *a* et fig. 30, p. 17. — De Mortillet : *Le préhistorique*, fig. 43, p. 401. — Joly : *L'homme avant les métaux*, fig. 126 et 127, p. 230.

3 Les Italiens touchent du fer (une clef, par exemple) lorsqu'ils croisent un *jettatore*.

4 Hérodote, l. III, ch. xxvii et xxviii. — Diodore, l. I, sect. II, ch. xxxi et xxxii. — Paul Pierret, *Gr. Encycl.*, t. 19, p. 833 *a* et 911 *a*. — Maspero, *Hist. anc. de l'Or.*, pages 35 et 48. — Perrot et Chipiez, t. I, fig. 40, p. 60; fig. 55, p. 87; fig. 571, p. 837. — Jeremias : *Das Alte Testament*, fig. 88 et 89, p. 274 et 275.

porte d'Ischtar, à Babylone, avec une sorte de licorne comme pendant. Les dieux, les génies, les rois divinisés par l'adulation ont pour coiffure une tiare ornée d'une ou de plusieurs paires de ces cornes: Schamasch, le soleil, en porte quatre paires. Des divinités, je l'ai dit, sont représentées par une simple tiare à cornes posée sur un autel[1].

Le taureau personnifie dans la symbolique des religions de l'Asie le principe humide de la Nature. Un des signes du zodiaque suméro-chaldéen est le taureau, quelquefois ailé ou avec une face humaine; il correspond au mois d'*airu* (en hébreu *iyar*), que les textes sumériens appellent le *mois du taureau favorable*[2]. Cet animal se retrouve dans les zodiaques de l'Egypte et de l'Inde; celui de la Chine, tout à fait indépendant des autres, a néanmoins un signe de la vache ou du bœuf[3].

Marduk (planète Jupiter), dieu suprême de Babylone, a le taureau pour symbole. Sin, le dieu Lune, qui au début a le pas sur Schamasch, comme plus tard à Carthage Tanit primera Hammon, reçoit (peut-être par allusion au croissant) les épithètes de *taureau*, de *porteur de cornes puissantes*, de *dieu aux cornes divergentes*. La parèdre d'Ea est appelée *la dame à la face cornue*. Un hymne donne à Nergal (Mars) le surnom de *buffle grand*. Ramman-Adad, dieu de l'atmosphère, est représenté debout sur un taureau ou sur un lion; quelquefois même, il est symbolisé par le foudre porté sur un taureau[4]. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit du chérubin[5].

Dans la seconde tablette de l'étonnante épopée de Gilgamesch, ce héros mythologique terrasse le taureau à face humaine, image peut-être, ici, de la rébellion violente aux primitives conventions sociales, de même que la fable grecque nous montrera Thésée tuant le Minotaure à tête de taureau sur un corps humain[6].

Chez les Iraniens adorateurs de Mithra, le taureau est la première créature d'Aouramazda, la création résulte de son sacrifice; plus tard, le taureau est la lune et le sacrifice, l'éclipse. Le char lunaire est

1 Perr. et Chip., t. II, fig. 15, p. 83; fig. 29, p. 109; fig. 71, p. 211; fig. 233, p. 509; p. 608 et fig. 301, p. 610; etc. — Jeremias : fig. 1, 3 et 4, p. 9; fig. 21, p. 44; fig. 76, p. 235; fig. 81, p. 261; etc. — Delitzsch : *Babel, I*, fig. 49, p. 48; *II*, fig. 12, p. 11; fig. 14, p. 13; fig. 16, p. 27; fig. 17, p. 30.

2 François Lenormant : *Les premières civilisations*, 1874, t. II, p. 68, 71 et 74.

3 *Gr. Encycl.*, t. 31, p. 1325 *b*. — A. Jacquemart : *Les merveilles de la céramique*, Ire partie, 4e édition, 1883, p. 55.

4 Jeremias, p. 18, 39 et 46.— Lenormant, *loc. cit.*, p. 159, 160, 187, 192; *Les origines de l'histoire*, t. II, Ire partie, 2e édition, 1882, p. 9, note.

5 Voir pages 546 (1905) et 27 (1906).

6 Lenormant : *Les prem. civilis.*, t. II, p. 72. — Pauly, Walz u. Teuffel : *Real-Encyclopædie der classischen Alterthumswissenschaft*, t. 5, 1848, p. 72; t. 6, 1852, p. 1870.

traîné par deux taureaux blancs; le taureau est aussi le symbole de Mithra lui-même en tant que démiurge, ce qui rappelle Hâpi[1].

La tête de bœuf (bucrâne), où M. H. Saladin voit le monument du sacrifice accompli, apparaît déjà sur les cylindres chaldéens[2].

On trouve un taureau debout sur un autel dans un bas-relief hétéen d'Euiuk[3].

L'idole appelée *le veau d'or,* que les Hébreux adorèrent au Sinaï et dont Jéroboam Ier (vers —950) rétablit ou plutôt rendit officiel le culte à Béthel et à Dan, paraît avoir représenté non un veau, mais l'Apis égyptien, le taureau solaire[4].

La « mer d'airain » du Temple de Salomon, fondue par le Phénicien Hiram, avait pour supports douze bœufs; des bœufs étaient encore figurés, avec des lions et des chérubins, sur les chariots des dix bassins portatifs[5].

D'après Plutarque, des vases en forme de corne furent trouvés par Titus dans le butin du Temple. Une pierre gravée antique publiée par Ficoroni montre une corne avec le chandelier à sept branches et la palme; au reste, on voit souvent le premier associé à la corne[6].

On me dit qu'un *ange à face de taureau* (qui serait par conséquent l'inverse du keroub assyrien et viendrait sûrement d'une interprétation particulière des quatre animaux d'Ezéchiel[7]) joue un grand rôle dans la cabale, où il flanque le trône divin : je ne suis pas en mesure de contrôler cette assertion.

Les casques des statuettes de bronze, d'époque et d'origine inconnues, qu'on recueille dans les *nouraghes* de Sardaigne et qui représentent des dieux et des guerriers, sont surmontés de cornes de bœuf souvent gigantesques[8]. On serait tenté d'attribuer celles-ci à une des espèces néolithiques; il se peut, toutefois, que l'artiste les ait exagérées par le même sentiment qui lui a fait donner, dans ses figurines, des proportions démesurées à la main droite faisant le geste sacramentel de l'orant.

1 Henri Hubert, *Gr. Encycl.*, t. 23, p. 1136 *b.* et 1137 *a.* — Jeremias, p. 32, note 2. — Paul Schrœder : *Die phœnizische Sprache,* 1869, p. 252.

2 Perr. et Chip., t. IV, p. 769 et fig. 378.

3 *Ibid.,* fig. 329, p. 668.

4 *Exode,* xxxii. — *Deutéronome,* ix. 16. — *I Rois,* xii, 28. — *II Rois,* x, 29; xvii, 16. — *Néhémie,* ix. 18. — *Psaumes,* cvi, 19. — *Osée,* viii, 5; x, 5. — Lactance : *Divin. institution.,* l. IV, ch. x. — Maurice Vernes, *Gr. Encycl.,* t. 19. p. 981 *a;* t. 21, p. 114 *a.* — Winer : *Bibl. Realwœrterb.*, t. I, p. 180 et 644. — Delattre : *Tombeaux puniques,* p. 72, note 2.

5 *I Rois,* vii, 25, 29, 44.

6 Thédenat, *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France,* 1881, p. 225. — Ficoronius : *Gemmæ antiquæ,* pars II, pl. I.

7 Voir page 27.

8 Perr. et Chip., t. IV, fig. 51 à 58, p. 65 à 69; fig. 87, p. 88.

Pais constate, à propos de ces images, que le casque décoré de cornes de bœuf a été également usité chez différentes populations libyennes, chez les Mycéniens, chez les Thraces, les Macédoniens, les Gaulois, les Scandinaves[1].

En Phénicie, Moloch a été représenté avec une tête de taureau, Astarté avec une tête de vache ou les cornes d'Isis-Hathor. Un petit taureau d'or, qui provient de l'ancienne Ségeste, en Sicile, porte une inscription phénicienne relative au culte de Mithra. A Cypre, une tête de bœuf est figurée sur des cylindres; on voit trois de ces têtes sur l'anse d'un vase de bronze et sur un tube du même métal provenant peut-être d'un sceptre; une terre cuite représente un dieu coiffé d'une tiare que décore une paire de cornes de bœuf[2].

D'après une légende rapportée par Justin, on trouva une tête de bœuf en creusant les fondements de Carthage.

Une amulette recueillie par le P. Delattre dans un tombeau punique de Byrsa montre d'un côté l'œil mystique, de l'autre le groupe de la vache allaitant son veau, d'origine égyptienne, mais qui fut un des principaux emblèmes religieux de l'Orient[3].

Sur l'anse d'un magnifique vase de bronze doré de Byrsa, on voit une tête de veau surmontée du disque entre deux uræus[4].

Une tessère de terre cuite du musée Lavigerie représente une tête de bœuf entre le triangle de Tanit et le caducée d'Eschmoun[5]. Faut-il voir là l'indication de la triade, et en conclure que le taureau, chez les Carthaginois, symbolisait Baal-Hammon, dieu solaire, comme il représentait en Egypte une des personnifications de Ra, avec qui se confondait l'Ammon thébain ? Ce qui semblerait confirmer cette hypothèse, c'est que le taureau figure non seulement sur des stèles votives avec dédicace néopunique ou latine à Baal-Hammon ou à Saturne (assimilé au précédent), mais aussi sur des monuments funéraires également néopuniques[6]. Le Baal-Moloch phénicien est, au

Perr. et Chip., p. 17. — Pais : *La Sardegna,* p. 14, n° 2.

2 Munk : *Palestine,* p. 90 *a.* — Schrœder, *loc. cit.*, p. 61 et 252, et pl. XVIII, fig. 26. — Pauly, Walz u Teuffel, t. 5, p. 73; t. 6, p. 1637. — Perr. et Chip., t. III, fig. 392, p. 579; fig. 429, p. 638; fig. 430 et 432, p. 639; fig. 556, p. 795; fig. 564, p. 799. D'après ces auteurs, il est vrai, la figure 430 représenterait une tête de gazelle, et non de bœuf : mais le dessin donne d'autant moins cette impression que les cornes y affectent la forme du croissant de la lune, comme celles d'Apis dans nombre de monuments égyptiens et comme parfois celles de la tête de bœuf qui forme un des caractères de l'écriture hiéroglyphique hétéenne.

3 Delattre : *Tombeaux puniques,* p. 76. — Perr. et Chip., t. III, p. 237 et fig. 182. — Fr. Lenormant : *Monnaies et médailles,* p. 102.

4 Delattre : *Tombeaux puniques,* p. 72.

5 *Ibid.*, note 2. — Perr. et Chip., t. III, fig. 339, page 463. — Ph. Berger, dans *Recherche des antiquités,* p. 88 et fig. 64.

6 Gesenius : *Monumenta,* p. 204, 213 et 445; pl. 23 et 25 (je vois sur ces dessins des

dire de Fr. Lenormant, un « dieu essentiellement tauromorphe[1] »; il était, on l'a vu, représenté avec une tête de taureau.

Une tête de pierre de Douïmès portait des cornes qui sont brisées, mais qui « devaient être courtes comme des cornes naissantes » ; une tombe de la même nécropole a fourni à elle seule onze masques cornus servant d'amulettes[2].

Chez les Grecs, Dionysos (qu'Hérodote identifie avec Osiris) est surnommé *taureau* et personnifié par cet animal; on représente Démèter traînée par des taureaux, ou avec des cornes; le Zeus crétois est un dieu taureau[3]. C'est aussi la forme du taureau que revêt Zeus, dans le mythe de Cadmus, pour transporter Europe de Phénicie en Crète; le héros lui-même a comme guide une vache, qui lui indique où il doit bâtir Thèbes[4]. Le Zeus *Atabyrios* de Rhodes, dont le temple renfermait, dit-on, deux taureaux de bronze qui mugissaient quand un malheur menaçait le pays, ou, selon d'autres, un taureau vivant qui rendait des oracles en paroles humaines, était « à la fois dieu-montagne et dieu tauriforme »[5].

On donnait aux fleuves, primitivement, le corps du taureau avec un visage humain; plus tard, ils deviennent anthropomorphes, mais conservent les cornes. Io est représentée cornue, quoique Zeus lui ait rendu sa forme naturelle. Sur les monnaies d'Amphipolis, l'Artémis Tauropolos, déesse empruntée à la Tauride, a comme attribut une paire de cornes formant le croissant lunaire[6].

Le bucrâne est, en Grèce, un symbole fort employé : on le voit dans les frises des temples et les bas-reliefs votifs, sur la façade des autels, sur les tombeaux, sur les objets de bronze, sur les monnaies[7].

Comme l'œuf d'autruche (et comme le crâne humain, hélas!) la corne de bœuf avait été un des premiers vases; elle servit de type à la singulière poterie appelée *rhyton* par les Grecs[8] et qui fut chez les Romains un attribut des lares.

Ces peuples firent de la corne le symbole de la fécondité et de la

taureaux, non des vaches). — R. Cagnat et S. Reinach, dans *Rech. des antiq.*, p. 111 et fig. 90.

1 Fr. Lenormant : *Les origines de l'histoire*, t. II, Ire partie, p. 166.

2 Delattre : *Douïmès, 1895 et 1896*, p. 66 et 84.

3 Pauly, Walz u. Teuffel, t. 6, p. 1637 et 1641. — Fr. Lenormant : *Monn. et méd.*, p. 102.

4 Pauly, Walz u. Teuffel, t. 3, 1844, p. 306. — Fr. Lenormant : *Les prem. civilis.*, t. II, p. 318.

5 Fr. Lenormant : *Les orig. de l'hist.*, t. II, IIe partie, 1884, p. 158.

6 Collignon : *Mythol. fig. de la Grèce*, fig. 40, p. 111; p. 218 et fig. 83, p. 219. — Hérodote, l. II, ch. xli. — Pauly, Walz u. Teuffel, t. 6, p. 1638.

7 H. Saladin : *Gr. Encycl.*, t. 8, p. 322 *b*. — A. C. E. von Werlhof : *Handbuch der Griechischen Numismatik*, 1850, pl. 4, fig. 57.

8 A. Baudrillart, *Gr. Encycl.*, t. 28, p. 613 *a*.

richesse. La corne d'abondance devint en Grèce l'attribut de Bacchus, de Pluton, d'Hercule, des fleuves. Les Romains la donnent à d'innombrables divinités et même, par flatterie, aux empereurs et aux impératrices[1].

La vache est sacrée aux yeux des Hindous. Comme le lion, elle est un attribut de Siva. Manou, dans les poèmes indiens, a un taureau merveilleux qui fait périr par son mugissement les races barbares ennemies des Aryas[2].

Un autel gallo-romain érigé à l'époque de Tibère et découvert en 1711 sous le chœur de Notre-Dame de Paris montre en bas-relief un taureau portant une étole et accompagné de trois oiseaux, avec l'inscription TARVOS TRIGARANUS *(le taureau aux trois grues)*. C'est une divinité, puisque les trois autres faces de l'autel sont occupées par Jupiter, Hésus et Vulcain[3].

Sur un second monument de même provenance, le dieu gaulois Cernunnos, qui paraît être le *Dis Pater* de César, regardé par nos ancêtres comme l'auteur de leur race, est figuré avec de puissantes cornes; mais elles sont ramifiées et rappellent plutôt le cerf que le taureau. On possède aussi des représentations d'une déesse gauloise cornue, peut-être la parèdre de Cernunnos[4].

J'ai dit précédemment quelques mots des cornes allouées au démon depuis le XIIIe siècle au moins. Quant à l'idée de donner cet attribut aux maris trompés, j'ignore absolument où et comment elle a pu naître.

Bien que fort incomplet en dépit de sa longueur, l'exposé que je viens de faire montre suffisamment que partout dans l'antiquité un sentiment mystique a été attaché au bœuf, chez lequel l'homme de la pierre, avant de parvenir à le domestiquer, avait assurément trouvé un formidable adversaire, et aux cornes qui font la force et constituent le caractère le plus saillant du puissant animal; il sera donc bien difficile, je crois, d'établir d'où les Tunisiens tiennent l'emploi de l'os frontal en guise de talisman.

Quelquefois, les cornes du bœuf sont remplacées par celles de la

1 *Gr. Encycl.*, t. 12, p. 982 *b*.

2 SYLVAIN LÉVI, *Gr. Encycl.*, t. 20, p. 101 *a*; p. 697, fig. 1. — LENORMANT : *Les orig. de l'hist.*, t. II, Ire partie, p. 165.

3 HENRI BORDIER ET EDOUARD CHARTON : *Histoire de France d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque*, 1882, t. I, p. 56 et fig. — *Gr. Encycl.*, t. 20, p. 37 et fig.

4 R. MOWAT, *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1880, p. 277. — BORDIER ET CHARTON, *loc. cit.*, p. 57, fig. 8. — *Gr. Encycl.*, t. 10, p. 63 *a* et fig. — JULES CÉSAR : *De Bello gallico*, l. VI, chap. XVIII. — Sur un bas-relief de Ninive, trois tours d'une ville assiégée sont couronnées chacune d'une gigantesque paire de bois de cerf (JEREMIAS, fig. 101, p. 301. — J. OPPERT, *Gr. Encycl.*, t. 4, p. 342, fig. 3).

gazelle ou de l'antilope[1]. Ces phylactères s'emploient non seulement à l'extérieur, au linteau de la porte ou au couronnement de la façade, mais aussi dans les appartements.

D'après une croyance populaire des Tunisiens, qui n'en sont pas encore à la gravitation universelle, la terre est portée sur les cornes d'un taureau mystérieux : j'ignore quel est le support de l'animal. On dit d'un puits très profond qu'*il s'enfonce jusqu'à la corne du taureau*[2].

Les tremblements de terre s'expliquent le plus naturellement du monde dans ce système : « C'est le taureau qui remue la tête. »

« Ici [dans la région d'Oran], m'écrit M. Paul Pallary, les indigènes croient qu'en plaçant une tête de bœuf sur les arbres fruitiers, ils en augmentent la production. Dans le Sud, c'est plutôt un crâne de chameau qui est pendu aux palmiers. »

Cette substitution de la tête de chameau à celle de bœuf établit une liaison entre le talisman usité à Tunis et celui que M. Philippe Thomas me signalait dans une lettre récente :

« Entre 1868 et 1875, mon attention fut plusieurs fois attirée, dans les oasis algériennes de Laghouat et de Ouargla, par des crânes entiers de chevaux suspendus aux branches de hauts palmiers. Je demandai à des habitants de ces oasis ce que signifiait cette macabre exhibition. Ils me répondirent qu'elle avait pour but *d'éloigner le mauvais œil* de certains dattiers renommés pour l'excellence de leurs fruits, objets parfois de l'envie de mauvais voisins. Autant qu'il me souvienne, toutes les réponses faites à mes questions furent concordantes.

« Il y a quelques années, pendant mon séjour à Paris, le hasard me mit en présence d'une gravure d'un tableau du peintre flamand David Téniers, « Une fête au hameau ». Ce qui, surtout, attira mon attention, ce fut un crâne osseux de cheval, placé bien en évidence sur le toit incliné et bas d'une sorte de baraque en planches adossée à la maison principale du hameau. Il semble avoir été mis là avec l'intention bien claire d'attirer immédiatement le regard de tout individu se dirigeant vers cette maison. Bien entendu, je n'ai pas pu interroger les paysans contemporains de Téniers sur la signification et les propriétés de cette tête de cheval. Mais, étant connue l'idée superstitieuse qui se rapporte à cette exhibition dans l'esprit des indigènes algériens, il me parut de toute évidence que, transmise

1 Un scarabée phénicien montre l'antilope associée au poisson (Renan : *Mission de Phénicie*, p. 839. fig. 4). En Chaldée, le mouflon était consacré à Nergal (Lenormant : *Les prem. civilis.*, t. II, p. 187).

2 غارف حتا الفرن اتور, pour غارف حتّى فرن الثور. J'ai respecté l'orthographe juive; on remarquera l'emploi de l'article devant le premier substantif.

par eux aux Espagnols, ceux-ci l'importèrent plus tard chez ces bons Flamands. N'est-ce pas aussi votre avis ?

« Quoi qu'il en soit, cette idée superstitieuse n'est pas spéciale aux Sahariens d'Algérie, car dans une des oasis d'El-Oudiane[1], je ne sais plus laquelle, j'ai vu en 1885 un crâne, non de cheval, mais d'âne, suspendu aux branches d'un palmier. »

Aloès (1905, page 551).

L'emploi d'un jeune pied d'aloès ne peut être bien ancien, puisque l'Amaryllidacée connue sous ce nom en Afrique n'est autre que *l'Agave americana* L., originaire du Nouveau continent comme le figuier de Barbarie ou cactus *(Opuntia vulgaris* Mill.).

J'ai omis de dire que l'aloès est employé pourvu de ses racines, ce qui a peut-être une importance.

Queue de thon (1905, p. 551).

La queue de thon, employée comme phylactère par tous les pêcheurs du littoral méditerranéen, je crois, devait être censée à l'origine réunir la vertu du poisson à celle du croissant.

La chouette (1905, p. 553).

La chouette était de mauvais augure dans toute la Grèce, excepté à Athènes[2].

En France, dans le Nord tout au moins, c'est encore un oiseau de malheur ; lorsqu'elle crie sur le toit d'une maison, elle présage la mort d'un des habitants. Les paysans la tuent quand ils peuvent et la crucifient au portail.

La chouette[3] est également un animal funeste aux yeux des Tuni-

1 Dix kilom. au nord-est de Tozeur, au bord du chott El-Fedjedj (Sud tunisien).

2 *Gr. Encycl.*, t. 14, p. 720 *a*.

3 Les Juifs de Tunis appellent la chouette العصفورة, *l'oiseau* par excellence ; ceux de l'intérieur lui donnent le nom de بومة, qui parait chez les Arabes désigner plutôt le hibou. Au reste, il doit s'établir une certaine confusion entre ces Rapaces, que j'avoue distinguer moi-même beaucoup mieux en théorie qu'en pratique.

L'effraie (أمّ الصبيان), le hibou (بومة), le corbeau passent aussi pour malfaisants aux yeux des Arabes. Mohamed el-Hadi, lorsqu'il n'était que bey du camp, achetait des effraies pour les faire égorger. Toujours pour les Arabes, d'autres animaux funestes sont la tarente (وَزغة) et le lézard vert (بورْوين, en Algérie بورْيون, en Khroumirie جَرْعون (ce qui est un des noms du crocodile en Egypte), chez les Juifs زرزومية ou زلزومية). Avant d'être reptile, le lézard vert fut le Juif qui trahit le Prophète caché dans une caverne. Toutefois, sa peau est recherchée des femmes arabes : elle fait croître les cheveux.

Les lézards paraissent être au contraire de bon augure pour les Juifs, qui en portent fréquemment l'image comme amulette. (Voir aussi la tarente, 1905, p. 552.)

siens, privilège qu'elle partage avec le corbeau; on la considère, notamment, comme l'ennemie acharnée des enfants en bas âge. S'abat-elle sur une terrasse, on se hâte de fermer portes et fenêtres; tous les habitants de la maison font du tapage, ce à quoi le Juif excelle, et poussent à tue-tête le cri : « A la mer ! A la mer ! [1] » Quand on réussit à la capturer vivante, la mère de famille *lui demande l'alliance,* et en gage du pacte, lui arrache une plume de l'aile droite. Ce rite n'a-t-il pas une saveur de totémisme ?

Si un enfant est « atteint du mal de la chouette [2] », ce qu'on reconnaît sans peine à ses yeux vitreux, caves et agrandis, à la pâleur cadavérique de son teint, à la diarrhée qui l'épuise, on a parfois recours à des incisions au front, mode arabe de saignée qu'il convient peut-être de ranger parmi les moyens médico-magiques; mais le remède auquel on accorde le plus de confiance est une douche qu'on administre au petit malade en le plaçant sous le jet d'urine d'un chameau. Et même ce traitement si approprié est rarement couronné de succès, tant l'influence est maligne !

Figures magiques (105, p. 551).

En dehors de la main, de la clef et du poisson, dont il a été déjà parlé, les figures magiques de la *feuille de l'accouchée,* rosace, palmette, palme, rameau, lion, méritent que j'en dise quelques mots.

Rosace à huit pétales.

Il est permis de poser en principe que tous les motifs de décoration architecturale qui nous viennent de l'Orient furent à l'origine des symboles; ce sont les artistes qui les ont dépouillés graduellement de leur sens, faute de le comprendre, et en ont fait ainsi quelque chose d'analogue à ces organes physiologiques devenus sans fonctions, qui continuent néanmoins à se transmettre d'espèce en espèce, mais en s'atrophiant ou en changeant d'emploi. La rosace n'a point échappé à cette règle.

Une plaque de l'âge du renne, trouvée par Piette, présente un trou central entouré de rayons divergents; ce savant la regarde comme une amulette figurant le dieu Soleil. Sur un bâton dit *de commandement,* le même emblème était répété trois fois.

Chez les Sumériens, « pour marquer l'idée de dieu, dit Maspero, on prenait l'étoile à huit pointes ». Ce symbole se répandit dans l'Orient sémitique [3]. Souvent les Chaldéens l'inscrivirent dans un cercle ou le placèrent sur un disque; ils firent varier le nombre des pointes,

1 البحر البحر. Remarquer l'absence de préposition.

2 مريض بالعجوزة.

3 Nous le retrouvons encore avec son sens primitif sur la stèle à inscription latine de la page 137.

selon le rang du dieu. En modifiant la forme des rayons, ils transformèrent l'étoile en rosace, l'étoile inscrite en roue; et toutes ces figures servirent à représenter les divinités sidérales.

A Carthage, la triade est souvent symbolisée par trois rosaces; celles-ci se réduisent à deux sur les stèles de Cypre et de la Grèce (Soleil et Lune). Des linteaux chrétiens des environs de Tébessa montrent le chrisme entre deux rosaces. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir deux rosaces sur les pierres tombales des Juifs tunisiens. Un ornement fréquent en Tunisie sur la porte des marabouts consiste en une rangée verticale de rosaces, formées chacune de huit petits disques blancs rangés en cercle autour d'un neuvième.

Palmette, palme.

Le palmier-dattier est l'arbre que les artistes chaldéo-assyriens ont représenté le plus souvent; il a nettement le caractère d'un symbole religieux sur certains cylindres, notamment sur ceux où il figure l'arbre sacré.

Le temple idéal d'Ezéchiel nous montre le palmier sculpté sur ses portes et alternant avec les *cherubim* dans son sanctuaire; cet arbre symbolise la Judée sur une monnaie contemporaine de Yaddous (—IVe s.), sur celles de Siméon Macchabée (—IIe s.), d'un procurateur sous Auguste, de Hanan (Ier s.).

Chez les Phéniciens, le dattier paraît avoir été l'objet d'un culte; on suppose même qu'il était divinisé sous le nom de *Baal-Thamar.*

Les fondateurs de Carthage trouvèrent une tête de cheval au pied d'un palmier, affirme une légende. Est-elle antérieure aux premières monnaies puniques, ou leur a-t-elle été empruntée? Beaucoup de ces médailles, en effet, portent le palmier, soit seul, soit associé au cheval ou au lion. L'image de cet arbre se voit fréquemment aussi sur les stèles votives, sur les rasoirs rituels; elle forme même quelquefois à elle seule une amulette.

La palmette, en Mésopotamie, est proprement une représentation simplifiée et conventionnelle du palmier. Elle a dans quelques cas neuf palmes en souvenir des neuf pétales du lotus égyptien, partout ailleurs (sauf de rares exceptions) sept, le chiffre de l'heptade; cela seul suffirait à montrer qu'elle possède une signification religieuse. D'ailleurs, elle couronne des stèles et sert souvent à composer l'arbre sacré.

Les Phéniciens ne font pas moins d'usage de la palmette. Elle se compose chez eux d'un croissant dont les cornes sont remplacées par des volutes tournées à l'intérieur et qui embrasse une portion de disque surmontée de quatre ou de cinq rayons en forme de pétale: c'est un assemblage syncrétique de symboles, ce qui est fort dans les habitudes phénico-carthaginoises, devient encore plus fréquent à

l'époque néo-punique et se retrouve aujourd'hui chez les Juifs tunisiens. Souvent le croissant et le disque sont très reconnaissables. La palmette phénicienne fait encore partie intégrante de l'arbre sacré, on la trouve aussi dans les sépultures sous forme d'amulette en os ou en ivoire.

Des palmettes sont associées à des branches de vigne, emblème aimé des Juifs, dans un tombeau d'époque romaine du *bit hahaïm* de Gamart.

La palme apparaît chez les Egyptiens : dans une inscription hiéroglyphique, une prophétesse se qualifie elle-même de *palme d'amour très gracieuse.*

Des stèles hétéennes montrent un personnage tenant une palme, insigne de l'adorant d'après Perrot. Cependant je constate que dans une scène de sacrifice, la palme est emmanchée et figure exactement un de ces chasse-mouches qu'emploient les Orientaux ; c'était peut-être un chasse-mouches rituel.

En Judée, on tenait à la main des palmes à la fête des Tabernacles ; on en portait aussi dans les marches triomphales, c'est pourquoi nous lisons dans saint Jean, à l'entrée du Christ à Jérusalem : *Acceperunt ramos palmarum et processerunt obviam ei.* Des pierres gravées et des lampes juives montrent la palme associée au chandelier à sept branches et à la corne.

Deux palmes figurent sur un sacrophage phénicien de Gebal ou Byblos ; aux environs de Tyr, des palmes sont peintes en rouge dans des caveaux funéraires ou accompagnent, dans les graffites des grottes à prostitution sacrée, le triangle renversé (pénil), symbole d'Astarté.

A Carthage, la palme se voit sur les rasoirs de bronze, où elle est d'habitude dans la main gauche d'un adorant, sur les stèles, sur les monnaies ; une petite palme en ivoire fait partie d'un collier d'amulettes de Byrsa. Les lampes carthaginoises de l'époque romaine portent souvent deux palmes. On ne saurait méconnaitre le rôle mystique de ce symbole : il était ou l'objet d'un culte, comme le veut le P. Delattre, ou tout au moins un accessoire du culte.

Une copie prise par M. de Sainte-Marie dans la nécropole juive de Gamart présente trois figures qui paraissent être des palmes.

Chez les Grecs et les Romains, la palme est l'attribut de la Victoire : de là vient que le christianisme en a fait celui de ses martyrs, qui sont des triomphateurs.

Le rameau et la volute.

Le rameau de la feuille de l'accouchée est sûrement identique à celui qu'on a vu associé au khamsa (figure de la page 220). Je me de-

mandais s'il ne représentait pas la rue, mais des faits nouveaux pour moi sont venus m'éclairer, je pense.

La roulette d'une loterie tenue par un Juif tunisien était, en dedans de la zone des numéros, divisée en quatre quadrants qui portaient, grossièrement peints, le khamsa, le poisson, une sorte de cratère[1] surmonté d'un cône noir aux lignes mal définies, enfin, dans un vase conique (le vulgaire pot à fleurs des jardiniers), un végétal à double tige rappelant celui auquel j'ai renvoyé tout à l'heure. Le propriétaire ne put m'expliquer les deux derniers symboles, mais un passant, Juif du peuple, à la physionomie intelligente, m'apprit que la coupe était « un réchaud comme les musulmans en ont pour brûler de l'encens » et l'arbuste « la plante de fortune ». Une autre loterie montrait seulement le poisson, la main et un rameau fleuri ; une troisième, le poisson et le végétal dans un vase.

D'autre part, j'ai observé que les symboles magiques associés le plus souvent au surnom divin sur le *schadday*[2] sont le rameau, le poisson et le khamsa.

Cette importance attachée au rameau ou arbuste m'a conduit à y voir un souvenir de l'arbre sacré chaldéen, perse, phénicien et punique, avec lequel se confondent l'arbre de science et l'arbre de vie de l'Eden biblique ; peut-être est-ce à cause de cette division de l'arbre primordial en deux doublets dans la Genèse que l'arbrisseau magique tunisien est souvent figuré avec deux tiges.

La volute qui termine par le bas les rameaux de la feuille de l'accouchée a sans doute sa raison d'être ; il me paraît en effet certain que cette figure a été très anciennement un symbole religieux. Nous la voyons dans les cornes de bélier d'Ammon ou de Baal-Hammon, et ce sont peut-être précisément celles-ci qui en ont suggéré l'idée. Elle se retrouve dans les boucles de la coiffure d'Hathor (coiffure que portent également un sphinx hétéen d'Euiuk, Tanit sur une stèle carthaginoise, un sphinx picte du nord de l'Ecosse) ; dans une des formes du sceptre égyptien, dans le *lituus* augural étrusque et romain, d'où vient notre crosse épiscopale et abbatiale. La volute termine souvent les deux bandelettes qui pendent au-dessous des ailes d'Ormuzd. Elle se montre dans les chapiteaux assyriens, perses, hétéens, puniques, ioniques. Elle a donné naissance à la figure mystique aryenne et notamment gauloise que les archéologues désignent sous le nom de

1 Le cratère à bords crénelés, brodé en application, est un symbole magique fort commun sur les tentures arabes, où il est souvent surmonté du croissant ; on voit aussi celui-ci couronner, sur les mêmes étoffes, un triangle très effilé qui repose sur un disque, mais beaucoup de brodeurs, dans leur ignorance de la symbolique, font de l'assemblage des deux dernières figures une hampe sur laquelle le croissant s'emmanche, le tout formant une sorte d'enseigne.

2 Voir page 220.

signe en S (et qui se montre sur des lampes chétiennes trouvées à Carthage par le P. Delattre), à ses dérivés la *triskèle* et la forme archaïque du motif sculptural appelé *postes*, lequel représente, à ce qu'on croit, les vagues de la mer. Elle est enfin employée comme ornement dans les églises romanes, où tout était symbole, entre autres à l'ancien clocher de Saint-Hilaire de Poitiers.

Le lion.

Le sphinx est un symbole très répandu en Egypte; il passe de là en Chaldée, en Phénicie, à Carthage, en Grèce, et on le trouve jusque chez les Pictes. Un hymne appelle Ra « grand lion qui se défend soi-même ». La déesse Sekhet est représentée avec la tête d'une lionne. A Léontopolis, le lion est l'animal sacré; il joue un grand rôle dans la sculpture égyptienne à l'époque saïte.

Nergal a cet animal pour emblème; d'après Maspero, les lions chaldéens à tête ou à buste d'homme, dont j'ai parlé plus haut (page 27), représenteraient ce dieu, qu'on adorait même à Cutha sous la forme du lion. Une déesse infernale est à tête de lionne, et deux lionceaux lui sucent les mamelles. Ischtar et d'autres divinités sont figurées debout sur un lion. Ce fauve a sa place dans le zodiaque. Sur un cylindre, deux lions surmontent les piliers de la porte du ciel. Les colonnes des palais sont souvent supportées par des lions, des sphinx ou des keroubs. Les bas-reliefs assyriens nous montrent le lion dans toutes les attitudes; souvent il terrasse le taureau, et ce groupe, qui symbolisait le triomphe du principe igné sur le principe humide (saison chaude), a été adopté dans tout l'Orient.

Le lion, dans le mithracisme, représente le feu; un dieu léontocéphale, père d'Aouramazda, le temps illimité.

Dans les ciselures (phéniciennes) des bassins du Temple de Salomon, le lion est associé au taureau et au chérubin; le trône du roi a des lions pour supports.

Les images de lions abondent en Phénicie; elles y avaient, affirme Renan, « une signification religieuse et non purement décorative ». Il en était de même à Carthage; non seulement, en effet, le lion s'y voit sur les rasoirs de bronze, les stèles et les monnaies, mais encore il est de tout temps une amulette assez fréquente et se présente, tenant divers attributs, comme figure magique sur les lamelles d'or des étuis-talismans. Baal-Hammon et Tanit ont été l'un et l'autre figurés assis sur un lion.

En Grèce, le même animal est invariablement l'attribut de Cybèle.

Des génies assis sur des lions ont été trouvés dans des tombes gallo-romaines du Valais.

J'ai vu plusieurs fois chez les bijoutiers juifs de Tunis des khamsas dont les jours figuraient deux lions dressés et affrontés à la plante mystique, ce qui appuie ma dernière hypothèse au sujet de celle-ci.

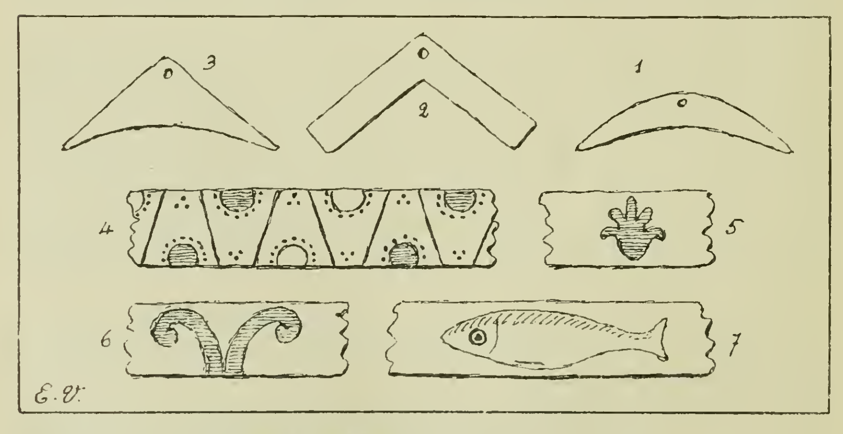
Le lion est un des rares animaux pour lesquels les musulmans enfreignent la règle de ne pas représenter d'êtres ayant vie. Tout le monde a vu quelque gravure de la fontaine de la cour des lions, à l'Alhambra de Grenade. Ici, nous avons les lions du Bardo, et dans les bains maures, des fresques grossières représentent souvent deux lions de profil avec la tête de face, enchaînés à un palmier ou à un arbre de fantaisie : on croirait voir un dessin d'étoffe byzantine ou de vase asiatique.

On l'a vu, la rosace, la palmette, la palme, le lion furent dans toute l'antiquite des symboles religieux : rien donc de bien étonnant à les retrouver sur un talisman moderne. Mais dans ce cas encore, il n'est guère possible de deviner si les Juifs tunisiens ont reçu leurs pratiques de la Judée ancienne, de Carthage ou de la magie du moyen âge, tout imprégnée de traditions orientales.

Amulettes des chameaux et chevaux.

La question des amulettes qu'on fait porter aux chevaux et aux chameaux ne concerne que les Arabes, car les Juifs ne montent pas à cheval (on ne le leur eût point toléré jadis) et je n'en connais aucun qui exerce la profession de cocher ou de charretier, à plus forte raison celle de chamelier.

J'ai mentionné la main peinte sur la croupe (1905, p. 550) et le croissant (1906, p. 228). D'autres fois, on suspend au cou de la bête un khamsa, une paire de défenses de sanglier disposées en croissant, une clochette, ou bien encore une ou plusieurs planchettes minces taillées en chevron (V renversé) ou en triangle à base évidée suivant un arc de cercle. Le triangle (figure 3), le chevron (figure 2) ou le croissant (figure 1) est très évasé, ce qui peut tenir à une convenance



Amulettes des chameaux et chevaux (1 à 3).
Peinture des arabas (4 à 7).

d'ordre technique, par exemple à la nécessité de ne pas trop s'écarter du fil du bois. La courroie qui ceint le cou des chevaux est assez souvent décorée de petites cyprées[1], toujours fixées l'ouverture en dehors, par quatre, en file de croix de saint André ou, ce qui revient au même dans l'ensemble, de carrés se touchant par un angle (peut-être primitivement des losanges ?), et plusieurs charretiers m'ont affirmé que cette parure est efficace contre le mauvais œil.

La sonnette avait des qualités mystiques en Orient et jusqu'en Gaule. Chez les Hébreux, elle faisait partie des ornements rituels du grand-prêtre; on la trouve dans un grand nombre de tombeaux puniques. D'après Cl. Duvernoy, les petites sonnettes que les Gaulois mettaient au cou des chevaux et des moutons servaient « à conjurer le sort » ; il en a été recueilli plusieurs centaines à Mandeure (Doubs). Un buste gallo-romain de Mercure, découvert à Orange, porte sept sonnettes suspendues à des chaînes.

Le chevron, je l'ai dit à propos du fer de flèche (page 341, note 3), me paraît représenter le cône sacré, comme c'est admis pour le triangle de Tanit. De doubles chevrons sont tatoués sur les bras du colosse d'Amathonte; une lampe chrétienne des environs de Tébessa en présente de doubles et de triples. Il existait en Phénicie des amulettes triangulaires, le fronton des stèles a cette forme, et on pense généralement qu'elle figure le profil du cône sacré; le triangle concave à la base serait donc une combinaison du cône et du croissant. Cependant, on a vu plus haut (page 339), des triangles néolithiques en œuf d'autruche; les dolmens de l'Aveyron ont également donné des pendeloques affectant cette figure, et G. de Mortillet leur suppose un sens religieux, hypothèse d'autant plus admissible que le triangle est un élément très employé dans la décoration des poteries de la pierre polie[2]. Il se pourrait donc que les Phéniciens eussent changé la signification primitive d'un symbole très antique pour lui attribuer celle du cône.

Les Arabes tunisiens portent souvent au gland de leur chéchia une amulette en forme de triangle; des triangles sont aussi appendus à la hampe des bannières des mosquées.

La cyprée ou porcelaine est un bijou préhistorique des plus fréquents. Les hypogées de Carthage l'ont aussi fournie en assez grand nombre, et le P. Delattre a trouvé à Douïmès une amulette en faïence dont la face supérieure porte un cartouche de façon égyptienne et la partie inférieure représente une cyprée vue du côté de l'orifice. Au reste, elle figure dans les hiéroglyphes hétéens, dont d'autres

1 وُدعة.

2 Les Brahmanes représentent leur mont Mérou couronné d'un triangle dans une gloire, mais j'ignore si ce symbole est fort ancien chez eux.

signes sont indubitablement symboliques (exemple, la tête de bœuf, où les cornes sont remplacées dans certains cas par le croissant lunaire). Cette coquille, en raison de la forme de son ouverture, était censée figurer la vulve, c'est-à-dire la Tanit carthaginoise, l'Astarté phénicienne, probablement aussi l'Ischtar chaldéenne ; l'interprétation paraît sûre. Pline, dans un passage cité par l'abbé Favart d'Herbigny (mais qu'à la vérité je n'ai pas su retrouver chez le Naturaliste), nomme la cyprée *concha Venerea ;* nos plus anciens conchyliologistes l'appellent *conque de Vénus* ou *pucelage*[1], et c'est encore ce dernier nom qu'elle porte dans le peuple. La désignation tout aussi significative de *Cypræa,* consacrée par Linné, est elle-même fort antérieure à ce savant. D'après Mucianus, la cyprée était vénérée à Gnide dans le temple de Vénus ; et comme cet écrivain du Ier siècle ne trouve déjà pour expliquer le fait qu'une légende merveilleuse, il est permis de présumer que le culte du coquillage avait été importé en même temps que celui d'Aphrodite.

Les *phaleræ* que les Romains suspendaient au harnais de leurs chevaux furent à l'origine des amulettes empruntées à l'Asie : cela ressort des formes qu'elles affectaient et qui étaient en général celles du croissant renversé, du cercle plein ou évidé (disque planétaire) et du trèfle (symbole de la triade ?).

Décoration des arabas.

Les arabas tunisiens portent sur la face externe du brancard et de la pièce du bâti qui fait corps avec celui-ci une ornementation traditionnelle d'un caractère archaïque ; des charretiers me l'ont donnée comme préservant du mauvais œil, d'autres m'ont dit seulement que c'est bon (مليح), sans vouloir s'expliquer davantage.

En règle générale et sauf quelques variantes, cette peinture, sur fond rouge, se compose de demi-rosaces blanches et bleues, que cernent de gros points noirs en nombre très variable, alternativement placées au bord supérieur et au bord inférieur du brancard et séparées par des traits obliques de couleur bleue (figure 4, page 356). Je serais tenté d'y voir le signe planétaire et le chevron.

La décoration est complétée par un khamsa (figure 5), un poisson (figure 7) et un symbole en forme de V évasé dont les deux branches se terminent par des volutes tournées en dehors (figure 6). Le dernier ressemble fort à l'hiéroglyphe du signe du bélier dans nos almanachs, et je suis convaincu *qu'il représente effectivement les cornes du bélier de Baal-Hammon ou celles du dieu lui-même ;* quelquefois, les deux branches sont à distance l'une de l'autre. Le khamsa et le V à volutes sont bleus ; le poisson, en couleurs plus ou moins naturelles,

1 Le second terme s'appliquait aux petites espèces.

a l'œil rond et formé d'un gros point noir au milieu d'un large cercle blanc inscrit dans un cercle noir ; cet œil est semblable à celui de certains masques-amulettes des nécropoles carthaginoises.

On assure que l'araba a été importé de Malte en Tunisie, et de fait, ce véhicule assez grossier est identique dans les deux contrées : il serait intéressant d'examiner de près les peintures de l'araba maltais, pour constater ce que les Tunisiens ont pu y ajouter ou en distraire.

Cette revue rapide indiquerait, en somme, que la superstition tunisienne s'est formée par syncrétisme ; que si certaines de ses croyances viennent du fonds commun sémitique ou ont été empruntées directement par les Juifs à la Suméro-Chaldée et à l'Iran, d'autres ont passé par la Phénicie, quelques-unes peut-être ont été importées par les Arabes, d'autres enfin sont d'origine purement africaine.

Eusèbe VASSEL.

(A suivre.)

KELKAJ PROVERBOJ ARABAJ

La parolo estas vento forkuranta, la skribo ĝin tenas.

Bela skribo pliigas la brilecon de la vereco.

Serĉadu la sciencon de la lulilo ĝis la tombo.

Tuniso elpensas, Alĝero taŭgaranĝas, Orano malbonigas.

Se ci ne diras al kuracisto ĉiujn suferojn ciajn, tiam ci deprenas cin de la kuracilo.

La sufiĉego venas de laboro persona.

La gudro eligas la skabion, sudanlando eligas la malriĉecon.

Metio valoras tiel, kiel fortifikaj.

Ĉiu lingvo valoras tiel, kiel homo.

La lingvo araba estas puto senfunda.

Kondutu cin bone, se ĉi volas ke oni faru tiel, kiel pri ci.

L'Arabo estas tiel, kiel migdalo. Tiam, kiam oni volas manĝi sian frukton, estas necese rompi la ŝelo.

Ĉiam, kiam ci ridas, tiam ci kraĉas ion el cia saĝo.

Ĉiu, kiu fluas ne estas akvo.

Ĉiu tegmento ne estas ĉielo.

Ĉiu domo ne estas domo de *Allah*.

Ĉu tio, kio ci petas ne alvenas; tiam petu tion, kio alvenas.

Kiom da sangon verŝis la lango!

Kiom da fojaj la lango perdigas la homon!

H. N.

INSTITUT DE CARTHAGE

La Fête du 27 mai 1906

Le compte rendu de cette mémorable fête, organisée par notre Société, fera l'objet d'un numéro spécial qui paraîtra incessamment.

Création d'une Section artistique

L'activité de notre Société savante vient de se manifester récemment sous une nouvelle forme par la création d'une Section artistique.

Voici quelques détails qui pourront intéresser nos lecteurs sur ce groupement.

Le 8 juin, MM. Blondel, Bougourd, Clément, Delaplanche, Demoutier, Flot, J.-N. Gung'l, Pavillard se sont réunis à l'Hôtel des Sociétés françaises et ont adopté le règlement suivant qui a été approuvé par le Comité directeur de l'Institut de Carthage dans sa séance du 11 juin :

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé parmi les membres de l'Institut de Carthage une Section artistique s'occupant spécialement de tout ce qui a trait aux beaux-arts.

ART. 2. — Cette Section nomme un président chargé de la représenter auprès du Comité de l'Institut de Carthage.

ART. 3.— Toute personne désireuse de faire partie de cette Section devra adresser à son président une demande qui sera soumise à l'acceptation des membres la composant.

ART. 4.— Nul ne pourra participer à l'Exposition annuelle de la Section artistique de l'Institut de Carthage s'il ne fait partie de cette Section depuis au moins trois mois et s'il n'est en règle avec l'Institut de Carthage.

M. Blondel, architecte, a été élu président de cette Section.

Banquet de clôture des travaux de l'Institut

Dans sa séance du 11 juin, le Comité directeur avait décidé d'organiser, chaque année, un banquet amical qui réunirait les membres de l'Institut avant l'exode estivale.

Sur la proposition qu'en avait faite son Président, l'Institut de Carthage s'est uni à la Société de Géographie qui offrait, le samedi 16 juin, un banquet d'adieu à son secrétaire perpétuel, M. Dollin du Fresnel, vice-président de notre Association, désigné pour occuper à Alger les fonctions d'agent commercial de la Compagnie P.-L.-M.

La réunion a eu lieu dans la grande salle de la *Brasserie Tantonville.*

Plusieurs de nos sociétaires ont pris part à ce banquet.

Au dessert, après le discours de M. Paul Bonnard, président de la Section Tunisienne de la Société de Géographie Commerciale de Paris, M. le docteur Carton, dans une improvisation pleine de charme et avec la parole aisée, élégante qu'on lui connaît, dit à M. Dollin du Fresnel tous les regrets qu'il laisse à l'Institut de Carthage et exprime l'espoir que notre collègue se fera à Alger l'ouvrier actif du projet que nous caressons depuis si longtemps : la fédération de toutes les sociétés savantes de l'Afrique du Nord.

Puis, M. Isaac Cattan, en sa qualité de secrétaire général intérimaire de l'Institut, prend la parole :

Messieurs,

En l'absence de M. le docteur Bertholon, notre éminent secrétaire général, en convalescence en France, pour qui nous avons tous un profond attachement — je dirai presque, en mon nom personnel, de la vénération — j'ai la mission à la fois agréable et pénible d'exprimer nos sentiments affectueux à notre vice-président, M. Dollin du Fresnel, qui est sur le point de quitter la Tunisie, et les vifs regrets que son départ nous cause.

Sans doute, M. Dollin du Fresnel est connu et apprécié de vous tous, Messieurs les membres de la Société de Géographie et de l'Institut de Carthage, vous l'avez longtemps vu à l'œuvre, vous savez qu'il ne s'est pas contenté, comme beaucoup, de remplir strictement son devoir ; il a créé, il a dépensé constamment son activité, il s'est multiplié, et les services de toute sorte qu'il a rendus à la Tunisie ne se comptent pas.

M. Dollin du Fresnel, fils du général de ce nom, après avoir fait de sérieuses études de droit, est entré à la Compagnie P.-L.-M. et est arrivé à occuper un haut emploi dans cette administration.

La Compagnie lui confia en effet la direction de l'Agence Commerciale de la Tunisie en 1891. Il est donc en Tunisie depuis près de quinze ans.

Il a été mêlé, en sa qualité de membre de la Chambre de Commerce pendant plusieurs années, à toute l'histoire commerciale de ce pays.

Membre fondateur de plusieurs sociétés, notamment de l'Institut de Carthage où il a été chargé, dès la première année, des fonctions de secrétaire, sous la présidence du regretté commandant Servonnet, il a été, comme les Huard, les Bertholon, Pavy, Servonnet, Vassel, etc., un des chefs ouvriers de cette société dont il reste membre malgré son départ pour l'Algérie.

La Société de Géographie, dont il est également un des fondateurs, a montré il y a peu de temps, dans une belle manifestation, la haute estime en laquelle elle tient M. du Fresnel, qui est un de ses membres les plus distingués, et qu'elle a institué son secrétaire perpétuel.

Fondateur de la Société d'Horticulture, dont il est aujourd'hui le vice-président honoraire, fondateur de la Société des Primeuristes Tunisiens, M. du Fresnel a propagé la culture et le commerce des primeurs, en cherchant sans cesse de nouveaux débouchés aux produits de notre pays.

On sait que cette culture, qui réussit si bien en Algérie et qui donne des résultats se chiffrant par plusieurs millions aux cultivateurs algériens, peut également augmenter la richesse de la Tunisie.

M. du Fresnel quitte ce pays parce qu'il est appelé au poste d'agent commercial principal en Algérie ; c'est là une preuve évidente que sa Compagnie sait reconnaitre les services qu'il a rendus.

* * *

Il m'est particulièrement agréable de vous dire, mon cher Dollin du Fresnel, combien l'Institut de Carthage apprécie votre dévouement et le précieux concours que vous n'avez cessé de prêter à notre Société, tant au sein de son Comité directeur que dans toutes les manifestations de sa vitalité où, tour à tour, votre bonne grâce, votre courtoisie, votre bonhomie accueillante, votre serviabilité nous ont été si utiles, si indispensables même.

Pour ne faire allusion qu'à des souvenirs récents, n'est-ce pas vous qui avez eu la pensée d'unir fraternellement l'Institut de Carthage à la Société de Géographie, union dont les résultats ne peuvent qu'être féconds et durables et nous faire apprécier, une fois de plus, les bienfaits de la solidarité? n'est-ce pas vous qui avez eu l'idée merveilleuse des excursions organisées par notre Institut, excursion dont la première, faite aux ruines de Carthage, a été le prélude d'une imposante manifestation qui marquera une date dans les Annales de la Tunisie et dans l'histoire de l'Art?

Voilà, en peu de mots, ce que j'avais à vous dire, mon cher Dollin du Fresnel, en ma qualité de secrétaire de l'Institut de Carthage.

Il me reste à vous rappeler et à faire connaitre à tous nos collègues, en ma qualité d'enfant de ce pays, quelle sympathie vous avez su inspirer à l'élément indigène de la population tunisienne. Il me suffira, pour n'en donner qu'une preuve, de signaler que la Société *La Lyre Tunisienne* vous a choisi comme membre d'honneur, tenant ainsi à vous témoigner sa gratitude pour la large part que vous avez prise dans l'œuvre si belle et si généreuse du rapprochement des différentes races qui se coudoient sur notre sol. Laissez-moi vous en remercier et vous en féliciter chaudement.

Si quelque chose peut tempérer les regrets que nous cause votre départ, c'est la promesse que vous nous avez faite de rester des nôtres et l'assurance que nous avons de vous revoir fréquemment parmi nous.

On entend ensuite diverses autres allocutions empreintes d'affection sincère et de bonne confraternité, de MM. Pellet, Abdul-Wahab, Lambert, etc., qui toutes ont été vivement applaudies.

A toutes ces paroles de chaude sympathie, M. Dollin du Fresnel répond par un magistral discours auquel on n'a pas ménagé les applaudissements.

L'Institut de Carthage chez Son Altesse le Bey

Lundi 25 juin, à dix heures du matin, S. A. Mohamed en Naceur, nouveau bey de Tunis, a reçu les membres du Comité directeur de l'Institut de Carthage, qui lui ont été présentés individuellement par le président, M. le docteur Carton.

Son Altesse leur a fait un accueil très bienveillant.

Dans une courte allocution, le président a défini, en des termes fort heureux, le rôle et le but de l'Institut de Carthage, en insistant sur les liens affectueux qui unissent les membres du Comité directeur, composé de Français et d'indigènes (musulmans et israélites).

« Notre Association, a-t-il ajouté, est composée de Français, d'indigènes et d'étrangers qui travaillent tous, la main dans la main, au bon renom de la Tunisie. L'Institut est ouvert à toutes les bonnes volontés, à tous les lettrés, à tous les savants sans distinction de race ou de religion.

« A ce point de vue, il participe largement à l'œuvre magnifique du rapprochement des éléments divers qui composent la population de ce pays. »

En terminant, M. le docteur Carton a demandé à Son Altesse de vouloir accepter le haut patronage de l'Institut.

S. A. le Bey a accepté avec infiniment de bonne grâce l'offre qui lui était faite et a été très touché des nobles sentiments exprimés par le distingué président de l'Institut de Carthage.

Il l'a assuré de son dévouement et de sa collaboration à l'œuvre de cette société savante et de sa vive sympathie pour les hommes éminents qui la dirigent.

Dons à l'Institut de Carthage

Nous adressons à M. le docteur Barbary, de Nice, nos plus vifs remerciements pour le deuxième don de 500 francs qu'il vient de faire à l'Institut de Carthage, et nous souhaitons que sa générosité en suscite d'autres.

Nous exprimons toute notre gratitude à la Section tunisienne de la Société de Géographie qui nous a également offert un subside de 100 francs à l'occasion de la fête de Carthage.

Nos remerciements à MM. Lehnert et Landrock pour les très belles photographies de la fête du théâtre romain qu'ils ont bien voulu nous adresser gracieusement.

Le Comité invite tous les photographes, professionnels et amateurs, qui ont pris des vues de la fête à lui en adresser des exemplaires. Une exposition en sera faite, en octobre, si le nombre de dons est suffisant, et le nom du donateur sera inscrit au bas de chacune des photographies conservées dans une collection.

Correspondance

Nous avons reçu de notre collègue M. Louis Nicolas la lettre suivante, qui pourra donner lieu à des communications intéressantes. L'expérience nous renseignera sur le cas que nous devrons faire de ces communications.

« *A Messieurs les docteurs Carton et Bertholon,*
président et secrétaire général de l'Institut de Carthage,
Tunis.

« MESSIEURS,

« Aux termes de l'ordre du jour de la dernière réunion mensuelle de l'Institut de Carthage, les questions d'orthographe y sont prises en considération. Je m'autorise de ce précédent pour transporter de ma cervelle sur le papier une idée qui s'y agite depuis fort longtemps, et comme le fruit cueilli ne pèse plus à la branche, ma boîte crânienne en sera d'autant allégée.

« Je pense donc que l'Institut a le pouvoir, qui entre dans ses attributions normales, de constituer une Commission d'arabisants qui — départageant les avis différents des auteurs — déterminerait, par exemple, pour la Tunisie :

« Si le *djim* (ج) doit être écrit *dj* à l'algérienne (sauf à stipuler que le *d* ne se prononce pas), ou *g,* ou encore *j;*

« Si le *quaf* (ق) doit se traduire par *k* (usurpant ainsi la lettre indiquée et nécessaire pour le *kef* (ك), ou par *q,* ou encore par *c.* Silvestre de Sacy a commis le délit de lèse-alphabet et de lèse-configuration d'adopter le *k,* d'où kasbah, Abd el Kader, Koran, pour qasba(h), Abd el Qader, Qorâne, et la figuration Q pour ك et K pour ق, alors que l'œil a si bien son compte du rapprochement Q ق, K ك ;

« Si le *khra* (خ) doit être traduit, selon l'usage le plus répandu, par *kh,* ou par *chr,* puisqu'il a la valeur de ces lettres dans chrestomathie, christianisme ;

« Le moyen le meilleur de faire distinguer *ha* (ح) de *hé* (ه) prononcé *hâ* devant un ا ou un ة, qui serait peut-être de l'accompagner d'un accent comme ici, ou de le faire suivre d'une apostrophe : *ha';*

« Un moyen de distinction pratique entre les lettres représentant l'*alif* [parfois *élif,* mais hors de cause ici] (ا), l'*aïn* (ع), le *ha* (ح), le *hé* (ه) prononcé *hâ,* enfin le *fatha* َ ;

« Indiquer les tolérances orthographiques pour les mots consacrés, déjà francisés, et si cette tolérance ne devrait pas être étendue à tous les noms de villes (je ne dis pas de lieux-dits, pour ceux-là tout au contraire l'étymologie stricte). En Tunisie heureusement on écrit Béja, Gafsa, Djedeïda, Mahdia, etc., et non Blidah, Milianah, Médéah, ce que je trouve ennuyeux et inutile ;

« Dire s'il ne convient pas de faire figurer l'*e* final, qui fait sonner doux : Még*rine* et non Még*rin,* muez*zine* et non muez*zin,* dans les travaux de vulgarisation, dans l'emploi accidentel de ces mots au milieu du texte français, non bien entendu dans les œuvres savantes s'adressant aux érudits ;

« Etc., etc., etc.

« J'estime que l'Institut, s'il ne voulait pas s'ériger en Académie dé-

crétant les lois du lexique, pourrait tout au moins indiquer ses préférences.

« A défaut d'une Commission, difficile à recruter par suite de la modestie des savants, et peut-être aussi parce que cela semblera à beaucoup n'en valoir par la peine, l'Institut ne pourrait-il pas informer les arabisants qu'il recevra toutes les communications qui lui seront faites sur ces questions orthographiques, les classera, pour les soumettre, dans un temps à venir, à une Commission dont il provoquerait la réunion, évitant ainsi l'écueil de l'abstention pour cause de modestie ?... »

Utilisation de l'eau de mer.....

Pour donner satisfaction à une réclamation de M. Louis Nicolas à propos de sa communication faite à la réunion mensuelle du 16 février, nous détachons de cette communication les passages suivants :

Je pense, moi, que le chimiste qui s'enfermerait dans son laboratoire et n'en sortirait — tel Nobel pour la dynamite — qu'après avoir trouvé le précipitant qui déposerait le sel au fond d'un bassin rempli d'eau de mer, restât-elle saumâtre, mais devenue bonne pour l'arrosage, celui-là donnerait son nom au XXe siècle, qui vise à la paix mondiale, car plus de nécessité de se voler des provinces à main armée le jour où le sol entier du globle serait arrosable. Les peuples pourraient décupler en nombre, ce qui demande des siècles : plus de malthusianisme !

. . . .

Et je demanderais que le prix Nobel, destiné au plus grand bienfaiteur de l'humanité dans une branche quelconque de la science, soit décerné pendant dix ans consécutifs à celui-là.

Et pourquoi l'Etat, ou mieux chaque gouvernement qui adopterait l'idée comme susceptible d'être réalisée, ne s'engagerait-il pas à rembourser les dépenses des chercheurs toutes les fois que la démonstration serait faite par une commission de savants que ces recherches reposaient sur des données normales, novatrices, et à récompenser les découvertes scientifiques faites inopinément ? Le trouveur de ce précipitant serait l'égal de Pasteur, avec moins de génie peut-être, mais avec autant de bienfaisance humaine.

Pour Carthage !

Le Temps a publié un éloquent plaidoyer pour Carthage dont le défenseur s'exprime en ces termes :

Quel lieu fut plus illustre ? Mais il n'est pas non plus de notre passé, dira-t-on. Il est du moins d'un passé dont nous avons la charge. Si nous ne descendons pas des Carthaginois, nous sommes cependant devenus leurs héritiers. La Tunisie étant désormais terre de protection française, à qui incombe le soin de son

histoire, si ce n'est à nous? Et ne serait-ce pas un affront pour notre monde savant si des étrangers venaient se proposer pour les fouilles de la vieile rivale de Rome? Le Parlement vote chaque année des crédits importants pour l'exploration de Suse, en Perse. L'Académie des inscriptions et belles-lettres vient d'organiser à grands frais une mission qui ira rechercher les traces de la civilisation hindoue, dans le Turkestan. Cela est louable, sans doute, rien d'humain ne devant laisser indifférent un grand pays comme la France. Mais pourquoi s'intéresser seulement à ce qui est loin? Les fouilles que le gouvernement italien fait poursuivre dans le forum romain tiennent tous les lettrés attentifs. Quel pendant à leur donner ce serait que de ramener au jour, de son côté, le forum de Carthage!

Ce qui restait encore de la Carthage romaine trois cents ans après la dispersion de ses habitants, faisait dire au voyageur arabe El Bekri : « Celui qui y entrerait tous les jours de sa vie et s'occuperait seulement à y regarder trouverait chaque jour une nouvelle merveille qu'il n'aurait pas remarquée auparavant. » Cette seconde Carthage fut une très grande ville, plus grande même probablement que la première, mais après tout ce n'était qu'une ville de province. C'est la Carthage punique, la métropole du commerce méditerranéen pendant trois siècles, la ville d'Annibal, qu'il faudrait retrouver par-dessous. Des débris considérables en doivent subsister. Dans le demi-kilomètre qui va du port à la colline de Byrsa, les maisons, au dire d'Appien, avaient six étages. Les soldats de Scipion qui les abattirent n'en enlevèrent certainement pas les matériaux. Qu'en auraient-ils fait? Ceux-ci sont donc probablement encore sur place, enfouis dans le sol, offrant un immense champ d'exploration. On a dit que les Carthaginois n'ont point eu d'art original, ce qui n'est pas prouvé, et point de civilisation propre, ce qui est certainement inexact; car comment concevoir un peuple si puissant et si riche n'ayant pas une physionomie à lui? En tout cas, ils étaient de la race qui a inventé le luxe. Ils aimaient les belles étoffes, les tapis, les bijoux, les ornements de métal précieux, les bibelots, les parfums. S'ils n'étaient pas créateurs, ils goûtaient du moins les créations des autres. Ils faisaient travailler des artistes grecs. Tantôt en les achetant, tantôt en les pillant, ils avaient réuni un grand nombre de belles œuvres. Après le siège, les villes d'Italie et de Sicile envoyèrent reprendre leurs statues volées. Si terrible qu'ait été le sac des Romains, bien des choses cachées ont dû leur échapper dans ce vaste bazar.

Quand nous sommes arrivés en Tunisie, rien n'eût été plus facile que d'organiser une exhumation systématique de Carthage. L'emplacement était nu, et c'était d'une impression bien émouvante, ce désert et ce silence dans un endroit qui a fait tant de bruit. Depuis, à mesure que le temps s'écoule, deux catégories de personnes travaillent concurremment à rendre le travail impossible. Au premier rang, il faut mettre des chercheurs d'objets curieux. Je ne voudrais affliger ni ce brave P. Delattre, dont tous les visiteurs connaissent la figure sympathique, ni la Direction tunisienne des Antiquités, dont le dévouement et la compétence sont hors de cause; le manque d'argent est leur excuse; mais il faut bien reconnaître qu'après les entrepreneurs de bâtisse, qui pendant des siècles ont considéré Carthage comme une carrière de pierre à extraire, rien n'aura plus contribué à achever sa dévastation que la manière dont on y fouille depuis vingt ans. On a que quelques centaines de francs à dépenser et on veut avoir des résultats quand même. On attaque donc de ci de là les points qui paraissent devoir

être les plus féconds en trouvailles, et ensuite on les abandonne. Les ruines se déforment ainsi jusqu'à ce qu'elles deviennent un chaos où l'on ne pourra plus rien reconnaître. D'autre part, le site choisi par Didon est resté charmant, les amateurs de villégiature s'en emparent. On est en train de rebâtir une troisième ville qui ne permettra plus d'atteindre aux deux autres. On aurait pu faire de cet emplacement, en le déblayant avec respect, en conservant ce qui reste des édifices, en refaisant le tracé des rues et des places, en maintenant à l'endroit où on les trouve les colonnes, les statues, les sculptures, les tombeaux, quelque chose d'unique au monde par la grandeur des souvenirs et par l'abondance des témoignages qui les rappelleraient. Au lieu de cela, on va avoir un modeste lieu de plaisance comme on en voit partout sur les bords de la Méditerranée. C'est navrant.

Après Carthage, ses ruines elles-mêmes périront-elles ? Une société qui réunit en Tunisie toutes les personnes ayant le goût des lettres, et qui s'appelle précisément l'Institut de Carthage, s'est émue. Elle a donné l'autre jour une fête pour saisir l'opinion de la question. Du haut de Byrsa, on a fait un appel, par delà la mer, à toutes les bonnes volontés. La mer est bien large. C'est pourquoi, pour être plus sûr qu'il portera, je vous prie de le répéter dans vos colonnes. Ne se trouvera-t-il pas pour l'entendre quelque Schliemann disposé à chercher le trésor des suffètes, quelque millionnaire en quête d'un moyen de se faire une célébrité, ou tout simplement quelque membre de l'Institut qui pourrait se proposer de persuader aux pouvoirs publics que Carthage nous touche au moins d'aussi près que les villes disparues de l'Asie centrale?...

Un Tunisien.

Admissions

Mme Ranvier-Chartier, Mlles Goumont et Cécile Bougourd, MM. le commandant Delval, Pauthier, Pinelli, Paonessa, Pavillard, Jobard, Bougourd, Demoutier, Delaplanche, Masselot, Flexer.

Erratum.— Lire dans le précédent numéro de *La Revue*, page 280, parmi les admissions : M. Kœnig, représentant de l'agence Lubin, au lieu de M. Friedberger.

Décorations

M. Roy, ministre plénipotentiaire, secrétaire général du Gouvernement Tunisien, a reçu de S. A. le Bey *les insignes en brillants de l'Ordre de l'Ahed.*

Officiers de l'Instruction publique : MM. Laffite et Vassel.

Officier du Nicham-Iftikhar : M. Arditti.

Le Président,
Dr CARTON.

Le Secrétaire général intérimaire,
ISAAC CATTAN.



UN VANDALE MODERNE

(Le chercheur de pierres tient à la main le couffin à l'aide duquel il a remonté la terre de son trou, que l'on aperçoit à droite. A gauche, on voit un chapiteau ionique brisé. Derrière lui, le tas de pierres arrachées aux monuments qu'il exploite comme carrières.)

Ce numéro de l'organe de l'Institut de Carthage n'a pas été écrit principalement pour conserver le souvenir d'une manifestation artistique, grandiose et inoubliable à tant de points de vue. De longues pages n'eussent pas été nécessaires pour atteindre ce but. Quelques articles de journaux, quelques vues eussent suffi.

En l'écrivant, nous avons voulu avant tout rendre plus sonore et plus large l'appel désespéré, et malheureusement suprême, que notre Compagnie, vedette placée par la science sur le sol tunisien, a cru de son devoir de lancer vers tous ceux qui pensent, qui honorent et vénèrent le passé et qui ont le souci de la réputation scientifique et littéraire de notre pays.

Belle fête, à coup sûr, mais triste comme celles qu'on donne au lendemain des grandes catastrophes, pour en réparer les désastres !... Encore ceux-ci sont-ils réparables, souvent !

C'est pourquoi, avant d'en venir à la partie littéraire et... amusante de ce compte rendu, on a tout d'abord exposé les injures faites au cadavre de la malheureuse cité, afin d'affirmer la gravité de l'heure et de pousser le lecteur à s'associer à l'œuvre de l'Institut de Carthage en continuant le grand effort tenté le 27 mai dernier.

Dr L. C.

Pour Carthage !

Histoire d'une Ruine[1]

Le dimanche 4 mars 1906, une centaine de membres de l'Institut de Carthage, répondant à l'appel de leur président, rendaient visite aux ruines de la capitale de l'ancienne Afrique. Il appartenait à notre Compagnie de faire le premier pèlerinage qu'une Société savante ait accompli aux vestiges fameux. N'est-ce pas elle, en effet, qui, depuis quinze ans dirige et soutient le mouvement intellectuel de ce pays, qui par la variété et l'importance de ses travaux a conquis le droit... et le devoir de veiller pieusement au développement du rameau de que la France a greffé sur le rejeton sauvage de l'antique civilisation africaine ? Son nom même, emprunté à celui de la capitale de l'Afrique ancienne, ne lui impose-t-il pas l'obligation de s'intéresser tout particulièrement au sort de ces malheureuses ruines ? Un autre motif, plus impérieux encore que ceux-ci, vient de surgir, rendant plus opportune cette manifestation. Jusqu'ici, la nudité du sol permettait à un œil même peu exercé de se rendre compte de l'étendue que couvrait autrefois la cité. De même que sous le linceul les formes flétries d'un cadavre se laissent deviner à des reliefs ou à des dépressions atténuées, de même l'aspect du terrain, la présence d'ondulations et de pans de murs décelaient l'emplacement des monuments les plus importants et la direction de certaines rues.

La création de centres de villégiature sur l'emplacement de Carthage, l'installation d'un tramway électrique vont, en quelques mois,

(1) Ce discours devait, dans la pensée de l'auteur, être prononcé à la séance solennelle de l'Institut de Carthage qui devait avoir lieu en mai 1906 au théâtre romain de Carthage. En raison de l'importance prise par la cérémonie artistique qui devait l'accompagner, il n'a pas été dit. Mais on a décidé de l'imprimer et de le répandre afin d'attirer l'attention sur l'état des ruines de Carthage. Un certain nombre d'exemplaires, ne renfermant que deux des vues qui l'accompagnent cette fois, a été distribué le jour même de la représentation.

changer l'aspect de ce coin de terre et faire disparaître un site qui a inspiré et fait rêver tant de grands esprits.

Notre excursion marquait donc un point important dans l'histoire de Carthage : la limite de deux phases parmi les nombreuses vicissitudes qu'elle a subies. Elle posait un jalon entre un passé de solitude, de ruines et un avenir d'animation, de reconstruction. Je voulais aussi, au cours de cette visite, montrer à mes compagnons de quelle irréparable destruction étaient menacés ces vénérables vestiges. Je pensais qu'il appartenait à notre Compagnie de jeter un suprême cri de protestation contre des actes de vandalisme si préjudiciables et à la science et au pays. Et, j'ose l'avouer maintenant, j'espérais en mettant nos confrères en présence de la profanation, leur inspirer une noble indignation, les pousser à un suprême effort en vue d'arracher aux modernes vandales quelques lambeaux de la malheureuse ruine.

Vous savez quel magnifique mouvement a suivi ce pèlerinage scientifique.

Puisque nous avons vu l'aboutissant de tant de siècles de vandalisme, puisque nous allons tenter de sauver quelques débris de l'antique Carthage, je voudrais vous dire, non pas son histoire, écrite depuis longtemps et par des écrivains d'élite, mais la genèse de sa chute, les phases de la lente destruction qu'elle a subie.

Ce n'est donc pas de la cité, mais de son cadavre que je vais vous entretenir. C'est la lente décomposition qui l'a réduite en poussière, ce sont les injures de toute sorte qu'elle a subies, dont je voudrais vous donner l'attristant spectacle. Un tel sujet ne messied pas à la mélancolie de la situation; il ne peut que vous rendre plus chers les restes que nous voulons sauver, et mettre en relief la piété, la noblesse de l'œuvre à laquelle notre Compagnie va se dévouer.

Si l'ombre de Caton, ignorant la reconstruction de Carthage par Rome elle-même, revenait sur ses ruines, elle pourrait croire que la malédiction dont il l'a poursuivie n'a cessé de peser, depus 2000 ans, sur l'antique cité punique, tant sont détruits les restes de la ville romaine.

Et si l'ombre d'Hannibal, revenant à son tour, voyait combien sont misérables les vestiges de la colonie fondée par la ville abhorrée, elle se déclarerait suffisamment vengée.

La destruction a été si complète, en effet, que les ruines n'offrent seulement que d'informes débris. C'est tout ce qui reste des huit siècles de prospérité écoulés entre la destruction de la Carthage punique et celle de la Carthage romaine. Tant de luttes, tant de peines, tant de combats sanglants pour un tel résultat! De tous ces heurts pour la conquête du sol, de ces anhélations qui ont transporté des montagnes de marbre pour l'édification de la ville, que reste-t-il ? Ce golfe encadré de montagnes, le majestueux Bou-Kor-

neïn, ces flots qui meurent sur le rivage, les seuls qui, n'ayant pas varié, constituent encore le document archéologique le mieux conservé de tous ceux qui nous soient parvenus !

La prospérité de la Carthage romaine dura, en apparence du moins, jusqu'au commencement du ve siècle, c'est-à-dire près de quarante-huit ans avant l'invasion des Vandales.

A cette époque, Ausone célébrait la capitale de l'Afrique à l'instar de Constantinople, et ne leur trouvait que Rome de supérieure. Le prêtre Salvien vantant l'activité de Carthage écrivait, non sans une pointe de vanité : là sont des établissements pour toutes les fonctions publiques, des écoles pour les arts libéraux, des Académies pour les philosophes, des gymnases !

Mais on trouve toujours — fort heureusement — des gens de caractère facile, qui se contentent de ce que le moment leur offre de bon, sans le comparer avec les époques antérieures. De nombreux témoignages, des indices incontestables nous montrent que l'Afrique, et Carthage en particulier, souffraient depuis longtemps du mal qui, après deux siècles d'agonie, allait les emporter.

Avec les apparences d'une merveilleuse prospérité matérielle, ce malheureux pays a souffert, durant de longues années, de terribles fléaux, dissensions intestines, guerres civiles, luttes religieuses, dépravation des mœurs, qui allaient en faire une proie facile pour les Barbares.

La fin de la Carthage romaine

Une esquisse rapide de ce qui se passa au IVe siècle montrera que cent ans plus tôt, pour ne pas remonter au delà, commença la ruine des plus beaux monuments de la Carthage romaine.

En 311 Maxence, pour punir Alexandre et les troupes d'Afrique de s'être révoltés contre lui, envoie ses généraux piller Carthage et ruiner le pays. On verra constamment qu'après toutes les périodes de trouble qui vont être énumérées on n'eut presque jamais le temps d'en réparer complètement les dégâts et que c'est ainsi que, peu à peu, les ruines s'ajoutèrent aux ruines. Au début du IVe siècle, les bras manquaient d'ailleurs, pour cela, à l'Afrique épuisée par les levées d'hommes que Maxence ne cessait d'y faire. On sait qu'à la bataille du pont Milvius il y avait 40.000 Africains requis.

A côté des révoltes militaires, les luttes religieuses, plus terribles peut-être, ensanglantaient le pays. Les donatistes sont poursuivis et exilés par le vicaire d'Afrique. La persécution prend un caractère si violent que le sang coule partout. En même temps naît une véritable Jacquerie, dont l'existence montre, à elle seule, quel désordre et

quelle misère régnaient dans le pays. Les circoncellions dévastaient les campagnes, incendiaient et pillaient les fermes. Voici ce qu'a écrit à ce sujet M. Cagnat : « Les esclaves, les colons, les petits propriétaires, ruinés par les exigences du fisc et les malheurs de l'époque, saisirent cette occasion pour soutenir leurs revendications et devinrent la terreur des populations tranquilles et laborieuses. Ils assommaient tous ceux qu'ils rencontraient à coups de bâtons, aux cris de *Deo laudes!...* Les soldats étaient envoyés dans les marchés pour massacrer les circoncellions ! Cette agitation intérieure du pays subsista longtemps encore dans la suite, de telle sorte que l'empire eut à lutter à la fois contre les ennemis du dehors et ceux du dedans. » Pouvait-on, dans de telles conditions, et même à Carthage où l'on devait se ressentir de l'insécurité de la campagne, songer, non pas à bâtir, mais à réparer beaucoup de monuments, de ceux du moins qui n'étaient pas indispensables à la vie de chaque jour?

Dans la seconde moitié du IVe siècle, en 353, Constance envoie une flotte sous les murs de Carthage, démonstration sans importance, et que l'on oublia vite en présence de la famine terrible que causa, en 366, la disette du blé. C'est à la même époque que les environs de Leptis furent atrocement dévastés et que les Asturiens y vinrent, de Tripolitaine, couper les arbres et les vignes. Ceci se passait loin de Carthage. Mais la capitale, la tête de l'Afrique pouvait-elle ne pas souffrir de maux qui en attaquaient si atrocement certaines parties ?

De 371 à 374, les guerres de Firmus, quoique aussi lointaines, durent, en raison de leur importance, de l'insécurité des routes et des passages de troupes, retentir sur la prospérité de la grande cité.

En 376, le vainqueur de Firmus Théodose, commandant la cavalerie d'Afrique, est tué sur l'ordre de l'empereur Valens. En 388, c'est l'usurpateur Maxime qui épuise le pays par ses exactions. En 396, Gildon, comte d'Afrique et frère de Firmus, se révolte et met Carthage à contribution pour la guerre qu'il soutient.

On peut dire qu'il n'y eut pas, dans ce siècle, une période de dix ans au cours de laquelle la sécurité et la prospérité de Carthage n'aient été troublées.

Si on se rappelle qu'après la Commune de 1871 la Cour des Comptes est restée, en plein Paris, à l'état de ruines pendant trente ans, que certains édifices détruits alors, comme une partie des Tuileries, n'ont pas été reconstruits depuis, on pensera que bien des désastres n'ont pu être réparés à Carthage, qui ne connut point de calme d'aussi longue durée.

Ce qui se passa au début du siècle suivant ne put qu'aggraver une telle situation. Le commencement en fut, en effet, marqué par un épouvantable concours de fléaux : barbares, tremblements de terre,

incendies mettant en feu la Libye. Philostorgue raconte que l'Afrique y perdit la moitié de ses habitants.

A Carthage, en 409, Héraclianus bloque le port, pour affamer Rome, occupée par Atale.

En 410, Alaric prend la capitale de l'Italie. Beaucoup de riches s'enfuient, entassent leurs trésors sur des vaisseaux et se réfugient à Carthage, y apportant, avec des mœurs dissolues, une richesse d'argent plus nuisible qu'utile. L'angoisse qui étreint l'Europe envahit à son tour les Carthaginois. Instinctivement, ils sentent que les rebelles les domineront, eux aussi, un jour ou l'autre. Comment construire ou même réparer, dans de telles conditions, les édifices de luxe ?

Orose a bien traduit l'état dans lequel se trouvait Carthage : « La ville est bien chétive », a-t-il écrit.

Quelques mois plus tard, Héraclianus, révolté contre les maîtres de Rome, et rêvant la pourpre impériale, vaincu en Italie, est, dès son retour à Carthage, tué, dans le temple de la Mémoire, par les soldats d'Honorius.

En même temps, la ville est en proie à tous les maux de la décadence, les vices les plus bas : corruption, débauche, ivrognerie y ont envahi toutes les classes. Et, pour combler la mesure, toutes ces gens se disputent et se divisent en sectes : ariens, donatistes, manichéens et pélagiens qui s'invectivent et s'injurient... quand ils ne se tuent pas.

En 429, sur l'ordre de Théodose II, Carthage est entourée d'une muraille. C'est e plus probant indice de la crainte qui étreint les cœurs et du choc auquel on s'attend. Quand on construit des forteresses avec tant de hâte, on n'a guère le temps d'édifier autre chose. En outre, on devine quelle quantité de pierres il a fallu pour élever ce mur. Les temples païens abandonnés, les maisons qu'avaient vidées de leurs habitants tous ces malheurs devinrent autant de carrières dont on enlevait les matériaux.

Enfin, en 439, les Vandales prennent Carthage.

Il me sera facile de prouver que les désastres causés par ce siècle et demi de troubles ont eu les conséquences que j'ai indiquées. Nous savons, en effet, quel fut à cette époque le sort de plusieurs monuments de Carthage.

Si la capitale de l'Afrique avait alors vingt-deux églises, le paganisme, qui n'était plus la religion officielle depuis Constantin, agonisait, et ses temples étaient abandonnés. Si Jupiter avait encore des prêtres à Carthage au IVe siècle, le culte des vieilles divinités africaines était singulièrement déchu. Les païens étaient, à leur tour, injuriés par les chrétiens. Saint Augustin raconte quelque part qu'un Hercule à barbe d'or, qui se trouvait à Carthage, sur une place publique, était l'objet de la moquerie de ses coreligionnaires.

Une curieuse découverte, faite récemment ici, montre dans quel état précaire étaient les cultes païens. Sous une mosaïque paraissant remonter au IVe siècle, on a trouvé une salle souterraine dont une partie avait été fermée par un mur. Derrière celui-ci était caché le trésor d'un sanctuaire dédié à Jupiter Hammon. C'est certainement pour empêcher la profanation de ces objets vénérés qu'on les avait placés là. Les chrétiens, en effet, après avoir été persécutés par les païens, usaient de représailles.

Depuis 391, deux édits impériaux avaient défendu de sacrifier des victimes et d'entrer dans les temples. On sait d'une manière certaine que le fameux temple de Celestis, à Carthage, qui avait 2.000 pas de tour, était abandonné à la fin du IVe siècle. Saint Augustin nous apprend que les épines et les ronces y croissaient. On juge, par l'état dans lequel se trouvait le sanctuaire de la grande déesse carthaginoise, de celui dans lequel devaient être les autres.

Mais l'abandon était la moindre des causes de destruction des édifices sacrés. Pendant les fêtes de Pâques de 399, les chrétiens envahirent l'*hieron* de Celestis, et un évêque s'assit, dans sa chaire, à l'endroit où était la statue de la divinité. C'est la même année que Gaudentius et Jovius renversèrent les temples des dieux et brisèrent leurs statues.

Le temple de Celestis resta abandonné jusqu'en 421, époque à laquelle il fut rasé et transformé en cimetière. On voit que pendant plus de vingt ans ce monument s'éleva, à demi ruiné, en pleine ville. La comparaison avec la Cour des Comptes est donc exacte. Un cimetière, c'est-à-dire la mort en pleine ville! N'est-ce pas tout l'opposé de ce qu'on voit dans une cité qui se développe, où les nécropoles sont de plus en plus reportées au dehors?

Avant les chrétiens, les païens avaient, eux aussi, commencé la destruction des monuments. A plusieurs reprises, ils se précipitèrent sur les cimetières des premiers, brisant tombes et épitaphes. Ils s'y attaquèrent avec une véritable rage, mettant en miettes les plaques de marbre qui portaient des inscriptions. Le R. P. Delattre en a recueilli plus de 14.000 morceaux!

D'autre part, j'ai moi-même constaté la présence de sépultures romaines dans plusieurs maisons de Carthage, ce qui prouve que nombre d'habitations avaient été abandonnées dès cette époque.

La vaste cité s'étend majestueusement de la mer jusqu'au delà de l'antique Byrsa. Dominant les palais, les dômes des églises y font face aux faîtes des temples païens. Une foule nombreuse se presse encore, à certains moments, dans les rues. Un observateur superficiel, s'il avait pu faire la comparaison, n'eût guère trouvé de différence entre l'aspect qu'offre actuellement la ville et celui qu'elle présentait il y a deux siècles.

Mais si, du haut du palais proconsulaire, le spectateur regarde plus attentivement, il remarque des ouvertures béantes aux toits des sanctuaires païens. Il aperçoit dans la multitude des constructions quelques colonnes sans chapiteaux, des chapiteaux sans entablement. Une abondante végétation croît entre les dalles brisées des parvis solitaires, les lianes s'enroulent autour des fûts, les oiseaux nichent sur les statues mutilées.

Si, dans les rues en damier de la cité, une foule houleuse se précipite parfois en hurlant ; si — trop souvent — des soldats en armes la traversent ; si, sur les places publiques au dallage défoncé, des discussions sanglantes ont lieu, c'est habituellement un calme inquiétant qui règne en ces endroits. Les rares habitants qu'on y voit sont, la plupart, des femmes en deuil, des cultivateurs ruinés par la Jacquerie, des Italiens fugitifs.

Dans l'intérieur des temples abandonnés, dans les maisons vidées par les deuils, on a créé des cimetières pour utiliser des places devenues libres et pour arriver à inhumer les innombrables victimes faites par la mort. Çà et là, dans les rues, quelque pan de mur écroulé laisse voir, à l'intérieur de la maison ruinée, les statues des dieux lares brisées, les fresques des murs noircies par l'incendie, les mosaïques défoncées.

Pour se préparer à la lutte ultime que l'on sent inévitable, les soldats de Théodose se répandent dans la ville armés de pics et de leviers. A grands renforts de bras ils renversent des pans de murs entiers, dont les pierres leur servent à construire une énorme enceinte à l'immense cité. Que de monuments, que d'habitations sont détruites pour alimenter cette construction, car on n'a pas le temps d'aller dans les carrières débiter et chercher les pierres !

Ainsi apparaissent les premières ruines de la capitale ; le mal désormais s'étendra presque sans interruption. Ainsi les habitants de Carthage eux-mêmes ont été les premiers destructeurs de leur ville !

Les Vandales

Le désordre et les désastres qui en sont la suite étaient tels à Carthage que ses habitants eux-mêmes en étaient venus à souhaiter l'arrivée des Barbares. En présence de cette constatation, quel crédit ajouter aux descriptions dithyrambiques de la ville que nous ont laissées certains auteurs ?

Lorsque Genséric marcha sur Carthage, les donatistes, les manichéens, les pélagiens, les ariens, proscrits par les lois et persécutés par les orthodoxes, s'unirent aux Africains pour renforcer l'armée du roi vandale. Aussi, celui-ci, le siège d'Hippone terminé, put-il prendre Carthage presque sans coup férir !

Et la malheureuse cité, épuisée de tant de manières, va connaître d'autres causes autrement brutales de ruine. A peine maître d'elle, le souverain barbare ordonne que chaque citoyen lui apporte tout ce qu'il possède en or, argent, pierreries, vêtements précieux.

En même temps, ses sujets saccagent tous les édifices publics. On pille notamment les églises, on leur enlève leurs vases sacrés et les chefs barbares en font leurs demeures.

Le Vandale n'était pas seulement destructeur. Il ne sut pas remplacer ce qu'il avait détruit. Son luxe, sa richesse sont faits d'emprunts, de vols. La beauté de sa demeure est celle que lui a donnée le propriétaire romain qu'il a dépouillé ; l'or de ses habits est celui que lui a valu le droit de conquête. Ne construisant pas, ne créant rien, il doit constamment mettre à contribution l'immense réserve que le pays a accumulée pendant des siècles. L'histoire de la plupart des rois vandales se ramène en majeure partie à une succession de pillages et d'actes de piraterie. On s'est borné, à cette époque, à des réparations, « à des rafistolages » qui déparent les édifices et la ville. C'est cette absence de caractère qui donne la solution d'un phénomène sur l'origine duquel on a souvent discuté. Beaucoup d'historiens et d'archéologues se sont demandé pourquoi ce peuple n'a laissé aucune trace de son séjour d'un siècle en ce pays. C'est à mon sens parce que les Vandales y ont constamment vécu d'emprunts, n'y ont rien créé et qu'on ne peut reconnaître ce qui est leur œuvre.

Que de maisons et de villes saccagées, que d'Africains dépouillés suppose un tel régime !

En même temps qu'il pillait Carthage, Genséric la dépeuplait ; les

prêtres et les nobles, dépouillés, avaient le choix entre l'exil et l'esclavage. Après avoir désaffecté les églises, on viole les cimetières : les Barbares s'y précipitèrent pour y briser les épitaphes. Le port de Carthage, qui fut un si vaste entrepôt, n'est plus qu'un poste de pirates où ceux-ci cachent les vaisseaux à l'aide desquels Genséric met à sac les côtes de l'Afrique.

Plus tard, c'est une succession de troubles et de meurtres : Genséric tue le comte Sébastien, venu se réfugier près de lui; il tue la veuve et les enfants de son frère Gundéric, puis, après avoir manqué de succomber lui-même dans un complot, il fait périr le conspirateur dans les supplices. Enfin, il fait assassiner ceux qu'il soupçonne de ne pas l'aimer. Ces massacres, a écrit un historien, affaiblirent plus les Vandales — on pourrait ajouter Carthage qu'habitaient la plupart d'entre eux — qu'une défaite.

Il y eut bien, à un moment donné, dans la capitale de l'Afrique, un afflux de population et de richesses, mais dans quelles tristes conditions! Genséric prend Rome en 455 et la pille pendant quatorze jours. Il charge ses vaisseaux de trésors, qu'il rapporte à Carthage en même temps que de nombreux prisonniers. On ne sait où mettre ceux-ci, tant il y en a ! Deogratias, évêque de Carthage, doit les loger dans deux églises, en attendant qu'on les vende !

La fin du règne de Genséric est marquée par des guerres incessantes contre les empereurs Majorien, Sévère Anthemius et Léon. Un moment même, en 470, Carthage est menacée par Basiliscus, beau-frère de l'empereur Léon.

Après douze années de calme, assurément insuffisantes pour réparer tant de désastres, la série des désordres reprend. Pendant sept ans, Hunéric persécute et met à mort les catholiques. Il exile 4.976 évêques, prêtres et autres clercs, tue les membres de sa famille, le chancelier du royaume et sa femme, dont il fait traîner les restes dans les rues de Carthage. Il fait brûler dans les rues l'évêque Jocundus.

Après le règne de Gunthamund, les persécutions recommencent en 496, sous Thrasamund, contre les catholiques. Puis, après Hildéric, Gélimer monte sur le trône et, en 534, Bélisaire, envoyé par Justinien, entre dans Carthage. Il y trouva, nous dit l'histoire, les prisons regorgeant de prisonniers que Gélimer avait condamnés aux derniers supplices.

On comprend que les Carthaginois, après avoir appelé les Vandales, aient illuminé quand Bélisaire vint les déloger.

On a vu, précédemment, pourquoi on retrouve si peu de traces des Vandales dans ce pays. Un genre de constructions qu'ils ont dû édifier certainement : les tombes, ne peut même être reconnu. On n'a d'ailleurs que le souvenir de deux monuments bâtis par eux : des bains

et une église. A l'époque de guerres et de troubles où ils vivaient, constamment menacés par les Maures à l'intérieur, par les Grecs à l'extérieur, ils ne savent même pas entretenir l'enceinte édifiée par Théodose, qu'ils laissent tomber en ruines! Si de telles constructions, chez un peuple de guerriers, étaient abandonnées, que devait-il en être des autres !

Ils ne se sont pas bornés, d'ailleurs, à l'inaction : ils ont détruit. On sait qu'ils ont rasé et incendié l'Odéon, le théâtre, les thermes el te temple de la Mémoire. Et ils ont laissé, en pleine ville, ces monuments ruinés jusqu'à ce que les Byzantins vinrent les exploiter comme carrière pour construire Byrsa. Non contents de la disparition du temple de Celestis, ils ont supprimé la grande rue de ce nom, si célèbre à Carthage.

Dans l'enceinte de Théodose s'ouvrent de larges brèches causées par l'écroulement de ses murs. L'emplacement des temples, couvert de décombres d'où émerge çà et là quelque fût de colonne brisée, est devenu un lieu de sépulture. Des rues entières ont disparu et ne sont plus que des ravins bordés de ruines. Les vastes basiliques sont encombrées par le butin des Barbares ou constituent les salles de festins des chefs vandales. Et le Romain, qui courbe l'échine devant ces derniers, jette un regard moqueur sur leurs palais maladroitement restaurés, sur le mélange sans goût des richesses qui encombrent leurs habitations.

Les vastes nécropoles qui entourent la ville sont bouleversées, les tombes éventrées. Le long des grands ports à demi abondonnés on ne voit plus sur les quais que des bandes de captifs, des entassements d'objets détériorés provenant de rapines, au lieu des richesses dont regorgeaient autrefois les docks de la grande ville.

Du haut de Byrsa on distingue dans l'étagement des toits et des terrasses de grandes taches irrégulières noires : ce sont les édifices béants que ronge la destruction, que la végétation envahit. Le forum est désert, la plupart des boutiques des marchés fermées et le Barbare, qui habite dans les églises, a transformé en écuries les antiques palais.

Les Byzantins

La civilisation romaine, ramenée en Afrique par Byzance, va-t-elle du moins relever toutes ces ruines ? L'œuvre était au-dessus de la volonté et des forces des souverains de Constantinople. Avant de réparer les désastres accumulés depuis des siècles, n'avaient-ils pas à défendre l'Afrique, à l'intérieur contre les sectes religieuses et les Maures révoltés, et à l'extérieur contre les Arabes ?

Byzance n'avait-elle pas surtout à se défendre elle-même, et le souci de sa propre existence ne la força-t-il pas, un instant, à abandonner temporairement le pays, avant le moment où l'abandon fut définitif ?

Le vaisseau qui, après la prise de Carthage, ramena Bélisaire vers Constantinople était encore en vue de l'Afrique que les Maures se précipitaient vers la frontière. De là des guerres qui, pour être lointaines, n'en retentissaient pas moins sur les villes du nord et notamment sur Carthage.

Deux ans plus tard, les soldats de Solomon, se ruant de l'hippodrome vers son palais, situé à Byrsa, tuent le commandant de sa garde, égorgent tout ce qu'ils rencontrent, pénètrent dans les maisons sans défenseurs, les saccagent et traitent Carthage comme une ville prise d'assaut. Puis, après en être sortis, ils viennent la menacer sous les ordres de Stotzas. Elle eût été prise si Bélisaire n'était pas revenu, en 536. Stotzas, après s'être retiré quelques mois, reparaît et campe sous ses murs. Il est battu par Germanus qui, peu après, essuye une nouvelle révolte des soldats, doit les décimer et faire pendre leur chef. Tout ce que Procope dit du bonheur de l'Afrique à cette époque doit, en présence de ces faits, être considéré comme une exagération.

Lors de la campagne faite par Solomon, en 536, contre les Maures de l'Aurès, ce général les battit près d'une ville « abandonnée », connue sous le nom de Bagaï. Ce fait ne montre-t-il pas combien la population des villes avait diminué ? Et la capitale d'un pays ravagé par les razzias et dont les habitants étaient emmenés en esclavage pouvait-elle ne pas souffrir considérablement d'un tel état de choses ?

Cette période de grand bonheur n'aurait, au demeurant, duré que deux ans ! En 542-543, la grande peste qui ravagea tout l'empire n'épargna point l'Afrique, où elle frappa civils et militaires. Pendant ce temps, les Maures gagnaient du terrain et on n'était pas remis des deuils causés par le fléau, que Solomon fut tué par eux à Cillium, en 544. Ils ravagèrent ensuite la Byzacène et poussèrent jusque Hadrumetum (Sousse), repoussant le *magister* Jean jusqu'à Carthage. Alors, écrit Procope — et ceci se passe six ans après cette paix qu'il avait tant célébrée — la plus grande partie du royaume se trouva vide

d'habitants, les populations échappées au massacre se réfugièrent partie dans la ville, partie en Sicile et dans les îles. Grâce à la lutte de Sergius et d'Aréobinde, les Berbères vinrent camper au Kef, à moins de cent milles de Carthage. Jean est vaincu et tué. L'insurrection augmente, devient générale. Aréobinde bat en retraite et réunit toutes ses troupes sous Carthage, où les Berbères les rejoignent. La capitale est prise. Le traître Guntarith trahit Aréobinde et le tue. Le massacre dure pendant ses trente-six jours de règne ; il fait tuer au hasard les suspects et donne l'ordre de faire mourir, en son absence, tous les Grecs qui se trouvent à Carthage. A son tour, il est tué par Artabane, dont les amis vont eux aussi donner la mort, dans leurs maisons, aux amis de Guntarith !

Byzance l'emportait donc, mais au prix de quels désastres !

Voici ce que dit à ce propos un historien : « La contrée avait été épouvantablement ravagée, les villages dévastés, les églises ruinées, les fermes incendiées, les maisons brûlées. Les Berbères avaient tué une partie de la population et emmené l'autre en esclavage. Le reste avait fui dans les forteresses. » Corippe a pu écrire, sans trop d'emphase : « L'Afrique fumante s'abîmait dans les flammes; la population des villes, bloquées, diminuait. »

Les débris de l'armée byzantine, formés en grande partie de cavalerie, étaient enfermés dans Carthage quand arriva Jean Troglyta qui, après avoir vaincu les Berbères à Cillium, voit les Maures, réunis en une formidable coalition, dévaster les oasis de la grande Syrte. Si je cite, à propos de cette cité des massacres et des dévastations lointaines, c'est parce qu'elle a dû certainement s'en ressentir. Pour comble de malheur, cette année 547 est marquée par une affreuse sécheresse « le pays est ruiné d'habitants ». Puis, les Maures, la même année, viennent menacer Carthage; leurs cavaliers poussent des pointes jusque sous les murs de la ville. Fort heureusement, Jean Troglyta l'emporte à Latari.

La paix de quatorze ans qui suivit ne put effacer deux siècles de désastres. Un pays aussi dépeuplé que l'a dépeint Procope (il parle de cinq millions d'hommes morts dans ces guerres) ne pouvait se relever en ce laps de temps, surtout avec une administration détestable, les luttes religieuses, les révoltes militaires, le départ des riches qui se réfugiaient en Sicile ou à Byzance, le pillage des Maures.

Après Troglyta, en 562, Jean Rogathinus, préfet du prétoire, fait assassiner le roi maure Coutzinas, venu à Carthage chercher les coutumes annuelles qu'on lui donnait pour sa fidélité. Pour le venger, le fils de la victime met la Numidie à feu et à sang.

Corippe raconte que la fin du règne de Justinien, mort en 565, fut marquée par une grande misère.

On sait peu de choses sur les années qui suivirent, mais les rares faits que nous connaissons permettent d'entrevoir que la cité fut encore bien éprouvée. En 569, Théodose, préfet d'Afrique, est tué par les Maures. En 570, Théoctistos, *magister militum,* est aussi battu et tué par eux. En 571, Amabilis, *magister militum* d'Afrique, est également leur victime. Ce lugubre refrain du chroniqueur Jean de Biclar montre quelles luttes Carthage avait à soutenir. En 569, Garmul, qui a tué ces trois généraux, fonde un état indigène qui subsiste dix ans. Pendant toute cette période, les horreurs des crises précédentes renaissent, les populations s'enfuient en Espagne, la campagne est abandonnée, l'agriculture ruinée.

En 597, l'Afrique est dégarnie de toutes ses troupes, envoyées en Orient. Immédiatement, les Berbères poussent jusqu'à Carthage, qu'ils manquent de prendre. Nous ne savons presque rien des années qui suivent. En 610, Héraclius, fils du patrice de Carthage, avec la flotte qui était dans le port de la ville, va à Constantinople, où il est fait empereur.

Puis, les bruits les plus inquiétants arrivent à Carthage, où l'on suit avec anxiété les progrès de l'islamisme et notamment la conquête de l'Egypte, en 634. Les Byzantins, occupés contre ce nouvel ennemi, ne peuvent plus guère penser à l'Afrique. Contrairement au dicton, trente ans de silence historique n'impliquent pas, toujours, trente ans de prospérité. C'est surtout pendant les périodes de paix que naissent les écrivains. Qu'il y ait eu des conciles à Carthage pendant ce temps, qu'on y ait construit quelques édifices, cela ne prouve pas grand'chose. Un seul fait est certain, c'est que l'Afrique est menacée et qu'elle est terrorisée. Ce calme, qu'on a pris pour une paix profonde, n'est-il pas quelque chose comme cette angoisse que ressentent les êtres animés en présence des cataclysmes, et qui annihile les instincts les plus féroces? En 640, Carthage voit affluer les chrétiens orientaux, fuyant devant l'invasion musulmane. Spectacle singulièrement démoralisant que celui de ces gens effrayés !

Continuant sa marche en avant, l'Islam conquérait la Cyrénaïque en 642 et, en 647, arrivait en Afrique. Cette même année, le patrice Grégoire est tué à Sbeïtla. Si, à cette époque, Carthage n'est pas atteinte par les envahisseurs, ce n'est déjà plus une capitale, et l'absence de liens avec la province la prive des principaux éléments de sa vitalité. C'est l'agonie qui commence : le cerveau ne commande plus au corps.

Cependant, Constant II écrase l'Afrique d'impôts destinés à la défendre. Carthage se révolte, chasse le patrice impérial et en nomme un de son choix. Les Arabes, bien informés, saisissent l'occasion, et, en 665, envahissent encore l'Afrique, emportant un riche butin. En 669, Kairouan est fondée par Okba et voilà le territoire de Carthage

redevenu à peu près ce qu'il était aux premiers temps de l'époque punique !

L'importance en est si faible, qu'on n'en parle plus et que les chefs de l'armée ignorent son existence : en 695, Hassen, venu à Kairouan, demande s'il y a encore des princes en Afrique ! On lui cite Carthage, sur laquelle il marche, et qu'il prend facilement.

Dans la ville appauvrie, il ne trouve plus qu'un très petit nombre de Roum ; les Grecs s'étaient enfuis sur leurs vaisseaux. Il pille, tue, fait des captifs, et donne l'ordre de mettre la ville en ruines, ce qui devait être facile, la destruction en étant déjà passablement avancée. Néanmoins, cet ordre ne fut pas exécuté complètement. En 697, Carthage eut une dernière convulsion : le patrice Jean la reprend, pendant quelques mois, à la garnison arabe qui s'y tenait.

Ce fait sert de leçon aux musulmans. Leurs chefs vont se mettre, à Tunis, à l'abri des vaisseaux byzantins. Ce jour-là, Carthage avait définitivement vécu !

Pendant ces cent cinquante années d'occupation byzantine, on ne bâtit guère que des fortifications et des églises. L'enceinte de Théodose II est réparée. Solomon, après avoir aménagé l'ancien palais du roi des Vandales, à Byrsa, pour en faire la demeure du gouverneur général, y fait édifier une église somptueuse. Il bâtit une autre basilique à Carthage, ainsi que des bains publics. Il fait encadrer la place de la marine d'une double rangée de portiques et construire, auprès des ports, un grand monastère fortifié qui porta son nom jusque vers le XIe siècle.

Par l'énumération qui précède on pourrait penser que, tout au moins au début de cette période, il y avait un grand nombre d'édifices à Carthage. Ce serait bien peu connaître la manière dont ont procédé les Byzantins. Pour faire les constructions nécessaires à leur défense ou au culte, ils ont détruit d'autres monuments. Partout, à l'intérieur de l'Afrique, on retrouve, dans les murs de l'époque byzantine, les entablements des portes triomphales découronnées, les restes des portiques, les pierres de taille des *cellæ* des temples et jusqu'aux bases de statues, aux sarcophages en pierre. Assurément, ce sont les Byzantins, bien plus que les Vandales, qui ont détruit la plupart des monuments de la période prospère. Beaucoup de ruines, en Afrique, donnent l'impression qu'on les trouve dans l'état où les a mis une destruction systématique. Et la brutalité des procédés, nécessaires d'ailleurs, des garnisons grecques explique en grande partie le mécontentement des populations vis-à-vis de la domination byzantine.

Il semble qu'un pareil traitement n'ait pu être imposé qu'avec l'intervention de l'autorité supérieure. Il a, en effet, été général et appliqué partout de manière identique. Aussi, on doit admettre que ce fut en vertu d'ordres émanant de l'administration centrale que cette

méthode a été étendue à tout le pays, qu'on se trouve, en un mot, en présence d'un véritable système. Enfin, il est probable que son application a été facilitée par la misère et la diminution de la population des petites villes africaines. On y souffrait trop, les habitants y étaient trop clairsemés pour qu'on osât protester contre la destruction et pour qu'on fût très gêné par la démolition de maisons et d'édifices publics devenus à peu près inutiles.

Carthage est actuellement trop détruite pour qu'on puisse, en en voyant l'emplacement, se faire une idée de l'aspect qu'elle offrait à l'époque byzantine. Mais l'état dans lequel se trouvent les nombreuses cités ruinées de l'intérieur est, à ce point de vue, des plus suggestifs.

Voici, au hasard de mes souvenirs, quelques exemples de la manière des Byzantins. A Aïn-Tounga, les murs de la forteresse renferment les tronçons du portique d'un marché ; les pierres d'une fenêtre et d'une porte, enlevées pièce à pièce à un édifice antique, ont été replacées, avec leurs rapports primitifs, dans le même monument. A Teboursouk, des deux portes triomphales englobées dans l'enceinte byzantine, l'une a été murée et l'autre transformée en poterne. A Bir-Tersas, un sarcophage est couché sur le côté dans un mur. A Dougga, un très grand nombre d'inscriptions ont été employées à la construction d'un réduit qui englobe le capitole.

Le capitole de Sbeïtla et l'arc de triomphe de Haïdra ont été changés en fortifications. A la *colonia Thuburnica,* tous les édifices sans exception ont été dépouillés des pierres de taille qu'on put facilement détacher de leur faîte pour construire la forteresse. On pourrait enfin rapprocher de la citadelle de Carthage celle de Béja qui, d'après Procope, fut construite à la même époque. Elle offre les caractères qui viennent d'être indiqués.

Nous connaissons, au demeurant, quelques-unes des applications de cette méthode à Carthage. Les Byzantins ont pris des pierres de construction à l'Odéon pour bâtir la citadelle de Byrsa. Ils rasèrent ce beau monument et en firent une esplanade. Plus tard encore, cette grande place vide fut un dépotoir, puis un cimetière.

A ce moment donc, la cité servait encore — et déjà — de carrière à ses habitants ; elle était pour eux ce qu'elle sera pendant des siècles pour l'Europe et pour l'Afrique. C'est, d'ailleurs, l'impression pénible d'une ville en ruines qu'éprouva à cette époque, en la voyant, Jean Troglyta. En débarquant à Carthage, il fut frappé, nous apprend l'histoire, d'y voir tant de ruines accumulées.

On conçoit, du reste, un tel abandon, non seulement des monuments, mais de quartiers entiers. La population de Carthage avait considérablement diminué. Procope, notamment, dit que toutes les guerres de cette époque ont dépeuplé le pays. Additionnant ceux qui ont péri dans ces luttes : Vandales, Berbères, soldats de l'armée by-

zantine, il arrive au total d'une diminution de cinq millions. On s'explique qu'on ait pu, à un moment donné, établir des cimetières dans la ville trop vaste.

D'autres faits montrent combien l'existence fut précaire à cette époque, et grande l'insécurité. Ce sont, notamment, les nombreuses cachettes de monnaies qui y furent faites. Ne sachant où mettre en sécurité son avoir, on le confiait à la terre. Tués, exilés, emmenés en esclavage, les propriétaires ne pouvaient revenir les chercher. En dehors de dépôts de monnaies d'or et d'autres métaux dont la découverte a déjà été publiée, j'ai pu moi-même, en dix-huit mois, relever la trouvaille faite par les indigènes de cinq cachettes de monnaies en bronze. Ce sont en général des poignées de grands et de petits sous dans une gargoulette. Le peu de valeur de la plupart de ces trésors est aussi un indice de la pauvreté qui régnait à cette époque.

Derrière l'imposante muraille qui défend Carthage, et dominant la ville, le palais du gouverneur général s'élève à Byrsa. A ses pieds, l'entassement des habitations, dont les toits entourent les coupoles des basiliques et les palais des fonctionnaires, a encore un caractère réellement imposant, vu à distance.

Mais quelle impression de misère, de délabrement l'on éprouve en quittant les hauteurs de l'acropole pour parcourir les rues de la malheureuse cité ! Près des orgueilleux palais des hauts fonctionnaires s'étendent des espaces vagues, couverts d'immondices ou de tombeaux, entourés de masures délabrées. Les places publiques réparées de manière plus ou moins sommaire sont dépouillées de leurs statues, les arcs de triomphe privés de leurs entablements. Les grands monuments dont s'enorgueillissait la Carthage romaine ont perdu leur couronne de sculptures. Les cimetières païens eux-mêmes ont été éventrés. Leurs autels, leurs sarcophages, les pierres de leurs mausolées ont été charriés vers l'enceinte et vers le couvent de Solomon, qu'ils ont servi à bâtir. Déjà les sanctuaires païens constituent, non des constructions abandonnées, mais de véritables, de majestueuses ruines au milieu de tous ces effrondements, au milieu des églises et de quelques monuments d'utilité publique dont le luxe crie à côté du délabrement général.

Appauvrie par les Vandales, ruinée par les Maures, épuisée par

les Byzantins, la grande cité n'est, à la fin, plus une ville, tant y sont nombreuses les demeures écroulées, tant la solitude y est grande. Dans ses rues errent les descendants des riches Carthaginois romains, pauvres et inquiets, n'ayant pas assez d'énergie pour écarter ou pour fuir le coup de grâce que va leur donner l'envahisseur musulman, mais tellement sûrs de leur fin qu'ils ne pensent pas à restaurer leurs monuments.

Les Arabes

Après la chute de Carthage, un petit groupe d'habitants perdus au milieu des ruines continua à y vivre. L'ancienne capitale de l'Afrique eut même encore des évêques pendant quelque temps. On ne sait presque rien, d'ailleurs, de cette période. Un seul des faits qui en ont été rapportés nous arrêtera. Il restait encore à Carthage un souvenir de son antique splendeur. On devait fatalement l'en dépouiller. Jusqu'en 807, les reliques de saint Cyprien, des Scillitains et de quelques autres martyrs y avaient été conservés. A cette époque, le gouverneur de l'Ifrikia les remit à la France comme un héritage de sa sœur aînée défunte... ou comme s'il voulait se débarrasser du dernier souvenir de la victime de sa religion.

A part ce détail, depuis le VIIe siècle, Carthage tombe dans l'oubli le plus profond, et l'histoire est complètement muette à son sujet. Sa seule réputation est celle d'une carrière où Tunis d'abord, puis l'Europe entière viennent s'approvisionner en matériaux de construction.

Dans les siècles qui suivent l'abandon de Carthage, quel aspect grandiose offre l'entassement des innombrables et superbes monuments à demi écroulés! De l'enceinte à demi ruinée de la citadelle de Byrsa, où on a maintenu un château arabe, on ne voit que toits et terrasses effrondés, pans de murs écroulés, salles béantes, dominés par les voûtes éventrées des églises et par les entablements branlants des temples.

Dans l'atrium des maisons, des statues mutilées en marbre blanc gisent à côté des poutres noircies, parmi les pierres tombées des murs. L'herbe commence à pousser dans la poussière des stucs et du mortier, et déjà quelques jardiniers ont planté des arbres et ensemencé le sol dans les places publiques.....

Des chants s'élèvent d'un grand édifice où le soleil par de grandes brèches vient se jouer sur des colonnes mutilées. Dans le fond de la construction une abside réparée grossièrement à l'aide de planches et de pierres sèches abrite quelques paysans, entourant un vieillard agenouillé aux habits ornés de dorures effilées. Cette voûte appartient à l'antique et fameuse *basilica majorum,* ce vieillard est le dernier des évêques de Carthage, ces paysans sont les derniers chrétiens de la grande cité.

Leurs demeures sont quelques cintres dont les brèches ont été réparées à l'aide d'herbes et de branchages. Les longs alignements des rues sont indiqués par des ravins dont les berges sont des murs à demi écroulés et le sol des amas de décombres. Au lieu du peuple affairé qui le parcourait autrefois, des bœufs efflanqués y songent, des chèvres vont sur le faîte des murs brouter les herbes accrochées aux interstices des pierres.

Mais ce n'est pas l'abandon seul qui pèse sur ces ruines, c'est quelque chose de plus triste encore. Déjà, en effet, s'active l'œuvre affreuse de démolition, commencée depuis quatre cents ans, et que nous voyons se perpétuer de nos jours. Dix-sept siècles d'acharnement n'ont pas encore eu raison des richesses de Carthage!

Dans cette maison au portique de marbre, aux murs ornés de fresques que lave la pluie tombant par les terrasses écroulées, des Arabes travaillent. Les uns retirent des décombres amoncelés les lourdes poutres de cèdre à demi calcinées pour en porter le bois aux fours à chaux voisins et vers les boulangeries ou les bains de Tunis. Dans les ruines mêmes, auprès des fours, des hommes entassent les torses, les membres de statues en marbre recueillis sur le forum et sur le parvis des temples. Le marbre fait, en effet, d'excellente chaux!

De riches entrepreneurs — déjà! — se sont installés dans ses ruines. Leurs ouvriers, à grand renfort de cordes et de leviers, font tomber les murs, arrachent les scellements en plomb des colonnes et le bronze des portes pour les porter au fondeur. Ils renversent les portiques pour en expédier les chapiteaux vers les mosquées de Kairouan, ou à Tunis pour décorer les nouveaux palais des chefs arabes. Des ânes, des chars, des bateaux s'éloignent en tous sens, chargés des débris de la malheureuse cité.

Et peu à peu, lentement les uns après les autres, les colonnes orgueilleuses s'abaissent vers le sol, les murs énormes s'écroulent, les arêtes s'émoussent, les reliefs colossaux des monuments ruinés s'estompent, s'atténuent graduellement, tel un cadavre que la décomposition envahit. Et bientôt des monticules de débris, plus grands que les autres, indiqueront seuls l'emplacement des édifices les plus importants.

Des vaisseaux apparaissent à l'horizon ! Ce sont les chrétiens d'Europe qui, à leur tour, arrivent à la curée ! Héritiers des croyances et des traditions de la civilisation romaine, ils ne rougissent pas de s'unir aux musulmans pour dépecer les derniers vestiges de sa manifestation en Afrique ! Les ruines elles-mêmes vont périr !

Si nous ne possédons aucun renseignement sur la manière dont s'effectua le pillage pendant les quatre premiers siècles qui ont suivi la prise de Carthage, nous avons, en revanche, sur ceux qui leur sont postérieurs, des renseignements plus précis.

Au XIe siècle, les ruines étaient encore imposantes : « Celui qui entrerait tous les jours de sa vie dans Carthage et qui s'occuperait seulement à y regarder, trouverait chaque jour une merveille », a écrit El Bekri.

Edrisi, au siècle suivant, témoigna une admiration aussi vive.

On voit d'après les descriptions de ces deux auteurs que beaucoup de monuments dont dernièrement on ignorait l'emplacement étaient encore visibles à leur époque. L'amphithéâtre (1) avait cinq rangées de cinquante arcades. On y voyait la représentation des vents ; le Levant à la figure riante, le Couchant au masque renfrogné. Au-dessus de chaque arcade, des bas-reliefs représentaient des animaux ou des artisans. Les vomitoria des portes donnant sur l'arène étaient encore très reconnaissables.

Le château d'El Moallaca (probablement à La Malga), de dimensions énormes, se composait de plusieurs étages de voûtes en plein cintre. (2)

(1) Les historiens donnent à ce monument le nom de théâtre, mais il semble bien, en raison de la forme circulaire qu'ils lui prêtent, qu'ils aient voulu parler de l'amphithéâtre, quoiqu'on puisse admettre qu'avec le peu de précision que mettent ces auteurs dans leurs descriptions, par édifice circulaire ils aient voulu dire à parois courbes.

(2) Peut-être s'agissait-il des thermes de Gargilius, dont l'emplacement, recouvert par le petit séminaire, correspond assez bien aux indications données par les historiens.

Aux thermes d'Antonin, on voyait plusieurs étages, portés par des colonnes énormes, blanches et cannelées : douze hommes pouvaient s'asseoir autour d'une table, sur leurs chapiteaux.(1)

La tour de Soliman, c'est-à-dire le monastère fortifié de Solomon ; deux châteaux en marbre ; une voûte en pierre ponce soutenue par des colonnes qui, malgré leur état d'enfouissement, s'élevaient à vingt mètres au-dessus du sol ; une coupole si élevée qu'un archer ne pouvait l'atteindre en lançant sa flèche de toute sa force et au sol revêtu de mosaïques, tels sont les autres monuments qu'ils signalent. On trouvait, paraît-il, dans les ruines, des colonnes de dix mètres de circonférence. Les citernes et l'aqueduc faisaient aussi l'admiration de ces auteurs, qui les ont décrites en détail.

En outre, tous deux s'extasient sur la quantité de marbre qu'on en retire pour le transporter en tous pays. On en a découvert tant d'espèces, raconte Edrisi, qu'il serait impossible de les décrire.

N'est-ce pas l'impression exacte qu'on éprouve encore en se promenant dans certains édifices, tels que l'Odéon ?

Derrière cet enthousiasme des écrivains, il est facile de deviner quel était l'aspect général des ruines. On n'y parle plus de rues, de places, de maisons. Bien au contraire, on vante la fertilité des jardins cultivés et on parle de villages bâtis sur l'emplacement de Carthage.

Edrisi, d'ailleurs, confirme cette impression en disant que, depuis la chute de Carthage, on n'a cessé d'y fouiller jusque dans le fondement des anciens édifices. Déjà on pratiquait la fouille « en trou de taupe » si en honneur de nos jours, et qui n'a lieu que quand les constructions ont disparu de la surface.

« Les fouilles ne discontinuent pas, écrit-il, les marbres sont transportés au loin dans tous les pays, et nul ne quitte Carthage sans en charger des quantités considérables sur des navires ou autrement. C'est un fait très connu ! »

Il faut de telles affirmations pour s'expliquer la disparition d'un entassement aussi prodigieux de matériaux.

Il est heureux que les deux historiens arabes nous aient permis, par une description un peu détaillée, de jalonner l'évolution des ruines de Carthage. Nous savons ainsi que c'est après eux qu'ont péri plusieurs de ses grands monuments.

Au demeurant, l'histoire va, désormais, nous permettre de préciser les faits et de reprendre la liste des noms des destructeurs de Carthage,... liste qui s'allonge en ce moment avec une incroyable rapidité, alors qu'elle devrait être close depuis trente ans.

(1) Au voisinage de Dermech existait, d'après El Bekri, une prison obscure, formée de voûtes superposées et renfermant des cadavres. Il s'agissait sans doute de tombes puniques à chambres funéraires étagées comme celles qui ont été trouvées aux alentours de ce point.



LE PUBLIC, L'ORCHESTRE, LES GRADINS

(Cliché Soler.)

Sous Philippe II, au XVIe siècle, les chrétiens prennent à Carthage des matériaux pour construire La Goulette.

Les Génois, Pisans et Espagnols, qui trafiquaient avec l'Afrique, lestaient leurs balancelles avec les pierres du port, non loin duquel elles étaient amarrées.

Une tradition veut que l'église de Saint-Laurent, à Gênes, et la cathédrale de Pise aient été construites, vers la même époque, avec des marbres arrachés aux ruines de Carthage.

La renaissance de l'Europe à la civilisation et à la pensée, en y multipliant les œuvres d'architecture, contribua à activer le pillage. Une assez piquante remarque l'indique.

Ce qui, à cette époque, faisait encore la renommée de Carthage, ce n'était pas les imposants souvenirs qui s'y rattachaient, ni l'aspect des monuments, mais bien la qualité des pierres qu'on retirait.

El Abdery, au XIIIe siècle, écrit : « Ses carrières sont renommées de tout temps; on en a tiré du marbre pour toutes les cités d'Ifrikia. » Et ce qu'on appelle ainsi des carrières, ce sont les édifices de la ville!

Le même El Abdery, pour donner un exemple de la splendeur qu'eut autrefois Carthage, ne trouve à en citer que l'aqueduc, ce qui donnerait à penser que c'est entre l'époque à laquelle il écrivait et celle d'Edrisi qu'ont disparu les monuments décrits par ce dernier.(1)

Trois cents ans plus tard, au XVIe siècle, Léon l'Africain ne décrit plus, lui aussi, que l'aqueduc et les citernes. C'est à son époque qu'André Doria, amiral de Charles-Quint, construit des fortifications et des maisons à La Goulette, avec des matériaux pris à Carthage.

Un grand poète, venu à la même époque visiter les restes qu'il croyait trouver si grandioses, gémit sur leur disparition :

« Ci-gît l'altière Carthage. A peine distingue-t-on encore sur le rivage des traces de grandes ruines », s'écrit le Tasse.

Au XVIIe siècle, Desfontaines écrit : « Les ruines de Carthage n'offrent plus rien d'intéressant : trois grandes citernes, les débris de l'aqueduc, quelques vieilles murailles, des morceaux de pierre répandues çà et là dans la campagne sont tout ce qui reste de cette fameuse rivale de Rome. La charrue a passé sur ses murs et l'on sème le blé au milieu des ruines. »

Cette description ne s'appliquerait-elle pas exactement à ce que l'on voyait ici il y a quelques années?

Pour compléter la série des tableaux dans lesquels j'ai tenté de donner une idée de l'aspect qu'ont offert aux différentes époques les ruines de Carthage, j'aurais à faire la description de ce qu'elles étaient dans ces derniers temps.

(1) Marmol, au XVIe siècle, parle bien du théâtre, mais d'une manière trop brève pour faire admettre qu'il en a vu des restes imposants. Léon l'Africain les eût d'ailleurs également signalés, s'ils l'avaient frappé.

Des voix plus éloquentes que la mienne ont gémi sur le sort de ces misérables débris, je me bornerai à être l'écho de l'une d'elles.
Voici comment Châteaubriand raconte l'impression qu'il éprouva en arrivant ici.

« Nous jetâmes l'ancre en face des ruines de Carthage : je les regardais sans pouvoir deviner ce que c'était. J'apercevais quelques cabanes de Maures, un ermitage musulman sur la pointe d'un cap avancé, des brebis paissant parmi des ruines, des ruines si peu apparentes que je les distinguais à peine du sol qui les portait. C'était là Carthage ! »

Les Modernes

Au XIXe siècle commence l'exploration dite « scientifique » de ces ruines. Mais c'est à cette époque que fut inaugurée, au nom de la science, une destruction dont nous recueillons les fruits amers, tandis que, dans ces dernières années, est venue s'ajouter à cette action une recrudescence dans l'activité des chercheurs de pierres !

En 1833, Falbe, capitaine de vaisseau et consul de Danemark à Tunis, lève un plan des ruines à l'exactitude duquel on a toujours rendu justice, ce qu'on ne pourrait dire de plusieurs de ses successeurs. Je suis heureux de rendre hommage, en passant, à l'honnêteté et à l'énergie de cet explorateur. Son travail fut souvent entravé, non seulement par l'hostilité des indigènes, mais encore par la jalousie d'autres archéologues, qui n'ont même pas craint de recourir à la destruction pour lui enlever le fruit de ses recherches.

En 1837, un groupe de personnes occupant à Paris de hautes situations fonda une « Société pour les fouilles de Carthage ». La naissance en fut aussi bruyante que la durée éphémère. Les délégués de cette Société, Falbe et Temple, vinrent à Carthage et firent une campagne de fouilles. Malheureusement, comme cela s'est produit trop souvent en Tunisie au détriment de la science, les résultats de ces travaux n'ont jamais été publiés.

Mais en revanche, c'est à ces explorateurs qu'appartient le triste privilège d'avoir été les premiers savants qui aient mis à sac la grande ruine. On enlève trente et une caisses de mosaïques, de peintures et de vases antiques, et, pour comble de malheur, ces actes de vandalisme archéologique sont demeurés inutiles : on ne sait ce que sont devenus ces objets !

Je dois le dire bien haut dès maintenant, les regrets que je vais avoir à exprimer presque à chaque ligne sur la manière dont les explorateurs ont fouillé ne peuvent être pris pour un blâme à leur aderesse.

A une époque où l'on ne savait pas qu'un jour une puissance européenne présiderait aux destinées de la Tunisie, il était prudent de ne pas laisser en place ce que l'on découvrait. Plus tard, quand nous sommes venus ici, c'est l'insuffisance de moyens mis à la disposition de ceux qui exploitaient Carthage qu'il faut surtout accuser, la nécessité pour obtenir d'autres fonds de faire des découvertes avec ceux qui avait été déjà accordés. On ne pensait qu'à trouver, à mettre en valeur dans dans les musées ce qu'on n'avait pas le moyen de conserver sur place. Il est seulement regrettable que l'Administration ou quelque puissante société savante, voyant au delà du présent, et ayant assez de désintéressement scientifique pour laisser à d'autres le bénéfice du sacrifice accompli, n'ait pas acheté, pour en empêcher la violation, tous les terrains situés sur l'emplacement de Carthage ou que, celles qui y ont fouillé n'aient pas eu assez d'abnégation pour mener lentement le dégagement, et ne pas courir à une autre fouille avant d'avoir mis en valeur, dégagé et consolidé tout ce qui avait été découvert. L'Administration, les sociétés capables de faire ces choses existaient, elles se composaient de personnalités éminentes, mais en somme d'hommes. Serait-il juste de reprocher, même à celles-ci, d'avoir agi humainement ?

Après Falbe et Temple, un consul d'Angleterre, trop fameux déjà chez nous par la destruction du mausolée libyco-punique de Dougga, sir Thomas Reade, vint fouiller les thermes d'Antonin. Il reconnait lui-même que ce monument, maintenant si misérable, était d'une rare magnificence. Aussi s'empressa-t-il d'en enlever, à son tour, des objets dont il ose faire complaisamment l'énumération : mosaïques, colonnes de granit et de marbre, statue de Jupiter, etc., achevant « d'épuiser » ce bel édifice dont les débris sont encore si imposants !

De 1856 à 1858, Davis, chapelain anglais, s'établit à Carthage pendant deux ans. Il a d'ailleurs dans son récit la franchise de reconnaître que son seul but était non pas de faire des recherches scientifiques, mais d'enlever tout ce qu'il trouverait ! C'est lui qui a fouillé le monument circulaire placé près du théâtre, qu'on a longtemps pris pour l'Odéon et qui, à mon avis, pourrait être le temple de la Mémoire.[1] Parmi les objets les plus remarquables qu'il ait emportés sont deux mosaïques. L'une, de Bordj-Djedid, représente une scène de chasse; l'autre, de Douar-ech-Chott, offre des Tritons et des Néréides.

(1) C'était aussi l'opinion de Beulé. Le monument était près du théâtre, on le désigne sous le nom d'*ædes* et non de *templum*, ce qui se rapporterait très bien à l'édicule en question.

C'est par caisses qu'il chargea son bateau de mosaïques, statues, inscriptions puniques et latines.

En 1859, Beulé entreprit deux campagnes de fouilles, demeurées célèbres, l'une en mars à Byrsa, l'autre d'octobre à décembre au même endroit, sur l'emplacement de l'aqueduc et des ports et au djebel Kaoui. Je tiens à rendre hommage à la belle et grande figure d'archéologue qu'évoque le souvenir de Beulé. C'est le type de ces chercheurs qui, sans arrière-pensée de gain, de carrière ou d'avancement, se sont entièrement dépensés pour la science, lui sacrifiant même souvent situation et fortune.

Venu ici seul, sans aucun appui officiel, et, qui plus est, poursuivi par la mauvaise volonté du souverain, il fit les recherches à ses frais. Beulé devrait avoir sa statue sur le plateau de Byrsa, non seulement à cause des recherches considérables qu'il y a entreprises et de leur résultat, mais à cause de son caractère. Et notre Société, dont l'activité est faite de la collaboration de savants désintéressés comme l'était Beulé, devrait être la première à rendre hommage à ce « volontaire » de la science.

A Byrsa, Beulé fit plus de quinze sondages. Il n'échappa malheureusement pas tout à fait à cette méthode qui a poussé à faire des recherches en des points très différents sans y explorer à fond les monuments. Il laissa la grande ruine après y avoir acquis d'importants résultats, mais avec le regret de penser qu'un peu d'aide officielle — de cette aide qui nous manque encore — lui eût permis d'entreprendre des recherches plus considérables. « Les gouvernements seuls, écrivit-il, peuvent entreprendre des fouilles vastes et fécondes..... » Avis qui, pour le malheur des grandes ruines, n'a guère eu d'écho jusqu'ici.

Après Beulé vint Daux, en 1866-67, combien différent de son prédécesseur ! Investi de tous les appuis officiels, grassement payé, il cacha l'insuffisance de ses recherches en bâtissant de véritables romans qui, pendant plusieurs années, ont dérouté tous les savants. Tissot notamment lui a accordé une confiance aveugle, et tout ce qu'il a écrit sur Carthage dans sa *Géographie comparée de l'Afrique romaine* est entaché de graves erreurs dues à cette confiance.

Après Daux, de Sainte-Marie, premier drogman du Consul général de France à Tunis, fouilla pendant près d'un an, en 1874-75, entre Byrsa, les thermes et les citernes de Dermech, près de Bordj-Djedid, et au nord des citernes.

Il enleva au sanctuaire de Tanit, pour les transporter en France, 2.500 stèles, de nombreuses statues, des sculptures, des mosaïques. Un chapiteau trouvé dans l'amphithéâtre est actuellement au Musée d'Alger ; quant aux stèles, elles ont été précipitées dans la mer lors du naufrage du *Magenta* qui les transportait.

En 1881, l'aspect qu'offraient les ruines de Carthage correspondait à très peu de chose près à ce qu'avait décrit Chateaubriand. L'emplacement qu'elles couvraient était presque entièrement nu.

On n'y voyait que les villages de Douar-ech-Chott et de La Malga, la chapelle de saint Louis, le palais du lazaret, le marabout voisin, les trois grandes habitations de Mustapha ben Ismaïl, Ahmed Zarouk et Kasr Nadar. En dehors de ces constructions et de celles élevées par les Pères Blancs à Byrsa et aux environs, c'est le paysage que nous avons longtemps connu, jusqu'à la création des villas de la Nouvelle-Carthage.

Ce n'est pas sans une grande mélancolie que les amis de ce site si beau par la grandeur et la simplicité de ses lignes le voient se modifier rapidement.

Comme on pense bien, la domination française amena une recrudescence dans les fouilles. Pourquoi a-t-elle été en même temps cause d'une accélération de la destruction ?

En 1883, d'Hérisson enlève de Carthage une riche collection qui a pris le chemin de Londres. Voici, à ce sujet, une anecdote qui montre les résultats déplorables que peut avoir la dispersion des objets trouvés en un endroit. Parmi le butin qu'emporta cet archéologue se trouvait une tête en marbre. M. Salomon Reinach, au cours d'un voyage à Londres, la vit et soupçonna qu'elle appartenait à un corps de statue qu'il avait trouvé ; le rapprochement des moulages de leurs cassures montra qu'il avait raison. Le British Museum voulut bien abandonner au Louvre la partie qui lui appartenait ; sans cela, les deux tronçons fussent restés indéfiniment séparés !

En 1884, MM. Babelon et Reinach pratiquent deux grandes tranchées dans le but de rechercher ce qui restait de la Carthage punique. Ils rapportent de leur mission de nombreux objets : stèles puniques, statues et terres cuites.

En 1884-85, Vernaz fouille aux thermes d'Antonin et aux citernes. Il trouve des tombes puniques et un riche mobilier funéraire... qu'il emporte.

Je n'ai pas à dire quelle est l'œuvre du R. P. Delattre, qui explore Carthage depuis tant d'années. Une courte visite au Musée Lavigerie montre quelle énorme quantité de richesses archéologiques il a mises au jour.

Malheureusement, et pour les raisons qui ont été indiquées plus haut, il ne lui a été possible, pas plus qu'au Service des Antiquités, de conserver sur place la majeure partie de ce qu'il a trouvé. A l'exception de quelques monuments qu'il eût mieux valu laisser sous terre, puisqu'on n'avait pas le moyen de les protéger contre les déprédations, tout fut enlevé et transporté dans les collections.

Plusieurs années après le R. P. Delattre, le Service des Antiquités, dirigé par M. Gauckler et qui s'était jusque-là presque entièrement désintéressé de Carthage, se mit à l'explorer de son côté.

Abandonnant l'ordre chronologique, j'indiquerai brièvement quelles ont été, par quartiers, les principales découvertes des derniers explorateurs.

A Byrsa, le R. P. Delattre trouve, au flanc sud de la colline, les grands tombeaux puniques, le cimetière arabe avec ses tombes si curieuses et le mur à amphores, une maison byzantine et une partie de l'enceinte de Théodose. On sait dans quel état d'abandon est ce qui a été laissé sur place.

Sur le flanc oriental de Byrsa, le R. P. Delattre a repris les absides fouillées par Beulé. On peut les voir au bas d'une profonde tranchée qu'il semble bien difficile d'empêcher de se combler peu à peu. Le mur d'enclos qui les précède, les maisons bâties entre elles et le bord du plateau ne permettront plus de rendre à celui-ci un peu de la physionomie qu'il eut autrefois.

Vers les ports, le Service des Antiquités a trouvé des colonnes, des statues, des mosaïques. Tout cela a été dispersé.

Près de là, au bord de la mer, on a découvert une quantité considérable de boulets disposés en pyramide et de balles de frondes.

A Douïmès, le R. P. Delattre et le Service des Antiquités ont déblayé des tombeaux puniques qui s'ouvrent maintenant, abandonnés, exposés à toutes les profanations, de chaque côté d'une tranchée que comblent peu à peu les pluies et les éboulis.

Tout à côté est le Céramique. C'est une des plus grandes curiosités que l'on ait rencontrées à Carthage. On y a trouvé des fours, abandonnés lors de la prise de la cité punique par Scipion, et renfermant encore, disposés à leur intérieur, sur les étagères, de nombreux objets en argile, prêts à être cuits. Des magasins contenaient des centaines de vases en pâte non cuite, alignés, attendant leur tour pour être portés au feu. J'ignore ce que sont devenus tous ces récipients de forme semblable, et qui eussent encombré un musée.

Une découverte, plus curieuse peut-être encore que les précédentes, a été faite au même point.

Le Service des Antiquités, effectuant des recherches dans un tout autre but, y trouva par hasard un palais romain : bassin avec jet d'eau jaillissant dans une vasque octogonale en mosaïque décorée de poissons et salles ornées d'autres jolies mosaïques. En voulant enlever l'une de celles-ci pour la transporter au Bardo, on fut très surpris de découvrir, au-dessous d'elle, un étroit escalier, aux marches de pierre. On descendit, en le dégageant, et on arriva à un caveau dont le fond était muré. Derrière le mur, des prêtres païens, au moment où les chrétiens renversaient les autels de leurs divinités,

avaient caché le trésor d'un sanctuaire. Et cette cachette fut retrouvée intacte, telle qu'elle avait été faite il y a quinze cents ans! Je ne citerai, parmi les objets qui s'y trouvaient, que les délicieuses petites statues en marbre blanc de déesses que l'on admire dans une des salles du Bardo.

Près de là, on découvrit encore une ravissante basilique avec de charmantes mosaïques en couleurs, des colonnes, des chapiteaux d'un style très original. Tout cela, abandonné après avoir été dégagé, est en miettes; les pâtres en ont renversé les colonnes et les touristes enlevé les sculptures.

L'ensemble formé par les tombes puniques, le Céramique, le palais au caveau et cette basilique n'eût-il pas justifié des mesures de conservation, même coûteuses?

De ce point, une rue, maintenant recouverte de terre, conduisait à ce qu'on a appelé le couvent de Saint-Etienne. Cette identification est bien douteuse, mais la construction était en tout cas des plus intéressantes, avec ses mosaïques portant les noms de martyrs. Le monument n'a plus, maintenant, aucune forme.

Je passerai rapidement sur tout ce qui a été trouvé en ces parages : bains de Didon (?), mosaïque avec les mois et les saisons, scènes de chasse, un buste de Cérès, etc., etc.

Plus loin, vers Sainte-Monique, sont les fameux puits funéraires à plusieurs étages de tombes, dont le R. P. Delattre a tiré les merveilleuses statues du prêtre et de la prêtresse, [1] des maisons byzantines, une prison souterraine qui depuis son dégagement se remplit de nouveau de décombres.

La colline de l'Odéon constitue un des points les plus intéressants de la ruine. Dans l'édifice de ce nom on n'a pratiqué que quelques tranchées, le monument ayant paru trop détruit pour faire plus. On s'en félicite quand on voit en quel état se trouve ce qui a été découvert. Il a pu être rasé, mais les sous-sols en sont parfaitement conservés, les fondations donnent un plan de l'édifice que les profanes pourront parfaitement saisir, avec son mur de scène orné de gracieux exèdres. La richesse extraordinaire de ses marbres et de sa décoration sont encore bien visibles par l'examen de ses débris. On y a trouvé un nombre considérable de statues : Jupiter assis colossal, Junon voilée, Vénus pudique, Sérapis, empereur Hadrien, Diane, Cybèle, plusieurs portraits d'impératrice, trois têtes, un faune jouant avec la panthère, un satyre, un Pan, plusieurs panthères et lions, deux masques de théâtre, un torse de Bacchus, des fragments de statues colossales drapées, une série de statuettes en terre cuite.

[1] J'apprends au moment où ces lignes vont paraître que l'on vient de détruire tous ces caveaux, si curieux, pour en faire des matériaux de construction.

Le rassemblement de tous ces objets — ou de leur reproduction — dans l'édifice même ne serait-il pas autrement instructif que leur dispersion dans les salles d'un musée?

Au-dessous de l'Odéon, on a mis au jour un groupe d'admirables villas ornées de fresques, de mosaïques, de portiques. Les mosaïques ont été enlevées, les colonnes renversées, les peintures émiettées. Une rue dallée descend tout droit, entre les maisons. Il y avait de quoi faire ici, si tout avait été conservé sur place, un ensemble rappelant les plus jolis coins de Pompéi. On ne pourrait le remettre dans l'état où il a été retrouvé qu'avec de sérieuses dépenses.

La même colline offre le grand édifice dans lequel l'Institut de Carthage nous a réunis aujourd'hui, le théâtre. Malgré son état très avancé de démolition, ce monument a réellement très grand air. Si on lui rendait les belles statues qui y ont été trouvées, ou leur reproduction, si on mettait en relief, à l'aide de réparations intelligentes — je ne dis pas de restaurations — certaines de ses dispositions, ainsi que j'ai tenté de le faire provisoirement pour cette fête, on aurait une idée plus exacte de sa beauté.

Tout près du théâtre, vers l'est, se dresse un petit édifice circulaire, pris longtemps pour l'Odéon, et qui est peut-être le temple de la Mémoire. (1)

Sur la colline voisine, où l'on a construit le petit séminaire, et qui commence à se couvrir de villas, le R. P. Delattre a trouvé douze mosaïques en couleurs, dont une représentant une chasse au lion et un tigre, une autre des poissons et des oiseaux.

Je pourrais encore citer l'amphithéâtre de Carthage, où des motifs d'ordre religieux ont incité, cette fois, à faire l'effort nécessaire pour conserver les restes de l'édifice.

A Douar-ech-Chott, le Service des Antiquités a trouvé plusieurs mosaïques représentant des scènes de chasse, de pêche, un banquet avec trente-quatre personnages, une maison romaine, ainsi que de nombreuses statues.

Les travaux exécutés par le R. P. Delattre dans la basilique de Damous-Karita, qu'il a presque entièrement déblayée, montrent bien comment il aurait agi s'il avait été placé dans d'autres conditions. Tous les bas-reliefs, dont l'un, ravissant, est cette gracieuse représentation de l'adoration des Mages que vous connaissez, ont été transportés au musée voisin; et les colonnes exhumées gisent sur le sol, attendant la continuation de l'œuvre commencée.

Vers l'amphithéâtre se trouvaient quatre vastes nécropoles. La plus connue est celle des *officiales*, ou employés de la maison impé-

(1) Il est assez étonnant qu'on ait pu croire un instant qu'un édicule aussi restreint de dimensions ait pu être l'Odéon. Le plan qui en a été publié est d'ailleurs inexact.



Cliché du journal *L'Illustration* (16 juin). LA SCÈNE, LE SITE (ports de Carthage, golfe de Tunis, montagne du Bou-Korneïn) (Photographie Soler.)

riale. Elle avait un demi-hectare d'étendue. On a retrouvé, à l'intérieur de son enclos, des tombes en nombre prodigieux Il suffit, pour s'en rendre compte, de voir le mur épais que forment, dans la cour du musée Lavigerie, les épitaphes qui en ont été enlevées. De tous ces monuments, revêtus de stucs moulurés en forme d'autels, de caissons, de sarcophages, à la surface couverte de peintures multicolores, représentant des génies, des guirlandes, des gerbes de fleurs, il ne reste que quelques tombes de blocage, visibles dans un trou, près de l'amphithéâtre.(1) Quel impressionnant spectacle on eût réservé aux visiteurs en conservant ces monuments du cimetière de la Carthage païenne, avec ses avenues de tombes intactes et ses épitaphes ! Ceux qui connaissent le coin de nécropole antique qui a été déblayé à Sousse peuvent se rendre compte du grand attrait qu'aurait eu un tel ensemble. On eût aussi sans doute pu faire quelque chose d'analogue pour le cimetière chrétien de Bir-Zitoun, dans lequel le R. P. Delattre a trouvé des tombes recouvertes en mosaïques et plusieurs sculptures.

Ainsi, le visiteur eût rencontré une série complète et unique de monuments funéraires lui montrant, de la manière la plus suggestive, l'évolution des croyances et des rites des habitants de la grande cité, depuis les puits de la primitive Carthage jusqu'aux sépultures musulmanes !

Je n'insisterai point sur la banlieue de l'antique capitale, où il eût été intéressant cependant de conserver quelques types de constructions suburbaines. La villa de Scorpianus, qui a été dépouillée de mosaïques représentant des oiseaux, un moissonneur, un bouvier, un jardinier, un buveur, les Saisons, offre encore une grande piscine, d'un aspect bien dénudé sans tous ces jolis revêtements, qui sont actuellement au musée. A Bir-Ftouha, vers La Marsa, le R. P. Delattre a découvert une grande basilique, avec baptistère octogonal, mosaïques, etc. Mais n'ai-je pas suffisamment montré combien la méthode suivie jusqu'ici à Carthage a été funeste à ses ruines?

Telle a été, en somme, l'œuvre des Européens avant notre arrivée et celle des Français depuis 1881. Elle a eu, en dehors de la destruction des monuments de Carthage, un autre résultat funeste aux antiquités, c'est la disparition et la dispersion de beaucoup des objets trouvés.

Le contenu des caisses exportées par Falbe et Temple a disparu. Le butin des fouilles de Reade et Davis est en Angleterre. Ce qu'a trouvé

(1) Depuis la fête de Carthage, le sol de ce cimetière a été nivelé, les tombes emportées. En retournant pour le visiter il y a quelques jours, je n'y ai plus trouvé qu'un champ où poussent de superbes choux. Deux ou trois tombes seules, qui n'ont pas été enlevées, sont visibles au fond de trous.

Sainte-Marie a été divisé au moins en trois parts : l'une est au fond de la mer, une autre est à Paris, une troisième à Alger. Les objets emportés par Hérisson ont été vendus à Londres. Ceux trouvés par Babelon et Reinach sont au Musée du Louvre. Enfin, la dispersion a continué jusqu'à notre époque. D'abord, le partage, d'une utilité plus que contestable, entre deux musées très voisins eût dû être évité. Mais je ne veux point agiter cette délicate question et me placerai à un autre point de vue.

Il semble qu'il eût été intéressant de présenter aux visiteurs du Musée du Bardo, formant un groupe bien distinct, ce qui constituait la curieuse cachette de Douïmès. Une vitrine, réservée à ces objets, eût indiqué dans quelles conditions ils avaient été trouvés. Une partie en est à ce Musée du Bardo et l'autre à Paris, en sorte que ceux qui les voient ainsi, séparément, ne soupçonnent même pas à quel curieux ensemble ils ont appartenu, ou du moins n'en saisissent pas les rapports. Tout dernièrement encore, les journaux ne nous ont-ils pas appris que de beaux sarcophages puniques du Musée Saint-Louis allaient être expédiés au Musée du Louvre. S'il semble utile que notre grand musée national reçoive des types remarquables de toutes les manifestations de l'activité humaine, il nous sera permis de souhaiter que de tels envois soient aussi limités que possible, et que l'on remette en échange, au Musée qui s'en prive, une reproduction des objets ?

Pour en revenir à notre sujet, et à ce qui a été fait à Carthage, on voit combien il eût été simple d'acheter, alors que c'était encore possible, les endroits les plus intéressants de l'emplacement de l'antique capitale, en consacrant à cette opération des fonds employés à des fouilles, brillantes il est vrai, mais qui pouvaient être remises. Ces achats faits, on aurait pu, sans se presser, explorer à fond les ruines de Carthage, sans craindre le vandalisme des entrepreneurs, à qui on n'aurait livré que les points sans intérêt. Une administration prévoyante, en agissant ainsi, n'y aurait perdu aucun coup de pioche. Ces terres achetées il y quelques années auraient pu être revendues à grand bénéfice, ce qui eût donné un magnifique revenu à l'aide duquel on aurait fait de Carthage un ensemble de ruines grandiose.[1]

Ceci n'eût, d'autre part, nullement empêché nos contemporains de

(1) On a dit qu'un grand obstacle à l'exécution de ce programme eut été la possession, par l'archevêché de Carthage, d'une grande partie des terrains intéressants. Il me parait certain qu'il eut été possible de s'entendre avec lui à ce sujet et qu'on aurait pu en tous cas l'acquérir de lui, à ce moment, à des prix moins élevés que maintenant. Il parait qu'une mission américaine a dernièrement voulu acquérir, pour la fouiller, une partie de l'emplacement de Carthage, elle se serait engagée à laisser sur place ce qu'elle aurait trouvé. Elle a du reculer devant les exigences du propriétaire.

s'établir entre les points protégés. Bien au contraire, leurs habitations eussent tiré de ce voisinage un charme et un pittoresque tout particulier et que n'auront pas les rues étroites et tirées au cordeau que l'on s'apprête à y construire.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de ce qu'ont fait, dans ces derniers temps, Français et Européens. A côté de leur action, celle des indigènes continuait l'œuvre de destruction qu'ils poursuivent depuis tant de siècles.

Davis raconte qu'il avait trouvé une jolie mosaïque représentant les douze mois, avec leurs noms, et que le propriétaire la mit en morceaux. Falbe avait vu, à l'est de Byrsa, les restes d'un temple, actuellement disparu. Il ne reste plus trace d'une des portes de la ville qu'il signale entre Sidi-bou-Saïd et Bordj-Djedid, ni d'une porte, donnant sur la mer, qu'a vue Balzan. Beulé raconte que les Arabes ont découvert une partie de l'enceinte, enterrée à peu de profondeur, et qu'ils l'ont démolie pierre par pierre. Il a vu, à l'angle que fait l'aqueduc avant d'arriver aux citernes, une tour de vingt-neuf mètres de diamètre dont on ne trouve plus nettement les traces.

Au Dar-el-Bey, à Dermech, il y avait une ruine considérable, que les uns ont prise pour le temple d'Apollon et d'autres pour des thermes. En 1875, on y a bâti le palais qui sert actuellement de résidence au bey.(1) On y a découvert une mosaïque représentant la toilette de Pégase par trois nymphes, détruite depuis. Dans un autre but, un prince arabe a complètement changé l'aspect des ports antiques en les faisant creuser pour y ramener l'eau.

Notre arrivée, en développant l'industrie du bâtiment, n'a fait que stimuler l'instinct destructif des Arabes.

D'après M. Babelon, la *platea nova* existait encore en 1884. Près de l'amphithéâtre, le R. P. Delattre a vu un mur en belles pierres de taille parfaitement juxtaposées, avec une série de voûtes y adossées. Ces restes de l'enceinte ont été rasés par les Arabes en 1893.

Près de là on a découvert une portion de muraille ayant appartenu à un arc de triomphe ou à une porte monumentale, qui a disparu.

A Damous-Darouts, des ruines s'élevaient à 1m50 au-dessus du sol; une rangée de piliers, longue de cent soixante-quinze pas, et plusieurs murs y furent mis à jour; les chercheurs de pierres ont tout fait disparaître.

La nécropole des *officiales* était, depuis longtemps, l'objet de déprédations de la part des indigènes. « Ils dissimulent, écrivait le Directeur du Service des Antiquités, leurs recherches en creusant sous terre d'étroites galeries qui donnent juste passage à leurs corps

(1) Le souverain est mort pendant l'impression de ces lignes; son successeur, conformément à la tradition, n'habite plus cette demeure.

et rejettent les déblais en arrière à mesure qu'ils avancent. Ils arrachent les épitaphes de marbre encastrés sur la face du tombeau et vont les vendre. »

Le R. P. Delattre parle, en 1892, des centaines de trous qu'il a vu creuser par des Arabes pour extraire de la pierre. Qui, parmi nous, ne pourrait en dire autant, pour peu qu'il ait fréquenté les malheureuses ruines ou même que, des hauteurs du monument où nous sommes réunis, il ne jette un regard sur les champs voisins de la mer, desquels des centaines de mètres cubes retirés récemment du sol, sont disposés en tas qui attendent les maçons ?

Il semble que notre arrivée ait poussé les Arabes à compléter leur œuvre de destruction : jusqu'ici ils avaient creusé à peu de profondeur. Je les ai vus cette fois arracher jusqu'à six mètres sous la surface d'énormes pierres de taille appartenant à un édifice d'au moins quarante pas de longueur. Cette constatation montre qu'en certains points, situés sur les déclivités, les murs déblayés auraient eu jusqu'à trois ou quatre mètres de hauteur. Le pis est qu'avec un tel procédé, non seulement les Arabes ne fouillent pas à l'intérieur des murs qu'ils ont détruits et qu'on ne peut voir ce que contient l'édifice, mais qu'il est impossible de suivre ceux-ci et d'en lever le plan. En outre, le plus souvent, afin de ne pas attirer l'attention du Service des Antiquités sur le point où ils fouillent, ils ne sortent les pierres taillées ou sculptées qu'après les avoir rendues méconnaissables en les mutilant. Tous les efforts faits par le Service des Antiquités pour entraver cette manière de faire ont été inutiles,

Les indigènes n'ont-ils pas d'ailleurs notre exemple pour excuse ? L'architecte qui a bâti la chapelle de Saint-Louis sur le temple d'Esculape n'a pas exploré le sol au-dessous de lui.

Sur la colline située entre Byrsa et l'Odéon, s'élevait un monument considérable. C'était, a écrit Falbe, le plus important de ceux de Carthage, avec les thermes d'Antonin. Le R. P. Delattre y a trouvé un hypocauste montrant qu'il s'agit de bains. Ce monument a complètement disparu. On l'a rasé pour bâtir un édifice moderne sur son emplacement.

Le grand monument, encore vierge de fouilles méthodiques, qu'est l'hippodrome, a été coupé en trois par le chemin de fer et par la route de La Goulette à La Marsa.

Mais c'est depuis quatre ou cinq ans surtout que l'aspect des ruines s'est modifié avec une incroyable rapidité. La construction de centres ou d'habitations de plus en plus nombreux a fait augmenter le prix de la pierre et permis d'aller la chercher à de plus grandes profondeurs.

Le centre du Kram a été presque entièrement bâti depuis quatre ou cinq ans; la création de celui de la Nouvelle-Carthage, près des

ports antiques, remonte à deux ans, époque depuis laquelle également les villas s'élèvent, de plus en plus denses, sur les bords orientaux du plateau de Byrsa et de la colline dite du Petit-Séminaire.

L'allotissement fait depuis quelques mois seulement des terrains situés au bord de la mer, entre le palais du bey et le dar Ben Zarouk, a, paraît-il, déjà provoqué une cinquantaine d'achats. C'est-à-dire qu'autant de villas y seront construites d'ici peu avec les pierres qu'on a retirées de ce point où s'éleva le *hieron* de Celestis. Enfin, l'installation d'un tramway électrique va nécessiter un terrassement haut de plusieurs mètres qui coupera, dit-on, les ruines dans toute leur longueur en cachant la vue du rivage à ceux qui seront en arrière du talus. On voit que le site de Carthage sera modifié complètement avant peu et qu'avec ce changement il perdra la majeure partie de son charme et de sa grandeur.

Des rues étroites et rectilignes, des villas modernes, construites dans un goût dont la sûreté est loin d'être absolue, des cafés-concerts vont remplacer des ruines que toute l'Europe venait voir. En vérité, les Tunisois ne laissent pas, comme on l'a dit, éteindre leur volcan : ils l'éteignent de leurs propres mains !

Certes, comme je l'ai déjà dit précédemment, personne ne pense à empêcher nos contemporains de se bâtir, au bord du golfe, des habitations où ils viendront, de la tiède Tunis, respirer la fraîche brise de mer. Je voudrais, au contraire, au lieu, comme nous allons le faire, de diminuer le charme d'un site admirable et par la vue et par la fraîcheur dont on y jouit, l'augmenter en y ménageant de larges perspectives sur des ruines, en y réservant, autour des monuments, des squares ombreux où l'on rêverait à son aise du passé de Carthage en regardant, par quelque cadre de feuillage, la mer bleue et la silhouette du Bou-Korneïn, en invitant même les néo-Carthaginois à garder, dans leurs jardins, tel coin d'un antique palais, tel bout de colonnade trop peu importante pour avoir été classée par le Service des Antiquités et, qui ajouterait à l'agrément de leur demeure.

Dans ces conditions, tout en offrant un séjour des plus agréables à ses habitants, Carthage conserverait les ruines grandioses qui lui attirent chaque année tant de visiteurs, tandis que certainement ceux-ci s'en détourneront s'ils savent ne devoir y rencontrer que des constructions modernes plus ou moins élégantes.

Pour montrer ce qu'on aurait pu faire si on avait eu la prévoyance de conserver sur place et de protéger tout ce dont j'ai énuméré la découverte ; pour indiquer ce qu'on pourrait obtenir si on se résolvait courageusement à sauver un lambeau de la malheureuse ruine, je vous invite à la visiter par la pensée, sous la direction d'un guide

et à écouter le boniment que celui-ci vous eût adressé si on avait respecté tout ce qui a été trouvé à Carthage depuis que les savants y fouillent.

Voici, à l'extrémité orientale du majestueux plateau de Byrsa, les grandes absides qui formaient le fond du palais proconsulaire. En avant d'elles, et jusqu'au bord de la plate-forme, vers la mer, se dressent les restes de ce monument, qui fut le plus beau palais de Carthage.(1)

En arrière et au-dessus d'elles, sur le point culminant, là où s'élève la chapelle de saint Louis, de puissants piliers supportent les restes d'un portique ayant appartenu au temple d'Echmoun, l'Esculape carthaginois.

Sur le flanc méridional de la colline, dans un espace limité au nord par un escarpement(2) et au sud par une clôture, s'étend un cimetière arabe dont les tombes en marbre ont de jolies formes. Ce sont sans doute les sépultures des premiers musulmans qui habitèrent le château élevé sur les ruines du palais du gouverneur. Tout à côté, un mur épais représente l'enceinte dont les Byzantins entourèrent le plateau, et, à ses pieds, cette vaste demeure, aux pièces nombreuses, ornée de colonnades, est également un palais byzantin. Dirigeons-nous vers ces monuments dont les pierres grossièrement taillées, disposées en toit, rappellent l'architecture mycénienne. Glissons-nous derrière la dalle qui les ferme à demi et par la grille qui en défend l'entrée jetons un coup d'œil sur les sarcophages où reposent les restes des premiers habitants de Carthage avec leurs bijoux et les nombreux vases dont les formes variées nous initient aux détails de leur vie domestique.

Tout à côté se dresse un mur singulier, formé de ces gracieuses amphores dont se servaient les anciens, couchées les unes sur les autres, mode de construction ingénieux, destiné à bâtir rapidement un mur de soutènement pour maintenir les terres.(3)

Descendons de Byrsa en jetant un regard dans la petite chapelle funéraire, ornée de fresques, qui a été l'objet d'une heureuse conservation, et, par le versant oriental de la colline, dirigeons-nous vers

(1) Il aurait fallu, pour obtenir ce résultat, enlever toutes les terres sur lesquelles est l'entrée du jardin de Saint-Louis et déblayer l'espace compris entre l'Hôtel de Carthage et la poste, en englobant ces constructions dans le déblayement.

(2) Cet escarpement formé par les ruines et les terres accumulées sur le plateau n'eût existé que dans le cas où celui-ci n'aurait pas été complètement déblayé. Ce point, le plus célèbre de toute l'antique cité, méritait un dégagement complet.

(3) Lors de la découverte de ce mur, on aurait tiré toutes celles ayant des marques bien lisibles et, à l'aide des autres, refait un mur pareil au mur primitif, ou, ce qui eût mieux valu, laissé intacte une partie du mur, sacrifiant ainsi quelques marques sans intérêt capital, qu'on aurait peut-être pu déchiffrer sur place avec quelques précautions.



(Cliché de M. de Witasse.)

DÉFILÉ DES ROMAINES

les deux grandes tranchées creusées par MM. Babelon et Reinach. Une coupe du sol [1] y montre la superposition des villes romaine et punique, cette dernière portant les traces d'un incroyable bouleversement et d'incendies formidables.

Près de là, dans un vaste champ protégé par un mur d'enceinte, [2] se dressent trois mille stèles portant d'étranges emblèmes. C'est le sanctuaire de Tanit, l'Astarté carthaginoise. Si le nombre prodigieux des ex-voto que nous voyons ici montre quelle vogue eut son culte, les étranges figurations qu'ils portent nous initient aux croyances de ces populations. [3]

Plus loin, vers les ports, un autre enclos renferme une vaste place sur le sol de laquelle s'élèvent de nombreuses pyramides de boulets. On se croirait dans quelque parc d'artillerie datant de deux siècles; il s'agit de l'artillerie carthaginoise, dont une partie de l'arsenal a été trouvée telle qu'elle a été abandonnée lors de la prise de la ville par Scipion. A côté de ces pyramides, il y a des tas plus petits, formés de balles de fronde, grosses comme des œufs de pigeon. [4]

Dans le port, l'île ronde où s'élevait le palais de l'amiral [5] forme un musée, dans lequel ont été réunies les statues et les belles colonnes en brèche qui ornaient l'édifice. Une partie du quai qui soutenait cette île, découverte récemment, est encore parfaitement visible.

Revenant au sanctuaire de Tanit pour nous diriger vers le nord, nous arrivons à un ensemble d'un haut intérêt. [6] Le visiteur pénètre par un étroit passage dans des couloirs où sont alignées des centaines de poteries, ayant la forme si caractéristique de la céramique punique; elles ne sont pas cuites, le potier qui les avait préparées là pour les porter au four ayant été interrompu dans sa besogne par l'arrivée des troupes romaines et la chute de Carthage. Dans les fours voisins, des vases ont été placés à l'intérieur des compartiments, et l'on peut, en pénétrant sous la coupole, se rendre compte de la curieuse disposition que ces appareils présentaient. [7]

(1) Rafraîchie de temps en temps.

(2) Reconstruit ou élevé au besoin de toutes pièces.

(3) Trois cents stèles typiques, choisies parmi celles qui ont été trouvées ici, sont dans les musées; le reste a été remis sur place.

(4) La vue de ces amas en place n'est-il pas autrement suggestif qu'un tas de boulets placés dans un coin de la salle d'un musée ?

(5) Les talus qui la limitent ont été avivés; le fossé qui l'entoure, approfondi, pour en empêcher l'accès; sur l'isthme, une porte a été aménagée.

(6) Fermé en partie par l'avivement des talus à pic qui le limitent d'un côté, en partie par les murs extérieurs de la basilique, refaits à 1m 80 de hauteur, en partie enfin par une barrière, ce groupe de ruines est si important qu'on y a mis un gardien spécial. Un droit d'entrée de 50 centimes est prélevé sur les visiteurs.

(7) Vingt spécimens de chaque forme de vase ont été portés aux musées, le reste aissé en place. Un revêtement en ciment armé a permis de consolider de la manière la plus heureuse le fragile dôme des fours.

Près de là, voici des portiques, de belles mosaïques revêtant le sol d'une antique demeure. Le guide de Carthage, dûment stylé, qui nous conduit, nous mène dans une pièce dont l'aspect est semblable à celui des autres. Se baissant, il soulève par un anneau un panneau de la mosaïque qui le revêt et découvre l'entrée d'un étroit escalier. Nous descendons avec lui dans un caveau. A la lueur d'une bougie, il nous montre une brèche faite dans ses parois. Par l'ouverture on distingue un entassement de ravissantes statues, de sculptures, d'inscriptions et de statuettes ou de reproductions de ces objets. Ce sont, nous apprend notre guide, les objets sacrés d'un temple païen que des prêtres ont cachés là pour les préserver des injures des chrétiens en attendant de meilleurs temps... qui ne sont jamais venus. Mais la cachette a fidèlement gardé son dépôt et nous l'a transmis à une époque où il n'a plus rien à craindre des animosités religieuses. Un scientifique respect l'expose désormais à une vénération d'un autre genre que celle qu'il a connue jadis.

A quelques pas de cette curieuse cachette, voici les restes d'une ravissante basilique. De belles mosaiques colorées en revêtent le sol, et nous y admirons aussi des chapiteaux ornés de la croix, des cancels, des vasques, la piscine où les premiers chrétiens recevaient le baptême.

Engageons-nous ensuite dans cette étroite tranchée dont les parois escarpées nous montrent les ouvertures de tombeaux puniques. Par la porte de plusieurs d'entre eux, derrière un grillage, nous apercevons les auges,[1] le mobilier funéraire déposé en ces monuments il y a deux mille ans.

Sortons de cette véritable allée de la mort, d'un caractère si impressionnant, pour gravir la colline qui se trouve immédiatement au nord de Byrsa. Entre d'énormes masses de blocage, de riches mosaïques ornent les différentes pièces de thermes luxueux que décorent les belles statues trouvées là et réunies dans une salle encore couverte.

Nous allons enfin atteindre une autre éminence située plus au nord. Depuis longtemps, au cours de notre excursion, elle a attiré de loin notre attention par la disposition si nette de ses ruines disposées le long de rues en damier.

Au delà de cet édicule circulaire, qui est peut-être le sanctuaire de la Mémoire, voici, dans cet immense hémicycle adossé à la colline, les restes du grand théâtre de Carthage. Les gradins inférieurs, intacts en certains points, nous montrent quelle montagne de marbre blanc a été débitée pour l'ornementation de l'édifice. Une sobre restauration a permis d'utiliser cette partie du monument pour les re-

(1) Plusieurs de ces auges qui avaient été sorties, je ne sais pourquoi, de leurs caveaux et laissées exposées en avant de ceux-ci viennent d'être brisées par un éboulement. Il eût été, semble-t-il, préférable de les laisser en place.

présentations. La scène a été traitée de la même façon,[1] en sorte que l'on y donne, chaque année, de grandes représentations artistiques. On a remis en place des gradins et des colonnes brisées, de manière à lui conserver son caractère de ruine. On a cherché seulement, suivant l'heureuse expression de M. Gung'l, à remettre l'édifice dans un des états par où il a passé depuis son abandon.

Une telle disposition ne permet de donner, dans le monument, que des représentations « spéciales » en rapport avec le cadre ruiné où elles se jouent, et qui conviennent d'ailleurs parfaitement aux malheureux souvenirs qu'évoque la grande cité. N'offre-t-elle pas, en outre, l'immense intérêt de mettre au second plan le côté architectural du monument pour laisser planer au-dessus de tout le grand nom de KARTHAGO ?

D'autre part, l'avenue qui mène au monument et dans laquelle ont été disposés avec art les fragments de colonnes et de corniches, les chapiteaux ; le fond de la scène et l'hémicycle, sur les parties saillantes desquelles on a posé les statues trouvées dans le monument, ou leur reproduction, permettent de se rendre compte de la richesse de sa décoration.

Au nord du théâtre s'élevait l'Odéon. Ses murs presque rasés, mais soulignés par quelques piliers en pierres de taille échappés à la destruction, permettent de se faire une idée très nette de la disposition du monument. En outre, les sous-sols, très développés, offrent des particularités remarquables. L'extrême variété des marbres précieux qu'on y a retrouvés et dont des spécimens ont été depuis disposés à l'entrée de l'Odéon, en un ou deux tableaux que les visiteurs peuvent étudier, la magnificence des colonnes en porphyre vert, les innombrables et belles statues placées en évidence dans l'édifice indiquent parfaitement ce qu'était ce genre de monument rare, sinon unique, en Afrique. Aussi était-il d'un grand intérêt d'en faire un complet dégagement.

Au-dessous de l'Odéon s'allongent des rues étroites, toutes droites, dont le dallage revêt la pente raide entre les palais qui les bordent. Là des colonnes de marbre, des pilastres cannelés, des murs décorés de fresques entourent les jets d'eau jaillissant dans la verdure, encadrent les lointaines prespectives sur la mer bleue.

Dans une cour fraîche et silencieuse, voici une mosaïque représentant une volière. L'ombre mobile d'arbres plantés dans son voisinage se joue sur elle en sorte que les oiseaux qui y sont représentés semblent être animés. Ailleurs, des poissons figurés sur une mosaïque verticale paraissent s'agiter derrière les ondulations d'une eau qui,

(1) On a pu voir, à la représentation donnée aujourd'hui, un essai de restauration du mur du fond de la scène qui en fait ressortir les grandes lignes.

passant en cascade devant eux, leur prête ses mouvements. Ces grandes voûtes sont peut-être les magasins de quelque riche propriétaire.[1]

Dirigeons-nous maintenant vers la basilique de Damous-Karita. Une intelligente restauration a remis en place les gracieuses colonnes, exposé dans quelques salles les innombrables bas-reliefs et les inscriptions funéraires trouvées ici.[2] Pour protéger le monument, les murs extérieurs en ont été relevés à la hauteur de 1m 80. Nous avons admiré en passant la grandeur des citernes de Dermech. Voici celles autrement vastes de La Malga, que l'on s'apprête à réparer pour en faire un magnifique réservoir qui, non seulement servira à alimenter le centre de plus en plus populeux de Carthage, mais sauvera même parfois Tunis de la soif.

Les ruines si détruites de l'amphithéâtre sont maintenant ornées de statues colossales, de bas-reliefs, d'inscriptions qui y ont été trouvées.

L'hippodrome est encore à déblayer, mais on a pris, en attendant, la sage mesure de l'acquérir.

Quel curieux spectacle nous offre le cimetière des *officiales !* C'est, avec le Céramique, la seule partie de Carthage qui nous soit parvenue sans avoir guère subi de changement. Ces caissons ornés de peintures représentant des fleurs et des guirlandes, ces petits autels portant le buste du défunt, ces mausolées plus vastes et revêtus intérieurement de mosaïques disposés le long de sinueux sentiers ombragés par les arbustes qu'on y a plantés, comme cela se trouvait autrefois, nous offrent exactement l'aspect qu'avait, il y a dix-huit cents ans, cette curieuse nécropole païenne. Et quelles suggestives indications fournit la lecture des épitaphes, l'énumération des professions, des fonctions que remplissaient tous ces employés de la maison du proconsul !

Dans le voisinage de cette nécropole, deux autres cimetières, l'un païen, l'autre chrétien, offrent un ensemble non moins intéressant. Nous sommes à la limite de la ville, car voici les restes de son enceinte et les vestiges d'une porte triomphale, que les Arabes chercheurs de pierre ont failli détruire, près de l'amphithéâtre. Quelques pas faits hors des murs nous conduisent à la villa dite de Scorpianus, remarquable par la belle piscine qu'entourent de nombreuses pièces

(1) Rien de plus facile que de défendre cet ensemble à l'aide d'un enclos et d'un gardien intéressé à empêcher les destructions.

(2) C'est toujours l'application du principe du monument servant de musée aux objets qui y ont été trouvés, principe contestable en bien des cas, mais qui, dans une ruine comme Carthage qui devrait être gardée complètement, semble devoir être appliqué de la manière la plus large.

ornées de mosaïques. C'est un exemple du luxe qu'offraient les riches villas de la banlieue de Carthage.

Tels sont, rapidement esquissés, le trajet que nous eût fait suivre et le boniment que nous eussent servi les guides de Carthage si tout ce qui en a été enlevé avait été laissé sur place.

D'ailleurs, je m'empresse d'ajouter que si le mal a été grand, il pourrait être réparé en partie, et que non seulement il serait possible de remettre en état bien des édifices dont il a été question, en y replaçant les objets qui en ont été enlevés, mais qu'on en trouverait aussi beaucoup d'autres qui sont encore cachés.

Que de trouvailles ont encore été faites, tout récemment, en des points où rien ne révélait l'existence de vestiges intéressants !

Cette colline de l'Odéon où l'on devrait depuis longtemps avoir complètement déblayé le quartier de la Carthage romaine qui s'y trouve et où l'on voit déjà tant de monuments et de palais renferme encore une grande et belle demeure, dont un sondage a révélé l'existence.

L'Odéon, rasé depuis l'époque byzantine et recouvert d'immondices, était si détruit qu'on le mettait partout ailleurs. C'est en cherchant un bastion punique que M. Gauckler l'a rencontré ! La découverte de la curieuse cachette des prêtres de Jupiter Hammon montre que, même sous le sol des habitations, on pourra trouver quelque chose. Les Arabes donnaient le nom de Damous-Karita à une voûte émergeant au milieu d'un champ. C'est en l'explorant que le R. P. Delattre trouva cet important monument. Combien de pans de murs, de monticules, de voûtes même n'ont pas encore été explorés ou ne l'ont été qu'insuffisamment ?

La reprise de fouilles paraissant avoir été faites sérieusement pourra être fructueuse. Après Beulé, à Byrsa, dans le palais proconsulaire, le R. P. Delattre a trouvé des objets et même des parties d'édifice d'un réel intérêt. A propos de ce point si connu où le savant religieux a découvert tant de choses, M. de Sainte-Marie n'avait-il pas écrit, plusieurs années avant son arrivée : « Je ne conseillerais guère d'y faire des recherches : c'est le point qui a le plus attiré l'attention des destructeurs et c'est aussi celui où le résultat serait le moindre » ?

Près du cimetière de Bir-ez-Zitouna, on a dégagé des thermes très luxueux avec mosaïques très fines et peintures murales. Auparavant, rien, en ce point, ne décelait la présence de ruines importantes.

Plusieurs de ceux qui ont interrogé Carthage avec le plus de sagacité affirment qu'il existe encore des restes de ses différentes enceintes. J'imagine qu'on pourrait encore retrouver une bonne partie

du cimetière des *officiales*, quoi qu'on en ait dit et que de toute manière, beaucoup de monuments éventrés pour la recherche des objets pourraient être réparés, nombre d'épitaphes replacées dans l'alvéole de scellement dont elles ont été enlevées. Falbe, parlant de l'amphithéâtre, dit que tout y a été détruit. On a vu ce que, depuis, le R. P. Delattre en a retiré. En 1895, il y a retrouvé les *carceres*, des souterrains, des citernes, des restes de gradins, deux cents inscriptions votives, un cheval en pierre de grandeur naturelle, un torse de Diane et surtout la superbe Victoire que l'on voit en arrivant dans le musée de Saint-Louis. Il est donc certain que Carthage renferme encore des trésors. Mais il est temps d'agir si on ne veut pas les perdre d'irrémédiable façon, car les constructions commencent à s'élever sur l'emplacement même de la cité. J'attirerai, à ce propos, l'attention sur un fait assez curieux. Est-ce par suite d'un instinctif respect pour les ruines de l'ancienne capitale? On n'avait pas jusqu'ici bâti sur l'endroit exact où elle s'élevait, ou on ne l'avait fait que très peu. On a commencé d'abord à la périphérie : au Kram, à La Marsa, au bord de la mer. Plus tard, on fit un pas assez timide en avant, en construisant auprès des ports, c'est-à-dire encore à la périphérie. C'est seulement depuis quelques mois que plusieurs maisons ont été bâties sur le flanc oriental de Byrsa et de la colline voisine. Enfin, on s'apprête encore à construire, dans quelques mois, sur l'*hieron* de Celestis et dans ses environs, plus de cinquante habitations.

Je l'ai déjà dit, je ne demande pas qu'on écarte d'un des habitats les plus agréables de la côte ceux qui veulent y édifier des résidences d'été. Mais, en dehors de tout regret scientifique et même de toute raison sentimentale, il est de l'intérêt de ceux qui habitent ou qui habiteront Carthage de porter leur attention sur deux points.

L'un, étranger au sujet traité ici, se rapporte à la construction du nouveau centre. Au lieu d'y faire des maisons d'un style tout à fait banal ou d'un goût douteux, on devrait y élever un ensemble très original en y construisant les habitations d'après un type architectural sortant de la banalité. On pourrait, dans ce but, faire des emprunts aux villas antiques, dont on possède à Carthage des types de plan et des modèles de décoration bien caractéristiques. Il y aurait là une solution dont la recherche devrait tenter un architecte.(1) Mais il serait surtout urgent que, dès maintenant, les artères de ce faubourg fus-

(1) On a parlé, parfois, d'imposer aux constructeurs un type choisi. Une telle mesure nous semble d'une adoption difficile. Mais il y a à Tunis assez d'architectes habiles et érudits dans leur art pour prêcher d'exemple, en bâtissant les premières maisons d'après un modèle que d'autres suivraient. Le Gouvernement, les grandes sociétés de la capitale et le Comité d'Hivernage pourraient aussi accorder des primes aux habitations les plus artistiques. Cela suffirait pour établir une mode que tout le monde s'attacherait ensuite à suivre.

sent tracées en tenant compte à la fois et de l'intérêt des riverains et de celui des ruines, qui ne sont pas en contradiction. Qu'on y prévoie de vastes places publiques et des squares dont l'emplacement serait déterminé par la présence de monuments antiques. Les voies seraient tracées de manière à ménager de belles perspectives mettant en valeur le charme et l'intérêt des constructions.

Ainsi, par cette heureuse combinaison des édifices antiques et modernes, par la juxtaposition de villas fraîches et gracieuses entourées de riants jardins, à d'imposantes ou à de mélancoliques ruines, les habitants de la moderne Carthage en feraient un délicieux séjour, d'un caractère unique au monde.

Puissent-ils entendre cet appel! Puissent tous ceux qui depuis des années assistent en gémissant à une œuvre qui sera bientôt irréparable, sortir d'une inertie plus coupable peut-être que l'activité des destructeurs, qui eux du moins font quelque chose!

Au lieu d'agir d'une manière si désastreuse pour leurs propres intérêts en achevant la disparition de ces restes vénérables, les Tunisois pourraient ajouter à l'immense attrait de l'antique Carthage le charme d'un centre moderne ayant un caractère tout particulier et bien approprié au cadre où il se trouverait. Ainsi, poètes, savants, curieux continueraient à connaître le chemin des ruines fameuses et loueraient les modernes Carthaginois de l'art, de l'habileté avec lesquels ils auraient su allier le respect de l'Antiquité au confort moderne.

Dans les villas étagées entre Byrsa et la mer, par les rues ombragées descendant vers le rivage, dans les îlots de ruines pittoresques et de verdure, quelles fêtes délicieuses on pourrait célébrer!

Sur les quais antiques, transformés en bassins bordés par une place publique, abordent des galères couvertes de fleurs, d'où descendent de longues théories d'éphèbes et de vierges ou des bandes de captifs, des hordes de Vandales, des troupes de soldats byzantins, ces derniers se ruant comme jadis à la prise de la ville. Des cortèges, suivant les larges routes qui conduisent à l'amphithéâtre ou au théâtre, y donnent des représentations scéniques ou lyriques, des combats de gladiateurs ou d'animaux, ou même quelque « mystère » représentant les martyres de Félicité et de Perpétue.

Dans l'hippodrome, les descendants des Numides, si peu différents d'eux, feraient des courses et des fêtes de gala. Dans les ports auraient lieu des joutes, des fêtes de nuit. Un grand cortège historique se rendant au théâtre irait d'un édifice à l'autre, par les rues du faubourg, faisant défiler sous les yeux des spectateurs la représentation des peuples si différents qui ont habité le sol de l'Afrique.

Carthaginois et Romains, Gétules et Numides, Vandales et Grecs, Turcs et Arabes.(1)

Sauvons Carthage!

Après avoir montré quelle est l'étendue du désastre et combien pressant est le danger, comment on pourrait le conjurer, et le parti qu'il y aurait à tirer de ce qui reste, j'ai à indiquer maintenant par quels moyens d'action on pourrait peut-être obtenir ce résultat.

A vrai dire, il y a bien peu de temps que j'ose croire à la possibilité de celui-ci.

Depuis longtemps, tout en déplorant l'indifférence ou l'impuissance des grandes sociétés savantes, je m'étais résigné à un état de choses qui me paraissait inévitable — lorsqu'à la suite de mon élection aux fonctions de président de l'Institut de Carthage et de circonstances dont il va être question, j'ai été amené à plus de confiance dans la bonne volonté et dans l'activité de mes contemporains et à croire que quelque chose pourrait être tenté en faveur des malheureuses ruines.

Mais avant de parler de ce qui a été fait par l'Institut de Carthage, je voudrais exposer rapidement les tentatives qui se sont produites antérieurement dans le même but.

J'ai dit plus haut qu'un savant, Dureau de La Malle, fonda, en 1837, une société pour exécuter des fouilles archéologiques à Carthage. Les débuts en furent très brillants. Parmi ses fondateurs je relève les noms du duc de Luynes, du comte de Pourtalès, du chevalier Falbe, de sir Grenville Temple, Letronne, Raoul Rochette, etc. L'enthousiasme de ses directeurs était magnifique. « Le monde savant n'apprendra pas sans quelque satisfaction, écrivaient-ils, que la ville de Didon est, pour ainsi dire, sur le point de ressusciter de ses décombres et qu'on pourra, bientôt peut-être, suivre la trace des anciennes rues à Carthage, comme dans les deux célèbres villes d'Italie que la science a déterrées sous le Vésuve. »

La première désillusion vint quand il s'agit de trouver de l'argent... On ne récolta que 23.000 francs, somme modeste, mais qui, si nous l'avions eue dès notre arrivée à Tunis pour acheter des terres à Carthage, eût permis de sauver une grande partie des ruines.

Une mission, envoyée à la suite de l'expédition de Constantine, et

(1) M. le docteur Bertholon a émis à ce sujet l'idée très originale de choisir, pour les habiller des costumes de ces peuples, des individus de même race qu'eux : les Juifs représentant les Carthaginois, les Italiens les Romains, les Grecs les Byzantins, etc. On obtiendrait ainsi une composition non seulement artistique, mais d'un réel intérêt scientifique, et qui aurait certainement un grand succès auprès des habitants de pays où de telles reconstitutions sont en vogue. La Tunisie est dans des conditions exceptionnelles pour réaliser cette idée, en raison de la diversité des populations qui s'y trouvent.

quatre mois de fouilles à Carthage, par les soins de Falbe et Temple, c'est tout ce qu'enfanta cette généreuse mais éphémère entreprise. On ne publia même pas le résultat de ses fouilles !

Pareille tentative n'a pas été renouvelée depuis. Le R. P. Delattre fut longtemps seul à faire quelques dégagements partiels, œuvre importante, en raison des faibles moyens dont il disposait. Byrsa, Damous-Karita, l'amphithéâtre ont été l'objet de travaux intéressants et qui montrent bien que leur auteur eût fait plus, et mieux, s'il en avait eu les moyens. Le Service des Antiquités, qui s'était longtemps désintéressé de Carthage, se mit ensuite à suivre les traces du R. P. Delattre. On sait les résultats qu'il a obtenus. Malheureusement, après en avoir enlevé les mosaïques et les objets transportables, il ne put protéger suffisamment les édifices découverts, et vous avez vu comment ceux-ci ont été saccagés.

On conçoit qu'après avoir, pendant dix-huit ans, assisté à l'impuissance dans laquelle semblaient se trouver l'administration et les grandes Sociétés d'empêcher la dévastation de l'Afrique du Nord, il eut été présompteux de ma part de tenter quelque chose en faveur des plus fameuses, des plus détruites, des plus exposées d'entre elles, et que j'assistais, impuissant, aux déprédations des touristes, des pâtres, des Arabes chercheurs de pierres, des entrepreneurs.

Les circonstances mêmes qui m'ont permis d'organiser l'œuvre à laquelle nous préludons semblaient devoir, au début, augmenter mes regrets. N'ayant jamais pu, jusque-là, passer de longues heures sur les ruines de Carthage, je venais y tenir garnison juste au moment où la rage des modernes vandales était attisée par les spéculateurs. En même temps, j'étais appelé à la présidence de l'Institut de Carthage, c'est-à-dire d'une Compagnie qui, par son nom comme par la nature de ses études, avait le devoir de lutter contre ces dévastations. Et c'est cette année même où, pour la première fois, elle avait à sa tête un président archéologue, qu'allait se consommer la destruction des ruines, par une exaspération formidable de la rage qui s'y attaque depuis des siècles !

Je voulus, comme je l'ai déjà dit, que du moins l'Institut de Carthage adressât un suprême adieu aux malheureux vestiges, et qu'à défaut de l'action que personne n'osait entreprendre, il fit entendre une énergique et ultime protestation, dégageant ainsi sa responsabilité et celle de son président vis-à-vis de la postérité.

On sait ce qu'il advint, quel magnifique mouvement poussa plus de cent membres de notre Compagnie à venir saluer l'agonie de Carthage immolée par les entrepreneurs, et comment, de la représentation improvisée sur la scène du théâtre antique, jaillit la noble, la courageuse idée qui nous a réunis ici aujourd'hui.

D'enthousiasme, on décida que l'Institut de Carthage organiserait

une grande manifestation pour attirer sur la ruine l'attention du monde civilisé.

Ce généreux cri d'appel trouvera des échos, nous en sommes sûrs maintenant qu'il nous a valu tant de sympathies. Le goût des études historiques et archéologiques s'est considérablement développé, durant ces dernières années. Il suffit, pour s'en rendre compte, de se rappeler la vogue des livres et des pièces qui s'en sont inspirés.

On ne s'est pas, d'ailleurs, borné, chez nous, à des œuvres de ce genre, purement littéraires.

L'explorateur Blanchet, mort trop tôt pour la science, créa une société de fouilles : l'Association historique de l'Afrique du Nord, qui eut un véritable succès jusqu'à la fin prématurée de son fondateur.

Tout dernièrement, la Société française des fouilles archéologiques, fondée le 1er janvier 1904, avait, en trois mois, réuni 25.000 francs. Parmi les dons qui lui furent faits, je relève 5.000 francs par M. de Rotschild, 2.000 francs par M. de Bischoffen, 1.000 francs par M. de Castellane, et des nombreux dons de 500 à 200 francs, sans compter l'appoint particulièrement précieux d'engagements pris pour verser des cotisations « annuelles » de 100 à 200 francs.

Est-il besoin d'ajouter que l'Afrique du Nord, qui a le grand tort d'appartenir à la France et d'être trop près d'elle, est restée jusque maintenant entièrement en dehors des flots de ce Pactole, et que tous les fonds affectés aux missionnaires de cette Société française ont été dépensés à l'étranger? L'Administration, les grandes Sociétés savantes ne donnent-elles pas, d'ailleurs, l'exemple? N'est-il pas surprenant de voir que notre Parlement se désintéresse de Carthage, alors qu'il vote chaque année des crédits importants pour les fouilles de Suse, en Perse? L'Académie des Inscriptions ne délaisse point complètement Carthage. Il faut reconnaître que c'est la seule Société qui, depuis l'occupation, y ait fait faire régulièrement des fouilles. Mais ne serait-il pas permis aux Tunisois de regretter qu'on ne leur ait pas fait la part un peu plus large en comparaison des sommes importantes affectées à l'exploration d'autres pays? Si, au point de vue général, ces derniers offrent un champ d'études d'un grand intérêt, Carthage — à défaut du reste de l'Afrique — ne peut-elle avantageusement être placée auprès d'eux et ne mériterait-elle pas la préférence, parce que plus près de chez nous et plus exposée, parce que, si on ne fait pas de suite ici des recherches, on n'en pourra pas faire plus tard ?...(1) Nous sommes ici sur terre française, sinon

(1) Comme pour confirmer ce qui vient d'être écrit j'apprends qu'un propriétaire, en bâtissant une villa à Carthage, quelques jours avant cette fête, y a découvert l'entrée d'un caveau punique, sur laquelle il a construit sans y fouiller. Je n'ai pas pu contrôler ce dire, qui m'a éte rapporté par une personne de bonne foi.

par les conventions politiques, du moins par l'action que nous y exerçons, et c'est à nous seuls qu'incombe la charge de défendre et de conserver les glorieux vestiges d'une icvilisation dont la nôtre est née, tandis qu'ailleurs d'autres peuples ont, avec ou sans nous, ce devoir. N'avons-nous pas, enfin, intérêt à embellir notre pays par tout ce qui peut en augmenter le charme, à soigner nos monuments comme une femme soigne les bijoux que lui a laissés sa mère, à les mettre en valeur comme le marchand cherche à présenter ses objets sous leur jour le plus favorable?

Il est encore temps, on l'a vu, pour sauver quelques lambeaux de Carthage. Nous pensons que notre Société y parviendra si elle persiste dans la voie où elle s'engage aujourd'hui; la meilleure preuve du succès qui l'attend, c'est la convergence, vers elle, de toutes les sympathies qui ont réuni aujourd'hui dans ce monument une assistance empressée. Cette représentation très simple, sans aucune prétention, n'est, vous le savez, qu'un essai, le prélude d'une manifestation de plus haute envergure à laquelle notre Compagnie voudrait, l'an prochain, faire concourir toutes les Sociétés, toutes les personnalités tunisiennes. Nous ne désirons, par la modeste tentative de ce jour, que montrer ce que l'on pourrait faire avec d'autres moyens et sur de plus vastes proportions. Parce que vous connaissez maintenant la grandeur de l'œuvre à laquelle notre Compagnie va se dévouer, parce que vous savez que le succès en est assuré, vous n'hésiterez pas, l'an prochain, à lui prêter tout votre concours.

Il a suffi, d'ailleurs, qu'on apprenne la noble initiative de l'Institut de Carthage pour que vinssent à lui tous ceux qui, isolément, pleuraient sans espoir sur le sort de ses ruines et maudissaient les destructeurs. Le concours de grands artistes, de musiciens et d'acteurs de talent nous est dès maintenant acquis pour la cérémonie en préparation. Des écrivains éminents, indignés du sort que subit Carthage, nous aideront dans notre œuvre de protestation et attireront sur elle l'attention du monde savant. De puissantes sociétés de province et de la métropole s'intéressent à Carthage et nous soutiendront ; plusieurs ont même commencé à agir; le Touring-Club, notamment, qui s'est, depuis quelques années, fait le défenseur des beautés de notre sol, va agir énergiquement pour sauver le site grandiose, unique entre tous, que constitue l'emplacement de Carthage.

Nous nous proposons de faire en même temps appel à tous les groupements tunisiens dont l'intérêt moral, intellectuel et matériel de notre pays est la raison d'être, à ceux qui savent tout ce que le grand nom de Carthage peut nous attirer de renommée et de visiteurs.

Ce sera l'honneur de tous ceux qui ont répondu à notre première invitation d'avoir, sans attendre que le succès vînt à nous, témoigné de l'intérêt qu'ils portent à notre initiative.

Nous espérons que, grâce à tous ces concours, on pourra sinon enrayer la transformation du sol de Carthage, du moins la diriger dans un sens plus conforme aux intérêts du pays, plus digne du respect que nous devons à ces ruines fameuses, que les étrangers, eux, respectent tant.

Faire l'acquisition de certains terrains nécessaires à la mise en état du théâtre, aménager celui-ci tout en lui laissant son caractère de ruine, entreprendre de déblayer toute la colline de l'Odéon, acquérir les points où se trouve quelque édifice intéressant, tel est le vaste programme que nous voudrions peu à peu remplir ou inciter de plus puissants que nous à réaliser.

Et si, contre toute attente, un espoir si bien justifié aujourd'hui ne se réalisait pas, ce sera du moins le grand honneur de notre savante Compagnie que de l'avoir conçu et d'en avoir tenté la réalisation.

Vous me pardonnerez d'avoir en vous entretenant si longtemps du triste récit de l'agonie de Carthage retardé le moment où sera donnée la première représentation scénique que, depuis seize cents ans, ait vue son théâtre romain.

Venus en cette belle terre de Tunisie pour lui rendre les jours de prospérité et de paix qu'elle n'a guère connus depuis la domination romaine, nous allons, en reprenant la tradition, renouer les chaînons qui rattacheront, à celle de nos prédécesseurs en ce pays, l'œuvre que nous avons commencée.

Et vous, nos courageux collaborateurs, qui n'avez pas redouté de préparer, en quelques jours, une œuvre que vous saviez devoir présenter imparfaite, vous qui avez fait passer avant le souci d'un légitime amour-propre l'intérêt d'une grande œuvre, vous allez réveiller les échos qui, depuis tant de siècles, avaient cessé de faire rire et pleurer les Romains de la Carthage païenne.

Et vous, spectateurs de race latine accourus ici pour assister à la résurrection du génie de vos ancêtres, indigènes venus pour mieux connaître la signification de ces vestiges qui vous arrêtent à chaque pas, vous allez voir s'animer la scène demeurée si longtemps déserte.

La beauté de ce spectacle, la grandeur du cadre dans lequel il se déroule, l'affluence de tant de monde montrent qu'il est possible de faire mieux que ce rapide essai.

L'heure est solennelle, car en ce moment se joue le sort des grandes ruines, car plus tard il ne sera plus temps d'en entreprendre le sauvetage.

Vous emporterez de cette manifestation, simple en son cérémonial, un souvenir profond, et surtout une grande confiance dans le succès de notre œuvre.



(Cliché de *La Revue Nord-Africaine*,
Photogr. Chercnitte et Send.)

LE VOMITORIUM DE L'OUEST



(Cliche Soler.)

LE THÉATRE AVANT LA REPRÉSENTATION

Aussi, est-ce avec conviction que je vous donne rendez-vous pour l'an prochain en ce même théâtre de Carthage, au retentissement de l'acclamation : *Servanda Carthago!*

Dr CARTON,

Médecin militaire ;

Membre du Comité des Travaux historiques près le ministère de l'Instruction publique ;

Président de l'Institut de Carthage et de la Société Archéologique de Sousse.

Villa Stella, Khéreddine, le 1er mai 1906.



CE QU'ON FAIT DE CARTHAGE

(Champ couvert de tas de pierres enlevées aux constructions antiques qui s'y trouvaient.)

La Fête

Le dimanche 27 mai 1906, aux flancs de la colline où gît depuis dix-huit siècles le théâtre romain de l'antique Carthage, récemment découvert, un soleil radieux jette des flots de lumière sur les gradins en marbre blanc, se jouant parmi les feuilles des acanthes et les oves des corniches.

Dès l'aube, des ouvriers qui, depuis plusieurs semaines travaillent à l'aménagement de l'édifice, mettent fiévreusement la main aux derniers préparatifs.

Déjà, par les premiers trains de Tunis, arrivent, affairés, les organisateurs de la cérémonie. L'architecte Blondel, chargé par le Comité de l'Institut de Carthage de la mise en état du théâtre, circule en manches de chemise et casque en tête, aidé par l'entrepreneur Paonessa. Ce dernier et ses ouvriers sont arrivés assez mécontents ; un bruit, répandu quelques jours avant la représentation, a mis en doute la solidité du travail exécuté par lui, le constructeur des tribunes officielles, lui qui fit la vaste estrade où s'assit le Président Loubet, lors de sa visite à Tunis!

Un grelot tinte dans le lointain. Arrive en charrette, après son service hospitalier, M. le docteur Carton — qui n'a pas pris le temps de quitter l'uniforme — pour venir jeter un coup d'œil sur les préparatifs et se mettre à la disposition de ses collaborateurs. Car des questions qui réclament une solution urgente surgissent à chaque instant. Il tient une poignée de lettres et de télégrammes, reçus la veille, qui font prévoir un immense, un colossal succès dépassant tout ce qu'on eût osé espérer. Un dernier renseignement confirme ces nouvelles : dans les restaurants de Carthage, toutes les tables sont retenues, un grand nombre de spectateurs ayant voulu déjeûner sur place, pour mieux jouir du beau site où ils passeront quelques heures et surtout pour retenir à temps leurs places dans le théâtre.

Sur décision des organisateurs de la fête, M. Paonessa commande télégraphiquement un nombre de chaises double de celui qui avait été indiqué.

Un peu plus tard, arrive un personnage très affairé, qui jette vivement, en passant, un mot à chacun, et s'informe de maints détails : les arrivées, les départs, le buffet, les commissaires, le programme. On reconnaît l'actif et dévoué trésorier de la Société, M. Danguin, qu'accompagne le maëstro Laffage, venu reconnaître, avant l'action, le champ où se livrera la bataille. Déjà, l'on apporte les gros instruments et les pupitres que l'on dépose, provisoirement, dans une vaste tente rayée de rouge et de blanc, dissimulée au fond d'une fouille,

et qui constituera le vestiaire des artistes. Des spectateurs isolés, des familles entières errent aux abords de l'édifice et tentent même d'y pénétrer.

Puis, c'est l'heure du déjeûner: le calme et la solitude envahissent pour quelques instants l'édifice ; après quoi renaît une agitation qui ne s'arrêtera plus jusqu'à la représentation.

Voici, par le premier train de l'après-midi, les exécutants, musiciens et artistes, des contrôleurs, des agents de police et des Marocains; puis, M. du Fresnel, commissaire général, avec ses collaborateurs qui, en dehors de l'introduction des invités, doivent assumer la lourde charge d'empêcher l'envahissement des places réservées et de la scène.

A deux heures trente, les routes qui convergent vers le lieu de la représentation sont noires de monde; des équipages au bruit de grelots, des automobiles précédées du son de leur trompe, arrivent à chaque instant et s'arrêtent au pied de l'énorme amoncellement de déblais qui a été accumulé en avant du théâtre: chacun de se hâter, car on sait maintenant que la foule sera considérable.

Les personnes qui visitent pour la première fois l'édifice s'étonnent des indications portées par les poteaux. Quoi! c'est de ce côté, vers ce trou dont l'entrée est cachée par les terres qu'est le monument? Où tout ce monde, toutes ces files qui s'engouffrent dans l'étroit couloir creusé dans le sol pourra-t-il trouver place? Telles sont les questions qui se pressent sur les lèvres de beaucoup d'arrivants. Et, en fait, de la route même, située à peine à cent mètres du monument, on n'en voit absolument rien.

Rapidement, les deux cents chaises de l'orchestre, puis les gradins sont envahis. Et le flot de vagues humaines monte, monte encore, submergeant peu à peu chapiteaux, colonnes, voûtes à demi effondrées, se poussant jusque sur la plate-forme des fouilles inachevées.

Cette grande tache grise qui s'étend au milieu de la houle des chapeaux et des ombrelles, jusqu'au sommet de l'hémicycle est une partie du monument dont l'accès, par surcroît de précaution, a été interdit : les voûtes, minées par la base, n'en seraient pas tout à fait solides ; un féroce Marocain les garde.

La liste serait trop longue à donner des principaux assistants, parmi lesquels on reconnaît tout ce que la Colonie renferme de notabilités. A l'entrée du théâtre les commissaires leur remettent d'élégants programmes, dessinés par M. Flot, membre de l'Institut de Carthage : au-dessus du vaste monument ruiné, une vierge symbolisant Carthage, s'élève, après un long sommeil. Etirant ses bras émaciés et crispés, elle écarte le voile sous lequel, durant des siècles, elle a reposé ; dans le fond, les ports de Carthage, l'ilot de verdure du lazaret, le golfe, la grande et belle montagne du Bou-Korneïn.

C'est la vue même — cette vue qui enthousiasme tous les touristes — dont on jouit des hauteurs du monument. Ce dessin constitue donc un charmant souvenir de la fête.

Quatre heures sonnent : le théâtre regorge de monde. Mais l'aspect en est singulier ; la disposition régulière des assistants, si frappante habituellement dans ce genre d'édifices, manque ici. Dans la ruine incomplètement dégagée dont les chercheurs de pierre ont détruit nombre de gradins, où se voient encore, béantes, les tranchées des fouilles, les spectateurs, au lieu d'être alignés en longues files courbes, débordent, du fond de l'orchestre et des gradins inférieurs, dans les recoins où il y a quelque partie plate, où l'on a pu poser quelques chaises.

Le spectacle est pittoresque ; il a été parfaitement saisi dans une photographie de M. Soler. Il y a donc de nombreux vides dans l'hémicycle. Quel nombre prodigieux de spectateurs pouvait autrefois contenir celui-ci, puisque les 4.000 personnes assemblées ici en occupent une si faible partie : à peine le quart !

A quatre heures quinze, Mme la baronne d'Anthoüard arrive, accompagnée de M. le commandant Foucher, qui représente officiellement M. le Délégué à la Résidence, empêché d'assister à la représentation par le voyage inopiné que les troubles de Thala l'ont forcé à entreprendre.

Au bras de M. le docteur Carton, président de l'Institut de Carthage, elle se dirige vers la tribune d'honneur, où prennent également place M. le prince Ismaïl, cousin de Son Altesse le Bey, et Mmes Carton, Tauchon, du Fresnel, Bourgeon, Labbé, Mlle Abriat, MM. Bourgeon et le commandant Foucher.

Aussitôt commence la première partie de la cérémonie : la séance solennelle annuelle de l'Institut de Carthage. Le Comité directeur l'a écourtée dans la mesure du possible. Il ne lui a pas été possible d'en supprimer les discours, qui en constituent la partie essentielle. Sur le devant de la scène, les membres du Comité massés derrière lui, M. le docteur Carton se tient debout, dans sa tenue de médecin-major de 1re classe, rappelant ainsi à tous qu'il a le grand honneur d'appartenir à l'armée et qu'il ne saurait l'oublier en aucune circonstance. On trouvera plus loin son discours, dont il a voulu faire un plaidoyer aussi éloquent que possible pour les grandes ruines de Carthage, menacées de disparition. M. J.-N. Gung'l présente ensuite, avec beaucoup de talent, l'énumération des titres de ses collègues de l'Institut de Carthage dont cette compagnie a voulu récompenser la collaboration. Puis, M. Paul Bonnard, président de la Section tunisienne de la Société de Géographie commerciale de Paris, prononce une éloquente et énergique allocution. [1]

(1) Voir plus loin ces trois discours.

A plusieurs reprises, la voix des orateurs est couverte par les applaudissements, qui éclatent sur toute la hauteur de l'hémicycle.

Mais la vue de quelques exécutants en costumes, aperçus du côté du vestiaire, a aiguisé l'impatience du public qui, depuis quelque temps, réclame le commencement de la représentation.

Le Comité directeur de l'Institut de Carthage se retire, et la scène apparaît vide, dans toute sa grandeur de ruine désolée, mais encore superbe.

En avant d'elle, dans l'orchestre, s'aligne une merveilleuse collection de chapiteaux admirablement fouillés, frondaison — fauchée par le temps — de la forêt de colonnes qui ornait jadis le monument.

Le mur qui porte la scène présente de curieux exèdres ou refuges à parois courbes et deux escaliers. En arrière, le fond de la scène a subi une légère restauration, juste de quoi en définir les contours et arrêter l'œil du spectateur. De couleur foncée, vieilli avec art par M. Blondel, il offre d'heureuses brèches, des décrochements qui dirigent le regard vers quelques beaux fragments de sculpture, posés sur eux au hasard.

La scène n'offre que deux magnifiques bases en marbre blanc, énormes, montrant quelles superbes colonnes l'ornaient autrefois. Fragments de sculpture, chapiteaux, colonnes en marbres multicolores, cannelées, torses ou à spires, gisent aux alentours dans le plus pittoresque désordre.

Brusquement, l'orchestre, entraîné par l'autorité du maëstro Laffage, fait résonner les échos du monument de la belle marche des *Prétoriennes*, de Lenepveu. Et voici que de la profondeur des ruines, surgit lentement, dans le chaos des sculptures éparses, une longue théorie. Qui, rêvant un soir dans l'une des belles ruines de l'Afrique ancienne, n'y a eu, dans la fièvre des évocations, cette illusion d'antiques habitants errant dans la ville abandonnée ? C'est presque la réalité, cette fois, que cette apparition, dont l'éloignement laisse seulement distinguer, d'abord, le balancement de blanches étoffes où chatoie l'or des bordures, puis l'ondulation d'abondantes chevelures ceintes — sur quels jolis fronts ! — de bandelettes dorées, le métal brillant des bracelets aux bras et des fibules aux poitrines marmoréennes.

A mesure que s'avance le cortège, les personnages semblent grandir, la beauté des costumes et des formes se précise. Ils s'engagent bientôt derrière le mur de la scène qui les cache à demi, pour réapparaître par les brèches ménagées de distance en distance, les uns après les autres, singulièrement encadrés, et très près des spectateurs, puis s'éloigner de nouveau. La théorie, remontant en effet derrière le monument, se présente, dans toute sa longueur, sur la route élevée qui le limite de ce côté, pour redescendre ensuite directement

sur la scène, où elle pénètre par le grand escalier du fond. Au milieu des *pallœ* uniformément gracieuses que portent les Romaines, on remarque, en Carthaginoise, Mme Spezzafumo, coiffée d'une large tiare dont l'or est rehaussé d'amulettes, et revêtue d'une tunique tombant tout droit, qu'ornent de riches broderies.

Derrière les Romaines, s'avancent les tragédiens, en des costumes dont la couleur variée et la coupe artistique sont fort remarquées. Pauline, représentée par Mme Marrot, porte un vêtement dont le drapé, de même que le diadème qui lui ceint le front, est, dit-on, la copie d'une des plus délicieuses statues du Musée du Bardo, qui a été trouvée, il y a peu de temps, à Carthage même.

Fermant la marche apparaît la phalange nombreuse de *la Chorale* dont les exécutants sont drapés dans une ample étoffe aux lourds plis et le front ceint du bandeau d'or.

Des applaudissements prolongés expriment, pendant presque toute la durée du cortège, l'admiration des spectateurs dont l'enthousiasme est à son comble. Cette émotion se comprend, tant la scène est en rapport avec le cadre où elle se déroule, tant les initiés, par les grands souvenirs qu'ils évoquent, et les autres, par l'impression de solennité qui se dégage de ce spectacle, ont été préparés à ce sentiment.

Continuant à avancer après la descente très lente de l'escalier, les Romaines se massent au bord de la scène, pendant que leurs compagnons leur constituent un fond pittoresque en se groupant de chaque côté de la porte, parmi les sculptures et les chapiteaux.

L'orchestre se fait de nouveau entendre, et bientôt le monument résonne des éclats de voix fraîches, entonnant le chœur des *Philistines*, de *Samson et Dalila*. L'œuvre de Saint-Saëns est très agréablement interprétée; c'est un nouveau succès — auquel peu s'attendaient — qu'un tel résultat obtenu après une hâtive préparation.

Les représentations qui eurent lieu, il y a près de vingt siècles, dans l'édifice orgueilleux de ses marbres, ne connurent certainement pas d'ovations plus sincères et plus vives que celles qui montèrent vers les Romaines, auxquelles les artistes qui, tout à l'heure, diront *les Evocations*, ont prêté un précieux concours.

Elles se retirent ensuite vers le fond de la scène, y formant quelques groupes pleins de grâce, assises sur les marches de l'escalier, étendues sur les larges bases de marbre, appuyées au mur, sur la couleur foncée duquel ressort merveilleusement la blancheur des *pallœ*, ou érigées en statues sur son bord supérieur.

La Chorale s'avance à son tour et se groupe autour de son chef, M. Duchesne. Ces voix d'hommes, nourries et fortes, succédant dans le vaste hémicycle au timbre féminin font une excellente impression à laquelle vient s'ajouter bientôt la vive satisfaction causée par

la science, la pureté et le parfait ensemble des exécutants, dont la réputation n'est plus à faire, à Tunis.

Peu à peu, le soleil descend vers la haute colline qui domine le théâtre. L'ardente lumière qui resplendissait sur les marbres s'atténue, et c'est aux premières bouffées de la brise du soir, dans l'apaisement de la fraîcheur crépusculaire, que *l'Essor* va dire le cinquième acte de *Polyeucte.*

M. Fichet et ses collaborateurs ont déployé un réel talent en des rôles qui eussent présenté des difficultés aux plus habiles professionnels et demandé à ceux-ci une sérieuse étude de certains effets à produire.

L'avouerai-je? je fus occupé bien plus par le jeu des acteurs et l'aspect général des scènes que par l'action de la pièce, tant il est vrai que c'est surtout la vue dont il faut tenir compte dans un tel cadre — comme l'avaient prévu les organisateurs de la fête.

Quoiqu'il en soit, pendant quarante minutes, le public entier, sans fatigue, admira le jeu de Pauline, magnifiquement extatique ou passionnée, en ses attitudes d'amour, de douleur et de foi; Polyeucte, fanatique aux gestes larges et violents, à l'organe plein de souplesse et de sonorité; Félix, avec un sens très juste de la scène; Sévère et Albin, excellents en des rôles plus effacés. Le public applaudit frénétiquement les acteurs, et particulièrement Mme Marrot, épuisée par l'âme avec laquelle elle a joué.

Les impressions par lesquelles il venait de passer l'avaient parfaitement préparé à entendre le chœur des *Martyrs aux Arènes,* de R. de Rillé, chanté par *la Chorale* avec le même talent que le morceau précédent.

Ensuite, les exécutants reculent de nouveau jusqu'au *frons scenae,* pour se mêler en groupes s'harmonisant avec ceux que forment les Romaines, disposées symétriquement.

Mme Couitéas, en un costume de Romaine dont la riche simplicité lui sied à merveille, s'avance pour dire, avec le talent que l'on connaît si bien à Tunis, une poésie dont je n'aurai point la prétention de faire l'éloge, car elle est de Mme Lucy Delarue-Mardrus, qui l'a écrite à l'occasion de la fête. Et le public applaudit en même temps ces deux femmes qui ont associé, pour sa plus grande satisfaction, le charme de la grâce à celui du talent.

En un costume dont les élégantes du siècle des Antonins n'eussent pas désavoué l'élégance, et qu'elle porte avec beaucoup d'aisance, Mme la comtesse de Kérambriec s'avance à son tour vers l'orchestre pour dire, avec une impeccable diction, une série de vers dus à la plume d'un Tunisois, d'un vrai poète, M. Boubila.

M. Bigot vient lire ensuite, sous le titre de *Rome et Carthage,* de

très beaux vers écrits par lui et dont les auditeurs soulignent les passages les plus saillants.

De nouveau, la scène se vide : pendant que sur le mur sombre du fond se silhouettent, dans le crépuscule envahissant, des groupes d'une blancheur éclatante, une Romaine apparaît, étendue sur un sarcophage de pierre, et, lui faisant face, une Carthaginoise, dormant, comme elle, du sommeil de la tombe. Et voici que, dans le silence et l'immobilité qui règnent, surgit, en haut du large escalier d'entrée, une gracieuse Bédouine. A coup sûr, elle a quitté toutes les moissons dorées que fauchent en ce moment des équipes de fellahs. Pourquoi s'est-elle égarée ainsi au milieu de ces vestiges d'un passé qu'elle ignore ?

Mlle de Faucamberge, que l'on reconnaît vite sous la chevelure bouffante d'où pendent deux larges anneaux, nous l'apprend. Elle demande ce que sont ces ruines qu'elle a trouvées partout sur son chemin depuis qu'elle a quitté les steppes du sud pour venir à Carthage.

La Carthaginoise (Mme Spezzafumo), à l'appel de cette voix, se réveille, et, rigide en son magnifique costume, répond ; Rome, que symbolise si bien Mme de Kérambriec, prend la parole à son tour, quand paraît la France (Mme Couitéas), qui a su tirer un charmant effet de l'écharpe tricolore qui l'enveloppe.

Le public applaudit avec enthousiasme le ravissant groupe formé par la réunion de ces quatre personnages, en costumes si différents. Si la forme de cette petite pièce méritait plus de polissage que n'a pu... ou voulu lui en donner l'auteur, on doit à coup sûr le féliciter d'avoir su trouver prétexte à nous mettre sous les yeux de si jolies scènes, dans ces *Evocations*.

Mais la nuit s'avance, et avec elle l'heure à laquelle partira le train spécial qui doit ramener les spectateurs vers Tunis. Malheureusement pour ces derniers, l'énorme affluence qui s'est produite faisant craindre à beaucoup d'entre eux de ne pouvoir trouver place dans les véhicules, ils ont manqué la partie la plus exquise de toute la représentation, au cortège final.

Déjà, vers la fin de la scène précédente, l'ombre bleutée du crépuscule envahissait le monument et, tout en suivant les jolies scènes des *Evocations*, j'avais instinctivement jeté le regard vers les groupes du fond. Les plis des vêtements, remplis d'une ombre plus noire, semblaient se creuser et les blanches *pallæ* tomber avec plus de rigidité, donnant à celles qui les portaient l'aspect de statues dressées sur le grand mur sombre et ruiné du fond, cependant que les larges bandes d'or se mettaient à scintiller au bord des vêtements, dans l'obscurité de la nuit, comme l'étoile du berger apparaît, plus resplendissante, au coucher du soleil.

Après les *Evocations,* voici que les groupes de statues s'animent et que celles-ci se réunissent en avant de la scène. Brusquement l'orchestre s'est tu.... Seules, dans le vaste monument, s'élèvent les voix fraîches des Romaines, sonores et douces, dans le superbe *hymne à Tanit* et l'air *des Colombes de Salammbô,* de l'opéra de Reyer. Ces chants, d'une harmonie très simple et sans l'accompagnement complexe de nos modernes musiques, me donnent l'impression très nette que les chœurs antiques avaient bien ce caractère. Dans le monument à demi désert, déjà tout assombri, ils produisent un effet très impressionnant de charme sur le spectateur que rassérène la brise plus fraîche.

Se détachant du groupe des chanteuses, une blanche apparition, que grandit son isolement, surgit au bord de la scène. Réalisant par son attitude à la fois modeste et fière, toute la poésie de la Vierge antique, Mlle Montefiori lance, dans le recueillement général, les modulations d'un organe délicieusement souple, puissant et chaud. Tout s'harmonise en ce moment, dans la nature, dans la ruine et chez les assistants, pour laisser de ce groupe perdu sur la vaste scène un inoubliable souvenir. Et ceci me donne l'impression très nette de ce que serait une représentation préparée à loisir et exécutée avec toutes les ressources suffisantes.

Le chant terminé, les Romaines, tenant leurs palmes à la main, glissent, s'éloignent en gravissant lentement l'escalier pour se perdre dans les masses confuses, mais encore d'une suprême élégance, des corniches, des chapiteaux et des colonnes. Et peu à peu, dans l'ombre, s'évanouissent les dernières *pallœ,* suivies jusqu'à disparition complète par les yeux des spectateurs ravis.

Puis, c'est la hâte vers la gare. Et nous qui cherchons à saisir l'impression générale des spectateurs, nous entendons avec bonheur au passage, un concert d'éloges pour les beautés du spectacle qui leur fut offert. Ce mot peint mal mon impression : c'est de l'étonnement que tous expriment pour la merveilleuse rapidité avec laquelle a été or-organisée une représentation d'un caractère si neuf, si complètement inédit. Avoir, en six semaines, mis sur pied une machine aussi vaste et aussi réussie, paraît extraordinaire.

Parmi les groupes laudatifs que nous dépassons, nous en voyons où l'enthousiasme revêt un caractère d'émotion tout particulier, où des pleurs de douce satisfaction viennent remercier celles qui, si spontanément, ont contribué à donner un si grand charme à la fête, celles qui — elles pourront le rappeler plus tard — auront participé à la première grande fête moderne de Carthage, à la résurrection artistique et littéraire de la capitale de l'ancienne Afrique.

Tout le long de la route, on se presse vers la gare, dont les quais sont noirs de voyageurs, tandis que le sol résonne du roulement des équipages et de la fuite des automobiles.

Quittant la foule émue, je m'en retourne paisiblement en traversant des champs solitaires — toute une partie inexplorée de Carthage puis en longeant les bords du lac.

Les dernières lueurs du soleil couchant empourprent la nappe d'eau figée et miroitante. Plus loin, l'atmosphère ensanglantée borde des collines, d'un bleu foncé et, au-dessus d'elle, jette encore de rougeâtres lueurs sur les terrasses de Tunis, sur le vieux mur aux pierres énormes qui entoure La Goulette, pour se perdre en de sombres teintes violettes sur le géant du golfe, la montagne du Bou-Korneïn.

La nature a-t-elle voulu, par cette magique apothéose, clore une fête à laquelle son concours n'a pas manqué un instant ?

Dr L. C.

Les Discours

Discours de M. le docteur Carton, président de l'Institut de Carthage

Mesdames,
Messieurs,

En vous réunissant dans ce monument de l'antique capitale de l'Afrique, l'Institut de Carthage n'avait voulu, tout d'abord, que célébrer par une fête intime la première de ses séances solennelles.

Son Comité directeur avait pensé, en effet, que notre Compagnie a maintenant derrière elle un passé de travail assez honorable pour lui permettre de récompenser annuellement ses principaux collaborateurs.

Fonder une institution que possèdent presque toutes les grandes sociétés dans les capitales de nos provinces de France était presque un devoir pour l'Institut de Carthage.

Notre intention première avait été d'ajouter simplement à la partie officielle de cette séance un court divertissement.

Vous savez quelles heureuses circonstances nous ont amenés à donner à celui-ci un développement considérable, et comment, lors de l'excursion que nous fîmes à Carthage, et dont le succès fut si grand, les assistants ont décidé, d'enthousiame, de tenter une représentation artistique dans ce théâtre.

Peut-être l'exécution n'en aura-t-elle pas toute la perfection que les organisateurs auraient voulu lui donner, en raison de la hâte avec laquelle ils ont dû la préparer. Il fallait, en effet, agir rapidement, sous peine de voir cette fête reportée à plusieurs mois, et probablement à un an. Un tel délai ne pouvait convenir à notre enthousiasme, et, raison plus impérieuse encore, avant de lancer l'Institut de Carthage dans l'entreprise grandiose que rêvent plusieurs d'entre nous, il était prudent de voir si elle ne dépasserait pas nos forces, ni les ressources du pays, et d'apprendre, par cet essai, de quelles bonnes volontés et de quels moyens nous pourrions disposer, le cas échéant. Il fallait enfin donner la foi au public, en lui montrant la possibilité de faire quelque chose à Carthage et d'établir la tradition de grandes fêtes annuelles.

Si, par conséquent, l'aménagement du théâtre peut vous faire regretter l'ancien chaos qui y régnait, si vous trouvez de sérieuses imperfections dans le choix de quelques costumes et l'harmonie du programme, vous penserez qu'il fallait choisir entre jouer avec ces imperfections ou ne pas jouer et vous aurez quelque indulgence pour les organisateurs qui, au prix de fatigues énormes, sont arrivés à mettre sur pied une aussi considérable manifestation.

J'avouerai sans détours, au demeurant, que, pour n'être pas voulue, cette imperfection est loin de me déplaire. Par elle, le spectacle, tout nu, de ces ruines

dévastées, n'en plaidera que plus éloquemment la cause que nous voulons soutenir. L'exécution des œuvres que vous allez entendre, tout en sollicitant votre admiration pour le talent des interprètes, laissera votre attention se partager entre elle et la beauté des groupes, le charme des costumes. Vous jugerez mieux ainsi de ce que donnerait une préparation plus complète, un ensemble plus considérable.

Ce n'est pas sans une respectueuse émotion que nous allons nous asseoir à ces places demeurées vacantes depuis seize cents ans, depuis que les spectateurs antiques les ont quittées, *après avoir entendu la derniere pièce qui fut jouée à Carthage.*

Si notre nation peut être fière d'avoir rallumé le flambeau de la civilisation sur cette terre africaine, ce sera la gloire de l'Institut de Carthage, qui y cultive depuis plusieurs années l'art et la littérature, que d'y avoir fait éclore aujourd'hui une fleur particulièrement brillante.

Mais il serait ingrat de nous attribuer tout le succès de cette belle manifestation, et je remplis un de mes plus agréables devoirs de président en adressant à tous ceux étrangers, ou non à notre Société, qui ont contribué à lui donner un si bel éclat les remerciements les plus vifs de notre Compagnie.

Notre but, en vous offrant cette fête, n'est pas seulement, Mesdames, Messieurs, de vous divertir. Nous avons un objectif plus lointain, mais aussi plus élevé. Je devais l'exposer dans un discours que, pour vous laisser tout à la cérémonie artistique qui va suivre, j'ai supprimé, mais dont je voudrais vous signaler quelques idées.

Vous savez de quel abominable vandalisme les ruines de Carthage ont été l'objet depuis plus de quinze siècles. Notre arrivée en ce pays, qui aurait dû sauver les restes du précieux héritage que nous ont laissé les anciens, n'a fait qu'en précipiter la destruction.

Vous avez pu voir, vous voyez en ce moment même, des hauteurs de cet édifice, les milliers de mètres cubes de pierres que des ouvriers arrachent aux malheureuses ruines. L'Institut de Carthage voudrait, pendant qu'il en est temps encore, tenter un suprême effort pour en sauver une partie.

La France, venue à ce pays en éducatrice, la France, héritière de la Rome antique, et qui a, depuis des siècles, combattu pour toutes les idées nobles et généreuses, ne peut laisser perpétrer l'œuvre de destruction !

Nous, qui la représentons ici, nous ne voudrons pas donner plus longtemps à ces indigènes dont nous faisons l'éducation morale et intellectuelle, le spectacle étrangement contradictoire d'un pays leur enseignant le respect de l'art, de la science, de tout ce qui relève du domaine de la pensée, et détruisant en même temps le précieux trésor de documents inédits que les circonstances lui ont confié ! Craignons que le peuple par lequel Carthage aura achevé de disparaître soit placé par la postérité à côté de ces hordes de barbares qui ont détruit tant de vestiges précieux du monde ancien. Nous n'aurions même pas, comme elles, l'excuse d'un emportement religieux ou d'une haine de races, car c'est de sang-froid et dans un but de lucre médiocre qu'aura été consommée la disparition des ruines fameuses !

C'est cet opprobre que notre Compagnie voudrait éviter à notre génération. Et si elle échoue dans cette généreuse tentative, du moins aura-t-elle le triste honneur d'avoir lancé une suprême protestation.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de pures questions d'art, de science ou de sentiment; ceux pour qui ces nobles mobiles ne sont que des mots, ceux qui pensent qu'on a rempli tous ses devoirs envers un peuple en pourvoyant à ses intérêts matériels, commettent, même à leur point de vue, une erreur grossière en détruisant ou abandonnant Carthage à la destruction.

Les vestiges, le souvenir d'une cité qui fit trembler Rome, qui fut la première puissance maritime du monde et dont la chute, plus encore que la fortune, a fait la célébrité, les bords d'un golfe aux flots bleus encadré de grandioses montagnes, une ville orientale, d'originale couleur, couchée sur les rives d'un lac — qui sera ravissant quand on le voudra, — est-il un site où tout cela ait été réuni avec autant de bonheur qu'ici par l'intime collaboration de l'homme et de la nature?

Et c'est ce chef-d'œuvre que nous voulons enlaidir, dont nous voulons faire une chose banale, une station balnéaire comme il y en a des centaines ailleurs, alors qu'il serait si facile, en construisant le nouveau centre, de l'orner avec les belles ruines que nous démolissons!

Nous ne prétendons pas empêcher nos compatriotes de se bâtir ici de fraîches habitations. Si nous regretterons toujours la sublime nudité d'un site aimé et devant lequel nous avons si souvent rêvé, nous aurons l'énergie d'être de notre temps en lui sacrifiant une partie de notre idéal. Mais nous pensons qu'au lieu de faire de la moderne Carthage un village quelconque, on pourrait lui donner un magnifique caractère d'originalité artistique et d'intérêt historique, en y plaçant les plus belles ruines à l'extrémité de superbes avenues ou dans des squares ombreux.

Quelles délicieuses fêtes on pourrait donner dans un tel cadre! Sur les quais des ports antiques abordent des galères enguirlandées d'où descendent des éphèbes ou des vierges, des hordes de captifs ou de guerriers. Par les rues ombreuses elles se dirigent vers l'amphithéâtre, pour y donner, en un naïf mystère, le martyre de Perpétue; vers l'hippodrome, pour y assister aux courses de chevaux numides; vers le théâtre, pour y entendre quelque antique tragédie. Et le soir, quelles fêtes grandioses représentant les rites sacrés de Tanit dans un embrasement des ruines et des ports, auquel répondrait le flamboiement de la grande montagne du Bou-Korneïn, consacrée à Baal aux deux cornes!

En détruisant Carthage, non seulement nous laissons, comme on l'a écrit, éteindre notre volcan, *nous l'éteignons de nos propres mains.*

Quand les touristes sauront qu'à Carthage les ruines elles-mêmes ont péri, que le site, grand de solitude et de nudité, sur lequel ont pleuré Le Tasse et Chateaubriand a complètement disparu, quand nous n'aurons plus à leur offrir qu'une ville arabe charmante, mais dont les charmes ont de nombreux rivaux, ils cesseront de se presser vers nous en ces périodiques pèlerinages que nous voyons se renouveler à chaque printemps. On trouve ailleurs des flots bleus et des souks

parfumés. Il n'y a qu'une Carthage : « KARTHAGO », nom que tous les voyageurs prononcent avec tant de respect.

En ce qui nous concerne, nous ne pouvons encore nous résigner à nous abriter, comme tant d'autres, derrière un facile découragement, et notre confiance va encore à nos contemporains, que nous conjurons d'agir pendant qu'il en est temps encore.

Si ceux à qui la France a confié la direction de ce pays, si les Tunisiens, qui ont intérêt à y entretenir l'afflux des visiteurs, si le Service des Antiquités, qui a donné une si grande marque d'intérêt à notre œuvre en nous permettant de nous réunir ici, si les sociétés savantes qui subventionnent les fouilles à Carthage, si les agences du publicité locales, le Comité d'Hivernage, le Comité des Fêtes de Tunis, le Touring-Club, protecteur des sites — et quel site est Carthage ! — si tous ceux qui viennent souvent rêver parmi ces ruines et ceux qui franchissent les mers pour venir les saluer, ceux qui fiévreusement se penchent sur les restes des civilisations mortes pour les interroger ou en admirer les manifestations, si tous ces intérêts, toutes ces activités, toutes ces curiosités, au lieu de se renfermer dans un inerte découragement vis-à-vis de l'affreuse dévastation, se réunissaient en un effort, léger pour eux, considérable par sa multiplication, Carthage serait sauvée !

C'est à fondre ces aspirations et ces regrets en un puissant levier que l'Institut de Carthage va s'attacher, c'est pour vous montrer, sur place, ce qui se passe et ce qu'on pourrait tenter, qu'il vous a réunis aujourd'hui.

Vous avez répondu généreusement à son appel, et si, grâce, à votre concours, nous sauvons quelques lambeaux des malheureuses ruines, si un jour vous assistez ici-même à quelque grandiose manifestation artistique, vous vous rappellerez, non sans satisfaction, que vous avez contribué à la fête, moins parfaite, mais plus touchante, qui en aura été l'origine.

Il ne m'appartient pas de préjuger des intentions de l'Institut de Carthage ; mais il est certain que si, après cet essai, il décide d'aborder de plus vastes projets, il se bornera alors à grouper autour de lui les sociétés et les personnalités désireuses et capables de participer à cette généreuse entreprise, à leur servir de lien, en leur laissant toute l'initiative et le bénéfice du rôle qu'elles auront rempli.

Mesdames, Messieurs, après l'exposé que notre distingué collègue, M. J.-N. Gung'l, a bien voulu accepter de vous faire, après l'allocution que doit vous adresser M. le Président de la Société de Géographie de Tunis, cette scène va s'animer ; des acteurs en toge y déclameront, des jeunes filles vêtues de l'antique « palla » jetteront aux échos étonnés du monument les éclats de leurs voix fraîches.

L'heure sera solennelle ! En ce moment précis aura été soudé le chainon qui reliera l'œuvre artistique des modernes Tunisois à celle des antiques Carthaginois. Et vous serez les témoins de cet acte, symbole de notre action en ce pays, symbole aussi des incessants progrès d'une civilisation qui, après avoir pendant quelques siècles quitté cette contrée, y revient, — avec quels changements ! — sous les auspices de notre nation.

Et, devant ce soleil radieux, devant ce golfe dont les eaux bleues portèrent les vaisseaux carthaginois, en face de cette majestueuse montagne du Bou-Korneïn qui a vu passer tant de nations, sur l'autel constitué par le monument que la France a rendu à la science et à l'art, vous prendrez l'engagement solennel de vous unir à notre pieux effort et vous vous séparerez, à l'issue de cette fête, au cri de : *Servanda Karthago!* sauvons Carthage !.

Discours de M. J.-N. Gung'l, avocat, membre du comité

Mesdames,
Messieurs,

Le Comité de l'Institut de Carthage, m'a confié la tâche de remettre en son nom, à quelques-uns de ses membres, des récompenses, dont la collation emprunte à la cérémonie à laquelle vous nous faites l'aimable honneur d'assister, une solennité qui les leur rendra plus douces à recevoir.

Si j'ai accepté cette mission, que tant de motifs semblaient m'imposer de décliner, c'est que je n'avais pas à craindre que mon insuffisance portât préjudice aux lauréats dont je dois prononcer l'éloge. Vous les connaissez tous de si longue date; leur savoir, leur talent, leur caractère sont si pleinement en possession de votre estime et de vos précieuses sympathies, que s'il m'arrivait d'oublier quelqu'un des titres qu'ils se sont créés à notre amicale reconnaissance, vous suppléeriez aussitôt à ma mémoire défaillante ou à ma documentation écourtée; et vous rétabliriez de vous-mêmes ce que le lecteur du palmarès aurait involontairement passé sous silence.

C'est sous l'égide de ces hommes de cœur et de bon esprit, qui s'attachent à faire revivre à nos yeux, à nos âmes, par l'infatigable ardeur de leurs investigations, plusieurs civilisations disparues, et comme un cycle de passés abolis, — c'est sous leur égide, dis-je, que je place ces brèves paroles. C'est en leur nom que je sollicite dix minutes de votre attention indulgente, quelque impatients que vous soyez, avec raison, de voir le théâtre de Carthage renaître pendant quelques heures de ses cendres, et retentir, après tant de siècles de silence, de notre hommage attendri et respectueux à cette radieuse antiquité latine, dont la majorité de cette magnifique assistance a le droit filial de se réclamer.

Notre très cher président, le médecin-major de première classe Carton — j'ai plaisir à lui donner ce titre, qui montre à quelle vie laborieuse et bien remplie ses travaux archéologiques servent de récréation et de loisir — vous a dit le noble programme que s'est tracé notre Compagnie. A Carthage, à la cité tragique qu'une fatalité inexorable s'acharna si souvent à détruire; à Carthage, dont le malheur devait, dans ses effets, dépasser l'anathème quotidiennement lancé contre elle par la voix haineuse de Caton; à Carthage, dont Waldeck-Rousseau, dans un de ses derniers discours, a dit qu'on cherchait sa trace dans le sable, parce que, édifiée sur la perfidie et la violence, elle avait cru pouvoir se passer du droit et de la justice ; à cette Carthage tant de fois renversée et relevée, et dont

les résurrections successives n'ont fait que précéder autant d'agonies — l'Institut qui s'est donné ce nom évocateur de tant de mélancolie muette et farouche, veut rendre ce que les siècles ont respecté de sa splendeur écroulée.

Notre Compagnie n'a pas cru que la France pût, sans humiliation — je dirais presque sans crime — assumer devant le passé et devant l'avenir, devant l'histoire et devant la postérité, la responsabilité d'avoir laissé s'accomplir la destruction définitive de ces débris, où errent tant de grandioses souvenirs. La pioche guette ces vestiges vénérables, et nous sommes menacés du spectacle de ruines pleines de beauté et de grandeur, transformées en un chantier de démolition.

C'est à différer sans relâche cette heure douloureuse que s'est voué l'Institut de Carthage. C'est aussi en s'imposant à l'attention du monde savant par des travaux de nature diverse, mais tous consacrés à cette terre nord-africaine dont Carthage fut tour à tour la dominatrice ou la parure, que ses membres s'efforcent de se montrer à la hauteur de l'œuvre qu'ils abordent résolument aujourd'hui, et dont cette jolie fête marque la première étape dans la voie de la réalisation.

La *Revue Tunisienne*, organe de notre Compagnie, et dont le premier fascicule parut en janvier 1894, permet de constater quelle considérable somme de travail, quels persistants efforts la plupart de nos collègues ont dépensés pour maintenir cette publication au niveau où l'avaient haussée ses rédacteurs de la première heure. Certes, au sein d'une société nombreuse, où se coudoient des aptitudes différentes, où les bonnes volontés, toutes égales, ne disposent pas toutes d'une égale quantité de loisirs pour se manifester utilement, certains noms reviennent fréquemment sous les yeux du lecteur : il n'y a pas que sur les champs de bataille que « ce sont toujours les mêmes qui se font tuer ». Mais cette fréquence même, cet incessant dévouement d'une phalange de collaborateurs à la chose commune, montre la foi profonde qui les anime. Et nous envisageons par là avec confiance l'issue d'un projet auquel d'aussi persévérants ouvriers apportent leur concours interrompu, leur culture, le prestige de leur nom et de la notoriété qui l'entoure.

C'est à quelques-uns d'entre eux que l'Institut offre en ce jour une marque tangible de sa gratitude. Non certes que leur zèle ait besoin d'être stimulé, mais parce que, devant un auditoire qui groupe dans cette enceinte historique une partie de l'élite de la Régence, où les plus hautes personnalités du Protectorat sont courtoisement confondues avec les représentants les plus qualifiés du monde savant indigène et des colonies étrangères, nous avons voulu prononcer leurs noms, qui nous sont chers, et livrer aux échos de ces édifices qu'ils aiment et qu'ils défendent, notre hommage affectueusement confraternel.

Il y a quelques mois, le bruit se répandait qu'un mal dangereux et soudain venait d'atteindre un médecin de notre ville, universellement estimé pour sa haute conscience professionnelle, pour la délicate simplicité quotidiennement apportée par lui dans l'exercice de ses fonctions et de son devoir. Les premières

nouvelles reçues étaient alarmantes; elles en faisaient redouter de plus graves encore. Elles nous frappaient, nous, en un endroit particulièrement sensible, car celui dont de cruels diagnostics nous révélaient l'état inquiétant, c'était notre secrétaire général, le docteur Bertholon.

Vous savez de quel œil anxieux furent suivis les progrès, puis l'heureuse décroissance de son mal. Lorsque Bertholon fut hors de danger, lorsque l'on sut que, si la convalescence devait être longue, l'issue favorable n'était plus douteuse, l'annonce en fut accueillie avec une joie unanime.

Il avait fallu cette chaude alerte pour que le docteur Bertholon consentît à abandonner pour quelque temps la direction de sa chère *Revue Tunisienne* sa chose, son plaisir, son labeur, son délassement.

Ouvrez le numéro 1 de la *Revue* (janvier 1894), vous y lirez son discours d'ouverture, à l'occasion de la fondation de l'Institut de Carthage. Les paroles qu'il y prononça semblent dater d'hier: c'est qu'elles dépassaient l'ordinaire portée d'une improvisation de circonstance, et qu'en traçant son but au nouveau groupement, elles montraient dans quel esprit de tolérance, de culte éclectique du beau et du bien son président devait le diriger et le maintenir : « Notre programme, disait-il, embrasse toutes les choses de l'esprit. Vous le constatez d'après notre titre. Nous aurions même pu, par suite, comme Pic de La Mirandole, adopter pour devise : *De omni re scibili et quibusdam aliis*. Plus modestes que ce grand homme, nous nous sommes contentés d'une formule moins ambitieuse, celle de « TRAVAIL et CONCORDE », marquant par ces mots significatifs notre désir d'ouvrir largement nos portes à toutes les bonnes volontés et notre ferme décision d'écarter toutes les causes habituelles de dissentiment, d'ordre soit politique, soit philosophique, soit religieux. Nous nous cantonnerons strictement, concluait-il, sur le terrain de la littérature, des sciences et des arts, dans leur expression la plus noble et la plus attachante. »

Cette variété dans le choix des études abordées et des sujets traités, le docteur Bertholon en a constamment donné l'exemple. Au cours de cette collection de la *Revue Tunisienne*, où il se dépensa sans compter et à laquelle il souffre de ne pouvoir momentanément donner le meilleur de lui-même, j'ai relevé les titres des articles suivants signés de son nom :

« La province de l'Arad » ;

« Etude statistique sur la colonie française de Tunisie (1881-1892) » ;

« La race de Neanderthal dans l'Afrique du Sud » ;

« Le secret du lotophage » ;

« Les premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du Sud » ;

« Les moûts stérilisés » ;

« Exploration anthropologique de l'île de Gerba » ;

« L'année anthropologique nord-africaine » ;

« La colonisation ouvrière suburbaine et les sociétés mutualistes » ;

« Origine et formation de la langue berbère » ;

Etc.

J'en passe, et des meilleurs.



LE CINQUIÈME ACTE DE "POLYEUCTE" (Cliché Soler.

Un dévouement de cette étendue et de cette persistance trouve en lui-même sa récompense, cette satisfaction du devoir accompli qui se double du désintéressement dans l'accomplissement de ce devoir.

La médaille d'or que l'Institut de Carthage décerne au docteur Bertholon n'est qu'une faible preuve de notre déférence et de notre amitié. Vous l'avez d'avance ratifiée par l'estime dont vous entourez notre collègue; vous en augmentez la valeur par la bienveillance avec laquelle vous m'écoutez parler de lui. Ce sera, certes, pour le docteur Bertholon une tristesse que de ne pas assister à cette fête, née en partie de l'enthousiasme dont il déborde et qu'il a tant contribué à nous communiquer. Mais sa pensée est présente au milieu de nous, comme la nôtre vole vers lui sur l'aile de vos applaudissements.

Plus heureux que M. Bertholon, M. Eusèbe Vassel, qui fut aussi secrétaire général de l'Institut de Carthage, est aujourd'hui parmi nous. Mais s'il pense que cette présence réelle me fera hésiter à dire, au nom de ses collègues, tout le bien que nous pensons de lui, de son zèle inlassable, de ses vers pimpants et faciles, de ses curieuses investigations dans la vie populaire indigène — il faut qu'il perde cette illusion. Il prendra donc son parti d'entendre, sur lui-même, la vérité sans fard.

Avec moins d'austérité, c'est, chez lui comme chez Bertholon, la même abondance, la même diversité, le même joyeux empressement à nous faire bénéficier des inspirations de sa verve ou des trouvailles de sa patience. A l'« Ode à une cantatrice », succède une « Etude sur la pintadine Vaillant et l'acclimatation de la mère-perle sur le littoral tunisien » ; une « Lettre rimée » alterne avec un article économique « sur le chemin de fer et les phosphates de Gafsa » ; et, en revenant de Sousse, où il a assisté à une séance de la Société archéologique, il cueille à notre intention quelques délicates et sauvages « Fleurettes africaines ».

Mais son œuvre capitale, dans l'ensemble de sa collaboration à la *Revue*, c'est cette magistrale « Littérature populaire des israélites tunisiens », où il a versé sans compter une érudition familière, mais d'une philosophie très haute, et de saines doctrines dont le caractère apparaîtra clairement par ce court extrait de son avant-propos :

« Est-il besoin, dit-il, de faire ressortir ici combien l'étude de ces sciences est indispensable à la colonisation ? Il n'existe que deux façons de s'assimiler une race étrangère : ou la sélection par le fer et par le feu mise au service du fanatisme, comme dans la conquête musulmane, comme dans la transformation des juifs d'Espagne en nouveaux chrétiens; ou bien une pénétration intelligente et graduelle des âmes par la communauté d'intérêts, par l'école surtout, c'est-à-dire par la communauté d'éducation. Le temps et l'exemple, voilà, dans ce cas, les deux facteurs essentiels. »

A ce collègue aimable, à ce lettré, à ce collaborateur assidu de qui la gaîté de bon ton anime un ensemble de travaux parfois un peu rébarbatifs — l'Institut de Carthage, en souvenir de cette longue communauté d'efforts et d'espoirs, offre une médaille d'argent.

Les immenses travaux du Père Delattre sont de ceux qu'on ne paie point d'une récompense honorifique. Si sa modestie est disposée sans doute à trouver excessive celle que nous lui conférons aujourd'hui, notre reconnaissance respectueuse s'excuse presque de ne donner à un si gigantesque labeur qu'une si faible consécration. L'univers savant retentit du nom de ce moine, sans cesse penché sur cette terre carthaginoise qui lui a à peu près livré tous ses secrets, et la liste de ses communications à *la Revue Tunisienne* n'est qu'un chapitre de son œuvre archéologique. Qu'il soit remercié de l'honneur qui rejaillit sur notre organe d'une collaboration telle que la sienne. La médaille d'argent que nous le prions d'accepter est le sincère témoignage de notre gratitude.

Après avoir longtemps fait l'histoire, le capitaine Winckler se repose en l'écrivant. Sa main, ferme à tenir l'épée, s'est faite habile à manier la plume. Fixé sur cette terre d'Afrique qu'il a appris à aimer (n'est-elle pas au demeurant une de ses conquêtes?) il en retrace d'un style sobre et précis les fastes militaires, et reconstitue la physionomie stratégique qu'elle présentait aux temps lointains de la République et de l'Empire romains : « Description de la voie romaine de Tabarca » ; « La voie romaine de Suffetula » ; « Les voies romaines d'Aquæ Regina et de Vicus Augusti » ; « La campagne de César en Afrique », etc.

J'extrais de sa « Notice sur Thala » les lignes ci-dessous, auxquelles de récents événements donnent une actualité singulière :

« A l'époque de l'insurrection de Tacfarinas, Thala, comprise parmi les *castellæ* de la frontière méridionale, était occupée et défendue par 500 vétérans, véritables colons armés. Ce détachement d'anciens soldats retraités défit les troupes rebelles et les força à lever le siège. Dans le combat, Rufus, simple soldat, mérita les distinctions accordées à ceux qui ont sauvé un citoyen. Apronius lui donna des décorations exceptionnelles pour un soldat : un collier *(torques)* et une lance d'honneur *(hasta)*. Tibère y ajouta une couronne civique, que le proconsul, quoiqu'il en eût le droit, n'avait pas voulu prendre sur lui d'accorder. »

L'Institut de Carthage a pris sur lui d'accorder à M. le capitaine Winckler, non une couronne civique, mais une médaille d'argent.

M. Gabriel Médina est récompensé pour un ensemble de travaux variés, qui vont de « La flore et la faune de l'Afrique pendant la période préhistorique », à l' « Expédition de Charles-Quint à Tunis », en passant par les « Formations géologiques des terrains quaternaires du nord de l'Afrique », la « Nécropole prétendue phénicienne de Saint-Louis de Carthage », le « Tombeau d'Iadamalek », l' « Age de bronze en Libye » et « le Christianisme dans le nord de l'Afrique avant l'Islam ».

Une collaboration aussi brillante, se manifestant par d'aussi captivantes communications, nous a paru mériter une médaille d'argent. Nous souhaitons que M. Médina la reçoive avec le même plaisir que nous avons eu à la lui attribuer,

Moins grave et moins lapidaire, l'œuvre de M. Menouillard est cependant hautement digne de fixer votre attention. Elle retrace la vie populaire indigène,

ses coutumes, ses légendes, le naïf cérémonial de ses solennités familiales : « Un mariage dans le Sud-Tunisien », « Mœurs de Tunis », « Coutumes tunisiennes : la pêche » ; « Mœurs du sud : le berger » ; « Une noce à Zarzis » ; « La danse des cheveux » ; « La tonte des moutons », etc.

Une médaille d'argent encouragera M. Menouillard à enrichir encore cette galerie de tableaux populaires.

M. Germain est un de nos collègues les plus attachés, et de qui l'ardeur de propagande s'exerce le plus utilement en faveur du but poursuivi par notre compagnie. D'importantes études sur nos « Emigrants siciliens chez eux », un récit scientifique remarquable de l'« Eclipse au Djebel-Bir de Khroumirie », d'autres travaux encore, lui assignent une place des plus honorables dans notre société. L'Institut de Carthage lui marque la haute estime où il le tient par l'attribution d'une médaille d'argent.

M. Delécraz apporte, dans sa collaboration à la *Revue Tunisienne*, comme aussi dans sa participation à nos travaux intérieurs, la même ponctualité, le même invariable souci de fournir à notre Compagnie le plus utile concours. La liste est longue des articles qu'il a fournis à notre périodique. Ils comportent tous un côté de vulgarisation et d'enseignement qui en fait un recueil précieux pour l'agriculteur et le colon. Je me garderai de passer sous silence des notes d'art (Expositions Pinchart et de Broca) du goût le plus averti et le plus sûr.

Je dois me borner à brièvement analyser l'œuvre d'un autre de nos lauréats, M. Gaston Loth, le distingué directeur du Collège Alaoui. Sa contribution à la *Revue Tunisienne* est plus spécialement historique. Elle reflète les préoccupations favorites du brillant universitaire qui les signe et de qui les vastes connaissances embrassent le passé de notre terre nord-africaine, son histoire militaire, diplomatique, ethnographique, etc. M. Loth a publié dans nos colonnes de passionnants épisodes des annales tunisiennes, parmi lesquels une dramatique relation du pillage de Saint-Pierre de Sardaigne par les corsaires tunisiens en 1798. Mais on ne lira pas avec moins d'intérêt son « Arnoldo Soler, chargé d'affaires d'Espagne à Tunis, et sa correspondance (1808-1810) », qui dévoile de curieux dessous de l'action européenne sur Tunis, à une époque où l'importance d'une occupation totale ou partielle n'avait pas échappé à l'homme qui présidait aux destinées de la France.

J'ai fini, Mesdames, Messieurs, et j'avoue avec franchise que je le regrette. Le nouveau venu que je suis à l'Institut de Carthage a dû parcourir hâtivement la collection de *La Revue Tunisienne*, pour y puiser les éléments de cette communication, — ambitieusement qualifiée de causerie par le programme de cette journée. Et j'ai compulsé, pour minuter le jugement dont vous venez d'entendre les considérants et le dispositif, le plus attrayant, le plus instructif des dossiers.

Du petit nombre de ces récompenses dont je vous ai rapidement exposé la nomenclature, il serait téméraire d'inférer que le Comité n'a pas estimé qu'il y

eût lieu d'en attribuer davantage. Mais, au rebours de ce dont ce travail spécial présente communément l'amusant spectacle, le Comité s'est heurté, au moment de récompenser certains concours notoires, à la résistance des intéressés eux-mêmes, qui ne croyaient pas leurs mérites assez éclatants pour justifier un public témoignage de reconnaissance. Si bien que les lauréats dont vous avez bien voulu acclamer les noms au passage, ne sont point seulement les élus du Comité de l'Institut de Carthage : ils sont aussi ceux de leurs collaborateurs de tous les jours, qui se considèrent un peu comme médaillés en leur personne. Il y a là une application indirecte du « referendum », que je livre aux méditations des sociétés savantes, et même de celles qui ne le sont pas.

Et maintenant, je dirais : « Que la fête commence ! » si le rôle que votre mansuétude m'a permis de remplir jusqu'au bout n'était achevé, et si l'ordonnance de cette fête n'était dévolue à d'autres compétences. Mais il était équitable que les principaux artisans de l'œuvre qui commence à s'esquisser. sous la haute impulsion de notre cher président Carton, fussent signalés à votre bienveillance. Je me félicite grandement d'avoir été choisi pour cette mission confraternelle, dont votre bonne grâce m'a si aimablement, Mesdames et Messieurs, facilité l'accomplissement.

Allocution de M. Paul Bonnard, Président de la Société de Géograpbie Commerciale de Tunis

La Société de Géographie est heureuse de saluer l'Institut de Carthage au théâtre romain de Carthage, en cette fête qui rend la vie au passé — comme ces jeux olympiques qui ont amené cette année, à Athènes, le roi et la reine d'Angleterre, comme nos fêtes de France aux théâtres ou amphithéâtres romains d'Arles, de Nîmes, de Béziers, d'Orange, mais avec le charme incomparable de ce golfe de Tunis aux rives peuplées jadis de villas et de palais.

Si le passé et le présent s'éclairent, comment la géographie commerciale, à l'école du Père Delattre et de l'Institut de Carthage, n'admirerait-elle pas les magnifiques restes du passé à Carthage, Oudna, El-Djem, Thysdrus, Dougga et tant d'autres lieux, et les traces si instructives encore aujourd'hui de l'aménagement des eaux, dont les aqueducs ne sont que les vestiges les plus visibles, et tant d'autres indices antiques des richesses du sol et du sous-sol, qui sont autant de réserves pour le trafic de nos chemins de fer et de nos ports, et jusqu'à ces puits, ces citernes et ces moulins qui ont incité à remettre en valeur les terres sialines, parce qu'ils ont fait entrevoir à M. Bourde la grande olivette romaine de Sfax à la frontière algérienne ?

Cette fête prête les costumes antiques à nos contemporains : elle peut bien prêter en pensée nos moyens d'action à Rome et à Carthage.

Si Carthage, cette reine de la mer, avait connu la boussole, la vapeur, les navires de vingt et vingt-cinq mille tonnes, une Méditerranée transfigurée par Suez, ouverte jusqu'à l'océan Indien, Carthage eût aménagé en conséquence le

rivage tunisien, elle eût outillé et muni de voies d'accès ces ports de quinze et trente mille hectares, Bizerte et Bou-Grara, que la nature a creusés pour la marine marchande du monde entier.

Et Rome, cette Rome qui a regardé surtout la terre, et l'a semée de palais, de théâtres et de colisées, poussant les voies romaines jusqu'à l'extrême-sud tunisien, si elle avait connu le rail, où se serait-elle arrêtée ? Elle aurait continué jusqu'au Tchad, franchissant cette coupure qui tronçonne l'Afrique et fait de l'Afrique du Nord une sorte d'île. Un transsaharien romain aurait été le pont entre le nord et le centre africain, faisant enfin de l'Afrique un véritable continent.

Alors la Tunisie eût été la main tendue vers l'Europe, non seulement de l'Afrique du Nord, mais du continent africain.

Supposez que notre génération commence ces travaux, les achève, les ait achevés, immédiatement nous voyons se dresser devant nous nos grands devanciers de Rome et de Carthage, nous entendons leurs voix, ils nous disent : « Vous êtes nos fils, vous avez couronné notre œuvre, vous avez unifié l'Afrique, vous l'avez rattachée à l'Europe et au reste du monde ; en cela plus heureux que nous, vous l'avez fait par ces merveilleux esclaves, les forces de la nature vaincue : la vapeur, l'électricité, et tout en faisant passer sur l'Afrique entière un souffle de liberté. »

Les Poésies

CARTHAGE !

Carthage est là ! Prends la pioche dans ta main
Et frappe n'importe où cette terre trop mûre :
Punique, chrétien, romain,
Le sang des siècles sortira de la blessure.

Carthage est là ! Prends garde aux spectres ! Sous tes pas
Toute l'Histoire dort et la plaine regorge.
Le vent passe. Les champs remuent. Les épis d'orge
Recommencent la houle antique des combats.

Marius pleure encor près du ruisseau qui flue ;
Au cœur de ce couchant saigne la mort des saints ;
Droite sur les faisceaux des cactus assassins,
Dans ce petit cyprès, Salammbô te salue.

Regarde ! La nuit plane et s'abat. Il fait noir.
— Est-ce Tertullien, ou la voix des colombes ? —
Retourne-toi ! tes yeux peuvent encore voir
Les vagues de la mer, creuses comme des tombes...

Le flot vient de noyer la torche que brandit
Sur l'orgueil des cités le soir incendiaire.
Silence sur mer et sur terre !
Carthage est morte à tout jamais : Caton a dit.

Lucie DELARUE-MARDRUS.



(Cliché Soler.)

LE CORTÈGE DANS LES RUINES

ROME ET CARTHAGE!

I

ÉNÉE

Priam avait péri, Rome n'était pas née;
L'âge des demi-dieux pour jamais était clos;
Mais d'Ilion en feu le dernier des héros
Sur la mer aux flots bleus cherchait sa destinée.

La haine de Junon chassait le grand Enée
Des rives de Phrygie aux temples de Délos,
Et de Crète en Sicile, à Zacynthe, à Samos,
Le long des bords où rit la Méditerranée :

Quand Vénus, d'un regard de ses doux yeux brillants,
Désarma le courroux du Maître qui partage
Les empires aux rois et la gloire aux vaillants.

Au signe de son front, le vent tombe, l'orage
S'apaise, et, sous l'effort des zéphyrs bienveillants,
La galère troyenne entre au port de Carthage.

II

DIDON

Or, là-haut s'élevait la nouvelle Sidon,
Où bientôt d'Agénor la fille infortunée
Sent des sacrés devoirs son âme détournée
En berçant sur son sein Ascagne-Cupidon.

Le cœur inassouvi de l'ardente Didon
Pleure, quand retentit sans fin l'hymne entonnée
Du port à l'acropole : « Hyménée ! hyménée ! »
...Et le guerrier pieux songeait à l'abandon.

Mais le deuil ne sera qu'une ombre transitoire,
Car les desseins des dieux ont prévu le retour.
Et le sol tressaillait de l'âpre promontoire,

Gros des fruits éternels de cet hymen d'un jour.
Carthage peut grandir : l'aube de son histoire
S'éclaire d'un rayon du grand soleil d'amour.

III

NOX

Mais Mercure a parlé ; le fils de la déesse
De la Rome future a dressé l'ètendard,
Et, debout sur la proue et hâtant le départ,
Obéit au Destin que nul dieu ne transgresse.

Il songe cependant à l'amante qu'il laisse,
Et, le cœur angoissé, jette un dernier regard
Aux clartés dont la nuit baigne encor le rempart...
L'élu du Tout-Puissant déplore sa sagesse ;

Car, sous la lune pâle, au haut du bûcher noir,
Didon, la rage au sein, maudit le sort inique ;
Son beau corps palpitant s'emplit d'un désespoir

Cuisant comme le feu qui lèche sa tunique.
...Plus d'une fois encor le monde croira voir
Au départ des Latins mourir l'âme punique.

IV
MOLOCH

C'est aux rives du Tibre et sous le ciel serein
Du Latium, propice à la pensée humaine,
Que des dieux de l'Olympe — et Minerve les mène —
On va voir aborder le radieux essaim,

Cependant que là-bas, dans un rêve malsain,
Une divinité horrible se démène,
Et que des flots de sang n'apaisent point la haine
Du farouche Moloch, aux entrailles d'airain.

Baal, Moloch, Tanith ! soldats et mercenaires,
Soldats sans liberté, peuple sans idéal,
Sans poètes divins et sans visionnaires,

Et Numide parjure, et Libyen vénal,
Tout va céder devant l'élan national
Des soldats citoyens, des fiers légionnaires.

V
VIRGILE

Voilà les fils d'Enée ! O doux cœur de Vénus,
Fallait-il, pour laver le séculaire outrage,
Joncher le sol désert, de la cime à la plage,
Des grands monceaux pierreux où pleurait Marius ?

Sur le cap désolé, hérissé de cactus,
Quelques maigres brebis, cherchant un rare ombrage,
Des châteaux de Byrsa feront leur pâturage,
Jusqu'au temps où naîtra le divin Augustus.

Alors le chant sacré du prophète Virgile,
Dans la nuit du passé retrouvant l'avenir,
Au vieux sol de Didon rend un jeune évangile.

A l'Africain déchu le Latin vient s'unir;
Dans les cœurs ranimés revit le souvenir,
Et des palais romains blanchissent la presqu'île.

VI

AUGUSTIN

D'Enée enfin l'amour coule au cœur de Didon.
Bientôt, grâce à leurs fils, à l'homme est révélée
La puissance des mots venus de Galilée,
La loi d'humanité, d'amour et de pardon.

Rome doit Marc-Aurèle aux leçons de Fronton;
Apre comme les rocs de Sicca-la-brûlée,
Arnobe apprend le Verbe au pays d'Apulée;
Dans Augustin Jésus divinise Platon.

La foi de Tertullien, tel un flux qui féconde,
Eteint la haine au sein des foules qu'elle inonde,
Vénus, Diane, Isis, et Cybèle, et Junon

Pâlissent, et Marie emplit le Parthénon.
Comme au soleil d'été mûrit la moisson blonde,
Le sol d'Afrique enfante un autre âge du monde.



(Cliché Soler.)

LES EVOCATIONS

VII
LES BARBARES

De splendeur et d'amour l'aube éclate. Mais quoi!
— L'oiseau, quand le jour fuit, met la tête sous l'aile —
Les nuits où l'univers dort et se renouvelle,
Du lent progrès humain sont l'immuable loi.

Les Barbares sont là. Parmi le désarroi,
Le Vandale, l'Arabe à l'étreinte mortelle,
Prend Carthage sanglante à l'arçon de sa selle...
Et l'Afrique s'emplit d'ignorance et d'effroi.

Car la grâce et les pleurs de l'esclave lointaine,
Dans un harem qui va de Damas à Madrid,
Qu'importe au rude époux, sur la terre du Cid?

Tout vestige a péri de la force romaine;
Et les grands aqueducs s'écroulent dans la plaine,
Jusqu'aux mornes blancheurs de Sidi-bou-Saïd.

VIII
L'AVENIR

Pourtant, de son sommeil Carthage doit renaître :
La pensée assoupie a des réveils certains.
Voici que sur ces champs se lève un des matins
Les plus clairs que jamais Carthage ait vus paraître.

Généreux héritier du légendaire ancêtre,
Francus, au cœur nourri de souvenirs latins,
Est accouru, docile aux ordres des Destins,
Vers le mystique hymen, sans temples et sans prêtre.

Et des hommes naîtront, chercheurs de vérité,
Qui, pleins d'un saint respect pour les erreurs passées,
Poursuivront l'idéal avec sérénité.

En des siècles féconds, de sublimes idées
S'envoleront du vieux berceau d'humanité :
Savoir, Justice, Amour, Paix et Fraternité !

Henry BIGOT.

I

DELENDA CARTHAGO !

Ta gloire et ta fortune ont sombré dans la nuit;
Tes palais sont tombés; ton rempart est détruit;
Plus d'hôtes attardés sous tes brillants portiques;
Ta colline sacrée a perdu ses splendeurs;

Nul écho ne répond aux vierges fatidiques;
Plus de chants, plus de cris, plus de nobles fureurs,
D'héroïques combats, de fanfares guerrières;
Tes Baals renversés dorment dans les poussières

Des temples, près du flot, sur la plage, oubliés !
Tes marbres profanés roulent par les sentiers;
Le temps a triomphé du granit qui se brise;

Le silence est partout sur tes sommets déserts;
Les plis de ton linceul ondulent sous la brise,
O grande Ensevelie au milieu des blés verts !

II

SURGE !

Tout vit à tes côtés : immuablement belle,
Ta voûte ensoleillée épand ses rayons d'or ;
Ta mer bleue a toujours sa caresse fidèle
Et dans tes bois sacrés l'olivier vit encor ;

Tes jardins de Sokhrah ont toujours leur verdure ;
Mûrissant à tes pieds leurs fruits comme autrefois,
La source où tu buvais est ruisselante et pure :
L'œuvre de l'Eternel est vivante, et ses lois

Demeurent... Cette terre est pleine d'espérance...
C'est encore un berceau protégé par la France.
Sur le coteau, le pampre, et l'épi d'or plus bas.

Et dans ton sein fécond tous les germes de vie,
Et l'écho des cités, dans l'aurore bénie,
Montant vers l'avenir, disent : Tu renaîtras !

TH. BOUBILA.

Evocations

La Bédouine

Elle entre, tenant en mains une faucille et une gerbe de blé. Elle aperçoit les deux tombeaux où sont couchées la Carthaginoise punique et la Carthaginoise romaine :

« Encore des tombeaux et des tombeaux !

« Mes frères sont venus du bled pour faucher les moissons dorées, et sous les épis coupés nous ne trouvons que ruines !

« Nos faucilles s'émoussent sur les granits brisés ; nos troupeaux couchent au milieu des marbres émiettés ; partout des traces d'antiques palais, de vastes citernes, de cimetières profanés !... C'est au milieu d'un champ rempli de pierres que pousse l'orge que nous coupons.

« Allah ! Allah ! pourquoi cette désolation !

« En vain j'interroge mes frères, ils me répondent : *Mektoub !*

« Qui donc me parlera du passé?

La Carthaginoise punique

se levant de son tombeau :

« — Moi ! ta grande aïeule, la fille de Tyr, dont les flottes innombrables portaient l'or et la pourpre sur les rives du monde entier, moi, je puis te répondre !

« Vois cette colline, ces tombeaux béants, ces témoins muets d'un temps que tu ignores,... tous ces débris que tu interroges en vain te diront par ma voix quelle était la puissance de la Carthage punique

« Elle fut la maîtresse des peuples asservis, la pourvoyeuse de ses marchés ; ses mercenaires ont porté ses armes et la terreur de son nom jusqu'aux points les plus reculés...

« Elle fut — et c'est tout dire, retiens bien cela — elle fut... la rivale de Rome ! »

La Carthaginoise romaine

se levant de son tombeau :

« — Rome ! Rome !... Qui a prononcé mon nom? C'est toi, ma rivale, c'est toi la vaincue? *Væ victis !* Scipion n'est plus là, tu relèves le front !

« Puisque tu donnes à cette enfant les leçons du passé, dis-lui aussi que Rome a vécu des jours longs et glorieux sur cette terre où elle vint moissonner la gerbe d'or et cueillir les fruits savoureux.

« Et toi, ô jeune fille, contemple, avant de regagner ton douar, cette plaine désolée, cette colline, ces temples ruinés, ces colonnes abattues, ces marbres, ces chapiteaux, ces frises, ces bas-reliefs, ce théâtre, ces gradins qui tremblaient sous les applaudissements des citoyens romains assemblés, où la pourpre des Césars brillait sous les rayons ardents de ce ciel d'azur!... tout cela c'était Rome, la Carthage romaine dont les impérissables vestiges sont toujours là !

« Rien après elle... rien!...

La France

parait en entendant ces dernières phrases :

« — Ton orgueil est bien grand, ma sœur! Descendante de ces Gaulois qui ont fait trembler Rome,... à mon tour j'ai abordé ces rivages fameux...

Apercevant la Bédouine :

« Ne crains rien, enfant, et viens à moi : c'est une mère qui te tend les bras. Mon but est de protéger les tiens en leur apportant les bienfaits de notre civilisation ; de repeupler ces plaines désertes et de faire revivre les splendeurs du passé!

« Quant à vous, mes sœurs, la France a le culte des choses disparues, et les lointains et glorieux souvenirs que vous évoquiez sont encore présents à sa mémoire!

« Regardez devant vous cet antique théâtre qui se réveille d'un sommeil de près de vingt siècles : nos savants ont découvert ses ruines, nos voix et nos fanfares viennent aujourd'hui en réveiller les échos.

« Ceci vous prouve, mes sœurs, ô Carthage punique, ô Carthage romaine! que le temps, loin d'effacer vos traces, ne cherchera qu'à les faire renaître...

« Et toi jeune fille, compte sur ma tendresse et mon dévouement pour te rendre plus facile la route du progrès...

« Et toutes trois, souvenez-vous qu'ici la gardienne du passé et la protectrice de l'avenir, c'est la France. »

La Bédouine tombe aux pieds de la France en lui offrant sa gerbe de blé.

Epilogue

L'Institut de Carthage devait trop à ses collaborateurs pour ne pas leur offrir un témoignage de sa gratitude et leur laisser un souvenir de cette fête. D'autre part, la hâte des préparatifs, la fièvre de l'exécution et la rapidité de la séparation n'avaient pas permis à ceux qui s'étaient unis quelques heures dans la poursuite d'un noble but, de se voir en tout apaisement, d'échanger leurs impressions sur l'œuvre commune.

Sur la proposition du Président de l'Institut, tous ceux qui avaient participé à la fête furent invités à se réunir encore une fois, le mercredi 6 juin, dans le théâtre de Carthage.

Arrivés à cinq heures, les artistes se placent sur la scène en groupes semblables à ceux qu'ils avaient formés lors de la représentation du 27 mai. Et, pendant quelques instants, leurs amis et leurs parents purent ainsi revivre les impressions charmantes éprouvées l'autre jour. M. Soler, photographe, était venu pour la circonstance, afin de prendre les principaux personnages à plus grande échelle qu'il ne l'avait fait, et pour obtenir en même temps des vues de la représentation où, comme la première fois, d'affreux habits noirs ne dépareraient pas les photographies.

Après une série d'opérations assez longues, M. le docteur Carton, président de l'Institut de Carthage, réunit ses collaborateurs autour d'une table tenue par M. Avrillon et, levant en leur honneur une coupe de champagne, il leur adresse une courte allocution. S'adressant ensuite particulièrement aux dames du cortège des « Romaines », il les remercie du courage avec lequel elles ont résisté aux pressions exercées sur elles pour les pousser à la défection. Elles ont, dit-il, fait preuve d'un véritable courage, et montré qu'il existe à Tunis une phalange d'intelligences féminines capables de s'élever au-dessus des mesquines questions de vanités et de préséances, prêtes à se dévouer, sans arrière-pensée, à toute œuvre d'art ou de charité. Elles font honneur au pays en démentant cette sotte légende trop accréditée qu'*on ne peut rien faire à Tunis*. On sait si le démenti a été, grâce à elles, grandiose.

Après ces quelques phrases, M. le docteur Carton reçoit des mains de M. de Kérambriec une boîte renfermant des jetons en argent très simples, exécutés sur ses indications et sur celles de Mme de Kérambriec. Nous en donnons ci-contre le fac-similé, dû à la plume de M. Blondel.



LE CORTÈGE ARRIVANT SUR LA SCÈNE

(Cliché Soler.)

En les distribuant, il s'excuse de ne pouvoir leur offrir un objet d'une plus grande valeur, car l'Institut de Carthage s'est fort endetté pour faire cette fête, ce qu'il ne regrette pas d'ailleurs. Au demeurant, pour récompenser les services de ses collaborateurs à leur juste valeur, il faudrait que l'Institut de Carthage se ruine.





Il boit ensuite au grand plaisir de les revoir, une autre fois, dans le théâtre de Carthage, pour une fête plus grandiose.

M. Dollin du Fresnel, vice-président de l'Institut de Carthage, répond à M. le docteur Carton en le félicitant, au nom de tous les assistants et, ajoute-t-il, de tous les Tunisiens, de l'heureuse initiative qu'il a prise en organisant la fête de Carthage et de l'impulsion si heureuse qu'il a, depuis un an, donnée à l'activité de la Société.

Après quoi, Romains et modernes vident leurs coupes pour se diriger vers le train spécial que l'Institut de Carthage a, cette fois encore, mis gracieusement à leur disposition.

La Genèse; l'Organisation

Les Critiques

Les Enseignements

Tous les lecteurs de *la Revue Tunisienne* se rappellent l'origine de la fête de Carthage, qui a été exposée tout au long dans son n° 57, à propos de l'excursion organisée le 4 mars 1906 par notre Compagnie aux ruines de l'antique capitale de l'Afrique.

Ce jour-là, plus de cent personnes avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée. Mon but était, en suscitant et en dirigeant cette excursion, d'attirer l'attention du grand public sur la rage avec laquelle les chercheurs de pierres s'acharnent après les derniers vestiges de Carthage.

Dans l'allocution qui suivit le banquet, auquel assistaient M. le sénateur Vuillod, M. Merlin, directeur du Service des Antiquités tunisiennes, et nombre de notabilités, je m'exprimais ainsi :

« Je veux dire cependant pourquoi j'ai tenu à visiter, aujourd'hui, les ruines en votre compagnie. C'est que l'heure est grave pour elles, et que ces vestiges, déjà tant saccagés, sont menacés d'une destruction encore plus complète... Regardez donc une dernière fois, par les vastes baies de cette salle, le spectacle qui s'offre à nos yeux : dans quelques mois, il aura changé, et lorsque vous en ferez la description à vos enfants, vous pourrez dire que vous êtes venus assister, le 4 mars 1906, aux derniers moments de la grande cité.....

« Nous regrettons que cette transformation soit près d'être faite sans qu'aucun effort ait été tenté pour sauver quelques tombeaux de l'ancienne capitale de l'Afrique. »

Lorsque après le banquet, après la visite des ruines de Carthage, les excursionnistes descendirent vers la colline de l'Odéon, au moment où l'on pénétrait dans le théâtre, l'idée vint à quelqu'un — dont je regrette d'ignorer le nom : peut-être naquit-elle en plusieurs esprits, comme cela arrive souvent en pareil cas — de demander à M. J. Renault et à Mme de Kerambriec d'y chanter ou d'y réciter quelques-uns des morceaux qu'ils savent interpréter avec tant de talent.

Ces chants, cette voix, dans le recueillement de la ruine, émurent profondément les assistants, et l'on décida, d'enthousiasme, d'organiser une véritable manifestation artistique dans ce monument.

On devine avec quel empressement j'adoptai et soutins ce projet.

C'était peut-être le levier inespéré qui allait permettre de tenter quelque chose pour les ruines. On esquissait déjà un programme. Il nous souvient que notre ami Vassel parlait d'y jouer *le Pœnulus,* de Plaute. Le nom, tout au moins, eût présenté une véritable couleur locale.

La plupart des assistants étaient d'avis de préparer cette cérémonie pour l'automne ou même pour le printemps prochain, car il ne semblait pas possible de l'organiser pour une date plus rapprochée. Néanmoins, mes collègues du Comité, à qui je fis part de la résolution votée par les excursionnistes, eurent assez de confiance en moi pour m'autoriser, malgré la témérité de l'entreprise, à tenter de mettre la représentation sur pied avant l'été. Attendre dix mois ne me paraissait, en effet, pas prudent; des événements pouvaient intervenir qui entraveraient la fête ou lui feraient concurrence. Il fallait « saisir » le public par la rapidité de l'exécution, celle-ci dût-elle être imparfaite, et laisser le moins de temps possible pour se former à des oppositions qu'il était prudent de prévoir.

L'essentiel était de montrer qu'on pouvait, à Tunis, à Carthage, faire quelque chose de grandiose, dussent les moyens employés dans ce but n'offrir pas toute la forme désirable.

On sait la démonstration éclatante, supérieure à tout ce que nous osions espérer, qu'a fournie la journée du 27 mai.

D'autre part, un essai aussi rapide, et qu'on ne pouvait taxer d'aucune prétention, offrait le grand avantage d'écarter toute critique, la constatation des imperfections devant constituer une expérience pour une représentation ultérieure.

Les réflexions qui suivent ne seront pas déplacées dans ce recueil. Elles renferment un hommage — que nous leur devions — envers nos collaborateurs, et un enseignement pour nos successeurs.

On me pardonnera d'avoir à mettre encore une fois ma personnalité en avant. Il appartenait à celui que ses fonctions ont appelé à diriger l'organisation générale de la fête, d'apprécier la manière dont elle a fonctionné. Il s'efforcera d'être à hauteur de la tâche très difficile qui lui incombe et demande qu'on lui pardonne si quelque oubli relatif aux services rendus se glisse dans ces lignes, en considérant qu'en ceci, comme en tout ce qui a trait à cette belle manifestation, il n'a en vue que l'intérêt de la science et du pays.

*
* *

Nous sommes heureux, mes collègues du Comité et moi, de pouvoir citer, en première ligne, parmi ceux qui n'ont pas hésité à répondre à notre premier appel, M. Merlin. Non seulement l'aimable Directeur du Service des Antiquités a bien voulu nous autoriser à user du théâtre comme s'il était nôtre, mais il a fait procéder, spon-

tanément, à des travaux d'arrangement et de triage qu'il ne devait pas exécuter de sitôt. M. Drappier, chargé par lui de s'entendre avec le Président de l'Institut de Carthage et M. Blondel, s'est rendu plusieurs fois en leur compagnie dans le monument antique, se prêtant avec la plus grande complaisance aux désirs formulés par eux.

Je n'ai pas à faire, pour les Tunisois, l'éloge de M. Danguin, que tous ont vu à l'œuvre, s'occupant de chaque détail, faisant les longues et fastidieuses démarches, ne reculant devant aucune des besognes ingrates que nécessitait la situation, parant avec à propos aux éventualités qui ont failli mettre en jeu, plusieurs fois, le succès de la fête.

M. Blondel s'est mis aussi, dès le premier jour, à la disposition du Comité, acceptant la tâche très pénible de diriger les travaux du théâtre, restant des journées entières dans l'édifice surchauffé et faisant en outre, à Tunis, les nombreuses démarches que j'imposais à son dévouement. Je dois louer l'art avec lequel il a refait provisoirement, sur mes indications, le fond de la scène, dont la présence a permis d'obtenir de très heureux effets au moment du défilé ou dans la disposition des groupes de la tragédie.

M. et Mme de Kerambriec, Mme Adelmann, proposèrent, dès l'excursion du 4 mars, à laquelle ils prenaient part, de s'occuper de l'organisation des chœurs de jeunes Romaines, du costume, ce dont ils se sont acquittés avec un zèle de tous les instants et un goût très sûr.

M. du Fresnel, avec son dévouement accoutumé, s'est aussi offert, lors de la première réunion du Comité, à s'occuper de la souscription, et nous lui sommes particulièrement reconnaissants de cette intention que la perspective d'un prochain départ l'a, malheureusement pour nous, empêché de réaliser.

Peu de jours avant la représentation, dès qu'il eut quelques loisirs, il nous revint, s'offrant à diriger le recrutement et l'action des commissaires. Nous devons rappeler à ce propos que la Société de Géographie Commerciale de Tunis, dont M. du Fresnel est le secrétaire perpétuel, a recueilli une souscription de 100 francs pour notre fête, et que c'est également à notre collègue qu'est due la proposition de faire prononcer quelques mots sur la scène par le Président de la Société de Géographie.

Le concours de M. Laffage nous a été infiniment précieux. C'est lui qui s'est occupé de tout le côté orchestre, qui réunit et groupa les exécutants, qui mit la dernière main à la préparation des chœurs et dirigea la répétition générale. C'est grâce à son activité et à son dévouement que nous avons pu parer à temps à certaines défections qui avaient considérablement diminué le groupe des « Romaines ».

Mme Marrot, qui vint à nous dès la première heure, présentée par M. du Fresnel, après nous avoir assuré de son concours, s'est retirée

avec une charmante discrétion, préparant son rôle dans l'ombre pour ne nous revenir qu'au moment opportun.

De même, M. Fichet, président de l'*Essor,* et ses collaborateurs, une fois le programme arrêté, se sont mis à l'œuvre sans bruit, s'occupant eux-mêmes de tous les détails qui les concernaient, pour se présenter au moment voulu avec un ensemble parfaitement au point. On a unanimement admiré l'élégance, la beauté, le caractère des costumes portés par les acteurs de *Polyeucte.* Leur jeu, le talent qu'ils ont déployé ont eu également un succès mérité.

Le nom de plusieurs des collaborateurs de M. Fichet, déguisé sous l'anonymat, a été prononcé par les spectateurs qui remplissaient l'hémicycle, et personne ne s'étonna de trouver un sens artistique aussi développé chez le fils de M. Bourgeon, un des magistrats les plus éminents de notre cité, comme chez celui de l'un de nos plus aimés poètes tunisois, M. Huard.

On sait avec quel art M. Flot a orné le frontispice du programme. Par la gracilité et la raideur des bras de son personnage, il a bien donné l'impression de la vierge émaciée et encore rigide, soulevant d'un geste crispé le voile sous lequel a reposé Carthage pendant de si longs siècles.

Notre représentation eût beaucoup perdu du caractère artistique qu'on a été unanime à lui accorder sans l'aide de *la Chorale.* Malgré le souci d'une préparation au concours de Milan, elle a bien voulu consentir à se faire entendre, et applaudir, chez nous. Tous nos remerciements vont aux exécutants et à leur directeur, M. Duchesne.

Nous tenons à adresser un mot de gratitude tout particulier à M. Grasset, qui a su faire accepter de ses confrères, avec la meilleure grâce du monde, les changements que les circonstances nous imposaient. Il y a certaine question de costume dans laquelle sa patience et son goût se sont particulièrement signalés. Grâce à la très ingénieuse combinaison qu'il a imaginée pour le costume de *la Chorale,* il nous a évité une grosse dépense.

Quel gré ne savons-nous pas à Mlle Rouanet qui, depuis la première répétition jusqu'à la représentation définitive, n'a cessé de soutenir les exécutants avec une inlassable patience et un réel talent! Mlle Couderc l'a aidée avec beaucoup de dévouement lors de la représentation.

Mme Lucie Delarue-Mardrus a bien voulu, par une charmante intention pour notre Compagnie, se souvenir, en une délicieuse poésie, d'un pays qui lui avait déjà inspiré de si belles pages.

M. Bigot nous a donné, en de beaux vers, une impression très nette de l'épopée carthaginoise.

M. Boubila, par quelques touches d'un vigoureux coloris, nous a dépeint en véritable poète la chute et la résurrection de Carthage.

M. de Kerambriec a composé d'ingénieuses «Evocations» qui ont permis de jolis effets de costumes et de sentiment. L'auteur, qui écrivait sans aucune prétention, ne voulant pas faire plus, a parfaitement réussi, et *les Evocations* ont fait beaucoup de plaisir.

Je m'explique mal, à ce propos, les réflexions injustes contenues, à l'égard de cet auteur, dans un article, très bienveillant et pour le reste fort juste, publié par un journal tunisois.

Le grand Corneille n'avait point à souffrir du voisinage d'écrivains qui n'étaient pas sans talent quoi qu'on en ait dit, pas plus qu'un roi ne souffre de celui de sa cour. On lui avait accordé la place d'honneur; il a été récité par les meilleurs interprètes de nos collaborateurs. La scène qui en a été jouée a occupé à elle seule le tiers de la durée de la représentation. Que veut-on de plus ? Nous savons évidemment qu'une partie du public a trouvé, ce en quoi il a tort, *Polyeucte* trop « transcendant » pour la circonstance. Il est impossible décidément de contenter tout le monde.

L'auteur de l'article parle un peu plus haut de représentations populaires. Pour amener le peuple à aimer l'admirable et littérature de Corneille, ce serait un mauvais moyen de la lui offrir trop brusquement et en grande abondance. Il la digérerait mal, et il a été sage, à notre avis, d'y ajouter des mets moins recherchés mais plus assimilables pour une partie du public auquel nous nous adressions.

Il nous est particulièrement agréable de remercier le groupe le plus charmant, et non le moins méritant, de nos collaborateurs. En dehors de l'attrait considérable, du grand caractère artistique et archéologique que nous avons pu, grâce à nos Romaines, attribuer à la représentation, en dehors de la générosité avec laquelle elles ont voulu se charger de l'exécution des costumes, nous devons les féliciter avant tout de l'inaltérable fidélité qu'elles ont montré à notre œuvre. Elles ont fait preuve d'un véritable courage en résistant à certaines sollicitations, disons le mot, à des pressions dont le but était d'obtenir une défection générale. Les unes, venues dès le début, ne nous ont pas abandonnés un instant, les autres, ne voulant pas laisser sombrer notre initiative, sont accourues pour nous aider.

Quand on sait combien sont tyranniques certains engouements et certaines proscriptions mondaines, quand on a entendu — comme cela vient de nous arriver — répéter tant de fois : « Il n'y a rien à faire dans ce pays où les questions de personnalités, d'amour-propre, tuent toute initiative », on pensera que nos collaboratrices, par leur énergique attitude, ont rendu un réel service à notre œuvre et au pays. Elles ont montré qu'il existe chez nous un noyau d'intelligences féminines prêtes à se dévouer à toute idée noble, qu'il s'agisse d'art, de science ou de charité, sans se laisser intimider par de mesquins agissements. L'exemple est des plus rassurants pour notre

pays, des plus encourageants pour notre œuvre, et la portée de ce beau geste, accompli si simplement, considérable.

Parmi elles, Mmes Couitéas, Spezzafumo et Mlle de Faucamberge, ne se sont pas seulement mêlées aux chœurs avec Mme de Kerambriec, elles nous ont donné une scène pleine de grâce, ne reculant pas devant des changements ou des transformations de costumes qui offraient des difficultés particulières, en raison de l'installation rudimentaire que nous leur offrions.

Nous n'avons, d'ailleurs, en nous adressant à elles, fait que suivre une tradition à laquelle ne manquent pas de sacrifier, à Tunis, tous ceux qui ont besoin d'un dévouement soutenu par beaucoup d'amabilité, de grâce et de talent.

Mlle Montefiori, surmontant les hésitations que lui inspirait sa modestie, nous a fait apprécier, dans les chœurs de *Salammbô*, une impeccable interprétation, soutenue par un organe d'une souplesse et d'une sonorité remarquables.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur les remarques laudatives que chacune de leurs compagnes ont provoquées dans l'assistance, et nous devons nous borner à fixer, sur ces feuilles, des noms qui nous rappelleront la plus charmante des parties de notre programme :

Mmes Canton, au nombre de quatre, Bellani, Couderc, Gondard, Ilia, Jeancolas, Latour, Montefiori, Mouchard, Rosset-Bressand, Touchet, Trubelle, Milly-Wallez.

MM. J.-N. Gung'l et Bonnard ont accepté la tache ardue de parler avec moi, devant un public impatient de voir se dérouler la belle scène que leur promettaient quelques costumes entrevus parmi les ruines.

MM. Allemand-Martin, Cardoso, Charozé, Chavanne, le lieutenant Delrue, Dhaine, Dupertuis, Faure, Fellow, Habir, Hayat, Huc, Jeancolas, Paul Proust, de Robert de Combet, Schwich, Tauchon, de Tourdonnet, Henri Zeller, sous la présidence de M. du Fresnel, commissaire général, ont rempli avec beaucoup de zèle les fonctions de commissaires, très difficiles dans une réunion aussi nombreuse.

M. le Délégué à la Résidence, en l'absence de M. le Résident Général, avait bien voulu accepter d'honorer la représentation de sa présence. Un voyage nécessité par les événements de Thala l'en ayant empêché, il s'est fait représenter par M. le commandant Foucher.

M. le général commandant la Division d'occupation, accompagnant M. le général Pendezec dans une tournée, s'est excusé, par un mot des plus aimables, de ne pouvoir assister à la fête.

M. le Directeur général des Travaux publics a bien voulu mettre à la disposition de nos collaborateurs, pour les répétitions, la salle des fêtes de l'Hôtel des Sociétés françaises.

M. le Chef de la Sûreté nous a autorisés à employer une partie de son personnel.

A la Compagnie Bône-Guelma, nous avons rencontré chez MM. Poulain et Néel le plus grand empressement à faciliter l'arrivée et le départ des personnes devant assister à la fête, par l'établissement de trains spéciaux.

M. Soler, membre de l'Institut de Carthage, a accepté les fonctions de photographe officiel de la fête. On a pu voir, chez lui, les beaux résultats qu'il a obtenus.

Je tiens à clore la longue liste des dettes que nous avons contractées en parlant du concours si large que nous ont prêté les journaux de Tunis.

Grâce à eux, nous avons pu mettre le public à même d'apprécier l'effort considérable qui était tenté, et l'inciter à venir en constater les résultats. C'est à eux que nous devons, en grande partie, ce colossal succès. C'est la presse tunisoise qui a fait connaître ensuite, au monde civilisé, par ses comptes rendus sincèrement enthousiastes, quel événement artistique considérable s'est produit chez nous et quel précédent vient d'y être créé, si heureux qu'il a donné immédiatement à d'autres l'idée de nous imiter, sans parler de nous, bien entendu, ou en le faisant avec quelque dédain.

Je signalerai enfin la manière dont M. Paonessa, entrepreneur, a exécuté le plancher de la scène et les gradins.

* *

Il est de mon devoir, en terminant — et il ne me déplaît pas de le faire — de relever et d'étudier quelques-unes des critiques dont l'écho m'est parvenu à propos de la préparation ou de la célébration de la fête. Il y a tout intérêt, en effet, à consigner les enseignements qu'elles comportent, afin de permettre à ceux qui voudront un jour reprendre notre œuvre d'éviter quelques-uns des écueils auxquels nous nous sommes heurtés. N'est-ce pas, en outre, un nouvel hommage que j'adresserai à nos collaborateurs, en indiquant certaines difficultés contre lesquelles ils ont eu à lutter?

Il est nécessaire de rappeler, tout d'abord, que nous avons toujours annoncé cette représentation comme un simple essai dont l'exécution serait forcément imparfaite. Dans ces conditions, loin de nous reprocher certaines imperfections, on doit nous féliciter de n'avoir pas reculé devant elles ni hésité, en les acceptant, à affronter certaines critiques.

Les écrivains qui ont émis des réflexions peu indulgentes pour l'exécution ou la conception du programme, sans exposer au préalable dans quelles conditions nous nous trouvions, ont donc simple-

ment montré qu'ils ne s'étaient pas pénétrés de ces conditions ou fait preuve d'un manque notoire de bienveillance.

On nous a, par exemple, reproché d'avoir choisi un acte de *Polyeucte* pour le jouer à Carthage ; encore qu'il ne soit pas démontré pour moi qu'on ne puisse intéresser par quelque pièce de ce genre ; encore que l'on puisse, à mon avis, y faire assister, en l'intéressant, le spectateur à quelque scène où les dieux — ou Dieu — soient en cause sans qu'il soit nécessaire pour cela qu'il ait « la foi » dans le thème exposé devant lui, et qu'il ne soit pas démontré, au demeurant et quoi qu'en ait écrit, que « le théâtre antique n'était que le prolongement du temple », on n'a pas tenu compte de la *nécessité* qu'il y avait pour nous de prendre une scène toute faite..... puisque nous n'avions pas le temps d'en faire et de l'intérêt qu'il y avait à choisir un thème prêtant au pathétique, à de beaux gestes, dans un cadre grandiose. Nous ne voulions que cela, et nous l'avons eu.

On nous a dit de même : il faut faire grand. De l'avis de beaucoup, ceci était déjà passablement grand, quoique imparfait. Et puis, ici comme ailleurs, les conseilleurs paieront-ils, et, après avoir critiqué, viendront-ils nous aider à trouver les moyens de faire le grand qu'ils veulent ? Nous attendons leur concours, un concours qu'on peut toujours nous donner, le faisant plus ou moins grand suivant le temps dont on dispose. Du reste, si nous ne pouvons atteindre le but qu'on nous propose, l'Institut de Carthage a l'intention de donner chaque année, en attendant la fête plus grandiose si désirée, une fête intime à laquelle on s'attachera à donner un caractère de distinction scientifique et artistique tout particulier.

Au cours de la préparation du programme, et jusque dans les derniers jours qui ont précédé la fête, nous avons reçu d'innombrables propositions de changements et d'additions. J'avouerai même avoir été surpris, au retour de manœuvres qui m'ont forcé à m'absenter pendant la semaine qui a précédé la fête, par la production, au dernier moment, d'une scène dont il n'avait été nullement question jusque-là. Cela forçait à allonger le programme, mais il était difficile de refuser une contribution aussi heureuse due aux plus fervents de nos collaborateurs. Il sera nécessaire, une autre fois, de s'en tenir, avec fermeté, à un programme mûrement préparé.

Nous avons eu aussi à refuser, à notre grand regret, de faire réciter ou lire plusieurs intéressantes productions littéraires, ce qui ne nous a pas évité, d'ailleurs, le reproche, presque justifié, à mon sens, d'avoir donné à notre fête les allures d'un « concert ». Mais il fallait bien, cette fois, nourrir le programme. Dans une cérémonie plus solennelle, toutes ces pièces isolées devront être supprimées ; tout au plus pourrait-on en conserver une sous la forme d'un prologue, d'une introduction.

Un journal a émis l'excellente idée de mettre au concours le morceau de ce genre qu'on voudrait faire déclamer. Cela produirait, sans doute, d'excellents résultats. On pourrait agir de même pour d'autres parties de la fête : décoration du programme et des affiches, par exemple, primes pour les propositions de numéros propres à en augmenter l'intérêt ou l'éclat etc. Dans le même ordre d'idées, on pourrait annoncer des prix à attribuer aux meilleures photographies prises à la représentation, etc.

Tout le monde, et nous les premiers avant de les prononcer ou de les entendre, avons trouvé qu'il y avait eu beaucoup trop de discours. Il nous était impossible de les supprimer complètement. Nous avions, en effet, pensé tout d'abord à donner la représentation scénique comme un divertissement accessoire à l'occasion de la séance solennelle annuelle et de la distribution de médailles à nos collaborateurs. Peu à peu, les idées et les concours affluant, la fête prit des proportions de plus en plus considérables, et l'on dut réduire la séance à ses parties les plus indispensables : une courte allocution et un palmarès. Quant au discours de M. le Président de la Société de Géographie commerciale, il nous était impossible de refuser à la Société sœur l'offre que nous avait faite si aimablement en son nom, son secrétaire perpétuel.

A moins d'avoir exclusivement affaire à un public d'élite, il faudra, pensons-nous, supprimer dorénavant toute allocution, dût-elle être prononcée par un orateur de talent.

On nous a félicités d'avoir, par des places à très bon marché, donné une représentation réellement populaire. Cela, on le voit, peut avoir un inconvénient en forçant à supprimer un discours, une conférence qui pourraient, pour un public choisi, avoir grand attrait. Il sera donc possible, une autre fois, de soutenir que *certaines* cérémonies artistiques ou littéraires ne peuvent être données qu'à la condition de n'être pas « populaires ».

En ce qui concerne les chœurs d'amateurs n'appartenant pas à une société et les personnes destinées à prendre part aux cortèges, il sera nécessaire d'en confier, dès le début, le recrutement à une personne ayant beaucoup d'autorité et de tact. Les tâtonnements de cet essai nous ont montré la voie à suivre et les dévouements sur lesquels on peut compter.

On a discuté l'utilité de l'orchestre. Il est certain que l'emploi d'instruments qu'ignoraient les anciens constitue un véritable anachronisme, et que nos grands opéras sont, au point de vue purement scientifique, de très grosses erreurs. Qu'on y trouve beaucoup de charme et que, pour ce motif, on y tienne, c'est un sentiment très respectable. Mais il me semble tout à fait impossible d'admettre nos instruments modernes dans une fête à laquelle on tiendrait, avant tout, à donner l'aspect qu'offraient les représentations scéniques

dans l'antiquité. Ils doivent être absolument écartés de chœurs et de cortèges tels que ceux que nous avons donnés, et je confesse que si je les ai acceptés, c'est afin de justifier et de reconnaître le déplacement, les efforts, le zèle de M. A. Laffage. C'est aussi parce que, dans cet essai, je voulais seulement mettre du monde sur la scène, attirer et intéresser les spectateurs. Cette année, nous n'avions pas à nous être rigoureux, sous peine d'essuyer un échec et de ne pas atteindre notre but, qui était simplement de montrer ce qu'on pourrait faire avec plus de temps et de ressources.

Tout au plus, dans les conditions qui viennent d'être indiquées, admettrais-je que les instruments, dans les coulisses, très discrètement, *et à l'unisson,* soutiennent les voix des exécutants en se confondant le plus possible avec elles, pour en augmenter l'harmonie. Sur la scène, seraient admises, bien entendu, la harpe, la lyre, la flûte, le tambourin, que j'aurais bien voulu pouvoir mettre, dès cette année, sur le théâtre de Carthage.

Si, pour sacrifier à des désirs bien légitimes, on tenait à donner une grande représentation musicale — à la moderne — dans ce monument, je demanderais qu'elle fût complètement séparée des autres manifestations ayant un caractère de pure antiquité et que l'orchestre n'y parût que le temps strictement nécessaire.

Encore serait-il préférable, si la fête devait durer assez longtemps, de séparer les deux genres de représentation par plusieurs heures pour laisser aux spectateurs la liberté du choix — ce serait un plébiscite assez intéressant — et surtout pour ne pas en troubler le souvenir par le mélange de deux impressions très différentes.

Un incident, qui s'est passé à la fête du 27 mai, confirme cette manière de voir. Une dernière difficulté, (1) surgie au moment de la représentation, a forcé à supprimer l'accompagnement par l'orchestre des chœurs de *Salammbô*. A mon avis — qui est celui d'un profane en musique, je m'empresse de le dire, mais aussi d'un archéologue — la simplicité forcée q'on dut donner à ce numéro m'a profondément remué, me donnant bien mieux l'impression d'une évocation que ne l'eût fait un plus savant accompagnement. Et je crois avoir compris, au recueillement dans lequel s'élevèrent les voix pures, qu'inconsciemment, le public éprouvait la même impression. La fête offrait alors un grand charme de simplicité, c'est-à-dire ce caractère de beauté, encore non dépassé, que devaient revêtir les antiques représentations.

Certaines personnes, inspirées par un véritable sentiment artistique, ont regretté la disparition du chaos que formait l'énorme entas-

(1) C'est un veto d'une Société chargée de faire valoir les droits des auteurs, qu'on m'a adressé à dix heures du matin, le jour de la représentation. Avec un peu de bonne volonté, on aurait pu certainement nous le faire parvenir plus tôt.

sement de pierres qui remplissait l'orchestre. Tout d'abord, il fallait choisir entre ne pas jouer à cause de cet encombrement, ou jouer sans lui. Et personne, dans notre entourage du moins, où certain snobisme qui gagne du terrain en France n'a pas encore pénétré, n'a hésité à ce sujet.

Mais, à un autre point de vue, ce chaos enlevait à ce qui reste de l'édifice une grande partie de l'intérêt archéologique qu'il présente. D'énormes pierres dispersées sur toute sa surface empêchaient complètement d'en saisir la disposition. Plusieurs personnes m'ont dit que le dégagement du monument a été pour elles la cause d'une véritable révélation. Ce chaos n'avait aucun caractère : en tout autre endroit il eût causé la même impression. Il fallait donc, tout en conservant ce luxe extraordinaire de sculptures et de colonnades, mettre en relief ce qu'il cachait, c'est-à-dire la curieuse disposition des murs antérieur et postérieur de la scène, ainsi que celle des gradins. C'est ce que le Service des Antiquités a fait très habilement. Je sais bien que, pour pouvoir placer les sièges, il a fallu ranger trop méthodiquement les belles pierres qu'on a laissées dans le monument. C'est un inconvénient auquel il sera possible de remédier facilement.

Une critique injustifiée a été adressée à la solidité des gradins. La manière dont ceux-ci ont porté une charge que nous n'aurions jamais osé escompter est un blâme suffisant à l'adresse de ceux qui ont lancé ce bruit.

En ce qui concerne la souscription, il y eut certainement quelque désarroi. On sait que nous comptions, pour nous occuper d'elle, sur un collaborateur qui nous a fait défaut au dernier moment, que nous n'avons pas pu remplacer, personne ne s'étant offert dans ce but, et que M. Danguin dut ajouter cette charge à toutes celles qu'il avait déjà assumées.

Il convient d'observer que cet appel à la générosité et à la curiosité du public a été fait à une époque de l'année où toute une série de fêtes avaient déjà mis à contribution, et où la perspective de l'exode annuel poussait à éviter bien des dépenses. Enfin la terrible catastrophe de Courrières venait de constituer un drainage qui pouvait faire tout redouter. Dans ces conditions, c'est un magnifique résultat que d'avoir pu atteindre le chiffre de près de 3.000 francs de recettes. Quoique cette somme ait été insuffisante à couvrir les dépenses faites et que l'Institut de Carthage en soit pour une grosse brèche dans ses ressources, nous en proclamons hautement le montant pour montrer quel concours on pourrait trouver à Tunis en vue d'une cérémonie plus longuement préparée.

Le chiffre des spectateurs s'est élevé, d'après des renseignements aussi précis que possible, à environ 3.500. Il paraîtra énorme en

comparaison des souscriptions. Mais il faut faire la part des difficultés qu'on eut à défendre l'accès du monument.

Je l'avoue. En raison des nombreuses préoccupations qui nous absorbaient, nous avions pensé bien plus à attirer du monde au théâtre qu'à en écarter. Il est certain que de ce côté, l'organisation a été insuffisante. Beaucoup de personnes, ne pouvant se procurer des billets, sont entrées sans; d'autres, ne rencontrant pas de surveillance, ont pu facilement franchir les simples cordes qui entouraient le monument.

Ne s'agissait-il pas, enfin, avant tout, de faire une démonstration aussi éclatante que possible, en présence du plus grand nombre de spectateurs?

Il sera nécessaire, une autre fois, de s'assurer de contrôleurs plus rigoureux, de mieux renseigner la police sur ses devoirs et de donner des instructions précises et écrites aux commissaires. Le commissaire général devra, à ce sujet, prendre tous les renseignements possibles, lors d'une répétition générale qui sera indispensable.

J'ai un autre regret à exprimer. C'est qu'on n'ait pas pu empêcher des spectateurs en jaquette et en veston de se tenir derrière la scène ou sur le côté. Si près des exécutants, qu'ils semblaient jouer avec eux, ils ont beaucoup nui au plaisir des yeux que nous offrait la vue des scènes et des groupes. Mais, fait plus grave encore, on les voit, forcément, dans les photographies qui ont été prises de la représentation, et le lecteur, qui a tout le temps d'examiner le cadre où se meuvent les acteurs, sera certainement choqué d'une promiscuité qui fera grand tort aux comptes rendus de la fête. On évitera le retour de pareils contre-temps en donnant plus d'élévation au mur du fond de la scène et en en fermant les extrémités. Ou, si ce dernier travail, assez gros, ne peut être exécuté, il sera nécessaire de mettre franchement les spectateurs de marque de chaque côté des acteurs, comme cela se faisait autrefois à la cour.

De toute manière, la réparation du mur du fond de la scène me paraît indispensable. Tous ceux qui ont vu le monument avant les travaux que j'ai fait exécuter sont d'avis qu'ils ont beaucoup ajouté au caractère de l'édifice et à la beauté de la cérémonie.

Pour une raison d'économie, et contrairement aux règles de l'architecture ancienne, le théâtre a été orienté vers le sud, en sorte que pendant toute la journée l'édifice est ensoleillé. En hiver, au printemps, ce sont d'excellentes conditions. Mais la constatation de la chaleur qui y régnait dernièrement nous a forcés à reculer le moment de la représentation, dont le commencement avait été primitivement fixé à trois heures.

Ce sera un des grands avantages de la réparation du mur du fond que de protéger les acteurs contre les rayons du soleil.

Les représentations faites au crépuscule auront, en Afrique, un charme tout particulier. Le cortège final, que beaucoup de spectateurs, pressés par la crainte mal fondée de manquer le train, n'ont pas vu entièrement, a présenté un aspect bien supérieur au précédent. Il y aurait intérêt à tenter une représentation qui commencerait en plein jour, pour s'achever la nuit, par un beau clair de lune.

Quelque beauté qu'ait eu l'acte de *Polyeucte,* je regrette que la hâte avec laquelle la fête a été organisée n'ait pas permis de choisir une pièce en harmonie avec le cadre ruiné où elle devait être jouée. A presque toutes les époques, Carthage a présenté des ruines, que ce soit quand les guerres puniques ou les révoltes des Numides la faisaient trembler, quand les païens dévastaient les sanctuaires des chrétiens, lorsque les temples des divinités grecques furent abandonnés, ou sous la domination des Vandales, des Byzantins et des Arabes. Il serait facile de trouver, dans les événements qui se sont déroulés alors, des scènes touchantes ou tragiques capables d'émouvoir les spectateurs.

M. Germain voudrait qu'on ne représente sur ce théâtre que des scènes de l'époque punique. C'est une idée que partagent peu de personnes compétentes, ainsi que j'ai pu m'en assurer. Toute l'histoire de l'antique Carthage offre des sujets capables d'intéresser.

Un regret auquel je m'associe encore est que le théâtre n'ait pas été complètement dégagé et certaines de ses parties consolidées. On peut voir, dans une des photographies prises par M. Soler, l'aspect imposant des voûtes qui s'étendent sur toute la hauteur du monument. Malheureusement, les pieds-droits en ont été détruits par les chercheurs de pierres, en beaucoup d'endroits, et elles reposaient en majeure partie sur de la terre, qui a été enlevée lors des fouilles. Fatalement, à brève échéance, et de l'avis de toutes les personnes qui les ont vues, ces voûtes s'écrouleront. Le Service des Antiquités ne nous a accordé l'autorisation d'user du théâtre qu'à la condition expresse que l'accès de cette partie du monument serait sévèrement interdit.

Le sol de l'orchestre est à plus de quatre mètres au-dessous du terrain situé en avant du monument. L'admirable paysage constitué par les ports de Carthage, le golfe de Tunis et la montagne du Bou-Korneïn, que l'on voit du haut du monument, est caché à la majeure partie des spectateurs.

Dans le cas où une grande représentation serait de nouveau donnée ici, et où on disposerait de quelques ressources pour y faire certains aménagements, ceux-ci devraient, à mon sens, être exécutés de la manière suivante. Commencer par réparer le mur du fond de la scène sur toute sa longueur, et replacer quelques-unes des belles colonnes qui l'ornaient. Au risque de faire bondir certains adversaires

de toute restauration, je ne craindrais pas, si ces colonnes manquaient, de refaire quelques fûts brisés, qui seraient de simples, mais de gracieuses indications, permettant aux visiteurs et aux spectateurs de se faire une idée du monument. Remettre en place un certain nombre de gradins en marbre. En attendant de faire disparaître toutes les terres qui cachent le monument, pratiquer dans celles-ci une avenue de quinze mètres de largeur, atteignant le sol antique, et de chaque côté de laquelle on disposerait les sculptures et les colonnes trouvées dans l'édifice. Je ne parle pas de la consolidation des voûtes, ni du dégagement des extrémités de l'hémicycle ; ce dernier travail s'impose et sera, je crois, exécuté dès que les ressources du Service des Antiquités le lui permettront.

On pourrait enfin, chaque année, suivant les moyens dont on disposerait, faire faire la reproduction de quelqu'une des belles et grandes statues trouvées dans l'édifice et la placer sur des parties saillantes du monument; on aurait ainsi une ruine, rien qu'une ruine, mais combien belle et intéressante encore, malgré son état de destruction, et à cause de lui. Je sais bien que l'on est maintenant dans certains milieux opposé à la restauration des monuments antiques. Si c'est une opinion soutenable en bien des cas, elle ne peut avoir aucune application à un édifice aussi complètement ruiné. Restaurer ou plutôt refaire ce théâtre, ce n'est pas lui enlever un caractère qu'il n'a pas, c'est en perpétuer le souvenir; ce serait, dans l'application des idées qui ont fait donner cette fête, l'utilisation d'un point commode et de travaux déjà faits pour avoir, au milieu de Carthage, un endroit où se réunir, où donner des représentations scéniques ou lyriques.

Qu'il me soit permis de revenir ici sur le vœu, le rêve qui a été l'origine de cette belle représentation. Si, grâce à elle, on arrivait à disposer, un jour, des fonds nécessaires pour exécuter en ce point des travaux importants, je souhaiterais qu'on déblayât peu à peu les abords du monument, de manière à découvrir les constructions qui le séparent de l'édifice circulaire situé à l'ouest, et surtout de l'Odéon, et que l'extension des travaux permît de dégager tout le quartier qui s'étend sur la colline. En dehors des parties si intéressantes qui y sont déjà au jour, les sondages ont appris qu'il existe encore, en ce point, de beaux palais parfaitement conservés. On formerait ainsi un cadre d'une puissante originalité où l'on pourrait donner des fêtes autrement intéressantes de celles que l'on célèbre maintenant dans plusieurs théâtres antiques ou de plein air.

Tous ceux qui ont participé à la manifestation de Carthage s'accordent à reconnaître la grandeur de l'effort accompli par la Société qui l'a faite et les résultats magnifiques obtenus par une préparation dont la durée n'a pas excédé six semaines.

On peut juger par là de ce que donnerait une organisation de plus longue haleine, permettant de réunir une somme considérable, de saisir de ce projet la presse européenne, de mieux élaborer le programme. Puisse cette constatation encourager à continuer l'œuvre commencée, et ces lignes contribuer au succès de ceux qui en assumeront la tâche!

Mais si, avant plusieurs années, la belle manifestation du 27 mai ne devait pas être renouvelée,[1] que l'Institut de Carthage, du moins, en garde la tradition, et que chaque année une excursion, suivie d'un banquet, comme celle que nous avons faite en 1906, amène vers le soir ses membres dans l'antique monument, afin d'y assister à une représentation tout intime.

Notre Société s'honorerait en majorant de quelques francs la souscription pour cette excursion, de manière non seulement à couvrir les premiers frais de cette fête, mais à faire faire, tous les ans, quelques aménagements dans l'édifice, ou à ses abords, une fouille qui serait l'œuvre de l'Institut de Carthage.

Elle continuerait ainsi, modestement, mais avec ténacité, la noble tâche qu'elle vient d'entreprendre, et, par son exemple, inciterait l'administration, quelque société ou quelque généreux Mécène à faire enfin un efficace effort pour les malheureuses ruines.

Dr L. C.

(1) On verra, plus loin, que *La Dépêche Algérienne* pousse les habitants d'Alger à tirer profit de l'expérience faite à Carthage. Nous lui reprocherons seulement, de dénier un caractère artistique à notre fête, afin de n'avoir pas à reconnaître que c'est sa voisine Tunis qui a eu l'initiative de telles représentations.



L'HYMNE A TANIT

(Cliché Soler.)

La Presse

On a cru qu'il serait intéressant de réunir, dans ce recueil, quelques-uns des articles parus dans les journaux de la Tunisie ou de la France. On pourra, grâce à eux, se faire une idée très exacte de l'impression produite par la fête sur le public.

LA FÊTE DE CARTHAGE

On ne saurait trop féliciter l'Institut de Carthage, et en particulier son très actif et très dévoué président le docteur Carton, de la grande manifestation d'hier à laquelle assistaient M. le commandant Foucher, représentant le Résident Général, et le prince Ismaïl, représentant S. A. le Bey.

Le spectacle était magnifique de ces milliers de spectateurs, en plein air, assis sur les gradins ou échelonnés sur la colline. C'était le théâtre rêvé, le théâtre de la nature, où ce n'est plus une minorité de gens fortunés, mais la grande masse populaire qui vient éprouver les belles sensations artistiques.

Enervé à de certains moments par suite de maladresses dans l'organisation, l'auditoire vibre aux passages d'un véritable intérêt dramatique.

Les discours de MM. Carton, Gung'l et Bonnard furent accueillis diversement. La foule n'était pas venue pour entendre des discours, même adroitement et respectivement baptisés « allocution, discours, causerie ».

Le défilé a été une belle vision : des femmes aux riches peplums, aux lignes harmonieuses, des jeunes gens de *l'Essor* costumés en Romains et des membres de *la Chorale* avec leurs uniformes très seyants.

Le programme de la représentation contenait toute une série de numéros qui eurent pour la plupart un plein succès.

Les chœurs chantés par *la Chorale* produisirent la meilleure impression : cette société contient d'excellents éléments très disciplinés et fort bien doués au point de vue vocal.

Les voix fraîches et mélodieuses des jeunes filles qui accompagnaient *la Chorale* tintèrent agréablement aux oreilles des auditeurs. On applaudit surtout et très justement le superbe organe de Mlle Montefiore.

Une part de ce succès revient à l'orchestre, que dirigeait avec son ardeur coutumière l'entraînant Laffage.

Le piano était excellemment tenu par Mlles Rouanet et Couderc.

M. Bigot a lu, avec émotion, une suite de sonnets de sa composition se rapportant à la fête et qu'anime un large souffle poétique.

Diverses poésies furent dites, avec beaucoup d'art, par Mmes de Kerambriec et Couitéas, qui, en outre, avec Mme Spezzafumo et Mlle de Faucamberge, jouèrent

une pièce d'un modeste inconnu : X... : *Evocations*. Applaudit-on le talent des interprètes ou la pièce pour sa valeur propre? Je pencherais plutôt pour la première hypothèse.

Parmi ces X, inconnus, le grand nom de Corneille se trouvait dépaysé. *L'Essor*, dont on connaît la belle œuvre de vulgarisation littéraire, avait intelligemment choisi le dernier acte de la pièce, qui est peut-être la plus admirable de toutes celles de Corneille : *Polyeucte*.

En toute sincérité, il nous faut féliciter *l'Essor* du magnifique résultat obtenu. La tentative, qui était d'une difficulté extrême, a parfaitement réussi.

Mme Marrot, qui pour cette circonstance avait prêté son concours à *l'Essor*, a tenu le rôle de Pauline avec un art exquis, fait de sensibilité et de grâce touchante, avec une science très exacte de la déclamation. M. Vernet fut un Félix à la voix ample et chaude, comédien habile, disant le vers avec une remarquable intelligence. MM. J. Moulin (Sévère) et Lyndsay (Albin) se montrèrent consciencieux, bons diseurs. Le directeur de *l'Essor*, M. Fichet, obtint un tout particulier succès par son interprétation du rôle de Polyeucte.

Avec un pareil protagoniste la fête de Carthage se haussait singulièrement. On admira le jeu savant, le geste exact et surtout la voix puissante, merveilleuse de souplesse et de douceur, exprimant toute l'ardeur irraisonnée du sublime sentiment chrétien de Polyeucte. Et de multiples applaudissements dirent la surprise charmée d'un public enthousiaste.

Noté que les interprètes de *Polyeucte* étaient, tâche difficile, fort bien costumés.

Une indiscrétion nous a appris que les costumes étaient dus à un modeste mais très intelligent employé du Théâtre municipal, M. Théodôre Armenopoulo.

*
* *

La belle initiative de l'Institut de Carthage a donc été couronnée d'un brillant succès. Elle aura, nous l'espérons, des lendemains plus brillants encore.

Toutefois, l'expérience d'hier devra constituer une indication pour l'avenir.

Qu'on n'inflige plus des discours à un public qui est venu s'exposer à un soleil africain de fin de mai, uniquement pour entendre une représentation théâtrale.

Et aussi, qu'on ne divise pas le programme en de si nombreux numéros.

Une œuvre de consistance, agrémentée de deux ou trois morceaux de littérature ou de chant, laissera une impression d'ensemble plus forte, plus réellement artistique.

Et la fête de Carthage deviendra, ce qu'elle doit être, une solennité théâtrale dont la réputation dépassera superbement les frontières de la Tunisie.

Fleur de Bitume.

(*Le Républicain*, 28 mai 1906.)



UNA FESTA ROMANA A CARTAGINE

L'idea di dare una grandiosa festa di carattere nell'anfiteatro romano di Cartagine, da non confondersi con quello più piccolo e più conosciuto della Malga, non poteva essere più felice ed il pubblico tunisino vi ha corrisposto con uno slancio che vorremmo ritrovare più spesso in tutte le manifestazioni d'arte; ciò che incoraggerà i volenterosi che hanno organizzato la gran prova di ieri a darne un'altra l'anno prossimo... in migliori condizioni, però, e, con questo, intendo dire : facendo tesoro dell'esperienza del passato.

All'uscir dal recinto meraviglioso, nel momento in cui raccoglievo tra me e me, le mie impressioni per questo resoconto, sono rimasto molto in forse : debbo dire che la festa mi abbia pienamente soddisfatto ? E questa cosa di cui il lettore ha da preoccuparsi men che mediocremente. Viceversa è mio dovere riflettere come posso, l'opinione della generalità e credo non andar a lungo errato affermando che si aspettava in massimo qualche altra cosa che non fosse un ibridismo fatto di discorsi inutili e di scene che talvolta potevano rasentare la parodia...

Eppure gli artisti, voglio dire i dilettanti, che hanno prestato un concorso prezioso alla esecuzione del programma sono dati tutti pieni di buona volontà, e molti anche all'altezza della situazione.

La signora Couitéas, la signora Spezzafumo, la signorina Faucamberge, la contessa de Kerambriec che vestivano con invidiabile disinvoltura e imponente portamento, l'armoniosissimo peplo, hanno, nelle rispettive loro parti della scena delle *Evocazioni,* sollevato applausi sinceri e meritati : applausi che avevano salutato già la signora Couitéas, nella declamazione di una squarcio delle Delarue-Mardrus, che con squisito sentimento ella ha pronunciato, favorita in ciò da una voce mirabilmente adattata alla robustezza del verso; parimenti la signora contessa de Kerambriec ha egregiamente declamato un'ode *Renaissance.*

I cori sono stati anch'essi all'altezza della situazione : cosa facile a comprendersi quando si dirà che la parte maschile era composta dall'ottima *Chorala,* il cui bravo M° Duchêne ha saputo condurre i suoi eccellenti coristi ad una nuova vittoria : in quanto alle voci feminee, desse erano quelle delle migliori nostre dilettanti di canto, tra cui ci piace rilevare la signorina E. Montefiore, la quale si fece meritatamente applaudire nell'assolo di *Salammbo,* che dette termine alla festa.

Nè vogliamo dimenticare i bei versi del prof. Bigot, detti con molta autorità dal suo autore, nè l'orchestra che dirigeva con dottrina e competenza il maestro Laffage, cui gli organizzatori debbono gran parte del successo, nè le signorine Rouanet e Couderc, esimie accompagnatrici al piano.

Ci rimane per l'analisi del programma riferire della rappresentazione più propriamente teatrale e dei discorsi...

Oh quei discorsi !

Chi ha mai avuto l'idea di volerne mettere al principio di una festa di questo genere ? E chi poi mai ha mai avuto l'infelicissima trovata di farne dire tre !

Dico tre discorsi, e non mica cosette brevi, da digerirsi presto : ohibò ! Roba indigesta, piena di concetti, di pensieri, di cifre : roba bella, bellissima *sed non hic locus.* Sotto il sole ardente, al vento che tormentava tutte quelle signore, costrette a sedere, come potevano, su sedie malferme o su avanzi di capitelli, che non erano precisamente morbidi come piume!

Bisogna dire che gli egregi oratori abbiano una ben inesatta conoscenza delle aspirazioni del pubblico tunisino, se con una costanza invidiabile non si sono lasciati scoraggiare dagli... applausi, insistenti che scoppiavano ad ogni momento.

Erano proprio necessari quei discorsi ? non certo per allungare il programma, già sufficientemente complesso ; non per far sapere dati di fatto e cose che il pubblico avrebbe potuto conoscere lo stesso, per mezzo della pubblicazione nei giornali, i quali hanno, per questi comunicati, un ospitalità tanto generosa !

Ma era necessaria una presentazione !

Per ciò potevano bastare poche parole : ed anzi, dovendosi rievocare tutto un passato, si poteva fare addirittura all'antica come il buon Goldoni, quando, desiderando far calzare il socco ai suoi commedianti scrisse il *Terensio.*

Non c'era che da mandar fuori il Prologo.

E sarebbe stata anche una stornatura meno stridente : perchè su quel palco rustico, tra quei capitelli e quegli sfondi, non so quanto fossero estetrici gli abiti neri, i *tout de même* estivi, le uniformi militari.....

In quanto all'atto del *Poliuto,* registriamo la buona volonta e lo studio dei dilettanti che l'hanno interpretato.

Evidentemente la signora Marrot è molto miglior insegnante di quel che non sia esecutrice ; il sig. Fichet è sincero ed espressivo ; gli altri gli hanno convenientemente tenuto testa.

E' questione di sistema ed il sistema francese, pare, vuole che la tragedia sia pronunciata in modo che noi chiameremmo ampolloso, con gesti esuberanti, e consonanti elevate all'ennesima potenza.

Ammesso il sistema, l'esecuzione è stata assai buona, malgrado l'intervento pleonastico e intempestivo di una canora bestia dalle lunghe orecchie, che si ostinava a recitar la sua parte, senza suggeritore.

O dunque ?

Tutti gli artisti buoni, il programma variato, il cielo favorevole, il paesaggio pieno di rimembranze, da soddisfare il più esigente cultore di classicismo, il biglietto relativamente tenue, tenuto conto delle ingenti occorse per *montare* lo spettacolo...

Che si pretende più ?

Eh ! domanderò : vi siete divertito, voi, amico spettatore ? Perchè, a mio parere, tutto dipende di là : e, nel caso affermativo, arrivederci all'anno prossimo.

(*L'Unione,* 28 mai 1906.)



AU THÉATRE DE CARTHAGE

LA FÊTE DU 27 MAI

Une belle manifestation d'art. — L'antiquité évoquée. — Les œuvres, les interprètes, le public.
Les concours. — On demande un lendemain

Les ruines grandioses dont l'Institut de Carthage avait voulu faire revivre, durant quelques heures, la splendeur abolie, ont vu, le 27 mai, leur solitude quinze fois séculaire peuplée d'une foule brillante et attentive, groupée dans un pittoresque plein de grâce, sur ses gradins, dans son hémicycle, dans les anfractuosités de la fouille, et jusque sur la crête de l'excavation creusée dans la plaine lors de l'exhumation du monument.

On sait dans quel but l'Institut de Carthage avait organisé cette solennité. Il s'agissait d'attirer l'attention des pouvoirs publics et du monde savant sur le danger que la spéculation fait courir aux ruines de Carthage, qui disparaitront bientôt, dépecées par les acquéreurs de terrains, les constructeurs de villas et les tenanciers de restaurants... *Di, avertite omen!*

La fête a admirablement réussi, grâce au dévouement de tous, aux concours désintéressés qui se sont offerts spontanément au Comité — et malgré quelques défections, quelques tiédeurs, sur lesquelles il est préférable de ne pas insister, et qui doivent être oubliées, puisqu'elles n'ont point empêché l'entreprise de réaliser le succès le plus éclatant.

Avant la fête

3 heures. — La route de Tunis à Carthage est couverte de voitures, d'automobiles, cependant que les trains du B.-G., bondés de voyageurs, amènent de leur côté un flot ininterrompu de spectateurs. Sous le radieux soleil, c'est un défilé interminable de toilettes claires, d'ombrelles aux tons vifs, de fleurs, d'uniformes; toute cette foule chatoyante s'engage dans le chemin creux qui conduit au théâtre et garnit peu à peu les gradins, ingénieusement restitués dans toute leur étendue, l'hémicycle, où des chaises et des bancs ont été disposés pour les places retenues, les pans de mur, les fragments de terrasses, et jusqu'aux colonnes couchées à terre. Des noms? Feuilletez l'*Indicateur Tunisien ;* il est là tout entier : fonctionnaires, officiers, magistrats, avocats, artistes, le commerce, l'industrie, tout ce qui pense, lit et comprend l'intérêt qui s'attache à l'heureux succès de la mission qu'ont assumée l'Institut de Carthage et son infatigable président, le sympathique docteur Carton.

Les discours

4 heures. — Le silence se fait au moment où le docteur Carton, entouré des membres du Comité de l'Institut de Carthage, s'avance sur la scène. Il donne

lecture d'un discours remarquable, que nous reproduirons *in extenso* dans notre numéro de dimanche prochain, car il constitue un plaidoyer vibrant en faveur de ces ruines menacées, plaidoyer exquis de forme, ardent de pensée, et qu'il importe que le public entende dans son intégralité. La péroraison en est accueillie par de chaleureux applaudissements.

M. J.-N. Gung'l prend ensuite la parole, au nom du Comité, qui l'a chargé de remettre en son nom des récompenses honorifiques aux membres de la Société qui ont fourni une collaboration particulièrement importante à la *Revue Tunisienne.*

La fête artistique

L'orchestre attaque la *Marche prétorienne,* de Charles Lepneveu, et une théorie de jeunes femmes et de jeunes filles, tenant à la main des palmes vertes, défile lentement à travers les ruines.

Le spectacle est imposant et charmant. Au milieu des colonnes dont les fûts gisent à terre, des fragments de frontons de marbre, des chapiteaux aux volutes sévères, — cette file de silhouettes juvéniles, aux blanches draperies, à la noble démarche, semble une apparition des nymphes gardiennes de ce lieu sacré, évoquées à nos yeux par la puissance de quelque déesse. Les applaudissements éclatent, nourris, et redoublent après une magistrale audition du « chœur des Philistines » de *Samson et Dalila,* exécuté par les jeunes filles, qui, après le défilé, sont venues se grouper sur la scène.

Puis, c'est *les Villes mortes,* chœur chanté par *la Chorale,* de Tunis, sous le bâton de M. Duchesne, qui dirigera tout à l'heure l'exécution, non moins impeccable, des *Martyrs aux Arènes.* C'est le cinquième acte de *Polyeucte,* où M. Fichet, l'excellent directeur de *l'Essor,* déploie son beau talent tragique, aux côtés de Mme Marrot, très touchante et admirablement costumée dans le rôle de Pauline, — tous deux entourés de jeunes gens, MM. Vernet, Moulin, Lindsay, dont l'un offre avec le fils d'un de nos plus distingués magistrats une frappante ressemblance.

Mme Couitéas récite une poésie de Mme Lucie Delarue-Mardrus, dont elle fait valoir agréablement les vers élégants et bien frappés.

Mme la comtesse de Kerambriec dit avec beaucoup d'âme, et avec un style très sûr une pièce de vers : « Renaissance ! »

Enfin, dans une scène allégorique d'un tour très ingénieux et d'une forme littéraire délicate : *Evocations,* on applaudit avec enthousiasme Mme Spezzafumo (Carthage punique), Mme de Kerambriec (Carthage romaine), Mlle de Faucamberge (une jeune bédouine) et Mme Couitéas (la France).

*
* *

C'est fini. Le public, charmé, s'écoule dans le soleil couchant. Les ruines retombent dans leur silence et leur mélancolie. Elles ont retenti de belles et nobles paroles et ont fait vibrer dans les âmes de généreuses inspirations, — qui porteront leurs fruits.

Il faut brièvement féliciter les diverses sociétés qui ont concouru à la réussite

de cette belle fête : *La Chorale*, les gracieuses interprètes des œuvres représentées et les auteurs de ces œuvres ; M. Laffage, Mlle Rouanet ; MM. Drappier et Blondel, qui se dépensèrent sans mesure pour l'aménagement matériel du théâtre ; l'infatigable trésorier de l'Institut, M. Danguin ; M. Dollin du Fresnel et ses vingt commissaires ; le photographe Soler ; M. Grasset, qui s'était consacré, avec Mme Grasset, à la confection de costumes romains qu'une modification du programme n'a pas permis d'utiliser, — et enfin le Service des Antiquités qui, dans la personne de son éminent et affable directeur, M. Merlin, a donné l'hospitalité à l'œuvre et n'a pas peu contribué au magnifique résultat qu'elle a obtenu.

(*La Dépêche Tunisienne,* 29 mai 1906.)



AU THÉATRE DE CARTHAGE

Nous n'avons pu, au cours du hâtif et copieux compte rendu que nous avons fait de la fête du 27 mai, rendre une suffisante justice à tous les précieux concours qui se sont offerts spontanément aux organisateurs.

Il nous est agréable de revenir sur cet aimable sujet.

Au premier rang parmi les jeunes filles artistes de qui la grâce et le talent lyrique ont assuré le succès de la partie musicale, il convient de citer Mlle Montefiore.

Dans l'« hymne à Tanit » et l'air des « Colombes » de *Salammbô,* cette charmante jeune fille a fait preuve d'une virtuosité, d'une puissance, d'une maîtrise pour tout dire, que lui envierait plus d'une *prima donna* de carrière. Dans le soleil couchant, au milieu de la blanche théorie de ses compagnes groupées autour d'elle, cette gracieuse apparition a captivé l'admiration de tous ; et les applaudissements qui l'ont saluée ont traduit fidèlement le sentiment de pénétrante émotion qu'elle avait fait vibrer dans tous les cœurs.

Avons-nous dit que le programme, qui représentait la résurrection de Carthage, était dû au crayon délicat de M. Flot, professeur de dessin à l'école professionnelle? Non, peut-être. C'est fait.

Et pourquoi ne pas ajouter que les *Evocations,* qui réunirent sous nos yeux Carthage punique, Carthage romaine, la jeune Bédouine et la France, sont l'œuvre de M. le comte de Kerambriec ? C'est un nom dont l'Institut de Carthage gardera le souvenir et qui lui rappellera un des plus aimables dévouements parmi ceux qui l'ont aidé à mener à bien l'œuvre qu'il avait entreprise.

M. Bigot, le distingué professeur au Lycée Carnot, a droit, lui aussi, à la réparation d'un involontaire oubli. Il a lu — suppléant Mme Marrot, fatiguée par son effort dans l'interprétation de Pauline — plusieurs sonnets de sa composition ; nous ne pouvons mieux en faire ressortir la valeur qu'en en publiant un dans les colonnes de *la Dépêche.* C'est ce que nous ferons dans notre numéro de dimanche.

* * *

M. Soler, le photographe attitré des cérémonies officielles, a pris de la fête plusieurs magnifiques instantanés qu'il expose dans la vitrine de son magasin, avenue de France.

(*La Dépêche Tunisienne,* 30 mai 1906.)

LA RECONSTITUTION DE CARTHAGE

On nous télégraphie de Tunis, le 28 mai :

« Une magnifique manifestation artistique, organisée par la Société artistique et littéraire de l'Institut de Carthage, a eu lieu dans les ruines grandioses du théâtre romain de Carthage. Près de quatre mille spectateurs, parmi lesquels toutes les notabilités officielles, ont assisté à la reconstitution des chœurs antiques exécutés en costumes par une importante phalange de jeunes filles de la société tunisienne. On a joué le cinquième acte de *Polyeucte* et des scènes allégoriques.

« Un temps merveilleux a favorisé cette belle fête qui s'est déroulée devant le panorama incomparable que forme le golfe de Tunis, borné par les hautes montagnes qui furent les témoins de tant d'événements d'où dépendit l'histoire du monde.

« Réussite complète, qui encourage l'Institut de Carthage à organiser, pour l'année prochaine, une solennité plus grande encore, avec le concours d'artistes de Paris et une mise en scène plus vaste.

« Le but de l'Institut de Carthage est d'attirer l'attention des pouvoirs publics et du monde savant sur l'imminence de la disparition à peu près complète des ruines, par suite de l'aliénation des terrains où elles sont situées.

« Déjà un grand nombre de villas, plus ou moins malencontreuses, se dressent de toutes parts avec accompagnement de restaurants, cafés, etc. Il importe de préserver cette terre historique d'une subversion totale.

« La fête d'hier est le premier pas accompli dans cette voie. » L.-C.

(*Le Petit Marseillais,* 29 mai 1906.)



LA FÊTE DU THÉATRE ROMAIN DE CARTHAGE

Notes d'un spectateur

Après avoir esquissé rapidement, dans un numéro précédent, la physionomie de la belle représentation organisée par l'Institut de Carthage, nous tenons à donner plus de détails, à son sujet, à nos lecteurs.

Dimanche, de grand matin, une animation fébrile règne dans le théâtre

romain : M. Blondel, en manches de chemise, y fait les derniers arrangements, M. Danguin pare, avec son activité habituelle, aux nombreuses difficultés de la dernière heure, M. le docteur Carton se tient à la disposition de tous pour prendre les décisions urgentes.

Déjà, les lettres, les télégrammes font prévoir une affluence de monde extraordinaire, et les organisateurs, qui n'avaient jamais escompté un tel succès, télégraphient, très heureusement, qu'on double le nombre des chaises commandées. A Carthage, toutes les tables sont retenues chez les restaurateurs, pour lesquels cette fête est une bonne aubaine, comme elle en a été une, nous dit-on, pour beaucoup de commerçants de Tunis.

A deux heures, de longues files de piétons et de voitures surgissent, noircissant les routes qui convergent vers le monument, et le défilé dure jusqu'à quatre heures du soir. A proximité du théâtre, équipages et automobiles forment un groupe compact.

A la porte du monument, les commissaires, appostés par M. du Fresnel, offrent gracieusement le beau programme dont l'illustration, due au talent de M. Flot, représente Carthage surgissant au-dessus des ruines du théâtre.

A quatre heures, quatre mille spectateurs — c'est le chiffre obtenu à l'aide de renseignements officiels — sont installés dans l'édifice, à l'aménagement duquel M. Merlin, le directeur du Service des Antiquités, a bien voulu contribuer avec son amabilité habituelle. Dans les anfractuosités des fouilles non terminées, sur les voûtes béantes, sur les chapiteaux, des grappes de spectateurs sont accrochées. Rien de pittoresque comme l'ensemble du monument, que M. Soler a admirablement réussi dans une photographie qu'il exposera prochainement. A quatre heures quinze, M. le docteur Carton, président de l'Institut de Carthage, conduit Mme d'Anthoüard à la tribune d'honneur ; puis, sur la scène, le Comité de l'Institut de Carthage groupé derrière lui, d'une voix dont les nuances se perçoivent jusqu'au sommet du monument, il prononce un éloquent plaidoyer en faveur des ruines que menace une irrémédiable destruction. Après lui, M. Gung'l donne la liste des collaborateurs de la *Revue Tunisienne* que l'Institut de Carthage a tenu à récompenser dans cette séance. Puis, M. Bonnard, président de la Société de Géographie, prend la parole.

Nous regrettons que la place nous manque pour reproduire ces discours, qui le seront, avec les descriptions et des vues de la fête, dans le compte rendu que publiera la *Revue Tunisienne,* que reçoivent tous les membres de l'Institut de Carthage.

Mais voici que, dans le vaste monument, s'élèvent les sons de la *Marche prétorienne,* de Lenepveu, jouée par l'orchestre, que dirige, avec son habituel talent, le maëstro Laffage. Voici que, des profondeurs du monument, surgit une éblouissante théorie de Romaines au front ceint de bandelettes d'or et portant des palmes. Elle s'avance parmi les ruines, les chapiteaux, paraît et disparaît derrière le mur du fond de la scène, dont la restauration, due à M. le docteur Carton, a permis de donner un caractère si archéologiquement pittoresque au cadre où se meuvent les personnages. Viennent ensuite les acteurs de *Polyeucte,* en

leurs très beaux costumes, puis la longue file des chanteurs de *la Chorale,* drapés dans une étoffe aux larges plis, le front ceint d'un bandeau noir.

C'est une véritable évocation de l'antiquité qu'accueillent de frénétiques applaudissements. Ceux-ci redoublent quand, ressortant sur le groupe aux attitudes pittoresques des autres acteurs, s'avancent les Romaines pour chanter le « chœur des Philistines » de *Samson et Dalila* en de frais élans de voix qui résonnent admirablement grâce à la merveilleuse acoustique du monument.

Puis, *la Chorale,* avec cette correction et cet art que tous nos concitoyens connaissent, se fait applaudir une fois de plus sous la direction de M. Duchesne, dans son chœur des *Villes mortes.*

Le cinquième acte de *Polyeucte* constituait la partie la plus délicate du programme par la difficulté de son interprétation. Les costumes sont d'une exactitude parfaite et d'une grande richesse.

Mme Marrot (Pauline) avec un jeu plein d'énergie et de passion; M. Fichet (Polyeucte) avec une science réelle de l'art dramatique; MM. Vernet (Félix), Moulin (Sévère) et Lindsay (Albin) ont tenu en suspens pendant quarante minutes tous les spectateurs, sans que ceux-ci aient trahi la moindre fatigue.

Mme Couitéas, en un costume dont la gracieuse simplicité lui seyait à merveille, a dit, d'une façon charmante, la jolie pièce de vers intitulée *Carthage,* que Mme Delarue-Mardrus a bien voulu écrire en vue de cette fête.

Puis, Mme de Kerambriec, qui s'est si activement occupée de la formation des chants et du costume des Romaines, avec l'impeccable diction qu'ont déjà appréciée les membres de l'Institut de Carthage, a récité une série d'agréables vers intitulés *Renaissance.*

Le second chœur de *la Chorale,* les *Martyrs,* a obtenu le même succès que le premier. Puis, M. Bigot est venu réciter de beaux vers, écrits par lui.

M. de Kerambriec a eu l'ingénieuse idée, en une pièce intitulée *Evocations,* de grouper sur la scène une ravissante bédouine (Mlle de Faucamberge), une Carthaginoise (Mme Spezzafumo), en un costume dont le caractère original a obtenu un vif succès, une Romaine de Carthage (Mme de Kerambriec) et une Française (Mme Couitéas), très gracieusement drapée d'une écharpe tricolore.

Peu à peu, le soleil est descendu vers la colline voisine et se cache. C'est dans la lumière reposante du crépuscule que, pour la seconde fois, s'élèvent les voix des Romaines, en le délicieux « hymne à Tanit » et en l'« air des colombes » de *Salammbô.* L'orchestre s'est tu; seul, l'habile et discret accompagnement du piano, que tient avec talent Mlle Rouanet, souligne le chant du chœur, duquel Mlle Montefiore, surgissant isolée au bord de la scène en une charmante apparition de Vierge antique, répond par les éclats d'une voix sonore.

Et pendant que, comme l'étoile du berger qui scintille plus vivement aux approches de la nuit, l'or se met à briller étrangement aux franges des vêtements et aux bandelettes des luxuriantes chevelures, le cortège se reforme, pour disparaître lentement dans l'ombre qui surgit des murs et des colonnes.

C'est sur cette impression de recueillement que le public s'est retiré avec,

sur les lèvres, des paroles d'émerveillement pour la trop courte vision que lui a offerte l'Institut de Carthage.

On doit féliciter ses membres d'avoir osé aborder une entreprise que tous disaient impossible à Tunis et d'avoir montré que, quoi qu'on en dise, il existe chez nous assez de dévouements et de talents pour y faire grand.

Les organisateurs de la fète ont surtout le grand mérite d'avoir attiré l'attention sur le merveilleux parti qu'on peut tirer de Carthage, ce que personne n'avait, jusqu'ici, pensé à faire ou osé.

Puisse cette manifestation artistique se renouveler, puisse surtout réussir l'œuvre de défense de l'antique Carthage dont elle est le premier acte.

L. C...

(*La Tunisie Française,* 31 mai 1906.)



IMPRESSIONS

Carthage, 27 mai.

Dans les champs de blé mûr, nos bédouines ployées glanent ou allaitent. Sur la route poudreuse, des autos palpitants filent, des coupés mondains ou des carrosses antédiluviens s'essoufflent, des piétons en longues théories gravissent la pente sous le soleil brûlant.

Au théâtre, les gradins s'emplissent, le parterre se couvre de toilettes claires et de chapeaux empanachés. Même ici, des sourires mielleux, des compliments mensongers, des poignées de mains haineuses s'échangent. Le soi-disant Tout-Tunis, tapageur et discret, joli et bête qui se grise de potins et de petits soupers est là. Mélange bizarre de noms à consonnances heurtées et cosmopolites. Foule de petites âmes futiles et maniérées, vides et grises. Amalgame étrange de Françaises souples et légères, d'Italiennes brunes et hautaines et de Tunisiennes calmes et troublantes. Un soir, dans l'odeur angoissante d'un bouquet de jasmin d'Afrique respiré longuement par un crépuscule trop beau, elles penseront peut-être à quelque chose de vague, à la mort, en s'étirant alanguies.

Devant des chapiteaux brisés, des messieurs noirs qui n'ont rien de romain discourent longuement. Le Tout-Tunis bâille poliment ; le public à dix sous, plus sensé, s'impatiente avec bruit.

Enfin, sur la scène antique, un défilé s'avance, des robes et des peplums blancs s'enchevêtrent au son d'une marche prétorienne qui éveille les échos endormis.

Les ruines environnantes tressaillent de remembrances lointaines. Un souffle de chretienté passe. Polyeucte et Pauline crient leur foi à la face du ciel bleu. On sent cependant que les temps héroïques sont révolus et que la religiosité qui s'étend dans l'atmosphère moderne a quelque chose de théâtral.

Une statue claire, de beauté marmoréenne, dit d'une voix chantante des vers de souvenir dédiés à Carthage la morte.

Un chœur s'élève d'un groupe lilial d'adolescentes jolies ; des chignons à la romaine, roux ou bruns, s'échafaudent sur des visages frais — Salammbô ! Salammbô ! — Une voix plus forte se hausse, étendant dans les ondes sonores des gammes graves et puissantes. Avec une souplesse infinie cette voix s'envole; il semble que des colombes blanches l'emportent vers la mer violette qui s'étend là-bas au pied de la montagne hiératique.

De tout ce spectacle joli, une sensation d'art exquise se dégage et frappe au cœur la foule qui écoute, attentive et charmée, des gradins du parterre au sommet de la colline rouge.

Puis, sous les derniers rayons du soleil qui disparaît vers la Tunis moderne qui s'allonge à l'horizon, chapeaux, ombrelles, gants clairs, voilettes s'enfuient dans la poussière dorée.

La cohue disparaît en même temps que des bruits confus s'estompent dans le calme, petits cris, petits sourires, petits flirts, petits soupirs.

La nuit descend sur le théâtre antique qui retombe dans son silence hautain, où flottent encore les parfums discrets de jadis, l'encens et la myrrhe, et ceux plus modernes et plus forts de la violette et de l'héliotrope.

CLAUDE FROMEMT.

(*Le Républicain*, 21 mai 1906.)



A CARTHAGE

Les échos qu'on croyait muets à jamais ont retenti, dimanche. Qu'ont-ils dit ? Peu importe. Quand on s'éveille d'un sommeil de plusieurs siècles, on a le droit de tenir des discours incohérents et de cheminer d'un pas mal.assuré. Si les Romains qui ont pour quelques heures animé de leurs jeunes énergies le *proscenium* planchéié parmi les fûts dorés des vieilles colonnes écroulées drapaient gauchement les plis de leurs peplums, si les burnous des choristes n'étaient que de barbares copies des larges toges antiques et cachaient mal le double étui du hideux pantalon, si les souvenirs latins, grecs, puniques se confondaient parfois en de puérils anachronismes, si les vers cornéliens manquaient d'à-propos et d'imprévu, si le public, insuffisamment préparé et recueilli, comprenait mal la solennité splendide du moment, qu'importe ! Carthage n'est point morte, puisqu'elle a parlé. Et l'Institut de Carthage a mérité mieux que des éloges : il a, pour la première fois depuis sa fondation, mérité son nom.

Qu'on n'attende de moi aujourd'hui aucun « compte rendu » de la fête. Je n'ai rien entendu. J'ai écouté des voix, de la musique, des rumeurs où revivait tout un passé et où tressaillait tout l'avenir. J'ai vu, épars sur la terre rougeâtre de la vieille colline éventrée, un peuple ardent et jeune qui semblait sortir des flancs d'une terre toujours féconde; j'ai vu, dans le présent comme dans le passé, des

races s'unir dans une communion d'art, de foi et d'espérance, et la magnificence du grand soleil de juin qui par les brèches du cap faisait étinceler les mille sourires du golfe bleu m'a empêché d'entendre les discours et de voir les redingotes.

L'an prochain, ô mes chers collègues, ne faites point de discours, mais si votre fête tombe comme cette année le jour anniversaire de la mort de Corneille, dressez sur la scène le buste du grand latin qu'était le vieux poète français ; faites-le couronner de lauriers par la jolie main d'une gracieuse Carthaginoise de Tunis, et sous l'œil bienveillant du père des *Horaces,* dites de beaux vers modernes sur des pensers antiques.

MONSIEUR BERGERET.

(*Le Courrier de Tunisie,* 1er juin 1906.)



Après l'éloge, la critique. Rien n'est parfait en ce bas monde. C'est une vieille histoire, cela, n'est-ce pas? Sur les plus belles choses on trouve une ombre.

Ainsi, pour la fête du théâtre romain de Carthage, M. Fichet, qui tenait le rôle de Polyeucte, a très bien joué, et je me fais un plaisir de rendre hommage à son talent remarquable et sympathique, mais il n'a pas compris l'âme de Polyeucte.

Polyeucte était un saint, et la sainteté donne, par-dessus tout, le calme et la sérénité.

M. Fichet a fait de Polyeucte un illuminé fiévreux, une sorte d'aïssaoua ou de fakir indien, une espèce de fou cruellement ironique avec Félix, dur envers Pauline.

Le Polyeucte de Corneille aime Pauline tout en résistant à son amour : M. Fichet semblait *haïr.* Comme il aurait paru plus émouvant s'il avait senti quelque tendresse devant Pauline tremblante et passionnée !

On a vivement applaudi le jeu de M. Fichet, mais on n'a point aimé le Polyeucte qu'il voulut incarner.

S...

(*La Tunisie Française,* 1er juin 1906.)

Nous avons la bonne fortune de publier les impressions d'une jeune fille qui a figuré à la fête de Carthage. Ces notes brèves et charmantes nous paraissent de nature à vivement intéresser nos lecteurs.

Le directeur du *Républicain* m'a aimablement demandé de lui donner par écrit mes impressions « d'exécutante » à la fête de Carthage.

Il prétend que je dois être « forte en français » puisque j'ai fait mes études complètes à l'École secondaire.

Les lecteurs s'apercevront facilement que le directeur du *Républicain* s'est trompé. J'ai pris part à la fête dimanche. Oh ! n'allez pas croire que cette part ait été importante ; elle a été faible, très faible.

Je ne fus ni l'idéale bédouine, ni l'originale Carthaginoise, ni l'imposante Romaine des *Evocations;* je ne fus pas, hélas ! selon la juste expression de M. Claude Froment, « la statue claire, de blancheur marmoréenne ».

Ce n'est pas moi non plus qui me suis détachée de mes compagnes pour faire entendre une voix qui sonna mélodieusement.

J'ai été une simple choriste, portant comme mes camarades la palme poétique, le front ceint de bandelettes, j'ai défilé simplement et j'ai chanté, émue, mêlant ma voix à l'ensemble, de mon mieux.

Mais je n'ai point regretté mon rôle, et je me suis bien amusée. Sous la tente qui nous servait de cabinet de toilette, on a ri.

Nous entendions les applaudissements, les cris divers qui soulignaient les discours. Nous nous demandions ce que ça pouvait bien être. Des personnes venues du dehors, des dames naturellement, nous expliquaient ce qui se passait. Puis, nous sommes sorties : un monsieur à longue barbe parlait, sans grand succès ; mais nous regardions plutôt curieusement les membres de *la Chorale* et les jeunes gens qui devaient jouer *Polyeucte*. L'un de ceux-ci, robuste et beau soldat romain, m'offrit de me passer du rouge sur les joues. Je ne crus pas devoir refuser. Dame, à la guerre comme à la guerre.

Puis, nous avons défilé lentement; les cris de tout à l'heure se sont calmés; au contraire, des applaudissements éclatent. J'en prends modestement ma part.

Devant nous, que de monde, que de têtes qui nous dévisagent curieusement !

Suivant les caprices du programme, nous passons sur la scène, nous errons derrière, écoutant les parties du spectacle où nous ne figurons point, nous revenons. Nous applaudissons *Polyeucte* qui nous rappelle notre dernière année de classe. Notre maîtresse ne disait pas les vers comme l'acteur qui tient le rôle de Polyeucte. Je me permets de le féliciter sans le connaître. Je ne sais pas ce qu'il a pu penser de moi. Rien du tout peut-être.

Mais la journée s'achève : je vais retrouver mes parents ; des amis me complimentent.

Je suis contente, bien contente. Il parait que grâce à nous on a fait une chose vraiment extraordinaire. J'en suis un peu fière et prête à recommencer.

Je signe du nom de ma meilleure amie

MARGUERITE.

(*Le Républicain,* 2 juin 1906.)



“ SERVANDA CARTHAGO ! ”

C'est par ce cri réparateur — généreuse revanche du cri de haine du vieux Caton, trop bien entendu par tous ceux qui, depuis tant de siècles, s'acharnent à la destruction de la cité punique — que le Dr Carton, le distingué président de l'Institut de Carthage, terminait, il y a huit jours, son discours-programme à la fête donnée au milieu des ruines.

Nous reproduisons avec plaisir cette belle page, qui marquera une date dans l'histoire du sauvetage des ruines de la cité morte. *(Suit le discours de M. le Dr Carton.)*

(*La Dépêche Tunisienne,* 3 juin 1906.)



J'ai rencontré hier M. Fichet, président de *l'Essor.*

Après les salutations d'usage :

— Eh bien, que pensez-vous, lui dis-je, de la critique de la *Tunisie Française* sur votre façon de comprendre le rôle de Polyeucte ?

— M. ou Mme S... est vraiment aimable de me discuter, m'a répondu M. Fichet. C'est me donner une importance que je n'ai certainement pas.

— Pas de modestie, vraie ou fausse. La critique n'a pas pu ne pas vous émouvoir tant soit peu. Qu'en pensez-vous réellement ?

— Il est vrai que j'ai eu du personnage de Polyeucte une autre idée que le rédacteur de l'article en question. Mais cette divergence me paraît provenir de ceci : mon critique voit le rôle entier de Polyeucte, alors que je n'ai joué que le cinquième acte de la pièce.

Au cours des premiers actes l'amour de Polyeucte pour Pauline apparaît autant que son sentiment chrétien, mais au dénouement il ne pense plus qu'au martyre. Il vient de briser l'autel des faux dieux et se déclare prêt à recommencer. Je persiste à croire qu'à ce moment Polyeucte est un illuminé que les choses terrestres n'intéressent plus. Je n'en veux d'autre preuve que sa façon brutale, et qui n'a rien d'humain, de jeter Pauline dans les bras de Sévère.

Et M. Fichet me cite un grand nombre de vers qui lui paraissent corroborer son opinion.

— Mais, ajoute-t-il, surtout en pareille matière, *errare humanum est,* et je ne puis qu'être reconnaissant à votre confrère d'avoir accompagné sa critique d'une aussi grande bienveillance

Et je quitte le président de *l'Essor* heureux d'avoir recueilli son impression sur un événement local et artistique qui le touchait de si près.

Il n'arrive pas souvent dans notre bonne ville que les choses locales aient un caractère artistique.

Dans le même ordre d'idées, nous croyons devoir signaler un écueil qu'il faudra savoir éviter : la courageuse et noble tentative de l'Institut de Carthage ne devrait pas dévier de son but par l'abus de productions locales.

L'Institut de Carthage devra, pour la prochaine fête, se garder d'accueillir avec une trop grande bienveillance les œuvres qu'on lui présentera en abondance.

Qu'on ne pratique pas, bien entendu, une exclusion générale et à priori; mais qu'on soumette les œuvres de nos poètes tunisois à un contrôle très sévère ; qu'on organise au besoin un concours qui ne manquera pas d'intérêt.

Mais il nous paraît indispensable que dans un cadre aussi grandiose on n'interprète que des œuvres ayant de la consistance et de l'ampleur.

Fleur de Bitume.

(*Le Républicain*, 3 juin 1906.)



A CARTHAGE

La manifestation d'art imaginée par le docteur Carton, président de notre Institut de Carthage, et qui réunit, dimanche dernier, tout Tunis dans ce qui fut le théâtre ou un des théâtres de l'ancienne *Carthago*, a défrayé les chroniques d'art; nous en voulons parler, à notre tour, au point de vue purement utilitaire.

Carthage, riche en souvenirs qui rappellent les Phéniciens, les Romains et saint Louis, n'a encore été exploitée qu'en... bouteille, si j'ose dire ; ses vins biens préparés, encore mieux présentés, rappellent seuls ce coin spécial qui joua un si grand rôle dans le monde d'alors. Et cependant, quelle riche mine Tunis a là, à sa porte, pour attirer de nombreux visiteurs ! Tout Tunis, le Tunis commercial notamment, est directement intéressé à cette tentative heureuse, ne visant que le côté artistique et intellectuel, mais qui peut se renouveler souvent en des conditions meilleures encore, de telle façon que les réunions, connues dans le monde entier des touristes et des voyageurs épris des beautés, même rétrospectives, des lieux qu'ils ne connaissent pas encore et vers lesquels ils sont invinciblement attirés, deviennent un des buts principaux, classiques, de leurs déplacements.

J'entrevois donc pour l'année prochaine une semaine tunisienne bien choisie dans le calendrier, de façon à nous assurer un concours précieux, celui du ciel, et dans laquelle sera insérée la journée de Carthage. Je vois le théâtre déblayé à son entrée, de façon à découvrir pour tous les spectateurs — si c'est possible — l'immense et splendide panorama du golfe avec son cadre majestueux. Je vois également ces nombreux chapiteaux et colonnes de tous calibres, encore épars dans la *salle* de ce théâtre, relevés, plantés solidement et, suivant une perspective raisonnée, rendant ainsi Dougga ou Timgad aussi heureusement que possible. Je vois aussi une organisation matérielle de la salle, onéreuse sans doute, elle aussi, mais suffisamment confortable pour permettre d'y rester assis sans fatigue, pendant deux ou trois heures. Enfin, j'y vois et j'y entends, entre autres numéros sensationnels, une troupe de la Comédie Française, avec Silvain, Mounet-Sully et autres !

Evidemment, une réclame intense et intelligente devra aider puissamment ce programme, qui est destiné à devenir annuel ; on devra venir à Tunis, à l'époque fixée, comme on va à Orange, pour les représentations de plein air de son théâtre romain. Mais tout cela coûtera, me direz-vous, et où pensez-vous prendre l'argent, au moins celui du début, qui permettra de préparer ce pro-

gramme alléchant ? Est-ce encore et toujours au commerce local que vous allez quémander les louis d'or qui vous sont nécessaires ?

Je répondrai à cette question par les considérations suivantes : avant de placer la question financière, voyons d'abord celle du programme, de la réussite par conséquent. Amener un flot important de touristes, de voyageurs, archéologues et autres hirondelles de passage, ne se peut escompter avec le seul attrait d'une représentation à Carthage. Ces voyageurs ne viendront passer huit jours ici — et nous avons intérêt à ce qu'ils séjournent au moins une semaine — que si le programme qu'il faut leur proposer est suffisamment garni et débarrassé des superfluités, des banalités ordinaires ; il faut du sensationnel : la journée de Carthage en sera, mais il faut autre chose. Les souks, le Bardo et son musée, le Belvédère, suffiront bien pour remplir la première journée, celle qui suit le débarquement : ce sera celle du délassement, de la prise de possession de Tunis, celle de l'orientation.

Après cela, qu'avez-vous ? C'est ici que les cerveaux féconds vont être appelés à rechercher des idées, et si nos confrères quotidiens veulent bien leur poser la question, réunir les réponses, les quintessencier ensuite, nous aurons le programme rêvé.

Nous avons en Tunisie des cavaliers arabes, excellents écuyers, dont les passes intéresseront toujours les étrangers, et une journée arabe est tout indiquée, à la condition qu'elle se développe ailleurs que sur l'avenue Jules-Ferry. Nous avons même des troupes françaises et indigènes, et l'autorité militaire ne fera aucune difficulté pour déplacer la date d'une revue de printemps, de façon à la faire coïncider avec ces fêtes, dont elles peuvent constituer un attrait principal, sans surcroît de dépense. Elle se rappellera, à cette occasion, qu'elle a, à Sousse, un escadron de spahis, qui peut facilement faire une marche militaire vers Tunis, avec double séjour dans cette localité.

Le vélodrome aura son tour ; seul le lac, hélas ! nous manquera. Rien à y faire pour l'instant. Dernièrement, un de mes amis me parlait de l'organisation d'un théâtre arabe, à l'instar de ce qui se passe actuellement en Egypte, et où cela réussit très bien. Il est certain qu'un après-midi ou une soirée, au théâtre du Casino municipal, où serait représenté, en arabe, par des acteurs arabes, un des épisodes du roman d'*Antar*, préalablement traduit pour les auditeurs européens, aurait un succès réel ; c'est à voir et à mûrir ; mais il faut se presser.

La question financière fera l'objet d'une autre étude ; disons tout de suite, cependant, qu'en vue d'une semaine aussi importante, toutes les sociétés ou groupements de Tunis devraient se fédérer pour concourir à son organisation. Elles ne doivent pas rester dispersées, leur effort doit être commun, et si l'Institut de Carthage doit se réserver les détails d'organisation de la journée de Carthage, il ne saurait, j'imagine, prendre encore à sa charge les autres journées d'attractions si diverses qui doivent être adoptées et créées.

Et alors, avec *un bon programme*, le commerce local, qui doit d'ailleurs avoir voix au chapitre, assuré d'un résultat, marchera mieux qu'on ne pense, mais à cette seule condition. Le Gouvernement, et c'est son devoir, fera le reste.

La tentative du docteur Carton aura donc pour premier effet de jeter une semence féconde, nous en sommes certain. Il convient de l'en féliciter sans réserve.

PIERRE MAX.

(*L'Indépendant*, 4 juin 1906.)



Monsieur Bergeret connait ses classiques et il les aime. Il les aime sans doute parce qu'il leur doit les heures douces et nobles que laissera encore à quelques privilégiés la vie mercantile de ce pays, tant que les programmes de l'enseignement secondaire remaniés par la main experte et prudente de Jacques Vingtras ne nous auront pas imposé l'exclusive génération des marchands de boutargue. Aussi s'est-il souvenu de l'un d'eux au moment de clore son article de jeudi sur la fête de Carthage. Chénier avait dit :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Monsieur Bergeret a raison, deux fois raison : raison de le penser, raison de le dire. Et même, si je ne craignais d'effaroucher cet essaim de journalistes amateurs que la manifestation (je ne dis ni splendide ni grandiose, mais simplement intéressante) de dimanche a subitement fait éclore, j'irais jusqu'à prétendre que seul il a dit, ou commencé à dire, ce qu'il aurait fallu développer et répéter après cette journée. Tous ont célébré à l'envi la grâce marmoréenne des vierges et des femmes revivant dans la gloire d'un couchant somptueux, la démarche hiératique des panathénées de bas-reliefs, tous ont félicité (et ce fut un hommage légitime) les organisateurs de cet essai intelligent et leurs collaborateurs. Mais il semble qu'une tentative de ce genre aurait mérité plus que l'éloge banal consenti à toute manifestation mondaine, mieux que le compte rendu, toujours semblable à lui-même, qui accompagne invariablement la course de bicyclettes ou la tenue de comice agricole.

A ceux qui avaient osé tenter une reconstitution du théâtre antique, réveiller ces échos qui s'étaient endormis avec le verbe vengeur d'Euripide, la parole d'Eschyle empruntant à la pérennité du destin le frisson tragique, les sarcasmes gouailleurs d'Aristophane, les éclats de rire ironiques ou émus de Plaute et de Térence, à ceux qui avaient voulu nous donner le plaisir rare de revivre une heure de vie antique, il y avait plus et mieux que des compliments de faits divers. C'eût été, peut-être, leur rendre l'hommage qui leur convenait le mieux que d'apprécier si le choix de l'œuvre dramatique qu'ils avaient représentée devant le public avait été pleinement heureux, et si, pour tout dire, c'était bien *Polyeucte* qu'il fallait jouer au théâtre de l'Odéon. Mme Marrot, interprète émue et vibrante de Pauline, M. Fichet, néophyte chrétien aux gestes d'extase, à la voix vibrante d'ardeur eucharistique, M. Vernet, gouverneur romain à la politique cauteleuse, M. Moulin, proconsul auréolé de puissance impériale, M. Lindsay, Albin, me permettront-ils de leur dire que si je leur sais un gré infini de l'émotion de pure esthétique qu'ils m'inspirèrent à les voir se draper sous d'harmonieuses couleurs,

en d'imposantes attitudes à jamais disparues, j'aurais cependant, dans ce cadre vibrant encore de paganisme, en face de cette montagne vouée à Baal aux Deux-Cornes dont M. Carton évoqua le souvenir devant cette mer où avaient flotté des galères, entre ces colonnes, ces chapiteaux, ces fragments de corniches ou d'architraves qui diront éternellement la gloire de Rome, fille de la Grèce dans le domaine des arts, j'aurais préféré les voir employer leur jeune talent à dire un drame plus adéquat au cadre qui entourait les spectateurs et à la tradition de souvenirs qui frémissaient sur leurs têtes.

On ne m'accusera sans doute pas de blasphème si j'avoue que les imprécations de *Polyeucte*, inspirées de la folie de la croix, me laissaient indifférent à l'égal de la très grosse part des assistants, aussi divers de nationalités que de religions, et j'espère ne pas encourir l'excommunication majeure en prétendant que la conversion subite de Pauline, la volte-face inexplicable du fantoche Félix et la bienveillance surprenante de Sévère, légat de l'Empereur, pour le nouveau Dieu inspirent à l'auditoire peu coutumier des libertés de notre Corneille, une estime médiocre pour l'auteur de la tragédie-martyre. Ce n'est ni l'heure ni le lieu de discuter les mérites d'une pièce qui provoqua dès son apparition de si chauds enthousiasmes et de si vives attaques. Personne cependant ne conteste que des grands drames de l'auteur c'est celui qui a le plus vieilli : je crois qu'on aurait pu mieux faire que d'essayer de le rajeunir à la faveur de Carthage ressuscitée.

Je n'ignore pas que la préparation de la fête de dimanche fut hâtive ; que nos jeunes gens de *l'Essor* et leur enthousiaste partenaire disposèrent à peine de quelques semaines pour étudier l'œuvre et, comme on dit, la mettre sur pied ; ils ne sont pas en cause et c'est précisément la haute estime que je fais de leurs heureuses dispositions (affirmées en un art réel chez leur directeur) qui m'encourage à leur présenter ces quelques observations. Des pièces en vers modernes sur des pensers antiques ne sont pas introuvables ; avec quelques bonnes volontés, on peut, même à Tunis, se les procurer. Il n'entre pas dans ma pensée d'inviter nos artistes à tenter ici, dès l'abord, les magistrales reconstitutions d'Orange ou d'Arles : ils m'en voudraient de les appeler à une représentation d'*Œdipe-Roi* ou des *Erinnyes*, de Leconte de l'Isle. Mais telle œuvre de nos hellénisants de génie, gloires des lettres françaises et fils spirituels de l'Hellade, *les Noces corinthiennes*, de France, *l'Iphigénie*, de Jean Moréas, et dans un genre plus léger *la Femme de Socrate*, de Banville, ne seraient pas impossibles à la représentation. Le retour à la Grèce que provoquèrent les romantiques a fait éclore chez nous, au siècle dernier, des poètes qui, s'inspirant des merveilleuses découvertes de l'archéologie, ont su reconstituer la vie et l'art antiques : ils les ont chantés dans des vers de facture entièrement moderne, plus aptes à la scène que les alexandrins du XVIIe siècle, et d'un maniement dramatique plus aisé que les distiques toujours grandiloquents de Corneille.

C'est dans leurs œuvres qu'il faudrait puiser. La source est riche : à l'Institut de Carthage d'y rafraîchir nos esprits et nos cœurs.

ARICIE.

(*Le Courrier de Tunisie*, 4 juin 1906.)

A CARTHAGE

Une grande représentation sur les ruines du Théâtre romain

Sous ce titre, un compte rendu détaillé et très laudatif de la fête du 27 mai, avec cette conclusion :

....

Il convient de féliciter tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette grande et belle manifestation artistique : MM. le docteur Carton, du Fresnel, Danguin, Blondel, Drappier, ainsi que M. Laffage et Mlle Rouanet, professeurs de musique, et M. Arménopoulo, qui confectionna si bien les costumes romains.

M. le docteur Carton m'a assuré qu'un nouveau spectacle, auquel prendraient part un millier d'exécutants, serait donné l'année prochaine. On ferait appel, à cette occasion, aux meilleurs artistes de France et l'on suppose que de nombreux touristes viendraient de toutes les parties du monde pour assister à une manifestation qui resterait écrite en lettres d'or dans les annales tunisiennes.

Raphael Poujade.

(*Revue et Gazette des Théâtres*, 10 juin 1906.)



NOTRE OBOLE A CARTHAGE

Pour une fois, l'Institut de Carthage, peu populaire, a su attirer la foule et la captiver.

L'idée était grande, mais l'entreprise osée ; et la maxime antique n'a pas voulu mentir à ses promesses en favorisant ces doux audacieux qui ne doutaient de rien, tant est grand leur optimisme qui est la raison d'être de leur compagnie.

Et puis, leur virile résolution s'inspirait de l'éternel féminin, il faut le dire bien vite; et les esprits des prêtresses et des vestales qui sommeillaient dans les ruines se sont incarnés et par la voix de nos idoles ont ressuscité dans une splendeur d'apothéose.

Nous avons applaudi l'œuvre et ses interprètes. Nous sommes persuadés que la seconde représentation, s'appuyant sur la conscience de leurs moyens, atteindra une perfection vraiment artistique.

Avec tous nos confrères de la presse et le public enthousiasmé, nous insistons pour que l'Institut de Carthage, qui deviendra populaire, fasse de son heureuse tentative une œuvre durable comme le furent les jeux de l'antiquité.

Les modernes y trouveront leur compte.

(*Le Commerce*, 10 juin 1906.)



AU THÉATRE DE CARTHAGE

Il ne peut, hélas ! point entrer dans notre cadre déjà trop restreint pour nos questions de mutualité, d'entreprendre la relation de la très belle fête organisée dans le théâtre de Carthage par notre Institut du même nom. La date du 27 mai 1906 est désormais gravée dans les annales de cette intéressante et audacieuse Association et, ainsi que nous le disions dans l'un de nos derniers numéros, la présidence de M. le docteur Carton, l'éminent et célèbre archéologue, restera l'une des plus fécondes en résultats heureux Il convient de le remercier particulièrement du délicat régal qu'il nous a servi — en un décor unique — par ce bel après-midi de dimanche, en face de l'incomparable horizon qui nous semble plus merveilleux chaque fois que nous nous rendons à Carthage. Il convient également de féliciter de leurs très beaux efforts tous ceux qui participèrent à la représentation.

Peut-être l'effet était-il insuffisant et se perdait-il dans cette enceinte immense qui demanderait des foules sur sa scène, et des grondements d'harmonie, et tous les fracas des cuivres, et tous les déploiements des cortèges grandioses ; et malgré toutes les grâces et tout le talent déployés par les interprètes, ce ne fut certes point de leur faute si l'ensemble nous fit quand même l'effet d'un tout petit filet d'eau, coulant paisiblement au fond, tout au fond, du lit déchiqueté d'un immense torrent.

Il serait d'ailleurs tout à fait injuste de ne point reconnaitre que la chanson du petit ruisseau était tout à fait charmante.

Mais il convient de féliciter par-dessus tout notre public tunisien qui s'est rendu si nombreux à cette réunion d'art, à cette fête magique, d'où nous revinmes les yeux éblouis.

C'est là le gros, l'énorme succès de l'Institut de Carthage, qui a attiré dans ces champs habituellement déserts, et avec un spectacle d'une rare délicatesse, des milliers de Tunisiens.

Ceci est de bon augure pour les fêtes futures, puisque, paraît-il, la tradition va s'implanter et que, régulièrement, s'opérera, désormais, cette sorte de pèlerinage carthaginois.

Nous y applaudissons de toutes nos forces et, en envoyant encore une fois toutes nos meilleures félicitations à ceux qui prirent part à la manifestation artistique du 27 mai, nous formons les vœux les plus sincères pour que cette joie nous soit renouvelée désormais annuellement.

***

" L'Essor ". — Puisque nous parlons de Carthage, signalons à nos camarades la part très brillante que prit à la fête du 27 mai notre section dramatique *L'Essor*. MM. Fichet, Vernet, Moulin et Lindsay y donnèrent, avec le gracieux concours de Mme Marrot, le cinquième acte de *Polyeucte*, qui fut incontestablement la note spéciale — et tout à fait dans le ton — de la représentation... Nos

amis ont déployé là leur talent habituel, et nous les remercions sincèrement de ce spectacle unique qui fait le plus grand honneur à nos jeunes et chers camarades.

*
* *

Pour Carthage. — M. le docteur Carton, président de l'Institut de Carthage, a publié, à l'occasion de la fête du 27 mai dernier, un plaidoyer d'une rare et véritable éloquence en faveur de Carthage, dont les restes ne cessent point d'être éparpillés.

La cause est des plus nobles, l'étude des plus intéressantes et des plus documentées.

Nous nous associons pleinement à la croisade du docteur Carton, et nous désirons vivement que sa voix soit écoutée et qu'aboutisse heureusement son effort méritoire et incontestablement remarquable.

(*La Mutuelle Tunisienne,* juin 1906.)



POUR CARTHAGE

Monsieur le Directeur,

Le rédacteur de *En marge* a constaté très spirituellement que nos archéologues ont suffisamment prouvé leur aptitude à révéler le passé des autres et qu'il serait grand temps « de nous fouiller nous-mêmes ». On va commencer à Alésia. Voulez-vous me permettre d'exprimer le vœu que l'on continue sur un point assurément de non moindre importance — à Carthage ?

Quel lieu fut plus illustre ? Mais il n'est pas non plus de notre passé, dira-t-on. Il est du moins d'un passé dont nous avons la charge. Si nous ne descendons pas des Carthaginois, nous sommes cependant devenus leurs héritiers. La Tunisie étant désormais terre de protection française, à qui incombe le soin de son histoire, si ce n'est à nous ? Et ne serait-ce pas un affront pour notre monde savant si des étrangers venaient se proposer pour les fouilles de la vieille rivale de Rome ? Le Parlement vote chaque année des crédits importants pour l'exploration de Suse, en Perse. L'Académie des inscriptions et belles-lettres vient d'organiser à grands frais une mission qui ira rechercher les traces de la civilisation hindoue dans le Turkestan. Cela est très louable sans doute, rien d'humain ne devant laisser indifférent un grand pays comme la France. Mais pourquoi s'intéresser seulement à ce qui est loin ? Les fouilles que le gouvernement italien fait poursuivre dans le forum romain tiennent tous les lettrés attentifs. Quel pendant à leur donner ce serait que de ramener au jour, de son côté, le forum de Carthage !

Ce qui restait encore de la Carthage romaine, trois cents ans après la dispersion de ses habitants, faisait dire au voyage arabe El Bekri : « Celui qui y en-

trerait tous les jours de sa vie et s'occuperait seulement à y regarder trouverait chaque jour une nouvelle merveille qu'il n'aurait pas remarquée auparavant. » Cette seconde Carthage fut une très grande ville, plus grande même probablement que la première, mais après tout, ce n'était qu'une ville de province. C'est la Carthage punique, la métropole du commerce méditerranéen pendant trois siècles, la ville d'Annibal qu'il faudrait retrouver par-dessous. Des débris considérables en doivent subsister. Dans le demi-kilomètre qui va du port à la colline de Byrsa, les maisons, au dire d'Appien, avaient six étages. Les soldats de Scipion qui les abattirent n'en enlevèrent certainement pas les matériaux. Qu'en auraient-ils fait ? Ceux-ci sont donc probablement encore sur place, enfouis dans le sol, offrant un immense champ d'exploration. On a dit que les Carthaginois n'ont point eu d'art original, ce qui n'est pas prouvé, et point de civilisation propre, ce qui est certainement inexact ; car comment concevoir un peuple si puissant et si riche n'ayant pas une physionomie à lui ? En tout cas, ils étaient de la race qui a inventé le luxe. Ils aimaient les belles étoffes, les tapis, les bijoux, les ornements de métal précieux, les bibelots, les parfums. S'ils n'étaient pas créateurs, ils goûtaient du moins les créations des autres. Ils faisaient travailler des artistes grecs. Tantôt en les achetant, tantôt en les pillant, ils avaient réuni un grand nombre de belles œuvres. Après le siège, les villes d'Italie et de Sicile envoyèrent reprendre leurs statues volées. Si terrible qu'ait été le sac des Romains, bien des choses cachées ont dû leur échapper dans ce vaste bazar.

Quand nous sommes arrivés en Tunisie, rien n'eût été plus facile que d'organiser une exhumation systématique de Carthage. L'emplacement était nu, et c'était d'une impression bien émouvante, ce désert et ce silence dans un endroit qui a fait tant de bruit. Depuis, à mesure que le temps s'écoule, deux catégories de personnes travaillent concurremment à rendre le travail impossible. Au premier rang, il faut mettre les chercheurs d'objets curieux. Je ne voudrais affliger ni ce brave P. Delattre, dont tous les visiteurs connaissent la figure sympathique, ni la Direction tunisienne des Antiquités, dont le dévouement et la compétence sont hors de cause ; le manque d'argent est leur excuse ; mais il faut bien reconnaître qu'après les entrepreneurs de bâtisse, qui pendant des siècles ont considéré Carthage comme une carrière de pierre à extraire, rien n'aura plus contribué à achever sa dévastation que la manière dont on y fouillle depuis vingt ans. On n'a que quelques centaines de francs à dépenser et on veut avoir des résultats quand même. On attaque donc de-ci de-là les points qui paraissent devoir être les plus féconds en trouvailles, et ensuite on les abandonne. Les ruines se déforment ainsi jusqu'à ce qu'elles deviennent un chaos où l'on ne pourra plus rien reconnaître. D'autre part, le site choisi par Didon est resté charmant, les amateurs de villégiature s'en emparent. On est en train de rebâtir une troisième ville qui ne permettra plus d'atteindre aux deux autres. On aurait pu faire de cet emplacement, en le déblayant avec respect, en conservant ce qui reste des édifices, en refaisant le tracé des rues et des places, en maintenant à l'endroit où on les trouve les colonnes, les statues, les sculptures, les tombeaux, quelque chose d'unique au monde par la grandeur des souvenirs et par l'abon-

dance des témoignages qui les rappelleraient. Au lieu de cela, on va avoir un modeste lieu de plaisance comme on en voit partout sur les bords de la Méditerranée. C'est navrant.

Après Carthage, ses ruines elles-mêmes périront-elles donc ? Une société qui réunit en Tunisie toutes les personnes ayant le goût des lettres, et qui s'appelle précisément l'Institut de Carthage, s'est émue. Elle a donné l'autre jour une fête pour saisir l'opinion de la question. Du haut de Byrsa, on a fait un appel, par-delà la mer, à toutes les bonnes volontés. La mer est bien large. C'est pourquoi, pour être plus sûr qu'il portera, je vous prie de le répéter dans vos colonnes. Ne se trouvera-t-il pas pour l'entendre quelque Schliemann disposé à chercher le trésor des suffètes, quelque millionnaire en quête d'un moyen de se faire une célébrité, ou tout simplement quelque membre de l'Institut qui pourrait se proposer de persuader aux pouvoirs publics que Carthage nous touche au moins d'aussi près que les villes disparues de l'Asie centrale ?...

Un Tunisien.

(*Le Temps,* 16 juin 1906.)



LE THÉATRE ANTIQUE DE CARTHAGE

Le dimanche 27 mai, plus de deux mille personnes étaient réunies dans le théâtre romain de Carthage, auquel le site merveilleux du golfe de Tunis et les montagnes voisines fait un cadre à souhait. Sur l'initiative de son président, M. le docteur Carton, une société savante tunisienne, l'Institut de Carthage, y avait organisé une représentation extraordinaire; favorisée par un ciel d'une pureté idéale, elle obtint un très vif succès, grâce à l'heureuse composition et à la parfaite exécution d'un programme approprié au lieu et au caractère de la solennité.

Des artistes de talent jouèrent le cinquième acte de *Polyeucte;* sous la direction de M. Duchesne, *la Chorale,* avec l'accompagnement d'un excellent orchestre conduit par M. Antonin Laffage, fit entendre l'« hymne à Tanit » de Salammbô; on déclama de belles poésies de circonstance, de Mme Delarue-Mardrus et de M. Bigot, professeur au lycée de Tunis; il y eut encore d'autres « numéros » fort goûtés, et le public, captivé deux heures durant, parfois ému jusqu'à l'enthousiasme, prodigua ses applaudissements aux interprètes : Mmes Couitéas, Spezzafumo, de Faucamberge, la comtesse de Kerambriec, Marrot, Montefiore; MM. Fichet, Vernet, etc. Des effets de mise en scène, habilement réglés, ne contribuèrent pas peu à charmer les spectateurs : l'évolution, dans un admirable décor réel, à travers les ruines que dorait le soleil couchant, de théories de jeunes femmes et de jeunes filles vêtues de costume d'une rigoureuse exactitude; des évocations pittoresques et suggestives de la Carthage punique, romaine, arabe et française.

Le but de cette manifestation artistique était, d'ailleurs, des plus intéressants : c'était d'attirer l'attention sur les déplorables actes de dévastation commis par les Vandales modernes, au préjudice des ruines de Carthage, que les bédouins ne se font pas scrupule d'exploiter comme une carrière de pierre à bâtir, en achevant de démolir, au besoin, les précieux vestiges de monuments. Organiser la lutte contre ce vandalisme, telle est l'œuvre digne d'encouragement entreprise par le docteur Carton, médecin militaire, membre du Comité des Travaux historiques près le Ministère de l'Instruction publique, dont *l'Illustration* (nº du 23 décembre 1893) a déjà eu l'occasion de signaler les fouilles en Tunisie, lors de la découverte du théâtre antique de Dougga.

(*L'Illustration,* 16 juin 1906.) (1)



A TRAVERS LES AGES

FÊTE DU THÉATRE ROMAIN DE CARTHAGE

MON CHER DIRECTEUR,

Nous sommes en pleine antiquité, car depuis plusieurs jours c'est sur les ruines des temps écoulés que nous explorons, foulant avec ardeur et une émotion bien naturelle les vestiges de cette conquête de la science sur ce sol bien autrement fécond en souvenirs historiques que la fécondité morale, attendue follement, hélas ! sur les imaginations indigènes !..

Mais point d'inutile digression avant que de vous raconter cette nouvelle journée passée sur les ruines de Carthage.

C'est du reste sous les auspices de M. Bonnard, le distingué et sympathique président de la Société de Géographie, que j'ai été personnellement invitée, comme déléguée du *Progrès de Nice et d'Aix-les-Bains,* et puisque vous me valez cette distinction dont j'ai recueilli légitimement les honneurs à votre adresse, c'est bien le moins que j'en remercie, ici, chaudement les promoteurs, qui sont d'une part l'éminent docteur Carton, qui joint le titre de président de l'Institut de Carthage à celui de membre du Comité des Travaux historiques près le Ministère de l'Instruction publique, et l'infatigable secrétaire perpétuel de la Société de Géographie de Tunis, M. du Fresnel.

Temps splendide : le ciel s'était mis de la fête pour redonner à ce décor réellement féerique l'ampleur et la grandeur immuable des siècles écoulés !

Mais comme à tout déplacement, fût-il dix fois plus poétique, il faut cepen-

(1) Voir la planche publiée avec cette note, et que nous avons pu reproduire grâce à l'obligeance de l'administration du journal, qui nous a offert le cliché.

dant payer son tribut de vitalité à la matière organique, nous commençâmes dès l'arrivée à Carthage par aller déjeuner.

Un train spécial nous avait conduits dès le matin de Tunis à Carthage, afin de devancer la foule des spectateurs qui, au nombre de plusieurs mille, allaient se porter en masse sur les gradins de l'ancien théâtre romain, mis à découvert, il y a peu de temps, par les soins de l'Institut.

Or, au milieu de l'ambiance azurée, ayant pour horizon le lac bleu méditerranéen, dont pas une ride ne brisait la surface, quelques blanches voiles qui semblaient glisser, légères et gracieuses, à nos yeux ravis, comme pour nous redonner la vision des fameux alcyons nautiques sur lesquels se faisaient transporter Bélizaire et ses troupes.

Le déjeuner fut gai, arrosé du cru carthaginois, fourni par les bons Pères, et émaillé de la surabondance de langage qui doublait le prix de ce commencement de réminiscence punique.

Il nous fallut cependant quitter l'auberge pour se rendre vers l'hémicycle qui fut autrefois le théâtre de l'opulente cité : les gradins inférieurs, que l'on a retrouvés intacts, donnent une idée générale des blocs de marbre qui ont dû être débités et taillés pour l'ornementation de l'intérieur de cet immense édifice ; des tronçons de colonnes, avec leurs chapiteaux, assez bien conservés, mais gisant encore sur le sol, achèvent l'ensemble de la conception gigantesque que représentent ces nouvelles fouilles ; et quand, plus tard, l'Institut aura pu faire rétablir la forme majestueuse de cette colonnade intérieure et remettre en place chacune des statues retrouvées, c'est alors qu'une nouvelle représentation pourra attirer dans ce lieu réellement imposant une multitude de spectateurs passionnés de la forme antique.

Mais aujourd'hui, la fête, toute régionale, annoncée comme essai d'une prochaine fête universelle, fit que mes compagnons de table, redevenus en un instant les titulaires de cette reconstitution des âges, se portèrent, selon leurs fonctions hiérarchiques, vers l'élite des représentants du Gouvernement français.

Puis vint le tour des Altesses beylicales, et je pus saluer alors le prince Ismaïl dont je vous ai déjà entretenu et qui toujours affable et d'un commerce agréable se distingue partout, dans son élégante simplicité d'allures.

De brillants discours servirent, comme toujours, d'avant-propos à l'action artistique, et ce fut dans une impatience de trépignements populaires que se déroula alors le programme de cette fête romaine, dont les acteurs, tous à hauteur de leur tâche, représentaient l'élite des hautes sphères tunisiennes.

La Marche prétorienne, de Lenepveu, avec son défilé de Romaines à travers les ruines, l'*Hymne à Tanit*, de Reyer ; le 5e acte de *Polyeucte*, soutenu par le directeur de l'*Essor*, M. Fichet, par Mme Marrot, une nouvelle célébrité comme professeur de diction étrangère, sans oublier de citer deux jeunes gens du meilleur monde, l'un reconnu sous les traits du fils d'un éminent magistrat tunisien, l'autre, un familier de la rampe artistique et dont le père est le plus zélé champion de la Mutualité, qu'il a créée en Tunisie.

Vinrent ensuite des évocations aux deux Carthage punique et romaine, que clôtura une apothéose brillante, représentant dans sa grandeur puissante la France prépondérante et civilisatrice.

.....Le soleil avait contourné le vaste hémicycle et déversant ses flots d'or sur les déclivités qui vont jusqu'à la mer, irradiait çà et là les profondeurs de la baie qui paraissait, vue de haut, comme un miroir resplendissant sur les vagues : puis, les tons les plus divers dans leur dégradation vinrent s'ajouter à la fantasmagorie lumineuse qui décroissait à l'horizon.

La foule, en houle presque silencieuse, et sans doute empoignée malgré elle par le spectacle de cette ville morte dont le linceul s'était éclairé quelques heures d'une métaphore brillamment ébauchée... la foule se déversait sur les pentes qui conduisent vers la gare ; ces fins de journées lumineuses, toujours sans crépuscule dans ces régions nord-africaines, vous étreignent l'âme et la chargent d'une mélancolie douce, qui s'allume avec les étoiles.

Mais, hélas ! l'éclat de rire d'un sceptique vint briser le chaînon magique qui relie le monde des morts à celui des vivants. Les péplums des onduleuses prêtresses et les tuniques précieuces des riches Romaines, dérangées de la ronde spectrale qu'elles accomplissent chaque nuit sur les bossèlements des sépulcres anciens, disparurent sous le rire sacrilège qui m'avait relancée !...

Je poussai le soupir humain des réalités décevantes, et rejoignis mon groupe qui m'attendait déjà, inquiet de cette chevauchée solitaire à travers la nécropole.

Par une délicate attention du président géographe, je trouvai un landau qui nous permit de rentrer à Tunis sans être obligés de nous mêler à la foule tassée dans les étroits petits wagons de la Cie Bône-Guelma... oh ! nos jolis petits wagons de la banlieue niçoise, quand donc serviront-ils de type à la côte de Tunis ?

Enfin, véhiculant, en déroulant sous la clarté lunaire de cette nuit constellée le long ruban parfumé que répandent les vapeurs et les floraisons de mai, en tout pays tempéré, nous atteignîmes Tunis la Blanche, pendant que charmée de la conversation attrayante et savante de l'éminent président, M. Bonnard, et de son spirituel secrétaire perpétuel, je leur disais :

« Les hommes de votre valeur n'ont jamais d'âge, puisqu'ils savent si bien, à l'heure cherchée et voulue, reconstituer la genèse des faits et des choses, pour la faire revivre palpitante sous le charme de ces mêmes heures trop tardives qui, pour le touriste ou l'artiste, ne devraient jamais s'effacer !

Eg. Zeller.

(*Le Progrès de Nice,* 9-16 juin 1906.)



A CARTHAGE

Comme l'annonçait un des derniers numéros de la *Revue Nord-Africaine*, les Tunisois ont assisté, le 27 mai dernier, dans l'amphithéâtre romain de Carthage, à une fête artistique qui se renouvellera, nous dit-on, tous les ans, à pareille époque.

Après une demi-heure de course le long des bords riants et calmes du lac, le rustique *ferrovia* à galeries de l'ancienne Cie Rubattino a débarqué ses voyageurs à la petite gare de Carthage. La longue théorie des curieux, au milieu du carillon grelottant des voitures et du halètement des teufs-teufs essoufflés, s'est déroulée le long des pentes de Byrsa, au pied de l'église primatiale, puis remontant vers l'amphithéâtre, s'est déversée sur les chaises et les gradins.

Le théâtre de Carthage est bâti à la grecque. Adossé à une hauteur, il regarde le panorama, qui dut jadis être merveilleux, des pentes de la ville, du Cothon et de la baie de Tunis. Seuls, cependant, les spectateurs des derniers rangs peuvent apercevoir la mer. Les architectes romains, limités sans doute par l'extension de la ville, ont creusé leurs gradins deux cents mètres trop loin.

L'aménagement était sommaire. L'Institut de Carthage, auquel revient l'honneur d'avoir conçu cet intéressant projet de restitution artistique, avait hâtivement fait jeter un plancher sur la scène éventrée, et disposer des chaises et des bancs dans l'orchestre et sur les gradins.

Le programme, comme l'installation, se ressentait de la hâte apportée à son élaboration. En outre de trois longs discours, il comprenait un défilé de Romaines au son de la *Marche prétorienne*, de Lenepveu, deux chœurs, les *Martyrs aux Arènes* et *les Villes mortes*, par *la Chorale* de Tunis, un acte de *Polyeucte*, interprété par les meilleurs artistes de la société *l'Essor*, une poésie de Mme Delarue-Mardrus, l'« hymne à Tanit » et l'« air des colombes » tirés de *Salammbô*, de Reyer, des sonnets de M. Bigot, et la quadruple et gracieuse évocation punique, romaine, arabe et française, figurée par Mme Spezzafumo, Mme la comtesse de Kerambriec, Mlle de Faucamberge et Mme Couitéas.

Comme de coutume, c'est le parterre, juché pour la circonstance sur les tout derniers gradins, qui a donné, par ses applaudissements ou sa réprobation, la mesure exacte du succès mérité et obtenu. Il a manifesté son impatience de la longueur inopportune des harangues officielles, s'est amusé au défilé des jeunes filles en tuniques blanches galonnées d'or, a écouté sans enthousiasme les vers qu'il n'entendait point, a encouragé les chœurs et longuement et justement applaudi les excellents interprètes de *Polyeucte*, Mme Marrot, MM. Fichet, Vernet, Moulin et Lindsay.

Après avoir rendu justice aux efforts louables de l'Institut de Carthage surpris par le temps et qui disposait de moyens évidemment insuffisants, à la collaboration aussi précieuse que désintéressée de M. Fichet, président de *l'Essor*, et de Mme la comtesse de Kerambriec, il faut avouer, en toute franchise, que cette première représentation ne nous a pas satisfaits. Il plane sur les ruines de la malheureuse rivale de Rome des souvenirs trop poétiques et un passé trop

magnifique pour que, lorsqu'on veut la faire revivre, nos yeux et nos oreilles puissent accepter la médiocrité; néanmoins, ce spectacle impromptu a l'inestimable mérite de nous montrer dans quel sens doivent être dirigés dans l'avenir les efforts de l'Institut de Carthage et de ses collaborateurs.

Il faut évidemment reléguer les discours parmi les accessoires ennuyeux des attractions officielles, et abandonner les vers, quelle que soit la grâce ou la grandeur de leur envoi, à nos revues littéraires. Ces fêtes doivent aussi cesser d'être des réunions mondaines dans lesquelles éclate un trop grand souci des succès individuels, pour devenir d'anonymes manifestations artistiques où, tous, sans aucune rivalité d'amour-propre, contribueront également au succès. C'est le seul moyen d'obtenir la discipline nécessaire dans des figurations nombreuses. J'ajouterai encore, dût-on m'accabler sous l'épithète de béotien, qu'il faut abandonner la scène du théâtre romain. Et, en effet, lorsque nos pas s'égarent dans le silence des ruines, ce n'est point aux chevauchées furieuses de Jugurtha, à la mort stoïque de Caton vaincu, à la course irrésistible du torrent vandale, aux farouches compagnons d'Hassan, ou à la mort touchante du pieux Louis, le bon roi, que nous pensons. Nous écoutons la plainte désespérée de l'amoureuse Didon, nous revoyons la gracieuse prêtresse Salammbô, allant payer de ses caresses la rançon du zaïmph protecteur, nous apercevons les galères d'Annibal triomphant, de retour d'Italie, et enfin nous entendons Carthage expirante, maudire Scipion, son bourreau. Voilà le merveilleux cycle d'évocations que chacun avait présent à l'esprit, et voilà pourquoi nous avons quitté déçus les gradins du théâtre romain. Et voilà encore pourquoi on doit abandonner celui-ci où l'on ne peut rien représenter de ce qui fut la grandeur de Carthage.

Pour faire renaître ce peuple de navigateurs, de pirates et de marchands, qui vivait plus sur le pont de ses galères que dans ses maisons à terrasses, il faut agrandir le cadre de la scène, il faut le descendre plus bas, sur la grève, et le placer entre le ciel et l'eau. La mer, elle-même, doit jouer son rôle dans ces représentations, et non le moindre. Et puisque actuellement les scènes antiques sont à la mode, et que de toutes parts en France, après Orange, Nîmes, Arles et Béziers, les arènes, les théâtres et les cirques romains sortent de terre, sachons donner à nos représentations, grâce à la proximité de la mer, une originalité à laquelle les scènes rivales, moins favorisées, ne sauraient atteindre.

Cette première fête, ai-je dit, nous indique déjà ce que devront être les futures représentations de Carthage : il faut supprimer les figurations individuelles et ne faire évoluer que des masses imposantes. L'étendue donnée à leurs scènes par les Grecs et les Romains en est la meilleure preuve. Il faut, en outre, pour chacune de ces manifestations, un programme expressément composé pour chacune d'elles, qui emprunte tous ses éléments à l'histoire de Carthage et ne comprenne presque exclusivement que des actions collectives : chœurs, combats, défilés, etc... Tunis possède de nombreux écrivains dont le talent se mettrait facilement à la hauteur des circonstances. Qu'ils me permettent cependant de leur signaler qu'ils ne doivent point se borner à une restitution trop rigoureuse du théâtre antique. Celui-ci n'était que le prolongement du temple, et la psy-

chologie du public moderne, faite surtout d'incrédulité, s'accommoderait mal des fictions antiques. Les spectateurs leur demanderont surtout une résurrection fidèle et pittoresque de la vie publique et privée de ceux qui, avant eux, foulèrent le sol de Carthage et animèrent cette ville immense dont il ne reste que quelques pierres.

Qu'on ne cherche point à disséquer l'âme punique pour traduire en vers cornéliens ou raciniens sa psychologie ou ses croyances, on nous laisserait froids. Qu'on nous montre, sincèrement rendus, des naumachies, des combats, des défilés, des courses et des jeux; qu'on nous fasse entendre des chœurs, des chants de femmes, de marins ou de guerriers, et de la musique qui soit en harmonie avec ce que l'on nous montre, c'est tout ce que nous demandons. Et si, après cela, nous voulons voir Dieu ou les dieux demander à l'homme le sacrifice de sa vie ou de son bonheur, nous irons au Théâtre municipal écouter *Polyeucte* ou *le Retour de Jérusalem,* qui sont plus à notre portée.

Donc, il faut faire grand, répétons-le; d'abord, parce que le passé, déjà grandiose, nous apparaît plus gigantesque encore à travers le prisme des temps qui le grossit et le colore, et ensuite parce qu'il faut attirer, de Tunis et du dehors, un public assez nombreux pour couvrir les frais d'une mise en scène considérable et coûteuse.

Nous avons un peu partout en Tunisie des ruines imposantes qui dorment sous leur brun linceul de terre, mais nulle ne se prête, autant que Carthage, à la poétique magie des évocations et des résurrections. Seuls Virgile et Flaubert y ont puisé deux livres, deux chefs-d'œuvre. Le champ est vaste pour les dramaturges, et l'Institut de Carthage peut y trouver les éléments de nombreux triomphes qu'il s'assurera facilement en s'aidant de la science profonde du R. P. Delattre, l'un de ses plus précieux collaborateurs, et des trésors du musée de Saint-Louis. Il lui restera par-dessus tout l'honneur d'avoir réalisé pour nous ce noble désir de l'homme moderne, désespéré par la brièveté et la banalité de son existence, de vivre, à travers les siècles, avec ceux qui nous ont laissé l'immortel héritage de leurs belles pensées et de leurs grandes actions. (1)

(*La Revue Nord-Africaine,* 17 juin 1906.)



LES FÊTES DE CARTHAGE

Les fêtes de Carthage ont inspiré aux journaux parisiens de nombreux articles où tous s'accordent à louer l'heureuse initiative prise par l'Institut de Carthage.

Nous lisons à ce sujet dans la *Revue d'Art dramatique,* de Paris, un compte rendu critique de notre collaborateur Albert Canal, où celui-ci prédit pour les représentations futures un succès certain.

(*La Dépêche Tunisienne,* 4 juillet 1906.)

(1) De jolies vues accompagnent cet article. La direction de *la Revue Nord-Africaine* a bien voulu nous en confier les clichés. On trouvera, disséminées dans ce Recueil, ces vues que des nécessités typographiques ne nous ont pas permis de laisser à la place qu'elles occupaient.

THÉATRES DE PLEIN AIR

Le succès des représentations théâtrales de plein air n'a pas encore passé la Méditerranée.

Si étrange que cela puisse paraître, ces fêtes, qui jouissent aujourd'hui d'une grande vogue, ne sont pas acclimatées sous le ciel africain. Elles y auraient pourtant leur meilleure raison d'être.

N'est-ce pas chose singulière qu'on aille, l'été venu, alors que pas une surprise d'orage n'est à craindre, s'entasser à Alger dans des salles fermées, alors que Paris ne veut que des soirées à ciel ouvert?

Au théâtre antique de Carthage eut lieu, il y a quelques semaines, une belle fête d'un sens tout particulier : on y célébra moins la vie que l'archéologie. Ce succès, dû à des hommes d'étude et à des enthousiastes du passé, ne pouvait donc pas avoir de lendemain, car il n'allait pas jusqu'au peuple. Aussi bien, pourquoi des évocations et des reconstitutions ?

Le théâtre d'Orange est plus hardi : il ose commander des pièces nouvelles à des auteurs nouveaux et les mesurer à la tragédie grecque.

Ces représentations sont très suivies, on y voit un retour aux origines du théâtre, un véritable rajeunissement de la déclamation. L'ode cesse d'être une chose de salon étoffé pour développer ses ailes sous le ciel libre.

Il y aurait beaucoup de belles choses à dire à ce sujet, mais elles seraient surtout vraies pour l'Afrique du Nord, car les ciels de l'autre rive sont bien frileux, bien capricieux et ne donnent aux porteurs de tuniques aucune sécurité. Borée sera toujours un mauvais régisseur des théories grecques. Par la force d'une idée juste qui veut malgré tout s'affirmer, les initiatives se produisent au hasard et semblent chercher leur terrain.

Dès que la saison s'y prête, Paris veut respirer et n'hésite pas à braver les intempéries possibles. Dans les derniers jours de juin, la température sauta brusquement de 30 degrés à 11. Il faisait une chaleur saharienne sur les boulevards le 27 juin, et le 28 on y gelait comme en février.

Les théâtres et les concerts d'été n'en sont pas moins restés ouverts, mais le public s'y faisait rare. A tout moment, après les plus belles journées d'été, le risque d'un orage avec accompagnement d'ondées diluviennes devrait faire frissonner les épaules des Parisiennes.

C'est à peine si elles s'en préoccupent. Pendant ce temps, Alger, qui sait n'avoir rien à craindre des nuages qui passent, s'en tient aux salles fermées. C'est un autre genre de bravoure, un courage poussé jusqu'à l'absurde.

Nous souhaitons vivement que le contraste paradoxal que nous signalons apparaisse à tous. Et d'abord, en dehors de tout esprit de concurrence, et seulement pour s'embellir, pourquoi la Ville d'Alger ne construirait-elle pas un théâtre à flanc de coteau, derrière le jardin d'Essai, où le site est boisé avec un horizon marin et la ville étagée en perspective ?

On commencerait par y organiser au printemps, avec le concours de tragédiens de passage qui nous visitent à ce moment, des représentations de haute

tenue artistique. Il n'en faudrait pas plus pour attirer les curieux et pour retenir les hiverneurs qui quittent l'Algérie en avril, au début de la saison agréable.

Le goût des spectacles de plein air n'est pas chose de mode ; il est la tradition même du théâtre ; et ce qui n'est dans la métropole qu'une imitation des Grecs serait ici une floraison d'art retrouvée. N'oublions pas que toutes les grandes villes de l'Afrique romaine avaient leurs spectacles ouverts.

Voilà ce que nous devrions restaurer, au lieu de dépenser tant d'argent à acclimater le vaudeville et l'opéra-comique, qui s'obstinent à ne pousser dans notre sol que de maigres racines.

En somme, la France métropolitaine, avec ses théâtres de la nature à Orange, à Bussang, à Champigny, en vingt autres endroits, nous montre ce que pourrait être le Midi du Théâtre. Nous sommes bien placés pour l'entendre et pour réaliser au naturel ce qui peut, par ailleurs, n'être que du postiche.

Victor Barrucand.

(*La Dépêche Algérienne*, 7 juillet 1906.)



Le magazine *Je sais tout* a reproduit, dans son numéro du 15 juillet, sous la rubrique « A travers le globe », une photographie de la fête de Carthage (cliché Soler), avec cette légende : « Représentation du *Polyeucte*, de Corneille, donnée au théâtre antique de Carthage le 27 mai 1906 ; manifestation contre le vandalisme commis au préjudice des ruines de ce théâtre, où les bédouins exploitent une carrière de pierre. »



TOUJOURS POUR CARTHAGE

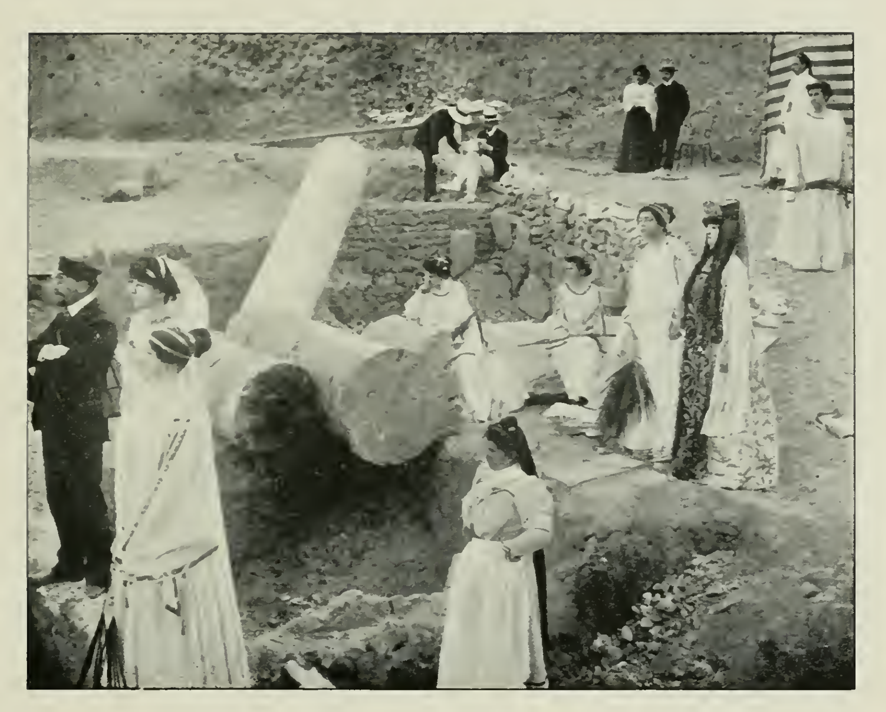
Roulez ! antiques ponts ! à bas, tours féodales !
Il nous faut des débris pour nous mieux exhausser ;
Nous nous croirons plus hauts de taille et de penser
Quand rien ne montera plus haut que nos sandales !

Louis Audiat (*Démolissons*).

« Ah ! pauvre Carthage, lamentable ville ! Tu n'as plus, pour te défendre, les hommes forts d'autrefois, qui allaient au delà des océans bâtir des temples sur les rivages. »

Hélas ! le passant solitaire n'aura même plus la mélancolique satisfaction de s'accouder aux ruines qui entendirent les sanglots de Marius.

Cette ville que deux mille ans de grandeur ont toujours opposée à Rome, tantôt comme sa rivale, tantôt comme son émule, semble pleurer encore et demander un dernier secours à notre vigoureuse civilisation ; et nous autres Français, nous les poètes et les artistes, nous qui sommes les fils des Gauthier et des Michelet et qui avons toujours gardé dans notre cœur un autel consacré aux sou-



(Cliché. ...)

DANS LES COULISSES

venirs, pourrons-nous, sans que la pitié et l'indignation ne nous fassent monter la rougeur au visage, voir s'anéantir dans l'abandon la cité séculaire qui nous a légué sa gloire et la splendeur de son passé? Il faut avoir pitié des peuples qui ont fait l'histoire. Ninive est morte d'avoir écrasé Babylone; l'empire d'Alexandre est mort d'avoir bouleversé l'Asie ; celui de Rome d'avoir dévasté le monde. Car,

Rome ! le gouffre où Carthage a sombré
Attendait que tu la suivisses.

Depuis un an on se remue pour sauver les restes de la Grande Capitale, et rien encore n'a été fait. Ses dernières pierres meurent profanées par des mains impies. A chaque minute de chaque jour se perpètre, ouvertement, le viol effronté de cette immense nécropole qu'on ne devrait fouler qu'avec respect :

Giace l'alta Cartago ; appena i segni
Dell'alte sue ruine, il lido serba.

Tout un monde intellectuel a su trouver d'éloquentes invectives pour flétrir les exécuteurs testamentaires de Caton. Et il semble que ce soient autant de lieux communs que l'on a exhumés de leur banalité et qu'on réédite pour faire de la copie *tam multæ scelerum facies.*

*
* *

Pourtant Carthage n'est pas un mythe. Carthage a été la cité intellectuelle autour de laquelle a gravité le monde antique. De bonne heure Alexandrie lui avait abandonné sa gloire et Rome, un jour, alla façonner ses grands esprits chez les rhéteurs de la capitale africaine. C'est un Paris éteint que nous avons là près de nous. De ses écoles sont sortis les Fronton, les Augustin, les Macrobe, les Capella; les voix puissantes des Tertullien et des Cyprien ont ébranlé jadis cet air fluide et bleu qui enveloppe la silencieuse Byrsa. Elle fait partie de notre histoire nationale.

Lorsque nous lisons les glorieux et dramatiques fastes de la Carthage punique et que nous suivons pas à pas les phases de la lutte suprême où la République d'Annibal sut retrouver l'énergie des premiers jours, involontairement, un frisson court sur notre chair et la pitié nous prend aux entrailles comme au récit de l'agonie d'Alésia.

L'obsession de la prestigieuse Salammbô nous tourmente, et le poète avec l'archéologue montre du doigt l'emplacement où dort le temple de Tanith et, là-bas, la masse géante du palais d'Amilcar, sous les oliviers, entre les cactus, à l'ombre mélancolique des palmiers centenaires. Et dans l'imprécision du souvenir, voilà que s'estompe la Carthage romaine, moins mystérieuse, mais plus vivante que l'autre. Les remparts, ces mêmes remparts que nous savons être là, témoins muets de drames inconnus, enlaçant de leur puissante étreinte les flancs de Byrsa, font surgir à nos yeux les profils épiques des Malchus et des Amilcar, des Agathocle et des Scipion, des Polybe et des Salluste, des Bélisaire et des Genséric. Dans le brouillard qui, vers midi, traîne ses chaudes vapeurs sur le temple d'Eschmoun, l'ombre de l'héroïque femme d'Asdrubal vient parmi les

cendres puniques encore inviolées qui reposent à quinze pieds sous le sol, gémir sur les os de ses enfants et sur l'opprobre de son époux.

De ce port, qu'on n'a pu combler, sont sortis les milliers de vaisseaux qui sillonnaient la mer intérieure, les vaincus de Myles et les vainqueurs de Cannes ; là, les galères venues des lointains pays de Massilia et de Monaco apportaient les parfums exotiques de nos terres provençales. Aujourd'hui, Monaco vit, Marseille est puissante, et Carthage n'est plus qu'un nom.

Ce même théâtre dont les gradins s'étagent sur le flanc de la colline de l'Odéon, ces mêmes voûtes, aujourd'hui abri des chacals, des grillons et des crapauds, ces colonnes géantes, ces chapiteaux, ces fines mosaiques dont les marbres s'effritent sous la morsure du soleil, ces échos que le vent du soir fait résonner, frémissent encore de la voix d'Augustin, de la voix d'Apulée.

Ici, ce sont les cachots proconsulaires qui, dans le mélancolique recueillement des ruines, semblent écouter les sanglots de Perpétue ; là-bas, ce sont les arènes, d'où montent les chants des martyrs et les hurlements de la foule. Plus loin se dressent les aiguilles et les obélisques du cirque; au bas des remparts, c'est la basilique majeure où a grandi, pénétrante d'espoir pour les humbles, la douce philosophie de Jésus et dont les cryptes profondes répercutent encore les puissantes paroles de Tertullien. L'or du palais proconsulaire, la splendeur du temple de « Juno Cælestis » scintillent au sommet des collines, et les trois théâtres de l'Odéon se détachent sur l'azur éclatant du ciel d'Afrique.

Voilà ce qu'était Carthage ; et plus encore. Voici ce qu'elle est : une carrière !

*
* *

Quand les Romains dressaient ces voûtes colossales
Et de leurs longs travaux s'y venaient reposer,
Ils ne se doutaient pas qu'un jour d'obscurs vandales,
Comme en une carrière, oseraient y puiser.

Profitant de la saison où la terre repose, des équipes d'Arabes s'installent à l'endroit où ils savent — par tradition souvent — qu'un monument existe. Ils font des trous, et comme des vers au sein d'un cadavre, on les entend grouiller sous terre, arrachant à ses murs vénérables les dernières richesses qu'ils réservaient aux savants et aux artistes et vidant, avec la stupidité des brutes les mystères qu'ils recèlent.

Voici des faits. Qu'on lise dans Beulé les fouilles que ce savant académicien pratiqua dans les ports. Il était parvenu à révéler l'architecture punique avec une sûreté de vue extraordinaire. Et cependant on doutait de ses assertions : personne n'avait été là pour vérifier... Or, il y a huit ou neuf mois, en extrayant de la pierre, on a découvert tout le pourtour des quais. C'étaient de larges dalles portant toutes le scellement de fer qui retenait les anneaux d'amarrage. On pouvait suivre les murs des magasins et retracer la forme exacte des ports, des fortifications, des rues qui les entouraient, l'emplacement des portes. Or, qui l'a su ? Ce n'est pas le Service des Antiquités, certes ! Où sont ces pierres ? Allez le demander à ces villas prétentieuses, style rococo, qui s'affublent

des titres de Carthage et de Salammbô et parodient les plus beaux noms de l'antiquité.

A l'endroit où se dresse le palais de Dermech, il y avait des thermes, peut-être ceux auxquels Théodora, cette Cléopâtre de la décadence, attacha son nom. Le palais a détruit et recouvert ces thermes. Autour de ces thermes, il y avait le forum, des temples, des promenades où l'on aurait pu lire l'histoire de ce pays, depuis le jour où notre golfe si calme abrita les huttes de Cambé. Le bey défunt a fait défoncer tout cela, d'une superficie de plus de trente mille mètres carrés. Il a remué la terre jusqu'au sol vierge, et on ignore les trésors d'art qu'il a dû y découvrir. Le passant qui longe le mur blanc du jardin de ce palais aperçoit çà et là, jonchant le sol, des cubes de tuf énormes recouverts de fresques, de corniches, des colonnes brisées, pêle-mêle dans des tas de fumier.

Voilà ce qu'on fait de la place où Augustin, étudiant, aimait, vers midi, à se promener, ses tablettes sous le bras, à l'ombre fraîche des portiques...

Montons plus haut.

Ici, le spectacle est écœurant. On travaille depuis huit mois à extraire de la pierre dans une propriété appartenant à un très riche Israélite. Les Arabes fouillent et détruisent, avec une ardeur qu'on ne leur connait pas pour tout autre travail, les derniers vestiges des thermes, des temples de Tanith, de Sérapis et de Baal-Hamon. Depuis huit mois, les fouilleurs s'ébattent autour de ce cadavre. Les pierres s'amoncellent sans qu'un inspecteur du Service des Antiquités ait cru devoir se déranger. Les journaux clament ; on fête Carthage dans son théâtre, et, à vingt pas de là, on anéantit les dernières traces de son existence.

Pourquoi ces pierres ? Est-ce au moins pour rebâtir Carthage ? Non... on les vend à La Goulette, au Kram, à La Marsa. On ne pulvérise pas seulement les fondations de Carthage : on en jette les cendres au vent pour quelques deniers !

Poursuivons notre calvaire.

Au pied du fortin de Bordj-Djedid se déroule toute une suite d'absides. Puis, se dresse la *Platea Nova* avec son grand escalier de quarante mètres qui descendait jusqu'à la mer. Toute cette colline a été malheureusement fouillée sans qu'elle appartînt à son savant explorateur. Les trésors des tombeaux puniques sont amassés dans le Musée Saint-Louis ; mais les vestiges des ruines romaines ont dû être abandonnés dans les champs. Le propriétaire en profite et, à l'heure où j'écris, tombent sous sa pioche sacrilège les murs du temple de Tanith et d'Astarté qui, peut-être, fut plus tard celui de Cérès.

La découverte de ce temple a fait faire à l'archéologie punique un progrès considérable en révélant une inscription phénicienne remarquable par sa longueur et par son texte et en fournissant le premier jalon des Annales carthaginoises.

« C'est une pierre admirable », prétend le propriétaire. Puissent les malédictions des Baalims l'accabler jusque dans sa dernière postérité !

Déjà il a fait disparaître une muraille de fortification gigantesque, de plus de dix mètres de hauteur, six de largeur et cent vingt-cinq de longueur qui longeait le mur d'absides dont j'ai parlé plus haut.

Le grand escalier n'existe plus. Le R. P. Delattre en a vu extraire plus de cent mètres cubes de cipolin et de marbre de Chemtou. On peut juger de sa splendeur par la description qu'en a laissée Beulé. Ce savant put, en effet, le voir intact, puisqu'il n'a été détruit qu'en 1881 : « Rien n'était plus magnifique : du rivage on montait par cent vingt ou cent trente marches à la Place Neuve. Cette place dominait la mer : on y jouissait d'une vue admirable, et si le spectateur se tournait vers la droite, il embrassait du regard la ville de Carthage, avec son forum, ses temples, son acropole. Sur sa gauche, au contraire, il voyait la nouvelle ville, le riche quartier de Mégara. »

Les citernes de La Malga servent de porcherie et sont remplies de fumier. Les vaches et les bœufs vont se reposer le soir dans les ruines de l'Odéon et les petits pâtres arabes jouent aux osselets avec les grains de mosaïque qu'ils arrachent...

.....De nos aïeux pleurent les ombres pâles
Quand ce qu'ils ont bâti, nous l'osons renverser :
Où siégeaient les consuls, les prêtres, les vestales,
Les pâtres vont s'étendre et nos bœufs s'engraisser.....
Ne laissons rien debout de ce qu'on peut briser :
Qu'on déterre les morts qui dorment sous ces dalles !

Il serait donc grand temps d'arrêter cette nouvelle invasion des Vandales nouveaux. Si l'on veut préserver quelque chose de la grande cité, si l'on veut empêcher que ce chapitre glorieux d'une histoire presque nationale ne s'effeuille et ne soit anéanti par des spéculateurs, qu'on se dépêche ! Il y a plusieurs quartiers que les vingt siècles d'exploitation n'ont pas encore atteints. Entre La Malga et l'Odéon, le long des remparts nord, toute une région est, peut-être, inviolée. La plaine qui s'étend au sud de Byrsa jusqu'au cirque, le koudiat Soussou, où repose saint Cyprien, gardent sûrement leur secret.

*
* *

Mais contre cette bande de destructeurs il y a des lois, et personne ne s'en sert. Il semble même qu'on en ignore l'existence. Des décrets dorment depuis quinze ans, oubliés au fond des archives ou dans les colonnes de l'*Officiel Tunisien*. Citons un peu ces lois ; elles ne demandent pas mieux que de voir la lumière et de se faire exécuter. Car il y a quelqu'un qui est chargé de leur exécution... Qui s'en serait douté ?...

« Les objets d'art ou d'antiquité, les statues, fragments de colonnes, etc., sont placés sous la surveillance du Gouvernement beylical. »

Tiens, tiens ! il y a un Gouvernement beylical ? Où donc est-il ? C'est vous, le Service des Antiquités ? Fort bien. Dès lors, faites votre devoir. Voici les textes :

« Les propriétaires des terrains dans lesquels sont découverts des monuments d'art ou d'antiquité ne peuvent leur donner aucune destination susceptible d'endommager ou d'altérer lesdits monuments. »

Et c'est sans doute pour cela qu'on les détruit impitoyablement et qu'avec les pierres et sur l'emplacement de la cure on va prochainement édifier des mai-

sons carrées sans style et sans art, qui coûteront peu et rapporteront beaucoup.

« ..... Lorsque le Gouvernement beylical autorise une fouille, il est toujours libre d'en faire surveiller l'exécution. »

Il en est tellement libre qu'il ne le fait jamais.

Voici, d'ailleurs, pour éclairer un peu plus les profanes : « Il est absolument défendu de détruire, dégrader ou altérer les objets d'art ou d'antiquité, *alors même qu'ils se trouvent dans une propriété particulière.* Nul ne peut faire de fouilles, *même dans son propre terrain,* sans en avoir obtenu l'autorisation *par écrit.* »

Demandez à un fellah s'il a une autorisation quelconque. « La pierre n'est-elle pas à tout le monde ? » vous répondra-t-il.

C'est peut-être une raison...

Continuons :

« Si un travail d'art, une opération agricole, une fouille entreprise dans un but non archéologique met au jour des monuments, *ruinés ou non,* ou des objets d'antiquité, l'auteur du travail doit en donner avis à la Direction du Service des Antiquités. »

Or, à Carthage, les fouilles ne sont pas entreprises dans un but artistique, tant s'en faut, ni agricole : on fouille juste pour faire ce que défend la loi, pour faire le marchand de pierres de Carthage.

Et la loi, en présence de pareils crimes, se tait !

En un mot, existe-t-il un service de surveillance pour la conservation des ruines en général et de Carthage en particulier ? On ne le croirait pas à voir ce qui se passe. En tout cas, l'Institut de Carthage en doute, puisqu'il établit dans son sein une commission précisément dans ce but. Et, s'il y en a un, lui demande-t-on des permissions ? En donne-t-il ? Pourquoi ? Que devient alors la loi ? On ne saurait trop blâmer ou une pareille liberté ou une semblable négligence.

Mais, quoi qu'il en soit, que le Service des Antiquités soit coupable ou non, un crime de lèse-civilisation se commet. Des vandales de religion nouvelle, le marteau, la pioche et la masse à la main, s'acharnent sur cette pauvre Carthage. Il est du devoir de tout homme civilisé de crier au secours pour cette grande vaincue. Il faut que tout le monde l'entende et que la France, à défaut du Service des Antiquités, du Parquet, du Gouvernement, de la Résidence même, intervienne enfin !

CHARLES SAUMAGNE.

(*La Tunisie Française,* 18 juillet 1906.)



POUR CARTHAGE

Les cris d'alarme que jettent quelques lettrés et quelques artistes ne paraissent pas avoir le don d'émouvoir beaucoup les sollicitudes tunisiennes sur la profanation et la destruction des ruines de Carthage.

Ailleurs, on s'en occupe davantage. Témoin cet article ému de notre confrère Girou, naguère Tunisien, aujourd'hui secrétaire de la rédaction à *la Démocratie Algérienne :*

« J'ai eu quatre émotions historiques dans ma vie.....

« Mais la plus intime de ces émotions, je l'eus sur cette colline de Byrsa dont Flaubert a évoqué la captivante histoire, dont chaque repli recèle une gloire.

« Sous le ciel magique, devant cet horizon de feu, la terre foulée, meurtrie par les guerres, souillée par le fellah destructeur, a gardé sa puissance de charme. Sont-ce les ombres des peuples riches, oisifs, voluptueux et tendres qui flottent encore çà et là et nous pénètrent ? Est-ce le rêve ardent de notre imagination qui prend corps et y devient palpable ? Je l'ignore. Mais Carthage est encore plus poignante, plus enveloppante que toute la vieille chrétienté. Elle est à cette dernière ce que la Vénus accroupie est à l'Héloïse au Paraclet.

« Carthage n'avait rien de chaste, et dans ce pays où tout convergeait vers la beauté vibrante et royale de la nature, la volupté humaine eut — comme l'intelligence — son apogée.

« Que furent ces femmes passionnées ou héroïques, amantes sereines ou prêtresses sanguinaires ? Quelles passions fougueuses et sacrées firent vibrer sous ce ciel inexorablement bleu ses foules bruyantes et pluricolores ?...

« Un jeune auteur tunisois qui a été à la bonne école, car il reçu, je crois, les leçons du maître Laffargue, le lettré fécond, le compositeur délicat de l'*Epopée de Carthage* (un collier de notes éclatantes comme des gemmes), vient de jeter dans la *Tunisie Française* un vibrant appel à ceux qui aiment Carthage et en voient disparaître les dépouilles sous un vandalisme sans excuse.

« Comme les bûcherons de la forêt de Gastyne hachaient les chênes et mettaient en fuite oréades et hamadryades, ces trafiquants de ruines ont écartelé celles de la reine des mers africaines.

« Que la malédiction de toutes les ombres les accable ! Je les cinglerai de ces vers énergiques qui ont échappé, comme un cri de rancœur et de flétrissure, à notre muse française — je dis française, car Bône est trop étroite pour son talent fulgurant — lorsqu'elle a lu l'appel du jeune Saumagne :

Oh ! ceux-là qui s'en vont dans les champs pleins de pierres,
Sans se courber jamais sous un recueillement,
Sans ouïr ce que les vieux murs disent aux lierres
Et ce que les débris disent au firmament ;

Ceux qui passent devant les ruines millénaires,
Les marbres effrités et le granit lépreux,
Sans recueillir les voix des âges séculaires
Dont le lamento pleure au sein des tombeaux creux ;

Ceux qui n'ont pas baisé la forme mutilée
D'une statue antique, au geste grave et pur,
Dont la prunelle blanche est d'infini voilée
Et cherche à retrouver quelque chose en l'azur ;

Ceux qui n'ont pas connu l'émoi profond, splendide,
De l'évocation, que d'infimes cailloux
Provoquent en faisant battre un sang plus rapide
Et palpiter le cœur et trembler les genoux :

Ceux-là sont des déchus et des âmes inertes
Végétant sous le joug de la passivité,
Puisqu'ils ont ignoré que ces choses offertes
A leurs obscurs regards furent de la beauté...

Qui mieux que Magali Boisnard pouvait pousser ce cri de reproche, et le mieux articuler ?

Carthage, les palais, les tours, les temples, les cathédrales, autant de fétiches, n'est ce pas, en notre époque? Qu'importent, diront les positivistes, ces vieilleries, dans l'évolution ! Qu'il est amer d'avoir tant... évolué qu'on en arrive à ne plus comprendre et aimer tout cela !

G. Girou.

(*La Dépêche Tunisienne*, 27 juillet 1906.)



UN EFFORT A CONTINUER

Plus que jamais l'attention générale se préoccupe du sort réservé aux ruines de ce qui fut Carthage, et tous ceux qui voient, pensent et écrivent sont unanimes à déplorer la destruction dont son sous-sol est en ce moment l'objet.

Des protestataires isolés n'ont pas hésité à jeter le cri d'alarme en des articles que l'on ne saurait trop louer.

Une protestation, entre toutes, constituant un véritable plaidoyer, vit le jour lors de l'inoubliable fête que l'Institut de Carthage eut l'heureuse idée de donner sur les ruines récemment déblayées du théâtre romain.

Cette fête, qui fit pas mal de bruit, n'eut-elle pas, malgré la rapidité avec laquelle elle fut préparée, une importance suffisante pour amener notre voisine Alger à penser que, chez elle aussi, un théâtre en plein air constituerait une vive attraction pour les curieux et les hiverneurs ?

On voudrait avoir son petit théâtre de Carthage ! On s'est presque demandé par suite pourquoi on ne transporterait pas Carthage à Alger. Si la chose était possible, nous pourrions bien la considérer comme réalisée ; heureusement pour nous, il n'y faut pas songer, mais il n'en est pas moins vrai que nos voisins ont estimé que Carthage ne ferait aucune difficulté pour se départir au profit d'Alger d'un fragment de sa renommée.

Quatre mille Tunisois se sont déplacés, le 27 mai dernier, pour visiter les ruines et assister à la fête qui fit revivre pendant quelques heures le théâtre romain de Carthage.

Ce fut un grand succès et un hommage bien mérité à l'effort d'un archéologue distingué auquel quelques collaborateurs s'étaient fait un honneur de venir se joindre. Mais depuis, qu'a-t-on fait pour mettre à profit l'intérêt que peuvent faire naître de semblables démonstrations ?

Rien, nous semble-t-il ; et cependant la tentative si réussie de l'Institut de Carthage aurait pu émouvoir le Comité d'hivernage. La mine découverte mérite en effet, et très largement, d'être exploitée. Quant à eux, nos bons voisins les Al-

gérois se disposent, nous dit-on, à tirer parti de notre effort et de l'attention que nous avons attirée sur l'Afrique du Nord.

Une fois de plus, disons-le bien haut, nous aurons travaillé pour les autres.

Le manque d'entente et de confiance qui semble empêcher les manifestations françaises en ce pays nous fera perdre encore le fruit de notre travail. Et cependant il n'y a pas lieu de douter de la réussite définitive quand on considère combien fut grand le succès obtenu par un simple essai. Nos sociétés tunisoises ne répondront-elles pas à l'appel qui leur a été fait en vue d'un groupement d'action ? Notre Comité des fêtes ne consentira-t-il pas à creuser l'idée et participer aux efforts en vue d'un grand mouvement qui décidera de l'hivernage ?

Le Gouvernement ne pourrait-il aussi encourager cette tentative répondant à l'intérêt bien réel du pays? Est-ce sa décision que l'on attend avant de se prononcer ? L'assurance du succès ne suffit-elle pas ? Il faut bien cependant ne pas perdre de vue que l'Institut de Carthage ne pourra pas continuer à organiser, à lui seul, des fêtes de ce genre avec l'importance qu'elles méritent. Son rôle doit se borner à leur donner un cachet local au moyen des découvertes archéologiques faites en ces dernières années sur le sol de Carthage, puisque c'est là qu'elles auront lieu. Ce qui nous donne une très grande supériorité pour des fêtes analogues, c'est d'avoir Carthage, et nous ne l'emporterons sur les tentatives concurrentes que si nous usons de cette supériorité.

L'Institut de Carthage aura à veiller à ce que le caractère particulier de ces fêtes soit de nature à attirer le grand public qui depuis quelques années s'est tant épris des découvertes ou restaurations archéologiques et qui pourrait faire de Carthage le rendez-vous annuel des touristes et des hiverneurs.

Un article des plus intéressants a paru tout dernièrement dans un journal local : « Toujours pour Carthage », signé par M. Charles Saumagne, qui s'élève énergiquement et à bon droit contre le vandalisme anéantissant les ruines de Carthage. L'auteur fait remarquer avec juste raison que la loi sur la protection des ruines n'est pas appliquée.

Cela n'est malheureusement que trop vrai, mais il faut bien reconnaître qu'en pratique son application à Carthage ne serait possible que dans certaines limites, car on ne peut pas aller jusqu'à empêcher les propriétaires d'y bâtir des villas.

Le seul moyen pratique, à notre avis, serait de perfectionner la loi en y ajoutant un article permettant d'exproprier pour cause d'utilité publique les terrains renfermant une ruine intéressante au point de vue archéologique.

Ce qu'il faudrait avant tout pour appliquer la loi ainsi complétée, c'est de l'argent, et, en tout état de cause, il faudra comme toujours quelque délai pour se procurer les crédits nécessaires aux acquisitions de terrains. Mais, en dehors de cette solution, on pourrait, avec un peu de bonne volonté, trouver un procédé pour obtenir à bref délai de bons résultats : ce serait de s'intéresser à la tentative qui a été faite et de la renouveler dès que possible.

Qu'une entente générale, qu'une ligue en faveur de l'hivernage et du maintien des ruines se crée spécialement pour Carthage. C'est de là que dépend l'avenir réservé à ce musée en plein air, à ces pierres dont certaines personnes ne voient

que la valeur marchande. D'ici là, nous pourrons sans doute recevoir la manne gouvernementale qui permettra de préserver chaque année de la destruction quelque partie supplémentaire. L'effort vaut bien d'être poursuivi, et nous ne devons pas perdre ce qui a été fait pour en laisser profiter nos voisins.

La tentative de M. le docteur Carton doit être le point de départ d'efforts communs ayant pour but de décider un mouvement d'hivernage et de sauvegarder les ruines si intéressantes de Carthage.

E. Blondel, architecte.

(*Le Courrier de Tunisie*, 27 juillet 1906.)



LA FÊTE ANNUELLE DE CARTHAGE

Le 27 mai dernier, en un lieu unique au monde comme évocation et comme panorama, quatre mille spectateurs accourus avec empressement applaudirent des artistes amateurs qui, avec une belle conscience artistique, s'efforcèrent d'être dignes de la majestueuse scène antique.

Ce silence de quinze cents ans tout d'un coup si bruyamment interrompu, ces modernes humains écoutant avec recueillement des vers de notre grand Corneille ou d'autres auteurs très contemporains, au même endroit où, plusieurs siècles auparavant, d'autres spectateurs s'étaient égayés des farces de Plaute, avaient goûté les comédies plus fines de Térence, c'était un sujet de profonde et auguste méditation.

Le brillant succès de la fête du 27 mai a incité les organisateurs à renouveler leur tentative. On voudrait, pour l'année prochaine, faire mieux et plus grand.

D'aucuns ont, en effet, critiqué le programme de la première fête. La critique, surtout quand elle n'est pas louangeuse, est si facile! La fête du mois de mai a été et a réussi. Double point considérable et essentiel.

Puisse-t-on s'inspirer de ce principe pour l'an prochain ! Il est très beau de concevoir d'admirables projets qui ne restent qu'à l'état de fictions. Une réalisation même imparfaite, même partielle leur est beaucoup supérieure. Préférons l'acte au potentiel.

D'après diverses déclarations faites par son président, l'Institut de Carthage semble se récuser pour la préparation intégrale des prochaines fêtes.

Dans *le Courrier de Tunisie* de l'autre jour, M. E. Blondel, qui fait partie du Comité directeur de l'Institut, confirmait ces déclarations.

M. Blondel fait appel à une ligue qui se créerait à cet effet, au Comité d'Hivernage, au Gouvernement.

Il y a peut-être lieu de rester sceptique sur les initiatives de ces divers groupements, notamment sur celle du Gouvernement.

On a ainsi défini en France le Gouvernement: « Un monsieur grognon qui lit son journal derrière un guichet ». En Tunisie, je proposerais la définition que voici :

« Une série de personnages plus ou moins budgétivores qui successivement... prennent le bateau ».

Que l'Institut de Carthage, qui a fait preuve d'une si belle énergie, ne compte pas sur les autres. Pour agir, pour réussir, il faut avoir la foi. Les groupements divers, les collectivités de toutes sortes, ne font quelque chose que lorsqu'une volonté se trouve parmi elles qui les dirige avec ténacité vers un but certain.

Pour que la prochaine fête de Carthage réussisse, il faut non pas que des organismes divers contribuent à sa préparation, mais que quelques hommes convaincus et énergiques sachent prendre eux-mêmes les décisions nécessaires.

Suivant un cliché consacré, mais qui est de circonstance, l'Institut de Carthage, à raison des personnalités qui sont à sa tête, de la belle preuve de vitalité qu'il vient de donner, paraît tout désigné pour cette tâche difficile, mais éminemment honorable.

Toute la presse tunisienne lui prêtera son concours. Il sera possible d'intéresser à la tentative tout au moins quelques grands journaux de la presse parisienne. Parmi les hommes de lettres réputés : les Catulle Mendès, les Jules Lemaitre, les Emile Faguet, les Adolphe Brisson, les Emmanuel Arène, les René Maizeroy, etc., il s'en trouvera bien deux ou trois que le nom magique de Carthage fera tressaillir et qui apporteront aux organisateurs de la fête l'appui de leur plume autorisée.

Henry Baüer, le grand critique littéraire qui, à plusieurs reprises, fut notre hôte, je veux dire celui de la Résidence Générale, pourrait, en la circonstance, rendre à la Tunisie un service signalé.

Des concours viendront de toutes parts, surtout si la fête s'annonce comme devant réussir.

L'essentiel, c'est qu'il y ait une tête pensante et agissante qui sache imprimer la direction nécessaire.

L'Institut de Carthage et son président ont fait preuve, pour la fête du 27 mai, d'une magnifique initiative. Qu'ils continuent !

Jean Moulin.

(*Le Républicain*, 30 juillet 1906.)



CONTE POUR CARTHAGE

Nostram nunc accipe mentem.

« La nuit était pleine de silence et le ciel avait une hauteur démesurée ». (1)

Rendue au calme lunaire, la poussière de cendres profanées, dont chaque atome était un peu d'humanité morte, tressaillait en se souvenant...

Un homme vint ; celui que l'esprit des dieux abandonnés ou méconnus inspirait.

(1) *Salammbô.*

Il s'inclina sur le sol sacré ; ses lèvres ferventes l'effleurèrent d'un hommage d'adoration. Puis, selon le conseil de l'esprit, il se mit à l'œuvre.

Son pic attaqua les terres amoncelées.

Des mains frôlèrent ses mains...

Il sentit des êtres se mouvoir autour de lui et ne s'étonna point, sachant qu'un prodige devait s'accomplir...

Il arrivait que son fer heurtait des marbres frigides, des colonnes gisantes, des statues blessées... Un grand respect le saisissait, comme devant un sépulcre ouvert. Et, de lui-même, le fer se détournait pour ne pas meurtrir à nouveau les choses anciennes...

Bien avant l'aube, il s'arrêta au bord de la mer. Il n'apercevait plus la lagune où se réfléchissent un palmier et une koubba. Cependant, Tanit, face de Baal, resplendissait de toute sa pureté perlière.

L'Inspiré prononça une formule évocatrice. Les mots jaillis de sa bouche retombèrent dans la coupe méditerranéenne, glace de lune :

« O Carthage, ô la Magnifique et la Forte, surgis !

« Aux lieux du souvenir intangible ou navrant, que la vie soit !

« Corps désâmés, retrouvez le souffle essentiel.

« Ville qui mourut tant de fois, voici l'heure des résurrections.

« Je veux voir étinceler tes palais d'émaux et de gemmes.

« Je veux m'éblouir au resplendissement des ors.

« Prosterné sous les portiques d'onyx et d'ébène, je te saluerai d'un geste archaïque. »

Il dit, plus bas, du profond de son cœur d'humain :

« Je veux voir tes filles sourire, leurs lèvres rouges de cinabre ouvertes comme des fruits mûrs.

« Et le zaïmph d'azur et d'étoiles sera leur parure d'amoureuses... »

Alors les ombres quittèrent l'Hadès.

Les yeux fixés au très loin des eaux, paisibles ainsi qu'un lac d'argyrose, l'homme vit glisser une théorie spectrale... Ce furent des marchands de Tyr aux coiffures pointues ; Didon, tour à tour veuve austère de Sichée, ou prise par la voix d'Enée ; des mercenaires, des esclaves, des prêtres, des courtisanes vainement drapées de gaze ; des femmes sages, de celles qui s'enorgueillirent du titre d'*unijuga ;* puis des guerriers et des suffètes, des tribuns et des proconsuls, des martyrs et des évêques, des barbares et des rois...

Soudain, la rumeur des foules, les bruits de la vie ébranlèrent la nuit...

Paupières closes, l'homme se mit en marche, conduit par *quelqu'un*...

Il gravit des degrés innombrables. Au passage, des parfums de nard, d'encens et d'épices l'enveloppaient.

Il s'arrêta sur une terrasse, ouvrit les yeux... Son regard erra magnifiquement et son cœur pantela de joie comme ses narines avaient pantelé sous la caresse des parfums.

Il était à Byrsa, l'acropole, âme de Carthage. Là où s'effaçait la trace de ses pas attardés, il considérait le port marchand encombré de navires aux poupes sculptées disparates, étrangères. Dans le Cothon, port militaire, les galères reposaient comme des oiseaux désailés... Et l'Inspiré reconnaissait encore le forum, les citernes, l'aqueduc, le cirque romain, l'amphithéâtre, enfin les temples et leurs colonnades.

Par les escaliers de lazulite et de marbres noirs, montaient les prêtres de Tanit, les prêtres pâles, et ceux de Moloch aux prunelles métallisées. D'humbles voix invoquèrent les Messies, déesses des moissons. Des hymnes chrétiens bruirent, psalmodiés... L'homme comprit que la Carthage de tous les temps, de tous les peuples et de tous les cultes revivait en une cité fabuleuse...

Or, une femme vint à lui... Elle ne ressemblait à aucune de celles qu'il pouvait apercevoir au seuil des portes ou circulant dans les voies sonores, entre les maisons hautes. Elle n'était pas belle : elle était lumineuse... Il ne sut de quel nom la nommer.

Quand les senteurs de la féminine chevelure embaumèrent son visage, il tendit les bras vers elle en balbutiant :

« Noie mon âme dans le souffle de ton haleine ! Que mes lèvres s'écrasent à baiser tes mains. » (1)

Et plus rien ne fut... que l'Extase...

* * *

L'homme est sous le soleil, dans la réalité du jour... Il regarde, il *voit*...

La colline aride, striée d'ocre et de sienne, porte une basilique de chaux vive. Des voitures roulent au trot de chevaux replets et poussifs. Près d'un puits arabe, deux musulmans scandent par une mélopée lointaine le va-et-vient de l'eau fécondante hâlée par les bœufs...

Le cœur de l'homme saigne sur le rêve éteint. Il pense au labeur et à l'enchantement, peut-être stériles, du songe nocturne. Mais, lié d'âme à son désir, il prononce ardemment :

« — Voici. Je souhaite un espace de terre où la pelle et le pic soigneux exhument un peu de ton visage, ô Ville ! ô Nécropole ! Les statues retrouveront des socles, les colonnes des chapiteaux. Les pierres éparses, qui sont des miettes d'histoire, toutes les pierres à l'effritement vénérable deviendront gradins et murailles. Les mosaïques disjointes réuniront leurs parcelles pour chanter encore le poème des couleurs. Les brises tunisiennes balanceront un velarium pourpré au-dessus d'un amphithéâtre antique et superbe, né d'un noble effort et de lambeaux.

« Au fronton de ce temple, je graverai le profil de cette femme qui vint à moi dans Byrsa l'effondrée et qui était le génie de la Pensée exprimée par le Verbe.

« De grandes voix y rediront de grandes paroles, les vers puissants vibreront, et la prose eurythmique et large...

(1) *Salammbô.*

« Alors, les étrangers, les voyageurs accourus et tous ceux des terres chaudes, inclinés devant une ville sereine en ses blancheurs d'Islam, s'écrieront : « Louange à toi, Tunis ! Sur la colline punique, tu as jeté le grain qui germera en épi splendide pour ta gloire !... »

Et peut-être n'est-ce là qu'une irréalisable vision de poète ?...

(*La Démocratie Algérienne*, 2 août 1906.)

MAGALI BOISNARD.



SUR CARTHAGE

Rome, gloire et beauté, telle une femme nue,
Jetait au monde antique un regard d'impudeur ;
Et Carthage, la courtisane parvenue,
La défiait... Mais la louve en fureur
Etrangla la lionne amollie et repue.

La Ville est consumée et, romaine, renaît.
Lors, elle livre aux fauves homicides
Des captifs désarmés et des vierges timides.

Et sa splendeur encor l'univers étonnait,
Quand sur elle fondit l'homme du nord féroce...
Après lui, le croyant, fol enfant du désert,
Acheva de combler la millénaire fosse
Que, depuis, vêt le pâturage amer
Que hantent seulement les spectres et la mer.

Car, dans les champs sacrés mûris de céréales,
Les pieds nus des filles simples de l'Orient
Qui vont, sous l'amphore ployant,
Sont légers aux épis et plus légers aux dalles,
Et l'abri de pieux et de poil,
La natte de palmier ni le fléau de l'aire
Ne pèsent pas plus à la terre
Que l'antre de quelque animal.

*
* *

Dieux ! Qui profane le cadavre?
Qui vient édifier le lucre et la hideur
Sur les temples, sur les palais, au bord du havre,
A travers les ossements?... O honte ! ô horreur !
O sacrilège qui nous rebelle et nous navre !

Horreur et honte ! Au moins l'Africain, fils de Tyr,
Et le Romain qui fit l'esclave et le martyr,
Le Numide et le Mercenaire furent braves:
Le chêne à quelques-uns !... et les pitiés graves
Aux vaincus qui surent mourir !

Le Vandale, ce fut la bête sans attache,
Le tigre, auquel point on n'arrache
Une victime, alors même qu'il n'a pas faim...

*
* *

Le mercanti qui souille et détruira demain
Ces restes, joyaux purs du patrimoine humain,
C'est l'hyène nocturne et lâche !

ANNETTE-ANNON,
Cadette de Gascogne.

(*Dépêche Tunisienne,* 3 août 1906.)



Mme L. Delarue-Mardrus et le Théâtre de Carthage

Les fêtes de Carthage en 1907.
Une œuvre inédite. — La coopération du Théâtre Français.
A l'œuvre.

Les belles fêtes qui ont eu lieu dernièrement au théâtre d'Orange, et dont tous les journaux ont parlé, ont pour les Tunisiens un double intérêt, à cause du rapprochement qu'il provoque avec la cérémonie artistique, moins grandiose peut-être, mais d'un si grand caractère, qui fut célébrée, ce printemps, à Carthage, et

parce que cette représentation faite sous le ciel de la Provence a été un véritable triomphe pour un écrivain bien connu et aimé à Tunis.

« Dans ces belles soirées, a dit Catulle Mendès, l'éminent critique dramatique du *Journal*, triomphèrent une fois de plus devant la foule ardente et passionnée, l'art et la poésie éternelle ».

Les lecteurs de *la Dépêche Tunisienne* ont eu à plusieurs reprises l'occasion d'admirer le beau talent de Mme L. Mardrus. Ils se réjouiront tous de le voir s'exercer avec tant de bonheur dans le genre scénique.

Comme confirmation de ce grand succès, nous apprenons que *Sapho désespérée* va être reçue à la Comédie-Française, où elle sera probablement représentée la saison prochaine.

D'autre part, l'Odéon, sous la direction de M. Antoine, va jouer, au début de la saison, une autre tragédie en vers de la poétesse dont le titre est : *Tejorborge, reine de mer*.

Enfin, malgré tous ces travaux, malgré les contes d'un charme si intense qu'elle publie périodiquement dans le *Journal*, Mme Mardrus a bien voulu témoigner d'une manière toute spéciale qu'au milieu de ses succès elle n'oubliait pas la Tunisie, qui a si superbement inspiré son génie.

En effet, à la suite des démarches qu'a faites à Paris, pendant le mois d'août, le Président de l'Institut de Carthage, Mme Mardrus a bien voulu consentir à écrire une pièce dont le sujet est un épisode de la vie de la Carthage punique et à en réserver la première représentation pour la scène où notre société savante a donné, il y a quelques mois, une si intéressante représentation

Il est bien entendu que cette réserve est subordonnée à l'exécution de la pièce dans un temps relativement rapproché et que si les efforts faits en ce moment par quelques initiatives privées pour arriver à donner une cérémonie grandiose à Carthage échouaient, la pièce serait représentée ailleurs, à Alger, probablement.

Mme Delvair

Tenant à pousser jusque dans ses extrêmes limites sa bienveillance pour un pays qu'elle aime, Mme Mardrus a obtenu de la créatrice du rôle de *Sapho désespérée*, Mme Delvair, la grande tragédienne de la Comédie-Française, qu'elle se rende à Carthage pour créer le rôle principal de la pièce destinée à la scène de l'antique capitale de l'Afrique.

Mme Delvair a non seulement accepté de grand cœur, mais elle a poussé le désintéressement jusqu'à le faire dans des conditions aussi peu onéreuses que possible pour les organisateurs de la fête.

Nous n'hésiterons pas à commettre une indiscrétion en ajoutant aux détails ci-dessus que grâce aux découvertes faites dans ces dernières années tant par le R. P. Delattre que par le Service des Antiquités, un ou plusieurs archéologues de notre société savante vont tenter de régler, de manière aussi scientifique que possible, l'arrangement des décors et des costumes.

En s'aidant des découvertes faites dans des sanctuaires puniques de l'intérieur et notamment d'un travail que M. le docteur Carton va publier sur le sanctuaire de Tanit qu'il a découvert aux environs de Sousse, il serait possible de restituer des décors intéressants des scènes, des sacrifices, des costumes et surtout des sites.

Nous espérons même voir s'animer les belles statues peintes qui font la gloire du musée Saint-Louis, et figurer, vivants, sur notre scène, les prêtres et les prêtresses dont l'image, rehaussée de vives couleurs, a été reproduite sur les tombes de Carthage. On saisit de suite l'émotion que causerait dans le monde de l'art et de la science une représentation donnée dans de telles conditions.

Un grand pas a donc été fait, grâce aux efforts de M. le docteur Carton, pour doter notre pays de manifestations grandioses qui y attireraient des flots d'étrangers et qui donneront peut-être à quelqu'un des riches amateurs qui y viendront l'idée de sauver Carthage par quelque magnifique générosité.

Un grand effort à fournir

Il reste encore beaucoup à faire. Le docteur Carton et l'Institut de Carthage ne veulent ni ne peuvent prendre la charge d'une aussi grande organisation. Nous ne pensons même pas que cela soit possible à une seule de nos sociétés.

On sait que, sur l'initiative de l'Institut de Carthage, a eu lieu en juin une réunion des délégués du Comité des Fêtes et de celui de l'Hivernage. Malheureusement, la grandeur de l'œuvre à entreprendre a, il faut le reconnaître, effrayé les uns et les autres et laissé jusqu'ici sans résultats cette initiative. A notre connaissance rien n'aurait été fait si M. le docteur Carton, sans se décourager n'avait fait des démarches pour son propre compte.

Il reste maintenant à trouver les moyens d'aménager le théâtre de Carthage, en faisant disparaitre, sans lui enlever son caractère de belle ruine, l'état de délabrement dans lequel il se trouve, et à se procurer les fonds nécessaires pour reconstituer les costumes antiques, amener les artistes sur la scène, faire la publicité nécessaire pour attirer le public.

Ce qu'un effort isolé ne peut entreprendre, tous ceux que le passé ou l'intérêt de notre but préoccupe doivent s'unir pour le tenter.

Mais il est nécessaire, avant tout, qu'un Comité actif et composé des personnalités les plus autorisées soit formé au plus tôt dans ce but.

Ce sera le seul moyen de conserver à notre pays l'avance que lui a conférée la fête de mai dernier. On sait, en effet, que les artistes de la Comédie-Française doivent faire dans l'Afrique du Nord une tournée dans laquelle seront comprises Alger et Tunis.

D'autre part, les représentations en plein air deviennent si nombreuses qu'elles finiront par être une banalité et n'attireront plus que peu de visiteurs.

Il faut donc à tout prix que celles qui seront organisées ici se distinguent de toutes les autres par leur originalité, qu'elles les surpassent de toute la grandeur des souvenirs qui s'attachent à Carthage.



(Cliché de *La Revue Nord-Africaine*,
Photographie Soler.)

SUR LA SCÈNE



Cliché de *La Revue Nord-Africaine*,
Photogr. Lehner et Landrock.)

UNE SCÈNE DE "POLYEUCTE"

L'occasion est unique. Nous avons le monument, et aussi, par ce qui a été fait précédemment, une expérience précieuse ; nous sommes assurés de l'aide de savants et d'artistes tunisois, du concours de notre plus grande société savante, nous avons surtout l'insigne faveur d'être goûtés par un écrivain dont le grand talent nous donnera un chef-d'œuvre, et nous sommes assurés du concours de nos plus grands artistes.

Payerons-nous d'une ingrate inertie ces dévouements, ces talents, cette science qui s'offrent à nous, et, alors que nous sommes dans d'aussi excellentes conditions pour être les premiers et qu'un magnifique essai a donné à d'autres l'idée d'en profiter, nous laisserons-nous distancer ?

(*La Dépêche Tunisienne,* 1er septembre 1906.)

Derniers Propos

Les pages qui précèdent étaient imprimées quand j'ai eu connaissance d'un article écrit, avec son talent habituel, par Mme Myriam Harry, et qui a été reproduit dans *la Dépêche Tunisienne* du 8 septembre. Voici un extrait de ce journal :

IMPRESSIONS TUNISIENNES

Infatigablement, Mme Myriam Harry continue à décrire, d'une plume émue et colorée, Tunis, sa vie indigène, — Carthage et ses ruines farouches.

Le troisième chapitre de ses « Impressions tunisiennes », que nous reproduisons malgré son étendue, est consacré à la cité punique.

Nous permettra-t-elle de rectifier, dans cette étude attachante, une inexactitude que nous ne pouvons laisser passer sans risquer de compromettre l'œuvre pieuse entreprise par l'Institut de Carthage? Mme Myriam Harry déplore, en effet, le lotissement des terrains de Carthage, que nous déplorons tout autant qu'elle; mais c'est à tort qu'elle voit une marque de vandalisme dans l'« aménagement des débris de l'Odéon romain », restitution méthodique, respectueuse du monument, exécutée sous la direction du Service des Antiquités, sans restauration imprudente, et surtout sans arrière-pensée de lucre d'aucune sorte. Les travaux accomplis ont permis l'exhumation de l'Odéon, et c'est à eux que Mme Myriam Harry doit d'avoir pu l'admirer. Et quant au légitime désir d'attirer ici des touristes, il s'explique de lui-même, si, grâce à l'affluence des visiteurs séduits par les fêtes projetées, on peut espérer de réunir les capitaux nécessaires à la préservation de ce qui reste debout des ruines, menacées par la spéculation immobilière, l'indifférence officielle et l'odieux vandalisme indigène.

Cette réserve faite, nous laissons la parole à Mme Myriam Harry :...........

Et tandis qu'une mélancolie enveloppe ce paysage tragique et légendaire, nous songeons tristement à ce que l'on nous a raconté à Tunis, à ce que célèbrent les feuilles locales : un lotissement de terrains, la création d'une ligne de tramways électriques, la plantation d'un parc, et finalement l'aménagement des débris de l'Odéon romain en un théâtre moderne pour attirer les touristes.

Si j'aime ce pays, tout ce que depuis vingt ans j'ai sacrifié à l'exploration de ses richesses archéologiques : loisirs, congés, joies de vacances passées en famille, voyages en d'autres contrées, le dit surabondamment. Et ce ne sont pas seulement son passé, ses ruines éloquentes qui me séduisent, mais aussi son ciel bleu et ses blanches terrasses, et ses nuits profondes, et jusqu'à ses brûlantes journées.

Aussi, en présence de l'émotion et du talent avec lesquels l'auteur de cet article a décrit les impressions que lui ont laissées quelques heures de rêverie à Carthage, en constatant qu'elle aime aussi notre terre d'Afrique, n'ai-je point le courage de relever les dures paroles

qu'elle a consacrées à notre œuvre. Et comment, en outre, tenir rigueur à un écrivain qui, si éloquemment, prend la défense de ce que nous défendons nous-mêmes ?

Aussi, la prié-je de ne point considérer comme s'adressant à elle les lignes qui vont suivre, car, malgré les apparences, je la sais acquise à notre œuvre. Son article est une occasion de répondre non seulement à celui qui, inconsciemment, je veux le croire, l'a si mal renseignée sur nos intentions, mais encore à des critiques qui nous eussent été adressées un jour. Quoique j'aie précédemment prévu la plupart de celles-ci, les lignes que je viens de lire montrent qu'il est utile d'en reprendre quelques points, ce que je vais faire.

Le charme littéraire qui se dégage de l'article — rédigé, je crois, sans aucune prétention archéologique — est trop intense pour qu'on aie le droit de reprocher à l'auteur des erreurs archéologiques assez fortes, et imputables à la science — trop facilement acceptée — d'un jeune « guide de Carthage ».

Mais il est permis de regretter que l'écrivain ne se soit pas plus solidement documenté lorsqu'il s'est agi de critiquer l'action d'un groupe dont — on nous accordera bien ce minimum — les intentions sont excellentes.

Il faut admettre que, douloureusement surpris en apprenant les noirs desseins qu'on nous prête, il a laissé exhaler son indignation sans même soupçonner l'ignorance ou le mauvais vouloir de ceux qui abusaient de sa confiante âme d'artiste et de poète.

Et c'est ainsi qu'il a pu accumuler en deux lignes une série d'erreurs plus cruelles — parce qu'injustifiées — les unes que les autres. La nécessité de nous défendre nous force à les indiquer.

N'en déplaise à l'« ami de Carthage » qui l'a inspiré, il n'a jamais été question ni de la plantation d'un parc, ni d'aménager l'Odéon en un théâtre moderne, ni d'y attirer les touristes. Il y a, dans cette phrase, autant d'erreurs que de mots.

Ce n'est pas, en effet, un parc planté sur l'emplacement des ruines *recouvertes* — car c'est bien à cela que pensait l'auteur — mais une série de squares que nous aurions voulu voir réserver *autour* des principales ruines *dégagées*. N'est-ce pas le seul moyen de protéger celles-ci au milieu du flot de rues tirées au cordeau et des villas qui menacent de les envahir ? N'est-ce pas la seule façon de leur donner un cadre en harmonie avec leur caractère ? Qui n'a pas admiré le délicieux coin de verdure entourant, à Nîmes, le temple de Diane et qui nous critiquera de rechercher d'aussi jolis effets ?

Quant à l'*Odéon,* Tanit nous est témoin qu'oncques nous n'avons pensé à y faire quoi que ce soit. C'est d'un monument tout autre, du *Théâtre,* que nous avons parlé, et jamais nous n'avons eu l'intention d'aménager ce dernier pour en faire un théâtre moderne. Le conso-

lider, y faire les arrangements nécessaires pour, sinon remettre en place, du moins mettre en bonne place les innombrables débris d'architecture qu'on y a trouvés, telles sont les seules intentions que nous ayons nourries à son égard. Ruine est le monument et ruine nous voulons le laisser, ce qui n'exclut pas la possibilité de certains travaux. Le respect ne consisterait pas ici, on le reconnaîtra, à y laisser la terre et les décombres, ni même les pierres informes qu'on y trouve. Il s'agit donc de savoir à quelle juste limite s'arrêter dans le déblaiement. J'ose avouer — et il faut à un archéologue quelque courage pour faire un tel aveu — que je partage l'opinion des personnes qui voudraient un arrangement plus complet encore, de manière à y permettre des représentations. Sachant — par l'expérience faite en ces derniers temps — qu'il ne faut pas compter obtenir, par une demande directe, des sociétés savantes, des administrations, des particuliers, le concours pécuniaire nécessaire pour sauver les malheureuses ruines, j'ai pensé qu'on était en droit de se servir de l'une d'elles pour, sous prétexte de réjouissances, amener le public à Carthage, lui montrer l'œuvre de destruction qui s'y poursuit et tirer de sa pitié... ou de sa curiosité, les fonds nécessaires à l'œuvre de préservation que nous poursuivons.

Il s'agit, non pas de détruire, mais de restaurer en partie un monument et, en lui rendant un peu du caractère qu'il n'a plus, de le rendre utilisable.

Et si nous allions plus loin, si, pour sauver toutes les autres ruines de Carthage, autrement conservées et intéressantes que celle-ci, nous parlions d'en faire le sacrifice par un aménagent plus complet, qui oserait nous en blâmer?

Je sais bien qu'en France, après avoir, à un moment donné, voulu refaire entièrement les édifices antiques, témoin Pierrefonds et Orange, on en est arrivé, dans un pays où l'on passe facilement d'un extrême à l'autre, à ne plus vouloir maintenant toucher à un édifice. A grand'peine les réparerait-on !

Nous prétendons de ne pas suivre nos contemporains dans une voie d'où, s'étant engagés trop avant, ils reviendront. En outre, s'il est juste de remarquer que l'opinion actuellement en vogue a sa raison d'être lorsqu'elle veut qu'on laisse aux monuments leur caractère pittoresque et si suggestif de ruines, encore faut-il qu'elles offrent quelque caractère, ce qui n'est pas le cas pour le théâtre de Carthage, dont il ne reste plus, en place, que d'informes débris.

Il donne bien encore, à vrai dire, l'impression d'un énorme chaos, que quelques-uns regrettent. Mais on peut trouver cette impression sur bien d'autres points des ruines.

Enfin, il n'est pas justen on plus de dire que, même en aménageant le monument, nous voulions en faire un théâtre moderne. A mon avis,

il faudrait le réparer juste assez pour souligner les dispositions qui en sont encore reconnaissables, rendre possible le jeu des acteurs et commode la présence des spectateurs, sans rien refaire de l'ornementation ou du plan, dont on ne soit certain. Ce serait encore une ruine, en somme, et on pourrait confier le soin de faire cet aménagement à une commission d'architectes, d'archéologues et d'artistes qui offrirait toutes les garanties voulues.

Je m'imaginais, je l'avoue, qu'un tel projet aurait plu à ceux qui aiment à rêver à Carthage, puisqu'en somme sa réalisation ne ferait que la transformer en une ruine, non moins authentique que l'actuelle, mais plus belle à l'œil, plus suggestive à l'imagination.

Un peu de réflexion eût montré, enfin, qu'attirer les touristes n'est pas pour nous un *but*, mais un *moyen*, afin de susciter chez quelques-uns d'entre eux une généreuse contribution. En outre, pour intéresser à notre œuvre ceux des habitants de Tunis que le côté scientifique ou artistique laisse indifférents, ne fallait-il pas leur montrer le côté pratique de la question et le gain que leur procurerait l'exécution de notre idée ?

Les touristes ne feront que passer quelques semaines à Carthage, où il y aura encore de beaux jours de solitude pour les rêveurs et les poètes. D'ailleurs, que les caravanes y viennent ou non, rien n'empêchera plus d'y construire des villas et des guinguettes, puisqu'on a déjà commencé.

Et je tiens à proclamer bien haut qu'après tout, ces idées, ces projets que nous avons émis, nous sommes loin d'y tenir absolument. Nous renoncerons très volontiers à ce parc ou même aux squares, à cet Odéon ou même à ce théâtre aménagé et à l'afflux des touristes si on veut bien nous indiquer un autre et surtout un meilleur moyen d'atteindre notre but.

Je confesse qu'en ce qui nous concerne, nous avons été incapables de trouver mieux.

Que ceux qui nous critiquent veulent bien nous indiquer d'autres moyens et surtout que ne se bornant pas à de bienveillants conseils — nous en avons tant reçus ! — ils payent un peu de leur personne et qu'ils se mettent, pour réaliser leur idée, à frapper aux portes comme nous avons fait pendant de longs mois, ou à *agir* de toute autre façon ! Non seulement nous leur céderons volontiers la place, mais nous leur promettons notre concours le plus actif.

Ah! si M[me] Myriam Harry, ne s'en tenant pas à ses poétiques, mélancoliques et faciles lamentations, voulait bien mettre au service de la cause que nous défendons son talent, les relations, l'influence qu'elle doit avoir, si elle arrivait à émouvoir, comme elle l'a été, quelques autres auteurs, nous serions bien prêts de gagner la partie ! Elle prouverait ainsi que les malheurs de Carthage ne sont pas seulement

pour les écrivains prétexte à déclamations... comme on l'a dit aussi de nous dans un des journaux cités plus haut.

En ce qui me concerne, je ne suis ni un artiste ni un impresario, et après en avoir joué — trop longtemps — le rôle, j'ai le plus vif désir de retourner à de moins brillants, mais plus chers travaux, et de reprendre une voie dont je ne suis sorti que par devoir, et aussi par indignation pour l'indifférence que l'on témoigne généralement à l'œuvre de destruction.

Le lecteur a certainement fait déjà cette réflexion qu'il est attristant de voir comment, par suite de renseignements erronés, ce sont ceux-là qui pensent comme nous, qui aiment ce que nous aimons, qui veulent défendre ce que nous défendons, qui nous attaquent le plus cruellement... Car c'est une cruauté que toute injustice.

Et n'est-ce pas une singulière ironie que de traiter de Vandales ceux qui, les premiers, ont déclaré la guerre aux *Vandales modernes* et ceux qui, par des articles, par des photographies sous lesquelles ce nom est marqué *en toutes lettres,* furent les premiers à faire connaître au grand public le sort affreux de Carthage !

En reproduisant l'article dont il vient d'être question, le rédacteur de *la Dépêche Tunisienne,* dont nous savons l'inaltérable dévouement à notre œuvre, a bien voulu prendre notre défense. Nous le remercions non de celle-ci, mais de son attention, car de telles attaques ne peuvent que servir nos projets. A nos dépens ou non, on a parlé de Carthage : nous ne demandons pas autre chose.

Une heureuse circonstance me permet, en ne laissant pas le lecteur sur une aussi décevante impression, de lui fournir la preuve éloquente du magnifique résultat que donnerait le dégagement du quartier de l'Odéon.

Beaucoup de personnes ont vu, à l'Exposition coloniale de Marseille, les jolis pavillons dans lesquels le Service des Antiquités tunisiennes a exposé les résultats obtenus, dans ces dernières années, par son activité et par celle de ses collaborateurs. Ils ont pu y admirer, notamment, une charmante reproduction de tout un quartier de Carthage, formé de maisons et de palais, situé sur la colline de l'Odéon, à quelques pas de ce monument et du Théâtre.

On ne l'a, bien entendu, pas représenté dans le piteux état où il est actuellement, c'est-à-dire avec des colonnes renversées, des fresques mutilées, des talus de terre surplombant, les demeures envahies de nouveau par les décombres, les trous formés par les mosaïques qu'on a enlevées et transportées au musée du Bardo. On lui a donné toute la fraîcheur qu'il avait quand on l'a découvert, et qu'il aurait gardée si on en avait pris quelque soin. Que le lecteur aille voir cette ma-

quette, soit à Marseille, soit au musée du Bardo, où elle reviendra, et il sera convaincu de la possibilité qu'il y a de faire quelque chose de grand, de doter notre pays d'un ensemble des plus remarquables, semblable à Pompéi, et qui lui sera supérieur par certains côtés, puisque c'est Carthage, la capitale de l'ancienne Afrique, la rivale de Rome, que l'on aura ainsi conservée, et non une petite ville de province quelconque.

Dr L. C.

QUATRE MOIS APRÈS

Depuis l'énergique protestation lancée, le 17 mai, par notre Compagnie, et que ne semble pas encore avoir entendue ceux qui peuvent quelque chose pour Carthage, la dévastation est poursuivie avec plus de rage que jamais.

Le promeneur peut voir encore, entre Byrsa et la mer, des champs couverts de tas de pierres semblables à ceux qui ont été représentés plus haut (V. pl. V). Mais ces pierres ne sont pas les mêmes ; les premières ont été transportées à La Goulette, au Kram, pour servir à la construction de villas. Toutes les routes qui rayonnent de Carthage vers les centres voisins sont sillonnées de charrettes qui, incessamment, y portent, pour y faire de modernes constructions, les débris des antiques demeures. Trente hectares ont ainsi été fouillés et exploités comme une carrière. Et ce sont, je le répète, ceux situés auprès du dar Ahmed Zarouk où la vie antique fut la plus intense ; c'est là que s'étendait le vaste sanctuaire aux milliers de stèles de la grande divinité chère aux Carthaginois, là que, plus tard, sur le forum, se négociaient les plus vastes affaires commerciales du monde. Et ce point est maintemant à tout jamais saccagé, les édifices viennent d'y être détruits jusque dans leurs fondations ! Et demain, la construction, actuellement décidée, d'un quartier moderne qu'on appelle déjà du nom du propriétaire, y empêchera dorénavant toute recherche !

La dévastation, d'ailleurs, fait tache d'huile, et le bénéfice réalisé par un propriétaire pousse tous ses voisins à l'imiter. Jamais, peut-être, la fièvre de destruction n'a été aussi intense que depuis quelque temps. Vers Bordj-Djedid, le mur épais qui soutenait la *platea nova* a été détruit jusqu'à huit mètres de profondeur, et la plate-forme qu'il supportait s'effondrera un jour dans la mer, punissant ainsi par la disparition de son champ le propriétaire sacrilège.

Plus loin encore, le long de la mer, sur près d'un kilomètre, des tas de pierres, des trous béants révèlent que tout le quartier vient de disparaitre. Mais les chercheurs de matériaux ne sont pas à bout de res-

sources; sans doute les verrons-nous, sous peu de jours, s'attaquer aux quartiers excentriques de Carthage. Le champ à exploiter est vaste et il y aura encore de beaux jours pour nos Vandales!

Hier, près du dar Ahmed Zarouk, j'ai montré à des visiteurs une belle mosaïque ornementale, ornant le sol d'une pièce dont les murs, qui avaient un à deux mètres de hauteur, venaient d'être démolis. Ils ont vu aussi, au fond d'énormes trous, la plaie faite aux flancs d'un mur en pierres énormes, dont les fondations descendaient jusqu'à six à sept mètres. On y a trouvé deux belles colonnes. De quel grand et important édifice de la ville antique avons-nous vu ainsi consommer la ruine? Une fouille de quelques heures, entre les murs démolis, une dépense de 2 ou 300 francs eussent pu, à défaut d'un déblaiement complet, renseigner presque à coup sûr à ce sujet.

Le mal serait atténué si tout ce que ces casseurs de pierres trouvent était acquis à la science. Il n'en est rien.

Il y a environ un mois, le public tunisois fut très ému par la nouvelle que publia une feuille locale — et dont, jai vérifié l'absolue exactitude — que l'on venait de trouver à Carthage une douzaine de statues de marbre. Les Vandales modernes ont d'abord essayé de les vendre sur place. N'y réussissant pas, ils les ont portées ou cédées ailleurs pour 2 à 300 francs. Il y en avait, m'a assuré une personne compétente, qui étaient réellement fort belles.

Le propriétaire du terrain où travaillaient ces Arabes en renvoya la plupart, et tripla le nombre des gardiens. Grâce à ces mesures, il put entrer en possession de presque tout ce qui a été trouvé depuis. En un mois, il a pu, dans le dar Ahmed Zarouk, constituer — des dépouilles de la ville mise à sac une dernière fois — un véritable musée. J'y ai vu plus de 150 stèles votives puniques provenant du temple de Tanit, des torses de statues en marbre, des bas-reliefs de sculpture, de curieuses poteries, de nombreux fragments d'inscriptions latines.

On peut juger, par cette récolte d'un mois, de tout ce qui a été dispersé et perdu pendant les huit mois précédents!

Les faits qui viennent d'être exposés peuvent facilement être contrôlés. Il suffit d'aller passer une heure à Carthage, de regarder et de s'informer.

S'il plaît aux sociétés qui disposent de fonds, ou à la population tunisoise de rester indifférentes devant de pareils actes, ou de se déclarer impuissants à les empêcher, sans tenter le moindre effort pour y parvenir, elles n'auront pas, du moins, l'excuse d'avoir ignoré le mal. Nous avons tout fait pour le leur apprendre, et il n'est pas possible de mettre plus en relief que ne l'a fait l'Institut de Carthage l'affreux gaspillage de richesses dont, après tout, nous sommes les dépositaires vis-à-vis de l'Europe, de la science, de la postérité.

Dr L. C.

Liste des Souscripteurs[1]

MM. Dangelzer, Charpentier, Gaillard, Berge, Saliège, Peters, Mme de Bary (10), MM. Franck, le Dr Bruch, Paovani, Metexas, Couitéas (30), Brandenburg (10), Baudouin.

MM. le Dr Aragon, le Consul d'Espagne, Blaive, le Dr Schoull, Lastécouères, Hugue, Perrinjaquet, Née, Teynier, Ambrois, Varesme, Guespereaux, Le Bœuf, Baldauff, de Broca, Dejeanne (10), Attia (10).

MM. le Dr Carton (20), Gounot (20), Rietmann, le lieutenant Girou, le commandant d'Escrienne, Favillard, Mabille, le colonel Moinier, Lastécouères, le colonel Bader, Chenavard, Mariani, le capitaine Saint-Hillier, le capitaine Marty, les lieutenants Maillet et Vierne, le capitaine Philippe, Dumont.

MM. le capitaine des Essarts, Versini, Bidot (10), Vincent, Mme la comtesse du Chaylard, MM. Goutelle, Richier, Reboul (10), Martin, J. Habert, Masselot, Marcon (15), Riban (10), Mme Bodoy (15), MM. Verry, Scemla, Mme Barge (10), MM. Alb. Bessis, Maurice Proal, Aug. Bessis, Resplandy, le comte de Nantois (10), Queyrel, Van Bruyssel, Mme Pancrazi (15), Mme Simonet, MM. Kœnig et Kriskis, Edm. Bessis, Malinas, Neppel, Mme de Bazignan (10), MM. Pelletier, Joubert, Heurmann, le capitaine Coste, Dunoyer, Dillery, Léon Moreno.

MM. Serre, Picoron, Delarue, Merlin, Demarcq (10), le Dr Anagnostallis, Manigold, Pigasson (10), Sauveur Psayla, Nicolas, Mme Grillet, MM. Ladislas (20), Bertrand, Marquet, Croze, Renault, Colomby, Guignard (10), Barrion (10), Barioulet, E. Faure, Martinolli (10), Avrillon (10), Ramond, Frizza, Tribalet (10), Lauty, Dehoey, le colonel Marabail (10), le général Roux, le lieutenant Maréchal, le commandant Maréchal, Sicre, Collin, le lieutenant Helbert, l'intendant Lantairès, le lieutenant Chauvin, le Dr Silice, Bitry.

MM. de Fontbrune (10), Henri Fortier, de Gentili, Mercier, Pageyral, Sens, Meurillon, Nicolas, Renault, Humbert, Cattan.

MM. Van Bruyssel (10), de Givenchy, Nani (30), Dujardin (10), Paul Noël, Giner, le Dr Cattan (10), V. Cattan, A. Scemama, D. Benzimra, Usannaz-Joris (10), Charles Baudot, Armand Baudot, Lévy, le caïd E. Scemama, S. Scemama, J. Scemla, Crancier, Ravasini, Plancke, Adda, Bun, Chiupez, Arditti, Mme Seguin, MM. Klein-Roberty, publiciste, Ferrucio, Carlino, Tonna, Donegani, le Dr Molet, Bordet, le Dr Ghirelli, Schœnlicht, Pes, Mangano (10), Dubourdieu (10), Rizzo, Ben Attar, Bayle, Traverso.

MM. Germain, Couderc, Saurin, Bourgeon, Hugon, Saumagne, Poulain (10),

(1) Seul, le montant des souscriptions supérieures à *cinq francs* a été indiqué.

Migeon, le Dr Montessus, Canton, Bernheim, Sebat, le Dr Bruch, I. Gioia, Matibia, Mme Bouna, MM. Picard, Monjo, Solal, Mme Couvopoulo, MM. Becognex, Mme Demange, MM. Coulon, Decor, Cambiaggio (10).

MM. le capitaine Dezé, Coolen, Richard-Nicolas, Guénard, Krieger, Ventre, Sicault, Daniel Cardoso, Perrault-Haroï, Lestage.

MM. Brière (10), le capitaine Imbert, Tauchon, Gueydan (10), Richard-Nicolas, Schwich, Machwitz (10), I. Barès, Vauclin, Marichal (10), Fropo, Mme Bardin (10), Moreno (10), de Laloun, Laverdet, Bourgue, Dramard, Daguéel, Fau et Dagué, Lévy, Verzani, Valensi, Court, Boccara, Victor Richard, Danguin (10), Maréchal (10), Lejosne, Lavisse, Bayle (10), Victor Richard (10), Bertainchant, Casuto, Achille Cohen, Barbazu, Montguillot, Gillot, le docteur Calo, le capitaine Reguier.

MM. Arnol, Lecorbeiller, Charozé, Combet, Grundler, Goin, Touze, Pillot, de Mieres, Sylvain Moutton, Desportes (10), Mme Dehay, MM. Bayle, Bessis.

Au moment où ces lignes vont paraître, la Commission de la Fête de Carthage est arrivée à organiser, pour l'année 1907, une manifestation artistique d'une grande originalité et dont le succès semble dès maintenant assuré.

Mme Delarue-Mardrus, l'auteur de *Sapho désespérée,* dont le talent fut dernièrement tant admiré à Orange, a, avec le plus gracieux empressement, accepté d'écrire, à l'intention exclusive de notre fête, une grande pièce carthaginoise intitulée *Delenda est !*

Mme Delvair, la grande artiste de la Comédie-Française, séduite par la beauté de l'idée, consent à venir, *sans cachet,* tenir le principal rôle. Elle fera revivre sur la scène, en son étrange et superbe costume, l'admirable statue de prêtresse punique qui constitue une des merveilles du musée Saint-Louis ;

A la demande de M. Gounot, le grand poète Grandmougin, dont la *Passion de Champigny* a été, dernièrement, l'objet d'une représentation sensationnelle, a consenti à écrire, également, quelques scènes sur les derniers jours de Carthage, et à nous assurer le concours d'artistes de la Comédie-Française ;

M. Paonessa, entrepreneur, accepte généreusement de faire, à ses risques et périls, l'aménagement du théâtre et des sièges, de s'occuper de l'ordre et des recettes;

M. Fichet, pour le recrutement des amateurs, et M. Azaïs, pour tout

ce qui concerne la partie technique de la représentation, nous ont promis et déjà prêté leur concours;

M. Pavillard, comme secrétaire, assume un travail de correspondance considérable;

MM. Blondel et Danguin nous aideront comme ils l'ont fait une première fois;

M. Hugo Kœnig nous a apporté la première contribution pécuniaire, résultat d'une collecte faite parmi des touristes allemands venus visiter Carthage;

M. Lecore-Carpentier nous a promis l'appui de sa grande influence pour obtenir la gratuité du transport et du séjour, à Tunis, des artistes;

L'Agence Lubin, et d'autres agences, ainsi que les Compagnies de transport, doivent organiser des trains de plaisir d'Oran à Tunis et amener des caravanes de touristes français et étrangers;

L'Institut de Carthage, désireux d'encourager la Commission qui fonctionne sous ses auspices, a créé plusieurs prix destinés à récompenser les auteurs des plus belles affiches destinées à la publicité.

La fête de Carthage de 1907 aura donc un grand caractère d'originalité. Elle dépassera de beaucoup ces représentations en plein air, que la mode rend banales, tant elles sont nombreuses, et qu'on donne maintenant un peu partout.

Ce ne seront pas des Romains, des Grecs quelconques qu'on verra sur la scène de l'antique théâtre de Carthage, mais des Carthaginois avec les mœurs et les costumes tels que nous les ont fait connaître les dernières fouilles, dans l'admirable cadre que tant de poètes ont célébré.

Tunis, Carthage auront désormais leur fête annuelle, dont le granp caractère attirera les visiteurs et les touristes, et qu'aucune autre entreprise artistique ne pourra égaler.

Tout ce qui a été fait jusqu'ici est l'œuvre d'un groupe de personnes actives et énergiques. Si le Gouvernement, la Municipalité, les Comités des Fêtes et d'Hivernage, si ceux que leurs fonctions appellent à présider aux destinées de ce pays, si enfin tous ceux qui doivent bénéficier de l'afflux de touristes et auxquels on se prépare à faire appel veulent bien aider les organisateurs, la tradition sera créée, Carthage aura sa fête annuelle et, ce qui est, il ne faut pas l'oublier, le but principal de ceux-ci, la dévastation des ruines sera bien près de cesser.

Dr L. CARTON.

Khéreddine, 25 octobre 1906.

ESSAI
SUR
L'ORIGINE DE L'ÉCRITURE CHEZ LES ARABES

La question de l'origine de l'écriture chez les Arabes n'est pas aussi simple qu'elle paraît l'être au premier abord.

(PHIL. BERGER : *Hist. de l'écriture dans l'antiquité*, p. 292.)

Parmi les multiples questions que l'étude de l'antiquité d'un peuple offre à la sagacité et aux recherches du savant, il en est assurément bien peu qui aient plus de titres à retenir son attention que la question primordiale de l'origine de l'écriture chez ce peuple. Quelle que soit la partie où l'on se cantonne pour la mieux fouiller, que l'on s'appelle paléographe ou historien, littérateur ou exégète, on a néanmoins un égal intérêt à connaître ce point initial, qui constitue pour ainsi dire le premier anneau de cette longue chaîne que représente la civilisation d'un peuple à travers les siècles. Ecoutons d'ailleurs ce qu'a dit, à ce sujet, le patriarche qui a trôné pendant plus d'un demi-siècle sur l'Europe orientaliste, écoutons Silvestre de Sacy : « ..... Sans le secours de l'écriture, la naissance de la littérature proprement dite ne peut, chez aucun peuple, remonter plus haut que celle de cet art divin, seul dépositaire fidèle des œuvres du génie..... L'époque de l'invention de l'écriture, ou de son introduction chez un peuple, peut donc être regardée comme un terme antérieur à toute littérature et doit être le premier objet des recherches sur la littérature d'un peuple. »[1]

Rien d'étonnant, dès lors, quand on voit le nombre prodigieux des écrits qui ont été amoncelés, en tous pays, pour élucider ce grand problème de l'origine de l'écriture. Heureusement, empressons-nous de le dire, les efforts des savants et leurs patientes recherches, dans ce domaine, n'ont pas été dépensés en pure perte. En effet, nous savons et nous savons même beaucoup de choses sur l'origine et le développement progressif de cet art admirable qui nous permet de communiquer notre pensée à travers le temps et l'espace ; et si, faute d'éléments propres à les élucider, quelques points restent encore douteux, combien, d'autre part, n'y en a-t-il pas déjà, en bien plus grand nombre, sur lesquels nous avons atteint à la certitude absolue !

Qui ne connaît l'effort continuel par lequel l'esprit humain, obsédé par le désir, le besoin de communiquer plus sûrement et avec le plus

[1] *Mémoires de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, t. L, p. 248.

grand nombre possible, a cherché, en tout temps, à perfectionner l'instrument de communication qu'il avait à sa disposition, et, de la peinture véritable, mais longue et pénible de son discours, en est arrivé, en passant successivement par l'écriture *idéographique, symbolique* et *syllabique,* à cette invention incomparable de l'écriture phonétique, l'*alphabet,* qui, avec un nombre relativement restreint de signes conventionnels, permet de fixer, avec une étonnante rapidité, toutes les articulations des mots qui représentent l'image extériorisée de notre pensée? Avec lui finit la difficulté, souvent insurmontable, de figurer par la peinture une idée abstraite. Désormais, tout ce qui est communicable par la parole l'est aussi, et peut-être mieux, par l'écriture. Un gros volume ne suffirait pas pour décrire en détail les phases successives de cette évolution de l'écriture à travers les âges, pour étudier chacune des étapes où l'esprit humain ne s'est arrêté un instant que pour reprendre bientôt son essor incessant vers le mieux. (1)

Pour nous, notre but est beaucoup plus modeste : nous désirons seulement chercher à connaître, avec quelque certitude si possible, l'âge de l'invention ou plutôt de l'introduction de l'écriture chez les Arabes, la filiation de celle-ci et ses vicissitudes depuis qu'elle a acquis son individualité et fait bande à part.

Loin de nous la prétention de ne donner ici que de l'inédit, et, d'ailleurs, qui oserait l'exiger de nous dans une matière où les éléments de discussion n'ont été réunis que péniblement par les savants de tous pays, dans une matière où il est indispensable, pour découvrir la vérité, d'interroger plutôt les vestiges que nous a légués l'antiquité, que de procéder par voie de système personnel ?

I

Si nous faisons appel aux sources arabes elles-mêmes pour nous éclairer sur la question, nous ne tardons pas à constater qu'elles sont impuissantes à nous apporter aucun secours appréciable. Les Arabes, il faut le reconnaître, offrent le spectacle d'une ignorance désolante sur tout ce qui concerne leurs origines. Les documents qu'ils nous ont laissés, sur ce sujet, sont pour la plupart un fatras de légendes où l'absence de sens critique se joint à une crédulité déconcertante. En un mot, il y a fort peu de chose à en tirer. Ceci explique pourquoi les savants européens qui ont écrit sur notre sujet en se

(1) Pour ces questions générales, voir F. Lenormant, article « Alphabet » dans Daremberg et Saglio, p. 182-218. — *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien,* etc., Paris, 1875. — Philippe Berger : *Histoire de l'écriture dans l'antiquité,* Paris, 1891. — G. Maspéro : Appendice à l'*Hist. ancienne des peuples de l'Orient,* p. 709, Paris, 1886. — Ph. Berger : *L'Ecriture et les Inscriptions sémitiques,* passim. — Etc., etc.

servant uniquement de textes arabes sont restés, pour la plupart, en marge de la vérité.[1] Et si un illustre orientaliste, écrivant il y a près de trois quarts de siècle, est arrivé néanmoins, et malgré l'absence des monuments, témoins authentiques sur lesquels nous étayons aujourd'hui notre opinion, à assigner à l'écriture arabe une date qui ne s'éloigne guère de celle qu'on lui attribuait communément il y a quelques années encore, il en est moins redevable aux indications fournies par les nombreux textes arabes qu'il a consultés qu'à l'ingéniosité de ses hypothèses et à une sensation intuitive de la vérité qui caractérisait cet homme de génie.[2]

Quant à l'invention de l'écriture, les auteurs arabes rapportés par le lexicographe Hadji Khalfa, à l'article *De l'écriture* (خط), en font honneur au père du genre humain, ou encore à Idris, personnage qu'on identifie avec Hénoch, de la Bible.[3] D'autres l'attribuent à Himyar, fils de Saba, ou à six personnages de la race de Tasm, que d'autres disent avoir été des rois de Midiân et qui s'appelaient : Aboudjed (ابجد), Hawaz (هوز), Hoti (حطي), Kalamun (كلمن), Sa'fas et Qurischat (سعفص et قرشت). Ceux-ci auraient ajouté à la fin de l'alphabet les lettres qui n'entraient pas dans la composition de leurs noms, c'est-à-dire les lettres qui, selon les divisions mnémotechniques adoptées par les grammairiens arabes, forment les deux mots fictifs : ثخذ ضظغ. On voit combien sont puériles les données fournies par les écrivains arabes sur les origines de leur alphabet. Cette histoire des six rois midianites est tout simplement une tentative d'expliquer ce qui n'avait nullement besoin d'explication, à savoir : la répartition arbitraire des vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien, l'ancêtre de tous les alphabets sémitiques, en six mots, d'ailleurs insignifiants, comme moyen mnémotechnique. C'est, on le sait, un procédé très familier aux grammairiens orientaux.

Une autre tradition, ou, plus exactement, une autre légende, rapportée par tous les auteurs arabes,[4] cités à leur tour par les auteurs européens,[5] attribue la paternité de l'alphabet arabe primitif, dit

(1) Voy. Adler : *Descriptio quorumdam codicum cuficorum et de scriptura cufica arabum observationes novœ. — De arte scribendi apud arabes.* Altona, 1780. — Ed. Pococke : *Specimen historiæ arabum.* — S. de Sacy : *Mémoires de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres,* t. L. — Caussin de Perceval : *Essai sur l'Histoire des Arabes,* etc., t. III. — Desvergers : *L'Arabie,* p. 127-128. — Etc., etc.

(2) Silvestre de Sacy a, en effet, adopté l'année 560 de J.-C. comme date de l'introduction de l'écriture dans le Hidjâz. Voy. *Mém. de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres,* t. L, p. 315.

(3) *Sur l'étymologie du nom d'Idris* (درس = חנך instruire, enseigner).

(4) Voyez notamment le *Sahah de Djawhari* (dictionn. arabe), au mot Murâmir, et Ibn Khaldûn, dont l'opinion est exposée dans l'extrait donné par Silv. de Sacy : *Chrestomathie,* t. II, p, 309, 2e édition.

(5) Sacy, Lenormant, Caussin de Perceval, etc.

djazm, à deux personnages de la tribu de Tay : Murâmir ben Marwa et Aslam ben Sadra, le premier ayant eu le rôle prépondérant dans cette invention. Ils l'empruntèrent, dit-on, au *musuad,* ou ancienne écriture *himyarite.* Ici encore, on nous dit que Murâmir donna pour noms à ses huit enfants les huit mots fictifs que nous avons vus plus haut et qui, tout à l'heure, du moins les six premiers, étaient des noms de rois de Midiân. On appela, dit-on, cet alphabet, المرامر *la famille de Murâmir,* expression qui nous a été conservée par les chroniqueurs arabes dans le vers suivant, composé par un poète humoristique qui avait inutilement tenté d'apprendre à écrire :

تعلمت باجاد وال مرامر وسودت اثوابي ولست بكاتب

« J'ai appris *abadjed* (l'abécé) et toute la famille de Murâmir ;
« J'ai noici d'encre mes vêtements, et je ne suis pas écrivain ! »[1]

Il serait oiseux et sans aucun intérêt de poursuivre l'examen de toutes les autres légendes, en assez grand nombre, que les ouvrages arabes contiennent relativement à notre sujet. On peut retenir seulement cette idée, que la conclusion à laquelle ils arrivent tous, à savoir que l'écriture arabe que nous nous connaissons dérive, en droite ligne, du *musuad,* autrement dit du *himyarite,* est fausse. D'ailleurs, les auteurs arabes n'ont jamais eu une claire notion de ce qu'ils appelaient le *musuad,* dont ils ne parlaient que par ouï-dire et en des termes souvent contradictoires. Aussi, les auteurs européens qui se sont donné beaucoup de mal pour expliquer ces contradictions et essayer d'en dégager la vérité ont-il été tous induits en erreur. Ainsi, c'est un fait incontestable que les tribus de l'Arabie méridionale, celles du Yémen, par exemple, ont connu l'écriture avant celles du nord du Hidjâz. Mais où les Yéménites ont-ils pris leur alphabet ? De Sacy, sur le témoignage des auteurs arabes, a tranché la question dans le sens d'un emprunt aux Abyssins chrétiens, lors de leur migration dans le Yémen.[2] Or, il est prouvé, aujourd'hui, que c'est précisément le contraire qui eut lieu, l'alphabet *ghez* étant d'ailleurs d'un mécanisme plus compliqué que l'alphabet himyarite, notamment en ce qui concerne les points-voyelles, entièrement inconnus à ce dernier, et dont l'invention, dans chaque alphabet, est incontestablement postérieure à celle des lettres.

Faisons donc table rase de toutes ces données qui ne peuvent décidément nous fournir la clef du mystère, et faisons appel à des témoins plus fidèles : les monuments. L'archéologie et l'épigraphie sémitiques sont seules dignes de toute notre confiance.

(1) Le mètre est du طويل dont le paradigme est : فعولن مفاعيلن répété quatre fois dans le vers.

(2) *Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres,* p. 288 et suiv. du t. L.

Et tout d'abord, pour circonscrire notre sujet, éliminons tout ce qui concerne l'Arabie méridionale, où l'écriture himyarite était en usage, ainsi que nous l'apprennent les nombreuses inscriptions recueillies dans le Yémen, principalement à Sana et Mâreb.[1]

Quant à l'Arabie centrale, berceau de la langue arabe, il est peu vraisemblable que des diverses tribus qui la peuplaient, et dont plusieurs entretenaient des relations commerciales ou autres avec les Juifs, les Chrétiens, les Abyssins et les Perses, aucune ne connaissait l'usage de l'écriture. Nous savons, notamment, que le *nabatéen* était l'écriture des Araméens nomades, depuis le Haurân jusqu'au Sinaï et dans le centre de l'Arabie.[2] Mais de ce qu'il y avait dans l'Arabie des peuples de civilisation plus ancienne et, partant, connaissant l'usage de l'écriture, il ne s'ensuit pas nécessairement que les Arabes proprement dits, ceux du Hidjâz, dont nous nous occupons ici, aient possédé cette connaissance. Tout au plus, en peut-on conclure qu'il pouvait y avoir parmi eux des hommes, en petit nombre, versés dans cet art, grâce à leurs relations avec les étrangers. Or, c'est là une affirmation que l'histoire arabe autorise à établir, étant donné ce qu'elle nous rapporte sur le compte de certains personnages arabes, antérieurs à l'islâmisme, qui maniaient le *kalam* pour écrire leur langue en caractères étrangers. Tel est ce Waraqa ibn Naufal, dont parle Al Bukhâri,[3] personnage très célèbre, contemporain d'Abd al Muttalib, aïeul de Mahomet, et qui connaissait, dit-on, l'écriture *hébraïque*.[2] On peut même faire plus, et, de ce fait que les Arabes de cette époque empruntaient, pour écrire leur langue, une écriture étrangère, tirer cette induction, qui vient naturellement à l'esprit, à savoir qu'ils n'avaient pas encore une écriture appropriée spécialement à leur langue. Mais je pense qu'il y a ici une question préjudicielle qui demande à être résolue tout d'abord. Ma conviction est que l'écriture arabe est beaucoup plus ancienne qu'on ne le croit, et si, comme nous le verrons plus loin, il y a de très bonnes raisons pour décider qu'elle dérive en droite ligne du *nabatéen,* on ne doit pas en conclure, à mon humble avis, qu'elle lui est nécessairement postérieure de plusieurs siècles, comme c'est l'opinion communément admise encore aujourd'hui. Il y a peut-être lieu de la considérer plutôt comme contemporaine du nabatéen.

Déjà, une récente découverte a bouleversé tout ce qu'on croyait définitif ou à peu près tel à ce sujet, et a reporté l'âge de l'écriture

(1) Une grande partie de ces inscriptions a été déjà publiée, avec commentaires, dans le *Corpus inscriptionum semiticarum, pars quarta.*

(2) Voy. Ph. Berger : *Histoire de l'écriture dans l'antiquité,* p. 167, 1re édit.

(3) Cité par Pococke : *Specimen historiæ arabum,* p. 162.

(4) Voyez E. Renan : *Histoire des langues sémitiques,* p. 340, et le passage cité du *Kitâb al Aghâni.* — Lenormant : *Essai,* etc., t. II, p. 144.

arabe de deux siècles en arrière. Je veux parler de l'inscription *nabatéo-arabe d'En-Nemâra.*[1] C'est dans la région volcanique des montagnes du *Harra,* dans un poste dit *En-Nemâra,* situé au point où le *Wâdi-s-Sâm* reçoit le *Wâdi-s-Saout,* que M. René Dussaud découvrit, en 1902, au cours de sa fructueuse mission, l'inscription dont il est ici question. Sans entrer dans les détails, qu'on trouvera dans le travail de M. Dussaud, bornons-nous à savoir qu'il s'agit d'une épitaphe d'un certain Imr ul Qaïs ben 'Amr, qu'on n'a pu, jusqu'ici, identifier avec aucun de ses homonymes que nous connaissons. Elle a cinq lignes écrites en *nabatéen,* mais ressemblant beaucoup au *kûfique,* et porte la date du 7 keslûl (décembre) 223 de Bostra = 328 de l'ère vulgaire.

Voici d'ailleurs la transcription en lettres arabes ordinaires et la traduction de cette inscription, telles que les donne M. R. Dussaud, qui a mis également à profit les ingénieuses conjectures de M. Clermont-Ganneau :

I تي نفس امرء القيس بر عمرو ملك العرب كله ذو اسر التاج

II وملك الاسدين ونزار وملوكهم وهرب مذحجو عكدي وجاء

III بزجاي في حبج نجران مدينت شمر وملك معدو وبين بنيه

IV الشعوب ووكلهن فارسو لروم فلم يبلغ ملك مبلغه

V عكدى هلك سنت 223 يوم 7 بكسلول بالسعد ذو ولده

I « Ceci est le tombeau d'Imr ul Qaïs b. 'Amr, roi de tous les Arabes, celui qui ceignit le diadème,

II « qui soumit les [tribus d' Asad] et [de] Nizâr et leurs rois, qui dispersa MHDG à jamais (?), qui apporta

III « le succès au siège de Nadjrân, ville de 'Sammar, qui soumit [la tribu de] Ma'add, qui répartit entre ses fils

IV « les tribus et plaça celles-ci comme corps de cavalerie au service des Romains. Aucun roi n'a atteint sa gloire,

V « jamais! Il est mort en l'an 223, le septième jour de keslûl. Heureux soit celui qui l'a engendré! »

Avant cette heureuse découverte, les plus anciennes inscriptions en langue arabe qu'on possédait étaient la trilingue de *Zebed,*[2] dont le texte *kûfique* remonte, avec l'ensemble, à l'année 512, et la gréco-

(1) René Dussaud : *Une inscription nabatéo-arabe d'En-Nemâra,* Paris, Leroux, 1902. — *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres,* 1902, t. I, p. 259 et seq.

(2) Sachau : *Zeitschrift der Deut. Morgenlandischen.* Gesell., 1882, t. 36, p. 345 et seq. — Le même : *Monatsber d. Kon. Akad. der Wissensch.* Z. Berlin, 1881, p. 184.

arabe de Harrân, dans le Ledjâ, découverte par M. Wetzstein et retrouvée plus tard par M. Waddington. Elle porte dans les deux textes la date de 463 de Bosra, première indiction, ce qui correspond à l'année 568 du calendrier grégorien.[1]

C'est tout ce qu'on possède comme documents épigraphiques arabes antérieurs à l'islamisme. Nous en avons, au contraire, plusieurs qui sont postérieurs à l'hégire, mais ils sont sans importance au point de vue spécial qui nous occupe. Telle est, par exemple, la belle inscription kûfique, peinte en or, de « Qubbat-as-Sakhrah », découverte à Jérusalem. Elle remonte au règne de Abd al Malik (65-86 H.) et porte la date de 72 H., qui est celle de la fondation de l'édifice. Mais elle a été interpolée par Al Mâmûn, qui y substitua son nom à celui d'Abd al Malik.[2]

De tout ce qui précède, il résulte, par conséquent, que la question de l'*origine de l'écriture arabe* doit être dédoublée et donner lieu à deux ordres de recherches, l'un relatif à la date de son *invention*, l'autre à son *introduction* dans le Hidjâz, berceau de l'Islam.

La première partie du problème est intimement liée aux découvertes épigraphiques que le hasard peut nous réserver, et la contemporanéité de l'écriture arabe et du nabatéen n'est, je l'avoue, qu'une hypothèse que, seules, des inscriptions comme celle d'En-Nemâra, par exemple, pourront transformer en certitude. Du moins n'est-elle pas invraisemblable, puisque avant 1902 l'écriture arabe ne pouvait remonter avec la trilingue de *Zebed* que jusqu'à l'année 512, tandis que l'inscription nabatéo-arabe d'En-Nemâra nous ramène, d'un seul bond, de deux siècles en arrière. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un heureux hasard nous mette enfin en possession d'un texte arabe contemporain des premiers essais de transformation du nabatéen par les Arabes.

Quant à la seconde partie du problème, touchant la date de l'introduction de l'écriture dans le Hidjâz, c'est celle que nous allons examiner avec quelques détails.

Il est indubitable que durant les premiers temps de l'Islâm, la connaissance de l'écriture, dans le Hidjâz, était chose assez rare;[3] c'était pour ainsi dire l'exception, tandis que son ignorance était le cas général, la caractéristique de l'homme du peuple, de l'indigène

(1) WETZSTEIN : *Ausgewählte Inschriften*, n° 110. — DE VOGUÉ : *Syrie centrale*, p. 117 et 118. — PH. BERGER : *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, p. 289, 2e édit. — WADDINGTON : Inscript. syr., n° 2464, avec traduction, d'ailleurs en partie erronée, du baron de Slane. — J. HALÉVY : *Mélanges d'épigr. et d'arch. sémit.*, p. 116-126; Paris, 1874.

(2) DE VOGUÉ : *Temple de Jérusalem*, p. 85 et seq. : Paris, Baudry, 1854. — PH. BERGER : *op. cit.*, p. 290, 2e édit. — CLERMONT-GANNEAU : *Recueil d'archéol. orient.*, t. I, p. 211 et seq., et t. II, p. 400.

(3) Voy. ERNEST RENAN : *Histoire des langues sémitiques*, p. 329.

(أمي),[1] par opposition à ceux qui savent lire et écrire, particulièrement les Juifs et les chrétiens (اهل الكتاب), « sectateurs du livre ». En outre, le soin que Mahomet prenait de profiter de toutes les occasions qui s'offraient à lui pour répandre la connaissance de l'écriture parmi ses adeptes prouve que nous nous trouvons en présence d'une invention relativement récente, apanage de quelques privilégiés et non encore tombée, pour ainsi dire, dans le domaine public.

En effet, voici ce que rapporte, par exemple, l'auteur de Tarikh-al-Khamîci :[2] « Après la bataille de Badr (janv. 624), certains prisonniers de Mahomet, notoirement pauvres et chargés de famille, obtinrent de lui la liberté sans rançon sous la promesse de ne jamais servir contre lui. Mais avant de les laisser partir, Mahomet exigea que ceux qui savaient lire et écrire les caractères arabes donnassent, pendant un certain temps, des leçons de lecture et d'écriture à dix jeunes gens de Médine. Zaïd, fils de Thâbit, fut un des jeunes *ansârs* qui profitèrent de cet enseignement. Comme il était doué de beaucoup d'intelligence, Mahomet lui fit apprendre aussi l'écriture hébraïque, afin qu'il lui servît de secrétaire dans sa correspondance avec les Juifs. » De ce texte, nous retenons ces deux conclusions : 1° à l'époque de la bataille de Badr (624), l'écriture était déjà connue ; les prisonniers de Badr étant Quraïschites, il faut admettre que la connaissance de cette écriture s'était répandue à La Mekke avant Médine. Mais si ce texte prouve que l'écriture était répandue à La Mekke dès les premières années de l'hégire, il ne nous indique guère jusqu'à quel point il nous est permis de remonter pour y placer la date d'introduction de cet art dans le Hidjâz. En d'autres termes, nous avons des documents irrécusables et contemporains des premières années de l'hégire qui constituent un terme *(terminus ad quem)* auquel la date de l'introduction de l'écriture dans le Hidjâz ne peut être postérieure. Tel est le parchemin, découvert en Egypte par M. Etienne Barthélemy dans un monastère près d'Akhmîm, et qu'on croit être l'original de la fameuse lettre adressée par Mahomet en l'an VIe de l'hégire au légendaire Moqawqis, vice-roi d'Egypte, pour l'inviter à embrasser l'Islâm. Ce précieux document portant le sceau de l'apôtre d'Allah a été découvert dans un vieux manuscrit copte sans importance, dont il formait la partie intérieure de la reliure du dos.[3] Tel est encore

(1) C'est l'épithète que Mahomet se donne dans le Qoran, surate 29, v. 45, 47, comme preuve de sa mission prophétique : on ne peut l'accuser, lui, un illettré, أمي, de fabriquer les sourates qu'il prétendait lui être révélées, ni d'en puiser les récits dans la lecture des autres livres sacrés.

(2) Caussin de Perceval : *Essai sur l'histoire des Arabes*, etc., t. III, p. 74.

(3) Pour plus de détails, voy. *Journal Asiatique*, numéro de décembre 1854, p. 482-518. — Rappelons seulement que ce document est également en caractères kûfiques. — Voy. aussi Lenormant : *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde*, t. II, p. 160.

un acte d'affranchissement, écrit en *naskhi* et daté de l'an 22 de l'hégire, qui fait partie de la précieuse collection des papyrus de Fayyûm dont S. A. l'archiduc Rainer (Renier) a fait don au musée autrichien de Vienne. L'importance de ce document est grande surtout au point de vue de l'âge du *naskhi,* que l'on croyait, à tort, comme nous le verrons plus loin, postérieur au kûfique.

Mais, par contre, nous n'avons rien qui nous indique sûrement le moment *(terminus a quo)* à partir duquel la connaissance de l'écriture commença à se répandre dans l'Arabie centrale. Force nous est d'entrer dans le champ périlleux de l'hypothèse et, faute de documents épigraphiques, de prendre provisoirement pour guides les autorités arabes. Or, d'après une tradition qu'on rencontre dans la plupart des chroniqueurs arabes et que Silvestre de Sacy[1] a rapportée d'après l'auteur du commentaire sur *l''Aquila,*[2] ce fut un certain Baschar, fils d'Abd al Malik et frère d'Ukaïdar, roi de Dumat-al-Djandal, qui, ayant appris l'écriture arabe à Anbâr, l'enseigna, une fois de retour à La Mekke, à Abu Sufiân ben Harb, dont il avait épousé la sœur, As Sahba. Ce fut donc Abu Sufiân, ou, selon d'autres, son père Harb, qui le premier à La Mekke connut l'écriture arabe et l'enseigna ensuite à 'Umar ben Al Khattâb et aux autres Quraïschites. Or, d'après la généalogie du Prophète, on peut assigner à cette époque la date de 560 (ap. J.-C.), ou même quelques années plus tôt.[3] Par conséquent, dans l'état actuel de la question, je pense qu'on ne peut raisonnablement remonter plus haut, car autrement, on ne s'expliquerait plus l'ignorance complète de l'écriture où les Arabes du Hidjâz vivaient à cette époque. Au contraire, on conçoit parfaitement qu'un art dont la date d'introduction est si récente dans le Hidjâz n'ait pas encore eu le temps, à l'avènement de l'islamisme, de pénétrer profondément les masses de la nation.

Quant au nom du personnage qui introduisit l'écriture dans la tribu de Quraïsch et servit de trait d'union entre l'Arabie du Nord et celle du Sud, les traditions musulmanes sont partagées, les unes[4] faisant honneur de cette mission au célèbre Mekkois, Harb ibn Umayya ibn 'Abd 'Schams, qui aurait appris l'art d'écrire durant un voyage qu'il fit à Hirah, où l'invention de Murâmir, établi à Anbâr, était déjà connue; les autres, ainsi que nous l'avons vu plus haut, à ce Baschar,

(1) *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres,* t. L, p. 303.

(2) *L''Aquîla* est un poème qui a été commenté par plusieurs grammairiens et ayant pour objet la manière d'écrire correctement le Qoran.

(3) Voy. S. de Sacy, *op. cit.,* p. 306. Ses conclusions ont été adoptées par E. Renan dans *l'Hist. des Langues sémitiques,* p. 328, et par Noel Desvergers : *Arabie,* p. 127-128.

(4) Ibn Khallikan : *Wafâyât al A'yân,* article *Ibn al Bawâb.* — S. de Sacy, *op. cit.,* p. 300. — Caussin de Perceval : *Essai,* t. III, p. 294.

frère du roi de Daumat-al-Djandal, Ukaïdar, et gendre de Harb ben Umayya.

La question d'ailleurs n'est pas d'un très grand intérêt.

Mais cet alphabet arabe dont nous connaissons maintenant, à peu de chose près, la date d'arrivée dans le Hidjâz, n'a pas été créé de toutes pièces, quoi qu'en disent les écrivains orientaux, par Murâmir ou tel autre personnage. Un phénomène de ce genre ne peut point trouver place dans l'histoire des alphabets sémitiques qui se présentent à nous toujours comme des transformations successives d'alphabets plus anciens, jusqu'au phénicien, lequel est lui-même dérivé de l'écriture hiéroglyphique, selon les uns, de l'écriture hiératique, selon les autres. (1)

Nous allons donc nous livrer brièvement à une recherche de paternité, malgré la défense que nous en fait le code Napoléon.

Tandis que la plupart des auteurs arabes, dont l'opinion est rapportée par Hadji Khalfa à l'article علم الخط *De l'écriture* et par Ibn Khallikan, dans la biographie du calligraphe Ibn al Bawâb, font dériver l'écriture arabe du *himyarite* ou *musuad,* il en est d'autres qui très confusément parlent d'une origine syriaque, الخط الصوري, (2) ce qui est beaucoup plus vraisemblable. Sans vouloir reprendre ici les arguments tirés de la présence en Arabie des chrétiens de Syrie, dont les livres liturgiques étaient écrits en caractères syriaques, il suffit de considérer minutieusement la forme du caractère arabe dit *kûfique,* surtout du kûfique primitif, pour se convaincre de la parenté incontestable qui existe entre lui et les formes correspondantes de l'alphabet syarique. L'*himyarite,* au contraire, par l'isolement absolu de chacune de ses lettres, par son caractère linéaire, si l'on peut s'exprimer ainsi, est beaucoup trop loin du kûfique, qui, après tout, a le même système de ligatures que l'alphabet arabe moderne, le *naskhi,* et présente bien moins d'arêtes vives que l'himyarite ou musuad. Celui-ci, d'ailleurs, n'a jamais cessé, que je sache, d'être une écriture lapidaire, tandis que nous avons bon nombre de papyrus écrits en kûfique. (3) En outre, il est constant que dans la plus haute antiquité l'écriture marchait indifféremment dans un sens ou dans l'autre. On voit même des inscriptions où les lignes vont alternativement de gauche à droite et de droite à gauche, et qu'on appelle à cause de cela *boustrophedon.* « Mais cet état de choses ne dura pas longtemps et le sens de l'écriture fut fixé de très bonne heure. » (4)

(1) MASPERO : *Hist. anc. des Peuples de l'Orient.* Paris, 1886, p. 209.

(2) MUHAMMAD AL FATUN, *apud* S. de Sacy, *op. cit.,* p. 266.

(3) Tel est le document découvert par Et. Barthélemy, dont nous avons parlé plus haut; telle est encore la collection Asselin, achetée en 1830 par la Bibliothèque Nationale, alors Royale, et classée par M. Amari.

(4) PH. BERGER : *L'Ecrit. et les Inscript. sémitiques,* Paris, 1880, p. 16.

Or, l'himyarite conserva toujours le caractère d'une écriture *boustrophedon;* de sorte que, si l'écriture arabe lui avait été empruntée directement, comme veulent nous le faire croire les historiens arabes, il y aurait bien des chances pour que les plus anciennes inscriptions kûfiques portassent la trace de cette particularité. Comme il n'en est rien, il est alors plus vraisemblable de rattacher l'arabe au syriaque qui a avec lui une analogie en plus : la direction de l'écriture.

Quant à l'argument que certains savants tirent de l'absence de points-voyelles dans le himyarite, d'un côté, et de leur présence dans le syriaque et le kûfique, d'un autre, il ne me semble pas concluant pour deux raisons : 1° tout d'abord, les plus anciens textes kûfiques ne sont point voyellés; 2° ceux-là mêmes que le sont n'ont reçu vraisemblablement ces voyelles qu'après coup, étant donné, comme nous la verrons plus loin, que le système des points-voyelles est relativement récent. C'est donc un argument qu'il faut rejeter.

De l'ancêtre du kûfique, le *syriaque,* nous ne dirons rien, car cela nous ferait sortir hors du cadre de notre sujet. Il suffit de savoir qu'il dérive du *palmyrénien* cursif, encore un rejeton du phénicien, et qu'on le « trouve à peu près déjà constitué sur les monnaies des rois d'Edesse ».[1] La plus ancienne inscription qu'on en possède a été découverte par M. de Saulcy, à Jérusalem, dans le tombeau de la reine Hélène d'Adiabène, et sa date se place entre les années 44 à 70 de J.-C.

Mais ce n'est pas tout. Faut-il s'arrêter là et limiter au syriaque l'emprunt fait par l'inventeur — dont le nom nous importe peu — de l'alphabet arabe ? Quand on examine attentivement le caractère arabe cursif, dit *naskhi,* on a de la difficulté à croire qu'il dérive en droite ligne du syriaque. Car, tandis que le kûfique présente la plus grande analogie avec ce dernier caractère, tant par sa forme que par sa régularité et sa tenue « correcte » sur la ligne, ainsi que le plus léger examen suffit à le démontrer, le *naskhi,* au contraire, par son allure hardie et capricieuse, par sa tendance aux fioritures et à l'*arabesque,* se révèle à nous comme l'héritier naturel, non pas du syriaque, avec lequel il a néanmoins une assez proche parenté, mais d'un autre rejeton araméen : le *nabatéen,* dont nous avons déjà dit un mot plus haut, et qui était l'écriture des Araméens nomades depuis le Haurân jusqu'au Sinaï et dans le centre de l'Arabie.[2] Nous possédons un grand nombre d'inscriptions nabatéennes découvertes au cœur même de l'Arabie, à Madaïn-Sâlih, et explorées tour à tour par M. Charles Doughty, qui les découvrit le premier en 1876-1877, et par M. Charles Huber, deux fois, en 1880 et 1884, accompagné cette dernière fois par

(1) Ph. Berger : *Hist. de l'écrit. dans l'antiquité,* p. 280.
(2) Le même, *ibidem,* p. 167.

l'éminent épigraphiste M. Euting. Leurs dates s'échelonnent entre l'année 9 av. J.-C. à l'année 75 ap. J.-C.[1]

Ce qu'il y a surtout de remarquable pour nous dans le *nabatéen*, c'est la forme des lettres qui, arrondies déjà par le haut dans l'araméen, perdent entièrement ici leurs dernières arêtes et tendent à se relier ou se relient même par le bas. N'est-ce pas le caractère essentiel de l'écriture arabe, celui qui la distingue des autres alphabets sémitiques?

Il suffit d'ailleurs de comparer le *naskhi* avec les derniers représentants du *nabatéen* pour se convaincre qu'il descend en droite ligne de ce dernier. On peut voir dans la planche XLV du *Handbuch der nordsemitischen Epigraphie*, de Mark Lidzbarski (Weimar 1898), un tableau des divers types du nabatéen; l'analogie de la plupart de ses lettres avec celles correspondantes de l'alphabet arabe *naskhi* est on ne peut plus frappante.

Reste une question assez délicate. Pouvons-nous établir avec certitude, entre le naskhi et le kûfique, un ordre de priorité; autrement dit, nous est-il possible de reconnaître entre ces deux petits-fils de l'araméen lequel est l'aîné? Hâtons-nous d'abord de récuser le témoignage des auteurs arabes, qui doivent céder le pas, en cette matière, aux documents épigraphiques et paléographiques, lesquels sont en contradiction formelle avec eux. Les historiens arabes nous parlent en effet d'un certain Ibn Muqla[2] (mort en 324 ou 326 H.) vizir des khalifes abbassides Muqtadir, Qâhir et Râdhi billâh, comme étant l'inventeur du *naskhi*, qui daterait ainsi du commencement du IVe siècle de l'hégire. Et comme le kûfique est nécessairement antérieur à cette date, puisque, selon les auteurs arabes, on peut le faire remonter jusqu'à l'année 17 H., date de la fondation de Kûfa, dont il tirerait son nom, il semble qu'on est en droit de conclure que le kûfique est antérieur et de beaucoup, environ trois cents ans, au naskhi. Or, de ces assertions purement gratuites des textes arabes, qu'est-ce que l'épigraphie sémitique a épargné? Rien. D'abord, en ce qui concerne le kûfique, l'inscription bilingue de Harrân (568 ap. J.-C.) a battu entièrement en brèche le système de ceux qui, se croyant liés par le nom de Kûfa, dont notre écriture serait originaire, ne pouvaient

(1) Voy. d'autres inscriptions publiées par M. DE VOGÜÉ dans *Syrie Centrale, Inscriptions sémitiques*, p. 101 et seq., Paris, Baudry, 1869. — On en a même trouvé en Europe, à Pouzzoles: Voy. RENAN, *Journ. asiat.*, avril 1873, p. 313-323; octobre, pages 366-384, etc. — J. HALÉVY : *Mélanges d'Arch. et d'Epigr. sémit.*, 1874, p. 103 et seq.

(2) Voy. S. DE SACY : *Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. IX, p. 75-81, et les extraits qu'il y rapporte d'Ibn Khallikân. Hadji Khalfa et Ibn Khaldûn. — Selon certains chroniqueurs, ce serait le frère d'Ibn Muqla, Abu Abdallah al Hasan, auquel on devrait attribuer la paternité du *naskhi*. — Sur la biographie d'Ibn Muqla et sa fin tragique, voir notamment Ibn at Tiqtaqa : *Al Fakhri fil Adab as Sultânîa*, etc., texte arabe publié par M. Hartvig Derembourg, p. 368 et seq., Paris, 1895.

pas remonter au delà de l'année 17 de l'hégire (639). Ils n'ont pas vu que la dénomination de *kûfique* pouvait devoir son origine à une circonstance accidentelle quelconque, telle que l'adoption, dès la première heure, de cette écriture par la ville de Kûfa, ou, comme le proposait Adler,(1) si je ne me trompe, à la présence dans cette ville de nombreux copistes, ou enfin à ce fait que Kûfa ayant été établie sur l'emplacement de Hîra, donna son nom à l'écriture autrefois inventée dans cette ville, mais que cela n'impliquait pas nécessairement une attribution d'âge et d'origine.

De même pour le *naskhi;* la façon de voir des écrivains arabes et de ceux qui les ont suivis doit être réformée. La paléographie arabe a dépouillé de son titre de gloire ce pauvre Ibn Muqla qui, à ses talents de vizir, joignait peut-être, mais c'est tout, celui d'un excellent calligraphe. C'est à partir de 1825 seulement, lors de la publication du mémoire de M. Silvestre de Sacy sur un papyrus écrit en naskhi et daté de l'an 40 de l'hégire, qu'on abandonna l'opinion qui faisait remonter ce genre d'écriture à Ibn Muqla (ɪvᵉ siècle H.). (2) Le document dont il est ici question est un passe-port ou sauf-conduit délivré par le Gouverneur de l'Egypte à deux Coptes, pour leur permettre de se rendre au Sa'îd (Haute-Egypte). On ne peut avoir le moindre doute sur l'authenticité de sa date, qui est écrite en toutes lettres, car les personnages qui y sont dénommés sont trop connus et appartiennent précisément à cette époque. En effet, la pièce est adressée de la part d'Usâma, fils de Zaïd, le fils adoptif du Prophète, à Abd Allah, fils de 'Amr ben Al'As, le conquérant de l'Egypte. Inutile d'entrer dans plus de détails, qu'on trouvera aisément dans l'excellent mémoire de S. de Sacy. Et d'ailleurs, la découverte du papyrus arabe de la collection de l'archiduc Renier, datant de l'année 20 de l'hégire, a de nouveau reculé de vingt ans l'âge du naskhi. De toutes façons nous sommes bien loin d'Ibn Muqla et de sa prétendue invention du ɪvᵉ siècle. Toutefois, malgré cette antiquité relative du *naskhi*, on aurait peut-être tort, surtout depuis la découverte de l'inscription d'An-Nemâra (328), de lui accorder la même ancienneté qu'au kûfique. Du reste, son allure générale, ses formes arrondies décèlent un type plus jeune que le kûfique. Mais dans une matière comme

(1) *Dissertatio de arte scribendi apûd arabes, passim.*

(2) C'est à tort que M. L. Bouvat, dans la *Grande Encyclopédie,* dit que le *naskhi* est du ɪvᵉ siècle de l'hégire et que c'est M. Silv. de Sacy qui l'a démontré, alors que c'est précisément le contraire qui eut lieu. — Voy. Sᴀᴄʏ : *Mém. Acad. des I. et B.-L.*, t. X, p. 65-66 ; t. IX, p. 66-85, et *Journal asiat.,* t. X, 1827, p. 209-231. — Pʜ. Bᴇʀɢᴇʀ : *Hist. de l'Ecrit.*, p. 291.

(3) F. Lᴇɴᴏʀᴍᴀɴᴛ, dans un mémoire où il tâche d'établir le caractère chrétien des inscriptions sinaïtiques (*Journ. Asiat.*, janvier 1859, p. 53), conclut à une grande ressemblance entre l'écriture de ces inscriptions et l'arabe. De plus, il n'est pas très loin de croire à l'antériorité du *naskhi* au *kûfique.*

l'épigraphie, où le hasard joue un si grand rôle, il faut se garder des affirmations par trop absolues. Ce qui est vrai aujourd'hui, dans l'état actuel de la science, peut cesser de l'être demain, à la suite d'une découverte épigraphique complètement inattendue. Qui sait ce que le sol inexploré de La Mekke nous réserve encore?

Paris, le 8 août 1906.

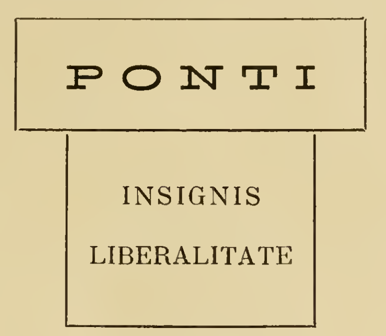
EMILE AMAR.

(La suite au prochain numéro.)

Quelques Découvertes archéologiques et épigraphiques

Le capitaine Régnier, alors au 4e bataillon d'Afrique, et actuellement au 4e tirailleurs, a bien voulu m'indiquer quelques inscriptions.

L'une de celles-ci, vue par lui à Beni-Aïchoum, près de Korba,(1) entre Nabeul et Kelibia (Cap-Bon), n'a malheureusement pu être ni estampée ni mesurée. D'après la description et le croquis de cet officier, l'inscription affecterait la forme ci-dessous :



Une autre a été prise sur la margelle d'un abreuvoir, à proximité d'un puits romain, au lieu dit Bir-el-Hadj-Ahmed, enchir Saci, entre la station de Grombalia (et sur la droite de la route) et le défilé qui conduit au Khanguet-el-Hadjaj.

Cette inscription, gravée sur une pierre noire très dure, mais très usée, a été estampée et envoyée au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Elle peut être lue ainsi :

F L A V I O
VALERIO
C O N S T A
N [*ti*] O N
O B I L I S
S I M O
[*Caesari*]

Ce serait donc une inscription en l'honneur de Constance Chlore. Les lettres ont environ $0^{m}065$ de hauteur.

M. Douté, entreposeur des Monopoles à Béja, m'a donné les ren-

(1) Korba, sur l'emplacement de la *Curulis* romaine.

seignements les plus complets sur une pierre funéraire qu'il a trouvée dans sa propriété.

Cette stèle, qui affecte la forme d'un triangle tronqué au sommet, est épaisse de 0m40; sa largeur en haut est de 0m40 et à la base de 0m50.

La surface polie qui contient l'inscription est divisée en deux par un trait vertical; la partie de gauche seule est gravée et porte les phrases ci-dessous :

D·M·S·
IVLIVS
PRIMV
LVS · VI
XIT·ANN
IS · XX ·
H · E · S ·

Les lettres ont 0m07 de hauteur.

A remarquer H · E · S · au lieu de H · S · E ·

TUNIS

MM. Guy, architecte principal, et Brun, conducteur des bâtiments civils, ont mis à jour, en faisant des réparations à la Direction générale des Finances, à Tunis, un fragment d'inscription romaine. Les lettres sont de belle forme, mais la partie où elles sont gravées est en renfoncement sur le parement de la pierre, comme si l'on avait gratté une inscription primitive pour en mettre une nouvelle.

La longueur de la pierre, qui a pu être dégagée, est de 1m20 ; la hauteur est de 0m52, et les lettres mesurent 0m16. L'épaisseur de la pierre dans la partie non refouillée est de 0m41.

MP VIII

Cette pierre était enclavée dans un mur principal du monument. Elle semble faire partie d'une inscription précédemment relevée et portée au *Corpus inscriptionum latinarum* sous le nº 14 277. Cependant, il est bizarre qu'après les recherches faites par l'architecte de l'édifice où la pierre a été trouvée la suite épigraphique COS V PP soit manquante. Ce serait en tout cas une dédicace à l'empereur Commode, gravée entre 186 et 189, à en juger par les inscriptions similaires et le martellement qui a détruit une première fois l'inscription, forçant, pour la graver à nouveau, à un grattage d'un ou plusieurs centimètres, ce qui est fréquent en Tunisie pour les inscriptions relatives à Commode.

JEMAJEUR

Dans mes fouilles de Jemajeur,[1] entre Fondouk-Djedid et le Khanguet-el-Hadjaj, j'ai retrouvé, enclavées dans les murs de la citadelle byzantine, deux inscriptions de très bonne époque, fort bien gravées et qui sont là pour prouver qu'il y eut en cet endroit un point important (oppidum ou castellum).

I

La pierre a $1^{m}31$ de longueur sur $0^{m}50$ de hauteur. Elle a été coupée aux deux extrémités pour servir à son nouvel emploi. La lecture du texte est excessivement facile : c'est l'épitaphe d'un mausolée familial. (Découverte le 13 mai 1906.)

Les lettres de la première ligne ont $0^{m}09$ de hauteur, celles de la seconde ont $0^{m}09$ également ; celles de la troisième ont $0^{m}095$, tandis que celles de la quatrième n'ont plus que $0^{m}07$.

D · M · S

[*t*] VCCIVS · L · TVCCIVS · M · TVCCIV [*s*]

||||||| NIANVS · ROGATUS · SEVERV [*s*]

[*p.v.A*] XXIII · M · VIII · P·V·A·XXXVIII · P · V · A · XII

La pierre est un peu éclatée dans le bas, à droite ; il se pourrait que l'inscription réelle soit, pour la dernière ligne, au lieu de :

P · V · A · XII = P · V · A · XLI

II

Une autre inscription a vu le jour (à nouveau) le 10 juin 1906. Les lettres ont $0^{m}05$ de hauteur ; la largeur de la pierre est de $0^{m}60$, la hauteur $1^{m}25$, l'épaisseur $0^{m}55$.

Au lieu d'être placée verticalement, elle est couchée dans l'épaisseur de la maçonnerie, mais en parement.

Une certaine partie de l'inscription est effritée, mais, d'après des épigraphistes éminents, le texte pourrait être reconstitué comme ci-dessous, ce qui prouve une fois de plus que le culte de Cérès ou des Cérès (Cérès et Proserpine) était très répandu dans l'ancienne Province d'Afrique. L'autel que lui ou leur a élevé L. Titius Metrianus, son ou leur prêtre, en est un nouveau témoignage. C'est peut-être aussi une dédicade à Cælestis.

(1) Les fouilles de Jemajeur feront ultérieurement l'objet d'une étude approfondie ; l'ampleur du sujet ne me permet même pas d'en donner un abrégé provisoire.

C · A · S ·
L · TITIVS METRIA
NVS · SACERDOS
CVM L · ||||||||||||||| FELICE
ET · L · T · ||||||||||||||| VICTOR
FILIS ||||||||||||||| IS · ARA
M · CVM |||||||||| INDAME
NTIS ||||||||||||||||||||||||||||||| L · A ·

BORDJ GOBET-EL-GHÉFARI

Dans la propriété de M. Piétri, agent de la Direction générale des Travaux publics, qui est située à neuf kilomètres de Grombalia, dont six de route et trois de piste, j'ai pu recueillir différents documents archéologiques.

Je citerai d'abord l'inscription ci-dessous, qui est malheureusement incomplète et dont un estampage a été envoyé au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Cette inscription, gravée sur un bloc en marbre blanc de $1^{m}18$ de long sur $0^{m}46$ de large, faisait partie d'un mur servant de fond à une écurie du bordj ; le propriétaire a extrait ce bloc du mur et l'a mis dans la cour, où il sert de banc. Des recherches ultérieures permettront peut-être de retrouver le restant de ce monument épigraphique.

D
GARGILIA · PUBLIAN
E M · VIRI · FIL · VIX
SIBVS · IIII · DIEBVS · XV · MAT

Les première, deuxième et troisième lignes ont $0^{m}10$ de haut, la quatrième $0^{m}095$.

Le bordj en lui-même est en partie ruiné. Etait-ce une basilique ou des thermes ? Un puits et une tour fortifiée existent encore dans un état plus ou moins bon de conservation. Les absidioles subsistantes sont même encore garnies de mosaïques murales, ce qui ferait plutôt pencher pour des thermes, les basiliques n'ayant pas eu de revêtement de ce genre.

Divers tombeaux retrouvés non loin de là pourront être visités et donneront à coup sur de nouveaux documents archéologiques et de nouvelles inscriptions.

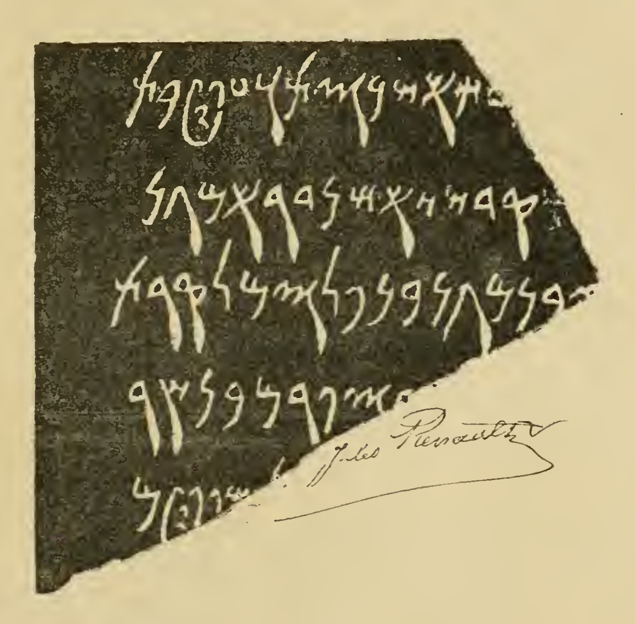
Je dois mentionner plusieurs énormes jarres affectant la forme des jarres puniques, mais d'un diamètre beaucoup plus considérable. Elles ont $1^{m}10$ de haut environ et $0^{m}43$ environ de diamètre. Les oreillons sont contre le col au lieu d'être sur la panse.

Inscription punique (Carthage)

Cette inscription — malheureusement brisée par les chercheurs de pierre — a été étudiée d'une façon toute spéciale par M. Arditti, professeur de langue hébraïque à Tunis.

Le fragment de stèle, qui était ornée à l'entour d'une sculpture en forme de talon, a 0m 145 de hauteur pour 0m 140 de largeur.

Les lettres sont très belles et très bien gravées; j'en donne un estampage en blanc sur noir pour mieux faire ressortir la qualité de leurs formes.



ת אש כסת ועטפת
[מ]קדש ז אש נדרא מגן
בן מגן בן פלס מלקרת
ספרם בן צר
[ש]פטם

TRADUCTION

...............................Que elle couvre et enveloppe
....................sanctuaire celui-ci qu'a fait vœu Magon
........................fils de Magon fils de Peles Melkarth
....Scribes fils de Tyr
....Suffètes

NOTES EXPLICATIVES

Ligne 1 — *Le* ת *initial est la finale d'un mot au féminin — ce mot m'est inconnu;* אש = *que ou dont;* כסת *vient de la racine* כסי *couvrir, c'est le féminin probablement d'un participe. Il en est de même du mot suivant* ועטפת *qui dérive de la racine* עטף *dont le sens est aussi couvrir, envelopper; c'est encore, d'après notre humble avis, le féminin d'un participe.*

Ligne 2 — *Le* מ *de* מקדש *se devine aisément, quoique la pioche l'ait déformé en le brisant; ce mot signifie* lieu sacré, sanctuaire, temple, *etc...;* ז = *celui-ci;* אש = *que;* נדרא *c'est le verbe* נדר *faire vœu, employé si fréquemment dans les inscriptions phéniciennes;* מגן *c'est un nom de femme* ici, *parce que le verbe* nadara *est au féminin du passé.*

Ligne 3 — בן = *fils de;* מגן *Magon,* בן *fils de...;* פלס מלקרת *Peles Melkarth n. p. signifiant : considérateur de Melkarth. La racine* פלס *se trouve dans ce sens dans les Proverbes,* v, 21.

Ligne 4 — ספרם = *des scribes;* בן = *fils de;* צר = *Tyr. Est-ce que* בן צר *voudrait dire un Tyrien? c'est possible; en hébreu on comprend facilement cette locution.*

Ligne 5 — שפטם. *Le* ש *est parfaitement visible; ce mot est le pluriel de* שפט, *un suffète.*

D'après mon humble avis, cette pierre devait être la dédicace d'un temple. Elle est due à la générosité d'une femme : c'est ce qui semble ressortir des verbes mis au féminin.

R. Arditti.

DONS

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques; séance du 13 mars 1906, pages xvii et xviii.

« Le Musée Alaoui (au Bardo) s'est enrichi ces temps derniers de quelques objets. Je citerai parmi eux :

« Une anse d'œnochoé en bronze, don de M. J. Renault, architecte des Travaux publics, exhumée dans un tombeau punique de Carthage, analogue à une autre que M. Renault avait déjà offerte aux collections du Bardo, l'an dernier. [1] Le sommet de l'anse, qui s'adaptait au goulot du vase, s'arrondit cette fois encore en une tête de femme rappelant de près la précédente; l'extrémité aplatie, qui était soudée à

(1) Cf. *Bull. archéol. du Comité,* 1905, p. clix (séance de la Commission, févr. 1905).

la panse, montre, au lieu d'un masque de Silène barbu, décoration ordinaire de cette sorte d'objets, deux têtes de béliers affrontés ; le cadeau de M. Renault méritait tout spécialement d'être signalé à cause de cette particularité. »

A la même séance, M. Babelon a lu le rapport suivant :

« M. Renault, architecte à Tunis, vient de faire don au Cabinet des Médailles, par l'intermédiaire obligeant de M. Cagnat, d'une pierre gravée gnostique, trouvée en Tunisie, que je me fais un devoir de signaler à la Commission de l'Afrique du Nord.

« Il s'agit d'un jaspe brun verdâtre, de forme elliptique, mesurant 0m 020 sur 0m 014 ; la tranche est taillée en biseau.

« Sur la face principale, on voit le dieu égyptien Anubis, à tête d'épervier surmontée d'un disque, debout de profil, s'appuyant d'une main sur le sceptre et tenant de l'autre la croix ansée. Devant lui, une stèle terminée en triangle, sur laquelle je déchiffre l'inscription suivante en caractères très ténus :

A Λ
Λ H I
M Y H

« Ce qui doit, peut-être, s'interpréter : ἄλλῃ μυῇ [δει], c'est-à-dire : « A une autre initiation ». Bien que cette formule soit dans la donnée de celles qu'on trouve souvent sur les gemmes gnostiques, je ne donne ma lecture et mon interprétation que sous réserve d'une étude plus approfondie.



« Sur l'autre face de l'intaille, on lit très nettement l'inscription suivante :

CAPA | ΠΟΔ | ΚΡΑ

« Cette inscription se rencontre sur d'autres monuments de la même espèce, mais, comme la plupart des formules relevées sur les gemmes gnostiques, elle n'a pas encore reçu une interprétation satisfaisante.

« La pierre gravée offerte si libéralement par M. Renault au Cabinet des Médailles vient occuper une place honorable au milieu de ses congénères, et je suis heureux de lui offrir publiquement le témoignage de ma gratitude. »

Vase en albâtre (1)

Ce vase, trouvé par fragments très nombreux (de janvier à mai 1906) par des chercheurs de pierre de Carthage, dans le voisinage du palais Bacouch, près de Sainte-Monique et, par conséquent, sur le territoire de la Carthage antique, a pu être reconstitué dans sa plus grande partie. Malheureusement, il y manque une partie du socle et le haut, couvercle ou moulure. Il affecte la forme d'un « calice ». La base carrée que montre la photographie est une restitution en plâtre permettant de voir ce qu'était le vase.

La hauteur totale de la partie retrouvée mesure 0m53; le diamètre supérieur de la coupe est de 0m275 et le diamètre inférieur de la base est de 0m205.



Une superbe tête de Bacchus jeune, avec boucles de cheveux pendant es et la tête surmontée de feuilles de vigneet de grappes de raisin, orne d'un côté la panse du vase, qui a des tendances à tomber de ce côté à cause du grand poids occasionné par l'épaisseur de cette sculpture. Il devait donc y avoir au-dessus de cette partie de vase, dans la partie hypothétique d'un couvercle ou d'une moulure circulaire, une partie plus pesante du côté adverse, pour former contrepoids et maintenir l'équilibre.

C'est un beau monument archéologique et comme forme et comme sculpture.

(1) Ce vase a pu être reconstitué grâce au talent et à la patience de M. Piemontese, sculpteur ornementiste à Tunis, qui a passé plusieurs semaines à en rapprocher les divers fragments.

Inscription arabe trouvée près du Camp-Servière (Fondouk-Djedid) par M. Bessière, colon à Jemajeur.

Je ne donne cette inscription que parce qu'elle est gravée sur la colonnette de marbre soutenant le turban dans les tombes des défunts du sexe masculin et, que les caractères en plomb sont incrustés dans cette gravure, ce qui la rend très intéressante.

Elle date de safar 1206, c'est-à-dire du deuxième mois de ladite année.

Actuellement, nous sommes en 1324 de l'hégire; cette inscription date donc de cent dix-huit ans.

. . . .

أَجْزِيكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَامَةِ • هَذَا
ضَرِيحُ السَّيِّدِ الشَّرِيفِ عُمَرَ بْنِ السَّيِّدِ
الشَّرِيفِ قَاسِمِ تُوُفِّيَ رَحِمَهُ اللَّهُ
فِي صَفَرَ سَنَةَ ١٢٠٦

« . . . .

. . . . je vous récompenserai le jour de la résurrection.

« Ceci est le mausolée du seigneur le noble Amor, fils du seigneur le noble Kassem, décédé. — Puisse Dieu lui faire miséricorde ! — En safar 1206. »

Jules RENAULT.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE

LA QUESTION FORESTIÈRE EN TUNISIE

« L'agriculture des vallées et les exploitations herbeuses et forestières des sommets sont unies par des liens de dépendance réciproque et tellement étroits, qu'aucune réforme dans la gestion de pâturages ou des bois n'est possible et ne saurait être édifiée solidement si elle n'était point accompagnée ou précédée d'un progrès correspondant dans les terrains agricoles proprement dits. »

(F. Briot, inspecteur des Forêts: *Etudes sur l'Economie alpestre.)*

« Dans les régions méridionales, les mauvaises pratiques agricoles sont bien plus funestes : elles entraînent la ruine de contrées entières. »

(Dehérain : *Traité de Chimie agricole.)*

Le reboisement de l'Algérie et de la Tunisie préoccupe depuis longtemps tous les esprits qui songent à l'avenir de nos colonies de l'Afrique du Nord ; de nombreux ouvrages ont été écrits sur la question forestière : tous ont montré l'importance et l'utilité des forêts sur le climat, le régime des eaux, la fertilité des terres qui les avoisinent.

Les remarquables rapports de M. Trolard, président de la Ligue du Reboisement en Algérie, ont montré cette influence de la forêt et fait ressortir que dans toute l'Algérie les régions les plus pluvieuses sont en même temps les plus boisées, que les moindres hauteurs de pluie correspondent aux régions les plus dénudées.

Il en est de même en Tunisie, où les plus grandes hauteurs de pluie sont constatées au voisinage des forêts de Khroumirie et des Mogod. La hautenr de pluie va en s'abaissant de l'ouest à l'est, du nord au sud, pour se relever au voisinage des montagnes encore boisées du massif central.

Tous les auteurs et publicistes se plaignent des dégâts causés aux forêts par le pâturage abusif et demandent une répression sévère des abus, une réglementation très étroite des pâturages en forêts, dans l'espérance d'arriver par ces mesures à la préservation des

massifs existants et au repeuplement naturel. Dans ce but, on a appliqué en Algérie le Code forestier français.

Jules Ferry, avec la Commission d'Etude des Questions algériennes, a étudié cette application et, au cours de ses recherches sur les effets de la répression finale des délits forestiers, il a dû faire la constatation suivante :

« Il y a entre la forêt de France et la forêt algérienne un fossé plus « profond que la Méditerranée : l'épaisseur de plusieurs siècles de « civilisation. »

Et il a conclu :

« Il faut à l'Algérie son code forestier, mais pas le nôtre. »

Le Code forestier, en France même, a été reconnu insuffisant pour toutes les situations. De longues enquêtes ont abouti à la loi du 4 avril 1882 sur la restauration des montagnes. M. F. Briot, inspecteur des Forêts, dans un ouvrage couronné par la Société nationale d'Agriculture de France, a commenté cette loi et notamment les articles qui ont trait aux travaux indirects, qui ont pour but la modification des méthodes d'économie rurale nuisibles aux montagnes, nuisibles aux forêts :

« L'agriculture des vallées, dit M. Briot, et les exploitations herbeuses et forestières des sommets sont unies par des liens de dépendance réciproque et tellement étroits, qu'aucune réforme dans la gestion des pâturages ou des bois n'est possible et ne saurait être édifiée solidement si elle n'était point *accompagnée* ou *précédée* d'un progrès correspondant dans les terrains agricoles proprement dits. »

« Sous le régime de la loi de 1860, les *mises en défends* n'ont jamais cessé d'en fournir des preuves frappantes. En vain les restreignait-on à des pentes presque nues, d'un produit insignifiant : elles excitaient néanmoins toujours d'invincibles hostilités. Pourquoi ? Uniquement en raison de l'extrême pauvreté du pays. L'habitant se résigne volontiers à la vie la plus frugale et la plus rude, mais il regarde les ressources en nature que lui fournit la montagne d'aujourd'hui comme un minimum *irréductible;* de là, ses résistances obstinées contre toute entreprise qui lui paraît devoir resserrer encore les pâturages dont il a la jouissance.

« Mais la loi de 1882 invite, si l'on rétrécit sur un point, par des mesures quelconques de restauration, repos temporaires ou reboisements, la surface des terrains tant soit peu enherbés, à faire surgir à côté une amélioration capable de compenser, et bien au delà, la perte de produits qui en résultera. Grâce à elle, l'antagonisme existant de fait entre l'intérêt public et les intérêts agricoles de certains villages ou hameaux ou de communes entières peut donc être supprimé désormais.

« On comptera plus tard trois phases dans l'histoire de la restauration des Alpes: l'ère de la loi de 1860 et des premières expériences; l'ère intermédiaire que nous traversons et qui sera caractérisée par le reboisement intégral des périmètres restreints, mais de reconstitution urgente acquis par l'Etat depuis 1882 ; enfin, *l'ère de la restauration défiintive qui s'ouvrira lorsqu'on se décidera à aider résolument la population à faire surgir partout des ressources agricoles nouvelles et à remettre chaque nature de culture : champs, pâturages et forêts, en leur place naturelle.*

« Cette croyance si répandue qu'il n'y a pas de conciliation possible entre les intérêts agricoles, pastoraux et forestiers est tout à fait contraire à la vérité. C'est un devoir de la combattre.

« Toutes les vallées à reboisement, absolument toutes, je l'affirme, sont à même d'utiliser les libéralités offertes par la loi de 1882 et de réaliser chez elles des progrès pastoraux des plus importants.

« L'accroissement de leur richesse, elles le trouveront dans l'endiguement des rivières, le colmatage des terrains arides, la conversion des terres arables en prairies dans les plaines et le bas des montagnes par l'irrigation, dans la transformation des prairies hautes en pâturages, dans un aménagement rationnel et l'amélioration des communaux, dans le perfectionnement des méthodes zootechniques, etc.

« Ces progrès s'accompliront sûrement, pourvu que les autorités locales et certains corps administratifs stimulent de leur zèle et de leur compétence le bon vouloir des populations et leurs aspirations vers le mieux. »

En Tunisie, la situation générale est identique, la forêt est regardée comme un pâturage de réserve; il faudrait, pour restaurer les forêts et les montagnes, faire surgir de nombreuses améliorations agricoles.

Sont-elles possibles ? M. Trolard, président de la Ligue du Reboisement en Algérie, en réponse à une question analogue, citait les lignes suivantes de M. de Tocqueville :

« En matière de colonisation, il faut toujours revenir à cette alternative : ou les conditions économiques du pays qu'il s'agit de peupler sont telles que ceux qui voudront l'habiter pourront facilement y prospérer et s'y fixer : dans ce cas, il est clair que les hommes et les capitaux y viendront et y resteront; ou bien une telle condition ne se rencontre pas, et alors on peut affirmer que rien ne saurait jamais la remplacer. »

Pour que l'Etat, les particuliers et la population puissent collaborer utilement à l'œuvre de la reconstitution forestière, il faut que les lois et les administrations aident aux conditions économiques qui la permettent, favorisent la mise en valeur du sol, la colonisation, l'ap-

port de capitaux et toutes les entreprises d'initiative privée qui peuvent directement ou indirectement concourir au même but.

La question forestière n'est donc pas limitée, comme on le croit trop généralement, à une œuvre de sylviculture et de police consistant d'une part à appliquer les meilleures méthodes d'exploitation et d'aménagement, de l'autre à réprimer les délits ; elle a une complexité plus grande.

La question forestière est une question sociale : la constitution de la propriété, au double point de vue de la terre et des eaux, le régime des communes et des terrains collectifs, l'administration générale, le régime fiscal, sont des facteurs aussi importants de la reconstitution des forêts que la connaissance des essences forestières et de leurs besoins.

L'étude de la question forestière en Tunisie doit donc porter d'abord sur les lois et les usages qui ont amené le déboisement actuel, puis sur la recherche des moyens les plus aptes à favoriser les entreprises de reboisement.

I

Le déboisement actuel de la Tunisie est dû à des causes multiples, les unes éloignées, comme le changement de climat, les autres rapprochées, comme l'abus du pâturage.

Nous nous occuperons dans cette étude uniquement de ces dernières causes, les seules que les hommes peuvent modifier par leurs législations et leurs usages divers.

La plus importante est incontestablement l'abus du pâturage, conséquence d'un élevage mal ordonné.

M. Paul Bourde, ancien directeur de l'Agriculture, dans son remarquable *Rapport sur l'élevage du mouton en Tunisie,* a exposé les conditions générales de l'élevage des troupeaux de moutons dans la Régence :

« La plupart des troupeaux transhument régulièrement. Ils descendent vers le sud à l'automne et remontent vers le nord au printemps.

« ....

« Ordinairement, plusieurs bergers se réunissent ensemble et désignent un « caïd el azib », ou chef des troupeaux. Ce chef va devant, fait marché avec les propriétaires des pâturages, puis il avertit les bergers restés en arrière qui viennent s'établir autour de sa tente.

« ....

« Dans l'extrême Sud, où les terrains de parcours sont indivis entre les membres de la tribu, le pâturage est libre.

« Dans le Sahel, la vaine pâture est également la règle : les tribus envoient leurs troupeaux sur le territoire les unes des autres.

« Dans le contrôle de Sfax, le principe est que chaque tribu a le droit d'interdire ses pâturages aux tribus voisines, mais il est peu respecté.

« Dans le contrôle de Kairouan, une taxe de 6 à 9 fr. est exigible par troupeau et par trimestre sur les bergers étrangers, mais elle est assez rarement perçue.

« Cependant, dans les localités de ces trois contrôles où la propriété individuelle est bien assise, il faut en général payer le pâturage au propriétaire, et plus on remonte dans le nord, plus cette taxe, qu'on appelle « achaba », est exigée avec rigueur. Les litiges pour faits de pâturage sont portés devant le cadi.

« La coutume arabe étant de laisser la terre en jachère un an sur deux, et les jachères se couvrant d'herbe, chaque région offre annuellement à peu près la même étendue de pâturages. Le montant de la taxe est soumis à la loi de l'offre et de la demande; il dépend de l'abondance ou de la rareté des herbes. Elle est généralement payée en nature : un mouton par cent têtes et par mois, en moyenne, dans les contrôles de Nabeul, de Tunis, de Bizerte et de Béja, où elle est le plus élevée.

« . . . .

« Il résulte des renseignements ci-dessus qu'en principe il n'y aurait pas d'impossibilité à ce que des colons français aient des troupeaux errants comme les indigènes, et qui, comme eux, transhumeraient et seraient toute l'année sur des pâturages loués ou gratuits.

« Mais il resterait une difficulté pratique à résoudre : c'est celle de la garde de ces troupeaux. Quelles garanties ces colons obtiendraient-ils pour leur propriété ? Notre enquête a insisté tout particulièrement sur ce point; nous avons recueilli, entre autres documents, des modèles des contrats passés entre les bergers et les propriétaires dans toutes les régions de la Régence où ils sont en usage.

« . . . .

« Le berger est tantôt salarié avec part sur le croît, tantôt complètement associé au propriétaire.

« Les salaires sont le plus souvent payés en nature, et les conditions en sont variables suivant les régions. Elles sont généralement réglées par contrats faits tantôt devant notaire, tantôt sous seing privé. S'il n'y a pas contrat écrit, il y a arrangement verbal devant les notables de la tribu. Ou bien, la coutume de la région régit tacitement les rapports du propriétaire et du berger.

« . . . .

« En somme, ces diverses sortes de salaires en nature représentent une valeur en argent qui est partout assez sensiblement la même et se monte entre 200 et 250 francs par an.

« . . . .

« Le berger a toujours le droit de conserver, auprès de celles du propriétaire, les bêtes qui lui reviennent en paiement. Il se constitue ainsi un troupeau personnel, et, quand il le juge suffisant, il quitte son maître et rentre dans sa tribu pour devenir propriétaire à son tour.

« Les conditions des associations sont, au contraire, presque partout les mêmes. Elles font l'objet de contrats régulièrement passés devant notaire. Dans quelques régions, le berger est tenu de fournir des répondants qui le cautionnent. »

Ces conditions générales s'appliquent à l'élevage des troupeaux de chameaux dans le sud, aux troupeaux de bœufs et de chèvres dans le nord.

Cet exposé résume tous les usages qui ont eu en Tunisie des conséquences si désastreuses pour les troupeaux, les pâturages et les forêts.

Une personne qui n'est ni propriétaire, ni usufruitier, ni ayant droit, à titre de membre d'une tribu ou de dévolutaire d'un habous, peut envoyer ses troupeaux paître sur des pâturages sans avoir à payer la moindre redevance, sans craindre de voir repousser son troupeau parce que l'herbe n'est pas suffisamment développée ou que le pâturage est trop chargé.

Les riches propriétaires habitant les villes de Tunisie forment des troupeaux qu'ils confient à des bergers, souvent sous la garantie du cheikh ou du caïd de la tribu où sont situés les pâturages. Ces troupeaux sont conduits sur les terres de parcours qu'ils épuisent promptement, et s'en vont vers de nouvelles qu'ils quittent de même dès qu'ils les ont épuisées.

Pendant que ces grands troupeaux passent, les troupeaux des petits cultivateurs, fellahs ou khammès, restent avec leurs propriétaires qui ne peuvent s'éloigner de leurs cultures, jardins des oasis dans le sud, oliviers ou céréales dans le centre et dans le nord. Les propriétaires des petits troupeaux, et ils sont légion, ne peuvent se plaindre de ces abus, ni réclamer une indemnité pour la concurrence qui est faite à leurs troupeaux; le cheikh ou le caïd, qui a garanti la probité du berger et qui le fait contrôler, reçoit un cadeau pour prix de ses bons offices; le petit propriétaire ne peut se plaindre contre l'administrateur de sa région; aussi M. Bourde a-t-il pu constater que si la taxe est reconnue en principe, en fait elle est rarement appliquée.

Les produits des troupeaux se partagent donc entre des capitalistes qui n'ont aucun intérêt à l'entretien ou à la conservation des pâturages qui nourrissent leurs troupeaux et des bergers qu'aucun droit précis n'attache au sol. Les pâturages ne reçoivent, par suite, jamais rien en retour de ce qu'ils donnent. Ils n'ont ni entretien, ni

fumure, ni irrigation. Ils sont forcément épuisés, ils ne peuvent qu'entretenir des troupeaux misérables et une population plus misérable encore, obligée souvent de recourir au brigandage pour soutenir la lutte pour la vie.

Quand les céréales sont récoltées, c'est-à-dire en juin ou juillet, plutôt même si l'année a été sèche, les troupeaux fuient les pâturages épuisés du sud et remontent vers le nord. Ils sont conduits par des bergers qui n'ont que leur salaire, généralement payé en nature, pour toute fortune. Ces bergers n'ont, par suite, aucune responsabilité effective, et leur intérêt leur commande de faire vivre leurs troupeaux; peu leur importe aux dépens de quelle propriété ou de quel propriétaire; leur seul souci est de payer la moindre redevance, ou mieux de n'en point payer du tout.

Dans le nord, la propriété est bien assise, suffisamment délimitée; les propriétaires perçoivent des taxes pour le pâturage, taxes d'autant plus élevées que l'année a été moins pluvieuse et les pâturages moins abondants.

Ces taxes, dites droits d'achaba, peuvent devenir pour eux, dans ces années sèches, une source de revenus importants; ils admettent sur leurs propriétés, pendant quelques mois, autant de troupeaux qu'il s'en présente. Quelquefois le propriétaire fait une réserve pour son propre troupeau, mais il ne s'inquiète pas des troupeaux de ses fermiers et de ses khammès qui, eux, lui versent une redevance annuelle payable par semestre et d'avance au commencement de chaque saison, quel que soit le nombre d'animaux que le propriétaire admettra ensuite sur son domaine.

Les troupeaux transhumants viennent donc épuiser les pâturages; les propriétaires de petits troupeaux n'ont plus qu'une ressource: la forêt, qui est leur pâturage de réserve. Pour que ce pâturage soit d'un accès possible au bétail, on incendie la broussaille dès que le bois est un peu grand.

Une autre conséquence de l'incurie des éleveurs tunisiens est la ruine des pâturages par la dépaissance prématurée et abusive. Les bonnes herbes sont à peine poussées, au printemps, qu'elles sont déjà broutées; on ne leur laisse jamais le temps de se développer. Les mauvaises herbes envahissent d'autant plus facilement toute l'étendue du pâturage que les troupeaux les aident dans leur extension en arrêtant le développement de toutes les bonnes plantes qui auraient pu les étouffer.

Le pâturage est incontestablement la cause principale du déboisement de l'Afrique du Nord. Les exploitations abusives des espèces forestières utiles ont contribué également à restreindre leurs massifs. Mais le défaut d'aménagement et d'entretien qui laisse développer les essences inférieures et empêche le renouvellement des essences

utiles ne les auraient pas fait disparaître aussi complètement, si le pâturage des troupeaux n'était venu compléter l'œuvre du bûcheron.

Les forêts de cèdres, de sapins de Numidie, de cyprès ne présenteraient plus d'aussi rares témoins de leurs anciens peuplements sans l'abus du pâturage. Le frêne, l'orme, le térébinthe, le micocoulier n'existent guère qu'à l'état d'individus isolés. Les grandes forêts de chênes-liège, de chênes zéens se sont maintenues parce que les bûcherons ne pouvaient les attaquer utilement; le bois de ces arbres, trop dur pour les outils ordinaires, ne constitue qu'un bois d'œuvre médiocre. L'homme n'a pu exploiter utilement ces essences, elles ont persisté; les autres, genévriers, thuyas, pine d'Alep, chênes verts, se sont maintenues à des degrés divers, en raison de leur rusticité et en raison inverse de la valeur de leur bois.

La transhumance et la vaine pâture doivent être comptées parmi les causes les plus actives et les plus persistantes du déboisement de nos montagnes. Ce sont elles qu'il faut modifier les premières pour permettre un aménagement rationnel et arriver par la suite à une restauration complète de nos forêts.

La transhumance et la vaine pâture tiennent à des usages locaux. Elles ont été aux siècles précédents le fléau de l'agriculture européenne. A mesure que la richesse générale se développait, que la demande de la viande augmentait, on a compris qu'aux anciens procédés d'élevage il en fallait substituer de nouveaux; l'utilité des réserves de fourrage a obligé au respect des prairies de fauche et à la création des prairies artificielles. La vaine pâture a disparu progressivement. Les lois y ont aidé en France en autorisant tout propriétaire dont les terres étaient soumises à la vaine pâture à s'en affranchir en s'entourant d'une clôture et en renonçant à ses droits sur les terrains d'autrui pour ses propres troupeaux.

En Tunisie, la vaine pâture a été réglée par les décrets du 15 décembre 1896 sur la police rurale et du 14 juin 1897 qui détermine les caïdats de la Régence où existe l'usage de la vaine pâture. Elle existe d'une façon générale dans le centre et le sud; dans le nord les propriétaires peuvent s'en affranchir en manifestant leur volonté.

Ce fléau provient d'un autre mal : l'insuffisance de l'assiette de la propriété. La propriété n'est en effet réellement assise que dans le nord; elle n'est fixée dans le sud que pour les plantations d'oliviers, de dattiers et les jardins des oasis; partout ailleurs, elle est très vague.

L'exposé du décret du 14 janvier 1901 indique la situation de la propriété foncière dans ces régions :

....

Considérant qu'il existe dans plusieurs caïdats de la Régence des territoires collectifs de tribus ou de fractions de tribus (parcours, cultures, etc.);

Que ces territoires collectifs sont inaliénables, les membres de la tribu n'ayant sur eux qu'un droit de jouissance ;

Qu'il y a lieu, en vue de la sécurité des transactions, et dans l'intérêt même des populations, de déterminer l'étendue de ces territoires et d'en définir la situation juridique, ainsi que les conditions auxquelles pourra y être constituée la propriété privative ;

Sur la proposition du Premier Ministre,

Avons pris le décret suivant :

« Art. 1er. — L'Administration fera procéder dans le plus bref délai possible à la délimitation des terres de jouissance collective des tribus. »

. . . .

Ces délimitations fixeront la propriété et rendront possible la restauration des pâturages ; elles auront pour conséquence indirecte de délivrer le nord de la transhumance actuelle ; par suite, de diminuer la fréquence et l'intensité des invasions de troupeaux dans toutes les forêts tunisiennes.

Lorsque le décret du 14 janvier 1901 aura été appliqué à tous les terrains de tribus, toutes les terres de Tunisie auront un maître ; les lois actuelles permettent en principe de délimiter les périmètres et de trancher les contestations entre voisins, de sortir des indivisions, de louer à long terme les propriétés inaliénables.

Nous pouvons espérer qu'une législation libérale et prévoyante viendra réglementer l'usage des terrains collectifs.

Il semble que dans ces conditions les 12.000.000 d'hectares de la Tunisie pourraient être mis en valeur et que les auteurs de l'ouvrage *La Tunisie* ont eu raison d'écrire :

« Ainsi, tout le sol de la Tunisie est l'objet de la propriété privative ;
« les espaces vacants et sans maîtres n'occupent peut-être pas 2 mil-
« lions d'hectares sur une superficie totale de 12 millions, et ces espaces
« vacants sont des terres dont le produit annuel n'atteint pas 5 cen-
« times à l'hectare ; même dans la région saharienne, aux environs
« des oasis, dans les bas-fonds, partout où le sol a la moindre valeur,
« des hommes ont planté des bornes et peuvent dire : Cette terre
« est à moi. »

Expression légitime de fierté qu'entraine le sentiment de sa puissance et de sa richesse chez un homme qui habite des régions où il pleut, où le régime des eaux est aussi bien assuré par la nature que par la législation, où la terre est toujours productive.

En Tunisie, il n'en est malheureusement pas de même, et le sentiment de fierté qu'ont rapporté nos administrateurs ne se comprend plus. En Afrique, une terre sans eau est trop souvent une terre morte et sa propriété sans valeur.

Les pluies ne sont abondantes que dans le nord ; partout ailleurs

elles sont rares, et il est nécessaire d'aménager les eaux avec le plus grand soin. La valeur de la terre y a, par suite, comme principal facteur le régime légal des eaux.

Or, en Tunisie, les eaux ne sont susceptibles que d'appropriations privées, pour l'alimentation, l'irrigation ou la force industrielle. Elles font cependant toutes partie du domaine public, comme les rivières navigables et flottables en France.

En Tunisie, le régime des eaux a été réglé, depuis l'occupation française par le décret du 24 septembre 1885.

« Article premier. — Le domaine public comprend :

« Les cours d'eau de toutes sortes et les terrains compris dans leurs francs-bords ;

« Les sources de toute nature ;

« Les aqueducs, puits et abreuvoirs à l'usage du public, ainsi que leurs dépendances ;

« Les canaux de navigation, d'irrigation ou de dessèchement exécutés dans un but d'utilité publique, les terrains qui sont compris dans leurs francs-bords et les autres dépendances de ces canaux. »

Ce premier décret a été renforcé par le décret du 16 août 1897 qui fixe les conditions de forme que doivent remplir les propriétaires qui veulent obtenir une concession d'eau. Il n'est pas question des conditions à remplir pour obtenir une concession, ni des faits qui peuvent entraîner une déchéance.

Ce dernier décret exagère les défauts du décret de 1885. Les propriétaires ne peuvent même plus améliorer le sol avec les eaux qu'ils peuvent y trouver. Ils doivent se munir d'une autorisation administrative s'ils ne veulent pas s'exposer à des poursuites judiciaires.

L'Administration semble avoir réservé de plus grandes facilités pour les syndicats, mais elle a tenu à maintenir à toutes les concessions un caractère absolu de précarité.

Le *Rapport sur l'aménagement des eaux en Tunisie*, publié en 1896 par le Directeur des Travaux publics, s'exprime, au sujet du Syndicat d'arrosage par les eaux du puits artésien nº 1 de Zarzis, ainsi :

« Aux termes de ce décret, la concession est donnée sans aucune limitation de durée, mais elle n'en est pas moins précaire et révocable ; une redevance annuelle d'un franc marque ce caractère. »

Ce même Rapport, dans un exposé des motifs de cette législation, s'est exprimé comme suit :

« En Tunisie, le régime de liberté complète institué par la nouvelle législation française n'aurait pas été justifié pour les indigènes et pour les étrangers ; il aurait probablement assez mal réussi avec les colons, qu'il importe de guider et de soutenir dans leurs efforts plutôt que de les laisser abandonnés à eux-mêmes.

« . . . .

« Il est bien rare, quand il s'agit d'un aménagement hydraulique de quelque importance, qu'il n'y ait, comme intéressé, qu'un seul propriétaire.

« S'il y en a plusieurs, il convient, avant toute mesure, soit de concession, soit d'exécution, de les réunir et de constituer de la collectivité une personne morale, à laquelle sont conférés, dans le but spécial en vue duquel elle a été créée, les attributions, les droits et les obligations qui incombent au propriétaire unique.

« Ces personnes morales, représentant les intérêts d'une collectivité plus ou moins importante, sont habituellement désignées sous le nom d'*Associations syndicales*. Les questions qui se rattachent à leur formation et à leur fonctionnement ont fait l'objet, dans les divers Etats de l'Europe, d'une législation très complète. Nous ne nous attarderons pas à analyser ces diverses législations, nous nous bornerons à signaler que c'est surtout dans l'ingérence de l'Etat, soit dans la constitution, soit dans le contrôle des associations, que se manifestent les divergences; elles sont la caractéristique du régime de chaque pays.

« En Allemagne, par exemple, les associations peuvent toujours être obligatoires, c'est-à-dire que l'Etat a le pouvoir de contraindre un propriétaire à faire un travail, à bénéficier d'une amélioration, même si l'intérêt général n'est point engagé. »

Nous devons observer que le régime adopté, régime excessif qui paralyse toute initiative, n'est ni le régime français ni le régime musulman. Plusieurs jugements des tribunaux français ont établi cependant que dans le droit musulman la propriété des sources appartenait toujours aux propriétaires du sol et que souvent des droits de barrage sur les rivières existaient au profit de diverses propriétés.

A tous points de vue, la législation actuelle des eaux en Tunisie ne convient pas à l'agriculture tunisienne; elle doit être revisée dans ses principes et ses conséquences.

Le régime des communes est limité à quelques municipalités urbaines, les intérêts collectifs des campagnes ne sont pas reconnus administrativement. Les caïds et les cheikhs sont les représentants du pouvoir central, chargés de la perception des impôts et d'une police générale à peu près limitée à la recherche des meurtres et des vols.

Le décret du 14 juin 1897 a formellement reconnu la vaine pâture dans le centre et le sud tunisiens; il n'a jamais été question pour ces régions ni pour le nord d'une réglementation possible des pâturages communaux ou collectifs. La tribu et le douar n'ont d'organisation qu'en vue du payement de l'impôt.

Il est inutile de chercher en Tunisie une organisation quelconque

ressemblant à celle de nos pâturages communaux même les plus mal aménagés.

On a proposé souvent en Algérie d'imposer plus fortement que les autres animaux les chèvres et les chameaux, qui sont les destructeurs reconnus les plus nuisibles aux forêts; en Tunisie tous les droits sur le bétail ont été ramenés à des taxes de consommation sur la viande de boucherie ou de stationnement sur les marchés (décret du 21 juin 1899), de telle sorte que les bœufs et les moutons, qui sont les animaux les moins nuisibles aux forêts, sont en même temps ceux qui payent le plus d'impôts; les chèvres et les chameaux, qui font le plus de mal, en sont presque exempts.

II

Cet exposé de la situation de la propriété du sol et des eaux, faite à la Tunisie par sa législation actuelle montre dans quel sens doivent être recherchées les premières modifications qui permettront une collaboration utile de l'Etat et de la population dans l'œuvre du reboisement.

La propriété foncière est bien assise en Tunisie. La propriété privée y est aussi entière que dans tout autre pays civilisé, sous réserve du régime des eaux, et une législation récente (décret du 14 janvier 1901) va permettre de délimiter définitivement la propriété collective dans les régions où elle est reconnue en principe sans délimitation fixe sur le terrain.

Il n'y a donc pas lieu de revenir sur la propriété privée du sol, mais il est nécessaire d'étudier plus longuement la propriété collective. Le décret de 1901 ne permet que la délimitation des périmètres des propriétés des tribus. Aucun décret ne traite des droits que les membres de la tribu auront sur ces terrains communs et dans quelle mesure ils en pourront jouir. Ces terrains sont encore restés en pleine anarchie comme ils l'étaient sous la domination arabe, aucun règlement ne permet la distribution des terrains de culture, l'aménagement des pâturages, l'admission des troupeaux comme nombre ou durée. Nous avons déjà montré suffisamment le mal qui en résultait pour qu'il soit inutile d'y revenir ni d'insister sur les conflits pour la possession des pâturages.

De pareils états d'anarchie ont existé en Europe, et l'histoire des biens communaux montre par quelles étapes ils sont passés avant d'arriver à leur meilleur régime d'exploitation.

Les biens collectifs actuels en Tunisie sont quelquefois l'objet d'appropriation précaire pour la culture des céréales, mais il n'y a que des usages mal établis et souvent mal respectés par les voisins. Il faut de toute nécessité procéder à des allotissements et à des règlements de pâturage pour fixer et attacher au sol une population no-

made et lui permettre d'y trouver régulièrement les éléments de sa subsistance.

La délimitation des terrains collectifs pourra tout d'abord servir à la délimitation des communes ou groupements d'intérêts locaux qui n'existent pas encore en Tunisie.

Les allotissements concédés à titre temporaire, viager ou définitif ont donné en Europe d'excellents résultats qu'il est bon de rapporter ici :

« Les lots de terre, dit M. Vaughan, commissaire envoyé dans les comtés de Kent, Surrey et Sussex, peuvent être considérés comme une tentative faite pour ajouter à l'industrie de l'homme celle de sa femme et de ses enfants, pour écarter ceux-ci d'un marché encombré et pour affranchir leur consommation de la surcharge qu'ils payeraient dans les boutiques de village. Ce système affecte spécialement les femmes et les enfants, sous le rapport de l'occupation comme sous celui du salaire, en leur offrant un travail facile et profitable ; il donne aussi plus d'activité aux soins domestiques et provoque la femme à déployer son habileté dans la préparation des végétaux, *aliments qui étaient tombés en désuétude.*

« Dans la partie occidentale du Sussex, ce système a principalement été utile aux enfants de deux sexes qui ont appris ainsi à planter et à sarcler. La cuisine du ménage s'est également fort améliorée, et la nourriture, au lieu de prendre pour base le pain, le beurre et le fromage achetés dans les boutiques, se compose de végétaux assaisonnés au logis. »

Nos nomades ne connaissent guère d'autres aliments que les céréales, les dattes et le lait de leurs bêtes (chamelles, chèvres, brebis ou vaches). En fait de végétaux, ils ne connaissent guère que les plantes sauvages qu'ils peuvent rencontrer au hasard des saisons ; aussi, pour ne pas manquer de lait, sont-ils obligés d'envoyer leurs animaux en forêt pendant les saisons sèches.

En Suisse et dans une partie de l'Allemagne, on retrouve ces partages de jouissance du bien communal qui s'appelle l'*allmend*. M. de Laveleye en parle avec admiration :

« Je crois, dit-il, avoir constaté les bons effets économiques de la propriété communale bien organisée, telle qu'elle l'est dans l'allmend, de la Suisse et de l'Allemagne méridionale, où la terre arable collective est partagée entre les habitants la vie durant. Cette curieuse institution ne se rencontre pas, comme on l'a cru, uniquement dans les cantons alpestre. Elle est encore en pleine vigueur dans toute la Suisse allemande, en Hesse, en Bade, en Wurtemberg et dans les Hohenzollern. Elle s'est maintenue en de riches villages et même en de petites villes, dans les plaines si admirablement cultivées du

Rhin, jusque dans la partie de la Hesse où le Code civil français ne l'a pas fait disparaître.

« Certes, je ne vois pas dans l'allmend la solution de ce qu'on appelle la question sociale, car je n'imagine pas qu'il existe des recettes pour guérir d'un coup les sociétés des maux et des iniquités résultant d'un long passé de mauvais gouvernement.

« Je ne crois qu'aux améliorations lentes et successives; mais, à ce titre, je pense que l'allmend offre de nombreux avantages. Elle empêche à la fois le morcellement excessif et l'accaparement de la propriété par les *latifundia*. Elle permet aux villages d'exécuter des travaux d'ensemble sur le domaine. Elle donne une base à la famille souche dont parle l'Ecole de Le Play. Elle attache le campagnard à la terre par les liens de l'intérêt et prévient ainsi en quelque mesure l'émigration à la ville. Elle empêche la naissance ou l'accroissement du paupérisme rural. Elle initie à la vie politique les habitants du village qui, dans leurs assemblées générales règlent directement l'administration du domaine collectif.

« Il y a donc dans ces partages de jouissance une ressource bien précieuse pour l'habitant; c'est là une utilisation admirable des communaux, et, partout où cela est possible, les conseils municipaux devront tenter cette organisation.

« Après la maison, il n'y a rien qui tienne au cœur de l'homme plus que le champ, le jardin, le coin de terre. »

La question des pâturages n'est pas moins importante, et elle en est le complément.

En Europe, elle a fait l'objet de règlements très nombreux qui se ramènent cependant aux pratiques suivantes :

« Les pâturages sont entièrement réservés aux propriétaires de la commune, à l'exclusion de tous autres. Chaque propriétaire peut mettre gratuitement sur le pâturage autant d'animaux qu'il en possède. »

« Les propriétaires de la commune sont soumis à des taxes variables, dont le principe est de permettre à chaque membre de la commune, même au plus pauvre, de faire paître les vaches ou les brebis qui doivent lui donner le lait, le beurre, le fromage nécessaire à la consommation de sa famille, moyennant une taxe très faible ou même gratuitement; mais les animaux en surplus payent des taxes plus élevées, qui diffèrent encore suivant l'âge et la production de l'animal, les vaches payent moins que les animaux d'engraissement, les vaches ou les brebis des propriétaires de la commune payent moins que les animaux des étrangers amenés sur le pâturage pour se développer ou s'engraisser. »

« La richesse du pâturage détermine le nombre de bêtes qu'il peut supporter; on refuse toute bête au-dessus de la quantité jugée suffi-

sante pour éviter toute surcharge du pâturage et par suite sa dégradation.»

« Les produits des taxes d'allotissement et de pâturage tombent dans la caisse communale. Le conseil municipal en dirige l'emploi en vue du bien de la commune et de l'entretien ou de l'amélioration des pâturages.»

De telles constatations sont la condamnation du respect de l'anarchie qui ruine nos tribus. Elles font un devoir étroit pour nos administrateurs de rechercher tous les moyens de fixer les tribus sur leur territoire et de leur enseigner les moyens d'y trouver leur nourriture.

La Tunisie passe pour avoir eu, à l'époque romaine, une population de douze millions d'habitants; actuellement, les deux millions qui l'occupent doivent recourir à de fortes importations pour assurer leur alimentation, si l'année est un peu sèche.

Nous ne pouvons discuter ici le régime des communes qui convient à la Tunisie. Nous nous bornerons à constater que l'administration française a le devoir étroit de relever ce pays de l'état de misère où l'a fait tomber le régime arabe. Elle doit, de toute nécessité, donner aux intérêts locaux une organisation qui permette de les vivifier, qui permette aux habitants de gérer et d'administrer eux-mêmes, ou avec le concours des agents de l'Administration centrale, leurs intérêts locaux les plus immédiats.

Nous n'insisterons pas davantage sur les allotissements et les règlements de pâturage, parce que nous ne croyons pas qu'un seul type puisse être adopté pour toute la Tunisie, pour les montagnes du nord, les vallées du centre ou les steppes sahariennes. Des études spéciales devront être faites pour chaque région, et les pouvoirs à attribuer aux conseils locaux ou à leurs représentants dépendront du régime et de l'organisation que le Gouvernement français voudra bien octroyer aux malheureuses populations tunisiennes, quand il se décidera à ne plus leur refuser, suivant l'expression de Jules Ferry, les bienfaits et les joies de la vie communale.

En étudiant le régime des eaux en Tunisie, nous avons reconnu que d'après le décret de 1885 et les décrets postérieurs, toutes les eaux appartiennent à l'Etat et que l'administration ne peut les concéder qu'à titre précaire, qu'un tel régime est absolument contraire à l'utilisation des eaux dans un pays où elles ne peuvent guère servir qu'à l'alimentation et aux irrigations agricoles.

Nous ne saurions d'abord trop protester contre le régime qui enlève aux propriétaires d'un bien-fonds le droit d'aménager les sources qui sont sur leurs terrains, ou qui leur défend de rechercher les sources artésiennes. Conformément au droit français et au droit musulman qui a régi toutes les terres tunisiennes, et au régime italien

reconnu comme le plus perfectionné en matière d'irrigation, il faut que la propriété des sources soit attachée au bien-fonds.

Le régime des pluies en Tunisie est très variable suivant les régions. La hauteur annuelle va, d'une façon générale, en décroissant du nord au sud, mais — et c'est le fait caractéristique du régime tunisien et des terres déboisées — partout les eaux tombent en quelques heures en très grande abondance : elles ruissellent sans s'infiltrer. Il en résulte pour toutes les rivières un régime torrentiel. Les eaux se précipitent au fond des thalwegs et disparaissent sans utilité pour l'agriculture. Il n'en a pas toujours été de même en Tunisie ; il suffit de parcourir les montagnes qui sont à l'ouest et au sud de Kairouan pour voir à quels travaux considérables de dérivation se sont livrés les Romains, soit pour conduire les eaux dans les plaines éloignées, soit pour les retenir dans le fond des vallées et obtenir un plus grand effet utile en retardant leur course.

Ces travaux montrent ce qu'on a fait et ce qu'on pourrait faire encore avec une législation réellement appropriée aux besoins du pays.

L'eau ne peut produire son maximum d'effet utile qu'à condition d'être amenée sur les champs où la terre est profonde, où le sol est suffisamment horizontal pour la recevoir sans danger de ravinement, où les travaux de toute sorte sont faciles à exécuter ; de telles conditions se trouvent dans les plaines, à quelque distance des pentes rapides de la montagne. Il arrive souvent que les propriétaires des terrains les plus favorables aux irrigations et qui les paieraient le mieux, ne peuvent y amener les eaux par suite de l'obstruction des propriétaires voisins ; des concessions de longue durée, certaines, sans précarité, complétées par la servitude des aqueducs, permettraient de briser cette obstruction et d'arriver à la meilleure et à la plus complète utilisation des eaux.

Les législations qu'il convenait de consulter pour étudier le régime des eaux à appliquer à la Tunisie n'étaient pas celles des pays brumeux du nord, à climat froid et pluvieux et à productions herbeuses, mais celles de pays analogues comme climat et produits.

Deux pays voisins de l'Afrique, l'Italie et l'Espagne, sont célèbres par leurs irrigations, et c'est là, dans les pays à cultures fruitières, qu'il convenait de chercher des législations pouvant convenir à la Tunisie.

Nous ne rechercherons pas les raisons qui ont amené l'administration tunisienne à prendre des modèles de législation dans les pays du nord ; nous nous contenterons de rappeler les indications de M. Ronna, ingénieur civil, membre du Conseil supérieur de l'Agriculture, dans son traité célèbre et classique *Les Irrigations :*

« Sans de bonnes lois, sans une distribution réglée et une administration libérale des eaux, les canaux les mieux réussis selon les prin-

cipes de l'art et les ouvrages les mieux combinés demeurent inefficaces pour le développement de cette source la plus précieuse des améliorations agricoles. C'est ce que nous nous proposons de démontrer en retraçant sommairement les législations diverses de l'Italie et des provinces d'Espagne, qui offrent la consécration des années et du succès.

« La législation lombarde, passée du Milanais dans les Etats Sardes et devenue la législation italienne, repose sur deux grands principes qui donnent aux lois toute leur valeur, à savoir : la propriété de toutes les eaux naturelles autres que celles des sources est attribuée à l'Etat ; chacun a la faculté de faire passer sur les fonds d'autrui les eaux qu'il a le droit de dériver pour l'irrigation des terres ou pour l'usage des usines.

« En Italie, la loi des irrigations est née du progrès même de leur pratique ; elle n'a fait que consacrer ce que les mœurs et les habitudes avaient établi depuis des siècles pour assurer la plus grande liberté possible à l'action du propriétaire isolé. Facile et dégagée de formalités gênantes, toujours coûteuses et longues, elle est l'expression la plus avancée, la plus complète et la mieux codifiée de la jurisprudence réglant la matière des eaux et particulièrement le droit d'aqueduc.

« En Espagne, le droit d'aqueduc est également invétéré. »

Ainsi, dans le pays où les irrigations ont été portées à leur plus grand point de perfection, l'Etat, en s'attribuant la propriété des eaux, a reconnu la propriété des sources au propriétaire du fonds et a imposé la servitude d'aqueduc pour assurer le meilleur usage des eaux. De plus, et c'est là le point le plus important pour leur bonne utilisation, les eaux sont concédées soit à titre temporaire, soit à titre perpétuel, mais avec un cahier des charges qui fixe les droits des parties et enlève toute précarité à ces concessions.

La législation actuelle des eaux en Tunisie ne convient donc pas à l'agriculture tunisienne. La législation de 1885, qui a attribué la propriété des eaux au domaine public, pourrait devenir le point de départ d'une législation réellement bienfaisante, à condition d'être modifiée dans son esprit, remaniée dans ses conséquences ; il faudrait adapter à la Tunisie la législation italienne en ce qui concerne les sources, les droits d'aqueduc, les servitudes et les concessions, qui doivent être garanties de toute précarité.

Parallèlement à ces améliorations de la propriété collective et du régime des eaux, l'administration devra se préoccuper des moyens à employer pour paralyser les ennemis de la fôrêt.

L'antique habitude d'avoir sa fortune en troupeaux a subsisté encore chez les indigènes, surtout chez les propriétaires du Sud, et on voit encore en Tunisie d'immenses troupeaux de chameaux pais-

sant dans des steppes du Sud qui n'ont d'autre utilité que d'attester aux gens de la région la fortune de quelques gros propriétaires. Ces animaux servent comme bêtes de somme au moment du transport des céréales ou des dattes, et après deux ou trois voyages ils retournent sur les pâturages, où ils prennent une place que des moutons utiliseraient avec plus de profit, étant donné la valeur plus grande de leur viande et de leur laine.

L'établissement général du zekkat, ou impôt par tête, avec une quotité d'autant plus forte que les animaux sont plus nuisibles, pourrait aider à faire disparaître ces antiques usages. On a souvent reproché au zekkat d'être un impôt difficile à recouvrer, par suite de nombreuses dissimulations. Cette objection est vraie quand le zekkat est perçu au profit seul de l'Etat; il n'en serait plus de même lorsqu'une partie serait perçue au profit des communes et que les habitants seraient appelés à décider de l'emploi qui serait fait des fonds tombant dans leurs caisses communales; ils seraient par suite intéressés à se surveiller mutuellement.

Lorsque ce premier ensemble de mesures aura été établi, que l'Administration aura réduit, par suite, les abus du pâturage et de la grande transhumance, l'œuvre du sylviculteur sera facilitée; la reconstitution des forêts et l'aménagement des eaux seront rendus possibles sans avoir à lutter indéfiniment et à grands frais contre l'hostilité générale et quasi naturelle des populations.

Georges BARRION,
Ingénieur agronome.

(A suivre.)

LE REBOISEMENT DE LA TUNISIE

La Dépêche Tunisienne du 8 octobre, dans un article d'ailleurs des plus judicieux, offre le passage suivant, écrit à propos des dernières pluies et des ravages qu'elles ont causés dans la Régence :

« Il faudrait procéder avec la ténacité et la patiente activité voulue au reboisement de ces montagnes..... Mais si beaucoup de gens parlent avec conviction du reboisement et forment même des ligues pour en soutenir la cause, nous n'entendons jamais parler d'un seul arbre planté. »

Au risque de m'attirer un nouveau blâme de l'auteur, qui d'ailleurs me montre lui-même l'exemple, je vais, comme lui, parler encore au lieu d'agir.

Il est nécessaire, en effet, sous peine de faire le plus grand tort à la cause des arbres, de renverser la légende, si répandue, d'après laquelle il serait possible de replanter tout le pays, et on y songerait ! Légende d'autant plus dangereuse qu'elle finit par troubler ceux-là mêmes qui ont pris cette cause en mains, et qu'à force d'entendre parler de « replanter » des centaines de montagnes et des milliers d'hectares, ils n'osent remonter le courant et finissent par agir inconsciemment, comme s'ils y croyaient aussi. Mais, l'étude qu'ils ont faite de la question leur ayant donné, à défaut de conviction, l'intuition qu'elle n'est pas possible, ils parlent sans aborder carrément la question de front, et, en attendant, s'occupent de questions de détails qui devraient n'être étudiées qu'en second lieu.

Le résultat de cet état d'esprit est qu'on relègue au second plan la question primordiale de la protection des arbres, et notamment de la broussaille.

En demandant un reboisement assez sérieux pour modifier le régime des pluies, l'auteur de l'article de *la Dépêche Tunisienne* a-t-il pensé que, pour arriver à ce résultat dans toute la Tunisie, c'est une œuvre non seulement colossale, mais irréalisable avant plusieurs siècles dont il parle, et que si les générations, usant de « ténacité et de patiente activité », l'entreprennent, elles seront sûrement exposées, après de très longues années, à n'avoir réalisé qu'une seule partie de ce programme. Est-il, du reste, prudent de compter sur une aussi longue action quand tant de circonstances peuvent, à un moment donné, en détruire les résultats ? Est-il raisonnable de mettre tant de ténacité à employer un moyen long et dispendieux, quand il en existe un que tout le monde connaît, mais dont on ne pense pas à user, pour la seule raison, comme on le verra, que pour y arriver on a à lutter non contre la nature, mais contre l'homme lui-même...

L'homme, le premier intéressé pourtant au développement de la végétation forestière !

Il faut donc avoir le courage de le dire : le reboisement par la plantation de toutes nos montagnes est un beau rêve, mais irréalisable, inaccessible au groupement d'hommes dévoués que constitue la Ligue des Amis des Arbres.

Cette impossibilité me paraît tellement évidente que je ne crois pas nécessaire de m'attarder à la démontrer. Qui n'a pas, du reste, présent à la mémoire un exemple des difficultés que présente une telle œuvre, fourni par une expérience qui touche Tunis dans ses « eaux vives », c'est le cas de le dire. On a, nous le savons de reste, préconisé depuis longtemps le reboisement des massifs du Zaghouan et du Bargou, dans le but d'accroître le débit de leurs sources. Cela paraît être, pour notre grande cité tunisoise, de prime importance. Qu'a-t-on fait de toutes ces résolutions, de ces propositions ? Rien, ou peu de chose, à ma connaissance ; et cependant, ceux qui voulaient cette transformation ne formaient pas un groupe de personnes isolées, c'était toute une ville — une capitale ! — avec ses consommateurs d'abord, ses journaux, ses puissantes administrations ! Et l'on voudrait que ce que tant de puissances n'ont pu encore réaliser pour une surface restreinte, et dans un but pour ainsi dire vital, un groupe moins important arrive à le faire pour un grand pays !

Et, encore une fois, quand la réalisation d'une telle entreprise serait possible, pourquoi la vouloir alors que nous disposons de moyens bien moins aléatoires et moins coûteux d'obtenir le résultat cherché ?

Impressionné par cette opinion qui s'impose à l'esprit avec toute la force d'une erreur invétérée, les Amis des Arbres ont parlé tout d'abord de publier un traité d'arboriculture. Ils ont même décidé de le faire alors qu'il en existe déjà, je pense, de bons. Ils ont aussi parlé de pépinières à créer dans chaque contrôle pour distribuer des arbres aux particuliers. Ils ont organisé — ou ils vont le faire — de jolies fêtes des arbres. Tout cela constitue un agréable préliminaire de l'œuvre principale, mais ne nous donnera pas le grand, le vaste reboisement que nous demandons, que l'on attend. Quand nous aurons offert gratuitement, ou presque, des arbres à quelques particuliers, quand nous aurons amené les administrations à en mettre le long de nos routes, nous aurons fait une œuvre utile, certes, et agréable. Qui osera prétendre que la climatologie de la Tunisie et le régime des pluies s'en ressentiront ?

Faut-il donc renoncer au reboisement ? Je ne le pense pas, et je n'aurais pas pris la plume pour offrir seulement à des bonnes volontés pour lesquelles je n'ai que de la sympathie et dont je serai, le cas échéant, le collaborateur, une aussi décevante perspective.

On s'obstine à vouloir « planter ». Pourquoi, alors que partout la

plantation est toute faite, que partout les arbres, diminués, rabougris, déformés, je l'accorde, par des siècles de dévastation, existent?

Que l'on parcoure toutes les montagnes de ce pays, même les plus arides, même celles qui, étant près de Tunis, ont été, à cause de la recherche des matériaux de chauffage, les plus dévastées. On y trouvera les rejetons ou les semis d'essences arborescentes : olivier, caroubier, pin, etc.

Pourquoi vouloir remplacer ces plantations, dont la résistance a fait ses preuves, en présence de tant de siècles d'attaque, par des individus jeunes, forcément plus délicats, et surtout quand on n'arriverait pas, sans un effort considérable, à créer l'immense pépinière qu'il faudrait pour les obtenir en quantité suffisante ? La plantation est faite, je le répète; partout ces souches vieilles et jeunes, ces semis sont prêts à partir, à croître. La sève s'y presse dans les canaux, attendant pour s'élancer que l'on permette aux bourgeons de se développer.

Que faut-il pour cela? Un peu de protection seulement, et voilà d'un seul coup cette question des pépinières résolue. N'est-ce pas là le procédé idéal, le *seul* qui permette de la réaliser de suite, rapidement et sur l'étendue la plus vaste?

De nombreux exemples montrent d'ailleurs avec quelle facilité les forêts se forment et surgissent de la broussaille en ce pays dès que, dans cette lutte perpétuelle de la végétation et de l'Arabe, l'équilibre est rompu en faveur de la première.

Dans une série de travaux où j'ai, depuis vingt ans, étudié ces questions de la chute des pluies, du régime des eaux, du reboisement, [1]

[1] Voy. CARTON : 1887. « Lettre géologique de Metameur ». *Annales de la Soc. Géol. du Nord*, t. XV.

1888. « Lettre géologique de Souk-el-Arba ». *Ibid.*, t. XV.

1888. « Essai sur les travaux hydrauliques des Romains dans le Sud de la Régence de Tunis ». *Bulletin archéologique*, 1888, p. 438.

1890. « De l'utilité des études archéologiques au point de vue de la colonisation dans l'Afrique du Nord ». C. r. du Congrès intern. des Sc. Géogr. de 1889.

1893. « La colonisation chez les Romains ». Cr. r. des séances de la Soc. de Géogr. de Paris.

1894. « Climatologie et agriculture de l'Afrique romaine ». *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, n° 27.

« Oasis disparues ». *Revue Tunisienne*, p. 201

1896. « Notes sur la diminution des pluies ». *Revue Tunisienne.*

« Variations du régime des eaux dans l'Afrique du Nord ». *Annales de la Soc. Géol. du Nord*, 1896, p. 29.

« Historiens et physiciens. A propos de l'étude de la climatologie de l'Afrique ancienne ». *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, n° 28.

1897. « La restauration de l'Afrique du Nord ». *Congrès colonial de Bruxelles.*

« Etude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie ». *Revue Tunisienne.*

1905. « La colonisation romaine dans le pays de Dougga ». (Les principaux articles de ce mémoire ont paru dans *la Revue Tunisienne*, de 1900 à 1904.

« La campagne d'Hadrumète. Etude de topographie antique et suburbaine ». *Bull. de la Soc. archéol. de Sousse*, 1905, p. 152.

1906. « La richesse de la Byzacène ». *Monographie du Centre tunisien.*

j'ai cité de nombreux exemples de la facilité avec laquelle peut se reformer la forêt. J'en rappellerai bientôt quelques-uns et ne citerai, pour le moment, que ces groupes de pins et de thuyas si nombreux dans la région du centre. J'ai notamment le souvenir d'une route, entre Thala et Sbiba, le long de laquelle s'élève une série d'éminences coniques couvertes d'arbres verts, qui fait ressembler le paysage à une Alpe en miniature. Plus au nord, de chaque côté de la Medjerda, ce sont des bosquets de chênes-liège que j'ai signalés, dans le belad Zehna, aux environs de Teboursouk.

Autour de tous ces groupes d'arbres plus ou moins grands règne une zone qui peut avoir de quelques mètres à plusieurs kilomètres de largeur, dans laquelle les mêmes essences sont rabougries et rongées. C'est la forêt en voie de destruction, c'est une « marche » dont la formation remonte à plusieurs siècles et qui, suivant le plus ou moins grand nombre de douars qui la déciment, subit des oscillations très variables, en hauteur et en surface.

Les montagnes qui, de loin, paraissent les plus arides et les plus dénudées ne sont pas non plus sans porter des restes quelquefois très beaux d'antiques forêts. Ce n'est pas sans surprise qu'en explorant la région de Souk-el-Arba je rencontrai un jour, sur le sommet du djebel Herrech, un bouquet de chênes-liège qui, situé dans un cimetière musulman, devait à cette circonstance de n'avoir pas complètement disparu. Il n'est pas d'éminence rocheuse, si nue qu'elle soit, qui ne renferme de fissures, de cavités dans lesquelles poussent des buissons et des essences qui, s'ils n'étaient pas broutés, atteindraient quelques mètres de hauteur.

Sans s'éloigner de Tunis, le lecteur pourra, s'il veut se rendre compte par lui-même de l'exactitude de nos assertions, visiter toutes les cimes rocheuses qu'il contemple de loin chaque jour de la capitale.

La partie du Bou-Korneïn qui n'a pas été plantée, le djebel Ahmar, les parties arides de la presqu'île de Gamart lui permettront de constater que partout on rencontre de ces arbustes, plantés, mais broutés, parmi lesquels domine l'olivier sauvage, rejeton rabougri de quelque souche oubliée par le bûcheron.

En ces points, la plante n'a rien de la majesté de l'arbre au tronc si pittoresque, aux branches vigoureuses, que tout le monde connaît. C'est un buisson sans forme, chétif, épineux, hérissé de brindilles desséchées qui pendent à demi détachées par la dent meurtrière de la chèvre. Tant d'ennemis se sont acharnés après lui !

Le premier fut l'homme d'abord qui, pour échapper aux impôts, abattit l'olivier cultivé et, pour se procurer du bois de chauffage, s'en prit à l'olivier sauvage ; ailleurs, ce sont les pasteurs qui, pour laisser le champ libre à leurs troupeaux, ont mis le feu à de vastes surfaces, ou se sont attaqués aux arbres les plus vigoureux. Il y a

peu de temps encore, c'était un jeu familier aux jeunes bergers que de choisir, au milieu des magnifiques oliviers sauvages, les plus beaux, les plus vigoureux d'entre ces arbres, et d'allumer du feu à leur pied. Le tronc formant cheminée, le tirage, dans le foyer ainsi constitué, est violent, et bientôt le géant lui-même prend feu. Parmi les plus beaux sujets d'une antique olivette dont je tente la reconstitution, il en est bien peu qui n'offrent de vastes blessures causées par le feu.

Une fois l'arbre détruit, réduit à un moignon déchiqueté et noirâtre, qui se dresse lamentablement vers le ciel, à l'homme succède la chèvre, qui empêche la réparation du mal en supprimant tous les bourgeons qui se montrent à la surface du malheureux arbre.

Quand on réfléchit que, chaque saison, les troupeaux passent et repassent quêtant les bourgeons et le jeune feuillage jusqu'au fond des creux de rochers, jusqu'au sommet des aiguilles les moins accessibles, semblables en cela à quelque gigantesque et intelligente faucheuse qui balaierait toute la surface du pays, on admire la force réellement extraordinaire de la végétation et les ressources infinies qu'elle offre.

Malgré de tels ennemis, malgré l'inégalité de la lutte, l'arbre n'a pas toujours le dessous, et en tout cas il lui faudrait une aide bien minime pour lui permettre de l'emporter.

Les procédés à l'aide desquels l'olivier sait se défendre sont merveilleux de simplicité et... j'allais dire, d'ingéniosité. J'ai eu l'occasion de suivre, avec l'intérêt et l'amour du propriétaire, la manière dont le vaillant et généreux arbre, qui n'a pas pour lui la faculté de se déplacer ou d'attaquer, lutte passivement contre ses nombreux et puissants ennemis. Il y aurait à écrire sur ce sujet une jolie monographie, illustrée de dessins. En l'attendant, je vais esquisser les grands traits de cette lutte.

Le rejeton poussé sur la vieille souche, les semis que la dent de la chèvre coupe dès qu'ils s'élèvent au-dessus de la touffe d'asperges sauvages ou de jujubiers épineux qui les protège subissent, à la suite de plusieurs attaques de ce genre, une curieuse transformation. Ils deviennent tout à fait semblables à ces plantes que leur taille expose constamment à la dent des troupeaux, alors que l'olivier, en raison de son élévation, n'a pas habituellement à s'armer pour lutter contre de telles injures. Le buisson devient temporairement épineux, jusqu'au moment où, le danger écarté, il pourra reprendre sa forme normale. Ce ne sont pas, à proprement parler, de vraies épines qu'il porte, mais peu s'en faut.

Voici par quel processus s'effectue cette transformation.

Le minuscule rameau, au lieu de s'étaler dès que la sève monte, en deux petites folioles bien tentantes pour la gent caprine, le fait

le plus tard possible ; il s'allonge en une tige arrondie et dure, les bourgeons n'y croissent qu'à une grande distance les uns des autres, et lorsque la plante se décide à émettre des feuilles, au lieu des appendices larges et plats qu'elle présente habituellement, elle fait ceux-ci discoïdes, épais, durs, elle les couche le long de la tige de manière à les rendre aussi peu visibles et alléchants que possible.

Toute la végétation de l'arbuste tend, en un mot, à le faire pousser en longueur, pour s'élever au-dessus de la portée de l'animal destructeur, et à émettre la moindre quantité d'une frondaison cause de perte pour le végétal.

C'est seulement ensuite que l'arbre osera s'étaler !

On ne saurait soutenir que cette forme prise par l'arbuste soit un des stades normaux de son évolution. Les semis d'oliviers sauvages tombés à l'intérieur d'un buisson épineux ont des feuilles longues, grandes et relativement tendres, jusqu'au jour où, étant broutés, ils prennent la forme que je viens de décrire.

Si, malgré tout, la chèvre vient encore brouter la branchiole, très souvent ce qui en reste, privé de son écorce, meurt ; ses tissus se dessèchent, se durcissent, et l'arbre, ne pouvant plus se servir de cette extrémité pour croître et respirer, en fait un instrument de défense, une véritable épine. En sorte qu'un buisson, lorsqu'il subit fréquemment les attaques de la chèvre, ne présente plus qu'une masse plus ou moins globuleuse, irrégulière, à la surface de laquelle font saillie les coudes de quelques grosses branches et les extrémités épineuses des branchioles mortes. C'est derrière ce rempart que se développent les feuilles de l'arbuste que la chèvre ne peut plus atteindre.

Il arrive parfois que, dans ces conditions, l'animal destructeur, rebuté, ne fasse pas complètement le tour de la plante et qu'un audacieux bourgeon, dépassant la surface de protection, y fasse saillie. Immédiatement, dans ce rameau plus jeune, plus long, la sève se précipite et, en une saison, il atteint facilement une longueur de quinze à trente centimètres. Sa seule chance de salut n'est-elle pas de s'élever bien haut, le plus haut possible, pour être hors d'atteinte lorsque la chèvre reviendra ?

Malheureusement, la distance à franchir est souvent trop grande, et lorsque l'ennemi de l'olivier revient, il a vite fait de sacrifier le bourgeon téméraire... et tentant !

Néanmoins, le plus souvent, tout le travail accompli de cette manière n'est pas détruit, tout le terrain gagné n'est pas perdu. L'arbuste n'a pas encore désappris à donner une dureté extrême aux rameaux qu'il émet, et la chèvre ne broute que l'extrémité de ceux-ci ; de sorte que sur environ vingt centimètres, il lui en reste bien une dizaine d'acquis. Que l'arbuste ait ainsi deux ou trois branches

en progrès, immédiatement toutes celles qui sont en arrière d'elles, en réserve en quelque sorte, profiteront de l'acquis, et à l'abri de ces ramuscules, elles pourront, sans danger, pousser leurs bourgeons jusqu'à l'extrémité de ceux-ci.

C'est ainsi que, plus ou moins lentement, souvent après maint recul de plusieurs années, l'arbuste atteint, sous la forme d'un buisson, la hauteur d'un mètre et demi à deux mètres, taille qui en met à l'abri de la chèvre la partie la plus élevée.

Il va sans dire que la lutte entre l'arbuste et l'animal est favorable à l'un ou à l'autre, suivant la manière et l'intensité avec lesquelles le pacage est exploité. Si la broussaille est très broutée, aucun bourgeon n'arrivera à dépasser la surface de l'arbuste ; les chèvres, poussées par la faim, rechercheront, même à l'intérieur des rameaux épineux, les parties les moins dures, et le buisson alors peut diminuer jusqu'à disparaître. Lorsque, au contraire, le pacage est vaste et le troupeau peu abondant, la chèvre ne broutant pas tous les rameaux, l'arbuste peut rapidement arriver à mettre ses extrémités hors d'atteinte.

Mais quand, après tant de vicissitudes, il a pu arriver à hausser à deux mètres de hauteur un rameau jeune et vigoureux, d'autres ennemis surgissent. C'est d'abord le bœuf, qui peut atteindre seul un objet placé à près de deux mètres.

Et lorsque, par sa taille, l'arbre paraît enfin à l'abri des attaques des animaux, ceux-ci ne renoncent pas à la lutte. Pour mieux l'emporter, ils forment entre eux de véritables associations. Le bœuf, ne pouvant arriver à un rameau extrême, tire sur le tronc ou sur le buisson par des branches latérales; l'arbuste entier s'incline. D'autres bœufs, ou des chèvres, qui savent bien ce qui va se passer, attendent autour de lui; et quand la branche principale est à leur portée, ils la happent, se mettant alors à deux, trois ou quatre à tirer sur le malheureux arbuste et arrivent, s'il est flexible, à le dégarnir complètement.

Lorsque enfin le buisson a pu réussir, malgré tout, à former un jeune arbre, est-il enfin hors de danger? Hélas! non. Ce que les animaux n'ont pas le pouvoir ou l'instinct de faire, l'homme va l'accomplir. Il est là qui veille, ou plutôt c'est sa compagne qui, passant chaque jour auprès de la plante, guette le moment où elle sera assez forte pour en tirer un bon piquet de tente, et qui viendra alors la couper avec un instrument émoussé, n'ayant même pas la virtuosité d'accomplir proprement son acte de destruction!

Et voilà de nouveau, après tant de travail lent et caché, après tant de dangers évités, le malheureux arbuste devenu un chétif buisson, rabougri. Mais ce qu'il y a de plus admirable et de rassurant pour l'œuvre du reboisement, c'est que dès la minute qui suit la destruc-

tion, l'arbre recommence aussitôt son labeur de reconstitution, poussant de nouveau, poussant toujours sa sève vers le bourgeon ascendant!

Voilà donc comment la nature vient ici en aide à l'homme, ou plutôt quel concours elle lui prêterait s'il voulait protéger l'arbre.

Il est impossible d'admettre qu'on arrache une plante qui a de telles défenses, une pareille résistance, pour la remplacer par d'autres de plus belle venue peut-être, mais moins solides. On objectera que des arbres qui ont ainsi souffert sont souvent déformés. C'est une erreur, ou du moins — j'en ai fait l'expérience — dès que la plante a pris le dessus, bien des difformités disparaissent-elles. Et puis, enfin, la question se pose toujours de la même manière : ne vaut-il pas mieux aller sûrement au but, dût-on s'exposer à avoir quelques arbres difformes, plutôt que d'y tendre par des moyens irréalisables ou insuffisants ?

A côté de l'olivier, tous les arbustes de la broussaille — ceux du moins dont la saveur n'écarte pas les animaux — ont des moyens de défense moins frappants, mais analogues. Pour le moment, je ne retiendrai de ce qui précède qu'un conclusion : l'homme n'a pas besoin de faire de plantations, puisque les plantes existent et sont toutes prêtes à pousser.

On dira peut-être encore que beaucoup des essences qu'on rencontre dans la broussaille ne sont pas des arbres. L'objection serait spécieuse. Qu'il s'agisse de chênes-liège, de caroubiers, de pins, de thuyas, de lentisques ou même simplement de ces petits arbustes odorants qui donnent un si grand charme à la broussaille africaine, qu'importe à ceux qui ne veulent reboiser que pour avoir des pluies plus abondantes ou des oueds à cours plus réguliers? L'essentiel est, pour eux, que le sol ait un revêtement quelconque, que les débris de feuilles y forment à la surface un amas spongieux susceptible de boire et de retenir l'eau, que les branches, les feuilles, les racines soient autant d'obstacles ralentissant la précipitation du liquide vers les bas-fonds.

Tout cela se produit avec une végétation de taille moyenne et même basse, quoique avec des effets moindres. D'ailleurs, la plupart de ces essences atteignent fréquemment jusqu'à deux et trois mètres de hauteur. C'est la taille qu'a, partout, la broussaille quand elle est vigoureuse. Je n'en citerai qu'une essence, un arbuste charmant qui est à la fois le plus abondant de tous et le plus injustement dédaigné à cause de cette abondance même, le lentisque. Tous ceux qui ont parcouru la broussaille du nord de la Régence savent quel caractère pittoresque il donne aux massifs montagneux de cette région. Avec ses feuilles luisantes et rougeâtres, sa forme arrondie lorsqu'il n'est pas dégarni du bas, sa frondaison touffue et ombreuse lors-

qu'il a une tête, il produit, le long des pistes, les plus heureux effets. Que de fois, avec mes compagnons de route, dans la région de Battaria, n'ai-je pas admiré la beauté des chemins sablonneux dont les larges sinuosités s'entr'ouvraient de temps en temps pour entourer un buisson de lentisques !

En de tels points, le reboisement n'est pas à faire, le parc n'est pas à créer, ils existent !

On sait, pour en terminer avec cet arbre, qu'il n'est pas seulement charmant, qu'il est encore utite. Il se fait un commerce important de ses feuilles.[1] Comme on le rencontre partout, comme en bien des points c'est lui seul qui pourra, à l'aide de la protection, contribuer au reboisement, j'ai tenu à relever le dédain dont il a été l'objet. Trés souvent, des lentisques ont de trois à quatre mètres de hauteur, ce qui est déjà une taille suffisante pour le reboisement.

On conçoit que si, par des moyens simples dont j'indiquerai quelques-uns tout à l'heure, on arrivait à faire monter tous les arbres qui le peuvent, de manière à en faire de la moyenne futaie, l'air, la lumière arriveraient jusqu'au sol, qui se couvrirait de gazon. En sorte que si la protection des arbres et des arbustes avait pour première conséquence de priver les indigènes, pendant quelques courtes années, d'une partie de leur terrain de parcours, elle permettrait de leur rendre ensuite celui-ci très amélioré et plus productif.

Lorsque, par conséquent, je parle de protéger les deux arbres qui constituent la majeure partie de la broussaille dans la région du nord, l'olivier sauvage qu'on peut greffer et le lentisque, on ne peut même pas m'adresser le reproche — que je supporterais allègrement, puisqu'il ne s'agit pas, après tout, de produire, mais de reboiser au plus vite — de le faire en faveur d'essences inutiles, pas plus d'ailleurs que ne le sont beaucoup d'autres : caroubiers, pins, arbousiers qu'on y trouve, en certains points, abondamment.

Il est donc établi que, partout où il y a de la terre végétale, c'est-à-dire où l'on pourrait faire des plantations, il y a déjà des arbustes, et que le grand, le seul moyen réellement efficace de reboiser le pays est, non de planter, mais de protéger.

Il était, me semble-t-il, important de mettre ce fait en évidence et de montrer que les questions dont on s'est surtout occupé jusque maintenant : pépinières, plantation des routes, fêtes des arbres, doivent, en présence de celle de la protection, passer au second plan. C'est, au demeurant, avec raison qu'on s'en occupe, parce qu'elles constituent les meilleurs moyens d'attirer à la Ligue des personnes — et elles constituent la majorité — que l'utilité d'un boisement général touche bien moins que celle de savoir où trouver des

(1) J'ai lu aussi quelque part qu'on pouvait greffer avec succés le pistachier sur lui.

arbres pour orner leurs demeures et d'avoir des routes ombragées.

Il reste maintenant à prouver la possibilité d'exécuter la protection sur une énorme surface et de montrer, au préalable, quels effets on peut en espérer.

On n'a que l'embarras du choix entre des exemples très probants.

Qu'on veuille bien examiner tout d'abord ces zones, ces marches de la broussaille, où celle-ci, trop abondante pour disparaître rapidement, n'a encore fait que diminuer de hauteur et perdre de sa vigueur, et où la présence d'essences que ne broutent pas les troupeaux, la densité de la végétation, leur rend la circulation difficile. Tant que les animaux du douar voisin y paissent, l'aspect en reste à peu près stationnaire; mais que, pour une cause ou pour une autre, le douar s'en éloigne ou que l'administration en interdise l'accès, on verra, après un ou deux ans, la broussaille devenir plus haute, plus touffue. J'ai été frappé de ce phénomène surtout aux abords de certaines parties de la forêt de Kroumirie, dans lesquelles on avait interdit aux Arabes de mettre leurs troupeaux; c'était il y a quelque dix ans, le long de la route de Souk-el-Arba à Aïn-Draham; les arbres de grand boisement commençaient déjà à pousser au-dessus de la broussaille leurs jeunes têtes d'un beau vert. J'ai cité également ailleurs cette petite forêt de chênes-liège voisine de Henchir-Matria, dans la région de Teboursouk, et les grands buissons d'oliviers sauvages, très élevés, qui couvrent la plaine du Khalled. En tous ces points, agit ce que j'appellerai volontiers la protection, ou plutôt la défense *naturelle* de la broussaille.

Je puis citer, comme exemple de protection *voulue,* ce qui s'est passé à ma propriété de Thuburnic. Lorsque j'y acquis les parties broussailleuses dont il va être question, les douars qui vivaient à sa lisière avaient mis la végétation dans le plus piteux état; les oliviers sauvages, notamment, misérables vestiges d'anciennes plantations, y formaient des buissons de 40 à 50 centimètres de hauteur. Une parcelle de cette broussaille, voisine de la ferme, fut immédiatement soumise au système de la protection, mais incomplètement : les chèvres n'y venaient plus paître, les femmes arabes n'y faisaient plus de bois, mais il n'avait pas été possible d'en écarter les bœufs, pour des raisons d'économie. Une autre parcelle, au contraire, éloignée de la ferme et située à la limite de la propriété, était dans le voisinage d'un douar. L'interdiction faite à celui-ci d'y laisser aller ses troupeaux était constamment enfreinte et les ravages y étaient d'autant plus grands que les animaux ne pouvaient plus paître sur le reste de la ferme, où ils allaient autrefois.

Au bout de cinq ans, les résultats de ces modes différents de traitement étaient des plus frappants. Derrière la ferme, les buissons, de chétifs et rabougris qu'ils étaient, avaient atteint une hauteur

d'un à deux mètres. A la surface arrondie et couverte de feuilles petites et dures, avait fait place un rayonnement de branches à la frondaison vigoureuse, dans lesquelles les hommes qui taillaient les arbustes en vue du greffage trouvaient le rameau droit et sain qu'ils recherchaient. Beaucoup, improductifs jusque-là, ont donné une jolie récolte d'olives sauvages dont les femmes arabes qui, si longtemps avaient abîmé les arbres, étaient bien heureuses de profiter.

Lorsque je fis débroussailler ce point, les troncs d'oliviers, de 5 à 6 centimètres de diamètre, y étaient si vigoureux et si jolis, que les ouvriers lui donnèrent le nom de « jardin du bey ».

L'autre parcelle, au contraire, devenait de plus en plus dénudée; les buissons d'olivier épineux diminuaient de volume. Par suite de travaux faits en cet endroit, les Arabes n'ont pas pu, depuis deux ans, y laisser paître à leur aise leurs troupeaux, et les arbustes n'y sont plus dévastés qu'accidentellement. Malgré cette protection bien précaire, la végétation a gagné du terrain. J'ai eu la curiosité de suivre de près l'accroissement des arbustes. La première année le gain n'avait été en hauteur que de 5 à 6 centimètres, l'année suivante il était en moyenne de 15 à 20 centimètres.

On voit par ce qui précède avec quelle facilité peut, dans certaines conditions, s'exercer la protection, celle-ci n'ayant pas besoin d'être absolument rigoureuse.

On cite aussi, comme exemple intéressant de protection, ce qui a été fait à la ferme Dumont, près de Grombalia. Je ne l'ai malheureusement pas vu de près, mais il m'a suffi d'apercevoir, en passant — en chemin de fer, — la propriété de notre confrère pour juger des résultats obtenus, de comparer l'aspect moutonneux et verdoyant de tout le terrain qui entoure la ferme, à celui des montagnes voisines. C'est un exemple particulièrement frappant de la manière dont on aurait pu protéger et transformer tout le massif montagneux de cette région. Il proclame bien haut quel merveilleux pays de boisement peut être tout le nord de la Tunisie, et combien efficace y serait la seule protection.

La pratique suivie à la ferme Dumont, à Thuburnic, et sans doute aussi en d'autres grandes propriétés pourrait être un moyen déjà très efficace de reboisement si on l'appliquait dans toutes les fermes. La plupart de celles-ci ont, en effet, la situation la plus convenable qu'on puisse leur donner en ce pays. Elles sont bâties à flanc de coteau; à leur pied s'étend la plaine avec ses terres de labours; près d'elles, et par derrière, la broussaille. En indiquant aux propriétaires les résultats obtenus par les exemples donnés plus haut, on les inciterait sans aucun doute à protéger le terrain qui les entoure. L'Etat même devrait leur donner, dans leur voisinage, des surfaces broussailleuses plus ou moins grandes, à condition qu'ils y empêchent le

pacage,avec cette réserve que si la végétation après cinq ou six ans n'y atteint pas un minimum de 2 mètres de hauteur, cette surface leur serait reprise.

Il est bon de faire ressortir que les propriétaires peuvent très bien ne pas écarter complètement leurs troupeaux de ces surfaces, à l'exception des chèvres, bien entendu,qui doivent toujours être proscrites. Si les bêtes ne sont pas affamées, elles n'y feront pas de dégâts. Pour plus de sûreté, on pourra fixer sur les touffes à protéger un paquet de branches de jujubiers.Un autre procédé, que j'ai employé aussi avec avantage, consiste à laisser à l'arbre la forme d'un buisson jusqu'à ce qu'il ait atteint une force qui empêche les bœufs de le tirer ou de le briser, en s'y frottant. Grâce à ces moyens faciles à prendre, j'ai pu laisser tout le terrain de parcours à la disposition de mes locataires pour leurs bovidés.

Mais cette action des particuliers, quoique pouvant devenir de plus en plus importante par suite de l'accroissement du nombre des colons, est encore assez limitée. Il serait possible et je crois même facile, si l'administration y mettait quelque bonne volonté, d'agir de la même façon pour d'immenses étendues broussailleuses, que celles-ci appartiennent à l'Etat ou à des sociétés indigènes. Il faudrait en diviser une certaine surface en dix parties, et successivement interdire pendant dix ans tout pacage sur chacune d'elles. Cette mesure, pratiquée avec pondération, ne causerait aucun préjudice aux intéressés, puisqu'une fois le premier lot mis à leur disposition avec des arbustes sous lesquels l'air circule, on le leur rendrait bien plus fertile et revêtu de gazon.On pourrait protéger l'espace ainsi réservé par différents moyens, dont le plus sûr serait d'y mettre un gardien appointé, sous la responsabilité du cheikh.

Le nombre de dix choisi pour les années de protection paraît suffisant pour,dans la plupart des points, permettre à la broussaille de s'élever au-dessus de l'atteinte des animaux. Il est bien entendu qu'il devrait être augmenté ou diminué suivant l'état de la végétation, la nature du sol. Mais on peut calculer qu'en moyenne un siècle suffirait pour permettre à la forêt tout entière de se reconstituer.

Il faut remarquer qu'on aurait dès lors atteint le but poursuivi par ceux qui veulent seulement arriver à modifier le régime des eaux. Le résultat ainsi obtenu justifierait déjà les efforts faits jusque-là.

Mais il serait, à mon avis, regrettable d'abandonner ainsi à elle-même une végétation dont on pourrait tirer un meilleur parti. En outre, une broussaille aussi élevée et inextricable présenterait certainement de grands inconvénients. Si, au contraire, en taillant le bas des buissons, on arrive à en faire des arbres, l'air et la lumière qui, jusque-là, ne pouvaient arriver jusqu'au sol y pénétreront, et il

y poussera un joli gazon très recherché des animaux, comme cela s'est produit à Thuburnic. Les indigènes auraient donc tout intérêt à tailler les arbres et en ne leur demandant pas de le faire avec un art qui n'est pas nécessaire, on pourrait, je pense, obtenir leur concours.

Ne leur faut-il pas, en effet, du bois pour les piquets de leur tente, pour le chauffage, et ne vont-ils pas, au hasard, dans la broussaille, saccageant celle-ci sans mesure? Il serait, je crois, possible de leur apprendre ou, si l'on veut, de les astreindre à n'agir ainsi que sur certaines essences. C'est, je crois, une prescription qu'on a cherché à appliquer dans la région de Ghardimaou où, à tort ou à raison, les femmes indigènes croient n'avoir pas le droit de s'attaquer aux oliviers, caroubiers, chênes, etc. J'ai constaté qu'elles respectent assez bien cette règle. Le gardien chargé des parties réservées pourrait veiller à ce que de telles prescriptions soient observées. Il pourrait en outre, sans grande peine, semer entre ces arbres de moyenne futaie des essences de grand boisement dont il confierait les graines ou les jeunes sujets à la terre en les abritant au besoin au milieu d'un buisson, comme cela a lieu souvent pour le semis d'oliviers. D'ailleurs, à une époque où l'on parle beaucoup de faire l'éducation de la race sœur, voici une belle occasion qui s'offre de créer une école de forestiers pépiniéristes indigènes, auxquels on apprendrait quelles essences doivent être respectées, à quelle distance il faudrait les laisser, comment, par un élagage sommaire, on pourrait les faire monter en arbres. On leur inculquerait aussi, présentés de manière frappante, quelques aphorismes qu'ils devraient répéter fréquemment dans les tribus. Ces agents de la ghaba, une fois sur place dans la partie à protéger, instruiraient les indigènes et, s'ils étaient aidés par leurs chefs, ils arriveraient certainement à leur faire comprendre qu'il est de leur intérêt de respecter la broussaille et d'exécuter de façon utile les coupes qu'ils doivent faire pour se procurer le bois nécessaire à leur existence. Ils pourraient même marquer les végétaux à respecter.

Evidemment tout cela implique un assez grand nombre d'agents; mais si l'on veut faire l'effort nécessaire, les moyens qui viennent d'être proposés seront assurément bien moins coûteux que d'autres. Quel que soit le sens dans lequel on voudra agir, ne faudra-t-il pas toujours en arriver à la question pécuniaire?

En de pareils travaux, les petits moyens eux-mêmes ne doivent pas être négligés. En voici un auquel j'ai souvent pensé.

Une des principales causes du déboisement est certainement la cherté de la houille et l'habitude qu'ont les populations de se servir d'appareils où, seul, le charbon de bois peut être utilisé. Aussi, l'industrie du charbonnier est-elle des plus prospères en ce pays. Elle

fait partout des ravages considérables, sans que, semble-t-il, on n'ait rien tenté pour l'en empêcher.

L'industrie minière est aussi une cause active de déboisement. J'ai connu des massifs montagneux entiers qui ont été en quelques mois dégarnis de leur verte frondaison; volontairement ou non, on ferme les yeux sur ces dévastations, commises par de puissantes sociétés. En outre, le mal se produit en pays retiré, où personne ne peut le constater. Il y a là un beau champ d'activité pour les amis des arbres, qui devraient se faire signaler, par leurs correspondants, tous les points où s'exerce la destruction et agir auprès des autorités intéressées pour l'empêcher.

Il semble qu'ici la protection soit des plus faciles. En retour du droit qu'on leur donne d'exploiter la broussaille, on pourrait imposer à ces industriels un impôt avec lequel on rétribuerait des surveillants qui leur indiqueraient les points où ils pourraient faire du bois et qui marqueraient les arbres et les buissons à respecter.

Cette manière d'agir présenterait donc un double avantage : elle sauverait la broussaille, et, sans rien coûter, permettrait d'élaguer les arbres et de faire monter la forêt.

Evidemment, il est possible d'opposer à la méthode qui vient d'être indiquée bien des objections de détail. Je ne pense pas qu'on puisse lui en faire de sérieuses, à part bien entendu la question dépense. Mais ceci ne s'adresse qu'aux personnes qui *veulent* ou qui demandent le reboisement. Elles ne peuvent vouloir celui-ci sans admettre qu'on fasse en même temps les frais nécessaires.

D'ailleurs ceux-ci pourront être réduits si les amis des arbres viennent en aide à l'administration par une active propagande écrite et parlée, en obtenant le concours des chefs indigènes, en faisant faire des conférences dans les écoles, en s'attachant dans tous les pays des délégués actifs et dévoués, non seulement dans la population européenne, mais encore et surtout parmi les indigènes des tribus.

Je le répète, le moyen d'action vaste et très générale que je viens de préconiser, s'il doit passer avant tous les autres, ne saurait cependant faire écarter ceux-ci. A côté de la protection, ce serait même une bonne mesure que de charger les agents de faire quelques semis ou des boutures dans les parties où manqueraient les essences capables de s'élever.

Il est bien entendu aussi qu'à part certaines régions montagneuses la seule protection n'aurait pas de résultats suffisants dans le sud. Il ne sera pas question ici de cette région. Mais je rappellerai qu'il est des surfaces, très vastes encore, où l'on pourrait à peu de frais et rapidement faire un joli boisement. J'ai indiqué ailleurs, [1] par

(1) CARTON : *Oasis disparues.*

exemple, comment on pourrait transformer en une forêt de tamaris une immense surface à laquelle on donne le nom caractéristique de *belad tarfaoui*, qui s'étend au nord de Gafsa.

Ce serait une excellente chose que de faire, autour des villes, un boisement plus soigné, d'ensemencer ou de planter des collines.

Et ce devrait être un motif d'émulation pour chacune de nos jeunes cités tunisiennes que d'avoir son « bois » plus joli que celui des autres. Elles pourraient facilement posséder, à une distance raisonnable des habitations, de dix à cent hectares, suivant leurs moyens, qu'elles transformeraient en un véritable parc.

Il ne s'agirait pas, bien entendu, d'y mettre des espèces de choix, comme on a fait au Belvédère, mais bien des essences rustiques, venant seules et sans irrigation. L'essentiel serait d'arriver à avoir une futaie, de l'ombre ; plus tard, et suivant les ressources de la ville, on y ajouterait des arbres d'agrément.

Des terrains incultes et peu fertiles conviendraient : ce sont en général les plus accidentés et les plus pittoresques. Un simple enclos à l'aide d'une tabia plantée de cactus ; une pépinière entretenue par un seul gardien qui ferait, en outre des semis et des boutures sur place, quelques journées d'hommes pour détruire les plantes épineuses, suffiraient dans la plupart des cas.

Tout habitant de nos villes tunisiennes trouvera bien, s'il veut y réfléchir, à proximité de sa cité, quelques larges vallons rocheux ou escarpés, de peu de valeur, où l'on pourrait ainsi créer un « bois ».

Les dépenses à faire pour y arriver ne seraient donc pas élevées. Pour les évaluer approximativement, on peut prendre comme base des calculs la surface de trente hectares, qui me semble être le minimum de ce que devrait avoir une ville. Comme il s'agit de mauvais terrain, on peut admettre qu'on les aurait moyennant le prix maximum de 50 francs, soit 1.500 francs. J'ignore ce que coûterait l'enclos, fait par des Arabes qui en ont l'habitude ; ce serait peu de chose. Il ne resterait donc plus que le gardien pépiniériste à payer, avec quelques journées d'ouvriers.

Il n'est pas de petite cité qui ne puisse s'accorder ce fonctionnaire qu'elle prendrait parmi les élèves sortant de l'école de la ghaba, dont j'ai parlé plus haut, et qui pourrait, dans certains endroits, être un indigène à prétentions modestes. En admettant que ce fonctionnaire coûte un millier de francs par an, on peut calculer qu'au bout de dix ans, pour une douzaine de mille francs, la ville aurait son bois. On pourrait même alors vendre certaines parties du terrain boisé pour permettre d'y élever quelques villas à des conditions qui sauvegarderaient le pittoresque, et cette mesure, échelonnée sur l'espace des dix années dont il a été question, permettrait sans doute à la ville de rentrer dans ses débours.

En dehors de l'agrément qu'offrirait aux habitants une telle promenade, elle constituerait un excellent abri pour le gibier, et les dômes de verdure seraient une protection efficace pour les oiseaux, ces petits oiseaux si intéressants, si pourchassés dans notre pays, et dont une Ligue des Amis des Arbres bien comprise devrait s'occuper. Ne sont-ils pas, eux aussi, et plus que nous, les amis de cette végétation dans laquelle ils habitent et qu'ils s'occupent constamment à débarrasser des insectes, ennemis aussi terribles pour les tout jeunes arbres que la chèvre et l'Arabe pour les autres?

Il me semble que ce *bois urbain* devrait être le complément indispensable des pépinières que l'on projette de créer auprès de chaque contrôle. Etant donné que toute pépinière entraîne l'emploi d'un spécialiste, la formation du bois urbain ne serait donc plus liée qu'à la question de l'achat du terrain : une dépense de 1.000 à 2.000 francs!

Il n'est pas besoin d'insister pour dire quel grand charme s'ajouterait à ceux que possède déjà ce pays si, auprès de chaque ville, s'étendait ainsi un bois aux allées ombreuses, et quelle agréable surprise le touriste éprouverait en voyant une belle végétation dans un pays si connu pour sa nudité!

A ce point de vue d'ailleurs, on peut dire qu'à Tunis même rien, ou presque rien, n'a encore été fait. On a bien créé le Belvédère, mais on a voulu en faire un parc beaucoup plus qu'un bois. C'était une création nécessaire, la promenade et la prise d'air à offrir à ceux qui ne peuvent y consacrer que quelques instants chaque jour. Il est possible et il me paraît indispensable de faire mieux et plus grand. Il serait facile, on l'a vu, de l'entourer d'une ceinture verdoyante.

J'ai eu l'occasion d'étudier plus particulièrement l'un de ces massifs. Sur la route de Tunis à Bizerte, l'endroit au centre duquel se trouve le Dar-Naheli est constitué par un vaste amphithéâtre naturel dont la partie inférieure est cultivée, mais dont les croupes sont arides et rocheuses. J'y ai trouvé cependant, sous forme de touffes chétives, les essences de la haute broussaille : olivier sauvage, lentisque, caroubier, plusieurs variétés d'arbustes à feuilles luisantes, genêts, et un assez grand nombre de câpriers. On conçoit que le voisinage de Tunis et la présence des fermes ait mis en un aussi piteux état la zone qui avoisine les terres cultivées. Un peu plus vers la crête, la broussaille a déjà de 50 centimètres à 1 mètre de hauteur. C'est dire qu'en quelques années de protection tout le couronnement de l'amphithéâtre serait boisé.

C'est une œuvre qui devrait tenter la Section tunisoise des Amis des Arbres que d'acheter ainsi, aux environs de Tunis, un vaste champ d'expériences où la broussaille serait rudimentaire, qu'on se bornerait à enclore et à confier à un gardien pépiniériste. Ce serait un joli cadre que celui de cette nature renaissante pour y célébrer la

fête des arbres, et ajouter des essences variées à celles que porte naturellement le sol. Ce serait surtout une preuve éloquente de ce que l'on peut faire dans tout le nord de l'Algérie et de la Tunisie, un exemple qu'imiteraient sûrement plusieurs villes de l'intérieur. Quand les premiers résultats auraient été acquis, ce pourrait être prétexte à un congrès international des amis des arbres. La Ligue locale viendrait y faire de fréquentes visites; on prendrait tous les ans des vues de la broussaille, pour en noter les progrès. On pourrait même y attribuer, aux membres de la Ligue qui le désireraient, des surfaces qu'ils s'engageraient à soigner tout particulièrement, ou leur confier le soin de certaines espèces de plantes : l'un s'occuperait des arbres, l'autre des plantes grasses, etc.

Et Tunis posséderait et devrait à la Ligue un vaste bois qui serait un but charmant d'excursion pour ses habitants.

Tels sont les moyens qui me paraissent les plus pratiques pour effectuer le reboisement sur une grande échelle. Il est nécessaire que, dans une œuvre de ce genre, la société, l'individu pensent plus à la postérité qu'à eux-mêmes. Encore faut-il observer pourtant que, d'après ce qui a été dit plus haut, en l'espace d'un siècle il serait possible de faire beaucoup.

Mais ce n'est pas le seul reboisement direct qui doit attirer la sollicitude des amis des arbres. Il est d'autres moyens qui contribueront au développement de ceux-ci. C'est, par exemple, le gazonnement, qui tient frais, qui retient le sol où croissent des plantes. En revanche, il reçoit de ceux-ci l'ombre bienfaisante grâce à laquelle il pourra résister aux ardeurs de l'été. Ce sont aussi ces petits barrages, échelonnés sur toute la hauteur des ravins, qui, en entravant un ruissellement trop violent, empêcheront la mise à nu des racines, et, retenant derrière eux la terre entraînée malgré tout, y constitueront une série de terrasses en gradins, formées d'un riche humus, où les arbres viennent admirablement. Tous ces moyens, avec la protection des petits oiseaux, contribueront à la reconstitution de nos forêts.

Agir de cette manière produira certainement plus de résultats que la publication de longs mémoires. Un Bulletin très court, donnant la liste de tous ceux qui s'intéressent aux arbres et tenant les uns au courant de ce qu'ont entrepris les autres dans l'œuvre du reboisement, de temps en temps quelque indication pratique résultant de l'expérience acquise, c'est à cela, selon moi, que doivent se borner les écrits d'un groupement dont le but est tout pratique.

Il est, en outre, nécessaire que ceux qui dirigent un mouvement aussi intéressant voyagent à l'intérieur, entrent, en quelque sorte, en rapport avec les surfaces à revêtir, les arbres à protéger. Seule,

l'étude sur place des conditions à réaliser peut être un guide sûr en pareille matière.

Ce ne sont ni des discussions en chambre ni un rapide voyage en chemin de fer qui pourront remplacer cette vie de quelques jours en plein « belad » pour employer l'expression consacrée. La science des arbres et des arbustes est toute d'observation. Il serait nécessaire d'étudier la nature du sol, les conditions dans lequelles s'y trouvent les végétaux et surtout ceux qui y croissent le mieux et le plus promptement. Il y aurait là toute une vaste enquête à entreprendre à l'aide de missionnaires ou de délégués, tout un système de fiches à établir, sans lesquelles on ne pourra faire de la question qu'une étude incomplète et une œuvre incohérente.

Je n'ai pas la prétention d'avoir indiqué, dans les lignes qui précèdent, tous les moyens par lesquels on pourrait reconstituer la forêt. Je n'ai pu parler que de ceux que mes propres observations, mes excursions m'ont fait connaître. Il en est peut-être d'autres, et des meilleurs. Mais j'ai la conviction que ceux-ci pourraient, s'ils étaient appliqués avec la foi...qui « boise » les montagnes, seraient efficaces. Cette application, la fera-t-on? Je suis loin d'en être sûr. La Ligue des Amis des Arbres mettra-t-elle au premier plan, dans ses occupations, ce qui, à mon avis, doit primer le reste? Saura-t-elle ne pas se laisser absorber par ces belles et poétiques « fêtes de l'arbre », ou séduire entièrement par le plaisir de montrer une œuvre plus tangible, sous la forme de pépinières, de routes ombreuses, de jardins dont le propriétaire reconnaissant lui devra la beauté? Assurément, il y a là tout un côté bien intéressant et dont la réalisation sera la juste récompense de ceux qui se dévouent à une aussi belle œuvre, mais combien faible est son importance en regard de ce reboisement à entreprendre et des effets que tout le pays en attend!

En outre, c'est une perspective peu attrayante que celle des démarches à faire pour atteindre ce but. Ce sont des études, des commissions, de longues discussions à soutenir pour trouver la formule des lois ou des décrets à promulguer. Ce sont des stations dans l'antichambre des hauts fonctionnaires, le siège à faire de personnages influents, c'est la lutte contre la routine d'une administration toujours ombrageuse, et aussi contre une autre administration qui, en croyant défendre les intérêts des indigènes, ne ferait que ménager de funestes préjugés. Tout cela n'a pas l'attrait d'une promenade par un beau soleil au milieu des pépinières ou dans de jolis jardins, sans compter que peu d'amis des arbres sont préparés, par leur goût, à de telles manœuvres.

Et c'est pourquoi, en écrivant ces lignes, je crains qu'il ne se passe encore bien du temps avant que l'action générale, énergique, pour arriver à un véritabte reboisement, ne soit entreprise.

En tout cas, si l'homme n'est pas encore mûr pour accomplir l'œuvre efficace, l'arbre, lui, qui depuis des milliers d'années a résisté victorieusement à ses attaques, a le temps d'attendre ; il restera, plus ou moins brouté, mais toujours prêt à se développer dès qu'on lui en donnera la possibilité. C'est ce qui me rassure.

S'il y a un retard dans la marche vers un reboisement général, il viendra non du sol, non de l'arbre, mais des hommes.

Docteur CARTON,
Médecin militaire.

LA LITTÉRATURE POPULAIRE
DES ISRAÉLITES TUNISIENS

(Voir 1904, pages 273, 371 et 495 ; 1905, pages 26, 121, 207, 322, 453 et 538 ; 1906, pages 24, 129, 217 et 337.)

Suite du Répertoire alphabétique

223.— פיוט | על בר נסים | לקדר אסייד אגליל, כהר' | רבי פרגי בר נסים שוואט זיע"א.

(Poésie sur Ben Nessim, en hommage à l'illustre seigneur; gloire au Rabb Rabbi Fraji fils de Nessim Chaouat (que sa bienfaisance soit sur nous! Ainsi soit-il!).) (Titre mélangé d'hébreu et d'arabe.) Anonyme [écrit il y a longtemps par un Tunisien qu'on n'a pu me nommer; éditeur, Sion Uzan]. Tunis, Imprimerie Sion Uzan, 5654 (1893-94). Huit pages 12×18.

224.— פיוט | לכבוד הרב הקדוש | רבי פרגי שוואט | זכר צדיק וקדוש לברכה | וזכותו יגן עלינו אמן | פיוט באלערבי פיה ארבעין בית, מנהם תמאניה ועשרין | אלמערופין יקולוהם פי וקת אזיארה לקבר אסייד פי | תסתור, ואתנא עשר ביות גדד אלדי עמרהו מא | סמעהם הד.

(Poésie en l'honneur du saint Rabb Rabbi Fraji Chaouat (la mémoire du Juste et Saint est pour la bénédiction, et que sa bienfaisance soit sur nous! Ainsi soit-il!): poésie arabe de quarante strophes, dont les vingt-huit connues, qu'on récite au moment de la visite au tombeau du seigneur à Testour, et douze nouvelles, que nul n'a entendues de sa vie.) (Titre mélangé d'hébreu.) Anonyme [édité et augmenté par Simah Lévy]. Tunis, Imprimerie Sion Uzan, sans date. Huit pages 12×18.

Cette poésie, entièrement différente de la précédente, est la même qui figure au nº 131, mais a été allongée de trois strophes et présente quelques légères variantes.

225.— פיוטים | שבחי רשבי זיע"א.

(En hébreu *poésies à la louange de Rabbi Siméon ben Yohaï (que sa bienfaisance soit sur nous! Amen!).)* Par Samuel Nerbouni. Tunis, Imprimerie Uzan et Castro, « dans la Fella, sous l'appartement (עלי) du caïd Michel Uzan », iyar 5647 (avril ou mai 1887). Huit pages 12×16.

Renferme : ס' שמואל נרבוני בן דוד *(acrostiche sur Samuel Ner-*

bouni, fils de David) et ס' שמואל נרבוני בר שמחה *(acrostiche sur Samuel Nerbouni, fils de Simha.)*

(الباجة, *la bûche*, est l'ancien nom de la rue des Glacières.)

226. — פיוטים | שבחי משה רבינו ורבי שמעון בר יוחאי זיע"א.

(En hébreu et araméen *poésies à la louange de Moïse notre seigneur et de Rabbi Siméon ben Yohaï.)* Par Samuel Nerbouni. Tunis, Imprimerie Sion Uzan, sans date. Huit pages non chiffrées 12×18.

Dans cette seconde édition, que je crois assez récente, les deux morceaux ci-dessus sont précédés de פיוט סימן שמואל נרבוני חזק *(poésie à acrostiche sur Samuel Nerbouni, qu'il prospère !).*

227.— קאנון | גמעיית | עזרת אחים ואביונים | גמעייה אסראיליה תעין אלצעיף מן | משתרכינהא ואלמסאכין.

(Statuts de la Société de l'assistance des frères et des gens dans la gêne; société israélite qui aide ses membres pauvres et les indigents.) (Titre mélangé d'hébreu.) Tunis, Imprimerie Uzan et Castro, 1893. Seize pages 13×18 (rogné). Couverture imprimée reproduisant le titre.

228. — קדוש לילת אלסוכה.

(Bénédiction du soir de la fête des Cabanes.) En hébreu. Suivi de בר־יוחי *(Ben Yohaï)*, poésie en hébreu, et de מעשה אסראק פי אסוכה *(histoire du voleur dans la cabane)*, en arabe. Signé : F. J. [Félix Berebbi et Jacob Cohen]. Sans lieu [Tunis, Imprimerie Uzan et Castro]. Sans date. Une page 22×32 sur deux colonnes avec feuilleton.

229. — קדוש לילת ראש־השנה.

(Bénédiction du soir du premier de l'an.) En hébreu. Suivi de מעשה ולד אלעשיר וראש השנה *(histoire du fils du riche et du premier de l'an)*, en arabe. Anonyme. Sans lieu [Tunis, Imprimerie Uzan et Castro]. Sans date. Une page 22×32.

(Les mots hébreux עשיר, *riche*, et ראש השנה, *jour de l'an*, ont passé en judéo-arabe.)

230. — קסמת | לילת אלגלטה.

(Fascicule de la nuit de l'erreur.) Prix, deux sous. Anonyme [Jacob Cohen]. Imprimerie Sion Uzan, Tunis, 1898. Huit pages 12×18.

Morceaux en prose rimée et en vers.

(Au dire des Juifs, les musulmans auraient une fête qu'ils célébreraient par une nuit d'orgie, avec promiscuité des sexes, et qu'ils ap-

pelleraient ليلة الغلطة. L'auteur donne ce nom à la soirée de Pourim, où, dit-on, à la suite de libations copieuses, les jeunes gens se permettent quelquefois certains privautés.. en tout bien tout honneur!)

231.— קצת אבנת אמצרייה | גזאת אחבאב | מע אעאזב אלמאלופגי | חסן אלזמאן.

(Histoire de la jeune fille égyptienne Gazelle-des-Amitiés avec le jeune chanteur du malouf Beauté-du-Temps.) Par Simah Lévy. Tunis, Imprimerie Sion Uzan, sans date [entre 1895 et 1897]. Quarante-huit pages 12×18. [Catalogué à 30 centimes en 1900.]

Conte en prose et vers. A la dernière page, catalogue d'histoires et de chansons, avec l'en-tête : **Librairie Papeterie Orientale S. Lévy et Cie | Fournitures pour Bureaux, Ecoles, | et Administrations | Vente et achat | de livres d'occasion en toutes langues | Maison de confiance.**

232 — קצת אזיר אבו לילה אלמהלהל*.

(Histoire d'El-Zir Abou Lila el-Mouhalhal.) Cet ouvrage, mentionné dans un catalogue de 1900, n'a pas été mis en vente; il en a été imprimé à l'Imprimerie Sion Uzan sept livraisons (56 pages) 12×18. La publication a été suspendue, sans doute faute d'argent : on a l'intention de la reprendre. Le tirage est fait à 500 exemplaires. C'est, je crois, un roman arabe.

233 — קצת איוב.

(Histoire de Job.) Signé : Simah ben Nathan ha-Lévy; Haï ben Eliahou Sitruk. Tunis, Imprimerie Uzan et Castro, sans date [vers 1886 ou 1887]. Onze pages 10×15; couverture imprimée servant de titre. [Catalogué à 10 centimes en 1897.]

En vers.

234 — קצת | חרבן דזאיר | תדכר מא גרא לאכואננא אליהוד פי | בלאד דזאיר.

(Histoire de la dévastation d'Alger, mentionnant ce qui est arrivé à nos frères les Juifs en Algérie.) Anonyme [Simah Lévy]. Sans lieu ni date [Tunis, Imprimerie Jacob Guedj, à l'époque des troubles antisémitiques d'Alger]. Huit pages 13×20.

En vers.

(חרבן est hébreu.)

235. — קצת הנה*.

(Histoire de Hanna.) Edité par Victor Lellouche. Tunis, Imprimerie Officielle.

Cette première édition tunisienne de l'*histoire de Hanna* daterait

de 1887 ou 1888. Le texte était, sauf peut-être quelques variantes d'orthographe, celui de Joseph Chabtaï Farhi (voir p. 501, note 1, 1904 et p. 213, 1905), probablement d'origine tunisienne, et qui, dit-on, avait été vers cette époque réimprimé à Livourne.

C'est sans doute l'édition de Lellouche que je trouve mentionnée à 15 centimes dans un catalogue de 1892.

236. — קצת חנה.

« Prix, un quart de piastre. » Tunis, Imprimerie Uzan et Castro, 1894. Anonyme [éditeur, Lazzero Farhi.] Quinze pages 10×14.

[Le texte est celui de Chabtaï Farhi, sauf de légères variantes.]

237. — קצת חנה.

Ce titre est précédé de l'avant titre : אלכאמלה אאצלייה מצחחה ע״י צמח הלוי *(complète et originale, corrigée par Simah Lévy).* **Librairie-Papeterie Nouvelle, Simah Lévy, Tunis.** Contre-titre seul. Sans nom d'imprimeur [Imprimerie V. Finzi]; sans date [vers 1901]. Huit pages non chiffrées 11×16.

[Le texte est celui du nº 236, avec variantes insignifiantes et sans indication du refrain à chaque strophe.

238. — קצת חנה | וסבע אולאדהא.

(Histoire de Hanna et de ses sept fils.) Suivi de : קינה עלא חנה וסבעת אולאדהא *(élégie sur Hanna et ses sept fils).* Anonyme. Tunis, Imprimerie Sion Uzan, 5655 (1894-1895). Douze pages non chiffrées 12×18.

[Le texte de l'*histoire de Hanna* est celui du nº 236; l'élégie est de Fraji Chaouat].

239. — קצת חנה | וסבעה אולאדהא.

« Rédigé par (בהררהא) Simah Lévy, propriétaire de la Librairie hébraïque, à Tunis. » **Imp. Internationale.** Sans date. Huit pages 12×18

[Le texte est celui du numéro 236, sans répétition du refrain.]

240. — קצת חנה | וסבעה אולאדהא אלגדידה.

(La nouvelle histoire de Hanna et de ses sept fils.) Suivi de קינת אלמסמום *(complainte de l'homme empoisonné)* et de קינת אלעאזב אלמחריק *(complainte du jeune homme brûlé).* Anonyme. [Editeur], **Librairie Papeterie Salomon ben Moussa, Tunis. Imprimerie Internationale.** Sans date [au plus tôt 1895]. Huit pages 12×18. Au titre, vignette grotesque.

Cette *nouvelle histoire de Hanna* n'a rien de neuf : le texte est celui des numéros précédents, mais tronqué après la neuvième stro-

phe. [Les deux complaintes qui viennent ensuite sont de Jacob Cohen.]

[Par une supercherie toute simple en Afrique, et dont on trouvera d'autres exemples (voir קינת אלבראנק et קינת תרוים), le titre a été changé deux fois au cours du tirage, pour leurrer l'acheteur, de sorte qu'il y a identité complète entre le fascicule ci-dessus et deux autres intitulés respectivement קינת אֹעאזב אלמהריק et קינת אֹמטעים.]

241. — קצת | עיסה ואלגמגמה.

(Histoire de Jésus et du crâne.) « Par le célibataire Fraji Fitoussi, que Dieu le garde et le conserve ! » Prix, trois sous. Tunis, Imprimerie Uzan et Castro, **1893**. Sept pages 12×18.

[Poésie arabe, dont Fitoussi n'est que l'éditeur ou tout au plus le « traducteur ». C'est la même légende que dans *La question du prophète : O tête !* (nº 202).]

242. — קצת | יוסף הצדיק.

(Histoire de Joseph le Juste.) Signé : **J. C.** [Jacob Cohen]. « Imprimé à Tunis (que la Ville de Dieu soit rebâtie !), à l'Imprimerie de Sion Uzan (que son Créateur et Libérateur le garde !), qui imprime et vend les livres, et dont la boutique est au souk El-Bey, nº 29 », **5651** (1890-91). Huit feuillets 12×18 foliotés en hébreu; couverture imprimée servant de titre. Contre-titre et titre courant. קצת יוסף הצדיק.

En vers.

243. — קצת | יוסף הצדיק.

« Par Salomon Baron, courtier; corrigée par Simah Lévy. » Au-dessous : **Histoire de Joseph | en vers | par | Simah Lévy | Tunis | Imprimerie V. Finzi.** Sans date [postérieur à 1896]. Vingt-quatre pages 11×16.

Texte différent du précédent.

244. — קצת | יוסף הצדיק | עליה אלסלאם.

(Histoire de Joseph le Juste, sur lui le salut !) Suivi de poésies en hébreu. Par **S. L.** [Simah Lévy]. Imprimerie Sion Uzan, Tunis. Au-dessous : **Histoire de Joseph | composée entierment** *(sic)* **en vers | Poésies en langue hébraïque | (musique égyptienne) | Par Simah Lévy | Tunis le 5 Octobre 1896.** Huit pages 12×18.

Différent des précédents.

245. — קצת | יוסף הצדיק | מעא זיליכה.

(Histoire de Joseph le Juste avec Zouleïkha.) Prix, un franc. Tunis, Imprimerie Sion Uzan, **1896**. Titre et 77 feuillets 12×18, foliotés en hébreu.

[Edité par Sion Uzan sur un manuscrit de Sarfati.]

(Zalikha (Grasse) ou son diminutif *Zouleïkha* est, d'après la tradition musulmane, le nom de l'épouse de Putiphar.

La légende de Joseph, le plus vieux des romans et le seul qui ne vieillisse pas, comme dit Renan, a sa source dans la Genèse (xxx, 23-25; xxxvii à l). Le Coran (sourate xii) l'appelle la plus belle des histoires et en donne une version assez divergente.

Le récit prend de nouveaux développements dans le Targum de Jérusalem, dans le traité *Sota* du Talmud, dans les midraschim *Bereschith, Rabba* et *Tanhuma,* dans Elpherar, dans le célèbre recueil appelé *Sepher ha-yaschar,* et aussi sous la plume de nombreux écrivains musulmans, comme Tabari, mort en 922, Ibn el-Athir, mort en 1233, Zamakhchari, Baïdhawi, mort en 1286.

De nature à tenter les poètes, il inspire à Firdousi, dans le premier quart du xie siècle, un grand poème, *Youssouf o Zuleikha,* qui, au jugement du professeur Hermann Ethé, ne le cède guère au fameux *Livre des rois,* et dont Schlechta-Wsserd a donné en 1889 une traduction en vers allemands. L'œuvre, qui commence à l'obtention du droit d'aînesse par Jacob et se termine à la mort de Joseph, suit à la fois la version du Coran et les traditions rabbiniques, et va beaucoup plus loin : Joseph y remplace Pharaon au trône, y convertit toute l'Egypte au Dieu unique, y opère une foule de miracles.

Avant le poète de Thous, Aboul-Mouwayyad de Balkh et Bakhtiyari d'El-Ahwaz avaient déjà tenté de traiter ce sujet.

Un *Poème de Joseph,* composé en espagnol par un maure d'Aragon probablement dans la seconde moitié du xive siècle, a été édité par Morf (1883) et par Gayangos (dans le tome IV de sa traduction de l'*Histoire de la littérature espagnole* de Ticknor).

En 1888, Robles a publié une *Légende de Joseph* écrite en prose, en espagnol mélangé d'arabe *(lengua aljemiada).*

Nous avons encore sur la même matière un poème en langue cachemirienne, de Djami, publié avec transcription et traduction latine dans le recueil de la Société orientale allemande en 1895 et 1899, par les soins de Karl Friedrich Burkhard et de son fils Karl-Immanuel [1].

Il pourrait être intéressant de rechercher l'origine du roman recueilli par Haï Sarfati.)

246.— קואנין וקתייה | כראסת | קואנין ﭏאופיטﭏ יזראילית.

(Statuts provisoires : cahier des statuts de l'hôpital israélite.) Tu-

1 Schlechta-Wsserd, *ZDMG.*, t. 41, 1887, p. 577. — M. Gruenbaum, *ibid.*, t. 43, 1889, p. 1; t. 44, 1890, p. 445. — C. Huart, *Gr. Encycl.*, t. 26, p. 468 *b*. — Schlechta-Wsserd : *Yussuf und Suleicha,* 1889. — H. Morf : *Poema de José,* Leipzig, 1883. — F. Guillén Robles : *Leyendas de José hijo de Jacob y de Alejandro Magno,* 1888. — Burckhard : *Mahmûd Gâmî's Jûsuf Zulaikhâ, ZDMG.*, t. 49, 1895, p. 422; t. 53, 1899, p. 551.

nis, Imprimerie Uzan et Castro, **1893**. Seize pages 11 × 16 (rogné) et couverture imprimée reproduisant la page de titre.

247. — קינת אלאגאלא ומעסוקהא פי אלגבאנא.

(Complainte de la veuve et de son amoureux au cimetière.) Anonyme [par Lazzero Farhi]. Sans lieu ni date [Tunis, Imprimerie Farhi et Sitruk, 1890]. Une page 22 × 32 sur deux colonnes.

Tiré sur une même feuille (partagée ensuite pour la vente) avec קינת אלטפלה אלדי קתלוהא פי כורפו.

(معشوق signifie beaucoup plus souvent *amoureux* qu'*aimé.)*

248. — קינת אלאמורי.

(Complainte du flirtage.) « Par le célibataire Chaloum Yirouchalmi. » **Imprimerie Internationale, Tunis.** Sans date [vers 1888 : voir גירנאל הגין, 1904, p. 381]. Sept pages 14 × 19.

249. — קינת | אלאמורי אלמפכורה.

(La célèbre complainte du flirtage.) « Imprimée par les soins du célibataire Salomon Jorno. » Anonyme [Chaloum Yirouchalmi]. **Imprimerie Internationale, Tunis.** Sans date. Huit pages 12 × 18.

Réimpression du numéro précédent, avec quelques modifications.

250. — קינת | אלאמורי אלמפכורה | פי סוק אלתבן ותרוואי אגדיד | והייא תנעת גמיע מא קאעד יגרה מן | עשקאת וקאבלאת בין עזאב ובפלאת פי | חומת סוק אלתבן וכלהם בקאפיה מנצומה | במעאני והרך מתמומה.

(Complainte du flirtage, célèbre au marché à la paille (rue de l'Alfa), *et du tramway nouveau, exposant tout ce qu'il se passe actuellement d'amours et de rendez-vous entre jeunes gens et jeunes filles dans le quartier du marché à la paille; le tout en vers, avec allusions et sous-entendus parfaits.)* Anonyme [Jacob Cohen]. **Liprairie Pabiterie** *(sic)* **Salomon ben Moussa | Rue Sidi bou Hadid, 24 | Tunis | Imprimerie Internationale.** Sans date [au plus tôt 1895]. Huit pages 12 × 18.

Un de mes deux exemplaires porte au verso du titre un avis qui ne figure pas sur l'autre, mais tout deux sont d'un même tirage.

(תרוואי : on écrit d'habitude תרמוואי ; il y a probablement ici une faute d'impression. — De même, l'auteur avait sans doute mis مقابلات, *entrevues;* ce doit être le compositeur qui, à dessein peut-être, lui a fait dire قابلات, *sages-femmes.* — قاعد indique l'action présente. — قافية منصومة (pour منظومة), *rimes coordonnées,* désigne soit la prose rimée, soit les vers à la tunisienne, ce qui est peu différent. — حرك n'a rien à voir ici avec l'emploi des voyelles, mais signifie, comme معاني, *allusions* ou *sous-entendus.*)

251. — קינת לאמורי גׄדידה.

(Nouvelle complainte du flirtage.) Anonyme [par Isaac Lévy; édité par Simah Lévy]. Sans lieu ni date [Tunis, Imprimerie Internationale, vers 1889]. Une page 24 × 34.

252. — קינת לאמורי פי אייאם לכולירה.

(Complainte du flirtage à l'époque du choléra.) Signé : **S. B. D.** [Sion ben Djiorno]. Sans lieu [Tunis, Imprimerie Uzan et Castro]. Sans date. Une page 21 × 31 sur deux colonnes.

[En 1894, si je ne me trompe, il y a eu à Tunis une légère épidémie de choléra; la complainte est sans doute de cette époque. Elle est de Simah Lévy; Sion ben Djiorno n'est que l'éditeur.]

253. — קינת לאמורי | מתע לארבע אוקאת.

(Complainte du flirtage des quatre saisons.) « Un sou. Inventée par **A. H.** [Abraham Haddad]. En vente chez Haï Chemama, marchand de tabac (دخاخني) au souk El-Grana, chez Abraham Haddad, marchand de tabac ruelle des Epines et chez Sion Attal, à Si Mardoum, devant la boutique du rabbin Abraham Belaïch le *scholeth* (tueur selon les rites). » **Imprimerie Internationale, Tunis, 6** ab **5654** (juillet ou août 1894). Quatre pages 16 × 22.

[Lazzero Farhi est le véritable auteur, Abraham Haddad l'éditeur payant.]

254. — קינת לאמורי ולתנקיל | פי זמאן לציף.

(Complainte du flirtage et du déménagement en été.) Suivi de מהפל לביסכלית *(animation de la bicyclette)*. Contre-titre seul. Anonyme [Haï Sitruk]. **Imprimerie Internationale, Tunis.** Sans date. Huit pages 12 × 18 non chiffrées.

255. — קינת לאמוצה.

(Complainte de la mode.) Signé : **Y** [Simah Lévy]. Sans lieu [Tunis], Imprimerie Nouvelle [Farhi et Sitruk]. Sans date [juillet 1890]. Une page 32 × 22 sur trois colonnes.

(لاموضة ou لامودة, *la mode :* pris de la locution italienne *alla moda.*)

256. — קינת | לבארון הירש.

(Elégie du baron Hirsch.) Anonyme [Simah Lévy]. Imprimerie Sion Uzan, Tunis, **1896**. Huit pages 12 × 18.

Eusèbe VASSEL.

(A suivre.)

LETTRE OUVERTE

A MONSIEUR LE RÉSIDENT GÉNÉRAL

SUR LA CRÉATION D'UN MUSÉE

Monsieur le Résident Général,

On a écrit qu'en Tunisie tout le monde est antiquaire. Ce qu'il y a de vrai, c'est que nombre de nos compatriotes, en ce pays, s'intéressent aux choses du passé, consacrent une partie de leur temps et de leurs ressources à des fouilles, souvent fructueuses du reste, publient chaque année des mémoires archéologiques très appréciés des professionnels.

Voilà qui est assurément fort beau; par malheur, nous ne voyons rien d'analogue en ce qui concerne les sciences de la nature, dont il serait oiseux de faire ressortir la haute importance pratique, surtout dans un pays neuf : pour agir efficacement sur l'ambiance, ne faut-il point la connaitre ?

Tout au plus quelques personnes qu'il convient d'admirer font-elles de temps à autre une promenade où l'on herborise, et des prospecteurs, illettrés parfois, se créent-ils empiriquement une routine pour la recherche des filons. Quant à la foule, elle ne sait même pas qu'il existe des sciences géologiques et biologiques.

Demandez à nos jeunes (j'entends ceux de la bourgeoisie, avec les autres ce serait pire) ce qu'est le renard ; ils répondront *un Carnivore,* parce qu'on le leur a dit au lycée ou à l'école; mais ils ne sauront pas le distinguer du chacal, ils ne discerneront point le Carnivore du Rongeur, ni l'oiseau utile de l'oiseau nuisible; ils confondront un fémur humain avec celui d'un âne, si même ils n'y voient pas simplement *un os !*

Aussi l'histoire naturelle de la Tunisie, loin d'avoir été approfondie depuis vingt ans comme son histoire ancienne, en est-elle encore, à peu de chose près, au point préliminaire où l'avait laissée la Mission d'exploration scientifique envoyée par la Métropole en 1883.

D'où vient cette infériorité choquante ? Sûrement, de ce que la Régence possède, outre un Service des Antiquités savamment dirigé, plusieurs musées d'archéologie, dont deux hors pair, alors que le Gouvernèment du Protectorat n'a rien créé, absolument rien, en vue d'initier le public aux sciences naturelles.

C'est une triste déception pour tous les savants qui visitent ce pays. L'illustre paléontologiste Albert Gaudry me faisait l'honneur de m'écrire dès le 12 novembre 1890 : « J'ai dit à Mr Massicault et à

Mr Bourde qu'on devrait bien organiser un petit Musée d'histoire naturelle.» Hélas ! Massicault mourut et M. Paul Bourde quitta la Tunisie sans que les Affaires leur eussent laissé le loisir de s'occuper de cette fondation si utile.

Sentant la question perdue de vue, quelqu'un offrit par deux fois à l'Administration son concours actif et désintéressé pour la formation de collections, demandant simplement qu'on lui remboursât les frais de récolte; il justifiait de l'expérience de ce genre de travaux, *sa compétence avait été affirmée en haut lieu par le grand naturaliste que j'ai cité*..... On lui répondit qu'il n'existait pas de locaux disponibles.

Eh! bien, aujourd'hui, Monsieur le Résident Général, *après seize années perdues,* il ne tient qu'à vous de faire tomber cette objection. Un moment, on avait parlé de démolir l'ancienne prison civile, devenue sans emploi; c'eût été un acte de vandalisme et de gaspillage comme l'Etat tunisien n'a pas le droit d'en commettre. M. le Dr Bertholon, secrétaire général et ancien président de l'Institut de Carthage, a émis alors l'excellente idée de consacrer à un musée cet édifice néfaste; le savant praticien, qui le connaît bien pour y avoir exercé son ministère et contracté ainsi le typhus, affirme qu'après désinfection en règle et avec la destination indiquée, il ne fera plus courir aucuns risques à la salubrité publique. Effectivement il en va tout autrement de galeries *qu'on n'habite pas,* au travers desquelles rien ne s'oppose à ce qu'on fasse circuler à profusion l'air et la lumière, ou d'un local pénitentiaire hermétiquement clos par nécessité et constamment encombré de malheureux voués dès la naissance à la misère physiologique.

Supposons donc le vaisseau disponible : qu'y va-t-on mettre ? Il y a musée et musée; celui qui a sa raison d'être au XXe siècle est fort différent de ce qu'on appelait au XVIIe *le cabinet d'un curieux*. Il doit avant tout répondre à deux objets essentiels : d'une part, faciliter aux savants leurs recherches, en leur fournissant les matériaux et les termes de comparaison faute desquels leurs travaux, bien plus pénibles, demeurent en partie stériles; de l'autre, contribuer à la diffusion de l'instruction dans la masse, en mettant à la portée de tous les plus efficaces des leçons de choses, celles qui pénètrent par les yeux.

Les naturalistes se contenteraient de collections suffisamment étendues et bien classées de géologie, de botanique, de zoologie, et toute la minorité studieuse en tirerait déjà grand profit.

Mais Tunis compte près de 200.000 habitants, dont 150.000 au moins connaissent à peine, comme on dit, leur main droite de leur main gauche; dans l'intérieur du pays, l'ignorance est encore plus crasse. L'ignorance, fléau le plus dangereux pour la Société, le seul dange-

reux même : n'est-ce point elle en effet qui permet à l'halluciné ou à l'aigrefin de séduire les masses ? n'est-ce point elle notamment, dans le cas particulier de la Tunisie, qui façonne les marabouts fanatiques et leurs disciples, ces sinistres fantoches[1] ? La plupart de nos protégés et des milliers d'Européens, hélas ! ont donc, eux aussi, des besoins urgents, impérieux, dont ils n'ont aucunement conscience et auxquels il nous incombe de pourvoir.



Le marabout Fadli Amor ben Othman et son *moqaddem* Ali Mohamed ben Salah
Instigateurs des troubles de Thala.

Le remède à ce mal, dira-t-on, c'est l'Ecole. D'accord ; mais elle n'est point une panacée universelle. Le cadre des leçons y est nécessairement restreint; le travail y est imposé, ce qui le rend plus ou moins fastidieux ; puis, défaut beaucoup plus grave, *elle ne touche que les enfants, et ceux-là seulement dont les parents sont déjà en état de l'apprécier à sa valeur,* autant dire une minorité infime. Elle trouverait un auxiliaire inappréciable dans l'établissement que je rêve, lieu de récréation en apparence, où l'on entrerait par désœuvrement,

1 Les deux portraits ressemblants dont je dois les clichés à l'obligeance de *la Dépêche Tunisienne* sont plus éloquents que tout un paragraphe.

pour « tuer le temps », mais où l'on apprendrait sans le vouloir, sans le savoir, par le seul jeu de la curiosité badaude : souvent celle-ci, les premiers pas franchis, s'ennoblit et se transforme chez les mieux doués en soif de s'instruire.

Enfin, les touristes, dont l'affluence est si désirable, se montrent d'habitude friands de documents sincères sur le pays, sa population, ses mœurs, ses côtés pittoresques surtout, et ils ne les trouvent ni dans les livres à leur usage, ni auprès des cicerone.

Il faudra donc, à mon avis, dans l'organisation future, viser en dépit du proverbe trois publics entièrement distincts : savants, ignorants et simples visiteurs. On se trouvera ainsi naturellement amené à instituer un musée compréhensif, résumant à lui seul les divers musées qu'offre la capitale d'un grand Etat, sauf celui des Antiques; embrassant par conséquent tout l'ensemble des sciences concrètes, de l'industrie et des arts; à la fois technique et familier; où prédominera, mais sans exagération, sans *exclusivisme*, le côté qui touche de plus près à la Tunisie. Le tableau synoptique, le graphique, le schéma, l'image authentique avec légende, le modèle réduit joueront un grand rôle dans ce *Musée Encyclopédique* de la Régence, comme on pourra l'appeler.

Voici — en premier jet, sans portée limitative et au seul point de vue de la physionomie générale — comment je comprendrais le programme : non, bien entendu, celui à réaliser dès les débuts, forcément très modestes, mais une sorte de canevas qu'on devrait tendre avec persévérance, avec acharnement, à remplir à la longue :

AVANT-PROJET D'UN MUSÉE ENCYCLOPÉDIQUE

(Voir le Tableau synoptique)

N.-B. — L'astérisque qui suit un article de la nomenclature indique qu'il ne figurera au Musée que sous forme de tableau synoptique, planche ou modèle en petit, avec ou sans spécimens en nature de certaines parties.

BRANCHE I. — NATURE

Groupe I. — **Mathématiques**

Calcul (algèbre, arithmétique, géométrie et trigonométrie):

Tableaux scolaires et autres, planches[1]. — Solides et sections géométriques, en bois ou carton-pierre. — Instruments et épures de dessin linéaire. Pantographe. — Instruments, tracés et opérations* de géodésie. — Règle à calcul ; machine à calculer ; curvimètre, palmer, etc.

1 Dans toutes les subdivisions où ce sera possible, l'étude sera facilitée par des tableaux et des planches ; je ne répéterai pas cette indication générale.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Essai de classement d'un Musée Encyclopédique

UNIVERS SENSIBLE

- **Nature**
  - MATHÉMATIQUES
    - Calcul.
    - Mécanique.
  - SCIENCES PHYSIQUES
    - Physique.
    - Chimie.
  - MONDE VISIBLE
    - Cosmographie.
    - Géographie.
  - HISTOIRE NATURELLE
    - Géologie.
    - Botanique.
    - Zoologie.
    - Anthropologie.
- **Humanité**
  - SOCIÉTÉS EN GÉNÉRAL
    - Ethnographie.
    - Linguistique.
    - Histoire.
    - Démographie.
  - VIE SOCIABLE
    - *Collectivité*
      - Administration.
      - Budget.
      - Enseignement.
      - Assistance.
      - Répression.
      - Défense.
      - Distinctions.
      - Edilité.
    - *Individu*
      - Propriété.
      - Habitation.
      - Ameublement.
      - Vêtement.
      - Alimentation.
      - Santé.
      - Distractions.
      - Prévoyance.
  - INDUSTRIE
    - *Industries extractives*
      - Mines.
      - Alfas.
      - Forêts.
      - Chasse.
    - *Industries culturales*
      - Agriculture.
      - Elevage.
      - Laiterie.
      - Horticulture.
      - Viticulture.
      - Apiculture.
      - Sériciculture.
      - Pisciculture.
    - *Industr. manufacturières*
      - Métiers.
      - Ind. mécaniques.
      - Ind. chimiques.
    - *Industries commerciales*
      - Commerce.
      - Banque.
    - *Industries de transports*
      - Routes.
      - Voies ferrées.
      - Navigation.
      - Postes.
  - IDÉAL
    - Art décoratif.
    - Architecture.
    - Sculpture.
    - Peinture.
    - Musique.
    - Poésie.
    - Cultes.
    - Pensée.

Mécanique :

Dynamomètre. Toupie gyroscopique. Appareils de levage*, de pesage*. Tournebroche ; horloge. Rouet. Manège *. Moteurs à vent*, à eau*; machine à vapeur*, turbine De Laval*; moteurs à explosion*, à air chaud *, à air comprimé*. Transmissions*. Machines à coudre, à écrire, etc.

Histoire des mathématiques appliquées, en portraits authentiques de savants, estampes anciennes, planches et modèles réduits[1].

Groupe II. — **Sciences physiques**

Physique :

Appareils de démonstration. — Machine pneumatique; Pompes*; presse hydraulique*. — Loupes, microscopes simple, composé, de projection. Appareils de photographie. Radiographie*. Cinématographe. Lanterne d'agrandissement. Appareil Cailletet*. Machine Carré. Chaudières*. — Instruments, cartes et graphiques de météorologie. — Machine électrique, batterie. Paratonnerres*. Piles; galvanoplastie. Sonnerie électrique. Bobine de Ruhmkorff. Machine de Clarke. Ampère-mètre, volt-mètre, compteur d'électricité. Accumulateur. Lampes à arc, à incandescence.

Chimie :

Appareils de laboratoire, réactifs. — Corps chimiques par séries naturelles. — Types des cristaux. — Matières colorantes. — Alliages. — Préparations microscopiques.

Groupe III. — **Monde visible**

Cosmographie :

Instruments d'astronomie*, observatoires*. — Sphères et cartes célestes. — Photographies de la couronne solaire, de la lune, d'éclipses, etc. — Calendriers. Gnomons.

Géographie et Océanographie :

Sphère. Cartes physiques, économiques, de géographie ancienne. Cartes topographiques de la Tunisie. Plans de villes. Vues, classées géographiquement. — Appareils pour l'étude des grands fonds*. — Cartes océanographiques, cartes marines. — Faune abyssale*.

Groupe IV. — **Histoire naturelle**

Géologie et Minéralogie :

Cartes et coupes géologiques. — Roches, minéraux et fossiles classés selon la stratigraphie. — Roches et minéraux par séries natu-

1 Chaque division aura de même une partie rétrospective.

relles. — Roches et minéraux de Tunisie. — Préparations microscopiques.

Botanique et Paléobotanique :

Herbiers, végétaux fossiles, modèles de champignons classés selon l'ordre naturel. — Flore de la Tunisie. — Racines, tiges et troncs, fruits et graines. — Collections spéciales de végétaux alimentaires, médicinaux, textiles, ornementaux, vénéneux ; de végétaux modifiés par la culture. — Préparations microscopiques.

Zoologie et Paléozoologie :

Animaux vivants et fossiles dans l'ordre naturel. — Faune de la Tunisie. — Squelettes entiers, os, denture ; structure interne* ; préparations et modèles anatomiques. — Tératologie. — Animaux modifiés par la sélection artificielle. — Œufs, nids, industries des animaux*. — Collections spéciales des petits animaux utiles, des mollusques comestibles, des insectes nuisibles, des parasites des animaux et de l'homme, des reptiles et des arthropodes venimeux. — Préparations microscopiques.

Anthropologie, Préhistoire :

Squelettes, crânes, ossements ; structure interne de l'homme* ; modèles anatomiques. — Races humaines*. Mensurations*. — Armes et ustensiles préhistoriques. — Préparations microscopiques.

BRANCHE II. — HUMANITÉ

Groupe V. — **Sociétés en général**

Ethnographie :

Objets*, costumes*, usages* spéciaux à certaines races. — Histoire de l'habitation*, du costume*, de la sépulture*, de l'écriture*.

Linguistique :

Séries d'alphabets, feuillets et placards en diverses langues, avec prononciation figurée et traduction.

Histoire :

Tableaux chronologiques. — Faits et personnages historiques, classés chronologiquement et représentés par des médailles, estampes, reproductions de monuments, autographes.

Démographie, Sociologie :

Tableaux et graphiques, par pays, de la population, de la natalité, de la mortalité, du mariage, de l'instruction, de la criminalité, etc. Tableaux comparatifs. — Organisations primitives*. — Esclavage*, Servage*. Féodalité* ; blason*. Clercs*. Bourgeoisie*. — Formes de

gouvernement*. — Professions*. — Associations*. — Richesse*; pauvreté*, mendicité*; charité*.

Groupe VI. — Vie sociable

Classe I. — Collectivité

Administration :

Gouvernement français*; Parlement*; fonctionnaires*; uniformes* et insignes*. — Gouvernement du Protectorat*. — Graphiques du fonctionnarisme.

Budget :

Graphiques des recettes*, des dépenses*. — Graphiques des différents impôts*. — Douanes*, uniformes*; articles prohibés*. — Octroi*. — Sommations, récépissés, etc.

Enseignement :

Matériel scolaire*. — Écoles*, lycées*. Enseignement professionnel*, enseignement supérieur*; cours publics*. — Université*. — Institut*. — Bibliothèques*, musées*. — Salons des Beaux-Arts*. — Graphiques de la population scolaire.

Assistance :

Fourneaux économiques*; graphiques. — Hospices*, crèches*, refuges*, asiles de nuit*, orphelinats*. — Hôpitaux*; graphiques de l'hospitalisation. — Graphiques des secours distribués par l'Assistance publique.

Répression :

Police*, gendarmerie*; uniformes*. — Tribunaux*; costumes des magistrats*, avocats*, etc. Imprimés d'exploits, de citations, de mandats d'amener, etc. — Système pénitentiaire*. — Exécutions*.

Défense :

Armes de défense privée*. Permis de port. — Armes de guerre*, artillerie*, munitions*. — Équipages du train*, de pont*, d'aérostation*, ambulances*, fours de campagne*, etc. — Casernes*. — Poudrières*, arsenaux*. — Fortification*. — Balistique*. — Travaux de siège*, mines*. Batailles*. — Uniformes* et équipement*. — Navires de guerre*, torpilleurs*, submersibles*. Matériel maritime spécial aux navires de guerre*. Artillerie navale*, munitions*; torpilles*. — Arsenaux maritimes*. — Combats navals*. — Uniformes maritimes*.

Distinctions honorifiques :

Ordres français et étrangers, médailles. — Prix*, etc.

Edilité :

Mairies*. — Canalisations d'eau*; réservoirs*, aqueducs*, captage des sources*. — Canalisations de gaz*, d'électrité*. — Eclairage*. — Egouts*, usines élévatoires*, épandage*. — Balayage*. — Abattoirs*. — Engins contre l'incendie*, pompiers*. — Cimetières*, pompes funèbres*.

CLASSE II. — **Individu**

Propriété foncière :

Titres indigènes de propriété; titre d'immatriculation. — Bornes d'immatriculation, du domaine public. — Graphiques de l'immatriculation et de la propriété foncière de l'Etat, des Habbous, des Européens en Tunisie.

Habitation :

Gros œuvre*, charpente*, menuiserie*, serrurerie*, plomberie* et robinetterie*, peinture* et vitrerie*, carrelage* et parquets*, escaliers*, cheminées*, fourneaux*, compteurs à eau et à gaz. — Maisons de rapport*, habitations à bon marché*, villas*, habitations rurales*; gourbis*, tentes*.

Ameublement :

Meubles*. — Appareils de chauffage*, d'éclairage*, de ventilation*. — Tentures*; linge de maison*. — Ustensiles de ménage, vaisselle, etc.

Vêtement.

Vêtements*, chaussures*, coiffures* ordinaires et professionnels. — Echantillons de tissus et mercerie. — Modes*.

Alimentation :

Dépècement* du bœuf, du mouton, du porc. — Découpage*. — Echantillons de denrées alimentaires, de boissons, de condiments. — Conserves. — Cuisine*, table*. — Falsifications.*

Santé (hygiène, médecine) :

Fosses d'aisance*; éviers*, appareils sanitaires*. — Salle de bains*, bains publics*, hydrothérapie*, bains de mer*. — Désinfection*. — Alcoolisme*, morphinisme*; opium*, hachich*, tabac*. — syphilis*, maladies contagieuses*. — Hystérie*; hypnotisme*, suggestion*. — Graphiques des épidémies. — Transport des blessés*. — Instruments* de médecine et de chirurgie. — Simples, médicaments usuels. — Antisepsie*. Vaccine*, sérothérapie*. — Electrothérapie*. — Tableau des premiers secours; boîte de secours, pharmacie de poche.

Distractions (exercices physiques, agréments) :

Gymnastique*. Bâton*, boxe*, jiutsiu*; escrime*, tir*. Natation*, équitation*, canotage*, bicyclette*. — Danse*. — Jardins publics*. Fêtes populaires*, bals*; concerts*, théâtres*, cirques*. — Courses*, régates*. — Jeux. — Jouets. — Ouvrages de dames. — Science amusante. — Chiens de luxe*, oiseaux*. — Parfums*

Prévoyance :

Assurances contre l'incendie*, contre la grêle*, sur la vie*. — Caisse d'épargne*. — Retraites*. — Mutualité*. — Graphiques.

Groupe VII. — **Industrie**

Classe I. — **Industries extractives**

Mines, carrières :

Carte minière de la Tunisie. Carte des points d'eau. — Outillage*, exploitation*. — Minerais. — Puits*. — Sources minérales*. — Puits artésiens*, matériel de sondages*. — Graphiques de l'exploitation minière.

Alfas et autres herbes spontanées :

Cueillette. — Carte des gisements. — Graphique de la production.

Forêts :

Carte forestière. — Outillage*, exploitation*. — Bois; écorces, liège. — Graphiques de l'exploitation. — Maisons forestières*. — Service forestier*.

Chasse et pêche :

Armes de chasse, munitions; pièges, appeaux. — Port d'armes. — Chiens de chasse*. — Engins et bateaux* de pêche. Garde-pêche*. — Pêcheries*, thonaires*. — Pêche des éponges*, des poulpes*; de la sardine*, du hareng*, de la morue*, de la baleine*, du tripang*, du corail*, des perles*. — Graphiques de la pêche en Tunisie.

Classe II. — **Industries culturales**

Agriculture :

Outillage* et matériel* agricoles. — Bâtiments de ferme*. — Travaux*. — Engrais. — Irrigation*. — Chiens de garde*, chats*. — Grains, racines. — Types de comptabilité agricole.

Elevage :

Chevaux*, ânes*, chameaux*; bœufs*, moutons*, chèvres*, porcs*; lapins* et oiseaux de basse-cour*. — Ecurie*, étable*, bergerie*, porcherie*, basse-cour*. — Chiens de berger*; tonte des moutons*. — Accessoires*. — Maladies*; instruments de vétérinaire*, médicaments usuels. — Alimentation animale*.

Laiterie, beurre, fromages :

Matériel *, outillage *. — Travaux *. — Pasteurisation * et stérilisation * du lait.

Horticulture, arboriculture :

Matériel * et outillage *, travaux *. — Légumes *, fleurs *, plantes d'ornement *. — Arbres fruitiers *, fruits *; greffe *, taille *. — Olivier *; variétés d'olives *. Cueillette *. — Graphiques de la production en huile.

Viticulture, vinification, distillation :

Cave *. Matériel *, travaux *. — Cépages *. — Ferments. — Distillation rurale *. — Fabrication du vinaigre *. — Echantillons. — Graphiques de la production en vins et alcools.

Apiculture :

Matériel *, procédés *. — Spécimens.

Sériciculture :

Mûrier *. — Matériel *, procédés *. — Spécimens.

Pisciculture :

Matériel *, procédés *. — Ostréiculture *. — Spongiculture ? *.

Classe III. — Industries manufacturières

Métiers manuels :

Outillage *, travail *. — Métiers indigènes *.

Industries mécaniques :

Meunerie *. Boulangerie *. Huilerie *. Ateliers à bois * et à métaux *. Usine d'électricité *. Filature *. Tissage *. Imprimerie *. Etc., etc. — Matières premières; produits manufacturés. — Industries indigènes *.

Industries chimiques :

Charbon de bois *. Métallurgie *; fonderie *. Savonnerie *. Acide sulfurique *. Soude *. Gaz *. Etc., etc. — Matières premières; produits manufacturés. — Industries indigènes *.

Classe IV. — Industries commerciales

Commerce :

Poids et mesures, monnaies. — Marchés *, halles *. — Hôtels *. — Grands magasins *. Boucherie *. Epicerie *. Librairie *. Etc., etc. — Marchands ambulants *. — Commerces indigènes *. — Cartes commerciales. — Graphiques des importations et exportations. — Expositions *. — Types de comptabilité commerciale; effets de commerce, etc.

Banque :

Etablissement de banque*. — Billets*. Chèques. Types de comptabilité. — Bourse*. — Titres nominatifs et au porteur. — Coffres-forts*.

Classe V. — Industries de transports

Routes :

Tracé*; construction*; cylindrage*. — Ponts*. — Maisons cantonnières*. — Véhicules à traction animale*. Bicyclette. Automobiles*. Train Renard*. — Cartes routières.

Voies ferrées :

Etudes*, construction*. Matériel*. — Graphique d'horaire. — Signaux*. — Uniformes du personnel*. — Cartes des réseaux ferrés. — Graphiques de la construction et du mouvement en Tunisie. — Métropolitain*. — Tramways*.

Navigation fluviale et maritime :

Canaux*, écluses*; bacs*; hâlage*, touage*, remorquage*. — Bateaux fluviaux*. — Bateaux-mouches*. — Cartes des réseaux de navigation intérieure. — Embarcations de mer*. Canots automobiles*. Bateaux de servitude*. Caboteurs*. Navires à voiles* et à vapeur*; paquebots*. — Machine marine*, propulseurs*. Matériel de bord*, de sauvetage*. — Dragues*. Scaphandre*, cloche à plongeur*. — Ports*. — Bassins de radoub*, docks flottants*, patent slips*. — Matériel de ports*. — Balisage*, phares*, sémaphores*. Feux de position*. Signaux*. — Naufrages*. — Cartes des services maritimes. — Bateaux côtiers tunisiens*. — Graphiques du mouvement des ports.

Postes et télégraphes :

Matériel postal*. — Timbres-poste, cartes postales, enveloppes timbrées. — Dépêches pneumatiques. — Mandats. — Télégraphe*. Téléphone*. Télégraphie sans fil*. Câbles sous-marins*. — Cartes des postes et des télégraphes. Graphiques du mouvement.

Groupe VIII. — Idéal

Art décoratif :

Peinture * et sculpture * décoratives. — Meubles *. — Céramique, cristaux. — Bronzes, étains, orfévrerie *, bijoux. — Glyptique, médailles. — Emaux. — Etoffes, tapisseries. — Photographies, photogravures. — Reliure. — Affiches, etc.

Architecture :

Epures et photographies de monuments et de détails, classées chronologiquement par contrées. — Architecture moderne *.

Sculpture :

Œuvres modernes. — Histoire iconographique de la sculpture.

Peinture, dessin, gravure :

Œuvres modernes. — Histoire*.

Musique :

Instruments*. — Histoire*.

Poésie, littérature en prose :

Histoire par les portraits et les autographes.

Cultes :

Temples*. Images*, symboles*, accessoires*; cérémonies*, ministres*. — Ordres religieux*. — Superstitions*, sciences occultes*.

Pensée :

Déclaration des droits de l'homme. — Choix de maximes, de hautes conceptions de l'esprit humain. — Portraits et autographes des penseurs, monuments élevés à leur mémoire*.

Annexes au Musée

Laboratoire d'étude et de préparation.

Bibliothèque spéciale d'ouvrages, mémoires, recueils périodiques sur les sciences, les arts et l'industrie, d'atlas, d'albums techniques publiés par les industriels, de catalogues de librairie ancienne et de ventes.

Salle de conférences attenant au laboratoire et faisant au besoin corps avec lui.

Certes, je ne me dissimule point que ce projet est vaste : mais serait-il digne, autrement, de la capitale d'un royaume protégé par la France, de la troisième ville d'Afrique, de la fille de Carthage ? D'ailleurs, il ne sera exécuté, je l'ai dit, que peu à peu, par trois, quatre générations s'il le faut : qu'importe ? les hommes passent, les peuples demeurent.

On commencera *par où l'on pourra :* entre la plus informe ébauche et le néant, il y a déjà l'infini. Le jour assez lointain où les salles deviendront insuffisantes, la valeur intrinsèque du Musée sera tellement hors de proportions avec ce qu'il aura coûté, que l'idée ne viendra à personne de marchander les agrandissements.

Pour constituer les collections, on aura recours à quatre sources : achats, récoltes et travaux du personnel du Musée, échanges, et surtout dons en nature des particuliers, des sociétés savantes, de l'Administration. Ces largesses pourront être provoquées par des circu-

laires, des notes dans les journaux : la mendicité, tant qu'elle demeure impersonnelle, est non seulement licite, mais louable.

La partie industrielle, en particulier, ne coûtera guère à garnir, car les grands établissements comprendront vite qu'ils ont là une véritable exposition, extrêmement réduite sans doute ou plutôt condensée, mais gratuite, mais permanente, et leur assurant ainsi une publicité précieuse.

Des collections d'histoire naturelle ont été déjà offertes; les membres des sociétés scientifiques, ceux du corps enseignant et du corps médical seront heureux de travailler à en former d'autres, outre qu'il est permis de tabler sur les contributions de divers savants de France et de l'étranger.

Un certain nombre de toiles, dont plusieurs signées de noms très connus, acquises ou reçues en don de leurs auteurs par l'Institut de Carthage, attendent depuis des années la fondation de la galerie artistique, à laquelle elles sont destinées.

En somme, si l'on répartit sur cinq exercices les dépenses vraiment urgentes de premier établissement, les charges qu'elles imposeront au budget seront minimes; légers également seront les frais courants d'administration, car il suffira en fait de personnel, du moins pendant quelques années, d'un directeur assez dévoué à la science (on le trouvera sans peine) pour se consacrer entièrement à l'œuvre tout en n'exigeant que des émoluments restreints, d'un jeune préparateur qu'il se chargera de former, enfin d'un chaouch.

Les étiquettes devront être, pour les sujets qui intéressent la foule, libellées en français, italien et arabe; elles seront très explicites, de manière à former un enseignement. Dans le cas d'objets offerts, elles mentionneront toujours le nom du donateur, outre que la liste des dons sera communiquée périodiquement à la presse; ce sont là mesures équitables, et qui en même temps constituent la méthode la plus sûre pour stimuter le zèle généreux. S'il s'agit de dessins ou de modèles, l'échelle sera portée.

Des écriteaux indiqueront les sections et en fourniront le sommaire; les vitrines, les cartons, les tiroirs, les tableaux seront numérotés de façon apparente et un schéma de ce numérotage affiché à l'entrée de chaque salle; chaque groupe aura deux catalogues à fiches mobiles, l'un alphabétique, l'autre par catégories, qui resteront à la disposition des travailleurs : une collection n'est véritablement utile que si l'on peut tout de suite s'y orienter et y trouver ce qu'on cherche.

Les échantillons renfermés dans des tiroirs ou des cartons seront montrés sur demande. Le public studieux sera autorisé à dessiner, à photographier les collections; elles pourront à l'occasion être employées au laboratoire d'étude ou à la salle de conférences. La bibliothèque sera ouverte à certains jours.

Pour que le Musée rende tous les services qu'on est en droit d'en attendre, il faut évidemment que l'entrée en soit gratuite, comme l'est du reste celle de la plupart des établissements similaires d'Europe.

L'institution dont je viens de tracer les caractéristiques ressortirait par sa nature même à la Direction générale de l'Enseignement public. N'étant point dans le secret des dieux, j'ignore quelles peuvent être les vues de l'honorable M. Machuel sur la matière; mais depuis dix-huit ans que j'habite la Tunisie, j'ai reconnu chez cet éminent fonctionnaire assez de largeur d'idées pour être certain qu'il a songé bien souvent à combler la honteuse lacune de notre outillage intellectuel.

Accordez-lui-en les moyens, Monsieur le Résident Général, et il n'y aura pas demain en Tunisie un homme éclairé qui n'estime que c'est inaugurer dignement votre quasi-règne; il n'y en aura point un dans un siècle (et grâce à vous, ils seront alors cent fois plus nombreux) qui ne bénisse tous les jours votre mémoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Résident Général, les assurances de mon respectueux dévouement.

Eusèbe VASSEL,

Ancien membre de la Chambre consultative d'Agriculture,
Ancien président de l'Institut de Carthage.

Maxula-Radès, novembre 1906.

L'ANNÉE ANTHROPOLOGIQUE NORD-AFRICAINE
1905-1906

I. Préhistoire

M. Doumergue avait publié une liste des stations préhistoriques relevées par lui dans la province d'Oran, de Saïda au Kreider et de Géryville à El-Abiod-Sidi-Cheikh. Cette liste avait paru dans le volume de l'A. F. A. S, 1898. L'auteur la complète aujourd'hui[1] pour la zone s'étendant de Tlemcen à Sebdou. Les chercheurs consulteront avec fruit ces deux listes.

***

M. Debruge[2] a étudié de curieux petits outils de silex. L'auteur les divise en quatre séries, parfaitement distinctes :

1º Burins droits retouchés des deux côtés (en forme d'aiguilles pointues) ;

2º Burins retouchés d'un seul côté (la partie retouchée est arrondie) ;

3º Burins anguleux ; ils devaient s'emmancher sur un fragment d'os creux ou un étui en bois ;

4º Burins en croissant ; l'auteur se demande si cette forme n'était pas liée au culte de la lune.

L'auteur termine en reproduisant quelques formes géométriques trouvées à Aumale.

***

A l'île de Riou,[3] aux environs de Marseille, MM. Capitan et d'Agnel ont reconnu diverses couches superposées, savoir, d'après les débris : 1º romaine, 2º grecque, 3º indigène ligure, 4º *égyptienne,* 5º néolithique locale. La couche égyptienne, ainsi qu'il résulte du rapprochement des instruments de silex, d'après les auteurs, est absolument indéniable. Les silex de l'île de Riou : scies, pointes de flèches triangulaires à encoches, couteaux, sont identiques à ceux du Fayoum. Des navigateurs égyptiens auraient donc eu sur cette île un lieu d'escale, à une époque évaluée par les auteurs vers le cinquième millénaire avant l'ère chrétienne. C'est là un curieux document sur les relations antiques entre les populations de l'Europe et de l'A-

(1) *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Arch. d'Oran,* t. XXV, fasc. CV, 1906.

(2) A. Debruge : « Etude sur les burins et les silex de forme géométrique des hauts-plateaux de l'Atlas ». *L'homme préhistorique,* nº 9, 1905, p. 270-275.

(3) Capitan et d'Agnel : « Rapports de l'Egypte et de la Gaule à l'époque néolithique ». *Revue de l'Ecole d'Anthropologie,* 1905, p. 302-316.

frique. Il faut attendre que d'autres découvertes similaires viennent en confirmer la réalité.

*
* *

Au Congrès des Sociétés savantes d'Alger (avril 1905), MM. Levistre et Chassaigne ont publié le résultat de leurs fouilles aux dolmens du Nador, vers Duvivier (Algérie-Constantine). Les sépultures y sont très nombreuses. On creusait une fosse rectangulaire; quatre dalles dégrossies en soutenaient les parois; une dalle horizontale fermait par le haut le coffre de pierre; un tumulus de terre ou de pierres sèches recouvrait le tout. Les sujets devaient être inhumés dans la position accroupie, car la surface inférieure du caveau n'était que d'un mètre carré environ.

On doit aussi à M. Levistre une communication accompagnée de photographies sur les divers types de dolmens de Duvivier et sur les stèles libyques de la région.

*
* *

M. Petit décrit les tumuli d'Aïn-Sefra.[1] L'auteur ignore qu'en 1904 ils ont été déjà étudiés par M. Normand, dans l'*Anthropologie*. La description de M. Petit diffère quelque peu de celle de son prédécesseur. Il en distingue deux types : 1° l'un formé de pierres jetées sans ordre; elles forment un tas, à base vaguement circulaire, d'un diamètre de 3 à 10^{m}, d'une hauteur de 0^{m}80 à 3^{m}; 2° l'autre, qui se trouve surtout sur les contreforts du djebel Aïssa, est plus régulier; le pourtour est formé par un mur presque circulaire en pierres sèches, plates; ce mur a 0^{m}80 de haut et 0^{m}50 d'épaisseur; l'intérieur est rempli de pierres jetées sans ordre et constituant un amas plutôt conique.

L'auteur ne parle pas de sommet en forme de cratère pénétrant dans la chambre, ainsi que l'a exposé M. Normand. Selon M. Petit, un couloir part du mur circulaire, qui cependant ne présente aucune solution de continuité; le couloir est formé de pierres sèches; il a environ 0^{m}60 de haut; des dalles le recouvrent d'ordinaire. Ce type serait plus récent, car on y a trouvé des objets de parure en fer et en bronze. M. Normand avait trouvé, dans les tumuli explorés par lui à Aïn-Sefra, des objets de silex et d'os, pas de métal.

En pénétrant dans l'intérieur de ces tumuli, on parvient à une sépulture formée de dalles de 1^{m}10 de long sur 0^{m}70 de large. Ses dimensions sont : 1^{m}10 de long sur 0^{m}80 de large et 0^{m}60 de profondeur. On n'a pas creusé le sol, parfois très dur, mais simplement déposé les dalles par-dessus.

Il y a un à deux cadavres par tombeau, accroupis, ou aux jambes ployées.

(1) *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Oran*, 1905, p. 285 et seq.

Ces tombes d'Aïn-Sefra, en cylindre surmonté d'un cône surbaissé, rappellent la sépulture décrite par M. Hamy à Henchir-el-Assel, dans l'Enfida. Comme à l'Enfida, le corps est déposé sur le sol, dans un ciste formé de dalles, et non dans une fosse creusée au préalable.

Ajoutons enfin que M. Schweinfurth a décrit aussi une série de tumuli analogues avec mur de pierres sèches circulaire, amas de pierres à l'intérieur, se terminant en cône et recouvrant un ciste de pierre. Ce type de sépulture a été découvert à Edfou, sur la rive droite du Nil. (1)

*
* *

M. Maurice Bourlon a découvert dans la grotte de Liveyre (Dordogne), avec quelques instruments solutréens, une plaque de schiste; une gravure au trait représente une tête de renne et deux zones striées sur une face; sur l'autre on trouve une tête de chèvre et une de renne. (2)

Il est intéressant de rapprocher l'usage des plaques de schiste avec dessins d'animaux trouvées sur les bords de la Vezère et datant de la période solutréenne, des plaques de schiste portant des représentations animales et découvertes par M. Flinders Petrie et d'autres chercheurs dans les tombes de la primitive Egypte. Ces dernières paraissent plus récentes que celles que nous venons de signaler.

Au Congrès de l'A. F. A. S. de Cherbourg, 1905, M. E. Cartailhac a déclaré avoir découvert six fois, dans des dolmens, des plaquettes d'ardoise grandes en moyenne comme la paume de la main; ces plaquettes servaient à broyer les couleurs employées pour la peinture et le tatouage. L'auteur les rapproche de celles de l'Egypte primitive. On en trouve dans le mobilier funéraire des Egyptiens préhistoriques. Les dolmens appartiennent à une civilisation présentant nombre de points de contact avec celle des vieilles nécropoles des bords du Nil. (3)

*
* *

M. John Garstang, (4) dans une note sur les fouilles faites en 1904-1905 à Hierakonpolis, donne d'excellentes photographies de cette nécropole. Ces tombes proviennent d'une nécropole préhistorique remontant à 3.000 ans environ avant notre ère. Les tombes, à 2 ou 3m de profondeur, contiennent des squelettes accroupis, avec de nombreux vases comme mobilier funéraire, instruments de silex, etc.

(1) Schweinfurth : « *Bega-Grüber* », zeitsch. f. *Ethnologie*, 1899, Heft, V, p. 538.

(2) Bourlon : « Quelques pièces de Liveyre ». *L'homme préhistorique*, 1er février 1906, p. 39.

(3) Cartailhac : « Plaquettes de schiste des dolmens aveyronnais, analogues aux plaquettes égyptiennes ». *Bull. mens. de l'A. F. A. S.*, 1905, p. 356.

(4) John Garstang : « Note upon excavations made, 1904-1905 ». *The Man*, 1905, p. 145, n° 79.

Enfin, l'auteur représente un ensevelissement en jarre. Le type de la jarre est identique à ce qu'on a trouvé en Tunisie et dans la province de Constantine. Les archéologues de ces pays n'ont pas manqué de dénommer ce rite du nom de phénicien. Cette fouille et d'autres antérieures, comme celles de Flinders Petrie et Quibell, et aussi l'ouvrage de M. Chantre, montrent que la coutume d'inhumer les morts dans des jarres existait dans l'Egypte préhistorique. Nous aurons lieu d'ailleurs de reprendre cette question.

* * *

M. E.-F. Gautier,(1) en exploration pour le Hoggar, a trouvé des gravures rupestres et des tumuli dans la Sousfana et la Saoura. Il estime que l'invasion du nord du Soudan par des tribus berbères (Touareg) est très tardive. Elle date probablement de l'époque romaine.

II. Crâniologie

M. Debruge a présenté à la Société Préhistorique (25 janv. 1906)(2) des instruments de silex moustériens et un crâne rappelant celui de Néanderthal. Ces objets proviennent de la grotte d'Ali-Bacha, à Bougie. M. de Mortillet a appelé l'attention sur l'intérêt de cette découverte, ajoutant que c'est la première fois qu'on signale des restes néanderthaloïdes en Afrique. M. le Dr Atgier a eu l'amabilité de rappeler que j'avais signalé dans *la Revue Tunisienne* l'existence de l'homme du type néanderthaloïde en Afrique.

Cette rectification, dont je remercie mon excellent collègue, peut être complétée. Etudiant des crânes de Biskra, au Congrès d'Alger, en 1881, M. Topinard avait reconnu à quelques-uns des caractères presque néanderthaloïdes. Mais c'est surtout le docteur Collignon qui, en 1887, a bien isolé ce type ethnique chez les sujets provenant surtout des oasis du Djerid. Personnellement, j'ai retrouvé ce type néanderthaloïde sur quelques sujets, et surtout sur deux crânes bien caractérisés, dont un trouvé à Fernana (Kroumirie), que j'avais envoyés à l'Exposition de 1889.

Ces constatations n'enlèvent aucune valeur à la découverte de M. Debruge. Il est, au contraire, très intéressant pour l'ethnologie du nord de l'Afrique d'avoir relevé la présence des hommes de cette race primitive à côté d'instruments contemporains. C'est un chaînon qui relie l'extrême antiquité aux temps présents. Il manquait jusqu'à ce jour.

* * *

Les Anglais poursuivent de nombreuses recherches sur la crâniologie égyptienne. Il est intéressant de les suivre, car les populations

(1) Acad. des Inscript., séances des 5 mai et 27 octobre 1905.
(2) Bulletin de la Société, 1906, p. 30.

de l'Afrique Mineure présentent de nombreuses affinités avec celle de l'Egypte.

M. Ch. Myers [1] compare trois séries de crânes égyptiens : 1° préhistoriques (Nagada), 2° anciens (Thèbes), 3° modernes (Le Caire). Il leur trouve peu de différences ; pour lui, ce sont des populations très homogènes.

*
* *

MM. A. Thomson et Randall Mac-Iver ont publié [2] un volume de 142 pages sur les anciens crânes de la Thébaïde depuis les temps préhistoriques les plus reculés jusqu'à la conquête romaine. Cette étude repose sur l'examen de plus de 1.500 crânes. Elle porte sur une période de 7 à 8.000 ans.

M. Keith en donne une critique. [3]

Les auteurs admettent l'existence de deux races en Egypte, vivant côte à côte : 1° une race négroïde, 2° une race non négroïde ; elles ne paraissent avoir fusionné que lors des dernières dynasties.

Avant de faire connaître sur quelles bases repose cette hypothèse, il est bon de rappeler les conclusions de trois mémoires publiés récemment sur les Egyptiens. Dans l'un, en 1900, M. Mac-Iver regardait les Egyptiens prédynastiques comme des Libyens, race représentée aujourd'hni — d'après lui — par les Kabyles d'Algérie. Une invasion de peuple de Pount, survenue vers la IVe dynastie, importa chez les Egyptiens des nez plus étroits et une tête plus large. Une seconde invasion, entre les XIIe et XVIIIe dynasties (Hycsos), détermina une diminution de largeur de la tête et du nez chez les anciens Egyptiens. En 1901, le professeur Flinders Petrie, dans un mémoire sur les races de l'Egypte primitive, concluait d'après des portraits de l'époque à l'existence d'au moins six types bien caractérisés. Ils correspondaient vraisemblablement à la présence d'autant de races habitant alors ce pays. A son opinion, la race originaire avait des affinités étroites avec les Amorites de l'histoire et les Kabyles contemporains. Nous avons signalé cette étude dans une précédente Revue anthropologique (1902-1903).

Le mémoire classique de miss Fawcett sur les crânes préhistoriques de Nagada, comparés aux momies de Thèbes, aux modernes habitants du Caire, etc., lui fit conclure que les anciens Egyptiens constituaient une race homogène demeurée sans mélange pendant 7 à 8.000 ans. La stricte application des méthodes mathématiques ne démontre ni modification ni mélange dans cette race.

Par contre, MM. Thomson et Mac-Iver croient à deux races forma-

(1) *Journal of anthropological Institut*, 1905, vol. XXXV, p. 80.
(2) Thomson : *The ancient races of the Thebaïd*. Oxford, 1905.
(3) *The Man*, 1905, n° 55, p. 91.

tives de la population égyptienne. Les moyennes ont permis à ces auteurs de séparer les crânes des Egyptiens en : 1° *négroïdes* et 2° *non négroïdes*. Les caractères qui ont servi à cette distinction sont de deux sortes : 1° largeur relative de l'ouverture du nez, 2° longueur relative de la partie supérieure de la face. Les crânes dans lesquels la longueur de la face mesurée du nasion au point alvéolaire donne comme indice 54 ou moins de 54 ont été regardés comme négroïdes, si en même temps l'indice nasal est de 51 ou plus. Un crâne avec indice nasal = 50, avec un indice facial bas est aussi classé comme négroïde. En d'autres termes, les crânes à face courte, large et au nez large sont considérés comme ceux de nègres.

M. Keith trouve cette appréciation basée sur des données insuffisantes. En les appliquant à des crânes anglais, on en trouverait un certain nombre à classer dans le type négroïde. Il faut donc d'autres caractères combinés, que l'auteur indique. En étudiant par exemple la projection du nez, on remarque que les crânes égyptiens classés comme négroïdes par Oxford ont le nez à peine plus plat que les non négroïdes, mais sont loin d'approcher du degré d'aplatissement du nez chez les nègres purs.

Par les caractères de l'ouverture piriforme du nez, les Egyptiens négroïdes présentent des différences avec les nègres vrais.

En prenant la moyenne de : 1° la hauteur nasale, 2° la largeur nasale, 3° la hauteur faciale supérieure, 4° la largeur bizygomatique, on constate que les crânes négroïdes égyptiens ne sont pas des nègres.

M. Pearson dit qu'une courbe présentant deux sommets n'implique pas nécessairement un mélange de races. De leur côté, MM. Thomson et Mac-Iver ne pensent pas qu'un seul sommet signifie que la race soit sans mélange, car si l'indice céphalique des anciens Egyptiens ne présente qu'un sommet, l'indice facial supérieur en présente deux. Ils considèrent donc les Egyptiens formés par deux éléments; miss Fawcett et Pearson, au contraire, comme une race unique. De quel côté est la vérité ?

M. Thomson, dans une note sur *Les anciens crânes de la Thébaïde,*(1) justifie sa division des Egyptiens en négroïdes et non-négroïdes. Les négroïdes ont tous les caractères du type nègre : front, largeur interoculaire, forme de l'ouverture nasale décrite en France sous le nom de « gouttière simienne », cheveux bouclés, distingués par les excavateurs des cheveux droits ou ondulés. Le groupe négroïde est platyrrhinien et mésoprosope, et le non-négroïde leptorhinien et leptoprosope.

M. Pearson répond à M. Thomson (2) que les Egyptiens de Nagada

(1) *The Man.* July, 1905, n° 58, p. 101-102.
(2) *The Man.* Aug., 1905, n° 65, p. 116-119.

paraissent former une série homogène, sans préjuger des éléments formateurs. Ils ne sont pas plus rapprochés des nègres que les Egyptiens historiques ou les Coptes. Par quelques caractères, ils ressemblent aux nègres, par d'autres aux Européens.

Le problème spécial de savoir si les premiers Egyptiens étaient une race mêlée reste encore à résoudre.

Rappelons que M. Chantre est d'avis qu'aux époques reculées de l'Egypte primitive trois ou au moins deux races vivaient dans la vallée du Nil. MM. Fouquet et Verneau ont aussi soutenu cette opinion.(1)

*
* *

M. Ling Roth (2) publie une note ornée de vingt-six figures sur les tatouages tunisiens. L'auteur connaît peu son sujet. Il mélange des tatouages d'origine très diverses.

*
* *

Dans une étude très documentée, sur l'art musulman, M. Marçais(3) parle de l'art de la Grande-Kabylie. Cette contrée est restée plus que les autres fermée aux influences extérieures. Là ont été conservées avec tenacité les traditions locales. L'auteur remarque que l'art de la Grande-Kabylie présente plus de ressemblance avec l'art d'Abyssinie qu'avec celui des villes du littoral méditerranéen.

*
* *

M. Aboubeker ben Chouïb donne (4) une intéressante contribution à l'étude des superstitions indigènes dans la province d'Oran. Il s'agit de *génies* qui enlèvent les enfants en bas âge.

Pour préserver leurs enfants contre la *tebia,* ou mauvais génies, les moyens les plus employés par les femmes sont les suivants :

1° Pèlerinage à Sidi-Mohamed-ben-Anser, au septième mois de la grossesse. Le marabout coupe un peu de peau à la partie supérieure de l'oreille à la femme. Celle-ci doit, pendant le voyage, aller et retour, rester muette;

2° On enterre avec l'enfant décédé l'aiguille qui a servi à coudre le linceuil;

3° On casse sur l'enfant mort soit un fuseau, soit un plat en terre; les débris sont mis dans la tombe;

4° Les feuilles du laurier-rose : au septième mois, la femme se rend vers un endroit où se trouve un seul laurier-rose; elle cueille trois feuilles avec la main gauche et quatre avec la droite; elle les

(1) Chantre : *Recherches anthropologiques en Egypte*, p. 57-59.
(2) Ling Roth : « Tatu in Tunis ». *The Man,* 1905, n° 72, p. 129.
(3) Marçais : « L'exposition d'art musulman à Alger ». *Rev. Africaine,* 1905, p. 400.
(4) *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, 1905, p. 295.

déchire en conservant, dans chaque main, le reste des feuilles déchirées; elle doit après rentrer chez elle sans tourner la tête; en arrivant, elle dépose les débris des sept feuilles sous le seuil de la porte de sa chambre; les feuilles sont mélangées avec de l'huile au moment de la naissance de l'enfant; celui-ci doit être frotté avec cette huile;

5º La poule: à son septième mois, la femme achète une poule noire. Si celle-ci se sauve, on doit la laisser faire, car les génies se sauvent avec elle; est-elle restée? on l'immole le jour de la naissance, pour en faire un bouillon destiné à la mère du nouveau-né; les plumes, intestins, os et autres parties qui ne se mangent pas sont mis dans une marmite; pendant sept jours, la mère y ajoute un peu de tout ce qu'elle mange ou boit; au septième jour, on tue un mouton et on donne un nom à l'enfant; la femme doit s'entourer la taille avec l'intestin de ce mouton; le mari, après quelques minutes, vient couper cette ceinture: cette opération coupe, en même temps, les génies défavorables à l'enfant; les intestins sont alors mis dans la marmite; celle-ci est portée soit par la femme elle-même, soit par une parente, si elle est trop faible, dans un endroit fréquenté. Celui qui ouvrira la marmite héritera des mauvais génies qu'elle contenait. Au lieu de tuer la poule, on peut, au moment de l'accouchement, la lâcher dans le quartier juif: elle y portera les génies malfaisants;

6º La femme, à son septième mois, prend un oignon, elle y plante 101 grains d'orge, elle le jette dans le quartier juif: la maison où il tombe recevra les génies.

*
* *

M. P. Wolters, ancien directeur de l'Ecole allemande d'Athènes, vient de publier une curieuse étude sur *Les cordons et les nœuds* (1) employés comme amulettes. Cette étude est basée sur l'analyse de figures de vases grecs antiques. Des personnages y sont représentés avec des liens autour du poignet, de la cheville, du genou et aussi de la poitrine. Ces derniers sont passés en sautoirs. Des nœuds de diverses sortes sont parfois répartis sur le trajet de ces liens. M. Wolters pense avec raison que ces pratiques répondaient à un besoin thérapeutique pour se préserver d'un mal ou le guérir. Son opinion paraît très juste. Les indigènes actuels du nord de l'Afrique, dont la civilisation actuelle rappelle celle des Européens de l'aurore de l'histoire, se servent des mêmes pratiques. Un cordon de laine généralement rouge est placé autour du poignet, de la cheville, du genou ou de la tête, en cas de douleur dans les organes. Un lien de laine, rouge ou blanche, en sautoir, supporte de loin en loin des amu-

(1) Wolters: « Faden und Knoten als Amulett ». *Archiv. f. Religions wissenschaft.* V, VIII, juillet 1905.

lettes pour préserver du mauvais œil, comme chez les Grecs archaïques. Les préservatifs les plus usités sont des formules magiques écrites sur du papier, de la terre provenant du tombeau d'un marabout vénéré, du plomb, du mercure, des coquilles marines. Les riches y joignent une main en métal (khemsa).

*
* *

M. Lefébure,(1) dans un travail très documenté, expose un mode de divination fréquent dans le nord de l'Afrique. Il s'agit d'un papier sur lequel on écrit des termes ou des nombres magiques; au centre, on fait un tache d'encre. Un enfant est appelé à regarder fixément cette tache. Il décrit ce qu'il voit. Les scènes rapportées par l'auteur montrent que le sujet s'hypnotise par la fixation du point brillant. Il ne perçoit que ce qu'on lui suggère. L'expérience réussit par un temps clair. Un jeune sujet est nécessaire. Tous les sujets ne réussissent pas également à bien observer dans le miroir; cela tient à leur degré variable d'impressionabilité à l'hypnose. On augmente celle-ci en brûlant divers parfums dans la chambre.

*
* *

M. Morand(2) commence par donner une bibliographie des travaux consacrés aux rites relatifs à la chevelure chez les habitants de l'Arabie et ceux du nord de l'Afrique.

Chez les nomades du Sud oranais et dans quelques grandes familles de la province de Constantine, ce sacrifice de la chevelure peut être un signe extérieur de la douleur. Chez les Hanencha, les Ouled-Sidi-Yahia-ben-Taleb, du Dir de Tébessa, chez les Beni-Merad des environs de Tébessa et les Ouled-bou-Zid, près d'Aïn-Beïda, quand un homme meurt, sa mère, sa veuve, sa sœur et sa fille se coupent la chevelure et prennent des vêtements noirs. Ces cheveux sont portés au cimetière et enterrés sans cérémonie. On les dépose d'ordinaire dans la tombe d'un ancêtre vénéré.

Chez les Bou-Halia, tribu maraboutique, les femmes se coupent les cheveux par humilité, afin qu'on ne puisse les accuser de chercher à plaire. Ces cheveux peuvent être déposés près de la koubba d'un marabout; ils peuvent être partagés aussi entre des femmes.

Ce sacrifice est un rite importé d'Arabie : il se rattache au culte des morts ou des ancêtres.

Les Berbères (Kabyles, Mozabites, etc.) recueillent les cheveux qui tombent ou ceux qui sont coupés et les dissimulent dans les trous

(1) Lefébure : « Le miroir d'encre dans la magie arabe ». *Revue Africaine*, 1905, n° 257, p. 205.

(2) Morand : « Les rites relatifs à la chevelure chez les indigènes de l'Algérie ». *Revue Africaine*, 1905, n° 257, p, 237.

des murs de la maison. Cette pratique a pour but de les soustraire au mauvais œil.

Les Juives de Ghardaïa, à chaque lune nouvelle, rassemblent les cheveux de la maison tombés par le peigne ou arrachés au moment des lamentations funéraires. On jette ce paquet de cheveux dans une rivière d'eau courante, avec l'idée que cet acte fera croître la chevelure d'où proviennent les cheveux immergés.

* * *

Le manque d'espace nous a empêché, dans notre précédente chronique, d'insister sur la communication de M. Atgier[1] concernant l'origine et les significations diverses des expressions ethniques : « Maures, Ibères, Berbères ».

Les recherches de ce genre peuvent jeter quelque jour sur les origines de certaines populations. C'est ce qui montre leur utilité.

Tout d'abord, M. Atgier parle de la Maurétanie à l'époque romaine. Il se demande quels étaient ces Maures. Pour lui, il s'agissait d'un élément noir au milieu duquel avaient émigré les Berbères d'origine européenne. Maure signifiait noir. De nombreuses expressions françaises et diverses locutions dans lesquelles entrent les mots *maur* ou *mor* désignent des objets noirs (maurelle, moreau, morelle, morille, morillon, morion, etc.). Il en est de même en latin et en grec.

Le nom de Maure ou More appliqué primitivement à des populations noires, puis aux peuplades qui leur ont succédé, fut adopté en Espagne pour désigner les musulmans envahisseurs de la péninsule. Il est depuis resté dans le langage courant.

Rien n'est plus vrai.

M. Atgier essaye d'expliquer les noms de Ibère et Berbère par le kabyle *berik*, noir, dont le pluriel serait *iberik*, les noirs. A vrai dire, cette étymologie ne nous satisfait pas. *Berik* n'est pas un adjectif, mais un verbe; *iberik* signifie : il est noir. De plus, on ne voit pas comment une langue récente comme le berbère aurait pu servir à former des noms ethniques fort archaïques.

C'est ce que j'ai cru devoir répondre à M. le Dr Atgier, qui m'avait demandé mon opinion sur cette étymologie de Berbère. M. Atgier a eu l'amabilité de communiquer ma lettre à la Société d'Anthropologie.[2] Dans cette note, je rappelais que j'avais émis, dans *la Revue Tunisienne*, l'hypothèse que Berbères et Africains étaient des noms sous lesquels on avait désigné les *Phrygiens*. Or, ce groupe ethnique

(1) Atgier : « Maures, Ibères, Berbères ». *Bull. de la Soc. anthr.* Paris, déc. 1903 et janv. 1904.

(2) Bertholon : « Note sur les noms de Maures, Ibères, Berbères et Africains ». *Bull. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2 et 16 février 1905.

paraît avoir joué un rôle considérable dans le peuplement de l'Afrique du Nord.

Ajoutons que ces documents ont été produits à la suite d'une communication de M. Bloch à l'occasion d'un voyage à Tanger.[1] Cet auteur a donné, le 17 décembre 1903, le résumé de diverses hypothèses concernant l'étymologie du mot Maure, savoir : 1° *phénicienne,* Mahouin = Occidentaux ; 2° *grecque,* μαῦρος, noir ; 3° *africaine,* Maure, d'après Salluste, serait le mot *mède* déformé par les indigènes ; pour Sabatier, maure signifierait montagnard en Kabylie ; 4° *arabe,* maure viendrait de *mogheb,* l'occident. A cette dernière étymologie, on peut répondre, dit M. Bloch, que le nom de Maure existait avant l'Islam. L'étymologie grecque semble la plus acceptable à l'auteur.[2] Nous partageons absolument son avis.



M. Doutté vient d'éditer un magnifique ouvrage sur « Merrâkech ». C'est une importante contribution à l'ethnographie et à la sociologie de la Berbérie occidentale. Je me réserve d'en parler longuement dans la prochaine année anthropologique.

Dr BERTHOLON.

(1) Bloch : *Bull. de la Société d'Anthropologie de Paris,* 19 nov. 1903.
(2) Bloch : « Etymologie du nom de Maure ». *Ibid.,* 17 déc. 1903.

INSTITUT DE CARTHAGE

L'Institut de Carthage au Congrès espérantiste de Genève

Tandis que le groupe des espérantistes tunisiens chargeait M. le professeur Combet de suivre en son nom les intéressantes phases du Congrès de Genève, l'Institut de Carthage, ayant décidé de patronner sa Section espérantiste, désignait pour l'y représenter M. Galtier, son ancien vice-président.

M. Galtier a bien voulu nous faire part de ses impressions.

Nous sommes certains d'intéresser les lecteurs de la *Revue* en leur communiquant les passages saillants de son enthousiaste compte rendu :

. . . .

Au nom de l'Institut de Carthage, je fis parvenir au Comité directeur du Congrès tous les bulletins de la *Revue Tunisienne,* qui ont consacré quelques études espérantistes dues soit à la plume de M. Poulain, soit à celle de M. Nicolas, nos collègues ; j'y joignis la note explicative concernant l'organisation espérantiste de Tunis et la lettre de présentation de notre sympathique président, le docteur Carton. Tous ces documents furent accueillis avec un plaisir marqué, pour être disposés, en bonne place, dans les salles d'exposition, car il y eut aussi une exposition, très intelligemment organisée.

Ce geste eut pour premier et heureux résultat d'attirer les curiosités sur ce bulletin, et l'Institut fit ainsi d'une pierre deux coups : il favorisait justement sa filiale, la Section espérantiste, se développant sûrement dans le milieu cosmopolite tunisien, et montrait en même temps à de nombreux étrangers une publication renfermant un choix d'études intéressantes et sérieuses qui furent pour beaucoup une révélation que le nom de Carthage soulignait vigoureusement.

Là encore, j'acquis la preuve que nous avions, dans le souvenir et les vestiges de l'ancienne cité punique, une mine précieuse qui ne demande qu'à être *exploitée* très utilement; le mot est sans doute brutal, mais combien juste et d'actualité!

. . . .

Après avoir constaté que Genève était bien la cité idéale pour la réunion de ce Congrès dont le succès a forcé l'admiration des plus opiniâtres détracteurs de la langue internationale auxiliaire, M. Galtier renonce à nous décrire les travaux quotidiens des Commissions et les divertissements variés des congressistes.

Il nous retracera seulement la promenade sur le lac Léman, qui paraît l'avoir tout spécialement impressionné :

. . . .

Notre départ était fixé pour huit heures et demie du matin... Le *Winkelried,* avec ses deux cheminées, un des meilleurs marcheurs de la flotte, nous attend, amarré au ponton des Pâquis; le temps est

superbe, une légère et fraîche brise nous permet de narguer un soleil qui, même en Suisse, le 28 août, n'est pas sans incommoder les promeneurs. Après une légère attente provoquée par les retardataires dont les théories arrivent, espacées, nous démarrons, tous nos pavois au vent; ce sont des flammes blanches et vertes, couleurs de l'Espéranto, avec, dans un coin, l'étoile également verte, notre symbole. Chacun, d'ailleurs, en porte une à la boutonnière ou sur les corsages clairs.

Je ne crois pas que le *Winkelried* ait jamais contenu autant de passagers, et quelle diversité! C'est vraiment la tour de Babel, moins la confusion des langues, car tous s'expriment en espéranto et se font comprendre, beaucoup du premier coup, les autres y arrivant quand même, car la bonne volonté, la *grande foi* qui transporte les montagnes, est générale.

Sur la passerelle, réservée au Comité avec le docteur Zamenhof, très entouré, quelques paroles sont échangées, presque des discours, et de longs applaudissements nous apprennent que le créateur de la *lingva internacia* est encore l'objet d'une ovation, car les espérantistes, qui sont tous des apôtres, ont pour lui un culte admiratif qui fait plaisir à constater.

La ténacité vraiment inspirée de l'excellent homme a aujourd'hui *imposé* une langue *neutre* destinée à faire beaucoup plus pour le rapprochement des races que toutes les autres tentatives humaines.

Rien n'est aussi curieux que ces conversations en espéranto saisies au hasard de la promenade, sur le vaste pont du bateau, entre gens de nationalités si diverses, ne se connaissant pas, ne s'étant jamais vus, et se montrant respectivement pleins de bienveillance et de courtoisie sincère les uns pour les autres, ce qui autorise les rapports immédiats. Ici, deux officiers, l'un français, l'autre anglais, ont entrepris une discussion très captivante, dans l'espéranto le plus pur; je remarque même que l'Anglais n'a plus cet accent caractéristique que ses compatriotes transportent malgré eux dans toutes les autres langues. Je ne suis pas le seul à avoir fait cette remarque. Là, c'est un prêtre catholique, qui me paraît au mieux avec un autre prêtre anglican; un pasteur protestant, de Lausanne, se joint à eux, et ces trois *religieux,* oubliant les anciennes querelles, s'entendent comme s'ils faisaient partie d'un même ordre!

Les dames, plus réservées, ne manquent pas cependant de se lier vite à leurs voisins ou voisines, et elles nous permettent de constater qu'elles apportent un appoint très appréciable au nombre toujours croissant des espérantistes.

Voici qu'un membre du Comité se promène dans tous les groupes, avec en main une note largement écrite en espéranto : c'est la *poste* avec les indications nécessaires et le nom de toutes les personnes

ayant un courrier. La Presse a ses tables retenues dans le salon, avec tous les soins, toutes les attentions dont est coutumier tout comité genevois, et c'est là que nous écrivons, jetées rapidement sur ce papier, nos impressions.

D'ailleurs, la caractéristique de toute cette organisation, c'est l'ordonnance simple, intelligente, correcte, avenante, des divers services qu'elle a assurés.

....

.....Il est près de midi lorsque, après plusieurs stations aux ports suisses les plus pittoresques, nous arrivons à Vevey, but de l'excursion. Le millier de congressistes que nous sommes envahit la jolie ville précédé de la fanfare municipale, qui est venue nous chercher et qui exécute la *marche espérantiste,* qu'elle a apprise dès la veille de notre arrivée.

Cette attention courtoise est très appréciée.

Après le déjeuner et les promenades facultatives, nous regagnons notre bord; le temps est resté magnifique ; nous admirons le fond montagneux vraiment superbe du lac Léman, dont nous voyons maintenant la rive française; nous payons notre tribut d'admiration au Mont-Blanc, qui veut bien nous apparaitre dans toute sa splendeur, et le retour s'opère dans les mêmes conditions d'échange de cartes, d'adresses, de promesses de se retrouver l'an prochain à... Londres, car c'est en Angleterre qu'aura lieu le IIIe Congrès.

J'ai, à ce propos, battu le rappel en faveur de Tunis; j'ai évoqué Carthage, Suffetula, Thysdrus, etc.; j'ai été aidé, dans cette propagande, par d'anciens Tunisiens; mais il n'y avait pas lieu d'insister étant donné le nombre encore restreint des espérantistes tunisiens, devant surtout les progrès que fait l'espéranto à Alger. Mais enfin la semence est jetée, et l'Institut de Carthage poursuivra son œuvre en déléguant, l'an prochain, un de ses membres au IIIe Congrès. Et en supposant qu'Alger soit adoptée comme rendez-vous du IVe, il sera facile à notre délégué de faire comprendre Tunis et la Tunisie dans un itinéraire qui ne saurait être limité à Alger.

CONCLUSION

Elle est exactement contenue dans l'impression profonde qu'ont laissée dans tous les esprits les manifestations de tout ordre survenues au cours de ce Congrès. A l'exposition ? Beaucoup de produits du commerce et de l'industrie sont présentés au moyen de l'espéranto, et j'étonnerais le lecteur si je lui en donnais une nomenclature même écourtée. Je citerai simplement des huiles comestibles françaises, uniquement pour rappeler un exemple à nos oléiculteurs tunisiens; nos muscats de Carthage se souviendront également qu'il y a une

liqueur espérantine qui peut facilement passer pour une substitution d'état civil de la trappistine; etc., etc.

Enfin, déjà quelques magasins indiquent, à côté des « *se habla español* », « *man spricht Deutchs* », que : *ici on parle l'espéranto* (oni parolas esperante).

Je terminerai en signalant l'importance que prend l'espéranto aux yeux de certaines puissances mondiales. Le Pape a envoyé sa bénédiction au IIe Congrès, les loges maçonniques de Genève ont réuni ceux des congressistes qui étaient francs-maçons! Ces deux faits démontreront l'importante impulsion reçue par la nouvelle langue, et il faut espérer que cette importance n'échappera pas au monde tunisien.

J. GALTIER,

Délégué de l'Institut de Carthage
au IIe Congrès espérantiste (1906).

Genève, le 5 octobre 1906.

Réunion du Comité directeur du 12 octobre

Le Comité, dans sa réunion du 12 octobre, a admis comme membres actifs MM. le médecin-major de première classe Arragon, G. Attia, Is. Bessis, le pharmacien-major Escalon, G. Gelenès, officier d'administration, Nehlil Mohammed, officier interprète à Tatahouine.

Don à l'Institut de Carthage

A signaler, dans la correspondance, l'envoi d'une somme de 62 fr. par M. Hugo Kœnig, de l'agence Lubin, résultat d'une collecte faite parmi les touristes. Cette première somme, destinée à la fête de Carthage de 1907, cause le plus vif plaisir à l'Assemblée, qui, en remerciant et en félicitant le donateur, exprime le vœu que le Gouvernement, la Municipalité et les diverses sociétés de la ville imiteront l'exemple donné par des étrangers en faveur d'une œuvre qui intéresse tout le pays.

Création d'un Muséum dans le local de l'ancienne prison

M. le docteur Bertholon expose ensuite un intéressant projet relatif à la prison actuelle. On sait qu'il est question de la démolir pour aménager un square sur son emplacement. En outre que ce dernier est au moins inutile en plein quartier arabe, il enlèverait, en la modernisant, à la partie la plus curieuse de Tunis, beaucoup de son caractère. M. Bertholon propose de consacrer l'argent destiné à la démolition du bâtiment à y créer un musée d'art, d'histoire naturelle, etc. La direction en serait confiée à l'Institut de Carthage. Une commission est désignée pour étudier les moyens de faire aboutir cet intéressant projet.

Fête de Carthage

M. le docteur Carton expose ensuite où en est le projet de fête à Carthage en 1907. Après avoir rappelé que Mme Mardrus écrit en ce moment une pièce pour cette fête, il lit une lettre de Grandmougin, le célèbre poète, dont le talent a eu un si grand succès lors de la représentation de Champigny, et qui veut bien accepter d'en composer une pour cette circonstance.

Grâce aux nombreux concours qui sont venus à lui, le succès de cette grande manifestation est assuré. La pièce, les artistes, l'aménagement du théâtre sont choses décidées et dont la réalisation est arrêtée, de sorte que la question pécunaire ne peut plus momentanément l'enrayer, mais seulement permettre de la faire plus ou moins grandiose.

Il est certain d'ailleurs que la souscription sera accueillie avec la plus grande faveur, sans distinction de nationalités ou de races.

Pour la formation des chœurs et des cortèges, qu'il est nécessaire de faire aussi imposants que possible, l'Institut de Carthage fait appel à toute la population tunisoise, et il recevra avec reconnaissance toutes les propositions qui lui seront adressées à ce sujet.

Il est ensuite décidé que l'Institut de Carthage devant confier la gestion financière à un industriel, il n'y aura aucune place gratuite à la représentation. Seule, une réduction de 50 % sera accordée aux membres de l'Institut.

Réunion du 26 octobre 1906

L'assemblée générale mensuelle qui a eu lieu le vendredi 26 octobre a été tout particulièrement brillante : plus de cinquante personnes s'y étaient rendues pour entendre les importantes communications annoncées à l'ordre du jour.

Excusés : MM. D'Amico, Gelevès, Nicolas, Noël, Renault.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux membres qu'il aperçoit dans l'assemblée : MM. le docteur Arragon, pharmacien-major, Escalon et Isaac Bessis, le président donne la parole à M. le docteur Bertholon, secrétaire général, pour lire une lettre annonçant que l'Institut a reçu une médaille d'or, au lieu d'une médaille d'argent qui lui avait été précédemment attribuée, à l'occasion de l'Exposition Coloniale de Marseille.

La constitution de la langue arabe

M. le commandant Delval prend ensuite la parole pour résumer les vues si originales et empreintes d'une si solide érudition qu'il a exposées dans plusieurs ouvrages, sur la constitution rationnelle et méthodique de la langue arabe, la concordance du geste, de la parole

et de l'écriture. Chaque lettre a un sens figuratif ; il cite quelques exemples comme démonstrations.

Déformations de la langue française en Tunisie

Ensuite, M. Bigot lit une note des plus curieuses sur les déformations qu'a subies la langue française, en Tunisie, au contact d'autres langues, notamment l'italien et l'arabe.

Cette étude fourmille d'exemples originaux et probants dont beaucoup ont été relevés dans des journaux français de Tunis.

M. le docteur Carton, après avoir remercié les deux orateurs de leurs intéressantes communications, prie M. Bigot de remettre son étude pour qu'elle soit publiée dans la *Revue Tunisienne*.

Le président souhaite ensuite la bienvenue à Mme Chartier, nouvellement admise dans la Section artistique, et qui vient d'arriver. Il exprime l'espoir que le peintre distingué, doublé de l'écrivain de talent qu'il y a en elle, collaborera activement aux travaux de l'Institut.

Fouilles de Bulla Regia

Puis, M. Carton cède la parole à M. Merlin, directeur des Antiquités tunisiennes, qui veut bien donner à la savante Compagnie la primeur des superbes découvertes faites à Bulla Regia par M. le capitaine Benet. Il s'agit d'un vaste édifice, bâti sur un plan analogue à celui de Baal-Saturne que M. le docteur Carton a déblayé à Dougga, et dans lequel ont été trouvées des statues remarquables par leurs dimensions, leur conservation ou leur beauté. L'une d'elles, représentant Apollon, n'a pas moins de trois mètres de hauteur. Elle est accostée d'une cithare sur l'un des côtés de laquelle est représenté Marsyas, l'autre côté offrant un homme aiguisant le couteau qui servira à l'écorcher.

Deux autres statues représentent Cérès et Esculape. Ces trois divinités devaient, suivant M. Merlin, représenter la triade punique : Baal, Tanit, Eschmoun.

M. Merlin fait passer sous les yeux des spectateurs la photographie de ces statues, et d'autres, qui sont d'une exécution remarquable ; chose rare en Tunisie, et qui augmente le charme de la découverte, toutes ont conservé leur tête.

M. Merlin présente ensuite un objet que les auditeurs ont l'archéologique satisfaction de tenir entre leurs mains : un collier de plomb qui avait été rivé sur le cou d'une des pensionnaires d'une maison publique de Bulla Regia. Elle porte cette inscription : « Adultera meretrix quia fugivi de Bulla Regia ».

Le savant directeur des Antiquités fait connaitre ensuite que tous ces objets seront exposés dans une nouvelle salle du Musée du Bardo où l'on pourra les visiter dans quelques jours.

M. le docteur Carton remercie vivement M. Merlin de son intéressante communication. Il espère qu'il voudra bien présenter ainsi, aux séances de l'Institut, les objets d'un intérêt particulier qui viendraient à être découverts.

Lettre de M. Blondel sur la construction d'un deuxième étage à l'Hôtel des Sociétés françaises

L'Assemblée entend ensuite la lecture d'une lettre de M. Blondel, président de la Section artistique, au sujet de la construction d'un deuxième étage à l'Hôtel des Sociétés françaises. La Section artistique a remarqué qu'il ne sera plus possible de faire des expositions de peinture dans le patio, et elle exprime le vœu que l'on ménage une salle d'exposition dans le musée que M. le docteur Bertholon a proposé d'installer dans l'ancienne prison. Voici le texte de cette lettre :

Tunis, le 24 octobre 1906.

A Monsieur le docteur Carton,
Président de l'Institut de Carthage,
Tunis.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le Gouvernement du Protectorat va faire élever sur la terrasse de l'Hôtel des Sociétés Françaises une construction qui supprimera complètement l'éclairage du patio du premier étage. Cette pièce, qui se trouvait fort à point et dans d'excellentes conditions pour les expositions de peinture, va disparaître à ce point de vue.

Les membres de la Section artistique, réunis au nombre de neuf (quatre absents) le 23 octobre courant, s'émeuvent de cette suppression et vous prient de vouloir bien intervenir pour obtenir que, dans la transformation de la prison de la rue de l'Eglise en Musée arabe, conformément à la proposition de M. le docteur Bertholon, une salle à laquelle on donnerait l'éclairage convenable soit réservée pour musée de peinture destiné aux œuvres des peintres tunisiens et périodiquement aux expositions organisées par la Section artistique.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

E. BLONDEL.

Lettre de M. Saladin à propos de l'art arabe

M. Blondel lit ensuite la lettre suivante de M. Saladin, membre du Comité des Travaux historiques, sur l'éducation à donner aux artisans arabes :

Dans un article intitulé : « L'Art arabe », paru dans le n° 58, du mois de juillet 1906, de la *Revue Tunisienne,* M. L. Flot, professeur de dessin au Lycée Carnot, à Tunis, écrit ceci :

« C'est le devoir du Gouvernement républicain d'intervenir et de

rechercher par quels moyens on pourrait former de jeunes artistes indigènes.

« Qu'on commence par enseigner au jeune Arabe le dessin, l'étude de la nature, les éléments de la composition décorative, les éléments de l'architecture, le travail du bois et des métaux, qu'on lui ouvre toutes grandes les portes de l'École professionnelle créée, il semble, pour lui. »

Je me permets de dire que par ce procédé on pourra former des Arabes aux différents styles français, mais qu'on n'aura rien fait pour l'art arabe. Rien n'est plus facile que de le prouver. En effet, il ne s'agit pas de former de jeunes artistes indigènes; c'est inutile, puisque les artistes indigènes peuvent parfaitement former des élèves comme ils le faisaient autrefois, quand leurs professions prospéraient avec les commandes que leur faisaient les beys et les familles riches de Tunis.

Ce serait le seul enseignement à souhaiter, puisqu'il est traditionnel.

Tout ce qu'on pourrait y ajouter, c'est de leur conseiller de ne pas tomber dans le goût européen, ce qui arrivera nécessairement si, comme le conseille M. Flot, on leur fait étudier *la nature!*

Y a-t-il jamais eu un art plus abstrait et moins inspiré de la nature que l'art arabe? L'étude de la nature n'a rien à faire avec l'art arabe, dont les combinaisons décoratives reposent sur des règles très simples et surtout sur la geométrie.

Quant à apprendre aux indigènes le travail du bois ou des métaux, il est à remarquer que pour le bois les indigènes sont plus habiles que nos menuisiers. On n'a qu'à voir ce que fait l'amine des menuisiers.

Il n'est pas besoin de leur apprendre autre chose que l'art qu'ils connaissent mieux que beaucoup d'entre nous. Qu'on perfectionne un peu leur outillage, qu'on leur donne des renseignements techniques qui leur permettent de se rendre compte par la raison de ce qu'ils font par tradition, c'est tout ce qu'on doit chercher à leur apprendre. Mais le principal, c'est de les faire vivre, donc de leur faire des commandes, de les faire travailler lucrativement, c'est ce que l'École professionnelle ne leur donnera pas.

Si nous en faisons des ouvriers ou des artistes à la mode européenne, ils seront moins forts que nos ouvriers et que nos artistes, car ils ne sont pas prêts à ce mode d'enseignement, et nous leur aurons fait perdre le fruit de l'expérience de leurs ancêtres et de leurs maîtres sans profit pour personne.

SALADIN.

Fête de Carthage en 1907

Après avoir exprimé à M. Blondel la satisfaction qu'éprouve l'Assemblée à constater la féconde activité de la nouvelle Section artis-

tique, le président parle de la fête qui doit être donnée à Carthage en 1907.

L'organisation en est très avancée. Le concours de grands écrivains et d'artistes de talent permettra d'en faire une manifestation artistique bien supérieure aux fêtes en plein air, banales à force d'être nombreuses, qu'on donne un peu partout maintenant. Il est seulement nécessaire que les autorités et les sociétés tunisoises achèvent l'œuvre commencée.

M. Carton rappelle à ce sujet que des journaux d'Alger avaient, lors de la fête donnée l'été dernier à Carthage, revendiqué pour la capitale de l'Algérie l'honneur de donner une grande fête artistique en plein air, celles organisées à Tunis n'ayant aucun intérêt artistique. Or, la *Revue Nord-Africaine,* se mettant en tête de ce mouvement, organise une tournée qui jouera à Alger, Timgad, Bône des pièces classiques.

Divers assistants font ressortir que la fête que l'on organise à Tunis, avec sa pièce carthaginoise, aura un tout autre intérêt et attirera bien plus de monde que les pièces, magnifiques d'ailleurs, mais déjà vues et sans aucun rapport avec le cadre où elles sont jouées.

Départ de M. Pichon

M. Pichon, résident général de France, a quitté la Tunisie pour occuper à Paris le poste de ministre des Affaires étrangères.

L'Institut de Carthage a reçu trop souvent et de toutes façons des marques non équivoques de la bienveillance de M. Pichon pour ne pas lui exprimer les regrets que lui cause son départ.

Dans sa séance du 22 octobre, le Comité directeur et l'Assemblée générale ont voté à l'unanimité l'envoi de la dépêche suivante, qui lui a été adressée à Paris :

« L'Institut de Carthage, réuni en assemblée générale, adresse à M. Pichon, son président d'honneur, ministre des Affaires étrangères, ses respectueuses et vives félicitations et l'expression de ses regrets de voir l'actif bienfaiteur de l'Institut quitter la Tunisie. »

(Signé) : Dr CARTON, *président.*

M. le Ministre des Affaires étrangères a transmis à l'Institut de Carthage une lettre de remerciements.

Récompenses à l'Exposition coloniale de Marseille

Une lettre de M. de Gerin-Ricard nous fait savoir que le jury de la classe 54, à l'Exposition coloniale de Marseille, a attribué une médaille d'or aux publications de l'Institut de Carthage.

* * *

Outre cette médaille d'or, voici les récompenses obtenues à l'Exposition de Marseille par l'Institut de Carthage et ses membres :

GROUPE I. — *Grand prix :* Institut de Carthage.
Médaille de bronze : M. Eusèbe Vassel, pour le savant mémoire qu'il publie sur « la littérature populaire et la superstition des Israélites de Tunisie ».
Mention honorable : M. Mocquerys, à Sfax.

GROUPE II. — *Médaille d'or :* Assistance Mutuelle Tunisienne, dont le président général est M. Huard, membre fondateur de l'Institut de Carthage.
Médaille d'argent : M. A. Duvau, de Tunis; Mme Lagrenée.

GROUPE IV. — M. Leclercq, de Tunis.

GROUPE V. — *Grand prix :* Mme Lagrenée.
Médaille d'argent : M. Gounot.
Médaille de bronze : M. Ducroquet.

CLASSE 24. — *Médaille d'or :* M. Gounot.
Médaille de bronze : M. Rebillet.

CLASSE 27. — *Médaille d'or :* M. Allemand-Martin.
Médaille d'argent : M. Potin Paul.
Mention honorable : M. Lecore-Carpentier.

GROUPE VI. — *Grand prix :* Mme Lagrenée.
Médaille d'or : M. Duvau.
Médaille de bronze : M. Novak.

CLASSE 33. — *Grand prix :* M. Novak.

CLASSE 34. — *Médaille d'or :* Mme Lagrenée.

CRASSE 35. — *Médaille d'or :* MM. Saladin et Blondel.

CLASSE 36. — *Médaille d'or :* M. de Montessus.
Médaille d'argent : M. Estragnat.

GROUPE X. — *Grand prix :* R. P. Delattre.
Médaille d'or : M. Broca ; M. Pinchart.
Médaille d'argent : M. Baron ; M. Delaplanche ; M. Masserano ; Mme Ranvier-Chartier.

CLASSE 54. — *Médaille d'argent :* M. Lecore-Carpentier ; M. Soler.
Médaille de bronze : M. Lafitte.

CLASSE 56. — *Grand prix :* M. Resplandy.

Admissions

MM. le Dr Arragon, Attia, Bessis, Durel, Escalon, Gelevès, Nehlil Mohamed.

Le Président,
Dr CARTON.

Le Secrétaire général,
Dr BERTHOLON.

TABLE DES MATIÈRES

du tome XIII de la "Revue Tunisienne"

I — MÉMOIRES ORIGINAUX

Archéologie

Anthropologie — Ethnographie

Géographie

Histoire

Varia

Orientalisme

Linguistique

Littérature

Poésie

Beaux-Arts

Sciences agricoles et économiques

Espéranto

II — INSTITUT DE CARTHAGE

III — CARTES & PLANCHES PUBLIÉES DANS LE TOME XIII

